



HAL
open science

La baisse de la fécondité en milieu rural iranien

Amandine Lebugle

► **To cite this version:**

Amandine Lebugle. La baisse de la fécondité en milieu rural iranien. Sciences de l'Homme et Société. Institut d'études politiques de paris - Sciences Po, 2007. Français. NNT : . tel-00552827

HAL Id: tel-00552827

<https://theses.hal.science/tel-00552827>

Submitted on 6 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut d'Études Politiques de Paris
ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO
Programme Gouvernance Economique
Institut National d'Etudes Démographiques

Doctorat de Sciences économiques
Mention Démographie économique

La baisse de la fécondité en milieu rural iranien

Tome 1

Amandine Lebugle-Mojdehi

Thèse dirigée par Jacques Vallin

Soutenue le 3 décembre 2007

Jury

Maria-Eugenia Cosio-Zavala, professeur à l'Université de Paris-X Nanterre
(Rapporteur)

Bernard Hourcade, Directeur de recherche au CNRS, UMR "Mondes iranien et indien" (Rapporteur)

Azadeh Kian-Thiébaud, Professeur de sociologie, Université de Paris 7

Marie Ladier Fouladi, Chargée de recherches au CNRS

Thérèse Locoh, directrice de recherche honoraire à l'INED

Jacques Vallin, Directeur de recherche émérite à l'INED

*Les enfants d'Adam font partie d'un corps
Ils sont créés tous d'une même essence*

*Si une peine arrive à un membre du corps
Les autres aussi, perdent leur aisance
Si, pour la peine des autres, tu n'as pas de souffrance
Tu ne mériteras pas d'être dans ce corps*

Saadi

1184 – 1283 Je dédie ce travail à Kâmyâr
et Jean-Claude Chasteland

Remerciements

Nombreuses sont les personnes que je dois remercier pour être arrivée au bout de mes études. Sans mes parents, instituteurs, professeurs du collège, du lycée, de l'université, de l'IDUP et de Sciences-Po je n'aurais pas fait de thèse en Démographie !

Je remercie Jacques Vallin d'avoir accepté de diriger ma thèse, de m'avoir accompagnée au cours de ces nombreuses années et initiée tant que faire se peut à la dure tâche de la rédaction d'un ouvrage.

J'exprime toute ma reconnaissance à Jean-Claude Chasteland pour son soutien, son aide précieuse et sa disponibilité. Sa connaissance de l'Iran et de nombreux pays du monde ont constamment enrichi ma réflexion. De nombreux points de cette thèse sont directement issus des conversations que nous avons pu avoir.

Je destine également à Bernard Hourcade de vifs remerciements, lui qui me guida vers l'INED pour mon DEA et m'ouvrit ainsi les portes de la

démographie iranienne. Son enthousiasme légendaire a toujours été source de réconfort.

J'exprime toute ma gratitude à Mohammad Jalal Abbasi-Shavazi de l'Université de Téhéran pour son soutien et sa disponibilité. Ses multiples contacts m'ont permis d'accéder à des services ministériels et des données très utiles pour ma recherche.

Je remercie également Amir Hooshang Mehryar pour son accueil, ses conseils et sa disponibilité.

Je remercie François Héran pour m'avoir permis de travailler la plus grande partie de ma thèse dans les locaux de l'INED. Bénéficiant d'une bourse d'aide à la recherche du Ministère des affaires étrangères, ma présence à l'INED a été interrompue par un séjour prolongé en Iran (3 ans). Je remercie Christophe Balaÿ, Rémy Boucharlat et Jean During, les directeurs successifs de l'IFRI qui a été mon laboratoire d'accueil en Iran.

Que soient remerciés l'ensemble des partenaires iraniens qui ont grandement contribué à la réalisation de cette recherche : le département de démographie de l'université de Téhéran, l'état-civil iranien, le centre de statistiques de l'Iran, le Ministère de la santé, le Ministère du combat pour la construction, le département d'études sociales du Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'éducation, etc.

J'adresse un grand merci à tous ceux et toutes celles qui m'ont aidé au cours de ces années, en particulier mes différentes comparses de bureau de l'INED et de l'IFRI. Un grand merci également à M'man, Odile, Magali, Alice et Kik pour leurs aides de dernières minutes !

Dernier mais pas des moindres, je remercie Kamyar. Son accompagnement, son écoute, ses encouragements m'ont permis de venir à bout de ce travail. Je le remercie d'avoir accepté de retourner dans un pays devenu une terre étrangère après tant d'années d'absence. Je n'oublie pas Arya qui a été malgré lui initié très tôt à l'informatique et a si bien accepté les absences de sa maman ces deux derniers mois.

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

PARTIE I : LA TRANSITION DE LA FECONDITE EN IRAN : QUESTIONS DE MESURE, EVOLUTION ET PREMIER APERÇU DES VARIABLES INTERMEDIAIRES

Chapitre 1

Mesurer la fécondité en Iran : données et méthodes

Introduction.....	9
<u>I – Les données disponibles pour mesurer la fécondité en Iran.....</u>	<u>10</u>
<u>A – Les données de l'état civil en Iran</u>	<u>10</u>
<u>B – Les recensements</u>	<u>17</u>
<u>C – Les enquêtes socio-démographiques.....</u>	<u>18</u>
<u>II – Mesurer la fécondité en Iran</u>	<u>21</u>
<u>A – Estimation de la fécondité à partir des données d'état civil.....</u>	<u>22</u>
1) <u>Ajustement des naissances enregistrées à l'état civil.....</u>	<u>23</u>
(i) <u>Redistribution annuelle des naissances enregistrées.....</u>	<u>23</u>
<u>Au niveau national</u>	<u>23</u>
<u>Dans les zones urbaines et rurales du pays</u>	<u>30</u>
(ii) <u>Estimations des niveaux de mortalité infanto-juvénile.....</u>	<u>32</u>
<u>Au niveau national</u>	<u>32</u>
<u>Dans les zones urbaines et rurales du pays</u>	<u>41</u>
(iii) <u>Ajustement des naissances prenant en compte la mortalité.....</u>	<u>42</u>
<u>Au niveau national</u>	<u>42</u>
2) <u>Estimation des taux de fécondité totale</u>	<u>46</u>
(i) <u>Au niveau national</u>	<u>46</u>
(ii) <u>Dans les zones urbaines et rurales du pays</u>	<u>49</u>
<u>B – Estimation de la fécondité à partir de la méthode du décompte des enfants au foyer.....</u>	<u>51</u>
<u>C – Estimation de la fécondité à partir de la méthode Rele.....</u>	<u>55</u>
1) <u>Aperçu de la validité des résultats de la méthode de Rele pour estimer la fécondité : application à d'autres pays de la région</u>	<u>57</u>

2) Application de la méthode Rele.....	59
D – Premières comparaisons entre les trois méthodes d'estimation retenues	
.....	62
<u>Conclusion</u>	64

Chapitre 2

La fécondité en Iran : quelles évolutions ?

Introduction.....	65
I – Evolution de la fécondité en Iran : de ses oscillations controversées à sa rapide baisse.....	66
II – Evolution de la fécondité dans les zones urbaines et rurales de l'Iran....	77
III – La transition de la fécondité en Iran : une étude spatiale.....	89
A – Des différences départementales importantes.....	90
B – Des différences entre milieu de résidence conjuguées à des différences départementales	96
1) Niveaux et tendances de la fécondité dans les zones urbaines et rurales des départements de l'Iran	97
2) Des différences entre milieu d'habitat marquées dans les départements ?	107
3) Les départements de l'Iran sont-ils au même stade de leur transition de la fécondité ?	111
IV – Baisse de la fécondité en Iran : quelles singularités dans la région ? ..	113
Conclusion	120

PARTIE 2 : LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA BAISSSE DE LA FECONDITE EN MILIEU RURAL IRANIEN

Chapitre 3

Le monde rural sous la dynastie Pahlavi : un « jardin négligé » ?

<u>Introduction</u>	125
I – Le monde rural avant la dynastie Pahlavi.....	129
A – Le monde rural au début du XIX ^e siècle.....	129
B – Des changements mineurs surviennent sous la dynastie Qâjâr	133
C – Le monde rural avant la dynastie Pahlavi	134
II – Centralisation politique et administrative de l'Iran : quelles conséquences dans les zones rurales ?	134
A – Les divisions administratives	135
B – La création d'une armée moderne.....	138
C – Chefs de village, conseils de village, maison de justice et gendarmeries : les nouvelles autorités dans les villages placés sous l'égide du pouvoir central	139

Conclusions.....	142
III – Réformes de l'économie rurale : des bouleversements importants	143
A – La réforme agraire de 1962 à 1971	143
1) La première phase de la réforme agraire	143
2) La deuxième phase de la réforme agraire	145
3) La troisième phase de la réforme agraire.....	147
4) Les effets de la réforme agraire de la « Révolution blanche » : paupérisation des villageois et contrôle renforcé de l'État	149
(i) Une transformation de la classe des agriculteurs	149
(ii) Une paupérisation de la société rurale	150
(iii) Une présence renforcée de l'État dans les villages.....	152
B – Les politiques de sédentarisation des nomades : des conséquences néfastes sur l'élevage	153
C – La gestion des ressources en eau : délaissement du secteur traditionnel et alimentation centrée vers les villes et l'agriculture moderne.....	156
D – La politique agricole : renforcement des difficultés des petits producteurs.....	158
E – Réformes de l'économie rurale : quels bilans	159
1) L'agriculture dans l'économie iranienne : un déclin	159
2) La population active rurale se détourne de l'agriculture	162
3) Une diminution du niveau de vie des ménages ruraux	165
Conclusions.....	168
IV – Moderniser la société rurale : lutte contre l'analphabétisme et programmes de santé	169
A – L'alphabétisation des populations rurales :.....	169
1) L'« Armée du savoir » : les grandes lignes	170
2) L'« Armée du savoir » : quels résultats ?	171
B – La santé accessible à tous : à la recherche de solutions	174
1) L'« Armée de l'hygiène et de la santé »	174
2) L'« Armée de l'hygiène et de la santé » : quels effets ?.....	175
3) Vers de nouveaux projets de santé publique.....	178
Conclusions.....	178
V – Vers une recomposition de l'espace rural	179
A – Les nomades en Iran	180
B – Les migrations vers les villes augmentent	182
C – Les pôles de développement	186
D – La population rurale : quelles évolutions ?	188
Conclusions.....	191
Conclusion	191

Chapitre 4

Le monde rural iranien sous la République islamique : de la volonté d'aider les déshérités

Introduction	193
I – Le pouvoir central et les zones rurales : décentralisation politique et centralisation administrative des villages	198
A – La Révolution islamique dans les zones rurales : participation et autogestion des affaires rurales	198
B – Les nouvelles institutions villageoises : émergence d’une société civile rurale	201
C – Les élections nationales : l’émergence confirmée d’une conscience politique dans les villages	205
D – Armée et milices : révélateurs et moteurs d’intégration	208
E – Les divisions administratives : un contrôle plus grand du pouvoir central	210
F – Conclusions	213
II – L’économie rurale : continuité malgré les réformes	213
A – Le secteur agricole se transforme ?	214
1) Propriété foncière : de la confiscation de terres à la « non-réforme agraire »	214
(i) La période révolutionnaire : des terres sont confisquées	214
(ii) Les réformes agraires de la République islamique	216
2) Les nouvelles institutions agricoles : la présence de l’État toujours croissante	219
(i) Les centres de services ruraux et nomades	219
(ii) Les coopératives	221
3) La modernisation de l’agriculture	223
(i) Politique d’aide à l’acquisition des inputs	223
(ii) Politique de crédit agricole	224
(iii) Politiques de modernisation de l’agriculture : quels effets ?	225
B – Les industries (sanâ’e) rurales (artisanat)	227
C – Les réformes économiques : quels effets ?	229
1) Le produit intérieur brut par secteur d’activité	230
2) La population active : diversification de l’activité des hommes, féminisation de l’agriculture	232
3) Revenus et dépenses des populations rurales	237
Conclusions	240
III – L’implantation des infrastructures dans les villages : une croisade	241
A – L’organisation du « Combat pour la construction » (Djahâd-é Sâzandegi)	241
1) Le lancement du « Combat pour la construction »	242
2) Les activités du « Combat pour la construction »	245
3) Les choix de développement de la République islamique	247
B – Le développement des infrastructures dans les villages sous la République islamique d’Iran : une métamorphose	248
1) L’eau et l’électricité	248
2) Le réseau de communication	255
Conclusion	262

IV – Education et santé : deux autres combats	262
A – L’alphabétisation des populations rurales : une autre combat	263
1) Le système scolaire iranien : un bref aperçu.....	264
(i) Présentation générale	264
(ii) Les limites de l’accès à l’éducation pour les filles	265
2) Le « Mouvement de l’alphabétisation » (Nehzat-é savâd-é âmouzi) 266	
(i) Présentation générale	266
(ii) « Le mouvement de l’alphabétisation » : quelques chiffres	268
3) La politique d’alphabétisation des populations : quels bilans ?...270	
B – L’accès aux services de santé pour tous.....	275
1) Un programme de santé pour tous à travers un réseau de maisons de santé	275
2) Le développement du réseau des maisons de santé dans les villages : quels bilans ?	278
Conclusions.....	283
V – La population rurale et la ville : des liens de plus en plus étroits	283
A – Les migrations des ruraux vers la ville se poursuivent	284
1) Les migrations ont augmenté.....	284
2) Sexe et âge des migrants ruraux : des trajectoires différentes ? ..287	
3) Une forte attraction pour la ville.....	288
B – Les déplacements vers la ville sont nombreux.....	290
Conclusion : Le monde rural sous la République islamique : développement et intégration	292

<p style="text-align: center;">PARTIE 3 : LES MECANISMES DE LA BAISSSE DE LA FECONDITE EN MILIEU RURAL IRANIEN : LES VARIABLES SOCIOECONOMIQUES ET LES VARIABLES D’INTEGRATION</p>

Chapitre 5
**Modernisation socio-économique et baisse de la fécondité en milieu rural
iranien**

Introduction	297
I – Le recul de la mortalité infantile a précédé la baisse de la fécondité	299
II – Fécondité et modernisation économique.....	303
A – Un baisse de la fécondité rurale dans un contexte de crise économique	304
1) Produit intérieur brut réel par tête : une baisse de la fécondité dans une contexte de récession économique	305
2) Fécondité et inflation galopante.....	307
3) Fécondité et revenus réels des ménages	310
4) Fécondité et dépenses des ménages	313
Conclusion	315

B – Fécondité et les transformations du marché du travail en milieu rural	316
1) Évolutions des taux d'activité et des taux de chômage	316
2) Fécondité et activité masculine.....	318
3) Fécondité et activité des femmes	320
(i) La fécondité des femmes actives est-elle différente de celle des inactives ?	321
(ii) L'activité féminine explique t-elle les variations géographique de la fécondité ?	326
(iii) Évolution comparée de l'activité féminine et de la fécondité ..	328
(iv) Conclusion	330
4) Fécondité et secteur d'activité	331
(i) Fécondité et délaissement du secteur agricole	331
(ii) Fécondité et transformations du secteur agricole.....	335
Conclusion	336
III – Fécondité et la montée de l'instruction féminine.....	337
A – Alphabétisation des femmes et fécondité	338
B – La relation entre la fécondité et l'instruction des femmes n'est pas la même partout dans le pays.....	342
C – Le rôle de l'alphabétisation des femmes dans la baisse de la fécondité	343
Conclusion	348
IV – Fécondité et pratique religieuse.....	349
Conclusion	354

Chapitre 6

Intégration du monde rural et baisse de la fécondité rurale

Introduction.....	357
I – La ville : vecteur de la modernisation des comportements et de la diffusion de la baisse de la fécondité dans les zones rurales ?	359
A – Présence et poids relatif du monde urbain et baisse de la fécondité rurale	360
1) L'urbanisation de l'Iran : une vue d'ensemble	360
2) Distances à la ville et niveaux de fécondité rurale.....	364
3) Poids relatif des zones urbaine et fécondité rurale	367
B – Les migrations et la fécondité	369
Conclusions.....	372
II – L'urbanisation des modes de vie du monde rural et baisse de la fécondité	372
A – Le développement des moyens de communication et la baisse de la fécondité en milieu rural	373
1) Les routes d'accès au village : une influence sur la fécondité ? ..	374
2) Les médias : une influence sur la fécondité ?	376
(i) L'accès aux médias et la fécondité en milieu rural	377

(ii) La possession de téléviseurs, de postes de radio et la fécondité en milieu rural.....	379
B – L'accès à l'eau courante et l'électricité : une influence sur les niveaux de fécondité ?	381
C – Les commerces dans les villages.....	382
III – Intégration politique et baisse de la fécondité	385
1) Les conseils de village et la fécondité	385
2) La présence de postes de « volontaires » dans les villages : une relation inattendue avec la fécondité ?.....	388
Conclusions.....	391
IV – La fécondité des minorités ethniques : symbole d'une intégration culturelle ?.....	392
A – Langue parlée et fécondité : quelles relations ?	392
B – Le nomadisme et la fécondité : quelles relations ?	395
C – La fécondité est-elle différente selon la religion des individus ?.....	401
V – Entre modernisation socio-économique et intégration : la baisse de la fécondité dans les zones rurales de l'Iran	403
A – De l'influence de la modernisation et de l'intégration sur la baisse de la fécondité dans les zones rurales : l'apport de l'analyse en composante principale	404
B – De l'influence de la modernisation et de l'intégration sur la baisse de la fécondité dans les zones rurales : l'apport de la régression linéaire	409
Conclusion	411

PARTIE 4 : LES MECANISMES DE LA BAISSSE DE LA FECONDITE EN MILIEU RURAL IRANIEN : LES DETERMINANTS PROCHES

Chapitre 7

Les mécanismes de la baisse de la fécondité en Iran

Introduction	415
I – Le modèle de Bongaarts	417
A – L'avortement en Iran.....	417
B – L'infécondité post-partum : infécondabilité et abstinence sexuelle..	420
1) La durée d'aménorrhée post-partum.....	421
2) L'allaitement en Iran.....	421
3) L'abstinence sexuelle après un accouchement en Iran	424
C – Les indices du modèle de Bongaarts : le recours à la contraception domine	424
D – Les indices du modèle de Bongaarts : une comparaison avec d'autres pays de la région	428

E – Les indices du modèle de Bongaarts en milieux urbain et rural en Iran	430
II – Mesurer le rôle moteur de l'âge d'entrée en union et du recours à la contraception en Iran : application de la méthode de décomposition des taux de fécondité totale	433
Conclusion	438

Chapitre 8

La nuptialité : évolutions en cours

Introduction	441
I – Le mariage universel ?	442
II – L'âge à l'entrée en union : une augmentation limitée	443
A – Âge à l'entrée en union des femmes	443
1) Une certaine élévation	443
2) Comparaisons internationales	446
3) Persistance de mariages jeunes	449
(i) Étude au niveau national	449
(ii) Étude dans les zones urbaines et rurales du pays	450
4) Indicateurs de Coale	453
B – Age d'entrée en union des hommes en Iran	455
C – Un fort attachement aux mariages jeunes	457
Conclusions sur l'âge au premier mariage	461
III – Arbitrages entre modernité et tradition	461
A – La demande en mariage	462
1) Les femmes et leur demande en mariage	462
2) Refus ou acceptation de la demande en mariage : quels sont les critères ?	463
B – Le choix du conjoint	465
1) Qui intervient ?	465
2) Le lien de parenté avec le futur conjoint	469
3) Les montants de la dot et du mehrié	473
C – Vers une élévation de l'âge au premier mariage ? Âge observé et âge idéal au premier mariage	477
Conclusion	480

Chapitre 9

La vraie révolution contraceptive en Iran : La population rurale rattrape celle des villes

Introduction	481
I – Les programmes de planning familial	482
A – Le programme de planning familial du régime impérial	483

1) Mise en place du programme de 1967	483
(i) Les organismes responsables du Planning familial	483
(ii) La diffusion des messages du planning familial	487
2) Les effets du programme de planning familial sur la connaissance des contraceptifs	490
(i) Connaissance des méthodes de contraception	490
(i) Les sources d'information du planning familial	493
3) Attitudes vis à vis du planning familial	495
(i) Compatibilité entre Islam et planning familial	495
(ii) Les raisons qui poussent à recourir au planning familial.....	496
Conclusions.....	498
B – Le programme de planning familial de la République Islamique	499
1) La mise en place du programme de planning familial sous la République islamique	500
(i) Les lieux de délivrance des méthodes contraceptives	500
(ii) La diffusion des messages du planning familial	505
2) Les effets du programme de planning familial sur la connaissance de la contraception	508
(i) Connaissance des méthodes de contraception	509
(ii) Les sources d'information du planning familial	513
3) Attitudes vis à vis du planning familial	515
4) Conclusion	517
II – La pratique contraceptive : les taux de prévalence	518
A – Les taux de prévalence de la contraception	518
1) Evolution.....	518
2) Taux de prévalence et planning familial.....	520
(i) Au niveau national	520
(ii) Dans quatre zones rurales en 2003-2004	525
3) La pratique de la contraception dans les régions de l'Iran	526
4) La pratique de la contraception en Iran : une exception dans la région?	529
Conclusions.....	532
B – Le recours aux méthodes contraceptives selon quelques caractéristiques socio-économiques des femmes.....	532
1) Le recours aux méthodes contraceptives selon l'âge des femmes.....	532
2) Le recours aux méthodes contraceptives selon le niveau d'instruction des femmes	534
3) Le recours aux méthodes contraceptives selon le nombre d'enfants vivants.....	538
Conclusions.....	540
Conclusions.....	541
III – La pratique de la contraception en Iran : les méthodes utilisées	541
A – Les méthodes contraceptives utilisées dans les villes et les villages d'Iran.....	542
1) Evolution.....	542

2) Les méthodes contraceptives utilisées en Iran : une exception dans la région?.....	545
3) Les méthodes contraceptives utilisées dans quatre zones rurales	548
4) Les méthodes contraceptives utilisées en Iran : des différences régionales ?	549
B – Les méthodes contraceptives utilisées Iran selon certaines caractéristiques sociales des femmes	555
1) Les méthodes contraceptives utilisées selon l'âge des femmes...	555
2) Les méthodes contraceptives utilisées selon le nombre d'enfants vivants.....	559
Conclusion	561
Conclusions et perspectives	561

<p style="text-align: center;">PARTIE 5 : LES MECANISMES DE LA BAISSSE DE LA FECONDITE EN MILIEU RURAL IRANIEN : PROJET DE FECONDITE ET DESIR D'ENFANTS</p>

Chapitre 10

Projet de fécondité et désir d'enfants en milieu rural iranien

Introduction.....	567
<u>I – La demande contraceptive répond à un projet de fécondité fort</u>	568
<u>A – Au niveau national</u>	568
<u>B – Des différences départementales ?</u>	572
<u>C – Projet de fécondité et utilisation de la contraception</u>	574
1) <u>Utilisation de la contraception avant la première naissance dans quatre régions de l'Iran en 2002</u>	575
2) <u>Nombre d'enfants au moment de la première utilisation de la contraception dans quatre zones rurales en 2003-2004</u>	576
3) <u>Planification des naissances en Iran</u>	578
<u>Conclusion</u>	578
<u>II – Le désir d'enfants en Iran</u>	579
<u>A – Le nombre idéal d'enfants</u>	580
1) <u>Évolution du nombre idéal d'enfants</u>	580
2) <u>Nombre idéal d'enfants dans quatre zones rurales en 2003-2004</u>	585
3) <u>Nombre idéal d'enfants : des différences dans les régions et les départements ?</u>	587
<u>B – Le nombre moyen idéal d'enfants actuel</u>	589
1) <u>Nombre idéal d'enfants actuels dans quatre départements</u>	589
2) <u>Nombre d'enfants trop élevé et trop bas</u>	591
<u>C – Préférence pour les garçons ?</u>	593
1) <u>Évolution du rapport de masculinité à la naissance</u>	593

2) <u>La préférence pour les garçons : enquête du département de Shiraz.</u>	594
<u>Conclusion</u>	596
<u>III – Perception des Iraniens face aux familles nombreuses et familles</u>	
<u>restreintes</u>	597
<u>A – Perception des familles nombreuses et restreintes à Téhéran en 1966</u>	597
<u>B – Les attentes vis-à-vis des enfants en 1970 dans le département de</u>	
<u>Shiraz</u>	599
<u>C – Perception des familles nombreuses en 2002</u>	600
<u>IV – Les raisons d’une réduction de la fécondité en milieu rural iranien :</u>	
<u>entre difficulté économique, instruction des enfants et travail des femmes</u>	602
<u>A – Des raisons économiques</u>	603
<u>B – L’éducation des enfants</u>	604
<u>C – Difficulté d’élever des enfants</u>	604
<u>Conclusion</u>	605
CONCLUSION GENERALE	609
BIBLIOGRAPHIE	621
ANNEXES	657
ANNEXES 1 : LES DONNEES D’ENQUETES	657
ANNEXES 2 : LES TABLEAUX DES FIGURES	671
LISTE DES TABLEAUX	757
LISTE DES FIGURES	767
LISTE DES CARTES	775

Introduction

En 2002, d'après la dernière enquête socio-démographique représentative du niveau national, le taux de fécondité totale de l'Iran était identique à celui de la France : 1,9 enfants par femme en moyenne (Ladier-Fouladi, 2004). C'est le résultat d'une baisse spectaculaire de la fécondité iranienne qui, des villes a rapidement gagné jusqu'aux moindres villages.

Cette baisse s'est enclenchée au début des années 1960. D'abord lente et limitée aux villes, elle s'est fortement accélérée à partir du milieu des années 1980. En fait, l'essentiel a eu lieu sous la République islamique. C'est à la fin des années 1970 que de premiers signes de baisse de la fécondité ont été observés jusque dans les villages. Dès lors, c'était l'ensemble de la population qui se trouvait engagé dans une révolution culturelle sans précédent, tous les couples, qu'ils soient urbains ou ruraux, entendant désormais planifier leurs naissances. La transition de la fécondité iranienne, c'est-à-dire le passage d'une fécondité naturelle au modèle de la famille à 2 enfants, a demandé une

quarantaine d'années mais l'essentiel du changement (le passage de 6 enfants par femme à moins de 2) s'est fait en 25 ans, un temps remarquablement court, qui n'a guère d'égal que ce qui s'est produit en Chine ou en Algérie.

Les causes de la transition de la fécondité sont multiples. Cette évolution s'explique à la fois par la modernisation socio-économique (en particulier, industrialisation, diversification des activités, monétarisation de l'économie, élévation de l'instruction, participation accrue des femmes aux activités économiques) et par l'« *émergence d'une nouvelle conscience de la vie* » et d'« *une rationalisation* » des comportements reproductifs (Notestein, 1945 ; Landry, 1934).

La baisse de la fécondité est d'autant plus intéressante à étudier qu'elle est un révélateur des transformations de l'ensemble d'une société. L'intérêt en est ici encore accru du fait que cette baisse survient dans une société qui ne paraît pas *a priori* remplir toutes les conditions nécessaires. Comment la transition a-t-elle pu gagner le milieu rural en dépit du faible niveau d'instruction des femmes et de leur statut plus que médiocre par rapport à ceux qui prévalent en ville ? Ces deux facteurs classiques de la modernisation des comportements reproductifs n'ont pas été les seuls en œuvre en Iran. L'« *intégration* » du milieu rural au monde urbain est sans doute l'une des principales clés d'explication du cas iranien. L'omniprésence du fait urbain, sur tout le territoire se manifeste par la multiplication des liaisons entre les lieux de résidence et le développement des interdépendances (notamment économiques) ainsi qu'une urbanisation des modes de vie ruraux faite grâce au programme d'implantation d'infrastructures de grande envergure dans l'ensemble des zones rurales du pays. De ce point de vue, étudier plus particulièrement la transition de la fécondité en milieu rural iranien est riche d'enseignements.

Marie Ladier-Fouladi (1999) a bien montré les formidables avancées faites par la société iranienne depuis les années 1960, dont République islamique n'a interrompu le cours. L'amélioration de la santé, la progression de l'instruction des

femmes, la diversification de l'activité, l'urbanisation, le développement rural, la promotion de la pratique contraceptive se sont poursuivis sous le régime islamique. Par ailleurs, les réformes agraires se sont succédées, tandis que l'égalitarisme prôné par la Révolution islamique, les premières réformes économiques de cette dernière et la guerre avec l'Irak ont profondément changé la société rurale. La détérioration des conditions de vie a vraisemblablement été le facteur déclencheur de la baisse de la fécondité en milieu rural. Puis la crise économique s'accroissant, la guerre avec l'Irak se poursuivant, les couples ont réduit fortement leur descendance.

Alors que dans les années 1960 et 1970 les recherches portaient souvent sur le monde rural¹, après la Révolution islamique, les chercheurs en sciences sociales ont porté davantage leur attention sur la société urbaine parce que c'était en son sein qu'avait pris naissance les événements révolutionnaires de 1978-1979 et aussi parce qu'elle rassemblait dès le début des années 1980 la majorité de la population iranienne. Ainsi, les études post-révolutionnaires réalisées sur la transition de la fécondité en Iran accordaient peu d'attention au milieu rural. Les estimations de la fécondité les plus fiables (fondées sur les données d'état civil) ont été faites au niveau national et ne distinguaient pas les milieux urbains et ruraux. Lorsqu'une distinction entre le milieu urbain et rural était introduite, c'était pour montrer que la modernisation touchait à la fois les villes et les campagnes, sans étudier de manière précise les mécanismes qui avaient permis cette modernisation en milieu rural. De plus, aucune étude d'ensemble des différentes composantes politiques, économiques et sociales de la modernisation du monde rural n'a été entreprise.

Pourtant la baisse de la fécondité en milieu rural interpelle. D'une part, elle s'est produite dans un contexte *a priori* moins favorable qu'en milieu urbain. D'autre part, elle a été plus soudaine et plus forte qu'en milieu urbain.

¹ Il s'agissait souvent de mesurer les effets de la réforme agraire, l'une des plus radicales au monde d'après Mendras (1992), sur la vie des ruraux iraniens.

La présente recherche porte donc sur la transition de la fécondité en milieu rural iranien. La question est de comprendre comment dans un monde rural, dominé par différentes formes de conservatisme social, où depuis des temps immémoriaux une fécondité élevée constituait une norme incontournable de comportements reproductifs et où, au début des années 1960, la fécondité était encore à son maximum (Henry 1953, Chasteland 1968), va connaître une chute aussi rapide. Reprenant le cadre théorique de la *transition démographique*, dont la pertinence dans l'étude des comportements féconds en Iran a déjà été démontrée, deux hypothèses seront testées. Est-ce que la baisse de la fécondité en milieu rural est le fruit de la diffusion de comportements novateurs dont le milieu urbain fut le précurseur ? Ou bien, est-ce que les transformations économiques, sociales et politiques observées dans les campagnes iraniennes sont à l'origine de l'adoption de comportements féconds novateurs par les ruraux ? Dans le même temps, on s'interrogera sur les ressemblances ou les différences éventuelles entre les composantes urbaine et rurale de la baisse de fécondité iranienne. Existe-t-il, finalement, un modèle iranien de baisse de la fécondité ?

Si la démarche adoptée dans cette recherche est résolument démographique, la géographie y occupe néanmoins une place importante. En effet, dès que cela était possible et pertinent, une distinction selon le lieu de résidence, la région, le département ou le canton rural a été faite. Une telle distinction est d'autant plus nécessaire en Iran, que le pays, notamment dans ses régions les plus rurales est très hétérogène, le haut plateau iranien a toujours été opposé au reste du pays mais il est aussi marqué par ses marges frontalières, peuplées d'ethnies non persanophones ou de nomades (Planhol, 1993 ; Hourcade, 1998). En outre, pour rendre compte des contextes dans lesquels les modifications des comportements féconds se sont opérées, l'analyse intégrera une dimension économique, historique, politique et sociologique. Pour réaliser mon travail, j'ai, d'une part, au cours d'un séjour de trois ans en Iran, rassemblé le maximum possible de données existantes, y compris en passant des commandes spéciales auprès des services statistiques compétents, et, d'autre part, collecté moi-même des informations sur le terrain dans quatre zones rurales en 2003-2004.

Les principales données utilisées dans ce travail proviennent des différents recensements de la population et de l'habitat réalisés en 1976, 1986 et 1996². J'ai également utilisé des informations des recensements de l'agriculture, des recensements de l'industrie et du recensement fait par l'organisation du « combat pour la construction »³. Les données à l'échelle du canton rural m'ont été rendues disponibles par le *Ministère du combat pour la construction* et le *Ministère de l'intérieur*. J'ai de mon côté constitué une base de données à l'échelle départementale à partir des annuaires statistiques des recensements de la population et de l'habitat. Enfin, en 2003-2004, j'ai interrogé 95 femmes dans quatre zones rurales (Gonbad-e Kavous⁴, Rasht⁵, Sepidan⁶ et Taft⁷) à la manière d'entretiens semi-directifs sur leur entrée en union, leur histoire génésique, leur pratique contraceptive et les contacts qu'elles avaient avec le monde urbain.

La présente thèse comporte cinq parties. L'objectif principal de la première est de dater correctement le point de départ de la baisse de la fécondité afin de retracer la courbe d'évolution des taux de fécondité la plus fiable possible. Je présenterai à cet effet les différentes estimations de la fécondité publiées et celles que j'ai réalisées en tenant compte du lieu de résidence et des données nouvellement disponibles. La question de la diffusion des nouveaux comportements féconds sera alors traitée à partir à partir d'estimations faites à l'échelle du département et du canton rural.

Le panorama de la baisse de la fécondité ainsi fixé il importait ensuite de rappeler le contexte historique dans lequel celle-ci est intervenue pour mieux en

² Les recensements réalisés en 1956 et 1966, dont les données sont peu fiables (voir chapitre 1 pour le cas de l'estimation de la fécondité ou chapitre 3), n'ont généralement pas été utilisés dans ce travail. Seules quelques informations seront retenues, comme la proportion de migrants dans les villes.

³ J'ai traduit l'organisation du « *Djahâd-é sâzandegi* » par « combat pour la construction », le terme de croisade habituellement employé paraissant inapproprié dans un contexte musulman.

⁴ Dans le Golestan

⁵ Dans la région du Gilan

⁶ Dans la région du Fars, près de Shiraz

⁷ Dans la région de Yazd

analyser les facteurs. C'est l'objet de la *deuxième partie* de ce travail. Les principales transformations politiques, économiques et sociales du milieu rural depuis le début du régime Pahlavi jusqu'à nos jours y sont présentées. À chaque fois que les données le permettront les répercussions de ces changements sur les comportements de la population rurale seront discutées.

La *troisième partie* portera sur l'influence de certaines variables socio-économiques, notamment celles qui ont trait à l'intégration du monde rural au monde urbain, sur l'évolution de la fécondité. On cherchera à savoir au travers de quelques indicateurs si ces variables ont été à l'origine de la baisse de la fécondité ou s'ils l'ont seulement accompagnée.

La *quatrième partie* sera consacrée aux variables dites intermédiaires, celles qui assurent la médiation entre les facteurs socioéconomiques fondamentaux de la fécondité et l'expression réelle de cette dernière. On verra que les deux principales sont la nuptialité et la pratique contraceptive et c'est sur elles que portera l'essentiel de l'analyse.

Enfin, une cinquième et dernière partie portera sur les motivations qui poussent les couples à réduire leur descendance. On verra notamment comment la modernisation du monde rural a conduit les couples ruraux à révolutionner leurs comportements féconds.

Partie 1

La transition de la fécondité en Iran :

***Questions de mesure, évolution et
premier aperçu des variables
intermédiaires***

Chapitre 1

Mesurer la fécondité en Iran : données et méthodes

En Iran, les niveaux de la fécondité peuvent être connus à l'aide de trois sources de données : l'état civil, les recensements et les enquêtes démographiques. Chacune de ces sources, du fait de leur couverture de l'ensemble du pays ou seulement d'une partie, de leur fiabilité et des données mises à disposition du public, ont leurs avantages et leurs limites. Malgré la présence des données d'état civil et de recensements qui devraient permettre un calcul direct des taux de fécondité, il est généralement fait recours aux méthodes indirectes.

L'objectif de ce chapitre est de connaître les mesures de la fécondité à l'échelle de l'urbain, du rural et au niveau local. Selon le degré d'analyse recherché les données et la méthode utilisées varient. Il semble par conséquent utile de présenter tout d'abord, de façon critique, les données disponibles en Iran pour calculer les niveaux de la fécondité. De même, il est important de présenter

les différentes méthodes indirectes d'estimation de la fécondité qui peuvent être utilisées en Iran au regard des lacunes des données d'état civil et de recensement. Afin de mieux appréhender ces méthodes, nous les appliquerons au niveau national avant d'aborder le niveau urbain, rural et local. Cette étude sera ainsi l'occasion de s'interroger sur les hypothèses émises concernant les évolutions de la fécondité à l'échelle nationale, et l'on tentera d'améliorer les résultats précédemment obtenus en tenant compte des données récemment rendues disponibles.

I – Les données disponibles pour mesurer la fécondité en Iran

A – Les données de l'état civil en Iran

L'état civil iranien a été créé en 1916 et le premier bureau d'état civil a vu le jour deux ans plus tard à Téhéran (OREC⁸, 1992). Cet organisme était placé sous l'égide du Ministère de l'intérieur. Il se nommait alors « Bureau des statistiques et d'état civil ». En 1958 cet organisme a été scindé en deux branches, donnant naissance à l'actuel état civil (dont la traduction littérale en français est : « *enregistrement des évènements* »⁹) et au Centre de statistiques de l'Iran.

C'est en 1924 que l'état civil commence à enregistrer les évènements démographiques, avec l'adoption d'un protocole complet de recensement et de recueil d'informations. L'enregistrement des naissances donne lieu à la délivrance d'une carte d'identité¹⁰. Les éventuels mariages, divorces, naissances et décès d'enfants sont ensuite notés sur cette carte d'identité¹¹. Afin de faciliter ces

⁸ Organisation des registres d'état civil.

⁹ Sabt-é ahvâl

¹⁰ Lors de l'enregistrement à l'état civil, les enfants possèdent leur propre carte d'identité qu'ils garderont à vie. Sur cette carte d'identité, aucune photo n'est apposée jusqu'à l'âge de 7 ans où l'on en met une provisoire, celle-ci sera ensuite changée lors du 18^e anniversaire.

¹¹ La carte d'identité iranienne, vrai trésor d'informations, contient plusieurs feuillets dans lesquels sont notés tous les évènements démographiques de la vie de l'intéressé : mariage (date de mariage, âge du conjoint, lieu de naissance du conjoint), naissances d'enfants (dates de naissance, sexes, prénoms, date de décès s'il y a lieu).

enregistrements, des noms patronymiques ont été donnés aux Iraniens mettant un terme à leur identification par leur filiation, utilisée jusqu'alors. En 1925, une nouvelle loi a été ratifiée, obligeant la population à faire les démarches nécessaires à l'obtention de leur carte d'identité dès lors qu'un bureau d'état civil se créait sur leur lieu d'habitation. Comme l'enregistrement des naissances entraîne la délivrance d'une carte d'identité et qu'ensuite les événements démographiques vécus par l'individu seront indiqués sur cette carte, les données de l'état civil ne concernent que les personnes de nationalité iranienne.

Selon la loi iranienne, les déclarations doivent être faites dans les 15 jours suivant l'événement, dans n'importe quel bureau d'état civil qu'il soit ou non proche du domicile. Elles peuvent même avoir lieu dans un autre arrondissement, département ou encore dans une région différente de la résidence principale. Cela évidemment pose problème pour qui s'intéresse à la distribution géographique des événements, car dans les statistiques de l'état civil c'est le lieu de l'enregistrement qui est retenu. Seule la distinction urbain-rural des données de l'état civil semble valable : les événements démographiques survenus dans les villes sont enregistrés distinctement de ceux survenus dans les villages.

Les bureaux d'état civil se situent toujours en ville, ce qui oblige les populations rurales à se déplacer pour leurs déclarations. Mais depuis quelques années, pour éviter de tels déplacements et en vue d'un meilleur enregistrement dans les zones rurales, les agents des bureaux d'état civil se déplacent régulièrement dans les villages au moins une fois l'an. Le délai de quinze jours n'est alors pas toujours respecté. Par ailleurs, malgré les directives officielles du bureau central de l'état civil, rien n'indique que ces déplacements soient effectués de façon continue et scrupuleuse. Lors de visites dans plusieurs villages du pays j'ai pu constater qu'ils n'avaient pas toujours lieu.

Pour avoir un aperçu de la couverture des données enregistrées par l'état civil, examinons la présence des bureaux à travers le pays. La densité plus ou moins grande de ceux-ci devrait être un des facteurs jouant sur la qualité de l'enregistrement. Comme les bureaux n'ont été construits que dans les villes, il convient d'analyser leur présence au niveau de l'arrondissement¹². En effet, conformément aux programmes d'aménagement du territoire iranien, le découpage cantonal a été fait de sorte que pratiquement chaque arrondissement contient au moins une ville. On dénombre toutefois 5 arrondissements sans ville en 2001.

L'Iran comptait 249 bureaux d'état civil en 1981, 406 en 1991, 459 en 2001 et si l'on considère les bureaux en construction en 2001, il y en aurait 712 aujourd'hui (Tableau 1.1). Ainsi, en 2001, une petite majorité des arrondissements (57,7%) possédaient un bureau d'état civil, mais à terme 90% devraient en avoir un. La proportion d'arrondissements couverts par un bureau d'état civil varie d'une région à l'autre : les moins bien pourvues, où moins de 50% d'arrondissements possèdent un bureau d'état civil, sont Ardebil, Qazvin et le Khorasan et les régions les mieux pourvues sont Bousher et Semnan avec 75% ou plus d'arrondissements avec un bureau d'état civil. En général, les arrondissements qui ne possèdent pas de bureaux d'état civil n'ont pas de villes sur leur territoire (94,4% d'entre eux).

Finalement, en 2001 à peine la moitié des villes était pourvue d'un bureau d'état civil. Si le nombre de villes est stable par rapport aux derniers chiffres (939 villes en 2003) et que le nombre de bureaux d'état civil existants ou en construction en 2001 est également stable, alors 76% des villes ont aujourd'hui un bureau. Ainsi, malgré les efforts de construction de ces bureaux et les moyens engagés une partie de la population est encore sans bureau d'état civil à proximité

¹² Dans le présent travail, la terminologie géographique utilisée est française. Ainsi, la région fait référence à l'*ostân*, le département au *shahrestân*, l'arrondissement au *bakhsh* et le canton rural au *dehestân*. L'équivalent urbain du canton rural est la ville.

de son domicile ; ce qui rend le recueil de l'information d'autant plus difficile dans les arrondissements où les populations rurales sont loin de toute ville.

TABLEAU 1. 1 –LA PRESENCE DE BUREAUX D'ETAT CIVIL DANS LES REGIONS DE L'IRAN, 1981-2001

Régions	Nombre d'arrondissements en 2001	Nombre de bureaux d'état civil existants			Nombre de bureaux d'état civil en construction en 2001	Rapport bureau d'état-civil / arrondissements en 2001	Nombre d'arrondissements sans bureau d'état civil en 2001
		1981	1991	2001			
Azerbaïjan de l'est	41	17*	24	24	13	58,5	4
Azerbaïjan de l'ouest	36	14	20	22	7	61,1	7
Ardebil	25	*	7	9	10	36,0	6
Esfahan	43	15	27	27	13	62,8	3
Ilam	17	6	10	10	5	58,8	2
Bousher	19	7	12	15	3	78,9	3
Téhéran	31	24**	14	18	14	58,1	5
Chaharmahal	17	5	9	10	4	58,8	3
Khorasan	78	22	38	36	37	46,2	5
Khuzestan	37	13	17	25	12	67,6	0
Zanjan	15	5	8	9	5	60,0	1
Semnan	12	4	7	9	3	75,0	0
Sistan Balouchestan	32	6	11	19	11	59,4	2
Fars	67	14	22	35	15	52,2	17
Qazvin	18	**	8	8	6	44,4	4
Qom	4	**	1	2	2	50,0	0
Kordestan	23	8	10	14	8	60,9	1
Kerman	35	15	23	24	8	68,6	3
Kermanshah	25	9	15	16	9	64,0	0
Kohgilouyeh	14	3	6	8	4	57,1	2
Golestan	21	***	12	13	6	61,9	2
Gilan	40	11	20	20	19	50,0	1
Lorestan	25	7	15	15	7	60,0	3
Mazandaran	40	15***	23	22	13	55,0	5
Markazi	17	9	13	13	2	76,5	2
Hormozgan	23	7	11	13	4	56,5	6
Hamedan	20	8	11	11	9	55,0	0
Yazd	19	5	12	12	4	63,2	3
Total	794	249	406	459	253	57,8	90

* Les bureaux d'état civil d'Ardebil y sont inclus
** Les bureaux d'état civil de Qom et Qazvin y sont inclus
*** Les bureaux d'état civil de Golestan y sont inclus

Sources : état civil

Les données d'état civil disponibles ont évolué au fil des ans. Jusqu'en 1992, elles étaient copiées sur des registres sous forme de tableaux globaux. Depuis cette date, les données sont centralisées sur un support informatique. La répartition géographique des données a, elle aussi, changé. Les naissances enregistrées avant 1989 sont réparties par département et région, avec une distinction urbain-rural. Les naissances enregistrées en 1989, 1990 et 1991 sont données par bureau d'état civil, mais sans distinction entre l'urbain et le rural.

Enfin, depuis 1992, informatisées, les données sont fournies par arrondissement, avec une distinction de l'urbain et du rural.

Chaque année, parmi les naissances enregistrées figurent des naissances survenues durant les années précédentes. La durée exacte du report de l'enregistrement n'a pas toujours été publiée ; les données disponibles à l'état civil ne mentionnent les durées du report que de 1966 à 1976 d'une part et de 1984 à 1988 d'autre part.

Jusqu'en 1980, à peine 40% des naissances étaient enregistrées avant que l'enfant ait atteint son premier anniversaire (Figure 1.1). Dix ans plus tard, c'est 96% des naissances qui sont enregistrées durant l'année de naissance. L'amélioration de l'enregistrement des naissances au cours des années 1980 est donc très nette. Et cette amélioration n'a pas touché que les villes. En effet, en 1990, près de 90% des naissances de villageois étaient enregistrées durant la première année de vie de l'enfant, soit 3 fois plus qu'en 1980.

C'est à partir de 1956 que le nombre de naissances enregistrées à l'état civil est connu (Figure 1.2). Moins de 400 000 naissances avaient été enregistrées cette année là. En 1959, le nombre de naissances enregistrées a fortement augmenté, témoignant d'une première amélioration de l'enregistrement, surtout en milieu rural. Puis jusqu'en 1977, le nombre de naissances enregistrées a augmenté au rythme de 2,7% par an. Cette progression a été plus forte en ville qu'à la campagne, avec un taux d'accroissement annuel de 4,8% contre 1,6% en milieu rural. En 1978, le nombre de naissances enregistrées a diminué de 1,4%. Puis jusqu'en 1980, les naissances enregistrées ont très fortement augmenté. Cette hausse a été de 11% entre 1978 et 1979 et de 20,4% entre 1979 et 1980. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, ces augmentations ont été du même ordre de grandeur. C'est en 1980 et en 1981 (où le nombre de naissances est quasiment le même qu'en 1980) que l'état civil a enregistré le plus de naissances. Il est fort probable que cette progression cumule le double effet d'une amélioration de l'enregistrement des naissances et, nous verrons pourquoi, de la déclaration massive de naissances survenues quelques années plus tôt. Depuis les années 1980

et 1981, le nombre de naissances enregistrées n'a cessé de diminuer. On constate toutefois un nouveau pic de ce nombre en 1986.

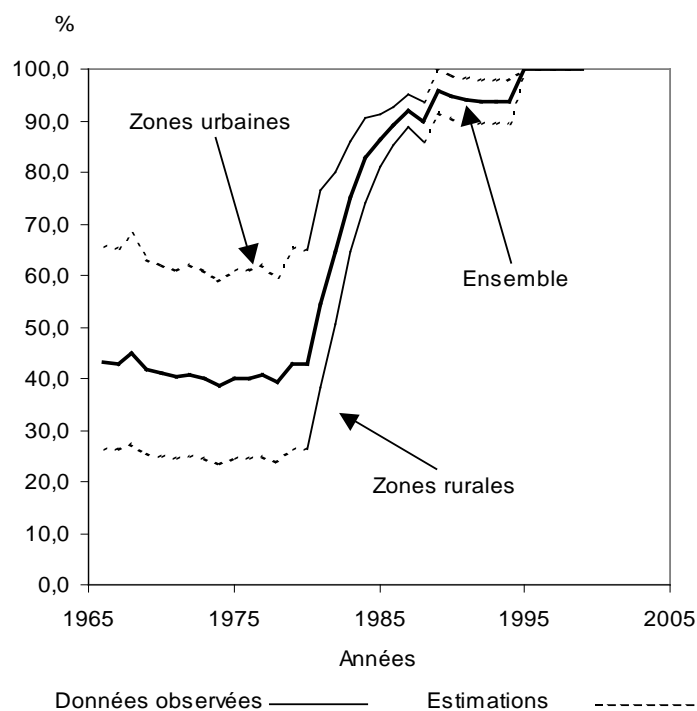


Figure 1. 1– Proportion des naissances enregistrées à l'état civil ayant eu lieu l'année de leur enregistrement¹³

Sources : état civil et estimations de l'auteur

Malgré une implantation des bureaux d'état civil incomplète sur l'ensemble du territoire, beaucoup d'éléments portent à croire que depuis les années 1980 les registres d'état civil couvrent la quasi-totalité des naissances. D'abord, nous l'avons vu, les déplacements des agents de l'état civil compensent le manque d'infrastructures. À cela s'ajoutent des explications conjoncturelles.

L'instauration d'un système de rationnement alimentaire, puis sa transformation en produits subventionnés, depuis le début des années 1980 (au départ, du fait de la guerre avec l'Irak) pousse les parents à enregistrer les naissances au plus vite, améliorant de fait les registres d'état civil. En effet, ce

¹³ Vous retrouverez en annexes les données des figures de l'ensemble de la thèse

Le système de rationnement fonctionne sur la base de coupons délivrés sur présentation de la carte d'identité. Comme la délivrance de la carte d'identité n'a lieu qu'au moment de l'enregistrement d'une nouvelle naissance, les familles ont intérêt à déclarer leurs naissances rapidement. Le boom des naissances enregistrées à l'état civil en 1980 confirme l'impact immédiat du rationnement alimentaire sur l'enregistrement des naissances (Figure 1.2). Remarquons que si le système de rationnement alimentaire a pu pousser les familles à déclarer de plus en plus leurs naissances, il a dû avoir un effet inverse sur l'enregistrement des décès, les familles ayant intérêt à ne pas les déclarer et garder la carte d'identité du défunt¹⁴.

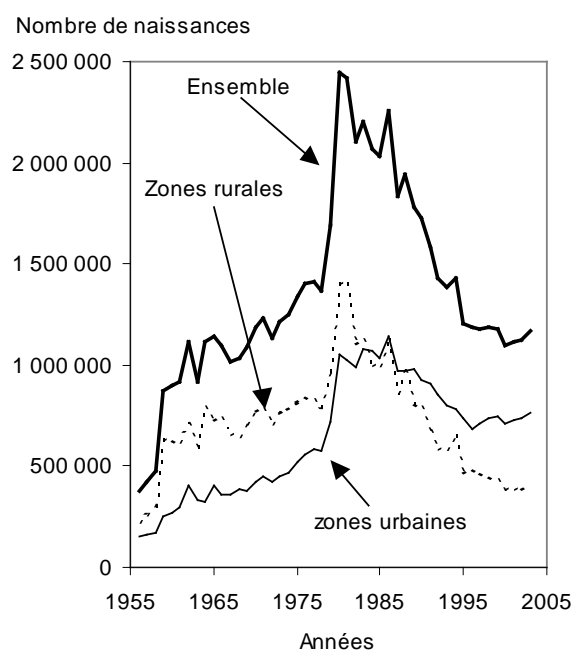


Figure 1. 2– Nombre de naissances enregistrées à l'état civil

Source : état civil

Mais si le rationnement alimentaire a eu un effet majeur à court terme, à long terme d'autres facteurs structurels ont joué. Nombre de services, comme les

¹⁴ En 1981, plus de 60% des décès enregistrés à l'état civil sont ceux de personnes décédées avant cette date (Zanjani et al, 2000). Cette proportion a fortement augmenté à la fin des années 1990, où plus de 80% des décès enregistrés étaient survenus avant l'année de leur enregistrement.

consultations médicales, l'inscription à l'école, ne sont accessibles que sur présentation de la carte d'identité de l'enfant ; comme les enfants sont de plus en plus suivis médicalement et scolarisés, cela aussi bien en ville qu'à la campagne, on peut supposer que les registres d'état civil sont de plus en plus complets.

B – Les recensements

Depuis 1956, tous les dix ans, un recensement général de la population et de l'habitat est réalisé en Iran¹⁵. Au total, six recensements ont été effectués, le dernier datant de 1996. En outre, en 1991, afin de mieux connaître les évolutions en cours, un dénombrement de la population et une enquête au 1/10^{ème} ont été entrepris.

Les deux premiers recensements généraux de la population (1956 et 1966) de l'Iran sont fortement entachés d'erreurs. En 1956, le recensement, qui traitait à la fois de questions démographiques et économiques, a été en réalité un « *double recensement* » (Ladier-Fouladi, 2003). L'étude des villages et du monde rural était alors l'objectif principal. Les erreurs du recensement de 1956 résultent à la fois de l'inexpérience des agents recenseurs et des concepteurs d'un questionnaire trop complexe. Mais aussi, la population avait mal perçu l'intérêt de cette opération. Celle-ci était vue comme un moyen pour le roi d'alors, Reza Shah, de prélever des taxes et d'enrôler les hommes pour le service militaire. Nombre d'Iraniens ont réagi en faisant de fausses déclarations. Le recensement de 1966 fut meilleur. Il ne portait que sur la population et l'habitat et, le questionnaire était plus simple.

¹⁵ Auparavant, des dénombrements de la population ont été réalisés dont l'objectif était de la collecte de l'impôt, l'enrollement des jeunes pour le service militaire, le dénombrement des adeptes de différentes religions et l'évaluation de leur fortune (Babaï Hemmati, 1976). Notons aussi qu'avant 1956 plusieurs recensements partiels avaient eu lieu. Entre 1852 et 1925, à Téhéran des dénombrements de l'habitat, des commerces et de la population ont été réalisés. Puis, entre 1939 et 1941, 35 villes ont été recensées partiellement. Pour de plus amples informations, voir Ladier-Fouladi (2003) et Pakdaman (1965).

Malgré ces changements, il a aussi été entaché d'erreurs. Lors de la collecte, des dizaines de villages et hameaux non répertoriés ont été découverts (Ladier-Fouladi, 2003), mettant, par ailleurs, davantage en question les résultats du recensement de 1956, lors duquel ces villages et hameaux n'avaient certainement pas été recensés.

Ce n'est qu'à partir de 1986 que des questions spécifiques sur la fécondité ont été introduites dans le questionnaire. C'est en effet lors de ce quatrième recensement, que pour la première fois, des questions sur le nombre total d'enfants nés et d'enfants survivants ont été posées aux femmes non célibataires âgées de 9 ans et plus et que le nombre de naissances survenues au cours des 12 derniers mois a été recensé. En 1991, ces questions ont été à nouveau posées lors d'une enquête au 1/10 réalisée parallèlement au dénombrement. Elles l'ont été à nouveau en 1996, lors de l'enquête Fécondité-Mortalité effectuée au 1/20 en même temps que le recensement. Cette dernière enquête contenait en plus des informations sur l'âge au premier mariage et l'âge à la première naissance.

Les données relatives à la fécondité issues des recensements n'ont jamais été publiées qu'à l'échelle nationale, sauf en 1986, où elles ont aussi été publiées à l'échelle de la région. Théoriquement il serait possible d'obtenir des résultats à une échelle plus fine (département ou canton), mais à un prix tout à fait prohibitif.

C – Les enquêtes socio-démographiques

Les enquêtes démographiques complètent les sources plus classiques que sont les recensements et l'état civil. Elles sont essentielles pour connaître les niveaux de fécondité, leur évolution et la fécondité différentielle.

En Iran, des enquêtes démographiques sont réalisées depuis 1950 (Amani, 1968). Effectuées à des échelles plus ou moins grandes, elles abordent des thèmes variés : nuptialité, fécondité, mortalité des enfants. La première enquête démographique, réalisée en 1950 par le département du développement de la santé (Ministère de la santé), dans 173 villages au sud ouest de Téhéran, incluait, entre autre, des questions sur le statut matrimonial, la fécondité, la mortalité infantile et le lieu de l'accouchement (Mashayekhi Mohammad B., et al., 1977). Même si elle a été entachée d'erreurs (problèmes de déclarations d'âge, d'omissions de femmes), elle a fourni des renseignements précieux sur la société iranienne (Henry, 1953). Mais la première grande enquête fut conduite en 1964, par le Département de démographie fraîchement créé de l'Institut d'études et de recherche en sciences sociales de l'université de Téhéran avec la collaboration d'un expert de l'ONU, dans quatre zones rurales du pays (Hashtroud, Kâzeroun, Shahsavar, actuel Tonkâbon, et Torbat-é Heydarieh) (Chasteland Jean-Claude et al., 1968). Cette enquête fut suivie un an plus tard (1965) par une autre du même type réalisée cette fois ci à Téhéran (Amani, 1973).

Depuis, les enquêtes se sont multipliées, toutes abordant plus ou moins directement le thème de la fécondité. Elles nous fournissent des estimations de la fécondité de différentes régions du pays, comme Shiraz (Paydarfar Ali A., 1977 ; Chasteland Jean Claude et al., 1997), Ispahan (Lieberman Samuel S., 1973) ou de catégories particulières de la population comme l'enquête réalisée fin 1955 auprès des employés de l'Iranian Oil Exploration and Producing Company qui permet de connaître le nombre d'enfants selon la religion, le niveau d'instruction et le type d'emploi des 18 739 employés (Windle Charles, et al., 1977).

Les enquêtes nationales n'ont été réalisées qu'à partir des années 1970. La première de ce genre est une enquête à passage répété, intitulée *Enquête sur la croissance de la population*, réalisée entre 1973 et 1976. Elle portait sur un échantillon de 100 000 personnes représentatif de l'ensemble du pays. Durant toute la durée de l'enquête, tous les six mois, les enquêteurs retournaient auprès des personnes interrogées la première fois et enregistraient les naissances, les

décès et les changements de résidence. Cette enquête a servi à l'élaboration de la première table de mortalité iranienne (ONU, 1984). Hormis la publication de cette table, les résultats de l'enquête ont été peu diffusés (Ladier-Fouladi, 2003). En 1977, une *enquête mondiale de fécondité* (EMF) a été réalisée. L'objectif était de connaître d'une part les niveaux et les évolutions de la fécondité, et d'autre part de réunir des informations sur les comportements reproducteurs des femmes iraniennes (CSI, 1986). Cette enquête fut réalisée auprès de 6056 ménages et de 4932 femmes. L'échantillon déterminé à partir du recensement de 1976 était représentatif de l'ensemble du pays. Du fait des événements politiques qui ont secoué le pays en 1978-1979, les résultats n'ont été publiés qu'au milieu des années 1980.

Après la Révolution islamique, la première enquête démographique nationale date de 1989. C'est une *enquête sur les connaissances, les aptitudes et les pratiques* (CAP) réalisée par le Ministère de la santé. Depuis, tous les trois ans et cela jusqu'en 1997, une enquête de ce type a été réalisée. Mais, pour montrer les effets très positifs et immédiats de la politique de planning familial de la République islamique, ces données sont réputées sous-estimer les niveaux de fécondité (Mehryar et al, 1996). D'autres organismes ont réalisé des enquêtes démographiques nationales. Le bureau central de l'état civil en a réalisé une en 1991 auprès des 52 348 femmes qui avaient déclaré une naissance cette année là. En 1998-99, le centre de statistique de l'Iran a réalisé une nouvelle *enquête nationale sur la croissance de la population*. Comme celle de 1973-1976, cette enquête était à passage répété, les enquêteurs retournant deux fois auprès des populations. L'échantillon comptait plus de 566000 individus. Près de dix ans plus tard, en 2000, une *enquête démographie et santé* (EDS) était réalisée en collaboration avec plusieurs ministères et organismes du pays¹⁶. Elle a porté sur un échantillon de plus de 111000 ménages tiré à partir du recensement de 1996, et

¹⁶ Le Ministère de la santé et de la formation médicale, le Centre de statistiques de l'Iran, l'Institut de recherche sur la planification et le développement, l'Organisation de l'état civil, différentes universités du pays, l'UNICEF et le FNUAP

donné des informations sur la fécondité de plus de 90000 femmes¹⁷. Enfin, la dernière enquête incluant des données sur la fécondité, intitulée *Enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages iraniens* fut réalisée en 2002 par le Centre de statistiques iranien en collaboration avec l'unité « Monde iranien » du CNRS. Elle porte sur un échantillon de 6960 ménages.

II – Mesurer la fécondité en Iran

Les données d'état civil longtemps restées déficientes ne permettent pas d'estimer correctement les taux de fécondité totale¹⁸. Les données de recensement peuvent certes donner une indication du niveau de fécondité du moment, par le nombre d'enfants nés vivants lors des douze mois qui le précédaient ; mais comme cette question n'a pas été posée à chaque fois, ces données ne permettent pas de connaître l'évolution de la fécondité du pays. Enfin, les enquêtes, réalisées à des intervalles irréguliers, ne fournissent la mesure directe du niveau de la fécondité qu'à certains moments.

Il est donc nécessaire d'avoir recours à des méthodes indirectes d'estimation de la fécondité pour en suivre son niveau dans le temps. Différentes méthodes existent. Je ne présenterai ici que celles qui permettent de retracer l'évolution de la fécondité depuis les années 1960. Deux méthodes d'estimation indirecte peuvent être utilisées. La première, développée par Marie Ladier-Fouladi (1996, 1999, 2003), est fondée sur les données d'état civil. L'autre estimation est une application de la « *own children method* », ou la méthode du *décompte des*

¹⁷ Notons que 23,6% des ménages urbains et 26,1% des ménages ruraux ne contenaient pas de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans (Mehryar, .

¹⁸Dans ce travail j'utiliserai le terme de taux de fécondité totale pour désigner ce que d'autre appelle indice synthétique de fécondité, ou indice conjoncturel de fécondité ou encore somme des naissances réduites. Cette terminologie fait mieux que les autres référence au cumul de taux de fécondité par âge en transversal (Vallin et al., 2001)

*enfants au foyer*¹⁹ (DEF) ; elle repose sur les données des recensements. La première méthode n'a été appliquée que pour l'ensemble du pays. Je l'utiliserai ici pour déterminer les niveaux de fécondité dans les zones urbaines et les zones rurales, en apportant au passage quelques modifications, notamment du fait de la mise à disposition de nouvelles données, ce qui conduira aussi à une ré-estimation de la fécondité au niveau de l'ensemble du pays. Finalement, comme ni la méthode de Marie Ladier, ni la méthode DEF ne permettent d'estimer la fécondité au niveau des cantons ruraux, j'appliquerai la méthode développée par Jawahar R. Rele au cas de l'Iran.

A – Estimation de la fécondité à partir des données d'état civil

Le nombre de naissances enregistrées chaque année à l'état civil correspond au nombre de cartes d'identité délivrées. Avant la Révolution islamique, à peine 40% des enfants étaient enregistrés avant leur premier anniversaire. Depuis les années 1980, le temps écoulé entre la naissance et l'enregistrement a eu tendance à se raccourcir et même depuis 1994 à devenir négligeable.

Pour estimer la fécondité à partir des données d'état civil, il faut donc procéder à plusieurs ajustements. Nous devons d'abord déterminer le nombre de naissances réellement survenues au cours de l'année de l'enregistrement. Ensuite, les naissances enregistrées tardivement (après le premier anniversaire de l'enfant) doivent être replacées dans les années où elles ont réellement eu lieu. Comme la durée exacte du report n'est pas connue sur toute la période, il faut l'estimer. Puis, comme des enfants peuvent être décédés avant que leur naissance ait été enregistrée à l'état civil, il faut en estimer le nombre, par le biais de quotients de

¹⁹ Terminologie employée par Guy Desplanques (1993) pour nommer cette méthode plus connue sous le nom de « *own children method* ». La traduction « *mère-progéniture* » adoptée pour la version française du le manuel X de l'ONU (1984) manque d'élégance.

mortalité, et les ajouter aux naissances enregistrées. Au terme de ces différentes étapes, on obtient une estimation du nombre de naissances réellement survenues chaque année. Cependant, comme les naissances enregistrées à l'état civil ne sont pas réparties en fonction de l'âge de la mère, il faut aussi estimer cette répartition avant de pouvoir calculer les taux de fécondité par âge. J'utiliserai pour ce faire les taux de fécondité observés en Iran lors d'enquêtes nationales.

1) Ajustement des naissances enregistrées à l'état civil

(i) Redistribution annuelle des naissances enregistrées

Pour replacer les naissances enregistrées tardivement dans les années où elles ont réellement eu lieu, il est nécessaire de connaître d'abord leur nombre et la durée du report.

Au niveau national

Au niveau national, on le sait (précédente section), la proportion de naissances reportées est connue pour la période 1966-1991. Avant cette période, j'ai supposé que ces proportions avaient été les mêmes que celle observée en 1966. Entre 1991 et 1994, j'ai supposé aussi que la proportion de naissances enregistrées tardivement avait été la même que celle observée en 1991. Puis à partir de 1994, j'ai supposé que l'ensemble des naissances survenues au cours de l'année était enregistré durant celle-ci. Plusieurs raisons à cela. D'abord, en 1993 un décret gouvernemental obligea tous les Iraniens à renouveler leur acte de naissance avant le 21 juin 1994. Puis, comme souligné plus haut, le rationnement alimentaire, maintenu après la guerre du fait de la crise économique et de la forte inflation, et l'accès aux services médicaux et aux écoles aux seuls détenteurs

d'une carte d'identité ont poussé les Iraniens à déclarer l'ensemble de leurs naissances sans délai à l'état civil.

Concernant les durées des reports, les informations ne sont disponibles que pour les années 1966-1976, 1984 et 1986-1988 ; et elles ne sont pas directement comparables entre elles. De 1966 à 1976, les naissances enregistrées tardivement sont réparties année par année jusqu'au 5^{ème} anniversaire de l'enfant. Puis les naissances enregistrées au-delà de cet âge sont rassemblées dans le groupe des 5 ans et plus. Pour 1984 et 1986-1988, les années de report ont été regroupées : 1-4 ans, 5-9 ans et 10 ans et plus.

La plupart des déclarations tardives portent sur les enfants de moins de 5 ans (Tableau 1.2). Dans les années 1966-1976, 94% des déclarations tardives avaient été faites entre un et quatre ans après la naissance. Dans la deuxième moitié des années 1980, cette proportion est tombée en dessous de 90%. Cette évolution ne reflète pas pour autant une détérioration de l'enregistrement des naissances à l'état civil, puisque par ailleurs, depuis les années 1980, les enfants sont massivement déclarés à l'état civil durant leur première année de vie. L'élévation du report d'enfants enregistrés après plus de 5 ans, reflète plutôt la pérennité de comportements marginaux anciens. Il est fort probable, en effet, que dans la deuxième moitié des années 1980, les personnes qui ne déclaraient toujours pas à l'état civil leurs enfants avant l'âge de 5 ans, étaient celles qui les ont toujours déclaré très tardivement. Ces comportements traduisent d'ailleurs la faible intégration socio-culturelle de certaines populations dont les enfants n'accèdent ni aux soins de santé et ni à l'école. Ceci est confirmé par l'examen des variations géographiques de l'enregistrement à l'état civil. Ce n'est, en effet, pas un hasard si c'est la région du Sistan va Baloutchestan, où plus de 36% des enfants sont enregistrés après leur première année de vie, qui a le plus mauvais taux d'enregistrement. Cette région, nous le verrons par la suite, est à part en Iran, tant du point de vue socio-économique (sa population est *en retard* sur le reste du pays) que géographique (cette région est caractérisée par un isolement important) et ethnique (les Baloutches sont reliés avec ceux de cette ethnie Afghanistan et au Pakistan, eux-mêmes en retard sur le plan socio-économique dans leurs pays).

TABLEAU 1. 2 – REPARTITION DES NAISSANCES ENREGISTREES A L'ETAT-CIVIL
SELON LES DUREES DU REPORT A L'ENREGISTREMENT (1966-1988)

	1966	1971	1976	1984	1986	1988
1-4 ans	94,1	93,6	93,8	83,9	85,1	88,1
5 ans et plus	5,9	6,4	6,2	16,1	14,9	11,9
Sources : 1966-1976 : Khosrovi (1995) ; 1984 : Ladier-Fouladi (1996) ; 1986-1988 : état civil						

Le détail année par année de la durée du report de l'enregistrement des naissances complète le tableau 1.2. Plus de la moitié des naissances enregistrées tardivement sont en fait enregistrées lorsque l'enfant a un an (Tableau 1.3). Il y a donc une répartition inégale des naissances enregistrées tardivement au sein des groupes de durées dégagées dans le tableau 1.2. Il conviendra d'en tenir compte dans l'ajustement des naissances.

TABLEAU 1. 3 – REPARTITION DES NAISSANCES ENREGISTREES A L'ETAT-CIVIL
SELON LA DUREE DE REPORT A L'ENREGISTREMENT (1966-1976)

Durée du report	1966	1971	1976
1 an	53,5	52,6	52,6
2 ans	17,2	17,3	17,3
3 ans	12,6	12,4	12,4
4 ans	10,4	11,3	11,4
5 ans	4,3	4,6	4,6
6 ans et plus	1,3	1,8	1,6
Sources : Khosrovi (1995)			

Autant l'estimation des proportions de naissances enregistrées tardivement ne pose aucun problème apparent, autant celle des durées du report de l'enregistrement peut donner lieu à différents scénarii. J'en ai retenu trois.

Lors de la première estimation de ce type en Iran, l'auteur n'avait pas à sa disposition les âges exacts des enfants au moment de leur enregistrement à l'état civil (Ladier-Fouladi, 1996). Seuls les groupes d'âges à l'enregistrement étaient connus pour 1984 et 1987. Comme entre ces deux dates les durées du report à

l'enregistrement étaient quasi-similaires, l'auteur avait supposé qu'elles étaient restées constantes et avait appliqué leur moyenne sur l'ensemble de la période, de 1966 à 1994 (Figure 1.3.A). Enfin, comme la répartition au sein des groupes d'âges à l'enregistrement n'était pas non plus encore disponible, il était supposé que les naissances enregistrées tardivement se répartissaient de façon égale à chaque âge au sein d'un même groupe d'âge (Figures 1.4.A1 et 1.4.B1). Ce sera la première hypothèse de l'estimation de la durée du report de l'enregistrement des naissances.

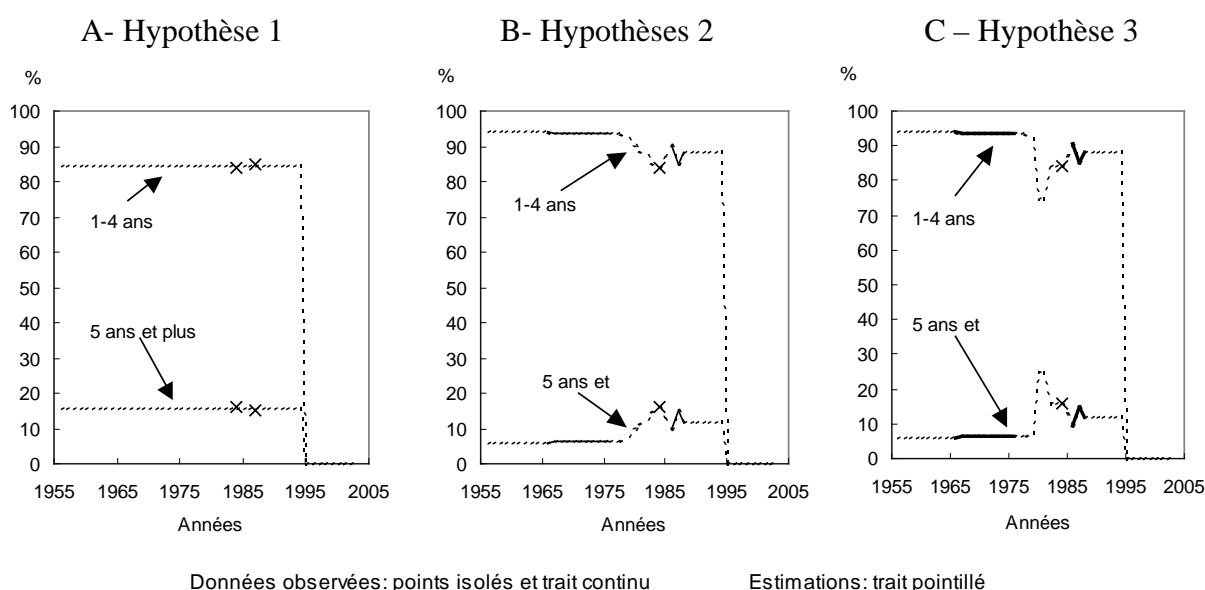


Figure 1. 3 – Trois hypothèses de répartition des naissances enregistrées tardivement à l'état civil par groupes de durées de report

Sources : 1966-1976 : Khosrovi (1995) ; 1984 : Ladier-Fouladi (1996) ; 1986-1988 : état civil ; estimations de l'auteur

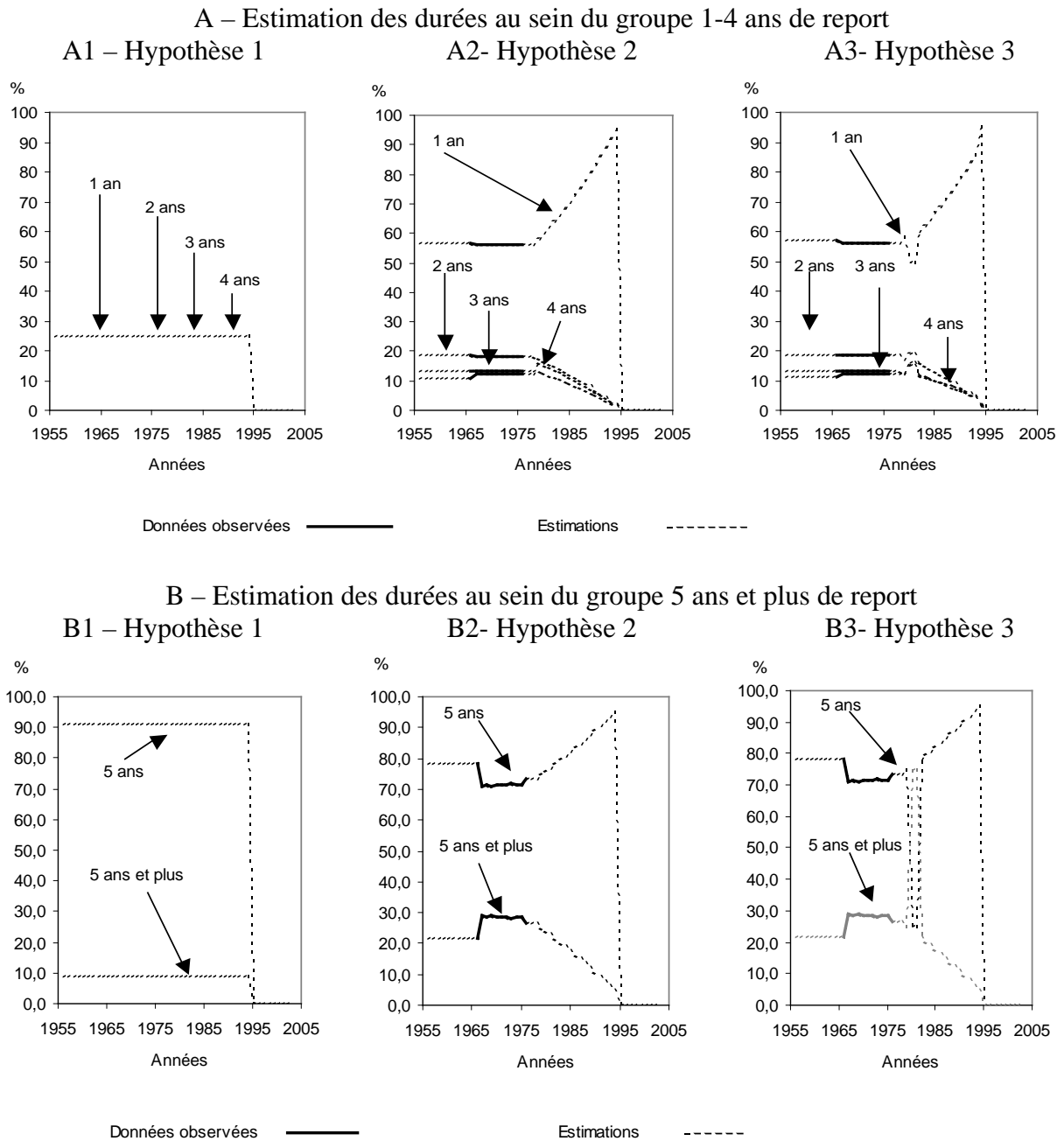


Figure 1. 4 – Trois hypothèses de répartition des naissances enregistrées tardivement à l'état civil au sein des groupes de durées de report

Sources : 1966-1976 : Khosrovi (1995) ; 1984 : Ladier-Fouladi (1996) ; 1986-1988 : état civil ; estimations de l'auteur

Les nouvelles données disponibles, qui ne couvrent que la période 1966-1976, nous renseignent sur deux points : 1) la répartition des naissances enregistrées tardivement n'est pas la même dans les années 1980 que dans les années 1966-1976 ; 2) les naissances enregistrées tardivement ne sont pas réparties de façon égale au sein de chaque groupe d'âge, mais plus fortement à 1 an pour le groupe 1-4 ans et à 5 ans pour le groupe 5 ans et plus.

La deuxième hypothèse tient compte des répartitions des naissances enregistrées tardivement selon le groupe d'âge à l'enregistrement entre 1966 et 1976, 1984 puis 1986-1988 (Figure 1.3.B). Pour cette hypothèse, j'ai supposé qu'avant 1966 et qu'après 1988, la répartition des naissances enregistrées tardivement était restée stable ; qu'entre 1977 et 1984, l'évolution de ces répartitions avait été linéaire. Par ailleurs, les répartitions des naissances à 1 an, 2 ans, 3 ans, etc. ont évolué dans le temps. J'ai supposé qu'au sein des groupes d'âge, l'enregistrement s'était amélioré depuis 1976, de sorte qu'en 1993, 95% des naissances enregistrées à 1-4 ans avaient eu lieu à 1 an, et 95% de celles enregistrées à 5 ans et plus avaient eu lieu à 5 ans exactement (Figures 1.4.A3 et 1.4.B3). En ce qui concerne les naissances enregistrées au delà du cinquième anniversaire, faute de données, j'ai supposé qu'elles se répartissaient de façon homogène jusqu'au dixième anniversaire.

Enfin, le dernier scénario reprend en partie l'hypothèse 2. J'ai seulement changé les hypothèses pour les années 1980-1981. Ces années là, l'état civil a enregistré un nombre beaucoup plus important de naissances. Ce boom de naissances semble être le résultat d'un plus grand nombre de déclarations tardives, les parents entreprenant les démarches auprès de l'état civil afin d'obtenir des coupons de rationnement. Il semble alors erroné d'émettre l'hypothèse d'amélioration de l'enregistrement des naissances pour ces deux années. Ainsi, j'ai supposé que $\frac{1}{4}$ des naissances enregistrées en 1980 et 1981 étaient celles d'enfants nés 5 à 10 ans plus tôt (Figure 1.3.C) ; et, au sein des groupes de durées de report, que l'enregistrement préférentiel à 1 an était moins important et que les naissances enregistrées après le quatrième anniversaire se répartissaient de façon homogène jusqu'au dixième anniversaire (Figure 1.4.A3 et 1.4.B3).

Les naissances ajustées selon les différentes hypothèses émises sur la durée du report de la déclaration à l'état civil sont représentées à la figure 1.5. Sur l'ensemble de la période, le nombre de naissances calculées à partir de la première hypothèse reste proche des deux autres. La deuxième hypothèse se détache le plus de la première en 1979 et 1980, avec respectivement 17% et 12% de naissances en plus. Ce qui représente un surplus de plus de 196000 naissances en 1980 et de plus de 250000 naissances en 1979. Ce nombre plus élevé de naissances est une conséquence directe du boom des naissances enregistrées à l'état civil en 1980. Cette élévation, s'observe donc pour 1980, mais aussi 1979, car selon l'hypothèse deux, plus de 50% des naissances enregistrées en 1980 étaient celles d'enfants nés un an plus tôt. La première hypothèse, qui supposait une répartition homogène de l'enregistrement au sein des groupes d'âge, a eu tendance à rendre moins important le nombre de naissances survenues en 1979. Ainsi, l'hypothèse de la durée du report des naissances enregistrées tardivement à l'état civil a un effet important sur le reclassement annuel des naissances.

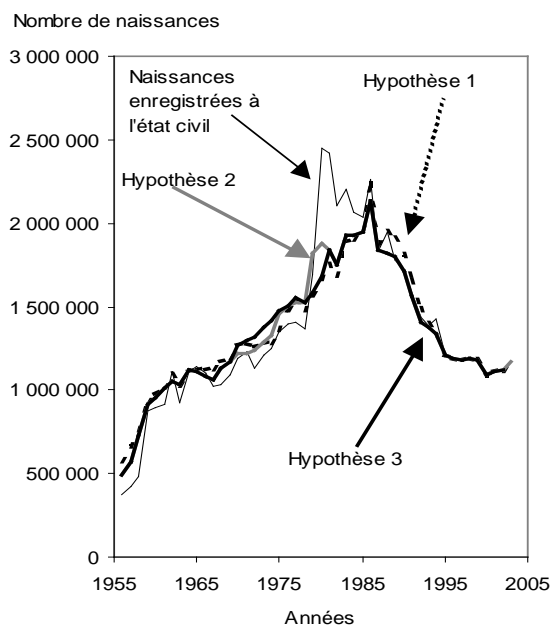


Figure 1. 5 – Ajustement des naissances enregistrées à l'état civil selon trois hypothèses

Sources : état civil et estimations de l'auteur

La troisième hypothèse, quant à elle, importe moins de naissances à la deuxième moitié des années 1970 et plus au début de cette décennie. L'évolution des naissances obtenues comporte une augmentation linéaire jusqu'en 1986, avec toutefois une légère baisse en 1977 et en 1982. On n'observe pas ici de boom des naissances en 1979-1980 du fait de l'hypothèse d'un enregistrement plus important de naissances survenues les années précédentes. Cette tendance me semble être la plus proche de la réalité car les différences de calendrier d'une année sur l'autre ont été prises en compte.

Dans les zones urbaines et rurales du pays

En ce qui concerne l'ajustement des naissances dans les zones urbaines et les zones rurales du pays j'ai procédé de la même façon. Dans un premier temps, j'ai dû estimer la répartition des naissances enregistrées l'année de leur survenue. Les données disponibles ne donnaient cette information que de 1980 à 1988. J'ai supposé que dans les deux milieux de résidence, les proportions de naissances déclarées durant la première année de vie de l'enfant avaient évolué de la même façon que dans l'ensemble du pays. Les estimations ont été présentées dans la Figure 1 de ce chapitre. Enfin, ne connaissant pas la répartition des naissances enregistrées tardivement, j'ai appliqué les mêmes que celle de l'ensemble du pays.

Si en milieu urbain les naissances reclassées sont relativement proches de celles déclarées à l'état civil, en milieu rural, elles sont très différentes (Figure 1.6). Cela tient au fait qu'en ville l'enregistrement des naissances à l'état civil a toujours été meilleur qu'en milieu rural. En 1980, 65,1% des naissances enregistrées dans les zones urbaines avaient réellement eu lieu au cours de l'année, alors qu'en milieu rural, cette proportion n'était que de 26,2%.

Dans les villes, le nombre de naissances reclassées n'a cessé d'augmenter jusqu'en 1986 date à laquelle il a commencé à diminuer. La deuxième hypothèse révèle, comme au niveau national, un boom des naissances en 1979. Ce gonflement soudain du nombre des naissances semble fictif. En effet, l'hypothèse

trois, qui prend en compte un enregistrement plus important des naissances tardives, ne montre pas de hausse du nombre de naissances cette année là.

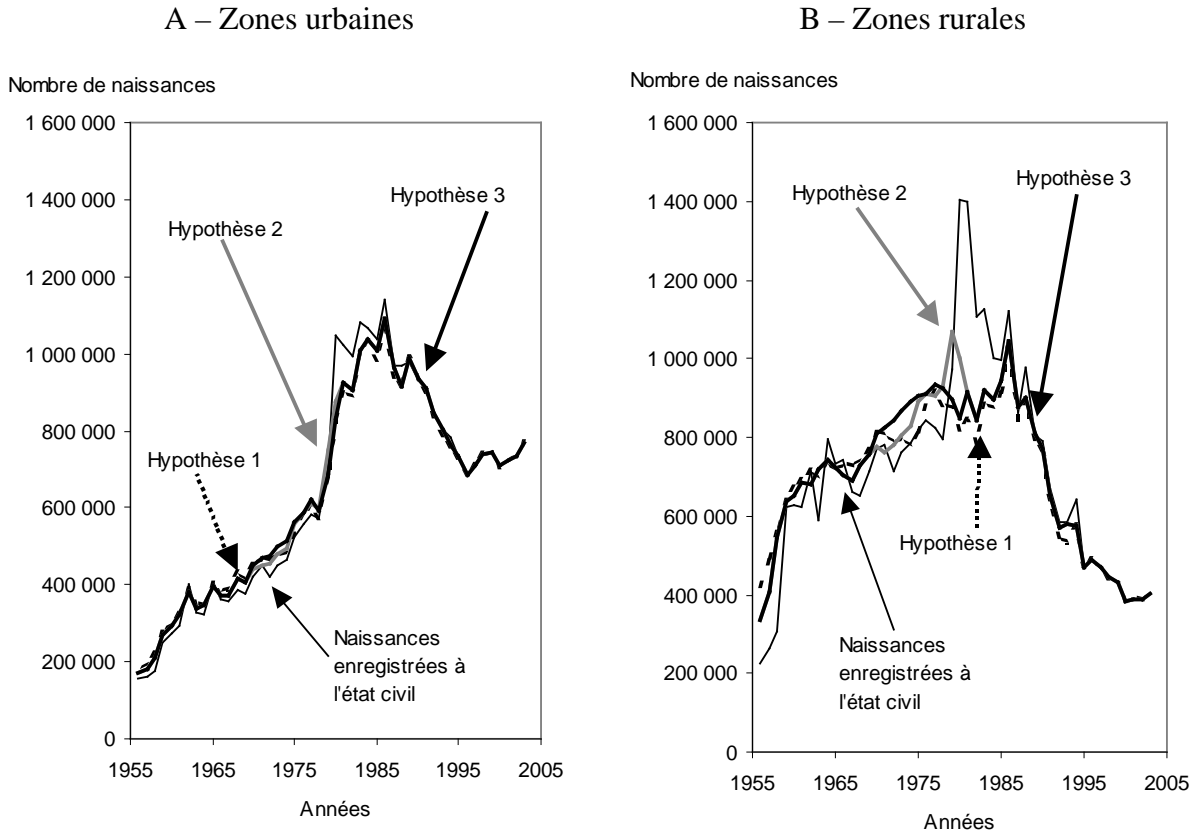


Figure 1. 6 – Ajustement des naissances enregistrées à l'état civil dans les zones urbaines et rurales selon les trois hypothèses

Sources : état civil et estimations de l'auteur

En milieu rural, le nombre de naissances reclassées a aussi augmenté depuis 1956. Avec les deux premières hypothèses, on observe une plus forte augmentation des naissances durant les années 1979-1981, après une baisse en 1978. Mais, contrairement à ce que l'on constate en ville, la troisième hypothèse laisse apparaître une augmentation du nombre des naissances à cette période, bien que sur une durée plus courte (seulement pour 1981). Enfin, une nouvelle hausse

du nombre de naissances est observée en 1986, immédiatement suivie par une très forte baisse, plus forte que celle observée en milieu urbain.

(ii) *Estimations des niveaux de mortalité infanto-juvénile*

Au niveau national

Il faut corriger les résultats précédents pour tenir compte des enfants décédés avant d'être déclarés à l'état civil. Pour ce faire, nous devons évaluer les niveaux de mortalité des enfants. Comme pour la fécondité et pour les mêmes raisons d'exhaustivité et de fiabilité des données, j'aurai recours à des méthodes d'estimations indirectes. L'enregistrement des décès à l'état civil semble effectivement très incomplet : en 1976, 63,2% des décès enregistrés avaient eu lieu avant cette année là, en 1981, c'était encore le cas de 57,2% des décès enregistrés (Zanjani et al., 2000). Enfin, les récentes estimations de la mortalité, effectuées en appliquant la méthode de Brass, publiées par le Centre de statistique de l'Iran semblent sous-estimer les niveaux de mortalité (CSI, 2003). À titre d'exemple, selon cette estimation, le taux de mortalité infantile de la période 1973-1976 aurait été de 104‰, alors que pour la même période, *l'enquête sur l'accroissement de la population de 1973-76*, dont les résultats peuvent être jugés fiables et servir de référence au niveau de la mortalité de la période, avait estimé le taux de mortalité infantile à 125‰ (ONU, 1984). D'autres estimations de la mortalité ont été effectuées en Iran, mais les méthodes employées ne sont ni mentionnées ni explicitées et les résultats ne retracent pas l'évolution de la mortalité sur une longue période (Mizaie, 1998).

Les estimations de la mortalité utilisées ici ont été réalisées à partir des renseignements sur les enfants vivants et survivants fournis par différentes enquêtes et recensements (1977, 1986, 1991, 1996, 1998-99 et 2002)²⁰. Les probabilités de décès des enfants sont alors calculées à partir de la proportion

²⁰ Ces enquêtes ont été présentées dans la première partie de ce chapitre.

d'enfants décédés déclarés par les femmes en appliquant un facteur correcteur. On considère dans ce type de méthode que le risque de décès de l'enfant dépend principalement de son âge et non du rang de naissance ou même de l'âge de la mère²¹. Enfin, une hypothèse lourde est faite : les niveaux de la fécondité et de la mortalité doivent être restés stables sur la période qui précède les enquêtes. Sinon, les quotients de parité, qui servent d'intermédiaire dans le calcul du facteur correcteur, ne représentent pas un bon indicateur de la répartition des naissances dans le temps.

Établie par William Brass la méthode a été ensuite améliorée par d'autres auteurs. J'utilise ici la méthode de Trussel où les paramètres de détermination du facteur correcteur sont basés sur un plus grand nombre de cas. Puis, afin d'échapper à l'hypothèse de stabilité de la fécondité et de la mortalité, j'utiliserai aussi une autre méthode qui intègre l'évolution de la fécondité dans le calcul du facteur correcteur. Cela présente un grand avantage pour l'Iran où, nous le savons, une forte baisse de la fécondité a eu lieu. Le calcul des parités des femmes est alors fait en comparant le nombre d'enfants nés vivants au sein d'une même génération de femmes lors de deux enquêtes.

La méthode de Trussel nous permet d'estimer la probabilité de décéder des enfants avant 1, 2, 3, 5, 10, 15 et 20 ans. L'autre méthode que j'appellerai *méthode des comparaisons* permet de calculer les probabilités de décéder de la naissance à 2, 3, 5 et 10 ans. Pour chaque quotient de mortalité ainsi déterminé, une année de référence est calculée. Quand la proportion d'enfants décédés des femmes âgées de 45-49 ans est transformée en probabilité de décès jusqu'à 20 ans, en appliquant un facteur de correction, il est évident que cette proportion ne s'applique pas à l'année de l'enquête, mais à une époque plus éloignée. Ces années de référence sont déterminées en tenant compte de la répartition des naissances dans le temps, autrement dit, des quotients de parité.

Avant de présenter les résultats des estimations, on doit s'interroger sur la fiabilité des données fournies dans les enquêtes. Pour cela, le nombre moyen

²¹ Pour plus d'informations, voir le manuel X de l'ONU (1984), pages 73-97.

d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants décédés des femmes de différentes générations à différents âges ont été calculés à partir des différentes enquêtes mises à ma disposition. Il est important de souligner ici que les générations sont fictives, parfois approximatives, les enquêtes n'ayant pas toutes été réalisées à des intervalles de 5 ou 10 ans²². Quoiqu'il en soit, cette comparaison donne un aperçu intéressant de la qualité des données utilisées.

D'une manière générale, le nombre de naissances vivantes semble avoir été déclaré correctement (Figure 1.7A). Seules les femmes les plus âgées ont rapporté avoir eu un nombre moyen d'enfants inférieur en 1986 par rapport à 1976 et en 1996 par rapport à 1986. Hormis ces cas-ci, la parité des femmes iraniennes a augmenté d'une enquête à l'autre.

Par contre, le nombre moyen d'enfant décédés ne progresse pas toujours d'une année sur l'autre (Figure 1.8B). En 1991 et en 2002, le nombre moyen d'enfants décédés déclaré par les femmes est inférieur à celui qui était observé pour les mêmes générations cinq ans plus tôt. En 1991, l'anomalie est plus importante et systématique à tous les âges. Ces erreurs de déclaration se répercutent sur les estimations des niveaux de mortalité et il faut en tenir compte. En effet, les niveaux de mortalité calculés à partir des enquêtes de 1991 et 2002 peuvent être sous-estimés.

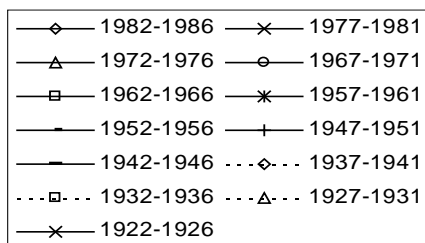
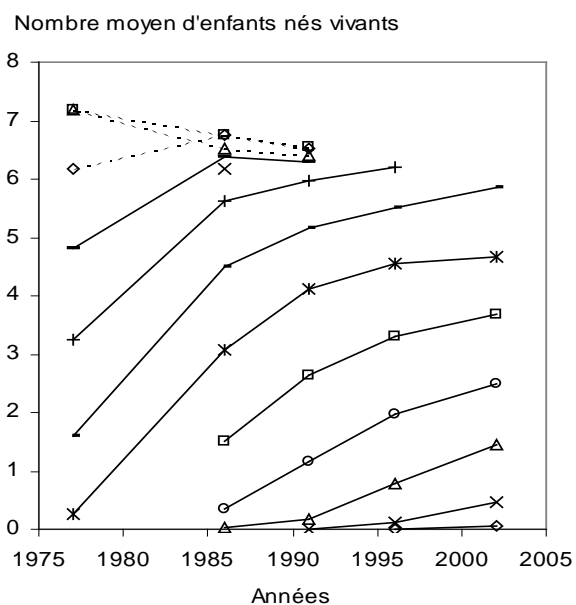
Les probabilités de décès aux différents âges et les années de référence calculées par la méthode de Trussel sont présentées au tableau 1.4. Celles calculées à partir de la méthode des comparaisons sont présentées dans le tableau 1.5.

Les probabilités de décéder calculées par les deux méthodes révèlent une baisse de la mortalité depuis les années 1960. Ce recul a été plus important les années 1970 et 1980. Il semble en effet que depuis les années 1980 la baisse de la mortalité se soit ralentie. En 1991, les niveaux de mortalité sont plus faibles qu'en 1996. Ceci n'est pas dû à une nouvelle élévation du niveau de la mortalité en Iran sur cette période, mais à la plus faible déclaration du nombre d'enfants décédés

²² Seules les enquêtes réalisées en 1977, 1986, 1991, 1996 et 2002 sont utilisées ici.

par les femmes enquêtées. Cette sous-déclaration est visible dans les deux types estimations.

A) Nombre moyen d'enfants nés vivants par générations de femmes



B) Nombre moyen d'enfants décédés par générations de femmes

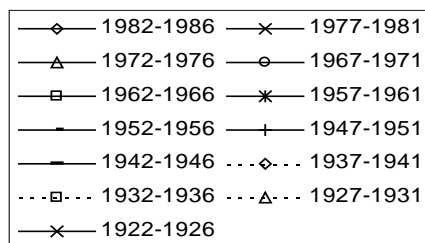
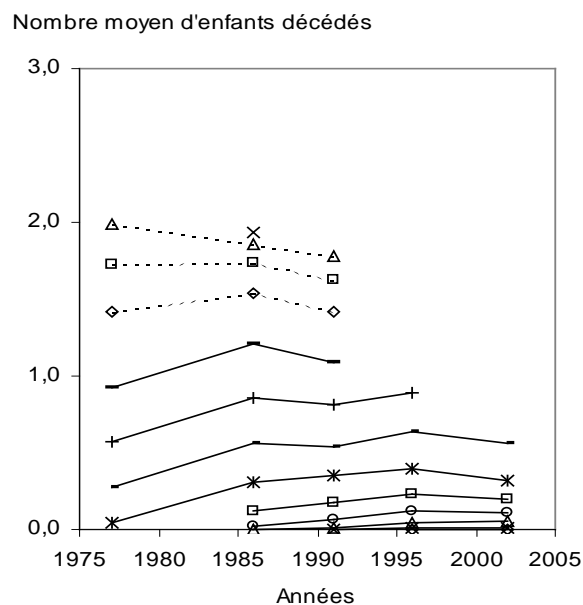


Figure 1. 7 – Nombre moyen d'enfants nés vivants et nombre moyen d'enfants décédés par générations de femmes

Sources : enquêtes IFS 1977, recensement 1986, enquête du CSI de 1991 et 1996 et ECSEMI2002

TABLEAU 1. 4 – ESTIMATIONS DES PROBABILITES DE DECES DEPUIS LA NAISSANCE
ET LEURS ANNEES DE REFERENCE (METHODE DE TRUSSEL)

x	1977		1986		1991		1996		1998-99		2002	
	xq ₀	Année de référence	xq ₀	Année de référence	xq ₀	Année de référence	xq ₀	Année de référence	xq ₀	Année de référence	xq ₀	Année de référence
1	164,2	1976,0	67,4	1984,7	61,0	1989,9	65,4	1995,0	45,1	1997,4	39,2	2000,8
2	174,8	1974,6	82,6	1983,3	64,1	1988,7	67,1	1993,9	46,2	1996,4	32,7	1999,9
3	174,9	1972,6	99,6	1981,5	68,1	1986,9	62,0	1992,2	52,8	1994,8	39,9	1998,6
5	193,5	1970,3	125,9	1979,4	87,2	1984,8	72,0	1990,1	63,2	1992,9	44,9	1997,0
10	234,6	1967,7	158,3	1977,1	109,0	1982,4	92,0	1987,8	75,8	1990,7	59,4	1995,3
15	241,2	1964,9	193,7	1974,6	140,4	1979,8	118,8	1985,3	95,3	1988,2	73,9	1993,1
20	276,8	1962,0	230,4	1971,7	176,5	1976,8	147,7	1982,3	119,3	1985,2	102,3	1990,1

Sources : estimations de l'auteur

TABLEAU 1. 5 – ESTIMATIONS DES PROBABILITES DE DECES DEPUIS LA NAISSANCE
ET LEURS ANNEES DE REFERENCE (METHODE DES COMPARAISONS)

Ages	1977-1986		1986-1991		1991-1996		1996-1998/99		1998/99-2002	
	xq ₀	Années de référence	xq ₀	Année de référence	xq ₀	Année de référence	xq ₀	Année de référence	xq ₀	Année de référence
2	-	-	56,4	1987,9	60,6	1993,2	44,7	1997,9	29,1	2000,2
3	98,4	1981,5	64,5	1986,1	57,5	1991,0	51,7	1997,0	36,4	1999,0
5	123,5	1979,1	83,9	1983,9	67,0	1988,3	62,4	1996,0	40,5	1997,1
10	155,3	1976,6	104,7	1981,1	86,0	1985,5	74,9	1994,8	53,7	1995,2

Sources : estimations de l'auteur

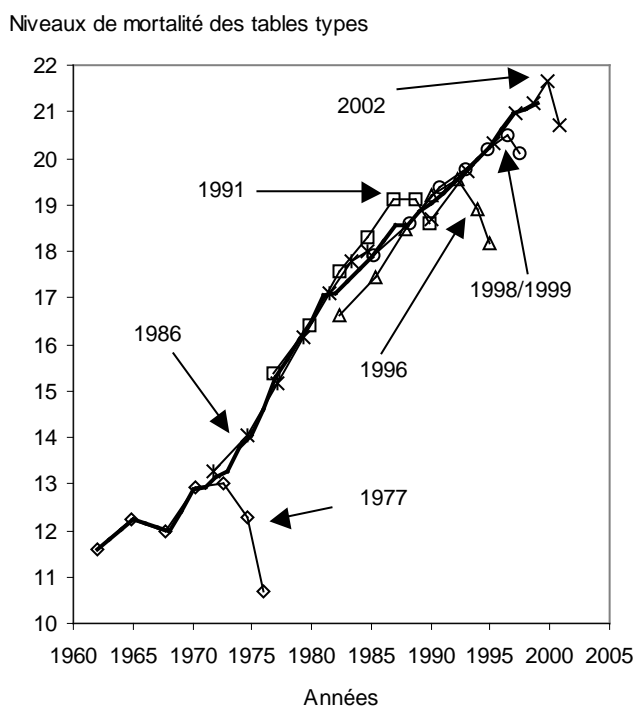
À partir de ces résultats, on peut estimer les probabilités de décéder aux différents âges sur l'ensemble de la période d'observation. Pour cela, il suffit de connaître les niveaux de mortalité associés aux probabilités de décès estimées. Dans le cas de l'Iran, j'ai eu recours aux tables types de mortalité de Coale et Demeny²³. Le modèle Ouest m'a semblé le plus approprié.

La méthode de Trussel permet de connaître les niveaux de mortalité de 1962 à 2000. On observe (Figure 1.8A) une sous-estimation systématique des niveaux de mortalité les deux années les plus proches des enquêtes. En effet, une surmortalité s'observe lorsque les niveaux ont été calculés à partir des taux de

²³ Les tables types de Coale et Demeny (ou tables de Princeton) sont calculées à partir de 326 tables de mortalité. Elles sont décomposées en quatre modèles régionaux. Le modèle Nord a été établi à partir des tables de mortalité de la Suède, l'Islande et la Norvège ; le modèle Sud à partir des celles de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie du Sud ; le modèle Est à partir de celles de l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie du Nord et du Centre, la Pologne et la Tchécoslovaquie ; enfin, le modèle Ouest est un modèle moyen basé sur les tables d'autres pays dont les déviations du schéma de mortalité ne sont pas systématiques (Coale et al., 1966).

mortalité infantile et des probabilités de décès avant deux ans. En général, la probabilité de décès des femmes les plus jeunes sont souvent supérieures. Les niveaux de mortalité estimés à partir des taux de mortalité infantile sont plus élevés. Il est alors recommandé de ne pas les utiliser (ONU , 1984).

A) La méthode de Trussel



B) Méthode des comparaisons entre deux enquêtes

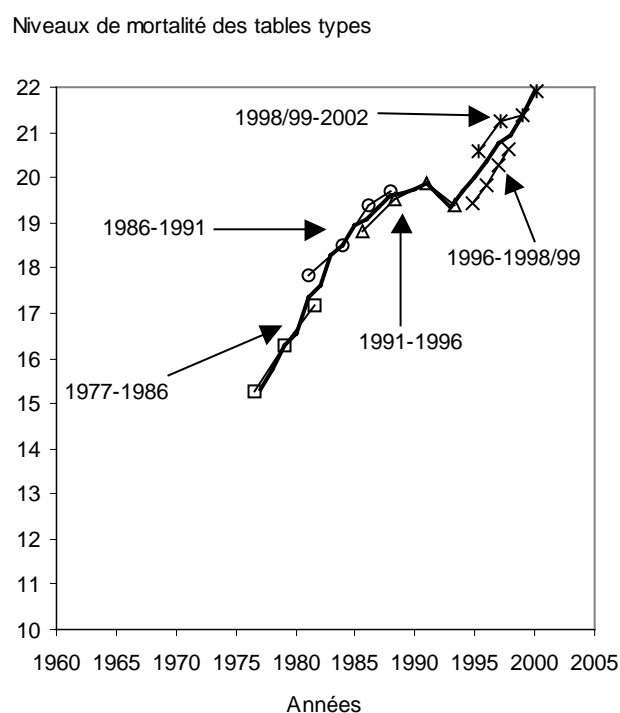


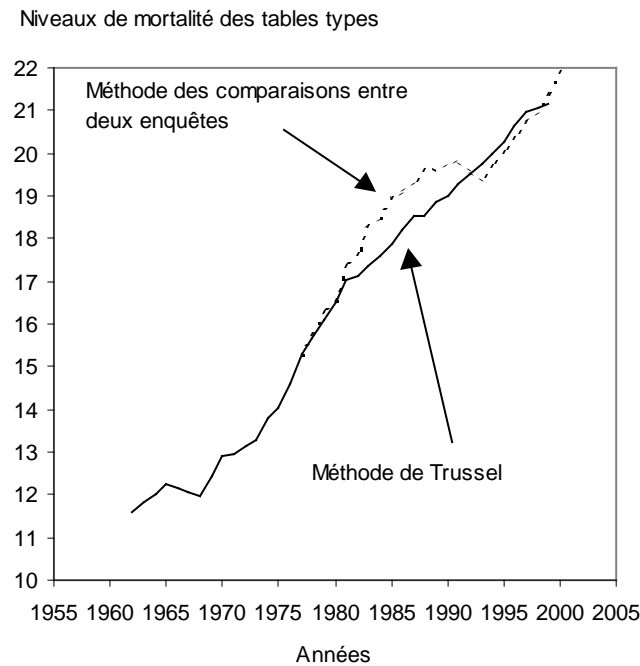
Figure 1. 8 – Niveaux de mortalité des tables types Ouest concordant aux estimations de mortalité basées sur la méthode de Trussel et la méthode des comparaisons entre deux enquêtes

Sources : estimations de l'auteur

La méthode des comparaisons permet de connaître les niveaux de mortalité de 1977 à 2000 (Figure 1.8B). Avec cette méthode, l'évolution de la mortalité est moins linéaire et on n'observe pas de surmortalité à certains âges, comme avec la méthode de Trussel.

Parfois à partir des différentes enquêtes disponibles, plusieurs niveaux de mortalité pouvaient être observés pour une même année. J'ai alors calculé la moyenne des niveaux obtenus. On obtient ainsi une courbe lissée. Celle-ci est représentée en gras sur les figures 1.8A et 1.8B.

Les niveaux de mortalité calculés à partir des deux méthodes d'estimation de la mortalité sont relativement proches (Figure 1.9). Elles révèlent toutes les deux un recul important de la mortalité. Toutefois des différences apparaissent pour les années 1980 ; elles sont les plus importantes à partir du milieu des années 1980. Ces différences sont à mettre en relation avec la très forte baisse de la fécondité observée en Iran à cette époque. En effet, la baisse spectaculaire de la fécondité des années 1980 conduit à une estimation plus élevée de la mortalité quand on a recours à la méthode de Trussel. D'où l'intérêt d'utiliser la méthode des comparaisons entre deux enquêtes dans le cas de l'Iran. J'utiliserai alors dans la suite de ce travail, les résultats de cette méthode. Mais, comme la méthode des comparaisons ne fournit des niveaux de mortalité qu'à partir de 1977, j'appliquerai pour les années antérieures les niveaux obtenus par la méthode de Trussel.



Sources : estimations de l'auteur

Figure 1. 9 – Comparaison des niveaux de mortalité des tables types Ouest concordant aux estimations de mortalité basées sur la méthode de Trussel et la méthode de comparaison entre deux enquêtes (courbes moyennes)

Sources : estimations de l'auteur

Pour comparer les niveaux de mortalité avec ceux publiés en Iran, utilisons les taux de mortalité infantile, au lieu de convertir en niveaux de mortalité les probabilités de décéder publiées. Ces derniers sont calculés à partir des niveaux de mortalité qui viennent d'être déterminés.

Les niveaux de mortalité récemment publiés par le Centre de statistiques de l'Iran sont inférieurs à mes estimations dans les années 1970 et supérieurs dans les années 1980 et 1990 (Figure 1.10). Les estimations de Mohammad Mirzaie (1998) sont quant à elles relativement proches des résultats obtenus par la méthode de Trussel. Il semblerait que l'auteur ait appliqué cette méthode.

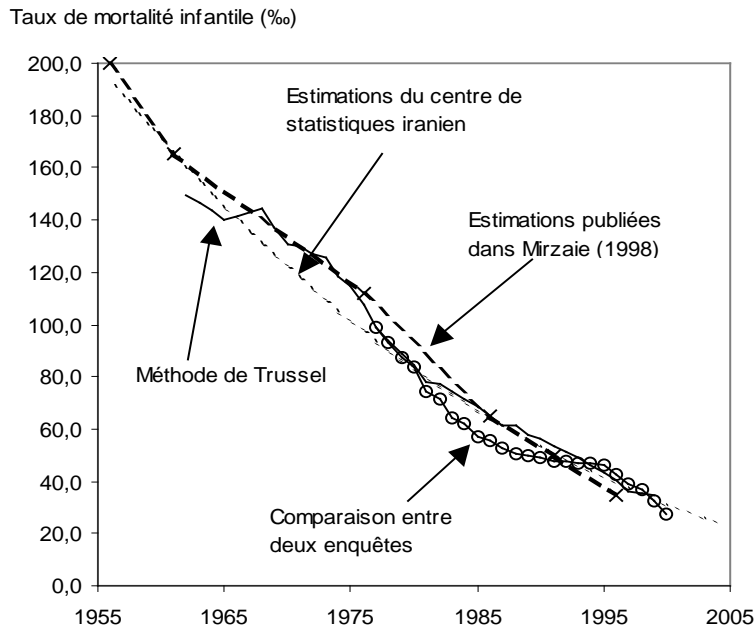


Figure 1. 10 – Comparaison des taux de mortalité infantile publiés pour l’Iran et les estimations obtenues par la méthode de Trussel et la méthode des comparaisons

Sources : Mirzaie (1998), estimations de l’auteur

Note : les estimations de Mirzaie ne sont disponibles que pour certaines années (1956, 1961, 1976, 1986, 1996 et 1996)

D’après les résultats obtenus par mon estimation, la mortalité infantile en Iran aurait commencé à diminuer à partir de la fin des années 1960. Cette baisse aurait été relativement forte jusqu’au milieu des années 1980. Cette tendance de la mortalité infantile semble être la plus probable en Iran. Certes, les estimations du Centre de statistiques de l’Iran et celles de Mirzaie qui révèlent une baisse régulière de la mortalité depuis au moins les années 1956 contredisent la tendance dégagée par mes estimations. Mais les résultats obtenus correspondent à ce que Kenneth Hill avait avancé lors de sa mission d’expertise des données de mortalité et de fécondité iraniennes en 1993 (UNICEF, 1994). Les résultats de cette mission, fondés sur un éventail plus important des données récoltées en Iran,

notamment l'enquête sur l'accroissement de la population de 1973-1976 paraissent les plus fiables²⁴.

Dans les zones urbaines et rurales du pays

De la même façon que pour l'ensemble du pays, les niveaux de mortalité ont pu être calculés dans les zones urbaines et rurales du pays. Seule l'enquête de 2002 n'a pu servir à cette estimation, car les données n'ont pas été publiées en distinguant les lieux de résidence. Les résultats sont présentés à la figure 1.11.

Dans les villes ou les villages, la mortalité a fortement baissé depuis les années 1960 ; l'urbaine est toujours inférieure à la rurale. La baisse de la mortalité est d'abord survenue en ville. Dans les zones rurales, après une légère baisse dans les années 1960, la mortalité est restée stable jusqu'au milieu des années 1970, puis elle a énormément baissé. Elle s'est stabilisée vers la fin des années 1980 dans les villes et au début des années 1990 dans les villages. Enfin, depuis le milieu des années 1990, la mortalité a de nouveau baissé.

²⁴ Je ne peux pas présenter les niveaux de mortalité obtenus par cette étude car seule la figure représentant les probabilités de décès avant cinq ans a été publiée (UNICEF, 1994).

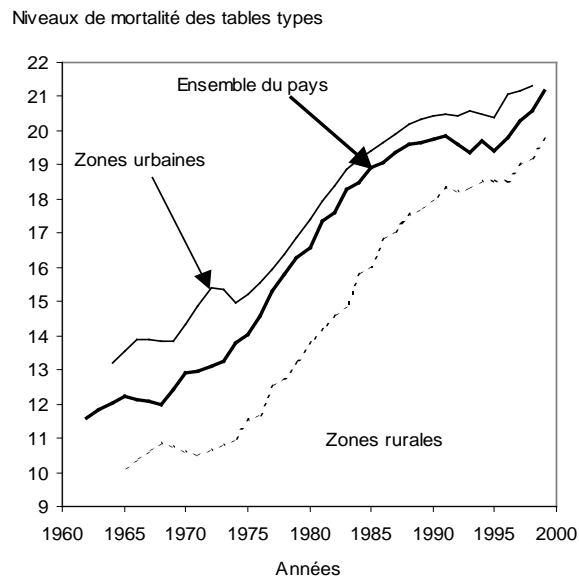


Figure 1. 11 – Niveaux de mortalité des tables types Ouest concordant avec les estimations de la mortalité juvénile (méthode des comparaisons) dans l’ensemble du pays, les zones urbaines et les zones rurales

Sources : estimations de l’auteur

(iii) Ajustement des naissances prenant en compte la mortalité

Au niveau national

Les naissances enregistrées à l’état civil ayant été reclassées par année de venue, les niveaux de mortalité infanto-juvénile estimés, on peut maintenant corriger les naissances pour prendre en compte les décès d’enfants avant leur enregistrement.

La prise en compte de la mortalité porte sur les naissances reclassées ou déclarées à l’état civil dès l’année de naissance. J’obtiens les décès d’enfants ($D_{(0;a-1)}$) avant leur année d’enregistrement (a) en appliquant les probabilités de survies (S_{a-1}) aux naissances enregistrées (x_a) ; et les décès $D_{(a-1;a)}$ en appliquant la probabilité de survie entre l’année $a-1$ et a ($S_{a-1}-S_a$) aux naissances enregistrées.

J'ajoute la moitié de ce dernier nombre au premier pour obtenir l'ensemble des décès d'enfants survenus avant leur enregistrement. Ces calculs sont effectués à tous les âges et pour toutes les années.

La figure 1.12 représente pour chacune des trois hypothèses émises précédemment, le nombre de naissances en prenant ou sans prendre en compte la mortalité. Les naissances obtenues en ayant recours aux niveaux de mortalité estimés par la méthode de Trussel, sont très proches de celles obtenues par la méthode des comparaisons. Les écarts entre les deux estimations de la mortalité ne dépassent jamais plus de 0,6%, soit un peu plus de 12000 naissances. Les différences les plus élevées sont observées entre 1983 et 1988.

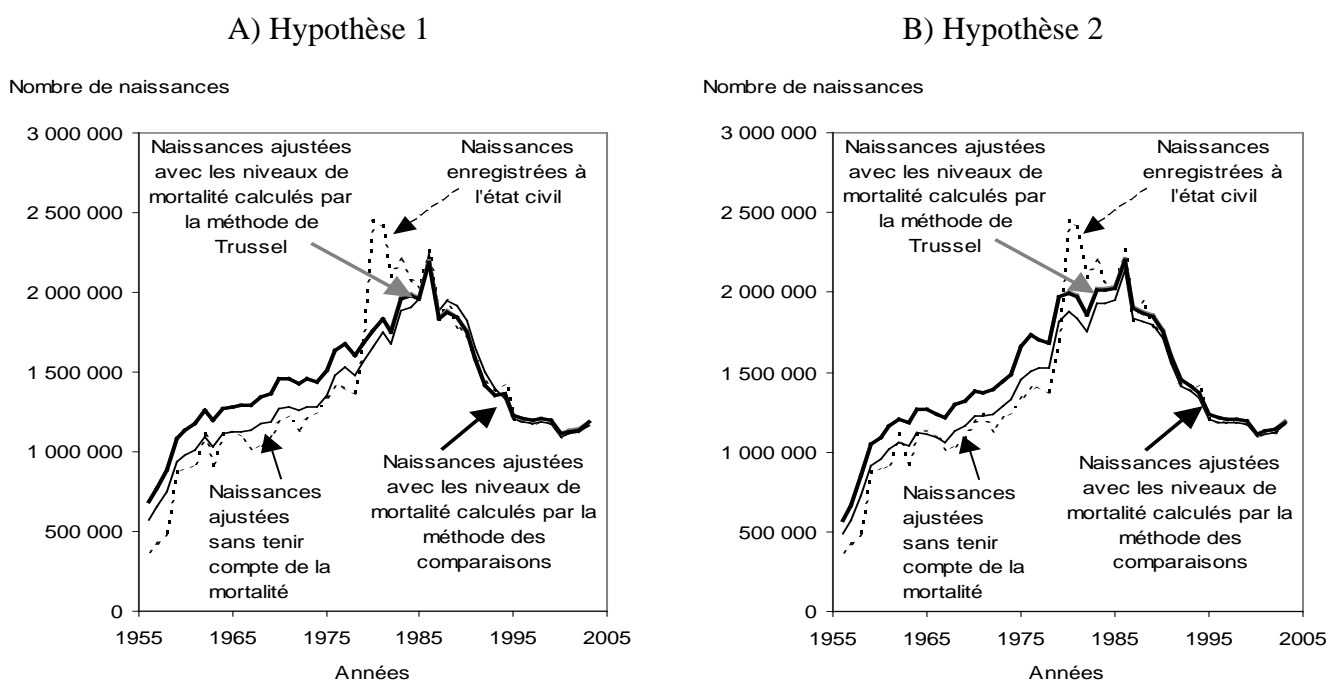
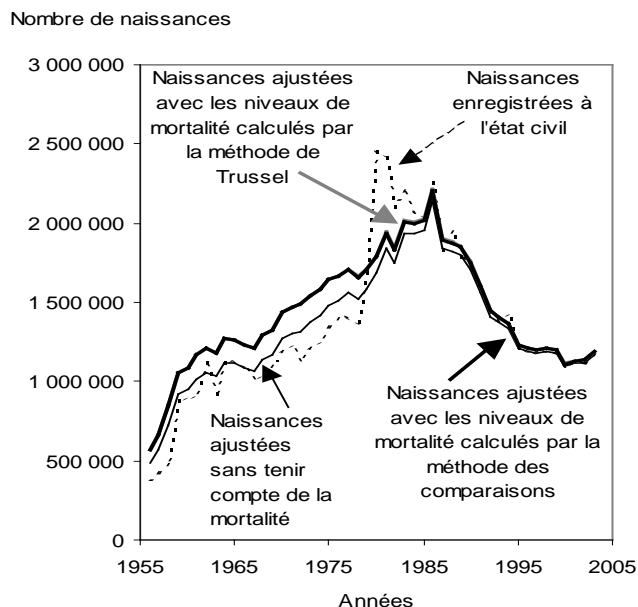


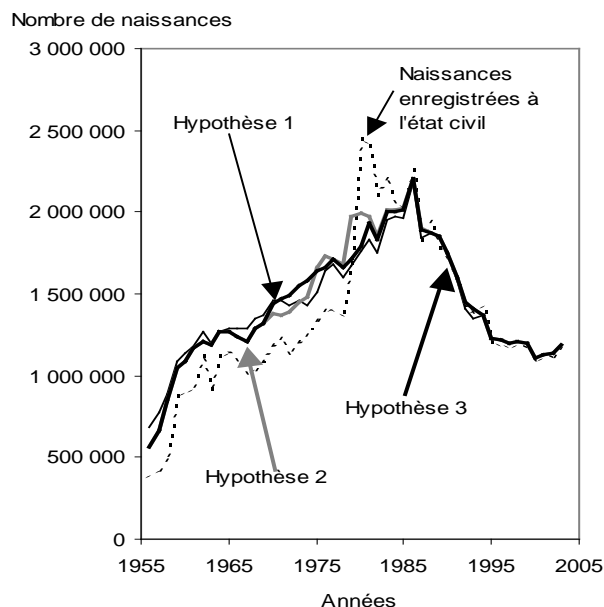
Figure 1. 12 – Naissances ajustées à l'état civil en tenant compte de la mortalité

Sources : estimations de l'auteur

C) Hypothèse 3



D) Comparaisons entre les trois hypothèses avec la méthode des comparaisons



Sources : estimations de l'auteur

Figure 1. 12 (suite)

1. Estimation du nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans

Les nombres de naissances ainsi estimés, il ne reste plus qu'à calculer des indicateurs de la fécondité. Pour cela, il faut déterminer le nombre de femmes âgées de 15 à 49 pour chacune des années d'observation, soit du milieu de 1956 à 2003.

Ces derniers sont disponibles aux différents recensements (1956, 1966, 1976, 1986, 1991 et 1996). Comme l'état civil n'enregistre que les naissances d'Iraniennes, il ne faut prendre que les femmes de nationalité iranienne. Faute de données sur la nationalité, les femmes nées à l'étranger au moment des

recensements ont été retirées²⁵. Les proportions de femmes nées à l'étranger sont disponibles aux recensements de 1966, 1976, 1986 et au dénombrement de 1991. Pour le recensement de 1956, j'ai appliqué les proportions de femmes nées à l'étranger de 1966 et pour celui de 1996 j'ai appliqué les proportions de 1991. De 1966 à 1991, la proportion de femmes nées à l'étranger a augmenté, passant de 0,2% à 1,2%.

Les effectifs de femmes aux différents recensements présentent un certain nombre d'anomalies. Comme souvent dans les pays où les données sont imparfaites, les Iraniens ont eu tendance à arrondir les âges au moment de leur déclaration. Les indices de Myers calculés pour les effectifs de femmes à différentes dates mesurent cette attraction²⁶. De 1956 à 1996, on constate une légère amélioration de la déclaration de l'âge des femmes, l'indice de Myers est passé de 40,9 à 38,7 (Tableau 1.6)²⁷. On constate une répulsion des âges se terminant par 0 et 1 et une attraction pour ceux se terminant par 8 et 9.

TABLEAU 1. 6 – INDICES DE MYERS EN IRAN

Années	Ensemble du pays	Zones urbaines	Zones rurales
1956	40,9	-	-
1966	43,3	-	-
1976	38,7	38,2	39,0
1986	38,9	39,6	38,6
1991	37,7	38,8	37,4
1996	38,7	38,0	37,6

Sources : estimations de l'auteur

Compte tenu de cette attraction, il a semblé préférable d'ajuster la structure par âge des femmes aux différents recensements. J'ai eu recours à la méthode des moyennes mobiles sur trois ans.

²⁵ Dans les recensements de l'Iran, à l'exception de celui de 1986, il n'y a pas d'indications sur la nationalité des personnes interrogées. J'ai supposé que les femmes nées à l'étranger au moment des recensements étaient des femmes de nationalité non-iraniennes.

²⁶ L'indice de Myers exprime les préférences ou les aversions pour les âges se terminant par chacun des chiffres de 0 à 9.

²⁷ À titre indicatif, l'indice de Myers varie entre 0 (cas où il n'y a pas d'attraction aux âges ronds) et 90 (lorsque la population donne un âge se terminant par le même chiffre).

Aux effectifs de femmes iraniennes lissés, j'ai appliqué les taux d'accroissement intercensitaires de 1956 à 1996 pour obtenir des effectifs annuels. Comme le dernier recensement a eu lieu en 1996, il a fallu estimer les effectifs féminins jusqu'en 2003. Depuis le recensement (1996), le Centre de statistique de l'Iran publie tous les ans des estimations de la population. Ces estimations ne portent que sur l'ensemble de la population, tous âges confondus, avec une distinction du milieu de résidence. J'ai alors supposé que l'accroissement de la population estimé pour l'effectif global s'appliquait à l'ensemble des âges.

2) *Estimation des taux de fécondité totale*

(i) Au niveau national

À partir des effectifs de femmes iraniennes âgées de 15 à 49 ans estimés pour chaque année, de 1956 à 2003 et de l'ajustement des naissances, il est maintenant possible de calculer les taux de fécondité totale.

Toutefois, dans la mesure où les naissances enregistrées à l'état civil et à plus forte raison les naissances estimées ne sont pas réparties selon l'âge de la mère, il faudra estimer ces répartitions. On peut le faire en partant des taux de fécondité par âge donnés par les enquêtes. En appliquant ces taux aux effectifs de femmes iraniennes du même groupe d'âge, on obtient le nombre de naissances que ces femmes auraient eu si elles avaient connu les mêmes taux de fécondité, donnant ainsi une répartition des naissances par groupe d'âge. Cette répartition est ensuite appliquée aux nombres de naissances ajustées.

Lors de la première application de cette méthode, l'auteur avait eu recours aux taux de fécondité par âge des femmes syriennes (Ladier-Fouladi, 1996). Dans la présente application, afin de mieux tenir compte des spécificités du pays, j'utilise des données iraniennes. L'estimation est faite à partir des taux de fécondité obtenus à partir des enquêtes démographiques fournissant les naissances des douze mois selon l'âge des mères.

Depuis 1977, du fait de la forte baisse de la fécondité, les taux de fécondité par âge ont continuellement diminué (Figure 1.13). Chaque enquête représente un moment clé de la baisse de la fécondité, nous renseignant sur le processus de baisse. Les taux de fécondité par âge de 1977 correspondent à une répartition des naissances quand la fécondité observée a été l'une des plus élevée dans le pays. Jusqu'en 1996, les taux de fécondité ont diminué à chaque âge. En 1998-99, ce ne sont que les femmes les plus jeunes qui ont réduit leur fécondité. Enfin, depuis 2000, les taux de fécondité par âge sont restés stables ; ils sont à leur niveau les plus bas.

Dans la mesure où les taux de fécondité par âge correspondent à l'évolution de la fécondité en Iran, il semble peu pertinent d'utiliser les taux d'une enquête plutôt que ceux d'une autre et plus judicieux de tenir compte de l'évolution des taux de fécondité par âge observée dans chaque enquête. Je ferai alors deux types d'hypothèse ici. D'abord, je vais supposer que les taux de fécondité par âge ont évolué de façon linéaire d'une enquête à l'autre. Puis, dernière hypothèse, j'appliquerai les taux de fécondité d'une enquête donnée jusqu'à ce qu'une nouvelle enquête soit réalisée. Par exemple, les taux de fécondité par âge observés lors de l'enquête de 1977 seront appliqués jusqu'en 1985 et, en 1986 j'utiliserai les taux de fécondité du recensement réalisé cette année là ; et ce jusqu'en 1990 ; et ainsi de suite. Par ailleurs, avant 1977, j'appliquerai les taux de fécondité de 1977 ; et après 2002, j'appliquerai ceux de 2002.

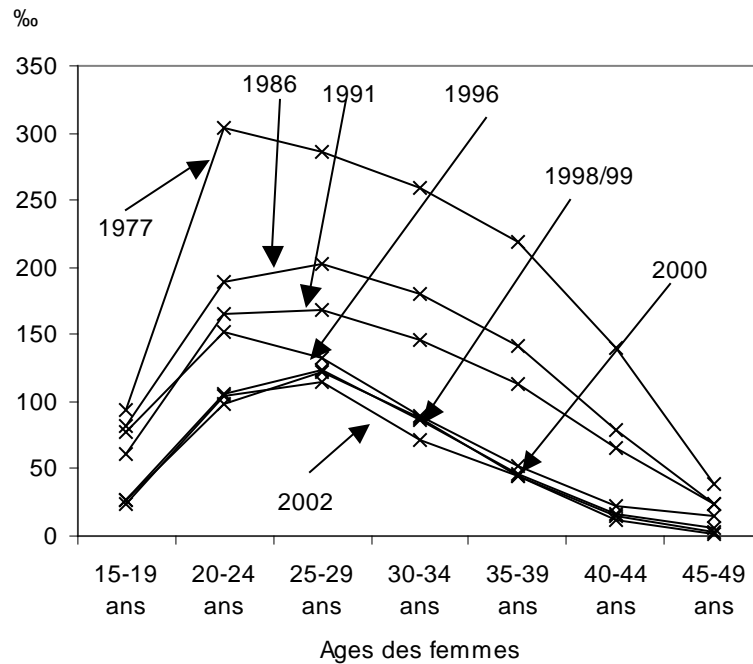


Figure 1. 13 – Taux de fécondité par âge observés en Iran dans différentes enquêtes

Sources : IFS1977, recensement 1986, enquêtes associées au dénombre de 1991, au recensement de 1996, enquête sur accroissement de la population 1998-99, EDS2000, EVSEMI2002

Les taux de fécondité par âge présentés dans la figure 1.14 ont été calculés à partir du nombre de naissances ajustées selon la troisième hypothèse détaillée dans la partie 2.1.a de ce chapitre et en prenant en compte les niveaux de mortalité de la méthode des comparaisons.

Bien que les taux de fécondité totale varient sensiblement selon la structure de la fécondité utilisée, l'évolution générale de la fécondité reste à peu près la même (Figure 1.14A). Les taux de fécondité totale obtenus à partir des deux hypothèses mentionnées plus haut, soit en prenant en compte l'évolution de la structure de la fécondité en Iran, sont très proches. Je retiendrai pour la suite l'hypothèse d'évolution linéaire de la structure de la fécondité.

A) Application des taux de fécondité par âge des différentes enquêtes sur l'ensemble de la période

B) Taux de fécondité par selon l'hypothèse 1 et l'hypothèse 2

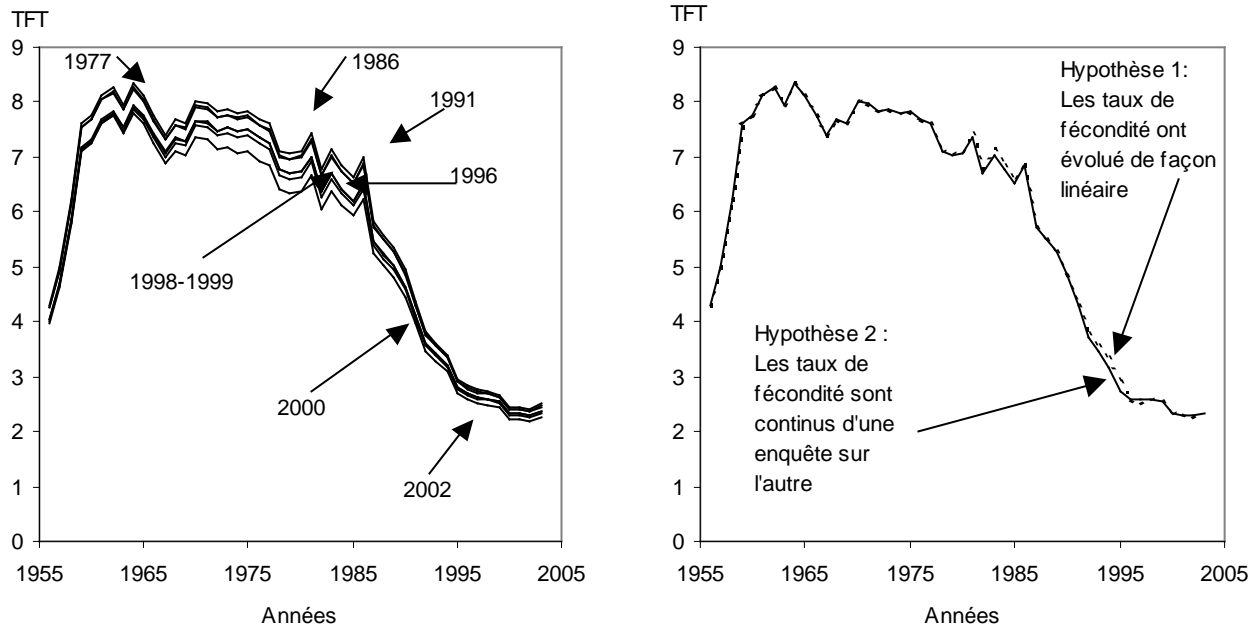


Figure 1. 14 – Taux de fécondité par âge en Iran

Sources : estimations de l'auteur

(ii) Dans les zones urbaines et rurales du pays

Pour les estimations des taux de fécondité totale des zones urbaines et des zones rurales j'ai procédé de la même façon, en utilisant les taux de fécondité par âge des villes et des villages fournis par les différentes enquêtes.

La Figure 1.15 représente le bilan des estimations de fécondité réalisées dans cette section, à partir des données d'état civil et des différentes hypothèses sur la durée de report de l'enregistrement des naissances ; cela pour l'ensemble du pays, les zones urbaines et les zones rurales. Sans entrer dans le détail de l'évolution de la fécondité en Iran, car objet du chapitre suivant, ce bilan appelle quelques commentaires.

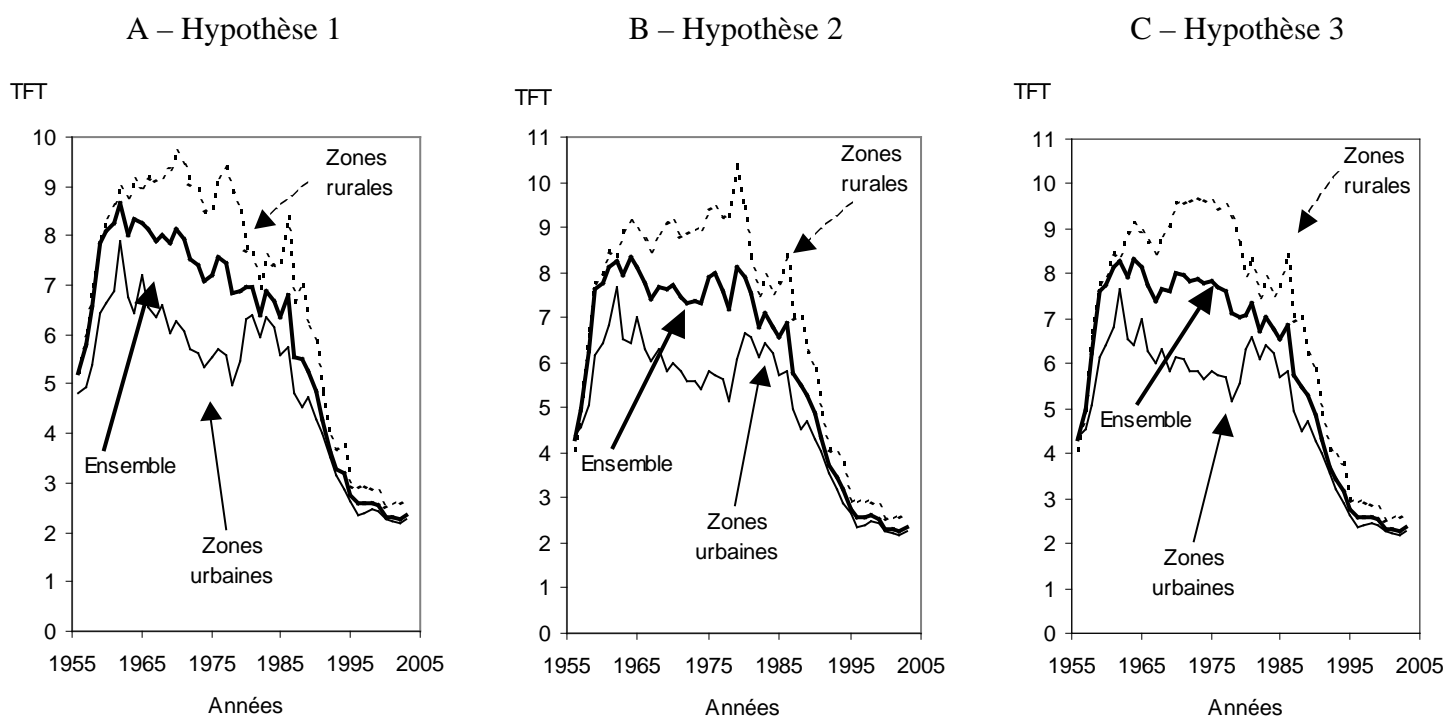


Figure 1. 15 – Taux de fécondité totale selon trois hypothèses de répartition des naissances enregistrées tardivement à l'état civil

Sources : estimations de l'auteur

Quoique modestes, quelques différences apparaissent entre les évolutions de la fécondité dégagées par les trois méthodes d'estimation (Figure 1.15). Durant les années 1960, la baisse de la fécondité est plus prononcée avec la première hypothèse que dans les deux autres, elle est également plus régulière. C'est avec la deuxième hypothèse que, durant la Révolution islamique, la fécondité varie le plus fortement. Ces oscillations sont évidemment liées à l'amélioration des enregistrements qui a conduit certains observateurs à souligner à tort une forte augmentation de la fécondité dans les années 1979-1980. La troisième hypothèse semble la plus appropriée dans la mesure où les variations dues à l'amélioration de l'enregistrement des naissances y sont mieux effacées, sans que les évolutions réelles ne soient gommées.

Le choix de l'hypothèse de correction pèse plus sur l'estimation de l'évolution de la fécondité en milieu rural qu'en milieu urbain.

B – Estimation de la fécondité à partir de la méthode du décompte des enfants au foyer

Les informations fournies par les recensements permettent aussi d'estimer la fécondité en Iran grâce à la méthode du *décompte des enfants au foyer* (DEF). Partant des répartitions par âge des enfants et de leurs mères, cette méthode permet de calculer les taux de fécondité par âge au cours des quinze ans précédant le recensement (ONU, 1984).

Les enfants âgés de moins de 15 ans au moment du recensement sont les survivants des naissances survenues durant les quinze années qui précèdent le recensement. On peut estimer le nombre de ces naissances si l'on dispose d'une estimation des taux de survie. A partir des questionnaires du recensement, ces enfants peuvent être mis en relation avec leur mère. On suppose pour cela que les personnes recensées comme enfant du ménage sont les enfants de la femme du chef de ménage. Il est également possible de connaître l'âge de la mère au moment de la naissance de son enfant, si l'on connaît les probabilités de survie. Cette méthode repose en fait sur une rétro-projection des enfants, classés selon l'âge de leurs mères, jusqu'à leurs dates de naissance, et des mères jusqu'à l'année de leur maternité.

La méthode pose problème à plusieurs niveaux. D'abord dans la mise en relation des enfants avec leurs mères. Dans les recensements, les familles sont constituées du chef de ménage, de l'épouse du chef de ménage et de ses enfants. Le lien biologique n'est pas établi et attribuer les enfants à la femme du chef de ménage peut s'avérer problématique pour certaine société. Cependant, en Iran, il a été estimé que plus de 95% des mères vivaient avec leurs enfants (Abbasi-Shavazi, 1999). Comme la famille nucléaire domine largement, l'erreur ainsi faite est faible. Le problème de l'estimation de la mortalité des enfants et des mères est plus important. Pourtant selon Abbasi-Shavazi (1995), une sous-estimation ou une sur-estimation de la mortalité a peu d'effets sur les taux de fécondité totale

obtenus. Finalement, en Iran, ce sont surtout les omissions d'enfants et les erreurs de déclaration d'âge qui posent problème dans l'application de cette méthode.

La méthode DEF présente l'avantage de ne pas pré-supposer une stabilité de la fécondité comme le font les méthodes d'estimation indirecte de type Brass (méthode du quotient P/F)²⁸. En rendant possible la détermination des niveaux de fécondité pour chaque année, on peut connaître les fluctuations de la fécondité. Elle permet aussi, bien sûr, de mesurer la fécondité différentielle, mais sur la base des caractéristiques socio-économiques au moment du recensement et non au moment de la naissance.

Le département de démographie de l'université de Téhéran (Abbasi-Shavazi, 1999), et le Centre de statistique de l'Iran (CSI, 2000) ont utilisé cette méthode d'estimation à partir de la fin des années 1990. Celle-ci a été appliquée aux recensements de 1986 et de 1996. Les estimations ont permis de connaître les niveaux de fécondité de 1972 à 1996, dans les zones urbaines et les zones rurales du pays. Enfin, cette méthode a aussi été utilisée pour déterminer les niveaux de fécondité dans toutes les régions de l'Iran.

Les estimations basées sur le recensement de 1996 sont représentées en trait continu sur la figure 1.18 et celles à partir du recensement de 1986 sont en trait pointillé. Les deux estimations n'aboutissent pas aux mêmes taux de fécondité de 1982 à 1986. De 1984 à 1986 dans les zones urbaines et de 1985-1986, les taux de fécondité totale calculés à partir du recensement de 1996 sont inférieurs à ceux basés sur le recensement de 1986. Et avant ces dates, on observe l'inverse.

²⁸ L'hypothèse de stabilité de la fécondité des méthodes de type Brass rendent leur utilisation inappropriée à l'Iran où la fécondité a diminué très rapidement. Plusieurs auteurs iraniens y ont eu néanmoins recours pour estimer la fécondité de l'Iran (Mirzaie et al., 1996). Leurs résultats ont en conséquence sur-évalué le nombre moyen d'enfants par femme.

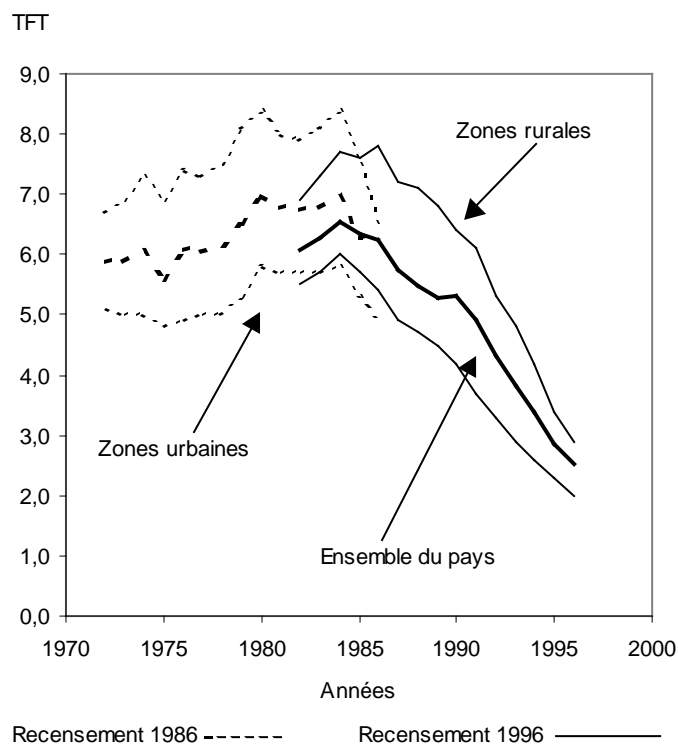


Figure 1. 16 – Taux de fécondité totale en Iran estimés par la méthode de décompte des enfants au foyer

Sources : CSI (2000)

Au niveau national, la différence est vraisemblablement le fruit d'une sous-estimation du nombre d'enfants. Il est fort probable que les femmes ont omis certains enfants qu'elles ont eu 12 à 14 ans plus tôt, surtout ceux qui sont décédés.

En ce qui concerne les écarts de fécondité dans les zones urbaines et les zones rurales, deux effets semblent être en œuvre. Les femmes ont déclaré moins d'enfants en 1996 qu'en 1986 pour les années 1982-1984, ce qui correspond clairement à des omissions de leur part. Mais aussi, en 1985-1986, que ce soit en ville ou à la campagne, la fécondité calculée à partir des déclarations de 1996 est supérieure à celle de 1986, alors que pour les mêmes années, cette différence n'est pas observée à l'échelle nationale. Seul un changement, lié à des migrations, dans les populations urbaines et rurales entre 1986 et 1996 peut expliquer ces différences. Durant cette période, un certain nombre de personnes sont venues

résider en ville. La venue de ces ruraux, qui devaient avoir un nombre d'enfants plus élevés que les citadins, a conduit à augmenter le nombre d'enfants supposés être nés en ville 10 ans plus tôt. Ces migrants devaient aussi avoir une fécondité moins forte que les ruraux restés dans les villages : en milieu rural les niveaux de fécondité sont ainsi plus élevés s'ils sont déterminés à partir du recensement de 1996.

Malgré cela, il est intéressant de retracer les courbes de fécondité dégagées par l'utilisation de cette méthode sur les recensements de 1986 et 1996 en prenant en compte les omissions du nombre d'enfants. Ces dernières sont appréhendées lorsque les taux de fécondité totale calculés à partir du recensement de 1996 sont inférieurs à ceux calculés par le recensement de 1986. Les omissions augmentent à mesure que les naissances sont éloignées de la date du recensement. La fécondité a été sous estimée de 10% en 1982, contre 6% en 1984 dans l'ensemble du pays. En milieu urbain, cette sous-estimation observée uniquement en 1982 est relativement faible (3,5%). Par contre, en milieu rural, ces omissions ont été plus nombreuses et ont augmenté : les écarts de fécondité sont passés de 8% en 1984 à 13% en 1982.

Si les taux de fécondité totale calculés à partir du recensement de 1996 ont été sous-estimés entre 1982 et 1984, il est fort probable que ce phénomène soit aussi observé lorsque l'on applique cette méthode au recensement de 1986. Les taux de fécondité totale de 1972-1974 doivent avoir un niveau inférieur à celui réellement observé. Il est donc important d'en tenir compte. Les taux de fécondité totale seront ajustés en appliquant les proportions d'omission calculées à partir des différences observées entre 1982 et 1984 à partir des recensements de 1986 et 1996.

Les courbes de niveaux de la fécondité obtenues en tenant compte de sous-déclarations d'enfants sont légèrement différentes de celles obtenues avant ajustement (Figure 1.19). Dans les années 1970, la baisse de la fécondité a été moins importante que ce que supposait la première lecture des résultats de cette

méthode ; et de la fin des années 1970 au début des années 1980, les taux de fécondité obtenus révèlent une plus faible augmentation de la fécondité.

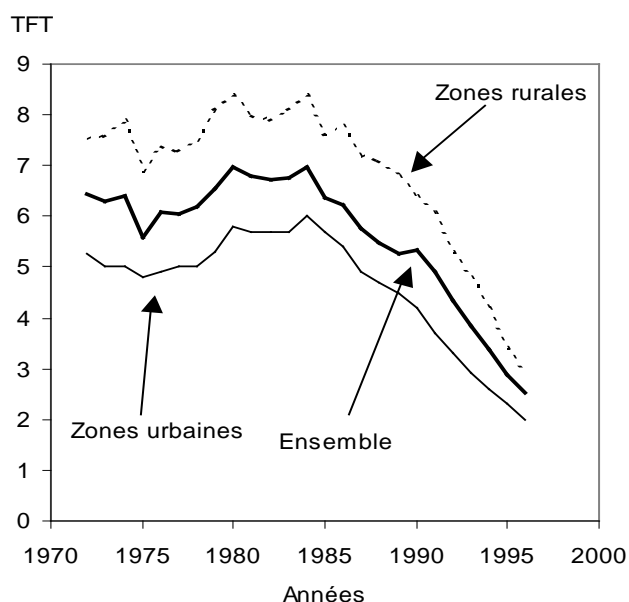


Figure 1. 17 – Taux de fécondité totale calculés par la méthode DEF (après correction)

Sources : CSI (2000) ; estimations de l'auteur

C – Estimation de la fécondité à partir de la méthode Rele

Le calcul de taux de fécondité à une échelle plus fine que nationale ou régionale ne peut pas être effectué à partir des méthodes présentées plus haut compte tenu des données disponibles au public. D'un côté, les données d'état civil, récoltées chaque année selon le découpage administratif en cours, ne se prêtent pas aisément au suivi dans le temps²⁹. De l'autre côté, l'application de la *méthode du décompte des enfants au foyer*, à moins d'un financement important,

²⁹ En Iran, chaque année, les divisions administratives changent. Ces changements ne consistent pas en une simple décomposition plus fine d'une unité géographique donnée. Souvent, les unités sont recomposées à la suite de modifications de frontières. Cela rend impossible toute comparaison dans le temps des évolutions spatiales.

ne peut être réalisée par une personne extérieure au Centre de statistique de l'Iran ou de l'université de Téhéran. C'est pourquoi, j'ai dû recourir à une méthode indirecte développée par Jawahar R Rele (1967, 1987, 1988). Cette méthode d'estimation permet de calculer des taux de fécondité totale à partir de la distribution par sexe et âge de la population fournie par les recensements.

À partir du concept de population stable, où la distribution d'une population à un moment donné reflète les niveaux de mortalité et de fécondité de cette population, et supposant l'existence d'une relation linéaire entre le taux brut de reproduction et le rapport enfants-femmes, la méthode de Rele permet de déterminer des taux bruts de reproduction lorsque le rapport enfants-femmes et l'espérance de vie à la naissance sont connus. On admet que : $R_0 = a + b \text{ REF}$ où R_0 est le taux brut de reproduction, REF le ratio enfants-femmes et, a et b, sont des coefficients définis à partir de 36 populations stables. Ces coefficients sont donnés pour six niveaux de mortalité différents. Les taux bruts de reproduction ainsi déterminés correspondent aux niveaux de fécondité observés lors des deux périodes quinquennales qui précèdent le recensement.

La méthode Rele a l'avantage principal de pouvoir être appliquée à n'importe quelle échelle géographique : elle permet d'estimer les niveaux de fécondité de chaque canton. Par ailleurs, bien que partant du concept de population stable, Jawahar R. Rele a montré dans son article de 1967 que l'hypothèse de stabilité ne pèse pas sur les résultats, même s'il précise que plus la fécondité est proche d'une situation stable, plus l'estimation obtenue sera proche de la réalité.

Plusieurs démographes iraniens ont eu recours à cette méthode pour estimer les niveaux de fécondité en 1986 et 1991 (Mirzaie et al, 1996 ; Zanjani, 1992). Comparant les résultats ainsi obtenus avec d'autres méthodes d'estimations de la fécondité, comme celles de Brass, ces auteurs ont conclu à une fiabilité plus importante des résultats obtenus par la méthode Rele.

1) Aperçu de la validité des résultats de la méthode de Rele pour estimer la fécondité : application à d'autres pays de la région

Afin de mesurer la validité des résultats obtenus par la méthode de Rele, il a semblé nécessaire de comparer les taux de fécondité totale obtenus par cette méthode à ceux calculés directement à partir des données d'état civil ou par le biais d'enquêtes dans différents pays. Pour cela, j'ai appliqué cette méthode dans quatre pays : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Jordanie.

Globalement, les estimations obtenues par la méthode Rele sont assez bonnes (Figure 1.18). Les taux de fécondité totale calculés à partir de cette méthode ne sont sous-estimés que quand ils sont déterminés à partir des données anciennes au Maroc, en Jordanie et en Algérie. Cela tient à la mauvaise déclaration des âges aux recensements. Ainsi, plus l'estimation porte sur des données récentes, plus les résultats sont proches de la réalité, comme en témoigne les cas de la Tunisie et de l'Algérie.

Par conséquent, comme l'utilisation de cette méthode ne portera que sur le recensement iranien le plus récent (1996), les résultats obtenus seront très probablement proches de la réalité.

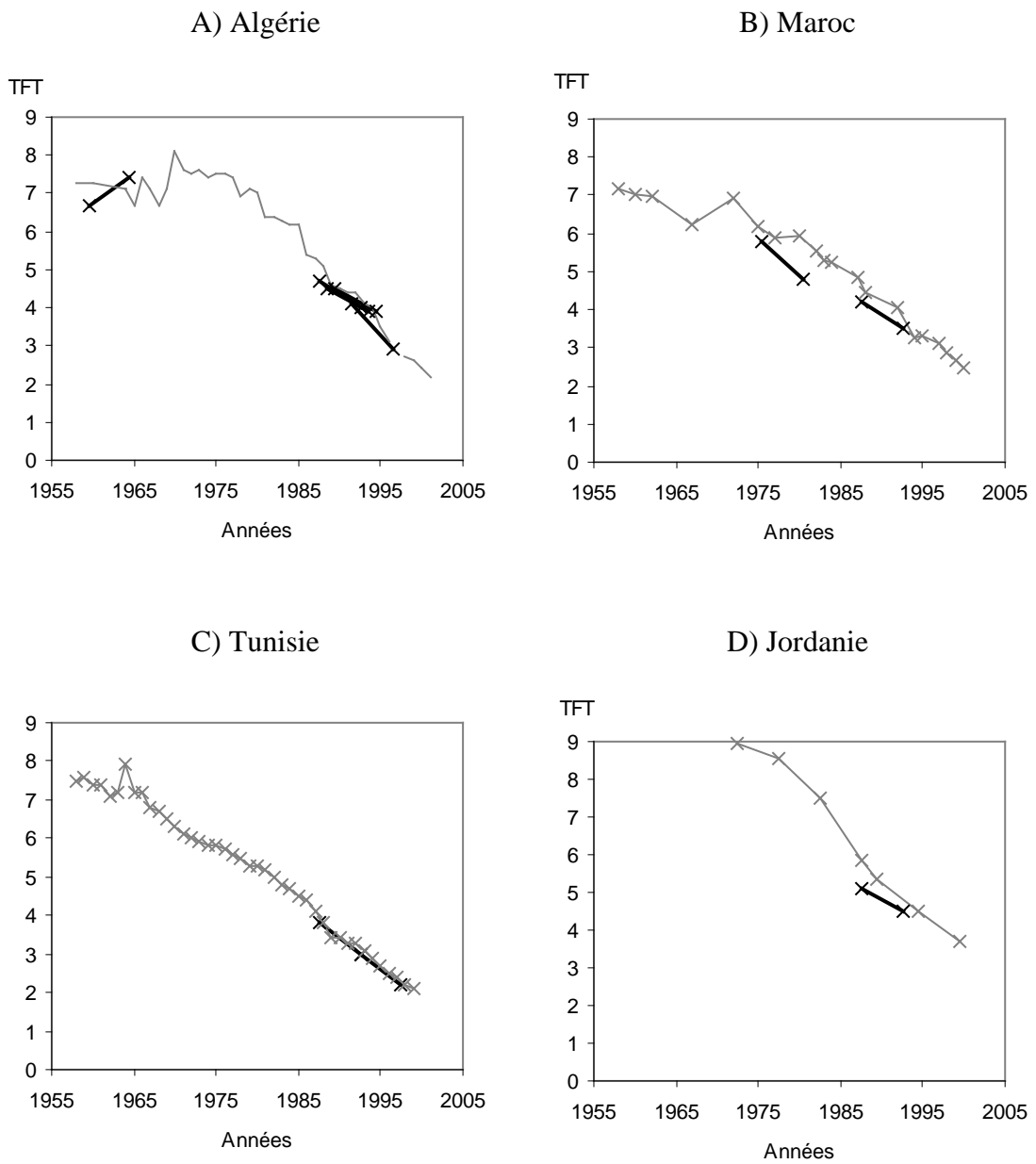


Figure 1. 18 – Comparaison des taux de fécondité obtenus par des méthodes directes et par la méthode de Rele pour l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Jordanie

Sources: Algérie (Ouadah-Bedidi, 2004); Maroc (Ouadah-Bedidi et al., 2000); Tunisie (Waltisperger et al., 2001) ; Jordanie (EDS1990, EDS1997, EDS2002).

2) Application de la méthode Rele

Les coefficients de régression qui permettent de transformer les rapports enfants-femmes en taux brut de reproduction, calculés à partir de 36 distributions par âge de populations stables, sont donnés par JR Rele dans son article de 1967. Il a en outre publié en 1988 les coefficients qui permettaient un calcul direct des taux de fécondité totale. Ces coefficients ont été calculés pour deux séries de rapports enfants-femmes. Le premier (enfants de 0-4 ans sur femmes de 15-49 ans) permet de déterminer la fécondité des femmes lors des cinq années précédant les recensements. Le deuxième (enfants de 5-9 ans sur femmes de 20-54 ans) permet, quant à lui, le calcul des taux de fécondité totale sur la période de 5-9 ans avant les recensements. Les coefficients a et b correspondant à ces rapports enfants-femmes sont présentés dans le tableau 1.7. Les coefficients sont donnés en fonction de l'espérance de vie à la naissance.

TABLEAU 1. 7 – COEFFICIENTS POUR L'ESTIMATION DES TAUX DE FECONDITE TOTALE A PARTIR DE DEUX RAPPORTS ENFANTS-FEMMES (METHODE DE RELE)

	Paramètres	20	30	40	50	60	70
Rapport 1	a	0,1121	0,0582	0,0264	-0,0121	-0,0373	-0,0633
	b	9,7744	8,8751	8,3265	7,9107	7,5087	7,1399
Rapport 2	a	0,0502	0,0217	0,0043	-0,0226	-0,0463	-0,0707
	b	11,2158	9,5116	8,6637	8,0934	7,5879	7,1383

Sources : Rele (1988), page 33.

L'estimation des niveaux de fécondité par la méthode Rele suppose connue l'espérance de vie à la naissance de la population concernée. Dans le cas de l'Iran, on sait (section 2.1 du présent chapitre) que les indicateurs de la mortalité publiés, ont été sous-estimés. J'ai donc calculé l'espérance de vie à la naissance à partir des niveaux de mortalité calculés plus haut (section 2.1), en recourant toujours au modèle Ouest des tables types de mortalité de Ansley J.

Coale et Paul Demeny (1966). J'ai ainsi estimé les espérances de vie en milieu de période.

Pour l'ensemble de l'Iran, les taux de fécondité totale estimés à partir des recensements de 1966, 1976, 1986 et 1996 et le premier rapport enfants-femmes sont légèrement supérieur à ceux obtenus avec le deuxième (Figure 1.19). Ces différences tiennent aux erreurs de déclarations d'âge : le premier rapport sous-estime la fécondité, le second la sur-estime.

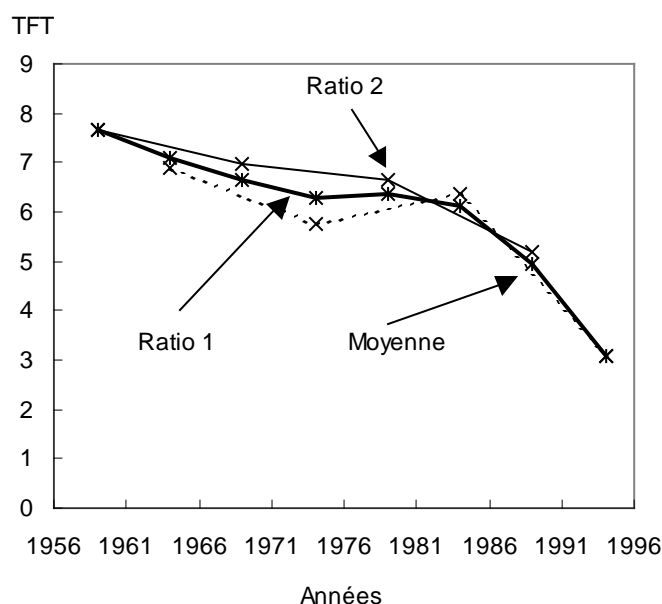


Figure 1. 19 – Taux de fécondité totale estimés par la méthode de JR Rele

Sources : estimations de l'auteur

Afin de remédier à ces problèmes de déclaration, JR Rele préconise l'utilisation de coefficients de pondérations. Ces derniers sont calculés en comparant les taux de fécondité totale calculés par sa méthode avec ceux obtenus à partir de l'utilisation d'une structure par âge de la population lissée (Rele, 1987). Dans le cas de l'Iran, les taux de fécondité calculés avec la structure par âge lissée de la population sont très proches de ceux calculés directement à partir des données de recensement. Les différences varient entre -1% et +1%. La sous-

estimation de la fécondité évaluée par le premier rapport enfant-femme ne semble pas plus forte (ou moins forte) que la sur-estimation des niveaux de fécondité totale obtenus par le deuxième. Par conséquent, afin d'avoir une courbe des taux de fécondité totale, j'ai calculé la moyenne des taux de fécondité obtenus par l'utilisation directe des données de recensement. J'ai procédé de la même manière pour le calcul des taux de fécondité totale dans les zones urbaines et rurales du pays (Figure 1.20).

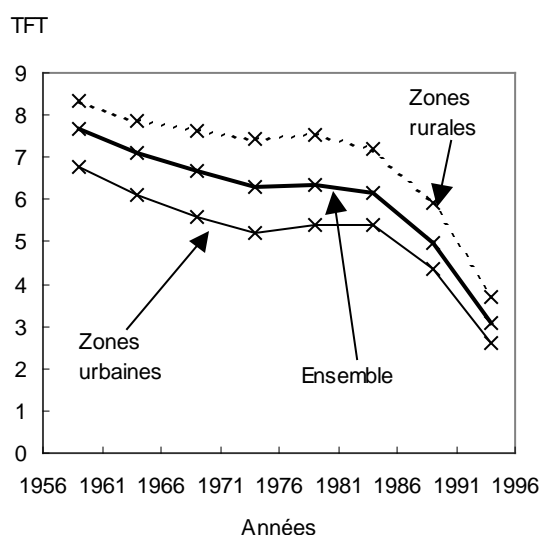


Figure 1. 20 – Taux de fécondité totale en Iran, et dans les zones urbaines et rurales (méthode de Rele)

Sources : estimations de l'auteur

J'ai ensuite fait de même pour estimer les niveaux de la fécondité de chaque canton rural. Précisons toutefois qu'une telle estimation n'était possible qu'à partir des données du recensement de 1996, les données antérieures n'étant pas disponibles à cette échelle géographique. Par ailleurs, même pour 1996, je n'avais pas les données nécessaires pour calculer la mortalité dans les cantons ruraux. J'ai donc eu recours aux estimations régionales de Habibollah Zanjani et Taha Norollahi (2000). Au niveau national, leurs espérances de vie à la naissance sont supérieures à celles que j'ai pu obtenir (67,2 ans selon eux contre 65,7 ans

selon mon estimation en 1996). Toutefois, cette sur-estimation ne devrait pas avoir une grande incidence sur les niveaux de fécondité. En effet, d'après JR Rele (1987), un changement d'une année dans l'espérance de vie conduit à fait varier les taux de fécondité totale de 0,8%. De plus, leurs estimations ne portent que sur les régions du pays, avec la distinction par sexe et lieu de résidence (urbain ou rural). Faute de mieux, pour estimer la fécondité des cantons ruraux, j'ai dû m'appuyer sur l'espérance de vie à la naissance rurale de la région correspondante.

D – Premières comparaisons entre les trois méthodes d'estimation retenues

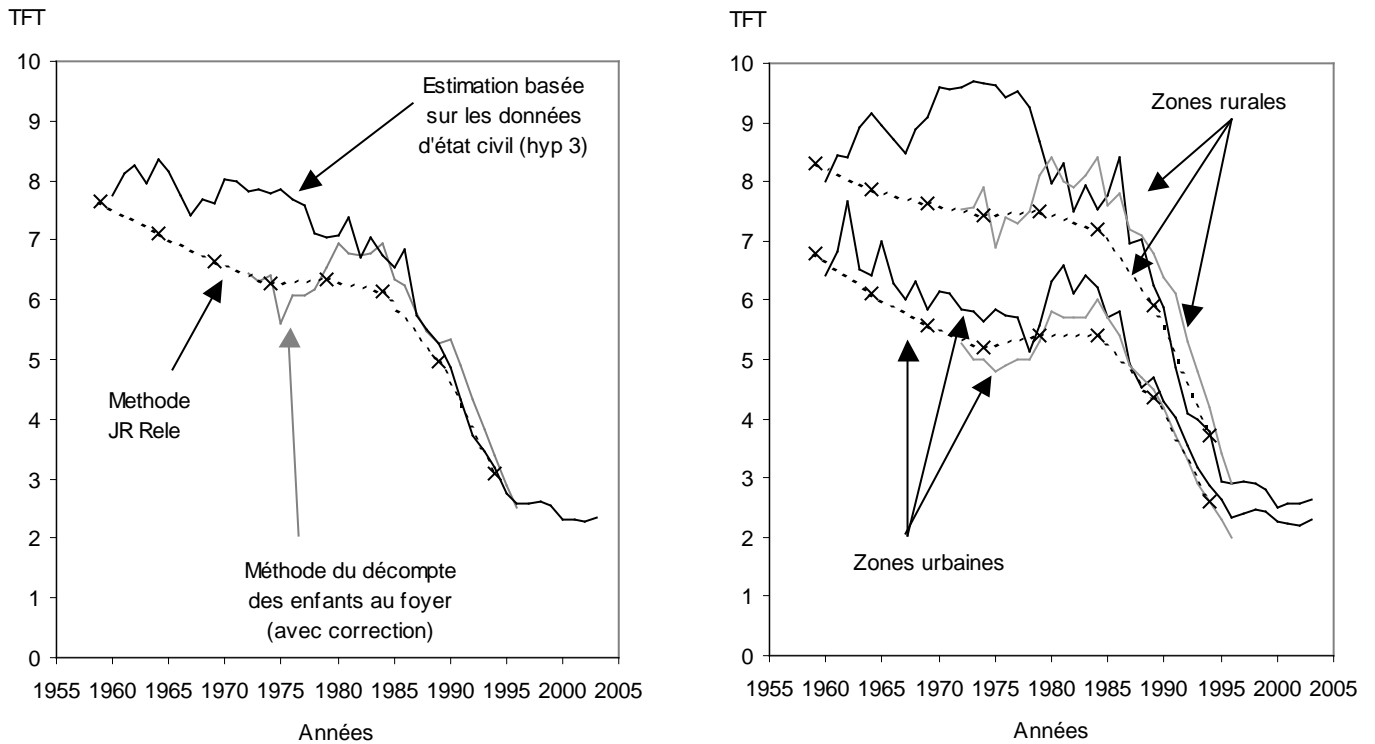
La figure 1.21 représente les niveaux de fécondité en Iran selon les trois méthodes d'estimation retenues dans ce chapitre.

D'une manière générale, avant les années 1990, les niveaux de la fécondité dégagés par les trois méthodes sont différents. La fécondité issue des recensements est inférieure à celle issue des données d'état civil ; ces différences sont certainement liées à la qualité des données de recensement, notamment à l'omission d'enfants nés plus de dix ans avant ces recensements et décédés depuis. La fécondité issue de la méthode de JR Rele est généralement plus basse que les autres. Les taux de fécondité totale calculés par cette méthode sont quinquennaux ; ils atténuent les oscillations de la fécondité et gomme les évolutions parfois rapides.

Dans les trois estimations, la fécondité a commencé à diminuer dans les années 1960-1970. Les méthodes basées sur les données d'état civil montrent une hausse de la fécondité au début des années 1980 ; alors que celle basée sur l'état civil révèle une hausse dans les années 1970.

A) Ensemble

B) Zones urbaines et rurales



- Estimation basée sur les données d'état civil (hypothèse 3)
- - - - - Méthode de JR Rele
- Méthode du décompte des enfants au foyer (avec correction)

Figure 1. 21 – Taux de fécondité totale selon trois méthodes d'estimation

Sources : Estimations de l'auteur

Ces différences, observées à l'échelle nationale, n'apparaissent que dans les zones rurales. En milieu urbain, les niveaux de la fécondité suivent la même évolution.

Conclusion

En Iran, trois sources de données démographiques co-existent : l'état civil, les recensements et les enquêtes. L'état civil et les recensements ne permettent pas d'établir directement une bonne mesure de la fécondité. D'une part, les naissances enregistrées une année donnée ne sont pas toujours celles de l'année ; d'autre part, les naissances ne sont pas classées par âge de la mère. Il est alors nécessaire d'avoir recours à des méthodes d'estimation indirecte pour connaître les niveaux de fécondité. Trois méthodes ont retenu notre attention. La première est basée sur les données d'état civil, les deux autres (la *méthode du décompte des enfants au foyer* et la méthode développée par JR Rele) sont basées sur les données de recensement. Toutes ces méthodes permettent une estimation de la fécondité à l'échelle nationale, de l'urbain et du rural. Par contre, les niveaux de fécondité à l'échelle locale ne peuvent être connus que par la méthode de JR Rele. Tenant compte des données les plus récentes, une réévaluation complète de l'évolution historique de la fécondité iranienne a été faite.

Chapitre 2

La fécondité en Iran : quelles évolutions ?

La spectaculaire chute de la fécondité iranienne, bien qu'ayant démarré dès les années 1960, s'est principalement faite à partir du milieu des années 1980, dans un contexte de guerre³⁰ et d'encouragement aux familles nombreuses, surprenant alors plus d'un observateur.

Pour donner une vue aussi précise et exacte que possible de ce phénomène, le présent chapitre est consacré à l'analyse des niveaux et tendances de la fécondité. Un point important est de dater le moment où le processus de baisse s'est enclenché. Cet exercice n'a pas « *seulement un intérêt académique* » comme le souligne Philippe Fargues (1986). Il permet en effet de savoir dans « *quel contexte la transition de la fécondité s'est amorcée et de quelles transformations*

³⁰ L'Iran a été en guerre avec l'Irak de septembre 1980 à juillet 1988.

elle fut concomitante ». Cette étude est d'autant plus importante que plusieurs estimations des niveaux de fécondité sont possibles en Iran. Après une vue d'ensemble sur les évolutions de la fécondité iranienne et de ses composantes urbaine et rurale, une analyse spatiale permettra de mieux cerner le phénomène et sa diffusion à l'ensemble du territoire.

I – Evolution de la fécondité en Iran : de ses oscillations controversées à sa rapide baisse

Tous les chercheurs s'accordent sur le fait que l'Iran connaît une transition de sa fécondité mais ils divergent sur son calendrier. Selon les partisans de la *méthode du décompte des enfants au foyer* (DEF), la fécondité aurait diminué dans les années 1970 puis augmenté durant la période révolutionnaire et enfin rediminué après 1985 (Figure 2.1). Selon les défenseurs des estimations basées sur les données d'état civil, la fécondité aurait entamé un processus de baisse dès les années 1960. Ce mouvement n'aurait pas cessé depuis lors ; il se serait même accéléré à partir du milieu des années 1980 (Figure 2.1).

Si les tendances de la fécondité issues des deux estimations faites à partir des données d'état civil³¹ sont globalement les mêmes, des différences existent. D'abord, au milieu des années 1960, l'estimation réalisée dans le premier chapitre de ce travail (hypothèse 3) montre que la fécondité a connu une forte baisse, passant de 8,3 en 1964 à 7,4 en 1967 (alors que celle de Marie Ladier-Fouladi (2003) ne révélait qu'une baisse très légère). Cette diminution a été en partie compensée par une hausse. Puis dans les deux estimations, la fécondité a continué à diminuer ; mais cette baisse a été moins importante dans mon estimation. Enfin, d'après mon estimation, des années révolutionnaires à l'instauration de la

³¹ Il s'agit de l'estimation de Marie Ladier-Fouladi (1996) et de la mienne (voir le chapitre 1).

République islamique, le nombre d'enfants mis au monde par les Iraniens a diminué. Le fléchissement de la fécondité observé dans l'ancienne estimation devient ici une baisse forte. Ce qui va largement à l'encontre des résultats de la méthode DEF.

Les trois estimations datent le début de la baisse de la fécondité à la deuxième moitié des années 1960 (ou au début des années 1970 pour la méthode DEF). De même, elles révèlent une accélération de la baisse de la fécondité à partir des années 1980. Par contre, les résultats divergent à deux niveaux. D'abord, de 1972 à 1977, les taux de fécondité totale estimés par la méthode DEF sont, même après correction, inférieurs d'un enfant aux estimations de Marie Ladier-Fouladi et de près de deux enfants à mes propres estimations. La baisse de la fécondité à l'époque de Mohammad Reza Pahlavi est donc moins profonde quand on s'appuie sur les données d'état civil que lorsque l'on se fie à la méthode DEF. La sous-estimation des niveaux de fécondité calculés par la méthode DEF n'est pas spécifique à l'Iran. Guy Desplanques (1993) notait aussi cette sous-estimation dans le cas de la France. Il semble ainsi que, dans certaines conditions, cette méthode sous-estime le niveau réel de la fécondité. Par la suite, l'appréciation portée sur la période révolutionnaire diffère largement. D'un côté, la méthode DEF suggère une brusque remontée de la fécondité et le maintien de cette dernière à un niveau élevé jusqu'en 1984. De l'autre côté, les méthodes fondées sur les données d'état civil montrent plutôt une diminution de la fécondité de 1977 à 1979. Cette diminution est plus forte dans mon estimation que dans celle de Marie Ladier-Fouladi. Cette baisse n'a été interrompue par une remontée que très brièvement (en 1980 selon l'estimation de Marie Ladier-Fouladi et en 1981 d'après la mienne), du simple fait d'un rattrapage de naissances retardées au moment de la Révolution islamique. Aussitôt passé ce phénomène conjoncturel, la fécondité a repris son mouvement de baisse, vertigineuse cette fois.

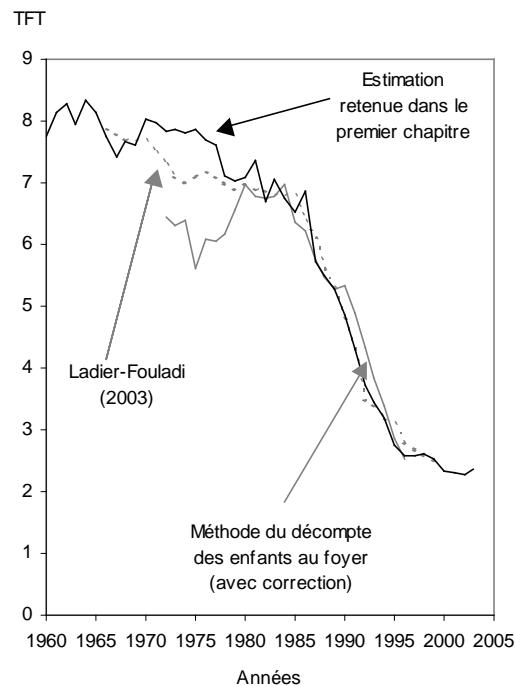


Figure 2. 1 – Taux de fécondité totale selon trois méthodes d’estimation

Sources : Estimations à partir des données d’état civil (Ladier-Fouladi, 2003 ; page 30) ; autres estimations voir le premier chapitre

Ces trois estimations et, surtout, les vues différentes qu’elles donnent de l’influence de la Révolution islamique sur l’évolution de la fécondité, auraient pu faire l’objet d’un débat. Il aurait même pu être houleux tant le sujet touche à la sphère politique et idéologique. Pourtant, il n’en a rien été, chacun campant sur ses positions. Tout s’est passé comme si les partisans de la méthode DEF (qui révèle une hausse de la fécondité à la période révolutionnaire), certes les plus nombreux, ignoraient l’autre interprétation possible des données. Leur position est d’ailleurs, jusqu’à présent, la seule qui fasse consensus dans le pays. Les taux de fécondité estimés par Marie Ladier-Fouladi (qui révèlent un effet légèrement inverse de la Révolution islamique sur la fécondité) souffrent, depuis leur publication, d’un manque d’adeptes en Iran. Ils se heurtent à l’incompréhension des partisans de la méthode DEF car la Révolution islamique *doit* avoir eu un effet sur la fécondité, comme elle en a eu sur la vie de tous les Iraniens. La population

a dû augmenter sa fécondité car cette hausse était hautement préconisée par le nouveau régime. C'est dans cette perspective que Habibollah Zanjani notait en 1991 que la hausse de la fécondité dans les années révolutionnaires était « évidente ». Dans le même registre, le Centre de statistiques de l'Iran a tenté de trancher la question en effectuant un test de Chi deux sur les courbes de fécondité obtenues par différentes méthodes : DEF, Rele, méthode basée sur les données d'état civil (CSI, 2000). Bien que ce test n'ait montré aucune différence significative entre les méthodes, le Centre a tranché en faveur d'une augmentation de la fécondité au moment de la Révolution. Or ce résultat ne permet de conclure ni pour l'une ni pour l'autre interprétation des données. Si ce test avait été effectué sur des taux de fécondité par âge, il aurait au contraire révélé des différences très significatives³² et les écarts auraient été encore plus grands si la comparaison avait été faite avec ma propre estimation.

Les enquêtes démographiques fournissent des points de repère plus solides pour juger des diverses interprétations des données courantes. Ces enquêtes³³ révèlent bien une baisse de la fécondité dans les années 1960-1970. Cependant cette baisse n'est avérée que dans certaines villes du pays, le monde rural restant globalement en dehors du mouvement. Par rapport aux enquêtes, la fécondité estimée par la méthode DEF apparaît sous-estimée. Proche de celle observée en milieu urbain dans les années 1970, elle semble, en effet, nettement inférieure à celle de l'ensemble du pays, les ruraux représentant à l'époque un peu plus de la moitié de la population iranienne (53 %). Cette sous-estimation s'explique d'autant mieux qu'à mesure qu'on remonte dans le temps, des risques de sous déclaration d'enfants, du fait d'omissions³⁴ ou d'une sous estimation de la mortalité³⁵, grandissent.

³² Ces tests ont révélés que les différences entre les taux de fécondité par âge des différentes estimations étaient fortement significatives : à plus de 99% jusqu'au milieu des années 1990.

³³ Les enquêtes démographiques sont présentées dans le chapitre 1

³⁴ Il est vrai que les niveaux de fécondité de la méthode DEF présentés dans la figure tiennent compte d'une sous-estimation des niveaux de fécondité pour les années 1972-1974. Pour cela, il a été supposé que cette sous-estimation était du même ordre que celle constatée durant les années

De nouvelles enquêtes vont confirmer le mouvement de baisse amorcé au milieu des années 1980 par la fécondité. En 1983, une enquête, réalisée par l'Organisation de la radio-télévision de la République islamique, a révélé qu'une majorité d'Iraniens était, déjà à l'époque, disposée à avoir recours aux méthodes contraceptives pour réduire leur descendance (Mehryar, 2000). Puis, les enquêtes CAP, entreprises par le Ministère de la santé à partir de 1989, ont montré l'ampleur du nouveau mouvement de baisse entamé par la fécondité, même si, selon certains spécialistes, ces données l'ont surestimée. Les résultats de l'enquête fécondité-mortalité de 1996 ainsi que celles réalisées dans le département de Shiraz en 1996 et 1998 ont attesté la tendance à la baisse de la fécondité. Enfin, les dernières enquêtes nationales, réalisées en 2000 puis en 2002, ont révélé l'ampleur spectaculaire de la baisse de la fécondité en Iran.

Si elles confirment les tendances observées dans les années 1970 et celles de la période 1985-2000, les différentes enquêtes démographiques ne permettent pas de trancher la question de l'évolution de la fécondité au moment de la Révolution islamique. Il reste alors l'étude des arguments avancés par les partisans de chaque interprétation pour tenter de juger de leur force.

Les raisons de l'enclenchement du processus de baisse de la fécondité en Iran dans les années 1960 sont multiples. Les explications données par les adeptes de la méthode DEF font toujours référence aux politiques de population : la baisse de la fécondité à la fin du règne de Mohammad Reza Pahlavi était due aux lois de 1967 qui autorisaient le recours à la contraception et qui visaient une certaine modernisation de la famille. Des contraceptifs modernes (pilule, stérilet) étaient alors distribués par le biais des dispensaires et des centres de santé (Moore *et al.*, 1974). La loi de la *Protection de la famille*, qui avait pour objectif de protéger les femmes mariées, interdisait le divorce unilatéral à l'initiative du mari, la polygamie sans l'accord de la première femme et n'accordait plus

1982-1984 (voir chapitre 1). Mais il est fort probable qu'entre 1972-1974 la sous-estimation de la fécondité ait été plus élevée.

³⁵ Il est important de signaler que les hypothèses de mortalité ne sont pas mentionnées dans les publications des résultats.

systématiquement le droit de garde des enfants aux pères divorcés (Hoodfar *et al.*, 2000). Plus tard, en 1974, l'élévation de l'âge minimum légal au mariage à 18 ans pour les filles (contre 15 auparavant) et à 20 ans pour les garçons (contre 18) peut aussi avoir contribué à la baisse de la fécondité. Enfin, les femmes étaient encouragées à avoir un emploi, à apprendre à lire et écrire, et à participer à la vie politique.

Les adeptes de la méthode DEF soulignent ensuite que la Révolution islamique ne pouvait qu'inverser l'évolution de la fécondité. Selon eux, l'instauration des lois de la Charia, l'abrogation des lois de la *Protection de la famille*, levant les contraintes à la polygamie et aux divorces unilatéraux et le rabaissement de l'âge minimum légal au mariage, ont été autant de facteurs décisifs de hausse de la fécondité. De plus, le gouvernement a encouragé le mariage précoce et les familles nombreuses par l'attribution de certains avantages financiers ou pratiques, car les effets considérés comme négatifs d'une forte croissance démographique étaient vus comme un faux problème construit par les impérialistes occidentaux (Mehryar *et al.*, 1995). Des prêts gratuits et des prix promotionnels étaient accordés à des couples mariés jeunes. Le salaire du mari pouvait être augmenté lorsqu'il travaillait dans la fonction publique. Ou encore, le simple fait d'être marié était un avantage pour obtenir un emploi, une maison, un terrain à construire, etc. (Aghajanian, 1992). Des aides étaient accordées aux familles de quatre enfants ou plus. À la fin des années 1990, les adeptes de la méthode DEF ont ajouté à l'inventaire des explications invoquées, l'enthousiasme des années révolutionnaires qui, dans une perspective de vie meilleure, aurait conduit les Iraniens à mettre en route les naissances qu'ils avaient retardées jusque là (Abbasi-Shavazi, 2001a). Ce qui suppose un contrôle important de la fécondité.

Mais surtout, la formidable baisse de la fécondité observée à partir du milieu des années 1980 a longtemps été appréhendée comme le résultat direct de la mise en place, fin 1989, d'une nouvelle politique de contrôle des naissances. Il est vite apparu, cependant, même aux défenseurs de l'approche DEF, que cette explication ne pouvait être la seule puisque la nouvelle baisse de la fécondité avait démarré plusieurs années avant la réactivation du programme de planning

familial. Cette réactivation n'a pu qu'accélérer le mouvement, pas le déclencher. Pour expliquer la reprise du processus de baisse de la fécondité avant l'instauration du programme de planning familial, les auteurs ont alors invoqué l'urbanisation et la scolarisation des femmes. La baisse de la fécondité a ensuite été renforcée par la chute du revenu par tête et la dégradation de la situation économique des familles iraniennes consécutive à l'embargo, la guerre Iran-Irak et l'inflation galopante (Abbasi-Shavazi *et al.*, 2001a). Enfin, en réponse à l'enthousiasme révolutionnaire, la désillusion qui suivit cette période de grande ferveur aurait conduit les Iraniens à vouloir moins d'enfants (Abbassi-Shavazi, 2001a).

Bien qu'ils croient au rôle prépondérant des politiques de population, les adeptes de la méthode DEF reconnaissent donc que d'autres facteurs ont aussi pu contribuer à la baisse de la fécondité iranienne. Cependant, d'une manière générale, ils pensent que les politiques de population expliquent les oscillations de la fécondité. La Révolution islamique aurait joué un rôle moteur, d'abord à la hausse, puis à la baisse de la fécondité. Pour eux, il ne fait pas de doute que la fécondité aurait suivi l'évolution entamée en 1960, d'une réduction lente mais régulière, si le régime impérial n'avait pas été renversé, à l'instar de ce qui a été observé dans des pays voisins (Abbasi-Shavazi *et al.*, 2001a).

À partir du milieu des années 1990 une nouvelle lecture des changements socio-démographiques en Iran est proposée, fondée sur une source de données qui n'avait encore jamais été exploitée : l'état civil. La baisse spectaculaire de la fécondité de l'Iran post-révolutionnaire a conduit certains chercheurs à s'interroger sur le schéma d'explication généralement avancé. Il leur semblait que la baisse de la fécondité déclenchée sous le régime islamique, dans un contexte a priori défavorable, rendait peu crédible l'explication des changements démographiques par les aléas de la politique de population (Ladier-Fouladi, 1996). La baisse de la fécondité n'a-t-elle pas plutôt été, conformément aux principes de la théorie de la transition démographique, le résultat d'une modernisation sociale et économique du pays dont les effets ont été renforcés par

une crise économique aiguë ? Dans cette perspective, l'élévation de l'âge à la première union, le recours grandissant aux méthodes contraceptives, le recul de la mortalité infantile, l'élévation du niveau d'instruction des hommes et, surtout, des femmes, l'urbanisation, l'aggravation des difficultés économiques des Iraniens les poussant notamment à exercer plusieurs activités, etc. ne sont-ils pas les facteurs déterminants de la baisse de la fécondité en Iran (Ladier-Fouladi, 1999) ? Les politiques démographiques n'ont vraisemblablement joué qu'un rôle secondaire, bien moindre en tout cas que ce qu'en pensent les adeptes de méthode DEF.

Dans les années 1970, bien que Mohammad Reza Pahlavi ait mis en place tout un ensemble de réformes visant une modernisation des comportements démographiques, la nuptialité et la fécondité ont peu évolué. Marie Ladier-Fouladi (1996) note, par exemple, que malgré l'élévation de l'âge minimum légal au mariage, les filles continuaient à se marier jeune. Elles épousaient religieusement leur mari puis, une fois l'âge légal atteint, légalisaient leur statut en transcrivant leur mariage sur les registres du ministère de la justice. Ces mariages religieux permettaient aux jeunes couples de vivre en union sans entrave sociale et juridique. L'existence de tels mariages a été mise à jour après la Révolution islamique lorsque la Cour civile spéciale régularisa la situation de nombre de jeunes filles mariées avant l'âge légal. Par ailleurs, le programme de planning familial instauré en 1967 a rencontré d'importantes limites. Seules les citadines ont eu un réel accès à des moyens contraceptifs³⁶. Les équipements et personnels qualifiés sont restés largement insuffisants (Ladier-Fouladi, 1996). Dans le même temps, la modernisation économique et sociale, facteur déterminant de la baisse de la fécondité, a elle-même surtout bénéficié aux villes, qui comptaient moins de la moitié de la population (47 %). Par exemple, en 1976, seuls 59,8 % des hommes et 36,2 % des femmes étaient alphabétisés, ces proportions sont respectivement de 75,1% et 56,5% dans les zones urbaines et de 56,5% et 5,2% dans les zones rurales. .

³⁶ Avant la Révolution, certaines villageoises iraniennes avaient déjà eu accès aux méthodes contraceptives modernes, par le biais de l'armée de l'hygiène. Toutefois, de nombreux dysfonctionnements ont réduit à peu de chose l'effet de cette mesure en milieu rural. On y reviendra plus loin.

Inversement, la Révolution islamique a, certes, conduit à d'importants changements mais non à une annulation systématique des avancées sociales acquises sous le régime impérial. Si la loi de la *Protection de la famille* a été abrogée, certains aménagements ont été apportés aux lois coraniques. Les femmes peuvent ainsi demander le divorce pour un certain nombre de raisons si ces dernières sont mentionnées dans le contrat de mariage. Ces raisons peuvent être aussi bien la polygamie que le refus marital du travail de la femme. Le recours à la contraception moderne approuvé par les nouveaux dirigeants est un bon révélateur de la non remise en cause d'acquis importants. Après une très courte période (une année) d'incertitude quant à la continuité ou non du régime sur cette question, une fatwa de l'Ayatollah Khomeyni a autorisé l'utilisation de la contraception, à condition que la méthode employée ne corrompe pas les organes de la femme et que les utilisatrices aient l'accord de leur conjoint. Ce n'est donc que durant la seule année 1979 que le nombre de personnes sollicitant des services de planification familiale pour l'obtention de moyens contraceptifs a diminué ; cette baisse a été relativement faible : seulement 10,4 % (Ladier-Fouladi, 2003). Dès 1980 les demandes de contraceptifs ont repris et elles n'ont cessé d'augmenter durant toute la décennie. Le fléchissement de la demande de contraceptifs en 1979 n'est peut être pas tant le fait de la politique pro-nataliste affichée par le nouveau gouvernement qu'un problème de distribution des moyens contraceptifs en raison de la désorganisation du ministère en charge de cette question. Par ailleurs l'augmentation du nombre des demandes de contraceptifs auprès des services du planning familial sous-estime vraisemblablement celle du recours réel à la contraception durant les années 1980 ; les services officiels de planning familial n'étaient déjà pas à l'époque les seuls à offrir des contraceptifs. Il faut souligner que dans les grandes villes du pays, notamment à Téhéran, durant les années de guerre et de pénurie (accentuée par l'embargo) la plupart des moyens contraceptifs modernes n'étaient accessibles que sur le marché noir, à des prix exorbitants (Hoodfar *et al.*, 2000). Cela pourrait expliquer que la baisse de la fécondité se soit alors ralentie ou même ait fait place à une stagnation, comme le montre la réestimation des tendances de la fécondité fondée sur l'état civil.

De même que celle fondée sur la méthode DEF, les estimations réalisées à partir des données d'état civil font apparaître une forte réduction de la fécondité à partir de la deuxième moitié des années 1980. Ce mouvement de baisse qui donne un nouveau souffle au processus entamé depuis les années 1960, s'explique essentiellement par les progrès socio-économiques. La population urbaine dépasse celle des campagnes depuis la fin des années 1970 (Hourcade, 1983); l'alphabétisation s'est généralisée à l'ensemble de la population, hommes et femmes, citadins et ruraux; le recours à la contraception s'étend, non seulement en ville mais aussi dans les villages, etc.

L'évolution des facteurs socio-économiques fondamentaux tels que décrits dans la théorie de la transition de la fécondité (baisse de la mortalité infantile, modernisation économique et sociale) semble être le moteur principal de la diffusion du recours à la contraception et de la baisse de la fécondité, reléguant au second plan l'influence des politiques démographiques mises au devant de la scène par les défenseurs de la méthode DEF (Lebugle, 2001, 2003). Pour autant, les tenants du recours aux données d'état civil ne rejettent pas complètement l'idée d'une influence des politiques de population. La fécondité n'aurait sans doute pas atteint les niveaux observés à partir des années 1990 sans l'instauration de la politique énergique de planning familial mise en place par la République islamique. Cette politique a d'une part rendu accessible les moyens contraceptifs dans toutes les régions du pays, même dans les villages les plus éloignées et d'autre part, elle s'est accompagnée d'une large diffusion de la propagande en faveur du planning familial. Mais, là encore, le succès de cette politique a été largement tributaire d'aspects plus fondamentaux de la modernisation comme, par exemple, la généralisation de l'instruction, elle-même redevable d'une volonté politique sans faille.

Ma propre estimation de la fécondité iranienne, qui repose aussi sur les données d'état civil, est largement compatible avec l'ensemble des considérations faites à partir de la première estimation basée sur la même source. Mais, ayant affiné la méthode sur certains points et obtenu des résultats parfois assez différents, de nouveaux éléments explicatifs doivent être apportés pour les

périodes où l'évolution de la fécondité que j'ai obtenue diffère de l'estimation de Marie Ladier-Fouladi. La forte baisse de la fécondité que l'on observe dans les années 1964-1967, est essentiellement conjoncturelle car, d'une part, elle ne s'inscrit pas dans une tendance longue et, d'autre part, elle est rapidement compensée par une reprise. Il faut en fait l'attribuer à la *Révolution blanche* qui, comme on le verra au chapitre 3, a marqué un tournant de la société iranienne. Introduisant une période d'incertitude et de déstabilisation de la vie des Iraniens, cet événement majeur peut aisément expliquer le fléchissement passager de la fécondité observé au milieu des années 1960. À nouveau, en 1978-1980, la baisse de la fécondité peut être directement attribuée à la conjoncture politique qui a fortement pesé sur le contexte socio-économique des familles.

Les trois méthodes d'estimation indirectes, applicables *a priori* au cas de l'Iran³⁷, font apparaître trois trajectoires différentes de la fécondité, appelant chacune une certaine interprétation de l'évolution de la fécondité iranienne. Pour les auteurs qui ont recours à la méthode DEF, la fécondité, en diminuant dans les années 1970 puis en augmentant pendant la Révolution islamique et finalement en re-diminuant après 1985, évoluerait au gré des politiques pro ou anti-natalistes des gouvernements qui se sont succédés. Pour Marie Ladier-Fouladi qui, la première s'est appuyée sur les données d'état civil, la baisse de la fécondité, en ayant été continue dans les années 1960-1970 et s'étant accélérée à partir du milieu des années 1980, est nettement moins dépendante des politiques de population et résulte au contraire beaucoup plus fortement des transformations socio-économiques. Ma propre estimation, reposant sur une analyse plus détaillée des données d'état civil conduit en fait à faire une synthèse plus circonstanciée des deux précédentes interprétations. Elle me paraît naturellement être la plus proche des réalités iraniennes. En effet, d'une part, les évolutions observées dans l'enregistrement des naissances à l'état civil ont été prises en compte dans le

³⁷ D'autres méthodes d'estimations indirectes ont été utilisées pour déterminer les niveaux de la fécondité, notamment la méthode des quotients P/F développée par Brass. Mais, compte tenu des hypothèses qu'elles impliquent, notamment celle de stabilité des comportements de fécondité, elles ne paraissent pas appropriées au cas de l'Iran.

calcul des taux de fécondité totale et, d'autre part, les explications avancées de l'évolution de la fécondité prennent en compte les différentes dimensions de la vie de la population iranienne. D'une façon générale la baisse de la fécondité s'intègre dans un long processus de transformation de la société iranienne. Les transformations économiques et sociales des années 1960 et 1970 ont favorisé la baisse de la fécondité. Les résultats en étaient visibles dès le lendemain de la Révolution islamique, puisqu'en 1983, selon l'enquête réalisée par l'Organisation de la radio-télévision iranienne, plus de la moitié des Iraniens interrogés se disaient être en faveur d'un contrôle de leur descendance. Par ailleurs, la baisse spectaculaire de la fécondité observée à partir du milieu des années 1980 et surtout dans les années 1990 est très révélatrice de cette volonté de réduction des naissances. Cependant ce mouvement général a été ponctué par les événements politiques importants qui ont marqué l'Iran au cours de la seconde moitié du XX^e siècle et ont à certains moments conduit les Iraniens à différer leurs projets de fécondité pour de courtes périodes, puis à rattraper les naissances retardées.

Ajoutons cependant que, dans l'ensemble, la baisse de la fécondité a surtout eu lieu après la Révolution islamique. En effet, si on considère la période 1960-2000, 78 % de la baisse du nombre d'enfants par femme est survenue à partir de 1985. C'est dire la rapidité de la transition de la fécondité iranienne.

II – Evolution de la fécondité dans les zones urbaines et rurales de l'Iran

La baisse de la fécondité observée en Iran, bien qu'amorcée dès les années 1960, a surtout pris corps à partir du milieu des années 1980. Cette évolution a-t-elle été la même dans les zones urbaines et rurales ? Ou, conformément aux théories de la modernisation et de la diffusion, prévalentes dans la théorie de la transition démographique, les citadines ont-elles réduit leurs descendance avant

les villageoises, ces dernières n'adoptant les nouveaux comportements démographiques qu'après un certain temps, celui de la diffusion de ces comportements des zones urbaines vers les zones rurales ? Pour en juger, j'ai appliqué séparément à chacun des deux secteurs d'habitat, rural et urbain, la même méthode que celle qui m'a permis de réestimer, au chapitre 1, la trajectoire nationale de l'évolution de la fécondité iranienne.

On retrouve, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, le même décalage entre mes estimations et celles obtenues par la méthode du décompte des enfants au foyer (Figure 2.2) que celui déjà évoqué ci-dessus au niveau national, même après correction des sous-estimations. La différence est particulièrement importante pour les années 1970 et elle est nettement moins forte à partir de 1986.

Au début des années 1960, les citadines avaient en moyenne 7 enfants, soit un enfant de moins que les rurales, qui en avaient alors 8 (Figure 2.2). Est-ce à dire qu'au début de la transition de la fécondité, les villes avaient des niveaux de fécondité moins élevés que les villages ou bien que la transition a commencé plus tôt en ville qu'à la campagne ?

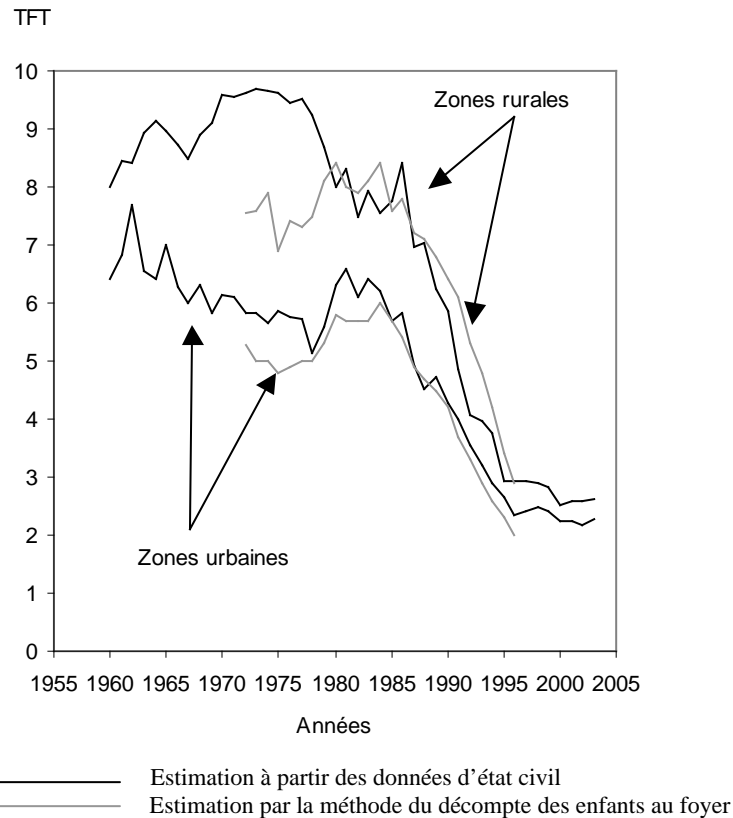


Figure 2. 2 – Taux de fécondité totale dans les zones urbaines et rurales de l’Iran
Sources : estimations de l’auteur (voir chapitre 1)

Dans les villes, durant la décennie 1960, la fécondité a diminué continuellement, avec toutefois quelques oscillations. En 1970, les citadines n’avaient plus que 6 enfants en moyenne, soit légèrement moins que dix ans auparavant, et la baisse lente s’est poursuivie jusqu’en 1977, année où les femmes urbaines n’ont eu, en moyenne, que 5,7 enfants. 1978 est une année où la fécondité était particulièrement basse, avec un TFT inférieur de 5 % à celui de 1977. Mais, tout de suite après, en 1979, la fécondité a fortement réaugmenté. Cette hausse s’est poursuivie jusqu’en 1981, année où elle a atteint 6,6 enfants par femme. La fécondité s’est maintenue plus ou moins à ce niveau jusqu’en 1984, date à laquelle elle a repris sa tendance à la baisse. A partir de cette date, elle n’a plus cessé de diminuer jusqu’en 1996 où elle n’était plus que de 2,3 enfants par

femme. Durant la deuxième moitié des années 1990, la fécondité des villes s'est maintenu à un niveau légèrement supérieur à celui qui est nécessaire au renouvellement des générations, oscillant d'une année sur l'autre entre 2,3 et 2,5. Ainsi, depuis 1996, les femmes urbaines mettent au monde près de trois fois moins d'enfants qu'au début des années 1980.

L'évolution a été très différente au départ en milieu rural. Au cours de la première moitié des années 1960, la fécondité des villageoises a augmenté, passant de 8 à 9 enfants en moyenne. Cette augmentation peut être le premier signe que la transition démographique a atteint les villages. Il a été, en effet, souvent observé dans les pays en développement, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, qu'au début de la transition des facteurs poussant la fécondité à la hausse apparaissent : le recul de l'allaitement au sein et l'affaiblissement des tabous sexuels post partum accroissent la fécondabilité tandis que l'amélioration des conditions sanitaires font reculer la stérilité et la mortalité intra-utérine (Vallin, 2004). Cette montée de la fécondité rurale a été cependant interrompue dans les années 1964-1967. La fécondité chute alors sous l'effet des profondes transformations socio-économiques que connaît le monde rural iranien. Les fondements de la vie rurale en vigueur depuis plusieurs siècles ont été ébranlés à cette époque par la mise en place d'un certain nombre de réformes, dont une réforme agraire, regroupées sous le nom de Révolution blanche (on en reparlera au chapitre 3). Cette période d'instabilité politique et économique a conduit les paysans à retarder le mariage de leurs enfants et/ou à reporter leurs projets de fécondité. On peut également supposer qu'au cours de cette période, les paysans ont quitté seuls leurs villages (en y laissant leurs femmes) pour trouver du travail ailleurs. Ce parfait synchronisme entre les événements politiques, économiques et sociaux et le cours de la fécondité conforte le réalisme de mes estimations. Néanmoins, de 1967 à 1970, la fécondité rurale reprend son mouvement de hausse antérieur, sous l'effet des facteurs déjà évoqués renforcé par deux autres : d'abord, bien sûr le rattrapage des naissances retardées de la période 1964-1967, mais surtout du fait des départs de ruraux vers les villes du pays. A cette époque,

nombre de villageois ont migré vers les villes³⁸. Il est probable que les femmes qui ont migré étaient les moins fécondes ; peut-être même étaient-ce principalement elles qui avaient adopté les nouveaux comportements de fécondité observés en milieu rural durant les années 1964-1967. Toujours est-il que très vite, dès 1970, la fécondité rurale iranienne a atteint un niveau record de 9,5 enfants par femme et ce niveau s'est maintenu jusqu'en 1977, date à laquelle la fécondité rurale iranienne a entamé sa période de baisse durable. Cette baisse a d'emblée été plus forte que celle des années 1960, avec un taux de décroissance annuelle de plus de 3 % entre 1978 et 1980. Ce mouvement marque le pas au milieu des années 1980 où l'on observe quelques fluctuations, mais il reprend avec vigueur après un pic en 1986. On peut réellement dire que 1977 est le point de départ de la baisse de la fécondité rurale iranienne. De 1986 à 1995, le nombre moyen d'enfants par femme est tombé 8,4 à 2,9, soit une diminution annuelle de 11 % par an. Au total, de 1977 à 1995, il a chuté de 9,5 à 2,9 enfants par femme, soit une réduction annuelle moyenne de 6%. Depuis 1996 la baisse s'est ralentie et la fécondité semble se maintenir aux environs de 2,6 enfants par femme depuis 2000.

Jusqu'au milieu des années 1980, la fécondité des zones urbaines a beaucoup fluctué (Figure 2.3A). Chaque baisse a été systématiquement compensée par une hausse. Même au moment de la Révolution islamique, la baisse observée en 1978 a été compensée par une hausse durant les années 1979-1981. Mais les hausses de la fécondité urbaine ont toujours été inférieures aux baisses, si bien que la fécondité a diminué depuis les années 1960. A la fin des années 1980, les fortes baisses ne sont quasiment plus compensées par des hausses, la fécondité a fortement diminué.

³⁸ En 1966, 15,7% des Iraniens interrogés lors du recensement étaient nés en dehors de leur actuel département de résidence. Cette proportion est de 37,7% pour les citadins et de 5,8% pour les villageois. Par ailleurs en 1956, 11,5% de la population était recensée dans leur département de naissance. Sans être une mesure exacte des migrations durant cette période, ces données donnent une approximation du phénomène. On constate en effet une augmentation des déplacements vers les villes.

Dans les zones rurales, le scénario a été différent. Jusqu'en 1977, la fécondité a connu plusieurs périodes de baisses ; mais à chaque fois, ces baisses étaient suivies de hausses qui étaient plus fortes et duraient plus longtemps (Figure 2.3B). A partir de 1978, les taux de croissance de la fécondité fluctuent fortement. De 1978 à 1985, les hausses ne compensent pas les baisses : la fécondité diminue. Puis de 1985 à 2000, la fécondité n'a pas cessé de diminuer.

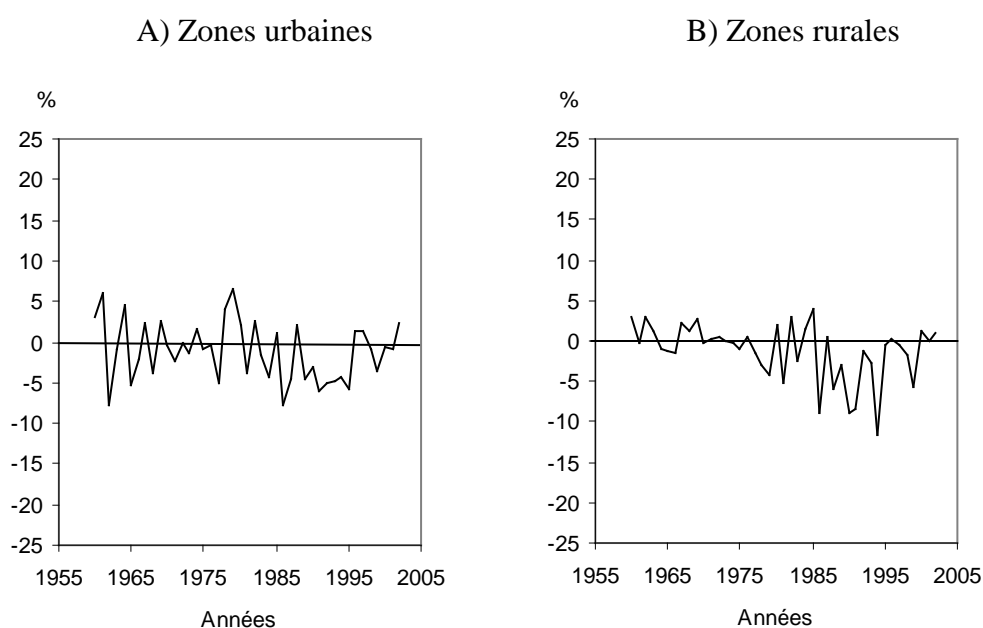


Figure 2. 3 – Taux de croissance annuelle des taux de fécondité totale dans les zones urbaines et rurales de l'Iran (%)

Sources : estimations de l'auteur

Globalement, la fécondité a baissé dans les zones urbaines et les zones rurales du pays ; le calendrier de cette baisse a été différent entre les lieux de résidence. Cela d'autant plus que dans les années 1960-1970, l'évolution de la fécondité divergeait ; l'écart entre les zones urbaines et les zones rurales a eu tendance à se creuser (Figure 2.4), la fécondité des villes diminuant alors que celle des villages augmentait. La différence a été la plus forte en 1978, les villageoises avaient près de 2 fois plus d'enfants que les citadines. Au début des années 1980, cet écart a été fortement réduit car d'un côté les villageoises réduisaient leur

fécondité et de l'autre les citadines l'augmentaient. Il est surprenant que le processus de baisse de la fécondité rurale se soit engagé au moment où la fécondité urbaine augmentait : ruraux et citadins ont-ils eu des comportements démographiques différents au début de la République islamique ? On sait déjà que les ruraux qui sont venus en ville ont augmenté la fécondité urbaine. Puis, nous le verrons dans les chapitres suivants, les pressions économiques sans cesse croissantes qui ont pesé sur les villages depuis les années 1960 ont incité les familles rurales à recourir au planning familial.

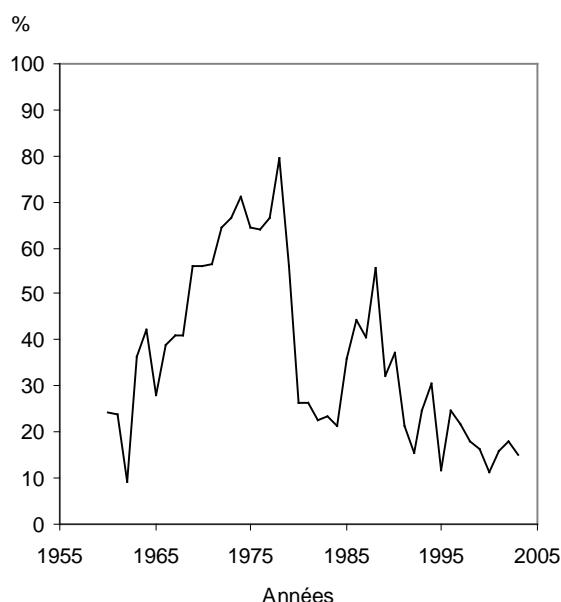


Figure 2. 4 – Différence de fécondité entre zones urbaines et zones rurales en Iran

Sources : estimations de l'auteur

Note de lecture : la fécondité des zones rurales est supérieure à celle des zones urbaines de x%

Au cours de la deuxième moitié des années 1980, lorsque la fécondité diminuait dans les villes et les villages du pays, la différence entre lieux de résidence s'est encore accentuée, la baisse de la fécondité des citadines étant plus rapide que celle des villageoises. Enfin, depuis le début des années 1990, la fécondité rurale tend à rejoindre celle des zones urbaines ; en 2003, les villageoises

n'avaient une fécondité que de 10% supérieure à celle des citadines. Cette nouvelle convergence est le signe de l'intégration des zones rurales. Désormais, les comportements démographiques ne varient plus selon les milieux de résidence ; citadins et ruraux réagissent de la même façon à la conjoncture.

Au vu des résultats qui viennent d'être présentés, les femmes citadines ont été les premières, dès les années 1960, à diminuer leur descendance. Dans les villages, la fécondité a commencé à diminuer à partir du milieu des années 1970, après avoir connu une période de croissance. Nous le savons, deux événements politiques ont joué sur l'évolution de la fécondité nationale. Durant les premières années de la *Révolution blanche*, la fécondité a diminué dans les villages uniquement. Ce fait conforte l'hypothèse de l'incidence de cet événement sur la fécondité à l'échelle nationale car il ébranla surtout les villages. Lors de la Révolution islamique les évolutions de la fécondité sont complètement différentes. Dans les villes, elle a diminué en 1978 avant d'augmenter jusqu'en 1981, alors que dans les villages elle a quasiment continuellement diminué, de sorte qu'au niveau national, on observe une variation de la fécondité d'une ampleur moins importante.

Les différentes enquêtes réalisées en Iran confirment la tendance de la fécondité dégagée par mon estimation.

La première enquête démographique réalisée dans une ville iranienne date de 1965 et ne concerne que Téhéran. Cette enquête avait révélé que les Téhéranaises avaient en moyenne 5 enfants (Amani, 1973). Ce chiffre, que les auteurs de cette enquête comparaient à celui observé un an plus tôt dans quatre zones rurales de l'Iran, indiquait les débuts d'une transition de la fécondité dans la

capitale iranienne (Amani, 1967). La fécondité des femmes de Téhéran est bien en dessous de ce qu'on obtient dans mon estimation. Il faut préciser ici que Téhéran représentait 27,6% de la population urbaine en 1966. Ce qui signifie a priori que dans les autres villes du pays la baisse de la fécondité ne s'était pas encore enclenchée. Il faut attendre les années 1970 pour qu'on observe des niveaux de fécondité aussi bas dans d'autres villes de l'Iran. À Ispahan par exemple où les femmes avaient en moyenne 5,1 enfants³⁹ en 1970 ou encore à Shiraz où, entre 1971 et 1976, les femmes avaient en moyenne 4,9 enfants. L'enquête menée dans la ville de Shiraz en 1996 est l'une des seules⁴⁰ à avoir donné lieu à une reconstitution rétrospective des niveaux de fécondité par lieu de résidence (Agha et al., 1997). Elle révéla une très légère baisse de la fécondité durant les années 1970, les taux de fécondité totale en ville passant de 4,9 à 4,7 enfants par femme⁴¹.

Ces différentes données ne rendent toujours pas compte du début de baisse de la fécondité urbaine. D'autres auteurs ont calculé rétrospectivement les niveaux de fécondité depuis 1953 à partir de l'enquête fécondité de 1977, sans toutefois donner leurs valeurs par secteur d'habitat (Raftery et al., 1995). Ils ont daté le début de la baisse de la fécondité en Iran à 1959, celle-ci touchant principalement les villes. Selon eux, cette baisse a fait suite à une période de hausse de la fécondité durant les années 1950. Leurs résultats corroborent ceux de mon estimation. C'est donc bien avant la mise en place du premier programme de planning familial en Iran (en 1967) que la baisse de la fécondité est apparue pour

³⁹ Ce chiffre a été calculé à partir des données du tableau 14 de l'article de Samuel S. Lieberman (1977)

⁴⁰ Trois enquêtes ont donné lieu à une reconstitution des niveaux de fécondité. L'enquête fécondité de 1977 a été la première à présenter de tels résultats, les niveaux de fécondité ayant été calculés jusqu'à 35 ans avant l'enquête (Aghajanian et al., 1992). Les enquêtes réalisées dans la ville de Shiraz en 1996 et les villages environnants en 1998 ont fait l'objet d'études rétrospectives (Agha et al., 1997 ; Lebugle, 2001). Enfin, l'enquête EDS, qui a eu lieu en 2000, a été la dernière à avoir été exploitée de la sorte (Abbasi et al., 2005).

⁴¹ Ces taux de fécondité totaux sont sûrement sous estimés car, à mesure que l'on remonte dans le temps, les taux de fécondité par âge aux âges élevés ne peuvent être calculés. Il est alors supposé que les taux non renseignés sont les mêmes que ceux observés à la première période renseignée, l'hypothèse faite alors étant que les taux observés une période donnée sont les mêmes les années postérieures. Or, dans un contexte de forte baisse de la fécondité, et lorsque cette baisse touche, comme en Iran, l'ensemble des générations, il est fort probable que ces taux soient sous estimés.

la première fois. Le recours à des méthodes contraceptives aurait existé avant la mise en place de ce programme. Il faut noter, en effet, que la pratique du *Coït interrompu*, le recours à des solutions médicinales ou aux préservatifs n'étaient pas choses inconnues et étaient, au contraire, assez répandues (Moore, et al. 1974). Cela est d'autant plus probable que la proportion de femmes utilisatrices de la contraception dans les années 1960-1970 est relativement élevée. Depuis 1960, les Iraniens pouvaient se procurer en ville des moyens contraceptifs modernes. Ainsi, en 1965, déjà 35% des Téhéranaises déclaraient avoir eu recours au moins une fois dans leur vie à de telles méthodes (Amani, 1973). C'était le cas de 69% des femmes en 1970 à Ispahan (Lieberman, 1977). Ces taux, relativement élevés pour l'époque, ne peuvent être généralisés à l'ensemble des zones urbaines. Dans les petites ou moyennes villes, les femmes utilisaient moins souvent la contraception que dans les grandes villes. L'enquête réalisée dans le département d'Ispahan a montré ces disparités. D'une manière générale, les villes n'étaient pas au même niveau de modernité : la présence d'infrastructures comme les commerces, les industries et les écoles n'existaient que dans certaines d'entre elles. Ces différences sont également visibles en matière d'utilisation de la contraception. Alors qu'à Ispahan, capitale de province, la pratique de la contraception s'était généralisée à près de trois femmes sur quatre, dans les petites villes de cette province à peine une sur deux y avaient recours.

En ce qui concerne les villages iraniens, les données d'enquêtes sont nombreuses. Il est, a priori, plus aisé de déterminer la période à laquelle la fécondité a commencé de diminuer et le nombre moyen d'enfants que mettaient au monde les femmes avant qu'elles ne cherchent à réduire leur descendance. En effet, dans un souci de capter les caractéristiques traditionnelles des comportements socio-démographiques de l'Iran, des enquêtes rurales ont été entreprises⁴². Il était supposé à l'époque que les citadines de l'Iran adoptaient déjà

⁴² Ces séries d'analyses, qui seront présentées plus loin dans le travail, correspondaient à un mouvement général d'études de la société rurale iranienne. Les auteurs cherchaient à analyser les incidences de la *Révolution Blanche* (qui sera présentée plus loin), et plus spécifiquement de la réforme agraire, entreprise par le Shah depuis les années 1960, sur le monde rural.

des comportements novateurs. Par conséquent, si l'on voulait connaître les niveaux de fécondité et les comportements socio-démographiques de l'Iran pré-transitionnel, il fallait étudier les zones rurales. La première enquête rurale, réalisée dans les villages environnants de Téhéran en 1950, a révélé une fécondité de 8 enfants par femme⁴³. Quinze ans plus tard, les villageoises d'autres villages avaient près d'un enfant en moins : la grande enquête réalisée en 1965 dans quatre zones rurales du pays (Hashtroud, Kazeroun, Shahsavar (actuel Tonkabon) et Torbat-e Heydarieh) a indiqué une fécondité de 7,1 enfants par femme (Chasteland, 1968). De fortes variations sont observées dans ces quatre zones rurales, les taux de fécondité totale allant de 5 enfants par femme à Hashtroud à 9 à Kazeroun et Torbat-é Heydarieh. Dix ans plus tard, en 1973, la fécondité rurale a augmenté, retournant aux niveaux des années 1960, les femmes rurales ayant 8 enfants en moyenne (cité dans Agha, 1985). Les enquêtes suivantes ont montré une hausse de la fécondité. En 1975, les femmes de la région rurale de Mamassani (dans la région de Shiraz) et celles de l'ensemble des zones rurales de l'Iran avaient en moyenne 9 enfants (Che-Fu et al, 1977). Deux ans plus tard, l'enquête nationale de la fécondité, du même type que les enquêtes mondiales de fécondité, rapportait un nombre moyen d'enfants de 8,7 pour les femmes rurales (Agha, 1985). Tous ces résultats vont largement dans le sens de mon estimation: la fécondité dans les zones rurales a diminué dans les années 1960, puis augmenté dans les années 1970 et enfin elle a une nouvelle fois diminué.

Les enquêtes réalisées ces dix dernières années rendent compte de l'ampleur de baisse de la fécondité en milieu rural. Celle réalisée dans les zones rurales du département de Shiraz en 1998 a révélé une chute des niveaux de la fécondité rurale à partir de 1985. Cette datation du renouveau d'une baisse de la fécondité s'est confirmé ensuite lors des récentes enquêtes : l'EDS réalisée en 2000 et l'enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages en Iran réalisée en 2002. Le nombre moyen d'enfants des villageoises était estimé à 2,4 en 2000 et 2,3 en 2002.

⁴³ Taux de fécondité totale calculé à partir des données publiées de l'enquête (Mashayekhi et al., 1953 ; Henry, 1953)

Conformément à la théorie de la diffusion, la baisse de la fécondité est survenue d'abord en ville. Les différentes enquêtes démographiques, même si elles donnent des niveaux de fécondité inférieurs à mon estimation, confirment ce résultat (Figure 2.5).

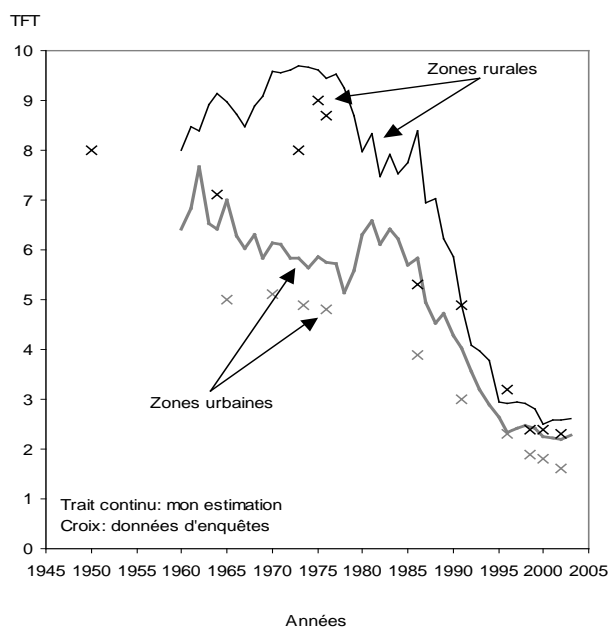


Figure 2. 5 – Comparaison des TFT de mon estimation avec des données d'enquête

Sources : estimation de l'auteur, chapitre 1 ; Enquêtes dans les zones urbaines uniquement : 1965-Téhéran (Amani, 1973), 1971-1976-Shiraz (Chasteland et al, 1997), Enquêtes dans les zones rurales uniquement : 1950-Région rurale de Téhéran (Mashayekhi et al., 1953 ; Henry, 1953) ; 1964-enquêtes dans quatre zones rurales (Chasteland et al., 1968), 1973 (Agha,1985) ; 1975-Zone rurale de la région de Mamassani (Che-Fu et al., 1977) ; Enquêtes nationales : IFS1977, recensement 1986, enquêtes associées au dénombre de 1991, au recensement de 1996, enquête sur accroissement de la population 1998-99, EDS2000, EVSEMI2002.

Les citadines ont commencé à diminuer leurs descendance à partir du début des années 1960. A ses débuts, la baisse de la fécondité dans les villes a été d'abord lente. Puis, au cours de la Révolution islamique, elle a eu tendance à augmenter. Mais rapidement, après quelques années, la fécondité urbaine a continué sa lente descente vers de faibles niveaux. Enfin, brusquement, cette

baisse s'est accélérée à partir du milieu des années 1980. Dans les villages du pays, les débuts de la baisse de la fécondité remontent à la deuxième moitié des années 1970, bien qu'on note une première diminution au milieu des années 1960. Cette première période de baisse semble avoir été une parenthèse courte dans la tendance générale de la fécondité rurale qui à l'époque était à la hausse. Elle ne peut donc être retenue comme la période à laquelle la transition de la fécondité s'est enclenchée en milieu rural. Depuis 1977, malgré quelques hausses passagères au moment de la Révolution islamique la fécondité en milieu rural n'a cessé de diminuer. Comme en ville, le rythme de baisse s'est accéléré au milieu des années 1980, puis il a ralenti depuis la fin des années 1990. Ainsi que ce soit dans les zones urbaines ou rurales, si l'on considère la période 1960-2000, l'essentiel de la baisse de la fécondité s'est déroulé entre 1985 et 2000 (83% pour les villes et 96% pour les villages).

III – La transition de la fécondité en Iran : une étude spatiale

Les villes ont été les premières à connaître une baisse de la fécondité en Iran. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié des années 1970, soit plus de quinze ans plus tard, que ce mouvement de baisse a atteint le monde rural. Dans les zones urbaines, la baisse de la fécondité a été dans un premier temps lente et à partir du milieu des années 1980 très rapide, avec entre ces deux étapes une période de hausse ; en milieu rural, la baisse de la fécondité a été tout de suite très rapide, avec toutefois une période de relative stabilité pendant les premières années de la République islamique. Comment la baisse de la fécondité a-t-elle touché l'ensemble du territoire ? y a-t-il eu des zones pionnières ? une immédiate convergence ? Ces questions sont d'autant plus pertinentes que l'Iran est un vaste pays (1 645 000 km²), trois fois plus grand que la France, et que sa population est composée de plusieurs ethnies (Perses, Turcs, Kurdes, Baloutches, Arabes, etc.).

En toute logique, la fécondité pourrait avoir évolué de façon différente d'un endroit à l'autre du pays.

Afin de mieux appréhender les divergences et les convergences, l'étude des niveaux et des tendances de la fécondité dans les départements⁴⁴ (*shahrestan*) sera suivie d'une analyse distinguant le lieu de résidence. Lorsqu'on s'intéressera à la fécondité rurale, cette analyse départementale sera complétée par une étude cantonale (*dehestan*⁴⁵). Les niveaux de fécondité ont été calculés à partir de la méthode de Rele⁴⁶, seule à permettre une telle analyse compte tenu des données disponibles⁴⁷. Cette étude ne portera que sur la période 1986-1996, les niveaux de fécondité ayant été calculés à partir du recensement de 1996⁴⁸. Bien que limitée dans le temps, cette analyse reste importante car, nous l'avons vu, l'essentiel de la baisse de la fécondité a eu lieu à partir de la deuxième moitié des années 1980.

A – Des différences départementales importantes

L'étude spatiale des niveaux de fécondité va nous permettre de connaître le processus de diffusion de la baisse de la fécondité en Iran. Pour cela, je m'intéresserai aux zones pionnières et retardataires, et aux différenciations spatiales.

⁴⁴ En 1996, l'Iran était découpé en 265 départements. Pour une présentation du découpage administratif de l'Iran voir les chapitres 3 et 4.

⁴⁵ Le canton est la plus petite division administrative du pays. Sur les 2213 cantons ruraux que comptaient l'Iran en 1996, il a été possible d'estimer les niveaux de fécondité de 2192 d'entre eux par la méthode de Rele. Voir les chapitres 3 et 4 pour plus de renseignements sur le découpage administratif.

⁴⁶ Cette méthode est présentée dans le chapitre 1.

⁴⁷ Les taux de fécondité totale régionaux estimés par la méthode du décompte des enfants au foyer ne seront pas présentés ici. À cela plusieurs raisons. D'abord, nous l'avons vu, à l'échelle nationale cette méthode sous-estime les taux de fécondité totale. Il est alors fort probable qu'à l'échelle régionale (dernière unité spatiale où ces données ont été publiées) les niveaux de fécondité soient aussi discutables. En outre, afin de mieux appréhender les phénomènes de diffusion il paraît plus intéressant d'étudier les niveaux de fécondité à des échelles les plus fines possibles. Compte tenu des données disponibles, pour les villes cela peut être réalisé à l'échelle du département, et pour les villages, à l'échelle du canton rural (le ministère de l'intérieur iranien m'ayant donné les renseignements adéquats).

⁴⁸ Dans la mesure où le découpage administratif change tous les ans, les données départementales d'un recensement ne peuvent être comparées à celles d'un autre recensement. C'est pourquoi, la présente ne portera qu'à partir du recensement de 1996.

Depuis 1986 la fécondité a littéralement chuté dans l'ensemble des départements (Figure 2.6). Alors qu'en 1986-1991, près de 60% des départements avaient une fécondité supérieure ou égale à 6 enfants par femme en moyenne, en 1991-1996, on n'en compte à peine 0,4%. Inversement, c'est 64,2% des départements qui ont une fécondité inférieure ou égale à 3 en 1991-1996, contre 1,2% en 1986-1991. En moyenne, la fécondité a diminué de 42% dans les départements. La baisse a touché les départements indépendamment de leur niveau de fécondité à la première période (Figure 2.7). Ainsi, les régions qui avaient les plus forts niveaux de fécondité en 1986-1991 n'ont pas forcément connu une plus forte baisse que les autres.

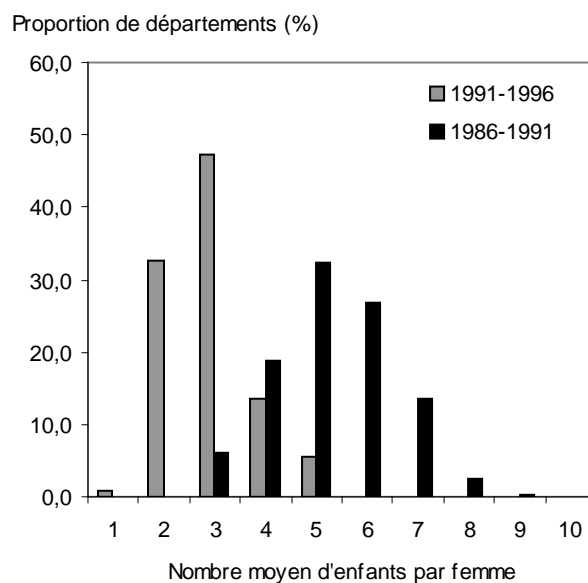


Figure 2. 6 – Répartition des départements de l'Iran selon le niveau de fécondité

Sources : estimations de l'auteur

On constate qu'entre 1986-1991 et 1991-1996, les niveaux de la fécondité des différents départements se sont concentrés. À la première période, la fécondité oscillait de 3,1 à 9,4 enfants par femme, à la deuxième elle n'oscillait plus que de

5,8 à 1,9 enfants par femme. L'écart type est ainsi passé de 1,4 à 0,8 enfants par femme.

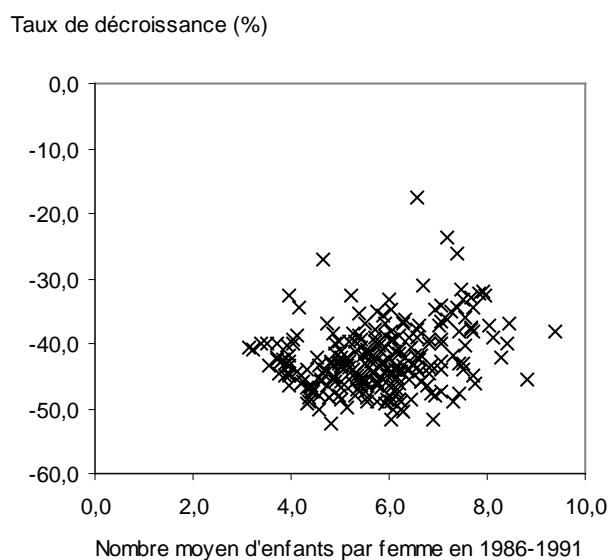


Figure 2. 7 – Relation entre le taux de fécondité en 1986-1991 et la décroissance de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996

Sources : estimations de l'auteur

Bien que depuis 1986 la fécondité ait diminué partout dans le pays, les départements n'ont pas tous commencé de réduire leur fécondité au même moment ; certains ont été plus en avance que d'autre. Concentrons-nous sur les dix départements qui ont les taux de fécondité totale les plus bas en 1986-1991.

Ce sont les femmes du département de Téhéran qui ont la fécondité la moins élevée du pays en 1986-1991 (Tableau 2.1). Ce qui est peu surprenant car la ville de Téhéran englobe l'essentiel de ce département. D'autres départements de la région de Téhéran font partie des dix premiers où la fécondité est la moins élevée. Il s'agit de Damavand et de Shemiranat, respectivement banlieues lointaine et proche de la capitale du pays. Les sept autres départements sont quant à eux très surprenants. Ils sont tous situés sur le bord de la Caspienne, au Nord du pays. Ces départements, qui ne sont pas de grands pôles urbains, avaient une

fécondité moins élevée que d'autres à forte population urbaine. De même, leur fécondité est moins élevée que celle de départements dont les populations sont jugées avoir des comportements socio-démographiques novateurs, comme Shiraz et Ispahan. Ces résultats révèlent la particularité de cette région de la Caspienne en Iran ; ce particularisme sera étudié dans la suite de ce travail.

TABLEAU 2. 1 – LES DIX DEPARTEMENTS DONT LES TAUX DE FECONDITE TOTALE SONT LES MOINS ELEVES EN 1986-1991

Les départements	Leurs régions	Nombre moyen d'enfants par femme
Téhéran	Téhéran	3,1
Bandar-é Anzali	Gilan	3,2
Ramsar	Mazandaran	3,4
Rasht	Gilan	3,5
Shaft	Gilan	3,6
Damavand	Téhéran	3,7
Tonkabon	Mazandaran	3,7
Lahijan	Gilan	3,7
Shemiranat	Téhéran	3,7
Astâné-yé Ashrafieh	Gilan	3,8

Sources : estimations de l'auteur

Intéressons-nous maintenant aux départements dont les niveaux de fécondité sont les plus élevés (Tableau 2.2) ; ce sont les retardataires de la transition de la fécondité, ceux dont la fécondité a diminué le plus tard. On note ici que la fécondité de ces départements est particulièrement élevée, autour de 8 enfants par femme. Ces départements sont restés totalement à l'écart de la baisse observée à l'échelle nationale depuis les années 1960.

Ce sont en général, les régions périphériques de l'Iran, souvent non persanophones, qui ont les niveaux de fécondité les plus élevés. Plusieurs départements de la région du Sistan va balouchestan ont de tels niveaux de fécondité. Ces résultats sont conformes avec ce qu'on pouvait s'attendre ; les

habitants des régions périphériques ont en général des comportements démographiques moins novateurs que ceux du Centre et du Nord du pays.

TABLEAU 2. 2 – LES DIX DEPARTEMENTS DONT LES TAUX DE FECONDITE TOTALE SONT LES PLUS ELEVES EN 1986-1991

Les départements	Leurs régions	Nombre moyen d'enfants par femme
Khash	Sistan va balouchestan	9,4
Chahbahar	Sistan va balouchestan	8,8
Zahedan	Sistan va balouchestan	8,5
Iranshahr	Sistan va balouchestan	8,4
Kohgilouyeh	Kohgilouyeh va boyer ahmad	8,3
Nikshahr	Sistan va balouchestan	8,1
Delfan	Lorestan	8,0
Baq e Malek	Khuzestan	7,9
Saravan	Sistan va balouchestan	7,9
Lordegan	Chaharmahal va bakhtiary	7,9

Sources : estimations de l'auteur

En 1991-1996 peu de changements a été observé dans le classement des départements. Téhéran, avec en moyenne 1,9 enfants par femme, a toujours le niveau de fécondité le plus bas. Viennent après des départements du Nord. Au total, quatre départements ont des niveaux de fécondité inférieurs à celui qui assure le renouvellement des générations (si les femmes connaissent toute leur vie les taux de fécondité par âge observés durant cette période). Il s'agit de Téhéran, Bandar-é Anzali, Shaft et Ramsar. Puis, Shemiranat, dans la région de Téhéran, Rasht, Nowshahr, Tonkabon et Langroud, dans les régions du bord de la Caspienne, ont en 1991-1996 des taux de fécondité totale de 2,1 enfants par femme. Ainsi, dans certains départements de l'Iran, la fécondité est désormais comparable à celle des pays européens. Les niveaux de 1,8 et 1,9 enfants par femme sont également observés en France depuis la fin des années 1990, dans le « croissant fertile » français ou même à Paris (Desesquelles et al., 2004 ; Daguet, 2004).

En ce qui concerne les régions qui ont les niveaux de fécondité les plus élevés en 1991-1996, on observe aussi peu de changement par rapport à 1986-1991. Il s'agit toujours de départements des régions Sistan va balouchestan, Hormozgan, Khuzestan, et Chaharmahal va bakhtiary. Mais dans ces régions la fécondité est moins forte qu'à la période précédente, les femmes ayant entre 5,1 et

5,8 enfants en moyenne en 1991-1996, contre des niveaux qui oscillaient entre 9,4 et 7,9 enfants par femme en 1981-1996.

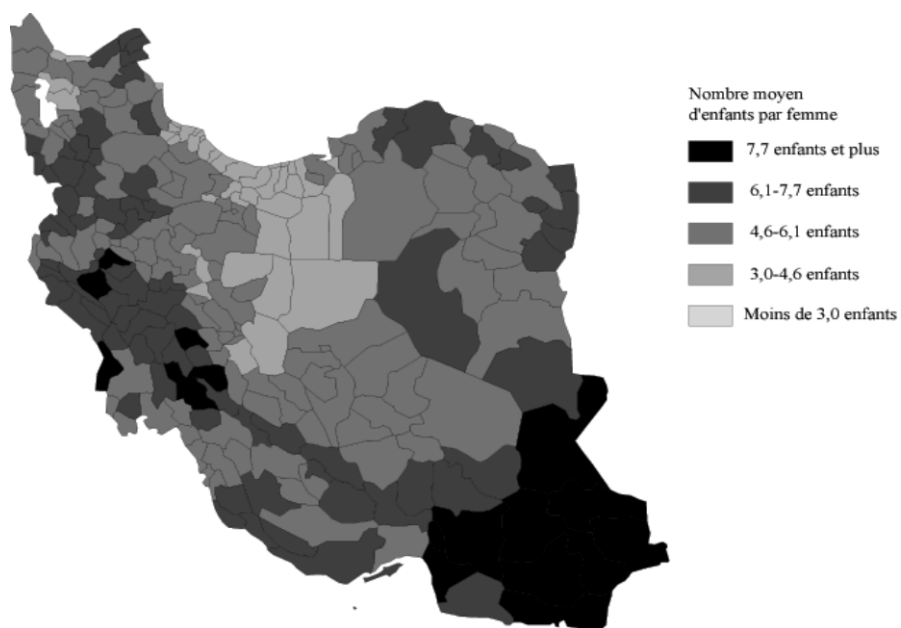
La représentation cartographique des taux de fécondité totale fait mieux resurgir les différences spatiales qui existent en Iran. Les cartes 2.1A et 2.1B montrent l'ampleur de la formidable baisse de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996. Aucun département n'a été épargné par ce mouvement de baisse.

À la première période d'observation, ce sont les départements du Nord et du Centre qui avaient la fécondité la plus basse. Certains départements de l'Azerbaïdjan occidental avaient aussi de tels niveaux de fécondité. À l'inverse, tous les départements périphériques avaient une fécondité élevée. Le Sistan balouchestan, au sud-est du pays, avait dans son ensemble les taux de fécondité les plus élevés. En 1986-1991, il existait une forte opposition entre le Nord-centre et les périphéries du pays. Par ailleurs, les niveaux de fécondité d'un département donné avec son voisin semblent relativement proches. Ainsi, cette carte nous fournit une première approche de la diffusion de la fécondité. Il semble en effet que les départements du Nord et du Centre du pays aient été des pôles de diffusion des nouveaux comportements de fécondité.

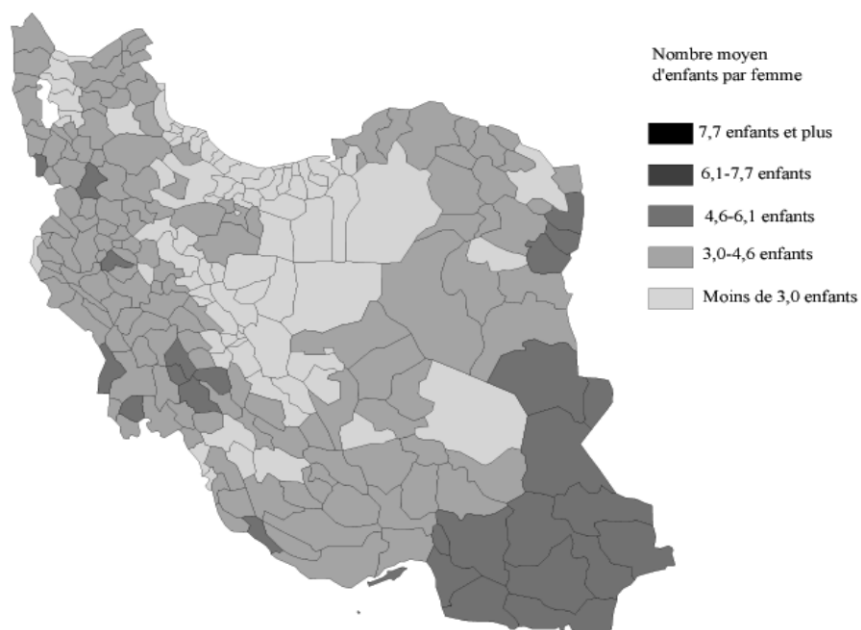
En 1991-1996, malgré une très grande baisse des niveaux de fécondité, l'opposition Nord-centre avec la périphérie s'observe toujours. Mais cette opposition est moins marquée ; on aperçoit ici ou là des départements dans la périphérie avec des niveaux de fécondité bas. Ces départements sont les nouveaux pôles de diffusion de la baisse de la fécondité.

La première approche de l'étude spatiale de la fécondité en Iran révèle toute son importance dans la connaissance de la diffusion du phénomène. En effet, la structure de l'espace semble avoir une forte influence sur les niveaux de la fécondité.

A) 1986-1991



B) 1991-1996



Carte 2. 1 – Taux de fécondité totale dans les départements de l'Iran

Sources : estimations de l'auteur

B – Des différences entre milieu de résidence conjuguées à des différences départementales

Dans la mesure où, au niveau national, de fortes différences entre les milieux urbain et rural ont été décelées, introduisons dans cette analyse spatiale la dimension du lieu de résidence. Cette étude sera effectuée à partir du recensement de 1996, à l'échelle du département, les données disponibles n'ayant pas permis le calcul des taux de fécondité totale à une échelle plus fine pour les zones urbaines et à une date ultérieure⁴⁹. L'étude départementale sera complétée par une étude cantonale pour les zones rurales.

Nous étudierons d'abord les différences spatiales au sein des zones urbaines et des zones rurales de l'Iran. Puis, afin de mieux comprendre le rôle de l'espace géographique dans la transition fécondité, nous explorerons les différences entre milieu d'habitat dans les différents départements. Enfin, nous classerons les départements selon le stade atteint de leur transition de la fécondité.

1) Niveaux et tendances de la fécondité dans les zones urbaines et rurales des départements de l'Iran

Que ce soit dans les villes ou dans les villages, les niveaux de fécondité ont très fortement diminué. En 1986-1991, plus des trois-quarts des départements de l'Iran avaient une fécondité urbaine supérieure ou égale à 5 enfants (Figure 2.8). À la période suivante, c'est seulement 5,6% des départements qui ont de tels niveaux de fécondité dans leurs villes ; plus des trois-quarts des zones urbaines (79,7%) avaient une fécondité inférieure ou égale à 3 enfants par femme et 22,7%

⁴⁹ Il est regrettable que les données ne nous permettent pas de faire cette analyse sur une période plus longue. L'idéal aurait été de comparer la situation de la période où la divergence urbain-rural est maximale (années 1970) à celle des années 2000.

inférieure ou égale à 2. Dans les villages, la diminution a été tout aussi spectaculaire. En 1986-1991, la quasi totalité des départements avaient une fécondité supérieure ou égale à 5 enfants par femme et dans 72,4% des départements la fécondité rurale était supérieure ou égale à 6 enfants. À la période suivante, en 1991-1996, on compte moins de 3% des zones rurales avec une fécondité supérieure ou égale à 5 enfants. Par contre, les villageoises de 80,8% des départements ont 4 enfants ou moins en moyenne ; et même dans 46,8% des départements, les villageoises en ont 3 ou moins en moyenne.

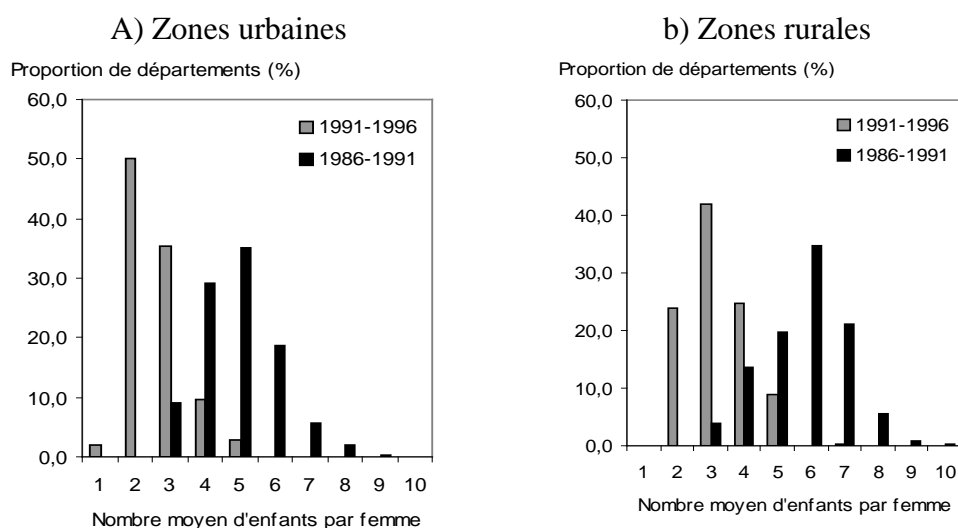


Figure 2. 8 – Répartition des départements de l’Iran selon leur taux de fécondité totale et le secteur d’habitat

Sources : estimations de l’auteur

L’évolution de la répartition des cantons ruraux selon leur niveau de fécondité illustre mieux les changements qui ont eu lieu dans les zones rurales de l’Iran (Figure 2.9). En 1986-1991, plus de la moitié des cantons ruraux avait une fécondité supérieure ou égale à 6 enfants par femme en moyenne. En 1991-1996, il n’en restait qu’à peine 3 %. Dans la majorité des cantons ruraux la fécondité est inférieure à 4 enfants par femme. La baisse de la fécondité en milieu rural entre

1986-1991 et 1991-1996 a été telle que le mode de la distribution est tombé de 7 à 4 enfants entre les 2 périodes. Ainsi, la distribution des cantons ruraux selon le niveau de fécondité a été décalée vers des niveaux faibles.

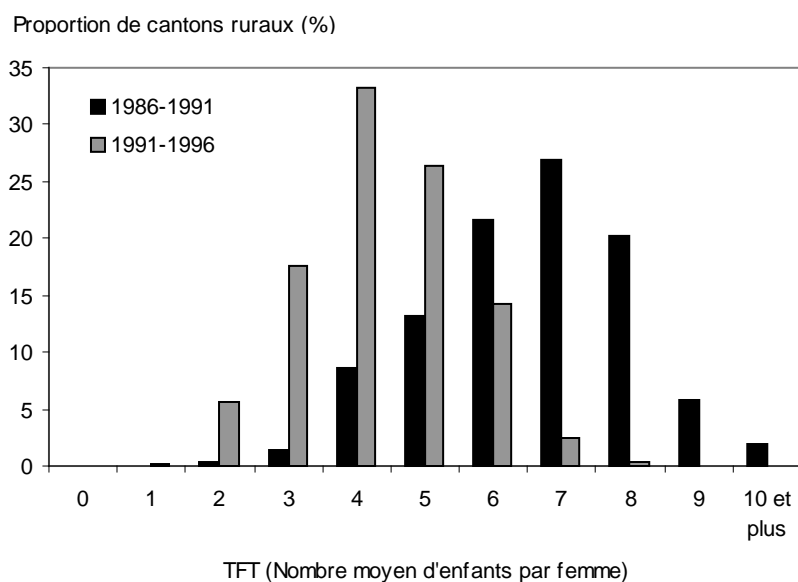


Figure 2. 9 – Répartition des cantons ruraux selon leur niveau de fécondité

Sources : estimations de l'auteur

La baisse a été telle qu'en 1991-1996 la fécondité était inférieure au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme) dans 110 cantons ruraux. Les niveaux les plus bas étaient observés dans la banlieue de Téhéran, à Pain-é Taleqan (département de Savodjbolâq) et Asara (département de Karadj), avec respectivement 1,06 et 1,12 enfants par femme.

Dans les zones urbaines ou les zones rurales, la fécondité a diminué indépendamment du niveau initial. En effet, aucune corrélation ne semble se dégager entre le taux de décroissance de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996 et le niveau observé en 1986-1991 (Figure 2.10).

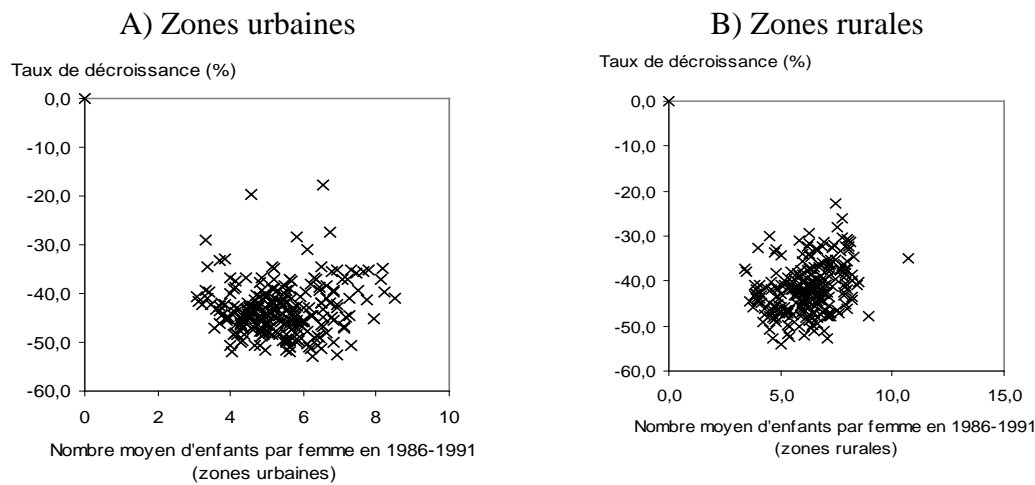


Figure 2. 10 – Relation entre le taux de décroissance de la fécondité et son niveau initial dans les zones urbaine et rurale de chaque département du pays

Sources : estimations de l'auteur

En ville ou à la campagne, les niveaux de fécondité des départements du Centre et du Nord du pays sont toujours moins élevés que ceux de la périphérie du pays (Cartes 2.2 et 2.3). L'opposition entre ces deux parties du pays est visible surtout en 1986-1991 d'une part et dans les zones rurales d'autre part.

En 1986-1991, les taux de fécondité totale sont en général plus élevés dans les zones urbaines de la périphérie du pays. Pourtant, certains départements de cette périphérie ont des niveaux de fécondité urbain moins élevé (Carte 2.2). Il s'agit en fait de grands pôles urbains, comme Orumieh, Shiraz, Hamedan et Borudjerd. En 1991-1996, l'opposition du territoire en deux grands groupes (Nord-centre versus périphérie) existe encore, mais elle est moins marquée. Dans les zones urbaines de nouveaux pôles de fécondité basse se sont ajoutés à ceux que l'on observait pour la période 1986-1991. En effet, à l'Est du pays, des départements des régions de Kerman, Yazd (Yazd et Taft), Khorasan (Mashhad, Nishapour, etc), ont des niveaux de fécondité équivalents à ceux du Centre et du

Nord du pays. Au Sud aussi, où Bousher a atteint de tels niveaux de fécondité. Puis à l'Ouest, avec des départements des régions du Khouzestan (Behbahan), de Kermanshah (Qasr-é shirin et Gilan-é qarb) et du Kurdistan (Bijar). Enfin au Nord-est, de nombreux départements ont atteint des niveaux de fécondité proches de ceux du Nord et du Centre de l'Iran. Ce sont finalement des grands pôles urbains et leur banlieue qui ont les niveaux de fécondité les plus bas. Cette relation n'est pas vérifiée dans tous les grands pôles urbains du pays : l'existence de pôles urbains n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante du niveau bas de la fécondité. Toutefois, cette relation rend globalement compte du rôle moteur des grandes villes dans la transition de la fécondité en Iran.

Dans les zones rurales, l'opposition entre les départements du Centre et du Nord du pays avec ceux de la périphérie est aussi observée (Carte 2.3). Elle y est même plus marquée que dans les zones urbaines. La forte baisse de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996 a conduit à une certaine homogénéisation des niveaux de fécondité dans l'ensemble des départements du pays. En effet, 63,7% des zones rurales ont une fécondité qui oscille entre 2,9 et 4,6 enfants par femme. Signalons aussi que quatre zones rurales ont des niveaux de fécondité inférieurs ou égal à 2,1. Il s'agit de Shaft (dans le Guilan) avec 2,0 enfants par femme, Shemiranat (dans la région de Téhéran), Ramsar et Savadkouh (dans la région du Mazandaran) avec 2,1 enfants par femme. Finalement, on compte peu de zones rurales avec une fécondité supérieure ou égale à 5 enfants par femme (9,2%). En effet, seuls les départements du Sud-est, dans la région du Sistan va balouchestan, et quelques départements du Khouzestan, Kordestan et Khorasan, ont une fécondité relativement élevée. Il s'agit à chaque fois de départements qui se situent dans les régions périphériques du pays.

Les cartes de la fécondité rurale par canton révèlent mieux les disparités spatiales dans les zones rurales (Carte 2.4). Les taux de fécondité rurale par canton les plus élevés sont observés dans l'Est du pays. On observe aussi à l'ouest quelques zones de fécondité élevée. Les zones de basse fécondité se trouvent

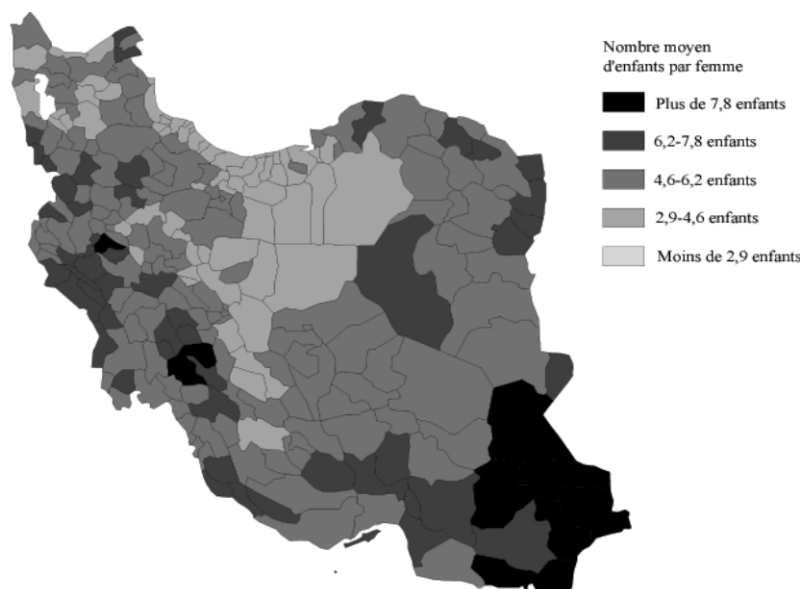
principalement au Centre et au Nord du pays. On retrouve ainsi l'opposition déjà suggérée par l'analyse départementale entre le Centre-Nord avec les régions périphériques, mais les contours des zones à forte ou faible fécondité sont mieux délimités.

Comme je l'ai déjà souligné au début de cette section, la baisse de la fécondité a eu lieu dans l'ensemble des zones urbaines et rurales du pays. Mais l'intensité de cette baisse n'a pas été la même sur l'ensemble du territoire (Carte 2.5). Pour autant on ne peut déceler aucun critère permettant de distinguer la baisse de la fécondité des zones urbaines et rurales. Contrairement à ce qui était observé dans les différenciations spatiales précédentes, la baisse de la fécondité urbaine et rurale des départements du Centre et du Nord de l'Iran n'est pas forcément différente des autres. On note toutefois que la décroissance de la fécondité a été la moins forte dans les zones urbaines du Sud et de l'Est du pays. Dans les zones rurales, la baisse de la fécondité a été partout moins forte que celle des zones urbaines.

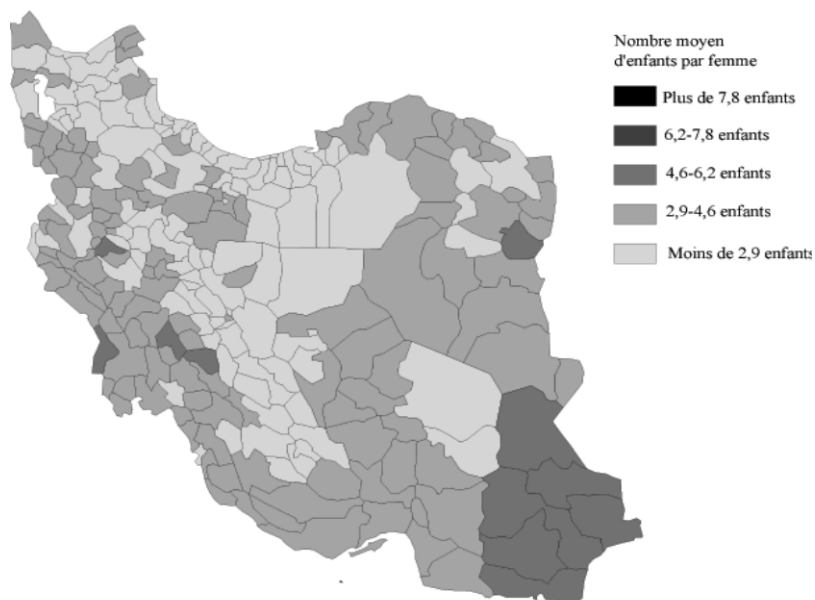
Les valeurs de l'indice de Gini⁵⁰ révèlent aussi une forte concentration des niveaux de fécondité dans les zones urbaines et les zones rurales. En effet, en 1986-1991, l'indice était de 0,94 dans le secteur urbain et de 0,92 dans le secteur rural. Cette concentration s'est encore accentuée après la spectaculaire baisse de la fécondité dans les départements. Les indices de Gini se sont élevés, atteignant 1,0 dans les zones urbaines et 0,97 dans les zones rurales. Les écarts types se sont réduits passant de 1,12 à 0,74 enfants pour les zones urbaines, et de 1,23 à 0,90 enfants pour les zones rurales entre 1986-1991 et 1991-1996. Ainsi, sur la période étudiée, les niveaux de la fécondité ont eu tendance à s'homogénéiser sur l'ensemble du territoire.

⁵⁰ L'indice de Gini est un indice de concentration. En cas d'absence de concentration sa valeur est nulle et en cas de concentration maximale sa valeur est égale à 1. La valeur de cet indice n'a d'intérêt que lorsqu'on compare plusieurs distributions.

A) 1986-1991



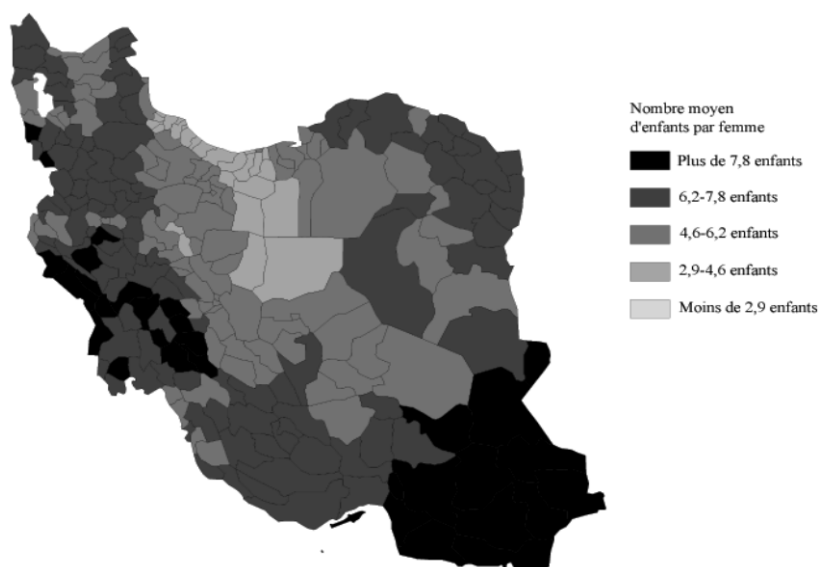
B) 1991-1996



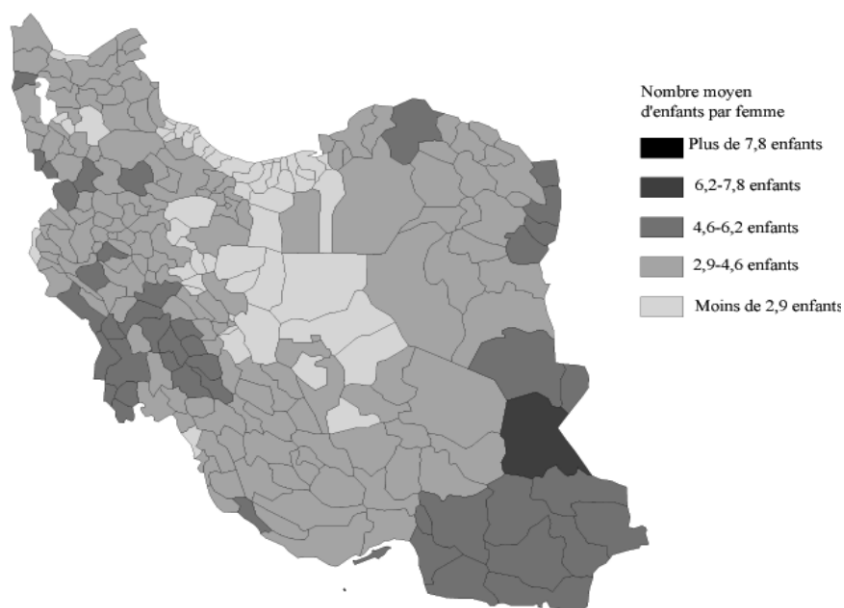
Carte 2. 2 – Taux de fécondité totale dans les zones urbaines de l'Iran (**échelle départementale**)

Sources : estimations de l'auteur

A) 1986-1991



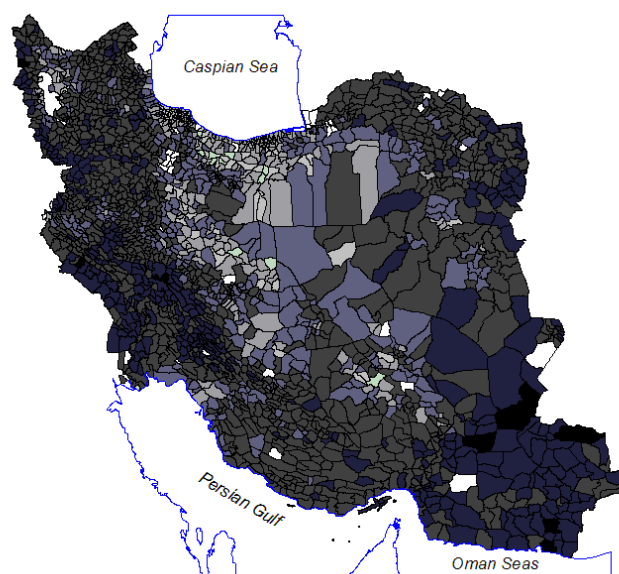
B) 1991-1996



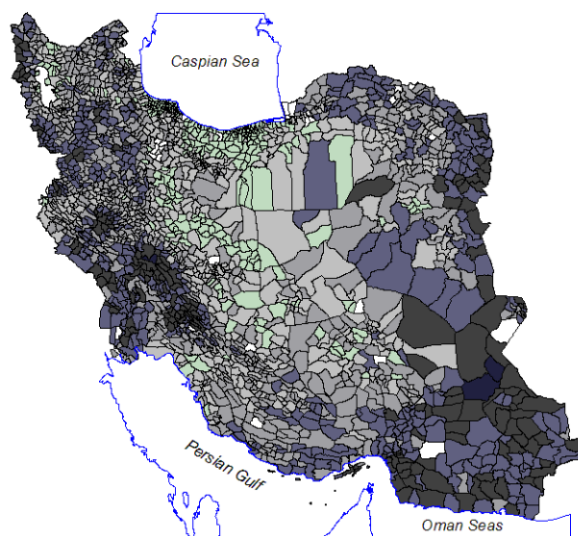
Carte 2. 3 – Taux de fécondité totale dans les zones rurales de l'Iran (échelle départementale)

Sources : estimations de l'auteur

A) 1986-1991



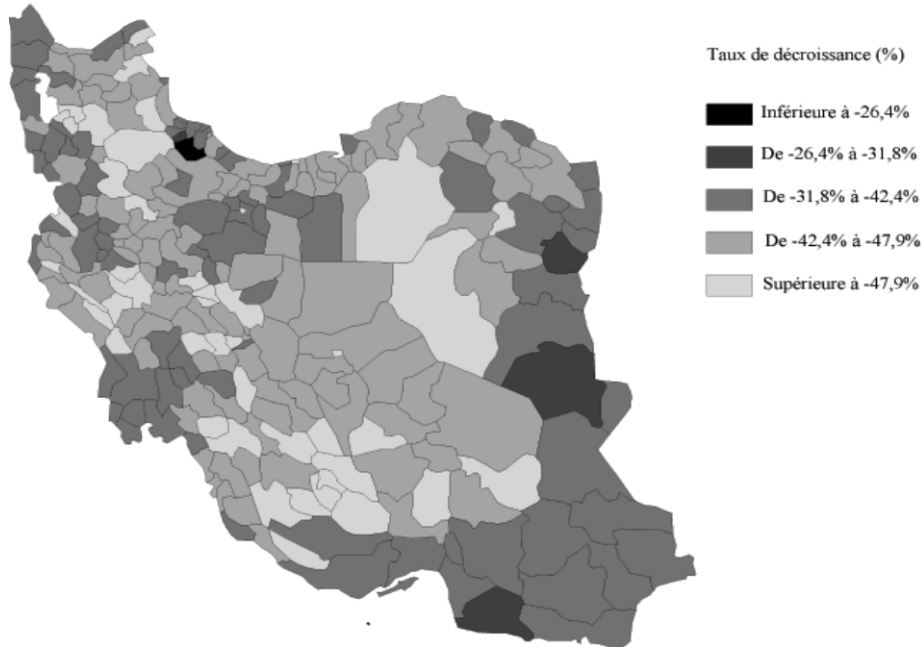
B) 1991-1996



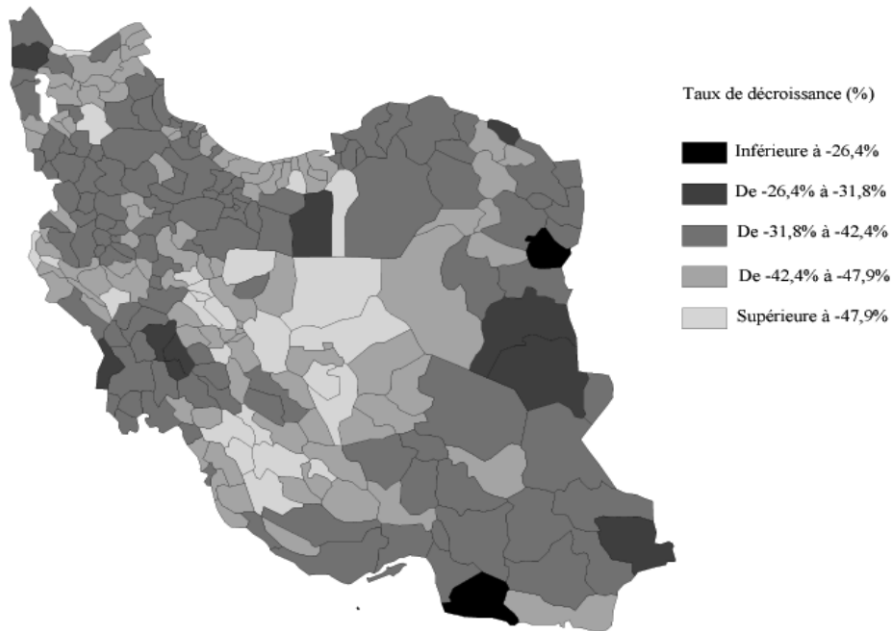
Carte 2. 4 – Taux de fécondité totale dans les cantons ruraux de l’Iran

Sources : estimations de l’auteur

A) Zones urbaines



B) Zones rurales



Carte 2. 5 – Taux de décroissance de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996

Sources : estimations de l'auteur

2) Des différences entre milieu d'habitat marquées dans les départements ?

En général, les zones rurales ont des niveaux de fécondité supérieurs aux zones urbaines. C'est seulement dans 30 départements en 1991-1996 et 21 en 1986-1991, soit respectivement 12% et 8,4% de l'ensemble des départements, que la fécondité des zones rurales est inférieure à celle des zones urbaines (Figure 2.11). Dans les départements, les écarts entre les milieux de résidence peuvent être très élevés, atteignant une différence supérieure à 30%. Ainsi, dans la très grande majorité des départements du pays, les villes ont des niveaux de fécondité inférieurs à ceux des villages, sans doute car le processus de baisse de la fécondité y est intervenu plus tôt. Par ailleurs, entre 1986-1991 et 1991-1996, on constate une accentuation des différences de fécondité entre les zones urbaines et les zones rurales. On compte en effet sur la dernière période un plus grand nombre de départements (98) avec des différences supérieures à 20% (contre 63 en 1986-1991). Cette accentuation des différences entre milieux d'habitats montre que dans certains départements du pays la fécondité a évolué indépendamment des niveaux initiaux et des niveaux observés dans les villes ou les villages du même département. Mais ce constat ne permet pas de réfuter la thèse de la diffusion de la fécondité. En effet, partout, dans l'ensemble des zones urbaines et rurales, la fécondité a diminué. C'est le rythme de la décroissance qui a pu varier. Précisons également que les écarts de fécondité entre les lieux de résidence ne sont pas corrélés avec la fécondité moyenne des départements.

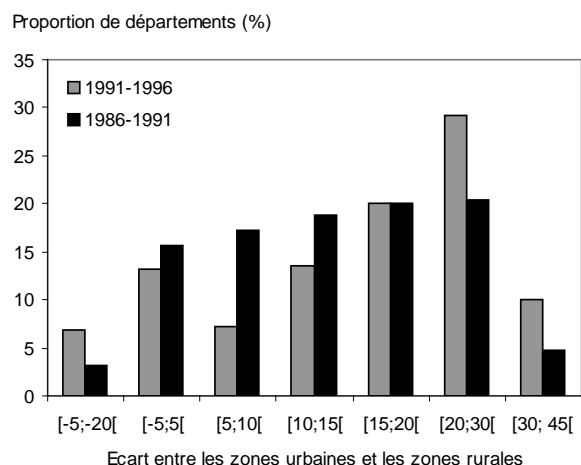


Figure 2. 11 – Répartition des départements selon leur écart de fécondité entre les zones urbaines et rurales de l’Iran

Note de lecture : Proportion des départements dont la fécondité rurale est entre $[x;x+a[$ supérieure à celle des villes.

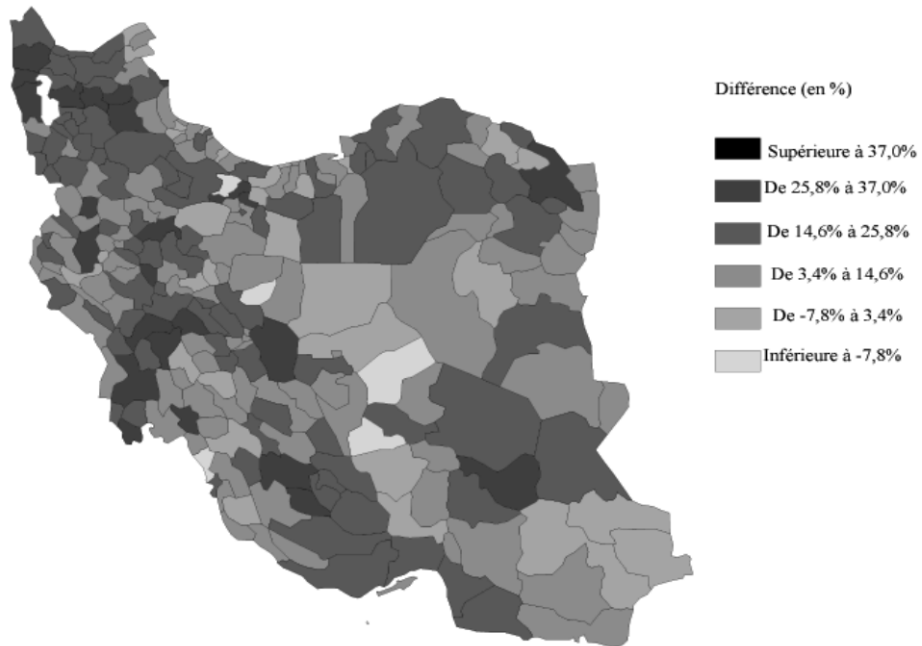
Sources : estimations de l’auteur

Les cartes représentant les différences de fécondité entre les zones urbaines et les zones rurales ne révèlent pas de partition claire de l’espace iranien (Carte 2.6). En effet, les départements où les niveaux de fécondité ruraux sont très élevés par rapport aux zones urbaines ne se situent pas plus à un endroit plutôt qu’un autre.

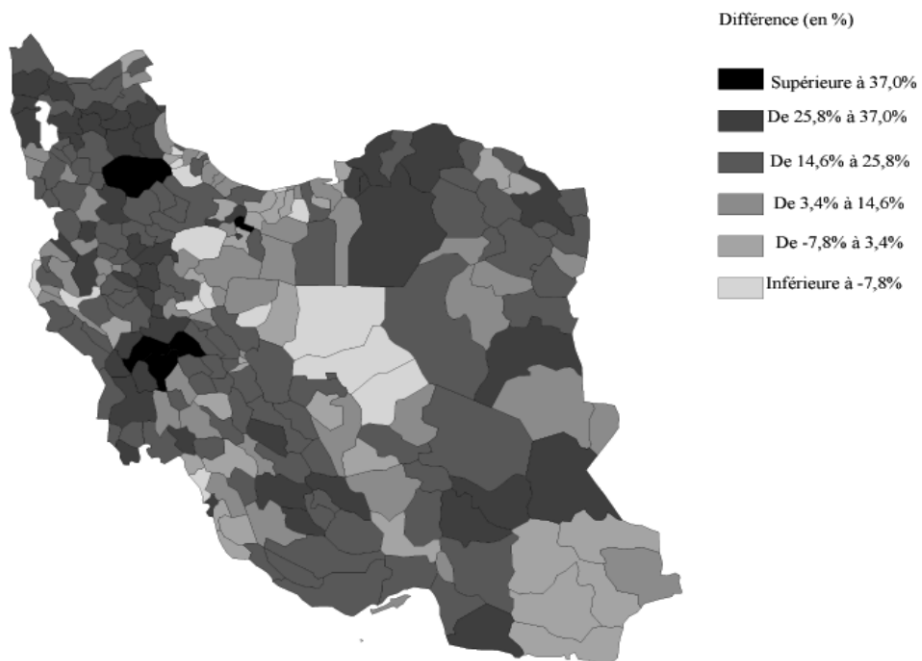
L’accentuation des différences entre milieu d’habitat est nettement visible. Ce sont dans les départements des provinces de Téhéran, du Khouzestan, d’Ispahan et de l’Azerbaïdjan occidental que les différences les plus fortes sont observées en 1991-1996.

Pourtant si des différences entre les milieux d’habitat existent, les niveaux de fécondité entre les zones urbaines et les zones rurales sont très fortement corrélés (Figure 2.12). Le coefficient de corrélation est de 69% en 1991-1996 et de 72% en 1986-1991. Ainsi, les départements dont les citadines ont des fécondités élevées sont ceux dont les villageoises ont aussi des niveaux élevés de fécondité. Et inversement avec les niveaux de fécondité bas.

A) 1986-1991



B) 1991-1996



Carte 2. 6 – Différences de fécondité entre les zones urbaines et les zones rurales de l'Iran

Sources : estimations de l'auteur ; Note de lecture : Proportion des départements dont la fécondité rurale est entre [x;x+a] supérieure à celle des villes.

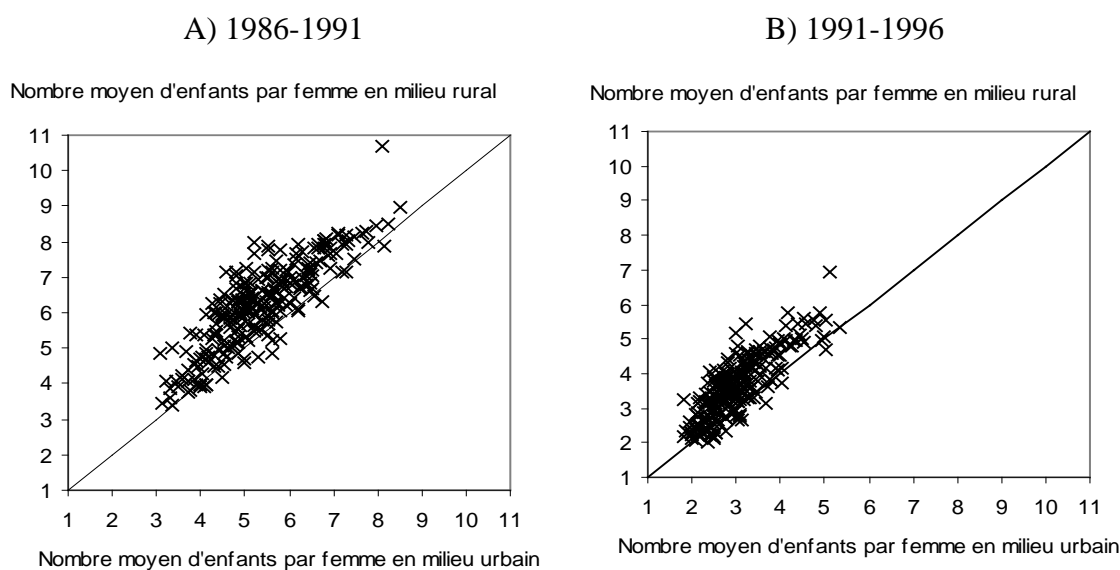


Figure 2. 12 – Relation entre les niveaux de fécondité des zones urbaines et rurales des départements de l’Iran

Sources : estimations de l’auteur

Deux types de différenciation spatiale sont donc en œuvre ici, révélant ainsi la complexité du phénomène. D’une part, bien que les niveaux de fécondité peuvent varier fortement d’un département à l’autre, ils restent auto-corrélés. D’autre part, en plus de cette auto-corrélation spatiale, les niveaux de fécondité des zones rurales d’un département sont aussi corrélés avec ceux des zones urbaines du même département. C’est ainsi à la fois la modernisation générale du pays et l’inertie du milieu culturel et social qui ont une influence sur les niveaux de fécondité.

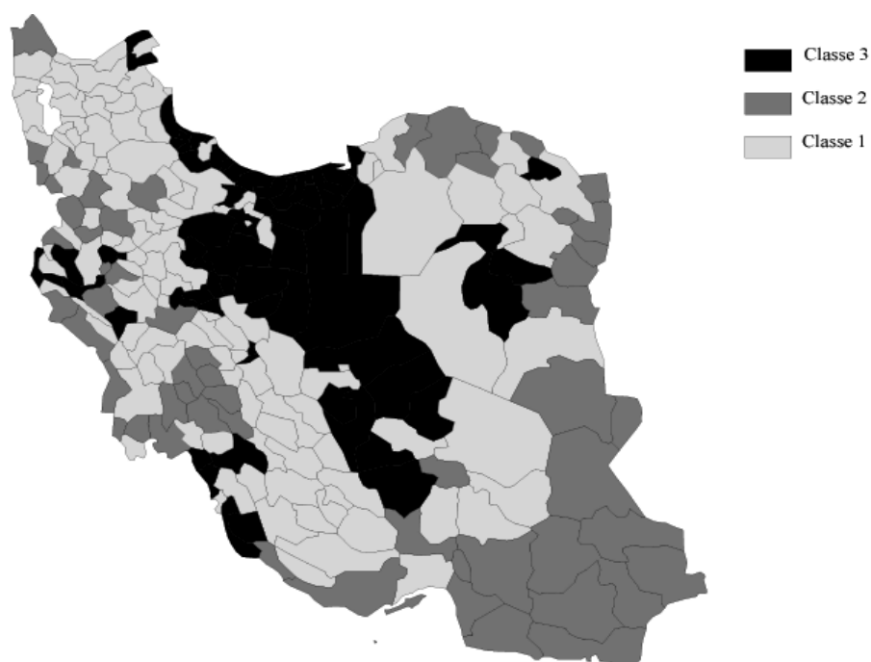
3) *Les départements de l'Iran sont-ils au même stade de leur transition de la fécondité ?*

À partir des indicateurs de fécondité présentés dans cette section, il a semblé judicieux de classer les départements. Pour cela, une analyse en composante principale a été réalisée. Les départements ont été groupés selon leurs taux de fécondité totale urbain et rural en 1986-1991, selon le taux de décroissance de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996, et selon les différences de fécondité entre les zones urbaines et les zones rurales en 1986-1991 et 1991-1996. Trois ensembles ont pu ainsi être délimités. Le premier groupe rassemble 119 départements (soit près de la moitié d'entre eux) dont les différences entre zones d'habitats sont très élevées, plus élevées que la moyenne, et les taux de fécondité totale et leur évolution proches de la moyenne observée. La deuxième classe regroupe 58 départements (23% d'entre eux) dont les taux de fécondité totale de 1986-1991 sont très élevés, le taux de décroissance de la fécondité a été faible entre 1986-1991 et 1991-1996, et les taux de fécondité totale proche de la moyenne. Enfin, le dernier groupe rassemble 75 départements (30% d'entre eux) dont les taux de fécondité totale des zones urbaines et rurales, les différences entre milieux d'habitat sont beaucoup plus faibles que la moyenne et dont les taux de décroissance de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996 ont été plus élevés que la moyenne.

Les trois classes qui ressortent de cette analyse en composante principale reflètent différents stades de la transition de la fécondité. Le troisième groupe rassemble les départements qui ont connu une baisse de la fécondité avant les autres, cela aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Le deuxième groupe rassemble les départements qui sont à des stades les moins avancés de leur transition de la fécondité. Celle-ci semble s'y être déclarée récemment, lors de notre période d'observation. Enfin, le dernier groupe reflète un stade intermédiaire

de la transition de la fécondité. A cette étape, les différences entre milieux d'habitats sont très élevées.

Compte tenu de la portée des informations fournies par cette typologie, il est intéressant de situer sur une carte les départements selon leur groupe d'appartenance (carte 2.7). Comme l'on pouvait s'y attendre, la majeure partie des départements qui sont à un stade très avancé de leur transition de la fécondité se situe au Centre et au Nord du pays. Dans les autres régions, on observe ici ou là des départements qui appartiennent à cette classe. Mais globalement, les départements qui étaient au début de leur transition durant les années 1986-1991 se situent dans les régions périphériques du pays. Enfin, entre ces deux grands ensemble, formant ainsi une sorte de zone tampon, se situent tous les départements qui sont à un stade intermédiaire de leur transition.



Carte 2. 7 – Classification des départements de l'Iran à partir d'indicateurs de la fécondité

Sources : estimations de l'auteur

IV – Baisse de la fécondité en Iran : quelles singularités dans la région ?

La baisse de la fécondité iranienne est survenue en ville avant d'atteindre les villages et elle a eu lieu après une période de hausse qui est révélatrice du recul de la mortalité. À partir des expériences des pays voisins ou d'autres pays arabo-musulmans, il paraît intéressant d'étudier les particularités de la baisse de la fécondité iranienne. La question est de savoir si cette baisse est à inscrire dans un contexte régional plus global, les autres pays connaissant le même phénomène.

Après une comparaison des niveaux et tendances de la fécondité nationale, l'étude portera sur les différences éventuelles entre les milieux de résidence. Les données utilisées sont issues soit de l'état civil soit d'enquêtes nationales quand les premières ne sont pas disponibles.

Jusqu'à une période récente (fin des années 1990), les pays du Caucase et de l'Asie centrale, situés au Nord de l'Iran, avaient des niveaux de fécondité très inférieurs à ceux de l'Iran (Figure 2.13c). Au début des années 1950, les Arméniennes, Azerbaïdjanaises, Ouzbèkes et Turkmènes avaient en moyenne quatre à cinq enfants, soit deux à trois de moins que les Iraniennes. Ces niveaux de fécondité suggèrent que la transition de la fécondité de ces pays a commencé bien avant celle de l'Iran. Par exemple, la baisse de la fécondité en Ouzbékistan date de la fin des années **1920 (Barbieri *et al.*, 1994)**. La fécondité de ces pays a augmenté, sans atteindre les niveaux de l'Iran, dans les années 1960 et diminue depuis les années 1970. Cette baisse contemporaine de celle de l'Iran a été moins rapide de sorte que dans les années 1990, les Iraniennes ont rattrapé les niveaux de fécondité des femmes d'Asie Centrale et du Caucase.

Les pays du Machrek ont connu des évolutions de la fécondité différentes les uns des autres (Figure 2.13a). Seule la fécondité de la Syrie a eu des niveaux et une évolution proche de celle de la Jordanie. Aucun pays du Machrek n'a eu une

baisse de la fécondité comparable à celle de l'Iran. Les pays de cette zone peuvent être divisés en deux groupes. D'un côté, il y a la Turquie et l'Égypte qui ont commencé leur baisse de fécondité plus tôt que l'Iran. De l'autre côté, il y a la Syrie et la Jordanie qui, avec des niveaux de fécondité plus élevés au départ, ont connu une baisse au même moment que l'Iran. Ce sont les femmes turques qui ont été les premières de la région à pratiquer le contrôle de leurs naissances. En effet, c'est dès la fin du XIX^e siècle que ces comportements seraient apparus en ville (Behar, 2002), même s'ils ne concernaient alors que les grandes villes. Mais ce n'est que dans les années 1960 que le processus, enclenché un siècle plus tôt, se généralise à l'ensemble du pays. Ainsi, la fécondité turque est passée de 5 enfants par femme en 1974-1978 à 2,6 en 1993-1998. En Égypte, tout au long du XX^e siècle, la fécondité a connu des périodes de hausse et de baisse (Fargues, 2002). Mais à partir des années 1950-1960 les Égyptiennes ont commencé à réduire durablement leur descendance. Cette baisse a été interrompue par deux périodes de hausse à la fin des années 1970 et au milieu des années 1980. A la fin des années 1980, la fécondité iranienne, qui en était au début de sa vertigineuse chute, avait un niveau comparable à celui de l'Égypte. Les Jordaniennes et les Syriennes sont entrées plus tardivement dans le processus de baisse de la fécondité. Au milieu des années 1970, elles avaient un à deux enfants de plus que les Iraniennes et deux à trois de plus que les Turques et les Égyptiennes. C'est à partir du milieu des années 1970 que les femmes de Jordanie ont commencé à réduire leur descendance. Cinq ans plus tard, les Syriennes ont, à leur tour, adopté de tels comportements. Après une période courte de faible baisse ces deux pays ont connu des rythmes de diminution de leur fécondité assez rapides, proches de celui de l'Iran. Toutefois, les niveaux de fécondité sont restés supérieurs à ceux observés en Iran, en Égypte et en Turquie.

Par rapport à ces pays du Machreck, la baisse de la fécondité de l'Iran a débuté plus tardivement qu'en Égypte et en Turquie, mais aussi, plus tôt qu'en Jordanie et en Syrie. Le niveau pré-transitionnel de la fécondité iranienne semble aussi avoir été intermédiaire entre ces deux groupes de pays. Comme on peut

l'observer dans chacun des pays de cette région, la baisse de la fécondité a eu lieu en deux temps : elle a d'abord diminué lentement, puis elle s'est accélérée. En Iran, la période de légère baisse semble avoir été moins longue qu'en Égypte et en Turquie et plus longue qu'en Jordanie et en Syrie. Aussi la période de forte baisse a été plus longue en Iran. De cette façon, les Iraniennes ont atteint le niveau de fécondité des Égyptiennes et des Turques qui autrefois, avec leur faible fécondité, apparaissaient très en avance sur les autres pays de la région.

Au Sud de l'Iran se trouvent les pays de la Péninsule arabique. Là encore, du point de vue de la fécondité, ces pays peuvent être divisés en deux groupes (Figure 2.13b). D'un côté le Yémen et Oman avec des fécondités très élevées, les plus élevées de toute la péninsule (Courbage, 1995). On y compte deux à trois enfants de plus par femme qu'en Iran. Ces pays connaissent pourtant une baisse importante de leur fécondité depuis le début des années 1980. Mais malgré un rythme de baisse très rapide, le nombre moyen d'enfants est resté supérieur à celui de l'Iran, ce dernier étant lui aussi, à l'époque, dans une phase de baisse rapide. De l'autre côté, Bahreïn et le Qatar ont des niveaux de fécondité inférieurs à ceux de l'Iran. Leur fécondité a commencé à diminuer avant le Yémen et Oman. À Bahreïn, la fécondité a baissé au même rythme depuis les années 1970. Au Qatar, cette baisse très rapide dans les années 1970 s'est ralentie vers la fin des années 1990. L'évolution de fécondité iranienne a donc été très différente de la Péninsule arabique. Les Iraniennes ont diminué leur descendance plus tôt que les Yéménites et les *Omani*. Par contre les femmes de Bahreïn et du Qatar semblent avoir adopté ces nouveaux comportements de fécondité au même moment.

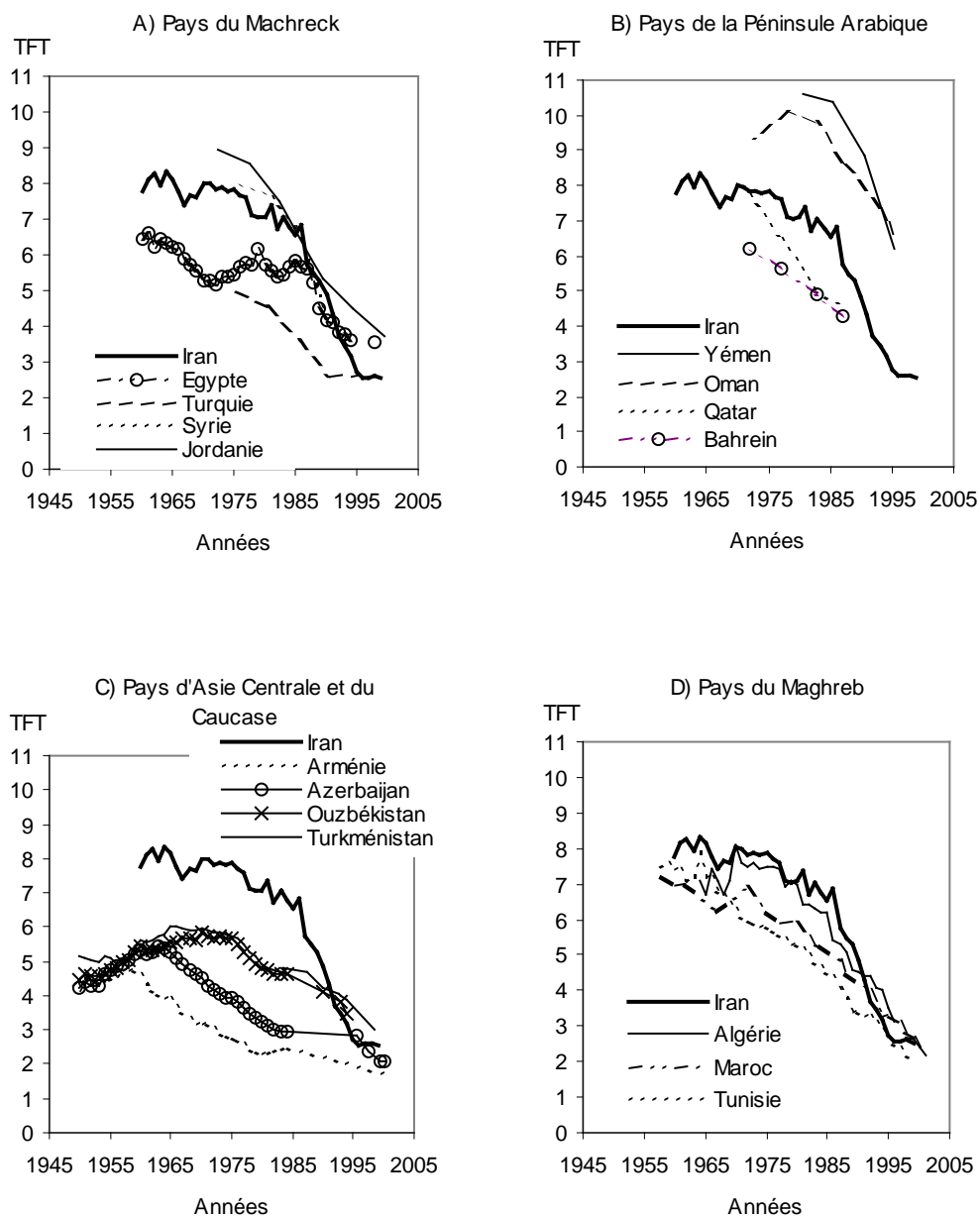


Figure 2. 13 – Comparaison des niveaux et tendances de la fécondité iranienne avec ses pays voisins et le Maghreb

Sources : Algérie (Ouadah-Bedidi, 2004) ; Tunisie (Waltisperger et al., 2001) ; Maroc (Vallin et al., 2000) ; Égypte (Fargues, 2002) ; Turquie (Behar, 2002) ; Jordanie (EDS 1990, EDS 1997 et EDS 2002) ; Syrie (EDS 1993) ; Arménie, Azerbaïdjan, Turkménistan (Blum, 1987 ; Buckley, 1998 ; Barbieri et al., 1994) ; Yémen (EDS 1997) ; Oman (OCHS 1988 et OFHS 1995) ; Qatar (QCHS 1987) et Bahrein (BCHS 1989)

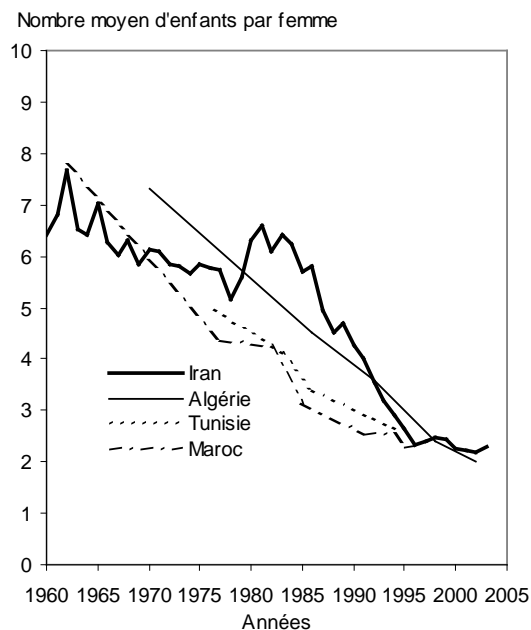
Pourtant plus loin géographiquement, le Maghreb a connu une évolution de la fécondité beaucoup plus semblable à celle de l'Iran (Figure 2.13d). En effet, dans les années 1960, les Marocaines, Algériennes et Tunisiennes avaient, comme les Iraniennes, entre 7 et 8 enfants en moyenne. Ces niveaux très élevés ont diminué dans ces quatre pays au même moment, durant les années 1960-1970. Mais cette baisse a été tout de suite rapide au Maroc et en Tunisie, tandis qu'en Algérie et en Iran, la fécondité a, dans une première phase, diminué plus lentement. Ensuite, ces deux pays retardataires ont connu une baisse plus rapide qu'en Tunisie et au Maroc ; de sorte qu'à la fin des années 1990, la fécondité de ces quatre pays était similaire.

Dans tous les pays limitrophes de l'Iran et dans ceux du Maghreb la fécondité a d'abord baissé en milieu urbain. Ce sont les citadines turques qui ont été les premières à avoir réduit leur descendance : déjà en 1930 elles n'avaient que 3,7 enfants en moyenne (Shorter, 1985 cité dans Behar (2002)). La baisse de la fécondité iranienne en milieu urbain a été plus tardive qu'en Turquie, au Turkménistan, en Ouzbékistan, en Azerbaïdjan, en Égypte et à Bahreïn. Et elle a été moins récente qu'en Jordanie, en Arabie Saoudite et à Oman. La fécondité rurale iranienne a eu des niveaux pré-transitionnels proches de celle des pays de la région. Mais, son élévation durant les années 1970 et son maintien ces années là à un niveau très élevé (9,6 enfants par femmes de 1970 à 1977) a rarement été observé ailleurs. D'après les données dont on dispose, les villages iraniens semblent avoir été les derniers à réduire leur descendance et ils ont connu une réduction de la fécondité la plus brutale. En effet, partant de l'un des niveaux les plus élevés de la région, la fécondité rurale iranienne a rejoint en l'espace de dix ans les niveaux des autres pays, ces derniers avaient commencé leur transition rurale bien avant l'Iran (dans les années 1960-1970).

Bien qu'au niveau national la fécondité iranienne ait évolué de la même façon que dans les pays maghrébins, la fécondité urbaine et rurale montre quelques différences (Figures 2.14a et 2.14b). Dans les villes du Maghreb, les

femmes ont réduit de façon continue leur fécondité depuis les années 1960-1970. Bien sûr, comme seulement certains points d'observations sont connus, cette continuité n'est que relative, des oscillations peuvent être survenues. Mais il n'y a pas eu de renversement de tendance, comme cela a été observé en Iran après la Révolution islamique dans les villes et durant les années 1970 dans les villages. La fécondité des villes de l'Iran se différencie alors de celle du Maghreb à partir de la Révolution. En effet, il y a eu dans les villes iraniennes une hausse des niveaux de fécondité ; ainsi par rapport aux pays du Maghreb l'Iran a des niveaux de fécondité urbaine supérieurs. Finalement, avec la spectaculaire chute qui suivit la période révolutionnaire les villes de l'Iran ont depuis le milieu des années 1990 des niveaux de fécondité comparables au Maghreb. Les villageoises algériennes, tunisiennes et marocaines ont diminué leur fécondité depuis les années 1970. Cette baisse a été lente dans un premier temps et, vers les années 1980, elle s'est accélérée. En milieu rural, d'après les données disponibles, les pays du Maghreb n'ont vraisemblablement pas connu de hausse de leur fécondité, comme cela a été observé en Iran. Les villageoises du Maroc et de la Tunisie ont réduit leur descendance légèrement plus tôt qu'en Iran. Ainsi durant les années 1970, les villageoises de l'Iran avaient la fécondité la plus élevée. Mais à partir de 1977, la baisse de la fécondité s'étant enclenchée en milieu rural et le rythme de cette baisse étant tout de suite plus rapide que celle des autres pays, les Iraniennes des campagnes ont autant d'enfants que leurs homologues maghrébines dès le début des années 1990 ; et finalement, dès leur retard rattrapé, elles ont une fécondité moins élevée.

A) Zones urbaines



B) Zones rurales

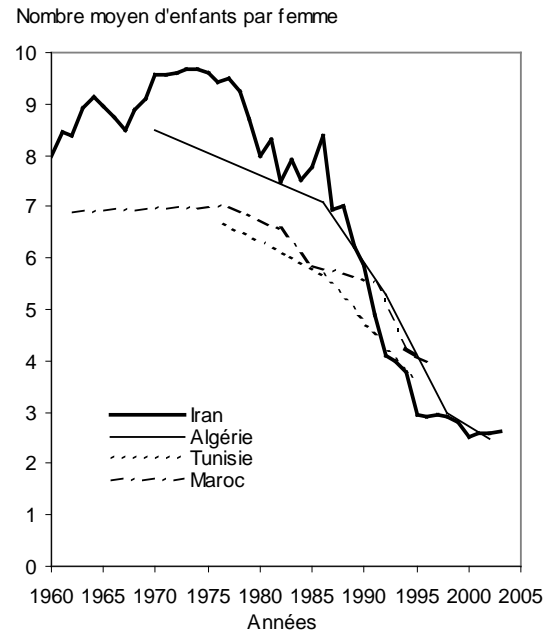


Figure 2. 14 – Niveaux et tendances de la fécondité urbaine et rurale en Iran et au Maghreb

Sources : Algérie (Ouadah-Bedidi, 2004) ; Tunisie (Waltisperger et al., 2001 ; Gastineau, 2001) ; Maroc (Ben seddik, 2000)

En conclusion, la baisse de la fécondité iranienne a certains points communs avec ses pays environnants, mais surtout beaucoup de points différents. Au niveau national, la baisse de la fécondité remonte à peu près au même moment que la plupart des pays de la région, soit durant les années 1950-1960. Partout, le rythme de la diminution de la fécondité a été d'abord lent avant de s'accélérer au cours des années 1980. Les différences entre les pays résident essentiellement dans les différentes phases de cette baisse de la fécondité. La période de faible baisse a été beaucoup plus longue en Iran et celle de rapide diminution plus courte. Parmi les pays étudiés, l'Algérie ressemble le plus à l'Iran. Si globalement au niveau national, les tendances ont certains points communs, la fécondité des villes et des villages de l'Iran a évolué très différemment, notamment avec les pays du Maghreb qui ont pourtant eu une évolution de la fécondité la plus proche. Partout, dans la région, les citadines ont commencé à réduire leur descendance avant les villageoises. Les villes iraniennes ont connu une baisse de la fécondité au même moment que les zones urbaines des autres pays de la région. Mais l'élévation de la fécondité au début des années 1980 ne s'observe pas ailleurs. En milieu rural, la baisse a été beaucoup plus tardive mais aussi plus rapide en Iran ; de sorte que la fécondité est passée de l'un des niveaux les plus élevés à l'un des plus bas de la région en l'espace de 15 ans.

Conclusions

La diminution de la fécondité en Iran a débuté dans les années 1960. Depuis elle n'a quasiment pas cessé. A ses débuts, la baisse ne concernait que les

zones urbaines. Le monde rural est entré dans cette phase de transition quinze ans plus tard, après avoir connu une période où la fécondité augmenta. À partir des années 1980, la baisse de la fécondité s'est accélérée soudainement. Finalement, depuis le début des années 2000, la fécondité en Iran est relativement stable. De cette tendance générale, la fécondité a connu deux périodes d'altération. D'abord, la Révolution blanche qui visait une modernisation des zones rurales en Iran a amené les villageois à réduire sur une courte période leur fécondité. Puis, la Révolution islamique a été une période où les Iraniens ont réduit leur descendance durant un court laps de temps. L'impact de ces deux crises a été différent dans les villes et les villages. En effet, ce ne sont que les villageoises qui réduisirent leur fécondité lors de la Révolution blanche, les citadines continuant de diminuer la leur. Durant la Révolution islamique la baisse de la fécondité a été visible dans les deux zones d'habitat. Mais après cette période de baisse, les villageoises continuèrent de réduire leur fécondité alors que les citadines l'augmentèrent pendant quelques années.

La généralisation de la baisse de la fécondité à l'ensemble du territoire s'est effectuée à travers plusieurs mécanismes. Il y a eu une diffusion des nouveaux comportements du Centre et du Nord vers les régions périphériques du pays. Ces zones périphériques sont les dernières à avoir connu une baisse de leur fécondité. Enfin, les comportements novateurs de fécondité se sont diffusés des zones urbaines vers les zones rurales.

Partie 2

Le contexte historique de la baisse de la fécondité en milieu rural iranien

Chapitre 3

Le monde rural sous la dynastie Pahlavi : un « jardin négligé »⁵¹ ?

Le coup d'État de Reza Pahlavi⁵² en 1921⁵³ marqua sans conteste un tournant dans l'histoire économique et sociale du pays. A la veille de cette prise de pouvoir, l'État iranien connaissait une crise profonde. Un problème de cohésion nationale mais aussi de légitimité du pouvoir en place se posait. Les maigres avancées économiques qu'avaient connu l'Iran à la période Qâdjâr avaient été quasiment gommées par la première guerre mondiale, le territoire ayant été le lieu de combats entre différentes puissances.

⁵¹ Je fais ici référence au titre du livre de McLahan (1988), « *The neglected garden: The Politics and Ecology of Agriculture in Iran* », qui illustre le mieux le monde rural durant les années du régime Pahlavi.

⁵² Reza Khân changea son nom patronymique en Pahlavi au moment où il s'est proclamé Roi d'Iran en 1925.

⁵³ Si c'est en 1921 que Reza Khan s'empara du pouvoir avec Seyyed Ziyâ ad-Din Tabâtabâi, ce n'est qu'en 1923 qu'il exercera la fonction de Sardar Sepâh Premier ministre et en 1925 qu'il deviendra Roi d'Iran, fondant alors la dynastie Pahlavi.

Le nouveau régime se voulait en rupture avec la dynastie Qâdjâr. Reza Pahlavi s'employa d'abord à rétablir une souveraineté nationale. Les directives proclamées le jour de sa prise de pouvoir ont donné le ton : « *lutte contre les parasites de la nation, distribution des terres de l'État aux paysans, création d'écoles, développement du commerce par la construction de routes et de voies ferrées* » (Digard *et al.* 1996). Selon Reza Pahlavi, la modernisation du pays ne pouvait avoir lieu que par *le haut*. C'était le seul moyen d'atteindre l'objectif de « *Nation forte* » qu'il avait fixé. C'est pourquoi en 1930, il plaça le gouvernement au centre des activités économiques, le déclarant « *organisateur économique suprême* » (Mofid, 1987). La nouvelle politique était fondée sur l'interventionnisme de l'État et sur la rente pétrolière, le pétrole ayant été découvert, par les Anglais, en mai 1908 dans le Khouzestan (au Sud-ouest de l'Iran).

Dans cette optique, il mit fin au régime des capitulations, annulant alors les accords signés avec les Russes et les Anglais. L'administration fut réformée et développée, avec la création d'un corps de fonctionnaire, l'établissement d'un nouveau découpage administratif, la création d'une armée moderne, la réforme du système de taxation et la mise en place, avec l'aide d'un expert américain, Arthur Millspaugh, du premier vrai budget de l'Iran. Puis, Reza Pahlavi chercha à faire de l'Iran une « *Nation Forte* » par, entre autres, la construction d'un réseau de transport (ferré, routier et fluvial), le développement du secteur industriel et des activités extractrices du pétrole, charbon, fer, etc. (Mofid, 1987). Dans un souci d'indépendance économique et d'un équilibrage de la balance commerciale, l'agriculture fut intégrée à la politique d'industrialisation du pays. Les productions de canne à sucre, coton, riz furent encouragées. Face aux problèmes de productivité un certain nombre de mesures furent prises. Mais les zones rurales restaient fortement contrôlées par les propriétaires terriens ; les progrès dépendaient de leur bon vouloir.

Lorsqu'en 1941 Mohammad Reza Pahlavi, le fils de Reza Pahlavi pris le pouvoir, à la suite à la destitution de son père, le pays se trouvait dans une

situation économique difficile : la production agricole était stagnante, le secteur industriel engendrait peu de revenus, les dépenses publiques avaient fortement augmenté, etc. Le jeune Roi fit alors appel à une mission américaine afin de l'aider à élaborer un programme de développement du pays. Selon cette mission, l'Iran devait concentrer ses efforts sur une augmentation de la production agricole et une meilleure productivité et laisser l'industrie se développer naturellement (Mofid, 1987). À cette fin, le premier plan de développement a été établi et, conformément aux recommandations de l'expertise américaine, le Roi commença à vendre des terres de la couronne. Mais pour les États-unis, l'Iran n'allait pas assez loin : ils encourageaient vivement la mise en place de réformes qui transformeraient en profondeur la société rurale iranienne⁵⁴. C'était d'après eux la meilleure façon d'éviter l'apparition de mouvements révolutionnaires d'inspiration communiste. De telles réformes étaient aussi vivement souhaitées par une partie de la classe politique du pays. Enfin, Mohammad Reza Pahlavi voyait dans la mise en place de ces réformes un moyen d'asseoir sa souveraineté⁵⁵, particulièrement en milieu rural qui jusque là échappait à son contrôle (Hooglund, 1982). Sous ces différentes pressions, Mohammad Reza Pahlavi mis en place une réforme agraire en 1962. Puis, il engagea en 1963 un certain nombre de réformes qu'il regroupa sous le nom de « Révolution blanche » (*Enqélâb-é séfid*) et dans laquelle la réforme agraire de 1962 fut intégrée.

Le premier volet de la « Révolution blanche » contenait plusieurs réformes. Étaient prévus une redistribution des terres cultivables⁵⁶, la nationalisation des forêts et des pâturages, le droit de vote des femmes, la privatisation des entreprises étatisées pour financer la réforme agraire, la

⁵⁴ John Fitzgerald Kennedy poussait l'Iran à mettre en place des réformes libérales sur le plan économique et politique, avec par exemple la fondation de partis politiques. Il proposa alors de donner à l'Iran 85 millions de dollars à condition que Mohammad Reza Pahlavi mette dans son cabinet des libéraux et prenne des mesures importantes, comme une réforme agraire (Abrahamian, 1982)

⁵⁵ Cela d'autant plus que sa légitimité était mise à mal suite au coup d'état de 1953 qui renversa le gouvernement de Mosaddeq (Digard *et al.*, 1996 ; Hooglund, 1982).

⁵⁶ Ce n'est pas la première réforme agraire que connaissait le pays. En Iran, il y a toujours eu des périodes de confiscation et de redistribution de terres en Iran. Notamment lors des changements de régimes où les terres du Roi déchu et de ses fidèles étaient confisquées pour être par la suite redistribuées au profit du nouveau Roi et de ses fidèles (Sternberg-Sarel, 1969).

participation des travailleurs aux bénéfices de l'entreprise et la création d'une « Armée du savoir » (*Sépâh-é dânesht*). Ces six volets de la « Révolution blanche » ont ensuite été complétés par la création, sur le même principe que l'« armée du savoir », de l'« Armée de l'hygiène et de la santé » (*Sépâh-é behdâsht*), de l'« Armée du développement » (*Sépâh-é towséh*) et, au début des années 1970, de l'« Armée de la religion » (*Sépâh-é din*). Toujours dans le cadre de la « Révolution blanche », les « maisons d'équité » (*Khâneh-é ensâf*) ont été créées, les ressources en eau ont été nationalisées, l'administration réorganisée. Enfin, un programme de remodelage des zones urbaines et rurales a été lancé.

Mais rapidement, avec le choc pétrolier de 1973, des ambitions nouvelles se sont faites sentir. Tout semblait possible pour le Roi. Pourtant, seul le développement des secteurs de l'industrie et des services était privilégié. Le délaissement du secteur agricole engendrait des pénuries agricoles qui étaient compensées par des importations massives, payées par les revenus du pétrole.

Les réformes entreprises au cours du règne Pahlavi ont littéralement métamorphosé les zones rurales iraniennes. Ces métamorphoses ont touché plusieurs domaines : le politique, l'économique et le social (alphabétisation, santé et recomposition de l'espace rural). Ce chapitre a pour objectif de présenter les différentes réformes et d'étudier leurs effets sur la société rurale. Mais pour mieux appréhender l'ampleur des changements, on commencera ce chapitre par une description de la situation de la société rurale avant la mise en place de ces réformes.

I – Le monde rural avant la dynastie Pahlavi

A – *Le monde rural au début du XIX^e siècle*

Pendant longtemps, la population iranienne était principalement composée de ruraux et de nomades. Cela bien que les villes aient de tout temps constitué un élément majeur de la civilisation iranienne. On estime qu'au début du XIX^e siècle, 40 % des Iraniens étaient des villageois sédentarisés, 33 % des nomades et le quart restant de la population vivait en ville (Azkia, 2002). L'espace rural était en grande partie contrôlée par le Roi, par le biais « *d'une armature de grands propriétaires fonciers* » (Planhol, 1993). L'État, le Roi, les clercs, par l'intermédiaire des fondations de mainmorte (*vaqf*)⁵⁷, et les grands propriétaires privés possédaient une part importante des terres cultivées de l'Iran.

La propriété terrienne se mesurait en nombre de villages : les propriétaires possédaient un (ou plusieurs) village(s) et les terres agricoles qui s'y rattachaient. « *Traditionnellement, les villages et leurs terres sont divisés en 6 parts égales, ou dâng* »⁵⁸ (Hooglund, 1982). Globalement, les grandes terres agricoles se trouvaient autour des différentes villes du pays. La propriété paysanne n'était pas répandue et se limitait souvent aux régions les moins fertiles du pays (Lambton, 1991). Une part importante des terres n'était pas exploitée soit du fait de l'absence de propriétaire soit parce qu'elles étaient incultes. La propriété privée était acquise par héritage, donation, achat, attribution de la part du Roi, revivification des terres mortes ou encore suite à une usurpation ou une conquête. Au sein des classes aisées, proches du Roi, l'accès à la propriété était relativement facile, mais les droits octroyés pouvaient être tout aussi facilement retirés (Lambton, 1991). Lors des changements de dynasties, les terres de la famille royale et de ses vassaux étaient automatiquement confisquées, puis redistribuées au sein de la nouvelle

⁵⁷ Les *vaqf* (pluriel *owqâf*) sont des « *fondations de mainmorte dont le bénéfice est généralement alloué à une institution à caractère religieuse : hôpital, bibliothèque, mausolée, école, etc. Le gérant (motavalli) de cette fondation est souvent un clerc et peut prélever un salaire sur le bénéfice des sommes versées* » (Richard, 1991).

⁵⁸ « *Traditionally, the village with its fields was divided into six equal parts, or dâng* » (Hooglund, 1982, page 6)

classe dirigeante (Sternberg-Sarel, 1969). Dans la mesure où les terres étaient souvent attribuées de manière arbitraire, l'insécurité de la propriété terrienne était une caractéristique importante de l'agriculture en Iran. Une des conséquences de ce système était qu'il n'existait aucun enregistrement des différentes propriétés du pays.

La société paysanne iranienne était très hiérarchisée. À sa tête, on trouvait le grand propriétaire terrien. Vivant en ville ou dans un autre village, il était souvent absent. Il était alors représenté par un intendant qui veillait au bon déroulement des activités agricoles, aux prélèvements de la part de la récolte qui lui était destinée, etc. Le « chef de village » (*Kadkhoda*) qui réglait les affaires courantes de la communauté villageoise et imposait l'ordre conformément à la loi, était le représentant officiel du gouvernement dans les villages. Pour autant, le « chef de village » veillait aux intérêts des grands propriétaires qui, souvent, le désignaient.

La classe paysanne se décomposait en deux grands groupes. D'un côté, il y avait les détenteurs du « droit de cultiver des terres » (le *nasaq*) et de l'autre côté, il y avait les paysans qui n'avaient pas ce droit (*Khoshnéshin*). Les paysans détenteurs du « droit de cultiver les terres » regroupaient près de 60 % des ruraux (Lahsaeizadeh, 1993). L'autre partie de la classe paysanne était très hétérogène. D'abord, il y avait les petits propriétaires indépendants (*Khordé mâlek*) qui possédaient une partie d'un *dâng*. Puis, il y avait les artisans dont leurs activités étaient très diversifiées : barbier, charpentier, tonnelier, forgeron, etc. On pouvait retrouver dans un même village ces différentes professions. Les autres paysans qui ne possédaient pas le « droit de cultiver les terres » étaient en général des salariés saisonniers, qui aidaient tantôt dans l'agriculture, l'artisanat ou dans des lieux publics comme le hammam et ils pouvaient occasionnellement travailler en ville.

Traditionnellement, les populations rurales iraniennes vivaient de façon quasi-autonome. La plupart des villages avaient une économie et une gouvernance propre (Abrahamian, 1982). Bien que les villages dont les terres appartenaient à

des propriétaires absents fussent économiquement intégrés au reste du pays, les ruraux avaient peu de contact avec le monde extérieur. Seuls, les représentants des propriétaires dans ces villages assuraient la liaison avec la ville. De nombreux villages sont longtemps restés en dehors de tout contrôle. Certains récits de voyage révèlent l'existence de villages isolés, complètement coupés du reste du pays du fait essentiellement de l'insuffisance du réseau routier (Abrahamian, 1982). Certains villages n'ont d'ailleurs été découverts qu'à partir de la deuxième moitié des années 1960, au moment de la réforme agraire et du recensement de 1966 (Ladier-Fouladi, 2003).

Le métayage était la forme d'exploitation des terres la plus répandue du pays, regroupant plus de 80 % des terres agricoles cultivées (Lahsaeizadeh, 1993). Les « droits de cultiver des terres » étaient accordés aux paysans selon le bon vouloir du propriétaire et de son représentant. En général, ce droit n'était pas attribué de façon définitive, créant ainsi un climat de concurrence au sein des populations villageoises. Les propriétaires jouaient de leur pouvoir d'attribution de ce droit pour favoriser les uns au détriment des autres, empêchant par-là toute forme de contestation à leur encontre. Les métayers donnaient aux propriétaires un dû en nature ou en argent comptant qui était, en général, fonction du nombre de facteurs de production apportés. Fournissant la force de travail et parfois le bétail, les métayers gardaient en général 1/5^{ème} ou 2/5^{ème} de la production. Mais la part de la production qu'ils devaient céder au propriétaire pouvait être plus importante. Celle-ci était fixée lors de l'accord de métayage établi oralement entre les deux parties. Les propriétaires pouvaient exercer de nombreuses pressions pour obtenir une part plus importante de la production. Les métayers, risquant de se voir destituer de leur « droit de cultiver des terres », acceptaient ces formes de corruption. Ils étaient en plus souvent amenés à donner une part de leur récolte aux intendants et aux « chefs de village ». Enfin, quand l'accord de métayage le mentionnait, les détenteurs du « droit de cultiver des terres » payaient une partie de la taxe foncière qui devait normalement être payée à l'État par le propriétaire.

Si bien que les métayers avaient des niveaux de vie nettement inférieurs aux petits propriétaires terriens.

Les grands propriétaires de leur côté donnaient différentes formes d'assurance à la communauté villageoise. Ils pouvaient donner des graines après une mauvaise récolte, aider financièrement les paysans à entretenir les installations d'irrigation, etc. Ils les protégeaient également d'éventuelles attaques et pillages de nomades, villages rivaux, etc. (Abrahamian, 1982)

Le métayage présentait théoriquement l'avantage d'ajuster les dûs des paysans aux récoltes qui variaient d'une année sur l'autre du fait de variations climatiques. Mais les agriculteurs n'étaient pas encouragés à augmenter leur production, en particulier à cause de l'insécurité du « droit de cultiver » des terres qui freinait toute initiative de la part des populations rurales. En Iran, les paysans étaient d'autant moins encouragés à augmenter leur production qu'ils recevaient une part moindre de la récolte que ce qui avait été conclu avec le propriétaire.

Sur l'ensemble du pays, deux formes de division du travail étaient observées. Dans les zones pluviales des régions montagneuses et du Nord du pays, la famille était l'unité de production la plus répandue. Dans les zones arides du plateau central, le travail s'effectuait en équipes (*bone*) formées de plusieurs ménages d'un village. Ces équipes étaient constituées par les propriétaires ou leurs représentants. Un village pouvait avoir plusieurs équipes, leur nombre, leur taille et leur structure dépendaient de la quantité d'eau irriguée, de l'étendue des surfaces cultivables, etc (Lahsaeizadeh, 1993). Au sein de ces équipes, les terres et les ressources en eau étaient partagées. Le travail était organisé collectivement : chacun avait la responsabilité d'une tâche, mais non d'une parcelle de terres (Hooglund, 1982). Cette forme de division du travail voyait le jour lorsque la production agricole ne pouvait s'effectuer sans une coordination et une régulation collective des facteurs de production rares, comme l'eau. On la trouvait principalement dans les régions arides du pays où les « canaux d'irrigation » (*qanât*) qui, depuis l'antiquité, amènent les eaux souterraines des montagnes jusqu'aux villages (et à leurs terres cultivées), nécessitent un entretien régulier et

lourd qui ne peut être réalisé qu'en équipe. De même, l'accès à l'eau, qui devait être régulé entre les différentes parcelles agricoles, exigeait des paysans de trouver un consensus quant à son utilisation. Les équipes formées dans les villages permettaient de répondre à ces différentes exigences.

B – Des changements mineurs surviennent sous la dynastie Qâjâr

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la propriété terrienne et les revenus des terres étaient quasiment les mêmes que ceux observés à l'époque médiévale. Puis, avec le développement du commerce, stimulé par la présence des Britanniques et des Russes en Iran, les premières transformations de la société rurales sont observées. Auparavant centré sur des biens de luxe (tapis noués, soie, etc.), le commerce iranien s'est tourné vers l'exportation de produits agricoles non transformés. Les productions d'opium, de coton, de riz et de fruits secs ont été privilégiées. Des productions traditionnelles, seul le tapis noué a résisté à la concurrence internationale. Pour faciliter le développement du commerce, les premiers axes routiers ont été construits. Durant cette période, on a assisté à un véritable engouement pour l'agriculture : acquérir des terres et les cultiver étaient un moyen d'enrichissement rapide et donnaient de nouvelles garanties de solvabilité des notables citadins (Alami, 1939). De sorte qu'à partir de 1850, des terres de la couronne sont passées entre les mains de commerçants officiels et de religieux. Ce qui contribua à l'accroissement de la classe de grands propriétaires, qui gagna en même temps un poids politique et économique important. Bien que l'intérêt pour le monde rural se soit effectivement éveillé, aucune directive n'a été prise pour le moderniser et les propriétaires terriens préféraient laisser les villages en dehors de toute modernisation.

La Révolution constitutionnelle de 1906, bien qu'elle n'ait pas permis une transformation du milieu rural, en jeta au moins les bases. Le texte constitutionnel prévoyait une reconnaissance de la propriété privée : aucun propriétaire ne

pouvait être dépossédé de ses terres, sauf en cas de sanction de la *Charia* et avec une compensation financière juste. Par ailleurs, les terres ne pouvaient pas être confisquées (Lambton, 1953). Mais ces lois ont eu une portée limitée : le pouvoir des grands propriétaires a peu changé, ces derniers maintenaient toujours leur grande influence dans les villages (Mc Lahan, 1988). La plupart des lois votées par l'assemblée constitutionnelle n'a pas été mise en application, car elles se heurtaient aux réticences des grands propriétaires terriens.

C – Le monde rural avant la dynastie Pahlavi

Avant l'accession au pouvoir de Reza Pahlavi, les zones rurales n'avaient pas connu de réelles transformations. Elles étaient toujours placées sous le contrôle du Roi par le biais de grands propriétaires terriens. Toutes les tentatives de remise en question de cet ordre ont échoué du fait des hostilités des grands propriétaires, ces derniers étant très influents sur le plan politique et économique. Ce n'est finalement qu'à partir du moment où le régime chercha à diminuer leur pouvoir que des réelles réformes du monde rural ont été possibles.

II – Centralisation politique et administrative de l'Iran : quelles conséquences dans les zones rurales ?

Les débuts d'un État centralisé fort datent de Reza Pahlavi. C'est durant son règne qu'un corps de fonctionnaire et une armée moderne virent le jour. C'est à cette époque que les divisions administratives furent réformées. Mohammad Reza Pahlavi ne changea pas le principe d'un État fort établi par son père mais, il modifia les institutions présentes en milieu rural, en remplaçant l'autorité théoriquement perdue du propriétaire terrien, suite à la réforme agraire, par celle

de l'État. Face à ces transformations, interrogeons-nous sur leurs incidences en milieu rural.

t

A – Les divisions administratives

Historiquement, l'Iran a toujours été divisé en plusieurs régions, les *velayat*, chacune reposant sur l'appartenance ethnique des populations : le Balouchestan des Balouches, le Kurdistan des Kurdes, le Fârs des Persans, etc (Digard *et al.*, 1996). Les *velayat* étaient de superficie et de nombre d'habitants variés.

C'est en 1937 que la forme actuelle des divisions administratives a été adoptée. Suivant le modèle français, Reza Pahlavi réforma les divisions traditionnelles du pays. Les anciennes *Velâyat* sont alors transformées en *Ostân*, équivalentes des régions en français. Ces *ostân* sont divisés en *Shahrestân*, que l'on peut assimiler à nos départements. Enfin, les départements iraniens sont divisés en *Bakhsh*, soit en arrondissements selon la terminologie française. Puis au sein du *Bakhsh*, se trouvent à la fois les villes et les *Dehestân*, qui regroupent un certain nombre de villages. Bien que le *Dehestân* soit la plus petite unité administrative rurale de l'Iran, il ne peut pas être assimilé aux communes françaises car il n'est pas administré par une municipalité. Il correspond plutôt à

un canton rural⁵⁹. Chaque unité administrative doit représenter un ensemble naturel, social, culturel, économique et politique homogène.

Chaque région du pays est placée sous le contrôle d'un gouverneur général. Des représentants de chacun des ministères y sont présents. Le gouverneur général joue un rôle essentiel : il est en charge de faire appliquer la politique du gouvernement et d'assurer l'ordre dans sa région. Il est directement responsable devant le gouvernement central. On comprend alors que plus le nombre de divisions administratives du pays est élevé, plus le contrôle de l'État dans les régions peut être important.

Cette première loi sur les divisions administratives ne mentionnait pas les modalités d'attribution des différentes unités. Les délimitations et le nombre des divisions administratives dépendaient des relations entretenues entre les personnes qui les dirigeaient (que ce soit la région, le département, l'arrondissement ou le canton rural) et le pouvoir central.

En 1956, l'Iran comptait 13 régions. Ce nombre augmenta au fil des ans. En 1966, il y en avait 17 et en 1976, 23. Le nombre de départements augmenta aussi, passant de 151 à 162 entre 1966 et 1977. Sur cette période, les arrondissements quant à eux sont passés de 469 à 476. Enfin, le nombre de cantons ruraux est passé de 1547 en 1973⁶⁰ à 1572 en 1977.

En 1956, les divisions administratives des régions de l'Ouest étaient beaucoup plus nombreuses que celles de l'Est. A la veille de la Révolution, les

⁵⁹ Dans les annuaires statistiques, le Dehestân est traduit par « agglomération rurale ». Or cette traduction n'est pas valable car elle implique l'existence d'une municipalité.

⁶⁰ 1973 est la première année où j'ai pu avoir ce chiffre ; les annuaires statistiques ne mentionnant pas systématiquement le nombre de cantons ruraux contrairement aux départements et aux régions.

arrondissements les moins grands sont ceux du Gilan, de Téhéran, du Mazandaran, de Kermanshah, d'Ilam et du Kurdistan et les plus grands sont ceux de Kerman, Semnan, Sistan va Balouchestan, Khorasan et Yazd (Tableau 3.1). La présence étatique est plus forte à l'Ouest et au Nord du pays.

Plusieurs explications permettent de comprendre ce découpage. D'abord, la présence de deux déserts (Dasht-é Kavir et Lout), situés au centre du pays conditionne le peuplement de l'Iran. La population y vivant en périphérie, il n'est pas surprenant que les divisions administratives soient peu nombreuses dans ces régions désertiques. Mais, au-delà de ces deux déserts, les différences entre le Nord-ouest et l'Est du pays persistent. En fait, ce sont des raisons économiques et politiques qui expliquent le découpage. Les régions économiquement riches ont vu leurs divisions administratives augmenter. C'est le cas notamment du Nord du pays, mais aussi des régions du Centre-ouest, comme celles de Téhéran, Ispahan, Zanzan, etc. qui sont devenues durant le règne des Pahlavi de grands centres industriels. Pour d'autres régions, l'augmentation du nombre des divisions administratives répond plus à une volonté de l'État d'augmenter son contrôle et d'exercer son autorité. C'est le cas des régions du Kurdistan, de l'Azerbaïdjan, mais aussi celles du Zagros (Lorestan, Chaharmahal va bakhtiyari et Kohgilouyeh va Boyer Ahmad) où des mouvements séparatistes ou insurrectionnelles ont eu lieu. Il apparaissait alors nécessaire à l'État central de renforcer son contrôle en multipliant les divisions administratives. Ainsi, les divisions administratives de l'Iran rendent compte à la fois de l'intérêt politique, économique et de la répartition géographique des populations du pays.

TABLEAU 3.1 – POPULATION ET SUPERFICIE DES ARRONDISSEMENTS DANS LES REGIONS EN 1979

Régions	Population totale	Superficie	Nombre d'arrondissements	Population moyenne des arrondissements	Superficie moyenne des arrondissements
Gilan	1 581 872	14 709	21	75 327,2	700,4
Téhéran	4 689 497	19 125	18	260 527,6	1 062,5
Mazandaran	2 387 171	47 365	35	68 204,9	1 353,3
Kermanshah	1 030 714	23 667	17	60 630,2	1 392,1
Illam	678 024	19 044	13	52 155,7	1 464,9
Kurdestan	782 440	24 998	16	48 902,5	1 562,4
Kohgilouyeh va Boyer Ahmad	244 370	14 261	8	30 546,3	1 782,6
Hamedan	1 088 024	20 172	11	98 911,3	1 833,8
Lorestan	933 939	31 383	17	54 937,6	1 846,1
Chaharmahal va bakhtiari	394 357	14 820	8	49 294,6	1 852,5
Azerbaïdjan oriental	3 197 685	67 102	34	94 049,6	1 973,6
Khuzestan	2 187 118	64 701	30	72 903,9	2 156,7
Azerbaïdjan occidental	1 407 604	38 850	18	78 200,2	2 158,3
Markazi	6 962 206	40 199	17	409 541,5	2 364,6
Zandjan	580 570	36 398	14	41 469,3	2 599,9
Bousher	347 863	27 653	10	34 786,3	2 765,3
Hormozgan	462 440	66 870	17	27 202,4	3 933,6
Ispahan	1 969 965	104 700	26	75 767,9	4 026,9
Fars	2 035 582	133 245	33	61 684,3	4 037,7
Yazd	356 849	56 896	10	35 684,9	5 689,6
Khorasan	3 264 398	313 337	52	62 776,9	6 025,7
Sistan va baloutchestan	664 292	181 578	22	30 195,1	8 253,5
Semnan	492 113	90 039	10	49 211,3	9 003,9
Kerman	1 091 148	193 131	18	60 619,3	10 729,5

Sources : Annuaire statistique du Centre de statistique de l'Iran (1979)

B – La création d'une armée moderne

Sous le règne des Qâdjâr, l'armée composée essentiellement de ruraux ou des membres de tribus avait essuyé de nombreuses défaites. Une volonté de constituer une armée moderne se faisait alors sentir. Les projets élaborés ont été abandonnés face aux réticences de certaines couches de la société. Un premier changement survient au début du XXème siècle, avec la création de plusieurs

corps d'armée qui étaient dirigés par des étrangers⁶¹. Avant la venue de Reza Pahlavi, l'enrôlement militaire s'effectuait de manière inégale. Le nombre d'hommes à enrôler était déterminé en fonction de la population et de la production agricole des villages. Les villageois choisissaient parmi les hommes éligibles ceux qui seraient envoyés. C'était souvent les moins valides de tous qui partaient, les vaillants restaient au village pour les tâches agricoles à effectuer.

Lorsque Reza Pahlavi prit le pouvoir, il chercha à mettre en place une armée nationale. D'abord les corps d'armée ont été dissous et en 1923 le service militaire est devenu obligatoire. L'idée était de constituer une armée de conscrits. Chaque homme devait être actif deux ans sous les armes. Le service militaire devait débiter à 21 ans. À partir de 1925, tous les hommes devaient être réservistes pendant 25 ans. Cette volonté de constituer une armée a amené Reza Pahlavi à mettre en place l'État civil, afin que chaque iranien soit identifié dès sa naissance. Dans la mesure où les villageois étaient fortement réticents à céder pour deux ans les bras les plus vigoureux des villages, ils omettaient souvent d'enregistrer les jeunes garçons. Ces omissions s'observaient encore en 1980 où à peine 26,2 % des naissances enregistrées à l'état civil étaient celles survenues effectivement durant l'année. Lorsque les patrouilles du Roi sillonnaient les villages afin de recruter les jeunes hommes, ces derniers étaient cachés par la population. C'est ce que reporte l'écrivain Mahmoud Dowlatâbâdi (1964) qui décrit de façon sarcastique la société villageoise de cette époque. Les résultats du premier recensement iranien (1956) révèlent la poursuite de cette pratique : le rapport de masculinité à 20-24 ans d'une valeur de 87,6 révèle des déclarations délibérément erronées des garçons en âge de faire leur service militaire (Pakdaman, 1965). Malgré ces résistances tous n'échappaient pas au service militaire. L'armée ainsi constituée eut des effets non négligeables sur les populations et plus particulièrement sur les populations rurales. En brassant des populations de milieux socio-économiques et d'ethnies différentes, la création de cette armée a eu « *une fonction d'unification et d'homogénéisation qu'aucune*

⁶¹ Il s'agissait de la Brigade des cosaques persans, la gendarmerie, le South Persian Rifles et la garde spéciale des Qâdjâr (Djalili, 1999).

autre institution bureaucratique moderne ne pouvait remplir » à l'époque (Djalali, 1999).

***C – Chefs de village, conseils de village, maison de justice et gendarmeries :
les nouvelles autorités dans les villages placés sous l'égide du pouvoir
central***

Avec la « Révolution blanche », un certain nombre d'institutions ont vu le jour, marquant un changement important dans les villages de l'Iran, où traditionnellement les seules institutions officielles se cantonnaient aux villes (Bazin, 1970- ?).

D'abord, les « chefs de village » (*Kadkhoda*) sont maintenus en poste, mais au lieu de servir les grands propriétaires terriens ils sont devenus les référents de l'État au sein des villages. Ils devaient coopérer avec l'État central, en faisant appel à la gendarmerie en cas de troubles ou encore recenser les jeunes hommes en âge de faire leur service militaire. En général, les nouveaux « chefs de village » sont ceux qui avaient déjà cette fonction avant la réforme agraire (Hooglund, 1982).

Puis, des « conseils de village » (*Anjoman-é deh*) sont créés dans les localités de plus de 250 habitants ou 50 familles. Ils étaient créés à l'aide d'agents de l'État envoyés par l'administration centrale dans les villages. Les cinq membres du conseil étaient présélectionnés par ces agents. Les villageois se contentaient de confirmer ce choix en donnant leur accord. Les membres des conseils étaient finalement désignés de manière consensuelle par la communauté villageoise alors qu'en principe ils devaient être élus.

Les conseils de village s'occupaient de la réalisation ou du maintien d'équipements des villages, à savoir les écoles, bains publics, routes

secondaires ou même de l'alimentation en eau potable ou en électricité. Ces travaux étaient financés par le biais d'une taxe de 2 % sur les revenus prélevée sur chaque famille du village. Théoriquement l'État devait aussi contribuer à ces travaux, mais cela n'arrivait que rarement (Hooglund, 1982).

Avec la création des « conseils des villages », les villageois se sont de plus en plus souvent impliqués dans la vie de leur village. Marcel Bazin (197-?) notait que dans le département de Qom ces conseils étaient très actifs et que les populations s'intéressaient fortement à leurs activités. Mais, ce dynamisme n'a pas été le cas partout dans le pays. Eric Hooglund (1982) remarquait de son côté que les villageois choisissaient rarement les travaux que l'argent du conseil permettait d'effectuer. Certains villageois pensaient même que les membres des conseils prélevaient une part de la somme récoltée pour leurs propres frais.

Les règlements des conflits, qui autrefois étaient une fonction des grands propriétaires, sont attribués aux « maisons de justice » (*Khâné-yé ensâf*). Cela afin d'éviter des déplacements en ville qui coûtaient du temps et de l'argent aux populations rurales. Les maisons de justice étaient composées de cinq personnes qui devaient être élues par les villageois. Mais en général, comme c'était le cas pour les « conseils de village », les agents de l'État désignaient les membres et demandaient ensuite l'approbation des villageois. Les « maisons de justice » regroupaient souvent les membres des autres institutions présentes dans les villages, soit les « chefs de village », les membres des « conseils de village » et ceux des « sociétés coopératives rurales » (*Sherkat-é ta'âvâni-yé roustâi*). Enfin, les « maisons de justice » n'étaient pas complètement indépendantes du tribunal du département car ce dernier supervisait le choix des membres et leurs prises de décision (Bazin, 197-?).

Dernière institution présente dans les villages : les postes de gendarmerie. Les gendarmes veillaient au respect de l'ordre sur l'ensemble du territoire. Le « chef de village » devait faire appel à leurs services en cas de conflits. La présence des gendarmes était généralement mal perçue dans les communautés rurales, d'autant plus que leurs actions étaient souvent brutales.

Par la présence de « chefs de village », des « conseils de village », des « maisons de justice » et des postes de gendarmerie dans les villages, l'État a étendu son contrôle sur un territoire qui au début du siècle lui échappait. Pour autant, les villageois qui possédaient, avant la réforme agraire, une forte influence ont continué à garder toute leur autorité. Il paraissait en effet plus judicieux de les placer dans les nouvelles institutions car, contrairement à la plupart des autres paysans, elles avaient déjà des contacts avec l'extérieur et l'État. De cette manière, leurs intérêts pouvaient être mieux défendus. Ces nouvelles institutions étaient alors composées des personnes les plus influentes et par conséquent les plus riches du village. Cela a conduit à un effet contradictoire : au lieu d'assister à une démocratisation des sociétés rurales, on a assisté à la pérennité de la main mise de la classe sociale la plus influente des villages sur les affaires rurales.

Les recensements nous donnent des indications sur la présence des institutions politiques dans les villages. En 1966, on comptait 37.494 villages qui avaient un « chef de village », soit un peu plus de la moitié des villages recensés. Parallèlement, le nombre de « conseils de village » a rapidement augmenté : en 1966, on en comptait déjà 35558 dans l'ensemble des zones rurales du pays. Ce qui signifie qu'en à peine 3 ans, depuis 1963, près de la moitié (47,9 %) des villages recensés en 1966 avaient un « conseil de village ». En 1973, la présence des « chefs de village » est toujours élevée, même si elle eu tendance à diminuer : on en compte 32859 dans l'ensemble du pays, soit 10 % en moins par rapport à 1966. Fait surprenant, en 1973, on constate que le nombre des « conseils de village » a très légèrement diminué (en étant présents

dans 35424 villages). En général, la taille moyenne des villages où il y a un « chef de village » est plus petite que les autres et celle de ceux où il y a un « conseil de village » est en moyenne plus grande. Outre le fait que les résultats de 1966 et 1973 peuvent contenir des erreurs, on doit retenir que les « chefs de village » cohabitaient souvent avec les « conseils de village ».

L'implantation des « maisons de justice » a été plus lente que celle des « conseils de village ». En 1966, seuls 2.783 villages, soit 4 % d'entre eux, avaient une « maison de justice ». Sept ans plus tard, en 1973, on en compte 15.285 (23 %), cinq fois plus qu'en 1966. Ce progrès important reste toutefois relatif : moins d'un village sur 4 avait sa maison de justice en 1973.

Conclusions

Comme nous l'avons souligné, la construction d'un État fort en Iran est survenue à partir du règne de Reza Pahlavi. Les zones rurales se sont vues de plus en plus souvent contrôlées. Quand il l'apparaissait nécessaire au gouvernement, les dispositifs de contrôle ont été multipliés. Les jeunes ruraux ont été d'une manière générale, et malgré leurs réticences, enrôlés dans l'armée pour deux ans. Ces mesures ont conduit à une intégration certaine des populations villageoises au reste du pays, les ouvrant sur le monde extérieur. Mohammad Reza Pahlavi chercha avec la Réforme agraire (que nous verrons plus loin) à compenser la perte de l'autorité et du contrôle des propriétaires terriens dans les affaires courantes des villages. Pour cela, les « chefs de village » sont devenus des agents de l'État. La création de « conseils de villages », de « maisons de justice » et la présence de la gendarmerie complétaient, on l'a vu, le dispositif de contrôle de l'État en zones rurales. Ces nouvelles structures n'ont pas eu un rôle de démocratisation des zones rurales car les membres de ces institutions étaient désignés par les agents de l'État avant d'être soumis au vote des paysans.

III – Réformes de l'économie rurale : des bouleversements importants

Durant le règne des rois de la dynastie Pahlavi de nombreuses réformes de l'économie ont été entreprises. L'industrialisation du pays était la priorité du régime. Pour autant, le monde rural n'a pas été délaissé. De nombreuses réformes y ont été menées. Une réforme agraire, l'une des plus radicale du XX^e siècle, a été sans conteste celle qui transforma le plus la société rurale de l'Iran. Le contrôle des pâturages, la volonté de réformer la gestion de l'eau et les politiques agricoles ont également bouleversé cette société.

A – La réforme agraire de 1962 à 1971

La réforme agraire a été mise en place en plusieurs étapes. Elle a été de ce fait progressive.. Examinons donc les différentes phases de cette réforme avant d'en étudier les effets sur la société rurale iranienne.

1) La première phase de la réforme agraire

Au départ, la réforme agraire consistait à limiter la taille des propriétés terriennes à un seul village (dont la surface était traditionnellement divisée six *dâng*) ou son équivalent (soit les terres de différents villages, dans la limite des six *dâng*) d'une part et à redistribuer les terres de propriétaires absents. Les grands propriétaires terriens étaient obligés de céder leurs terres qui dépassaient la taille maximale fixée par le gouvernement. Ils pouvaient choisir lesquelles d'entre elles ils se déferaient. Certaines exploitations agricoles étaient exemptes de redistribution. C'était le cas des vergers, champs de thé et des exploitations

agricoles mécanisées. Les vastes terres qui appartenait au clergé étaient également soumises à la redistribution. Seuls les paysans détenteurs du « droit de cultiver les terres » (le *nasaq*) pouvait bénéficier de la redistribution des terres. Autrement dit, les paysans devaient être les cultivateurs de la terre qu'ils allaient acquérir. Ces terres d'abord achetées par le gouvernement, à un prix basé sur les taxes payées jusqu'en janvier 1962⁶², étaient ensuite revendues aux paysans, avec un supplément de 10 % par rapport au prix de vente réel afin de couvrir les coûts administratifs. Les propriétaires expropriés étaient dédommagés par l'Etat sur une période de dix ans. Les paysans payaient le prix de la terre acquise sur quinze années avec des mensualités moins lourdes que ce qu'ils donnaient aux propriétaires avant la Réforme agraire. La redistribution basée sur la partition traditionnelle d'un village devait être rapide, car elle ne nécessitait pas la mise en place de cadastres. Il était prévu que cette phase dure un an, entre 1962 et 1963. Durant cette période, l'opération s'effectua progressivement : d'abord dans la région de l'Azerbaïdjan de l'est, puis à Qazvin, Arak, dans le Gilan, etc (Hooglund, 1982).

Les paysans qui achetaient des terres, suite à la première phase de la réforme agraire, devaient intégrer une coopérative⁶³ (*Sherkat-é ta'âvâni-yé roustâi*) en acquérant une ou plusieurs parts de celle-ci.. L'idée était de placer les propriétés agricoles dans une structure qui permettent l'accès à certains services, dont les crédits, l'achat de machines, outils, fertilisants, etc., le transport et la commercialisation des produits récoltés. De toutes ces activités, l'accès aux crédits était la principale, bien que les paysans puissent recourir au secteur privé. Chaque paysan membre de la coopérative pouvait y prétendre. Les crédits dont les montants dépendaient du nombre de parts détenues étaient contractés collectivement par la coopérative auprès de la « banque des coopératives

⁶² Ce prix était fixé par le ministère de l'agriculture. Un coefficient qui variait selon certains facteurs (irrigation, type de culture, etc.) était appliqué au montant estimé des taxes. Comme les propriétaires avaient tendance à sous-estimer le montant des récoltes afin de payer le moins de taxes possibles, les prix d'achat des terres étaient inférieurs à leur valeur réelle (Hooglund, 1982)

⁶³ Les créations de coopératives datent véritablement des années 1960. elles sont nées d'une volonté du régime et ont été conçues par le pouvoir et diffusées à travers l'appareil gouvernemental (UNRISD, 1972).

agricoles »⁶⁴ pour une année. Les membres d'une coopérative ne pouvaient prétendre à un nouveau crédit qu'à partir du moment où l'ensemble des créances de ses membres était remboursé. Finalement, au delà de ces activités, les coopératives ont permis au pouvoir central d'étendre son autorité. Seules les activités facilement contrôlables, comme les crédits, ont effectivement été réalisées (Hooglund, 1982). Puis, les gérants (*sarparast*) des coopératives qui dépendaient de l'Organisation Centrale des Coopératives Rurales (créée en 1963) informaient les villageois des nouvelles directives du gouvernement et surveillaient leurs activités.

La première phase de la réforme agraire créa un climat d'incertitude dans les zones rurales. Les grands propriétaires terriens qui avaient pu garder leurs terres, demandaient au Roi d'avoir l'assurance qu'ils ne feront pas l'objet d'une redistribution ultérieure. Les paysans, quant à eux, se sont montrés parfois impatients de bénéficier de la réforme agraire, anticipant leur acquisition future, ils retenaient une partie des récoltes (Hooglund, 1982). Voyant le pouvoir des grands propriétaires affaiblis par la réforme agraire, Mohammad Reza Pahlavi cherchait un moyen pour prendre leur relais et asseoir son pouvoir dans les villages. Il sentait comme une menace la création d'une classe de petits propriétaires terriens sortis du contrôle des autorités rurales traditionnelles. Une révision de la réforme agraire fut alors envisagée. Profitant de ce climat, pour échapper à la parcellisation de leurs terres, les propriétaires achetaient des machines agricoles, révoquaient le métayage en employant des travailleurs agricoles ou encore donnaient des titres de propriété aux différents membres de leur famille.

2) *La deuxième phase de la réforme agraire*

Rapidement, cherchant à assurer son autorité dans les zones rurales, à rassurer les propriétaires qui avaient été épargnés et en réponse aux forts

⁶⁴ Agricultural cooperative bank

mécontentements des propriétaires terriens et surtout du clergé⁶⁵ dont les terres avaient été redistribuées, Mohammad Reza Pahlavi a révisé son ambitieuse réforme agraire. En 1964 un nouveau programme de redistribution des terres est instauré. La taille maximale d'une exploitation, qui était lors de la première phase exprimée en *dang*⁶⁶ est désormais fixée à environ 100-120 hectares dans les régions arides et 30-40 hectares dans les régions pluvieuses⁶⁷. Le propriétaire avait la possibilité de louer ses terres (pour une période de 30 ans, ou de 99 ans pour les terres des fondations de mainmorte (*vaqf*⁶⁸) dont les récoltes servaient à des actions de charité), les vendre (en partie ou en totalité), de créer une société agricole par action (les paysans devaient alors acquérir une ou plusieurs de ces actions) ou encore de poursuivre le métayage avec l'engagement d'exploiter leurs terres de façon moderne et de les mécaniser. Les grands propriétaires de vergers et forêts étaient maintenant dépossédés de leurs terres, avec, comme il était prévu précédemment pour les autres types de terre, une compensation financière. Les propriétaires pouvaient acheter des terres à des paysans désireux de les vendre dans la limite de la taille maximale. Ce remaniement était une sorte de compromis entre le propriétaire et le paysan, puisque le point central de ce deuxième

⁶⁵ Les réformes entreprises lors du premier volet de la réforme agraire ont suscité de nombreuses réactions de la part de la population. Pendant les six premiers mois de la « Révolution blanche » un cycle de manifestations a eu lieu, manifestations qui ont été violemment réprimées par le régime. La principale critique des réformes et cause des émeutes concerne l'atteinte à la propriété privée de la réforme agraire. Or, la propriété a un caractère sacré en Islam. Les réactions au sein de la classe religieuse ont été d'autant plus vives que la réforme agraire prévoyait aussi la redistribution des terres des fondations de mainmorte (*vaqf*). Des émeutes ont eu lieu. Les discours de protestation du jeune Ayatollah Khomeyni ont été la cause de son arrestation puis de son exil en 1963. Ce dernier toutefois ne critiqua jamais la réforme agraire directement, pour éviter d'être qualifié de « pro-féodal » (Abrahamian, 1993). Il s'opposait à d'autres aspects de la « Révolution blanche », notamment le droit de vote des femmes, car non conforme à l'Islam, et au référendum approuvant la « Révolution blanche », car anticonstitutionnel. Enfin, il critiquait les liens trop étroits de l'Iran avec les Etats-Unis et Israël.

⁶⁶ Le gouvernement changea d'unité de mesure car le *dang* (un sixième de la superficie des terres agricoles d'un village) varie en fonction de la taille des villages. Plus il est grand, plus le dang le sera. Dans les régions où les villages sont généralement petits (par exemple, Kerman), les propriétaires ont été lésés par rapport à ceux de régions où les villages sont grands (dans le Nord du pays). Du fait de la définition même du *dang*, il n'y a pas d'échelle d'équivalence entre le dang et la mesure en hectare.

⁶⁷ Eric Hooglund signale en 1982 que la taille maximale d'une exploitation variait d'une région ou d'un département à l'autre. Elle était de 20 hectares pour les rizières du Gilan et Mazandaran, 30 hectares pour les banlieues de Téhéran, 40 hectares dans la région du Gorgan, etc.

⁶⁸ Voir note 7.

programme était de poursuivre la distribution des terres tout en donnant la liberté aux propriétaires terriens de choisir la nature de leur participation à la réforme agraire. Si cette deuxième phase permettait aux paysans qui n'avaient pas acquis de terres lors de la précédente phase d'en acquérir, elle donnait surtout aux propriétaires le moyen de garder leurs terres tout en donnant un accès stable à la terre aux paysans car les contrats de fermage, fortement encouragés, donnaient aux paysans le droit de louer les terres pour une durée de 30 ans. Dans cette phase, les terres qui étaient aux alentours des grandes villes et les fermes mécanisées étaient exemptées de redistribution.

Les propriétaires ont, à une très grande majorité, préféré louer leurs terres. Ce serait 71 % des propriétaires, et même 76,1 % si on inclut les terres des fondations de mainmorte, qui auraient choisi cette option. Treize pour cent des propriétaires ont créé une société agricole par action et 7 % ont préféré céder l'ensemble ou une partie de leurs terres aux paysans (Hooglund, 1982). Le recours massif au fermage par les propriétaires s'explique aisément : ils gardaient ainsi leurs droits de propriété, bénéficiaient d'un loyer annuel fixe indépendant des récoltes, et se déchargeaient de leurs obligations de protection des récoltes, des investissements nécessaires au maintien des infrastructures dans un bon état, etc. Bien qu'initialement, les paysans aient dû profiter également du remaniement de la réforme agraire, ils en ont été les grands perdants : l'obligation de payer un loyer fixe constituait un lourd fardeau pour cette nouvelle classe d'agriculteurs. Le seul point positif a été pour eux l'acquisition d'un droit d'exploitation de la terre pour une durée relativement longue.

3) La troisième phase de la réforme agraire

Une nouvelle révision de la réforme agraire a été mise en oeuvre à partir de 1967. L'objectif était alors d'augmenter la productivité des terres qui était freinée par une très faible utilisation de la mécanisation, la parcellisation des terres et le fermage (qui n'encourageait pas les paysans à augmenter leur

production). Pour cela, il était envisagé de consolider la propriété privée et d'encourager la création de grandes exploitations agricoles par la mise en commun des terres, ce qui permettrait une mécanisation rapide et des investissements financiers importants.

Cette phase a eu lieu en deux temps. D'abord, toutes les terres arables louées pour une durée de 30 ans à des agriculteurs et toutes les terres des sociétés agricoles par action créées suite à la deuxième phase de la réforme agraire devaient être vendues aux paysans qui exploitaient ces terres. Les autres terres appartenant à des propriétaires qui ne les exploitaient pas devaient être réparties entre propriétaires et agriculteurs. Toutes les terres redistribuées suite aux différentes phases de la réforme agraire devaient être regroupées en société par actions. Lorsqu'elles étaient publiques, ces sociétés s'appelaient « sociétés agricoles » et lorsqu'elles étaient privées, elles s'appelaient « agrobusiness ». La première exploitation privée de ce type fut inaugurée officiellement en 1968 dans la région du Fars (McLahan, 1988). Alors que les deux premières phases de la réforme agraire conduisaient à une parcellisation de la propriété terrienne, cette dernière phase visait le rassemblement de ces petites exploitations. Ce qui allait à contre courant des deux premières étapes de la réforme agraire. Les intentions réelles du gouvernement ont alors été mal perçues par les agriculteurs qui avaient acquis des terres lors des différentes phases. L'avenir de leurs exploitations leur semblait incertain. Ce sentiment a été d'autant plus présent que souvent les sites de l'implantation de ces grandes exploitations agricoles et l'étendue de leurs terres étaient décidées de façon arbitraire, sans tenir compte de l'avis des paysans. Dans certaines régions, le gouvernement a déplacé des populations rurales (en achetant à bas prix leurs terres) dont il rasa les villages pour construire des agrobusiness. Eric Hooglund (1982) estime que le nombre de personnes ainsi déplacées atteignait près de 75000 personnes. Il était prévu que les périmètres des sociétés agricoles, une fois déterminés par le ministère de l'agriculture, soient approuvés par les paysans dont les terres étaient incluses dans le projet. Théoriquement il était nécessaire que 51 % des agriculteurs dont les terres étaient incluses dans le périmètre du site de la société soient favorables pour rejoindre la société pour que

l'ensemble des terres de cette zone y soit inclus. Mais, il est arrivé que les terres de villages fassent parties de telles sociétés alors que la population de ces villages y était majoritairement défavorable, le ministère de l'agriculture outrepassant la décision des villageois (Hooglund, 1982). Que ce soit les agrobusiness ou les sociétés agricoles, ce sont les terres les plus fertiles du pays qui étaient incluses. La mise en place de ces deux formes d'exploitation était financée par les revenus du pétrole et par la participation financière de pays étrangers. Le choc pétrolier de 1973 limita fortement les investissements dans ce projet.

4) *Les effets de la réforme agraire de la « Révolution blanche » :
paupérisation des villageois et contrôle renforcé de l'État*

La réforme agraire des années 1960 a donné lieu à de nombreuses études, chacune mesurant sur une échelle plus ou moins grande ses effets sur les populations rurales et l'agriculture du pays. Je m'attacherai ici à présenter plusieurs aspects des transformations induites par la réforme agraire. On observe d'abord des changements dans les modes de production et une certaine paupérisation de la société rurale. Enfin, la réforme agraire a permis au régime de renforcer sa présence dans les villages du pays.

(i) *Une transformation de la classe des agriculteurs*

Grâce à la réforme agraire quelque 1 766 625 paysans ont acquis des terres, soit 92 % des détenteurs du « droit de cultiver des terres », le *nasaq* (Digard, *et al.*, 1996). Au-delà de la simple redistribution des terres qui ne toucha pas l'ensemble de la classe paysanne, la réforme agraire a eu des conséquences importantes sur la vie des villages car elle a bouleversé les modes de productions traditionnels.

Le métayage, qui était le mode de production le plus répandu du pays, a quasiment disparu au profit du fermage. Avant la « Révolution blanche », seules les exploitations mécanisées de la région de Gorgan employaient les paysans sous le mode du fermage. Après la réforme agraire des années 1960, c'est la quasi-totalité des paysans éligibles qui louent leurs terres. Le développement du fermage s'explique de plusieurs manières. D'une part, les grands propriétaires avaient la possibilité de garder leurs terres si, au lieu de recourir au métayage, ils les louaient aux paysans qui les exploitaient. En outre, certains paysans qui ont pu acquérir grâce à la réforme agraire une superficie importante de terres ont préféré louer leurs terres à d'autres paysans. Enfin, ceux qui ont obtenu de petits lopins de terres, quand ils ne les revendaient pas à d'autres propriétaires, recouraient souvent au fermage : au lieu d'exploiter eux-mêmes leurs terres, ils préféraient souvent investir dans des projets comme ceux d'irrigation et travailler ailleurs dans d'autres fermes ou même en ville (Lahsaeizadeh, 1993).

La mise en place de la réforme agraire et la parcellisation des terres qui en résulta, a eu pour conséquence de faire disparaître progressivement l'exploitation collective des terres agricoles des villages car les paysans étaient attachés à leur propriété et n'arrivaient pas à se mettre d'accord pour mettre en commun leur travail (Viver, 2001). Les paysans qui avaient obtenu une part importante de terres dans les villages employaient souvent des paysans au lieu de s'associer aux autres propriétaires du village. Ceux qui avaient reçu de petits lopins de terre pouvaient l'exploiter sans avoir recours à de l'aide extérieure, les bras de la famille suffisaient.

Un grand nombre de paysans avaient reçu peu de terres et cherchaient de ce fait à compléter leurs revenus en travaillant dans d'autres exploitations plus grandes. Ce qui provoqua une concurrence importante aux travailleurs agricoles qui ne détenaient le « droit de cultiver les terres » (*Khoshnéshin*) et qui n'avaient pas bénéficié de la distribution des terres.

(ii) Une paupérisation de la société rurale

Une part importante de la population villageoise n'avait pas été concernée par la réforme agraire. Si on considère l'ensemble des populations rurales qui aurait pu bénéficier de la redistribution, en incluant ceux qui ne possédaient pas de « droit de cultiver des terres », la proportion de bénéficiaires de la réforme agraire chute considérablement. Selon les données fournies par Abdolali Lahsaeizadeh (1993), une petite majorité (55 %) des paysans détenteurs ou non du « droit de cultiver des terres » ont obtenu une terre suite à la réforme agraire. Souvent ces terres redistribuées étaient trop petites pour assurer la subsistance des familles : près de 45 % des nouveaux propriétaires ont eu des terres d'une superficie inférieure ou égale à trois hectares (Hooglund, 1982). Or, on considérait à l'époque qu'une famille de cinq personnes (taille moyenne du ménage iranien) devait avoir au minimum pour assurer sa survie une terre de sept hectares. Ne 1976, près des trois quarts des propriétaires avaient des terres d'une superficie inférieure à ce seuil. D'après Hooglund (1982), les paysans auraient pu avoir des exploitations de cette taille si l'ensemble des terres agricoles avait été distribué de manière égale à tous les agriculteurs détenteurs du « droit de cultiver des terres ».

La répartition des terres s'est donc effectuée d'une manière inégale. Ce sont en général, les personnes les plus influentes, les mieux placées avec les anciens propriétaires qui ont eu les meilleures et les plus vastes terres. Ce processus a conduit à l'émergence d'une classe moyenne rurale.

La réforme agraire a entraîné une forte parcellisation des exploitations agricoles. Cette parcellisation a rendu le travail agricole d'autant moins efficace que souvent les nouveaux propriétaires avaient fait l'acquisition de petits lopins de terre non contigus.

Même si nous ne disposons pas de données chiffrées qui pourraient l'attester⁶⁹, plusieurs éléments nous amènent à conclure que la société rurale s'est

⁶⁹ Il serait en effet plus éclairant de comparer le niveau de vie selon les différents statuts d'occupation des terres avant et après la réforme.

appauvrie depuis la réforme agraire. L'inégale redistribution des terres et la fragmentation des propriétés sont des facteurs qui ont conduit à la paupérisation de la société rurale. Les petits propriétaires se sont retrouvés avec des revenus nettement inférieurs à ce dont ils avaient besoin pour leur famille. Les produits de leur terre n'engendraient pas suffisamment de revenus.

Nous l'avons vu, les paysans pouvaient contracter un crédit auprès de la coopérative dont ils étaient membre. Ces crédits auraient dû les aider à financer les dépenses pour la mise en route de leur exploitation. Mais le fait que les crédits ne puissent être contractés que pour une période d'une année empêchait tous travaux d'investissement et donc toute augmentation de leur productivité. Par ailleurs, compte tenu des faibles revenus dégagés par ces terres, les crédits servaient souvent à l'achat de biens de première nécessité pour la subsistance de la famille. Ainsi, un certain nombre de paysans se sont rapidement et fortement endettés. Ils ont parfois été obligés de quitter leurs villages pour se rendre en ville.

La paupérisation de la société paysanne n'a pas touché que les agriculteurs qui ont pu bénéficier de petits lopins de terre. Les travailleurs agricoles qui ne possédaient pas de droit « de cultiver des terres » (*Khoshnéshin*) ont été les grands perdants de la réforme agraire. Ils n'ont pas pu acquérir de terres ni obtenir de contrat de fermage. Leurs opportunités d'emploi se sont réduites du fait l'émergence d'une nouvelle classe concurrente, les petits propriétaires qui cherchaient un emploi de complément dans les moyennes et grandes exploitations. Souvent, les paysans qui n'avaient pas le « droit de cultiver des terres » ont été amenés à quitter les villages pour les villes, les opportunités d'emploi y étant plus importantes à cause de la politique d'industrialisation que menait en parallèle le gouvernement. On constate en effet qu'entre 1966 et 1976 la proportion de personnes migrantes dans la population urbaine augmente de façon significative (voir plus loin).

(iii) Une présence renforcée de l'État dans les villages

L'État iranien a renforcé sa présence dans les villages de différentes manières.

La création des coopératives a été l'occasion pour le régime de contrôler l'activité agricole des zones rurales et d'informer les agriculteurs des directives du gouvernement.

Malgré la redistribution des terres et l'abolition du féodalisme, les grands propriétaires terriens absents ont continué d'être un soutien important au régime dans les villages. Cette classe sociale n'a pas complètement disparu de la scène rurale, même si sa nature a légèrement changé : ce ne sont plus des propriétaires d'un (ou de plusieurs) grand(s) village(s), mais des propriétaires d'un grand domaine qui, contrairement aux agriculteurs, ne travaillent pas sur leurs terres. En dépit de la réduction de la superficie de leurs terres, ces anciens propriétaires continuaient à avoir une grande influence dans les villages et étaient toujours en contact avec le gouvernement.

La création des « *agrobusiness* » et des sociétés agricoles ont permis à l'État de s'implanter et de participer pleinement aux activités agricoles des régions les plus fertiles de l'Iran. D'ailleurs les liens entre l'État et ces grandes exploitations étaient très étroits : la réforme agraire de Mohammad Reza Pahlavi a conduit à la création d'« *agrobusiness* » plus qu'à l'apparition d'une classe de paysans aisés (Hourcade, 1990).

B – Les politiques de sédentarisation des nomades : des conséquences néfastes sur l'élevage

Avec leur avènement, les Pahlavi ont cherché à sédentariser les nomades. Reza Pahlavi s'attaqua le premier aux nomades dont les pratiques, jugées archaïques, étaient à ses yeux responsables de la dégradation des sols. Ce qui marque là une rupture par rapport à la politique tribale de l'État persan depuis des siècles. Auparavant, les Rois entretenaient de bonnes relations avec les tribus afin

d'intégrer ces populations jugées turbulentes dans leur dispositif. Les liens entre l'État et les tribus étaient forts : depuis le XVII^e siècle, l'État pouvait intervenir au sein des tribus en nommant ou révoquant leurs chefs (les *Khân*), l'armée régulière sous les Qâjâr était composée en grande partie de membres de tribus nomades. Il est à noter aussi qu'au début du XX^e siècle, les nomades participaient au développement du pays. En effet, les Anglais, découvrant le premier gisement de pétrole non loin des lieux de vie des nomades Bakhtiyâri, leur ont distribué 3 % des parts de la Compagnie d'exploitation en échange de la protection du personnel et des installations de puits (Digard, 1979).

C'est par plusieurs actions que régime de Reza Pahlavi tenta de sédentariser les nomades. L'armée, placée sur les terres des parcours des nomades, les empêchaient d'atteindre les zones d'hivernage ou d'estivage. L'organisation sociale des tribus était ébranlée par l'arrestation (et même parfois l'assassinat) de la plupart des chefs tribaux et par la confiscation de leurs biens. Certaines pratiques tribales étaient réprimées, notamment le port des costumes traditionnels, conduisant à une déculturation des tribus (Digard, 1979). En général, les nomades étaient déplacés vers des plaines pauvres, peu propices à l'élevage. Par voie de conséquence, une grande partie de leurs troupeaux était décimée, 60 % à 80 % du cheptel selon les cas (Digard, 1979). Cet état de fait a conduit à une chute de la production de viande, de lait, du cuir et de la laine dans le pays et à une grande paupérisation des nomades.

Lors de l'accession au pouvoir de Mohammad Reza Pahlavi, les tribus nomades se sont reconstituées. Les *Khans*, qui avaient été expulsés du pays, sont revenus d'exil et ont repris leurs anciens modes de vie, révélant ainsi un certain échec de la politique de sédentarisation des nomades de Reza Pahlavi (Digard *et al.*, 1996).

Mais après une période d'hésitation quant à la politique à suivre, Mohammad Reza Pahlavi reprit le même combat que son père. Le nomadisme devait être aboli car d'après des experts américains et australiens de la FAO, les

pratiques pastorales des nomades étaient responsables de l'érosion des sols en Iran⁷⁰ (Hourcade, 1977). Mais au lieu d'un affrontement direct, cette fois-ci le gouvernement procéda au blocage de leur économie et de leur société. C'est dans cette logique que la nationalisation des pâturages fut une des réformes de la « Révolution blanche ».

Les terres non cultivées ont alors été confisquées et saisies par le gouvernement. Les pâturages n'étaient plus accessibles qu'aux seuls détenteurs d'un permis spécial annuel qui était délivré individuellement par l'administration des forêts et des pâturages. Ce permis temporaire définissait la parcelle de terre où le troupeau d'un éleveur pouvait aller paître. En contre partie, l'éleveur devait verser une taxe à l'État dont le montant dépendait à la fois de la taille et de la nature du troupeau. Elle était ainsi moins élevée pour les ovins et les bovins que les caprins (Digard, 1979). La délivrance de ces permis a déterminé *de facto* la répartition des estives (Hourcade, 1977).

Le premier effet de cette réforme a été de réduire fortement les terres de pâturage. Le gouvernement, en attribuant des permis de pâturage à de grands éleveurs qui n'appartenaient pas aux tribus nomades, a fortement handicapé les activités traditionnelles de ces dernières. Par ailleurs, en individualisant les terres de pâturage, l'État rompait avec le mode de gestion collectif des ressources naturelles des nomades. En taxant plus les chèvres, l'État s'attaqua à un animal central dans la culture nomade, leur poil servant à fabriquer leurs tentes et leur lait servant à l'alimentation (Digard *et al.*, 1996).

Cette politique n'a pas seulement eu pour conséquence néfaste de paupériser les nomades, elle a aussi porté atteinte à l'économie du pays. Les productions de lait et de viande ont fortement diminué suite à cette politique. En compensation, le gouvernement iranien commença à importer des viandes étrangères.

⁷⁰ Il était par exemple estimé que dans la vallée des Lâr il y avait « *trois fois trop de bétails pour l'état actuel des pâturages* » (Hourcade, 1977).

C – La gestion des ressources en eau : délaissement du secteur traditionnel et alimentation centrée vers les villes et l'agriculture moderne

L'accès à l'eau constitue une caractéristique importante de l'agriculture en Iran et de la vie au sein des villages, d'autant plus que le pays est en grande partie aride⁷¹. L'agriculture irriguée qui produit près d'un tiers des céréales et deux tiers des autres cultures produites dans le pays est une composante importante du secteur agricole (McLahan, 1988). Ainsi l'irrigation est-elle un enjeu fondamental pour l'agriculture iranienne. Pour éviter les pertes en eau qui, d'après les expertises faites à l'époque, empêchaient l'extension des terres cultivées, le régime de Mohammad Reza Pahlavi entreprit un programme d'aménagement des ressources en eau.

Malgré l'insuffisance d'eau de pluie, le pays vient rarement à manquer d'eau. En dehors des cultures sèches que l'on trouve dans les régions du Nord et à l'Ouest du pays, le reste des surfaces agricoles est irrigué par le biais de dérivations des eaux de rivières, de puits ou de canaux d'irrigations (*qanât*) qui rendent accessible l'eau des nappes profondes sous les piémonts montagneux. Les cultures irriguées nécessitent une gestion commune de la ressource en eau par la communauté agricole. Chaque parcelle de terre irriguée est associée à un certain montant d'eau, qui n'est pas déterminé en volume mais en temps.

Les problèmes de l'accès en eau n'ont pu survenir que dans les exploitations où l'irrigation est principalement assurée par les puits ou les « *qanât* ». Les terres redistribuées lors de la réforme agraire des années 1960 étaient accompagnées du droit d'accès à l'eau jadis associé à la terre pour son irrigation. Les « *qanât* » qui appartenaient à une personne indépendante devaient être achetées par les coopératives nouvellement créées (Lambton, 1969). Lorsque la terre n'était pas distribuée toute la maintenance de ces canaux d'irrigation et la

⁷¹ plus de la moitié du territoire reçoit moins de 300mm de précipitations par an (Hourcade *et al.*, 1998)

répartition de l'eau restait sous le contrôle du propriétaire terrien. Enfin, les agriculteurs qui acquéraient une terre irriguée par des puits ou des rivières devaient payer un droit d'accès car ces eaux étaient exemptes de redistribution (Lambton, 1969).

Quand les terres étaient redistribuées et que la propriété de l'eau du « *qanât* » passait entre les mains de la coopérative ou d'une communauté d'agriculteurs, la supervision de la répartition de l'eau et des travaux d'entretien, dont le propriétaire terrien avait la tâche avant la réforme agraire, était laissée aux coopératives. Par ces mesures, le gouvernement pensait maintenir les pratiques ancestrales de distribution de l'eau dans les villages. La pérennité de ces comportements a été effectivement observée dans les villages où les terres ont été totalement redistribuées : les agriculteurs et coopératives ont su prendre le relais des propriétaires. Mais, la fragmentation des terres et par voie de conséquence des droits d'accès à l'eau ont rendu l'agriculture intensive sur les terres irriguées par les « *qanât* » quasiment impossible. Ce sont alors principalement des petites propriétés que l'on peut aisément associer à des potagers qui sont irrigués par les « *qanât* ». Par ailleurs, l'affaissement et même l'effondrement des canaux d'irrigation occasionnés par des tremblements de terre ou des crues subites sont relativement fréquents et nécessitent des réparations qui ne peuvent pas être entreprises sans la participation de plusieurs personnes. Après la réforme agraire, il était parfois difficile de déterminer qui dans le village devait participer à de tels travaux ; il pouvait être nécessaire d'avoir recours à une tierce personne pour trancher la question (McLahan, 1988). La difficulté de la gestion des « *qanât* » a entraîné une diminution de la superficie des terres cultivées (Hooglund, 1982).

À cause de ces différents inconvénients, le régime impérial a cherché à moderniser les méthodes d'irrigation. Pour cela, il a nationalisé en 1967 les eaux du pays. Le ministère de l'eau se devait alors de protéger et de gérer l'utilisation de toutes les ressources en eau (McLahan, 1988). Des projets de grande envergure d'aménagement du stockage et du réseau de distribution de l'eau ont été entrepris. Un poste « irrigation » est apparu dans les plans de développement des années

1960-1970 (Mofid, 1987). La construction de barrages, dont certains avaient déjà été mis à l'étude par Reza Pahlavi, a permis une exploitation moderne et commerciale de certaines terres, comme dans la zone proche du barrage de Dez dans le Khouzestan. La construction de barrages n'a cependant pas toujours bénéficié pleinement aux villageois et à l'agriculture. Dans certaines régions, comme à Téhéran, les barrages de Karaj et de Manji servent essentiellement à l'alimentation en eau et en électricité de la capitale. Par ailleurs, des puits ont été construits ici ou là dans le pays, tarissant parfois l'alimentation en eau des « *qanât* ». Ces puits trop profonds conjugués à la détérioration et au délaissement des infrastructures traditionnelles a conduit à l'épuisement des réserves en eau du pays (Digard *et al.*, 1996).

Encore une fois, les petits agriculteurs se sont trouvés démunis face aux travaux d'aménagement en eau entrepris par le régime impérial. La précarité de leur situation économique déjà fragile s'accroît.

D – La politique agricole : renforcement des difficultés des petits producteurs

L'État a mis en place plusieurs types de politiques agricoles. Pour promouvoir les investissements dans ce secteur, des crédits d'un montant minimum de 100.000 rials (soit à l'époque, l'équivalent de 1.500 dollars des États-unis) étaient accordés (Hooglund, 1982). Ce montant de crédit était si élevé que seuls les grandes exploitations et les grands propriétaires pouvaient y avoir accès. Les petits agriculteurs ne pouvaient pas espérer améliorer leur productivité, aucun investissement n'était possible puisque l'essentiel de leur production servait à leur propre consommation.

Le gouvernement tenta alors de mettre en place une politique de prix minimum, notamment pour le blé, qui correspondait à la principale production agricole. L'État devait acheter le blé directement aux agriculteurs. Mais plusieurs

manquements ont empêché les producteurs de bénéficier pleinement de cette politique. Seule une partie de la production du blé était concernée car l'État refusait d'en acheter l'ensemble. Le prix du blé étant fixé relativement tardivement par rapport à la production, nombre d'agriculteurs avaient été contraint de vendre leur production à d'autres intermédiaires. Dans de nombreux villages, les agriculteurs tributaires d'intermédiaires, en particulier pour le transport et la commercialisation de leur production, étaient obligés de leur vendre leur production à un prix inférieur à ce qui était fixé par l'État (Hooglund, 1982).

E – Réformes de l'économie rurale : quels bilans

Les réformes de l'économie rurale durant le règne de Mohammad Reza Pahlavi ont eu de fortes incidences sur l'activité dans les villages et les revenus des paysans. Arrêtons-nous ici sur trois principaux aspects de ces changements : la nouvelle place de l'agriculture dans l'économie iranienne, l'activité de la population rurale et le niveau de vie des ménages ruraux

1) L'agriculture dans l'économie iranienne : un déclin

Compte tenu des difficultés rencontrées par la réforme agraire, on pouvait se douter que celle-ci n'ait pas été suivie d'une croissance importante de la production agricole. Par exemple, en l'espace de quinze ans, entre 1962 et 1977, la production de blé et d'orge, produits de base de l'alimentation iranienne, a augmenté de 50 %, soit une croissance annuelle de 3 % (Tableau 3.2). Le riz, autre denrée fortement consommée en Iran, n'a vu sa production augmenter d'à peine 8 % en quinze ans, soit une croissance annuelle moyenne de 0,5 %. Globalement, le montant du produit intérieur brut lié à l'agriculture a peu augmenté : 38 % entre 1962 et 1971 et 25 % entre 1972 et 1977 (Tableau 3.3).

Au cours de ces périodes, la croissance de l'agriculture n'est pas due aux mêmes facteurs. Entre 1963 et 1967, elle était principalement le résultat de l'augmentation des superficies des cultures de blé et d'orge, sans augmentation de rendement. Entre 1968 et 1972, la croissance de la production agricole est due principalement aux cultures industrielles (coton, fourrage, citron, sucre de canne, etc). De leur côté, au cours de cette période, la production d'orge avait diminué et celles de lait, de viande rouge, etc. avaient légèrement augmenté à des taux inférieurs à celui de la population (Brun *et al.*, 1978).

TABLEAU 3. 2 – PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, 1962-1977 (EN MILLIER DE TONNES)

Produits	1962	1967	1972	1977	Valeur indice 1977, base 100 en 1962
Blé	2700	3800	3700	4072	150,8
Orge	765	1035	900	1179	154,1
Riz	700	960	1050	754	107,7
Viande rouge	243	266	303	-	124,6*
Lait	1699	1732	1900	-	111,8*

* Valeurs des indices 1972, base 100 en 1962

Sources : 1962-1972 : Katouzian (1981) ; 1977 : Centre de statistiques de l'Iran

TABLEAU 3. 3 – ÉVOLUTION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR SECTEUR D'ACTIVITE (INDICES), 1962-1977

Secteurs d'activité	Indices base 100 en 1962				Indices base 100 en 1972		
	1962	1965	1968	1971	1972	1975	1977
Agriculture	100	112,0	134,7	137,7	100	119,6	125,1
Industrie et Mines	100	129,4	199,5	284,3	100	160,5	208,3
Construction, eau et énergie	100	171,2	227,0	309,2	100	158,0	199,0
Services	100	133,1	177,4	265,4	100	163,5	203,6
Pétrole	100	139,5	216,0	329,7	100	272,7	316,6
Total	100	130,2	179,0	248,9	100	184,8	221,4

Sources : Katouzian (1981)

Les autres secteurs d'activité ont connu une croissance beaucoup plus importante. Le secteur d'activité dont la participation au produit intérieur brut a le plus augmenté est celui du pétrole : on observe une augmentation de plus de 200 % au cours des périodes 1962-1971 et 1972-1977. Les autres secteurs ont leur produit brut qui a augmenté de plus de 100 %. Suite ces fortes croissances, la part

de l'agriculture dans le produit intérieur brut a fortement diminué depuis 1962, passant de 26,6 % à 9,1 % entre 1962 et 1977 (Figure 3.1).

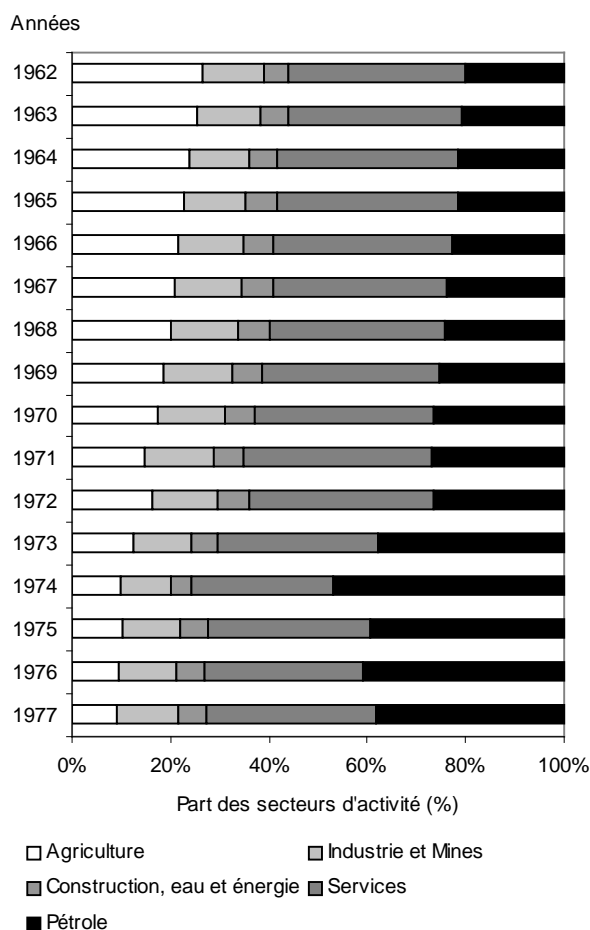


Figure 3. 1 – Part des différents secteurs d'activité dans le produit intérieur brut, 1962-1977

Sources : Katouzian, 1982

La croissance de la production agricole durant les années 1960-1970 a été légèrement supérieure à celle de la population : 3,4 % entre 1959 et 1972 pour l'agriculture contre 3 % pour la population (Brun *et al*, 1972). Mais souvent, la croissance des produits qui servaient à l'alimentation des Iraniens a augmenté à un rythme inférieur à la population (Brun *et al.*, 1978). Le gouvernement a alors mené une politique d'importation des produits agricoles. Il estimait que cette politique était plus rentable pour les Iraniens. D'après lui, les importations de

produits agricoles réduiraient les prix à la consommation car leurs prix d'importation seraient inférieurs aux coûts engendrés par leur production locale. Une telle politique d'importation semblait d'autant plus possible que les revenus du pétrole avaient fortement augmenté dans les années 1970, suite au choc pétrolier de 1973. L'importation de blé et de viande a doublé entre 1971 et 1974, celles de riz et d'orge triplèrent (Katouzian, 1981).

La réforme agraire a eu un effet plutôt négatif sur l'agriculture du pays. La fragmentation des terres, mais surtout les incertitudes liées à ces réformes en sont certainement la cause. Les grandes exploitations issues de la dernière phase de la réforme agraire, dont les investissements dépendaient fortement des revenus du pétrole, n'ont pas eu les effets escomptés. En 1975, elles ne contribuaient que pour une petite part à la production agricole du pays : à peine 4,1 % de la production sortait d'« agrobusiness » et de sociétés agricoles (McLahan, 1988). À l'inverse, les petites exploitations et moyennes exploitations contribuaient le plus à la production : respectivement 42,6 % et 45,2 % de la production agricole dépendait de ces exploitations en 1975 (McLahan, 1988).

2) La population active rurale se détourne de l'agriculture

La relativement faible augmentation de la production agricole dans les 1960 et 1970 ne s'explique pas uniquement par la fragmentation des terres de l'Iran. Il apparaît que depuis les années 1960, les paysans se sont progressivement détournés du secteur agricole alors que l'on n'a pas assisté à une réelle modernisation de ce secteur. Lors du recensement de 1966, près de 70 % de la population rurale âgée de 15 à 64 ans travaillaient dans l'agriculture (Tableau 3.4). Ce secteur regroupait près des trois quarts des actifs masculins et un tiers des actifs féminins. En 1976, la proportion d'actifs dans ce secteur est passée à 58% en zones rurales: 63,2 % des hommes et 30,5 % femmes. Ce sont les secteurs du

bâtiment, des industries manufacturières et de l'administration qui ont connu une plus forte progression de leurs parts d'actifs.

Dans la population agricole, la majorité des hommes (60 % environ) exercent sur leur propre exploitation (Tableau 3.5). Cette proportion a peu changé entre 1966 et 1976. Par contre, on constate une diminution des salariés du privé et une augmentation des travailleurs familiaux sans salaire. On remarque bien là les changements induits par la réforme agraire de Mohammad Reza Pahlavi : les actifs agricoles exercent désormais leur activité sur leur propre exploitation ou celle de leur famille.

TABLEAU 3. 4 – REPARTITIONS DES ACTIFS HOMMES ET FEMMES AGES DE 15-64 ANS SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITE DANS LES ZONES RURALES, 1966-1976

Secteurs d'activité	Ensemble		Hommes		Femmes	
	1966	1976	1966	1976	1966	1976
Agriculture, élevage, pêche	69,2	58,5	74,7	63,2	31,9	30,5
Mines, extraction	0,4	0,9	0,5	1,0	0,0	0,1
Industries manufacturières	12,1	15,0	4,9	6,9	60,8	63,5
Bâtiments et TP	6,8	14,3	7,7	16,6	0,2	0,4
Eau, électricité, gaz	0,2	0,2	0,2	0,3	0,0	0,0
Commerce	3,3	3,0	3,7	3,4	0,3	0,3
Transports	1,3	2,4	1,5	2,8	0,0	0,1
Administration et autres services	4,7	5,1	4,6	5,2	5,2	4,4
Finances et assurances	-	0,1	-	0,1	-	0,0
Indéterminé	2,1	0,5	2,2	0,5	1,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : recensements de 1966 et 1976

En 1966, quel que soit leur âge, les hommes exerçaient principalement (plus de 68 % des actifs) une activité agricole (Tableau 3.6). Les proportions d'actifs agricoles étaient les plus importantes (plus de 80 %) chez les plus jeunes (10-14 ans) et les plus âgés (55 ans et plus). Dix ans plus tard, l'agriculture reste la principale activité des hommes ruraux, bien que les proportions aient généralement diminué. Les plus jeunes et les plus âgés sont toujours ceux qui exercent le plus une activité agricole. Ce sont les hommes âgés de 15 à 45 ans qui se sont le plus souvent détournés du secteur agricole entre 1966 et 1976. Ces chiffres attestent de la diversité de l'activité des villageois. L'agriculture n'est

plus l'activité principale en milieu rural. Les jeunes entrent sur le marché du travail par ce secteur agricole, les adultes en sortent pour y retourner quand ils sont plus âgés.

On n'observe pas le même phénomène pour les femmes. En 1966, il n'y avait de la relation nette entre la proportion d'agricultrice et leur âge. Par contre, en 1976, la proportion d'actives dans le secteur agricole augmente à mesure que leur âge augmente. Ce sont les plus jeunes femmes qui travaillent dans le secteur manufacturier. On remarque encore ici le rôle secondaire de l'activité agricole.

TABLEAU 3. 5 – REPARTITION DES ACTIFS AGRICOLES SELON LEUR SEXE ET LEUR AGE DANS LES ZONES RURALES IRANIENNES EN 1966 ET 1976

Groupes d'âge	Hommes		Femmes	
	1966	1976	1966	1976
10-14	81,4	68,5	31,9	22,1
15-19	76,2	55,9	30,0	23,2
20-24	68,8	48,0	29,6	23,6
25-29	70,2	53,0	31,0	27,9
30-34	74,3	59,0	28,6	33,0
35-39	74,3	63,4	34,6	38,0
40-44	75,7	69,3	33,0	43,6
45-49	77,3	73,2	40,9	44,8
50-54	77,5	76,8	34,2	47,5
55-59	81,8	79,6	48,5	49,4
60-64	81,4	82,1	34,5	46,5
65 et plus	82,7	85,6	31,9	46,0

Sources : recensements de 1966 et 1976

En 1966, les femmes qui travaillaient dans le secteur de l'agriculture étaient des travailleuses familiales et ne touchaient pas de salaire (43 %), des salariées du privé (33 %) ou exerçaient leur activité d'une manière indépendante (24 %). En 1976, on compte plus souvent de femmes agricultrices qui exercent en tant des travailleuses familiales (59 % des agricultrices) et autant de salariées du privé. Par contre, les femmes exercent moins souvent leur activité en tant que libérale. C'est encore ici une conséquence de la réforme agraire : les femmes prennent souvent le relais des hommes qui sont allés travailler dans d'autres secteurs d'activité.

TABLEAU 3. 6 – REPARTITION DES ACTIFS AGRICOLES HOMMES ET FEMMES SELON LEUR STATUT DANS L'EMPLOI DANS LES ZONES RURALES, 1966-1976

Statut dans l'emploi	Hommes		Femmes	
	1966	1976	1966	1976
Employeurs	1,7	1,3	0,3	0,3
Profession libérale	60,9	61,1	23,9	7,8
Fonctionnaire	0,2	1,3	0,1	0,7
Salariés du privé	23,6	19,9	32,8	32,3
Travailleur familial, sans salaire	13,4	16,4	42,7	58,9
Apprenti sans salaire	0,0	-	0,1	-
Indéterminé	0,2	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : recensements de 1966 et 1976

Si l'on raisonne en terme d'effectifs, la diminution de la population active agricole touche quasiment tous les statuts d'emploi : seul les travailleurs familiaux ont progressé entre 1966 et 1976 (+13 %). On compte 46,5 % d'employeurs en moins, 30,7 % de salariés du privé en moins et 13 % d'indépendants en moins.

3) Une diminution du niveau de vie des ménages ruraux

La réforme agraire, la faible augmentation de la production agricole et la restructuration du marché du travail dans les zones rurales ont conduit à la monétarisation de la société rurale, une accentuation au recours du marché pour acquérir des biens de premières nécessités et par voie de conséquence à la paupérisation des populations rurales.

En 1959, les dépenses par personne des ménages ruraux iraniens correspondaient à peu près à la moitié de celles des ménages urbains (Tableau 3.7). Puis, les dépenses des villageois ont très peu augmenté ; alors que celles des ménages urbains ont augmenté à un rythme annuel de 5 % à 11 %. Bien que les dépenses par personne aient augmenté dans les deux catégories de population, on constate une accentuation des écarts entre les citadins et ruraux. Au milieu des années 1970, les dépenses des ménages ruraux représentaient à peine un quart de celles des citadins.

La détérioration du niveau de vie des ruraux a été d'autant plus forte qu'en zone urbaine la population vivait dans des conditions de moins en moins bonnes. Dans les villages de l'Iran, on a constaté aussi de fortes variations de niveaux de vie et un creusement des inégalités. Nous l'avons déjà noté, la plupart des nouveaux propriétaires terriens, qui ont pu bénéficier de la réforme agraire, ont reçu des terres d'une superficie qui ne suffisait pas à leur subsistance.

TABLEAU 3. 7 – DEPENSES PAR PERSONNE DES MENAGES URBAINS ET RURAUX, 1959-1976 (PRIX DE 1959)

Années	Dépenses moyennes par personnes		Rapport des dépenses rurales sur les dépenses urbaines	Taux de croissance annuel des dépenses par personne		
	Zones urbaines	Zones rurales		Périodes	Zones urbaines	Zones rurales
1959	14 923	7 012	47,0	1959-1962	3,4	2,9
1962	16 502	7 638	46,3	1962-1965	-0,5	3,1
1965	16 277	8 375	51,5	1965-1968	10,6	0,8
1968	22 027	8 590	39,0	1968-1971	5,5	-2,2
1971	25 866	8 036	31,1	1971-1973	11,0	1,9
1973	31 843	8 351	26,2	1973-1976	8,6	8,6
1976	40 789	10 706	26,2			

Sources : Mohammad Javad (1990), version persane

La répartition des dépenses au sein des ménages est révélatrice de leur niveau de vie. Dans une situation de pauvreté, les ménages ont tendance à dépenser la majorité de leurs revenus dans des postes élémentaires, comme l'alimentation, le logement et la santé. Au début des années 1970, près de 70 % des dépenses des ménages, urbains et ruraux, sont consacrées à ces postes (Tableau 3.8). L'alimentation à elle seule rassemblait plus de la moitié des dépenses dans les villages. Venait ensuite, pour les zones rurales, l'habillement et les chaussures, puis le logement, les meubles et matériel ménager. La répartition des dépenses des ménages dans les villages reflète la pauvreté de la population rurale, la monétarisation progressive de l'économie rurale et son intégration au monde urbain. La part consacrée à l'habillement, aux meubles et appareils ménagers témoigne du besoin des populations rurales à avoir recours au marché monétaire.

TABLEAU 3. 8 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES IRANIENS PAR POSTES,
1971-1977

Répartition des dépenses des ménages	Zones urbaines			Zones rurales		
	1971	1974	1977	1974	1976	1977
Alimentation	46,9	39,2	33,3	55,0	54,0	49,2
Habillement, chaussures	8,5	9,5	7,3	12,2	10,5	11,7
Logement, chauffage, éclairage	20,0	21,8	31,9	9,1	8,8	10,9
Meubles et matériel ménager	6,8	6,8	6,5	5,8	8,7	9,3
Santé et hygiène corporelle	3,7	4,1	2,7	4,3	3,2	3,6
Transports et communications	3,5	6,1	8,0	3,2	5,6	5,3
Loisirs, culture	2,1	2,4	0,6	1,3	1,2	0,6
Education	2,5	1,8	0,8	0,5	0,2	0,5
Autre	5,9	8,3	8,9	8,6	7,7	9,0

Sources : Annuaire statistiques, Centre de statistique de l'Iran

Dans la mesure où nous ne disposons pas de données avant 1974, il est difficile de connaître les incidences des réformes économiques sur la structure des dépenses des ménages. Pour autant entre 1974 et 1977, on constate une diminution des dépenses d'alimentation et une augmentation de celles liées au transport et au logement. Ces résultats montrent une accentuation des dépenses des postes non-élémentaires au cours des années 1970, révélant ainsi une intégration de plus en plus forte des populations et de l'économie rurales.

Cette intégration se confirme lorsqu'on s'intéresse à la répartition des dépenses alimentaires (Tableau 3.9). En 1976, un tiers des dépenses sont consacrées aux céréales, 20,6 % à l'achat de viande et 15 % à l'achat de lait et d'œufs. Bien que les données ne nous permettent pas de conclure si cette répartition a été modifiée avec la réforme agraire, on constate que les ruraux font relativement souvent appel au marché pour leur propre consommation alimentaire, leur production ne suffisant pas.

TABLEAU 3. 9 – REPARTITION DES DEPENSES ALIMENTAIRES DES MENAGES URBAINS ET RURAUX IRANIENS, 1971-1976

Répartition des dépenses alimentaires	Zones urbaines (1971)	Zones rurales (1976)
Céréales ou produits assimilés	29,0	33,2
Viande	19,7	20,6
Lait, œufs	9,2	15,0
Huiles	4,8	5,3
Fruits et légumes	15,9	10,0
Fruits secs	2,8	1,7
Thé, café, sucre, chocolat	9,3	8,8
Epices	0,8	0,3
Boissons	8,3	4,9

Sources : Annuaires statistiques, Centre de statistique de l'Iran

Conclusions

Bien que Reza Pahlavi soit l'initiateur d'une politique de modernisation de l'économie iranienne, son fils a été celui qui transforma le plus profondément la société rurale et son économie par les phases successives de sa réforme agraire. Au départ, cette réforme ambitieuse a permis la redistribution, sous conditions, de certaines terres à de nombreux paysans. Mais progressivement, en réponse au mécontentement des propriétaires déçus, aux inquiétudes liées à l'émergence d'une classe moyenne de paysans et aux aspirations de grandeur du souverain, le régime opta pour une politique de mise en commun des terres. Cette réforme a répondu aux premières attentes du régime impérial : transformer la classe de féodaux en une classe de propriétaires de grands domaines. De l'autre côté, on a assisté à une paupérisation de la classe paysanne, les superficies des terres distribuées ne permettant généralement pas aux familles rurales de subvenir à leurs besoins. Les réformes sur les pâturages et les ressources en eau ont également eu des conséquences désastreuses sur les populations rurales, la première, conduisant à la sédentarisation des nomades et à une diminution de la production de viande et de lait et, la deuxième a mené au délaissement des infrastructures traditionnelles de fourniture de l'eau comme les « *qanât* » et par

voie de conséquence à une diminution de terres irriguées. On a alors assisté au cours des années 1960-1970 au déclin de la production agricole. Les populations rurales se sont tournées vers d'autres secteurs d'activité, principalement l'industrie. Toutes ces transformations ont contribué à une intégration économique progressive de la société rurale dont la monétarisation de l'économie et les dépenses de biens autrefois autoproduits en sont les symboles.

IV – Moderniser la société rurale : lutte contre l'analphabétisme et programmes de santé

Parallèlement aux transformations politiques et économiques des zones rurales, le régime Pahlavi instaura un programme d'alphabétisation des populations rurales. Une politique de santé publique a aussi été lancée, afin de rendre accessible certains soins élémentaires à la population villageoise.

A – L'alphabétisation des populations rurales :

C'est en 1901 que l'école est devenue obligatoire en Iran. Pourtant, pendant longtemps les populations rurales sont restées en dehors de tout système scolaire (Ladier-Fouladi, 2003). Principalement parce que les écoles étaient créées en ville. Les seuls enseignements qui pouvaient être suivis dans les villages étaient ceux dispensés par le clergé. Ce n'est véritablement qu'à partir de la « Révolution blanche », avec la création de l'« Armée du savoir » (*Sépâh-é dânes*) qu'un changement est observé en milieu rural.

1) *L'« Armée du savoir » : les grandes lignes*

L'« Armée du savoir » a été créée pour lutter contre l'analphabétisme dans les zones rurales. Elle constituait l'une des premières réformes de la « Révolution blanche ». Pour plusieurs raisons, l'analphabétisme était considéré comme la cause du sous-développement socio-économique de l'Iran (Amuzegar, 1977). Selon Mahryar Nashat et Richard Blandry (1966), le gouvernement estimait qu'un tel programme contribuerait à la réussite de la réforme agraire : la nouvelle classe moyenne de paysans, mais aussi les petits propriétaires devaient avoir reçu un minimum d'instruction pour exploiter au mieux leurs terres et participer aux projets d'association entre paysans, comme les coopératives. Cela paraissait d'autant plus nécessaire que les affaires rurales devaient être prises en main par les villageois, les grands propriétaires terriens délaissant le monde rural. Tout était lié : l'effort de modernisation des zones rurales que symbolisait la réforme agraire ne pouvait faire l'économie d'un programme d'alphabétisation des populations. Le régime impérial ne pouvait espérer une modernisation des mœurs et des comportements des populations rurales sans les instruire et les informer.

Dans la mise en œuvre d'un tel projet, le gouvernement se trouva confronté au manque d'instituteurs. Le développement d'une instruction de masse par la voie classique aurait exigé un effort financier considérable. Il a donc décidé de créer l'« Armée du savoir » et l'intégra aux réformes de la « Révolution blanche ». Cette armée était composée de jeunes conscrits qui dans le cadre de leur service militaire d'une durée de 18 mois devaient en passer 14 dans un village pour alphabétiser et instruire les enfants et les adultes. Ces jeunes conscrits pouvaient intégrer cette armée s'ils avaient terminé leurs études secondaires. Ils recevaient une formation pédagogique de quatre mois sur les méthodes d'enseignements, les premiers secours, l'hygiène, la vulgarisation agricole, le droit coutumier, etc. Tous les enfants, garçons et filles âgés de 6 à 12 ans, devaient suivre l'enseignement de cette armée dont les programmes correspondaient aux deux premières années de l'école primaire iranienne

classique. Les adultes quant à eux étaient obligés d'assister à des cours le soir. Leur enseignement allait parfois au-delà de l'alphabétisation. On leur enseignait des règles élémentaires d'hygiène et de propreté. On les formait aux techniques agricoles plus modernes ou à réaliser de menus travaux dans les villages, comme la construction de pistes ou de chemins (Nashat *et al.*, 1966).

En 1963, première année d'existence de cette « Armée du savoir » 2500 hommes avaient été enrôlés. En 1968, les femmes diplômées du secondaire ont pu rejoindre ses rangs. Au total, en quinze ans, environ 70000 jeunes conscrits ont été envoyés dans les villages (Amuzegar, 1977).

2) L'« Armée du savoir » : quels résultats ?

L'« Armée du savoir » a eu un effet mitigé sur l'instruction et l'alphabétisation des populations rurales. En 1966, seulement 23,7 % des hommes et 3,5 % des femmes vivant dans les villages avaient reçu une instruction. En comparaison, les citadins hommes et femmes étaient en proportion beaucoup plus nombreux à être alphabétisés : 61,9 % pour les hommes et 36,4 % pour les femmes. En 1976, soit plus de dix ans après le lancement de l'« armée du savoir », l'alphabétisation, en particulier celle des femmes, restait faible dans les zones rurales : à peine un quart des hommes et 5 % des femmes sont alphabétisés. Les progrès en matière d'alphabétisation ne sont observés qu'en ville où 66,1 % des hommes et 56,1 % des femmes y sont alphabétisés. L'« Armée du savoir » n'a pas permis de rattrapage des taux d'alphabétisation entre les lieux de résidence. Les migrations de ruraux vers les villes, nous le verrons plus loin, ont sûrement contribué à cet état de fait, les migrants étant plus instruits que les autres. Mais, l'« Armée du savoir » ne pouvait se substituer au développement d'un programme d'alphabétisation classique. On peut penser qu'elle a donné un alibi au gouvernement pour ne pas investir dans le développement de l'école classique, ce qu'il aurait peut-être été obligé de faire autrement. En ce sens l'« Armée du savoir » a peut être même freiné le développement de l'instruction en milieu rural.

Composée essentiellement d'hommes, elle avait peu de chance de vaincre les résistances d'une partie du monde rural à l'éducation des filles.

Pour autant, en milieu rural, des progrès en matière d'alphabétisation sont observés entre 1966 et 1976 chez les plus jeunes (Tableau 3.10). Ce qui signifie alors, que les enfants ont plus souvent suivi les cours d'alphabétisation de l'« Armée du savoir » que les adultes qui ont eu tendance à délaissé le programme au profit de leurs activités économiques.

Il semble que les ruraux qui ont pu bénéficier de ce programme d'instruction n'aient pas été si nombreux, même si le nombre d'élèves n'a cessé d'augmenter, passant de 106000 élèves en 1964 à 365813 en 1965-1966 et à 655579 en 1975-1976. Malgré ces élévations, les ruraux ne représente que, 40 % des jeunes scolarisés âgés de 6 à 15 ans en 1966 et 27 % en 1976 (Ladier-Fouladi, 2003).

TABLEAU 3. 10 – TAUX D'ALPHABETISATION EN IRAN SELON L'AGE, LE SEXE ET LE LIEU DE RESIDENCE EN 1966 ET 1976

Génération	Age en 1966	Zones urbaines				Zones rurales			
		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
		1966	1976	1966	1976	1966	1976	1966	1976
1952-1956	10-14 ans	88,2	88,7	71,1	75,8	53,8	56,1	12,9	20,5
1947-1951	15-19 ans	80,8	80,4	59,7	60,1	36,6	46,3	6,7	10,8
1942-1946	20-24 ans	70,6	76,8	42,5	50,3	30,1	35,2	3,8	5,6
1937-1941	25-29 ans	62,9	70,7	33,7	41,5	23,7	27,1	2,5	3,5
1932-1936	30-34 ans	54,0	62,4	24,4	31,6	17,2	22,4	1,6	2,4
1927-1931	35-39 ans	55,1	53,0	25,7	24,1	16,3	17,3	1,6	1,8
1922-1926	40-44 ans	51,0	50,3	21,6	22,8	16,1	15,2	1,5	1,7
1917-1921	45-49 ans	50,9	47,2	19,7	18,8	15,9	14,5	1,8	1,5
1912-1916	50-54 ans	40,4	46,3	15,5	17,8	11,5	13,7	1,5	1,6
1907-1911	55-59 ans	42,8	38,2	14,5	12,4	13,5	10,2	1,7	1,2

Sources : Recensements, Centre de statistiques de l'Iran

Les villages bénéficiaires de l'« Armée du savoir » étaient ceux qui avaient fait auparavant une demande et où un logement pouvait être mis à la disposition du jeune enseignant (Nashat *et al.*, 1966). Les villages reculés et coupés du reste

du pays⁷², qui n'avaient pu recevoir d'information sur l'existence d'une telle armée, étaient automatiquement écartés de ce programme d'alphabétisation. À l'inverse, les villages facilement accessibles par un certain nombre d'autres villages (probablement des villages proches de villes, compte tenu du réseau routier peu développé) bénéficiaient des services de l'armée du savoir pour une durée plus longue, allant jusqu'à 4 ans (Nashat *et al.*, 1966).

Mais même là où l'« Armée du savoir » était implantée, son efficacité était toute relative car l'enseignement manquait de suivi dans le temps. Les jeunes conscrits qui n'étaient destinés à rester qu'à peine plus d'un an dans un village n'étaient pas forcément remplacés. Vu l'ensemble de tâche qui leur incombait, cette durée paraît nettement insuffisante.

Puis, l'arrogance des jeunes citadins parachutés dans des zones rurales a sans doute aussi contribué au manque d'efficacité de l'« Armée du savoir », notamment pour l'alphabétisation des adultes. En tant qu'agents de l'État et membre d'une armée, ils ont souvent eu une attitude autoritaire vis-à-vis des villageois. Ils cherchaient parfois à supplanter l'autorité des « chefs de village » et des membres du « conseil de village », pourtant autorités officielles du village (Hooglund, 1982). Venant des villes, les jeunes instituteurs ont souvent été incapables de comprendre et de s'adapter aux comportements des villageois. Encore aujourd'hui, les citadins ont une très mauvaise idée de la vie dans les villages et de grands a priori vis-à-vis des villageois. Un agriculteur de la région du Kurdistan disait au sujet de la personne venue donner des cours dans son village : « *Maintenant, nous avons un instituteur de la ville. Il vient tous les jours. Il jure tout le temps sur les enfants et les traite d'idiots* »⁷³ (cité dans Hooglund, 1982). Il est vrai que cet homme devait contribuer financièrement aux cours, ce qu'il était incapable de faire. Il a donc arrêté d'envoyer son enfant à l'école tout

⁷² Fait attestant de l'existence de tels villages : en 1966, au moment de la collecte du recensement, plusieurs centaines de villages non répertoriés avaient été découverts. Ces villages étaient restés jusque là coupés du reste du pays car ils n'étaient desservis par le réseau routier et les médias ne leur étaient pas accessibles.

⁷³ “Now we have a teacher from town. He comes every day. He always curses at the children and calls them stupid [*khar*]”, Hooglund, 1982, page 137)

en affirmant qu'il était conscient que son enfant devait aller à l'école pour ne pas devenir « *un pauvre paysan* » comme lui. Progressivement les villageois se sont détournés de la possibilité offerte par les cours d'alphabétisation, malgré leur prise de conscience de l'intérêt de l'instruction. Ces comportements n'ont permis de lever les freins à l'alphabétisation des filles. Ces comportements furent attribués par les conscrits de l'« Armée du savoir » à l'ignorance même des paysans, ce qui accentua ses préjugés et ses comportements négatifs vis-à-vis de la communauté rurale (Hooglun, 1982).

Bien que l'« Armée du savoir » n'ait pas contribué à une élévation des taux d'alphabétisation des populations rurales, elle a eu le mérite d'éclairer les villageois sur leurs besoins en la matière. À l'époque, les paysans souhaitaient suivre une instruction et envoyer leurs enfants à l'école, mais ils ne voulaient pas que cela se passe au travers de cette armée ou en tout cas par des jeunes conscrits arrogants et peu sensibles aux conditions de vie et aux besoins des villageois. On peut aussi supposer que les villageois se méfiaient d'un programme d'alphabétisation lancé dans le cadre d'une « Révolution blanche » qui a souvent desservi leur cause.

B – La santé accessible à tous : à la recherche de solutions

1) L'« Armée de l'hygiène et de la santé »

En 1964, sur le même modèle que l'« Armée du savoir », une « Armée de l'hygiène et de la santé » est créée. Cette armée était composée de tous les nouveaux diplômés de médecine et de filières paramédicales. Pouvaient s'ajouter les jeunes diplômés du lycée en surnombre par rapport aux besoins de l'armée classique. Ces derniers devaient alors suivre une formation médicale de quelque mois. Les membres de l'« Armée de l'hygiène et de la santé » travaillaient au titre de personnel de santé dans les villages (Shadpour, 1994). Il était en général fait en sorte que les jeunes soient envoyés dans leurs régions de résidence ou d'origine

(Hedin-Pourghasemi *et al.*, 1974). Mais compte tenu du faible niveau d'instruction des ruraux cette armée était principalement constituée de jeunes citadins. Au départ, cette armée n'était formée que d'hommes. En 1968 une « armée de l'hygiène et de la santé » féminine, séparée de celle des hommes, a été créée (Hedin-Pourghasemi *et al.*, 1974).

Cette armée réalisait principalement des soins de première nécessité et la prophylaxie. Les populations villageoises étaient sensibilisées sur les règles d'hygiène (Digard *et al.*, 1996). Les jeunes filles envoyées dans les villages devaient donner des conseils et des informations en matière de maternité et de planification familiale.

Les jeunes hommes ou femmes qui effectuaient leur service militaire au sein de cette armée exerçaient leur activité à partir de dispensaires implantés dans un village durant une période de 18 mois. Les dispensaires ruraux se situaient dans des villages composés d'au moins 500 habitants, ce qui était le 16 % des villages en 1966. Leurs activités couvraient les villages environnants, situés dans un rayon d'environ six kilomètres (Hedin-Pourghasemi *et al.*, 1974). En général, les femmes exerçaient dans le dispensaire et les hommes allaient dans les villages environnants.

En 1974, on comptait 450 implantations de l'« Armée de l'hygiène et de la santé », et un nombre équivalent d'équipes mobiles (Hedin-Pourghasemi *et al.*, 1974). Environ 1500 femmes effectuaient leur service militaire dans l'« Armée de l'hygiène et de la santé ». Bien qu'elles aient été essentiellement envoyées dans les villages (trois-quarts des femmes de cette armée), certaines exerçaient en ville.

2) L'« Armée de l'hygiène et de la santé » : quels effets ?

Interrogeons-nous maintenant sur les éventuels effets de l'« Armée de l'hygiène et de la santé ». Sur cette période, nous disposons de peu de données pour appréhender les effets de cette armée sur la santé et la mortalité dans les zones rurales. Deux indicateurs peuvent permettre de juger des éventuelles

améliorations en matière de santé : l'espérance de vie à la naissance et le taux de mortalité infantile. Ils ont été calculés à partir des niveaux de mortalités de la table « Ouest » de Coale et Demeny (1966) selon la méthode présentée au chapitre 1. Je n'utiliserai ici que le premier, le deuxième étant étudié au chapitre 5. Compte tenu des données disponibles, cette étude sera réalisée globalement au niveau de l'ensemble de la population en tenant compte des différences selon les lieux de résidence.

Dans les zones rurales, en 1962, l'espérance de vie à la naissance était de 42,7 ans pour les femmes et de 39,9 ans pour les hommes (Figure 3.2). Dans les villes, l'espérance de vie était plus élevée : 50,5 ans pour les femmes et 47,4 ans pour les hommes. La différence du niveau de l'espérance de vie à la naissance entre les lieux de résidence peut s'expliquer par une hausse antérieure de celle-ci en milieu urbain. Depuis 1962, l'espérance de vie à la naissance n'a cessé d'augmenter dans les villes de l'Iran, atteignant 61,0 ans pour les femmes et 57,5 ans pour les hommes à la veille de la Révolution islamique. Dans les villages, l'espérance de vie à la naissance a été quasi-stable jusqu'en 1971, puis elle a commencé à augmenter. En 1978, l'espérance de vie en milieu rural était de 52,9 ans pour les femmes et de 49,7 ans pour les hommes. Le gain de 11 ans environ pour les deux sexes a été du même ordre que celui des zones urbaines.

Ces données ne nous permettent pas de mesurer de manière précise l'effet de l'« Armée de l'hygiène et de la santé »⁷⁴, en particulier dans les villes car un processus de hausse de l'espérance de vie à la naissance était déjà enclenché. Dans les zones rurales, on peut penser que l'« Armée de l'hygiène et de la santé » n'a pu avoir des effets qu'à partir 1971, date à laquelle l'espérance a commencé à augmenter.

Les niveaux et les tendances de l'espérance de vie à la naissance révèlent ainsi une diminution plus ancienne et plus rapide de la mortalité dans les villes.

⁷⁴ Pour cela, il aurait fallu montrer que la mortalité a davantage baissé dans les village ayant le plus bénéficié de l'« Armée de l'hygiène et de la santé » et moins dans ceux qui l'ont moins été. Ce qui n'est pas possibles avec les données disponibles.

Dans les villages, cette diminution a été plus tardive qu'en ville. Par conséquent, il semble que dans les villages, l'« Armée de l'hygiène et de la santé » a eu au départ des effets plus modestes dans les villages que dans les villes.

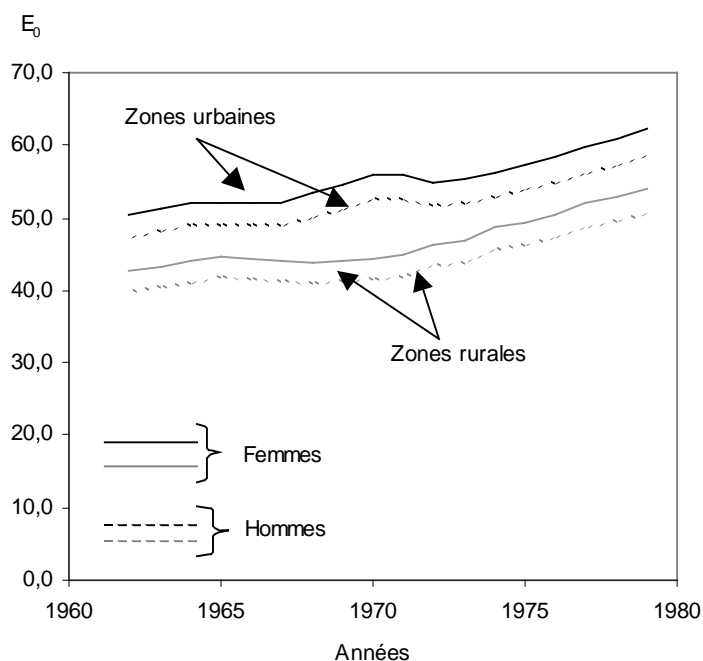


Figure 3. 2 - Espérance de vie à la naissance selon le sexe et le lieu de résidence (1962-1979)

Sources : estimations de l'auteur (voir chapitre 1)

Bien qu'à la veille de la Révolution islamique, les niveaux d'espérances de vie restent relativement bas en Iran et que les écarts en les zones urbaines et les zones rurales n'aient pas été réduits, on a observé de réels progrès en matière de santé en Iran sous le régime impérial. Ces progrès ont été réalisés alors que cette armée présentait les mêmes inconvénients que l'« Armée du savoir » (présence limitée à une catégorie de villages, activité limitée dans le temps car liée à la durée du service militaire et mauvaise adaptation des conscrits). Plus qu'un effet de la délivrance de soins élémentaires, c'est la sensibilisation des populations à l'hygiène qui a conduit à la réduction des niveaux de mortalité qui étaient très élevés au moment de la création de cette armée.

3) *Vers de nouveaux projets de santé publique*

Au cours des années 1970, quelques projets ont été mis à l'étude afin de trouver la meilleure solution pour permettre à un maximum d'individus de bénéficier de soins médicaux, de services de santé et de la planification familiale. Le gouvernement était conscient des insuffisances de l'« Armée de l'hygiène et de la santé » pour réduire encore plus les niveaux de mortalité. À quelques différences près les projets de l'université Pahlavi de Shiraz (le projet « *behdar* ») et de l'université de Téhéran en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le ministère de la santé (le projet de l'Azerbaïdjan de l'Ouest) avaient pour objectif de trouver la meilleure façon de former et d'intégrer les populations rurales dans la délivrance des premiers soins (Shadpour, 1993 ; Hedin-Pourghasemi *et al.*, 1974). Un autre projet concernait uniquement la délivrance de tels services de santé auprès des populations nomades. Ces projets s'inspiraient tous de la stratégie des Soins de santé primaires qui paraissait être à l'époque la plus adaptée pour promouvoir la santé pour tous⁷⁵.

Dans ces différents projets, des auxiliaires de santé pris au sein des populations rurales (ou nomades pour le dernier projet) devaient suivre une formation pour pouvoir offrir les services de premiers soins et mener des actions de prévention dans les villages (et auprès des tribus).

Conclusions

C'est sous le règne de Mohammad Reza Pahlavi que pour la première fois en Iran des programmes d'alphabétisation et d'accès aux soins de santé élémentaires à grande échelle ont été menés dans les zones rurales. Même si celles-ci n'en ont pas toutes bénéficié ces programmes constituaient un progrès

⁷⁵ La stratégie des soins de santé primaires a été adoptée plus systématiquement après la conférence d'Alma-Ata en septembre 1978.

car ils ne touchaient auparavant presque uniquement les villes. Avec la « Révolution blanche », l'« Armée du savoir » et l'« Armée de l'hygiène et de la santé » ont été créés. Les conscrits de la première armée devaient instruire les jeunes et les adultes, ceux de la deuxième devaient délivrer des soins de première nécessité, faire de la prévention et donner quelques règles d'hygiène. L'« Armée du savoir » a eu peu d'effets sur les taux d'alphabétisation de la population rurale, à l'exception des plus jeunes où l'on perçoit une amélioration entre 1966 et 1976. L'« Armée de l'hygiène » a certainement contribué à l'élévation de l'espérance de vie à la naissance, en particulier grâce à la sensibilisation des populations à l'hygiène.

V – Vers une recomposition de l'espace rural

Dans une logique de recomposition de l'espace rural, Reza Pahlavi et plus tard son fils, Mohammad Reza Pahlavi, mirent en place différentes politiques. J'ai déjà eu l'occasion de le signaler, ils cherchèrent tout d'abord à sédentariser les nomades, ce qui marqua sans conteste un changement important dans la composition de la société villageoise. Mais il fallu attendre la fin des années 1970 pour qu'un grand projet d'aménagement du territoire voit le jour. Enfin, suite aux réformes économiques entreprises par Mohammad Reza Pahlavi on assista de plus en plus à des déplacements de populations, les ruraux migrant en ville. C'est donc au travers des nomades, des migrations, des pôles de développement qu'on étudiera la recomposition de l'espace rural sous le règne des Pahlavi. On terminera cette section par une présentation de l'évolution de la population urbaine et rurale.

A – Les nomades en Iran

Avant la réalisation des premiers recensements de nombreuses estimations avaient été faites des populations nomades. La première qui est issue des données de l'armée (*nezâmi*) évaluait cette population à 11 millions d'individus en 1749 (Amirahmadi, 1993). D'autres estimations qui sont souvent parcellaires et donnent parfois des résultats contradictoires ont suivi. Pour appréhender l'incidence des politiques relatives aux nomades menées par les Pahlavi, nous n'utiliserons que les données de recensement. Celui de 1956 étant entaché d'erreurs, cette étude sera réalisée à partir des recensements suivants.

C'est à travers une question relative à la sédentarité et au type de ménage que les nomades sont identifiés dans les recensements iraniens. Les ménages sédentaires, c'est-à-dire vivant de manière permanente dans un lieu de résidence, sont différenciés des non-sédentaires. En 1966 et 1976, ces derniers étaient décomposés en deux : les ménages mobiles (ménages non-sédentaires qui ne dépendaient pas d'une tribu ou secte) et les ménages tribaux (ménages non-sédentaires qui dépendaient d'une tribu ou secte). D'après cette définition, les tribus qui vivaient dans des résidences permanentes étaient considérées comme des ménages résidents. Aux recensements suivants (réalisés après la Révolution islamique), la distinction parmi les ménages non-sédentaires n'est plus prise en compte. Signalons aussi, puisque cette question ne sera pas abordée au chapitre suivant, qu'en 1988 et 1998, deux recensements spécifiques des populations nomades ont été réalisés. Il s'agissait de connaître le mieux possible leur nombre, leurs caractéristiques socio-économiques, démographiques et leur activité pastorale.

En 1966, d'après le recensement, on comptait 462146 nomades en Iran, soit 1,8 % de la population totale. Si on y ajoute le nombre de personnes vivant dans des ménages mobiles, il y avait près de 710000 nomades, soit 2,8 % de la population iranienne. On est loin des estimations faites auparavant. Dix ans plus

tard, la population nomade passa à 337176 (ou 347812 si on tient aussi compte des ménages mobiles), soit à 1 % de la population totale. Cette population diminua entre 1966 et 1976 au rythme de 2,7 % par an.

Les données des recensements de la population montrent bien une baisse du nombre de nomades. Mais il faut être prudent quant à cette baisse. Les nomades ont pu être recensés comme sédentaires s'ils vivaient sur un lieu où ils avaient l'habitude de résider. Ce biais est d'autant plus probable et important que les résultats du recensement de 1976 ont souvent correspondu aux attentes du régime en place. Par exemple, les niveaux de fécondité y ont vraisemblablement été sous-estimés, « *les autorités [ayant eu] tendance à faire apparaître que l'Iran était déjà en bonne voie pour maîtriser l'évolution de sa population* » (Ladier-Fouladi, 1997).

TABLEAU 3. 11 – MÉNAGES ET POPULATION NOMADES EN IRAN, DE 1966 A 1998

Années	Ménages mobiles		Ménages nomades	
	Ménages	Population	Ménages	Population
1966	44 660	247 653	88 723	462 146
1976	2 111	10 636	63 372	337 176
1986	(a)	(a)	45 532(a)	251 098(a)
1988	-	-	199 930	1 152 099
1998	-	-	180 223	1 304 089
(a) En 1986, les ménages mobiles et nomades ont été regroupés				

Sources : 1966-1986, Amirahmadi, 1993, Recensements socio-économiques des tribus nomades, Centre statistiques de l'Iran

Finalement, les chiffres les plus fiables sont ceux des « recensements socio-économiques des tribus nomades » réalisés en 1988 et 1998 lors desquels des efforts particuliers⁷⁶ ont été réalisés pour dénombrer l'ensemble des tribus du pays (Ladier-Fouladi, 2003). D'après ces recensements, il y avait en 1988, 1152099 nomades (soit 2,2 % de la population totale du pays) et en 1998, 1304089 (2,1 % de la population). Ces chiffres sont deux à quatre fois supérieurs

⁷⁶ En particulier, les agents recenseurs devaient aller à leur rencontre « *dans les zones montagneuses, difficiles d'accès pour les dénombrer toutes* » (Ladier-Fouladi, 2003).

à ceux des recensements de la population et sont finalement beaucoup moins éloignées des estimations faites au XVIII^e siècle.

Malgré les politiques de sédentarisation des nomades menées depuis l'accession au pouvoir de Reza Shah, la population nomade perdure en Iran. Sa taille a certainement diminué, même si les données ne nous permettent de savoir ni l'ampleur de cette baisse ni sa datation. Comme cela avait observé par Bernard Hourcade (1977), au sujet des Lâr, certaines tribus ont su s'adapter aux « *nouvelles conditions techniques et économiques qu'imposaient les transformations de leur environnement* ». Mais si les nomades ont perdu tout leur poids démographique et politique en Iran, il n'en demeure pas moins qu'ils constituent encore un marqueur de la tradition iranienne.

B – Les migrations vers les villes augmentent

La diminution du nombre de nomades n'a pas été le seul point de la recomposition de l'espace rural durant le règne des Pahlavi. On a assisté également à l'émergence de fortes migrations vers les villes. Ce qui marque là un changement dans la dynamique démographique du pays.

Les migrations de ruraux vers les villes datent, selon les estimations réalisées par Julian Bharier (1972), du milieu des années 1930⁷⁷. À l'époque ces migrations ne constituaient pas l'essentiel des mouvements de population dans le pays : les Iraniens migraient essentiellement d'une ville vers une autre ou d'un village vers un autre. Les estimations de Julian Bharier (1972) montrent également que dans les années 1950, les migrations entre les zones urbaines et les zones rurales étaient toujours minoritaires : elles représentaient 39 % des mouvements migratoires internes.

⁷⁷ Il est, par contre, probable que des migrations aient eu lieu entre les villes et entre les villages.

Les recensements permettent d'avoir une vision plus précise des mouvements migratoires en Iran. En 1956, la population migrante était celle dont le département (*Shahrestân*) de naissance était différent du département de résidence. On sait alors que 88,8 % des personnes interrogées en 1956 vivaient dans le même département que leur lieu de naissance (Tableau 3.11). En 1966, c'est encore de cette façon que les migrations sont appréhendées. En 1976, pour la première fois, les personnes sont interrogées sur leur lieu de résidence cinq ans avant le recensement. Nous savons alors si elles vivaient dans la même maison ou dans une autre maison de la ville ou du village où elles ont été recensés, ou dans une autre localité du département où elles sont recensés ou dans un autre département mais dans la même région du recensement ou encore dans une autre région.

TABLEAU 3. 12 – PROPORTION D'IRANIENS VIVANT DANS LE MEME DEPARTEMENT QUE LEUR LIEU DE NAISSANCE SELON LE SEXE ET LE LIEU DE RESIDENCE, 1956-1976

	1956	1966			1976		
	Ensemble	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble
Hommes	-	72,6	93,9	85,5	55,8	94,1	75,8
Femmes	-	75,0	94,5	86,9	58,1	95,0	77,9
Ensemble	88,8	73,8	94,2	86,2	56,9	94,5	76,8

Sources : recensements, Centre de statistique de l'Iran

Depuis les années 1950, les migrations n'ont cessé d'augmenter en Iran. De 88,8 % en 1956, la proportion d'Iraniens vivant dans le département de leur naissance est passée à 86,2 % en 1966 et à 76,8 % en 1976. D'après les estimations d'un bureau d'étude (SCETIRAN), le nombre de migrants vers les villes, estimé à 130000 en 1955, est passé à 280000 en 1972 (Hourcade, 1983).

C'est en ville que les proportions de personnes vivant dans le même département que leur lieu de résidence sont les moins élevées. Ainsi, en 1966, 26,2 % des citoyens étaient nés dans un autre département que celui de leur résidence. Ce n'était le cas que de 5,8 % dans les zones rurales. En 1976, les migrants supplémentaires se sont essentiellement dirigés vers les villes, les

proportions de migrants y diminuant alors que dans les villages elles sont restées relativement stables.

Ces résultats ne nous permettent pas de conclure avec certitude à une hausse des mouvements migratoires en Iran, la comparaison entre le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment du recensement est une estimation grossière de la migration. Poursuivons alors l'analyse avec la question posée en 1976 du lieu de résidence cinq ans auparavant.

En 1976, un quart de la population vivait dans le logement qu'elle occupait en 1971 et 17 % vivait dans la même ville ou le même village (Tableau 3.12). Par rapport à 1971, seulement 8,6 % de la population avait migré. C'était le cas de 12,6 % des citadins et 4,5 % des villageois.

TABLEAU 3. 13– REPARTITION DES IRANIENS RECENSES EN 1976 SELON LEUR LIEU DE RESIDENCE EN 1971

Lieux de résidence 5 ans avant le recensement (en 1971)	Zones urbaines			Zones rurales			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Même maison	59,5	62,3	60,9	88,3	87,6	88,0	74,0	75,5	74,7
Même ville ou village	25,7	26,9	26,3	6,7	8,3	7,5	16,1	17,2	16,6
Même département	2,9	2,5	2,7	2,2	2,4	2,3	2,6	2,5	2,5
Même région, autre département	3,0	2,6	2,8	0,8	0,7	0,7	1,9	1,6	1,8
Autre région	8,0	5,0	6,6	1,8	0,9	1,3	4,8	2,8	3,9
Etranger	0,9	0,7	0,8	0,3	0,1	0,2	0,6	0,4	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Recensement, Centre de statistique de l'Iran

On constate que la quasi-totalité des personnes vivaient en 1976 dans le même département qu'en 1971 (c'était le cas de 90 % des citadins et 98 % des ruraux). Ce résultat valide l'estimation de la migration à partir du lieu de naissance et la hausse des migrations qui s'en dégageait.

En 1976, la quasi-totalité des migrants se dirigeait vers les villes (81,2 % d'entre eux). La présence de ruraux s'est accrue en ville : « *un nouveau citadin sur deux [était] un migrant* » (Hourcade, 1983). Malgré cette augmentation, le nombre de migrants est relativement modéré. Certains auteurs considèrent qu'on ne peut pas assimiler ce mouvement migratoire à un exode rural (Hourcade, 1983 ; Majd, 1992). La population urbaine continue d'augmenter principalement

par la croissance naturelle des villes et le changement de statut de localités villageoises en ville.

La diminution des revenus engendrés par les produits de la terre et le manque d'opportunités d'emploi dans les villages, notamment pour les paysans qui ne détenaient pas le « droit de cultiver des terres » (les *Khoshneshin*), a contraint certains ruraux à émigrer. Ces migrations étaient par ailleurs favorisées par les nouvelles opportunités d'emploi en ville, du fait de la politique d'industrialisation du régime impérial.

Les migrations semblent s'effectuer principalement à partir des villages les plus éloignés des villes. Lorsque la distance avec la ville était relativement faible, les villageois préféraient faire la navette tous les jours entre leurs lieux de travail, en ville, et leur lieu de résidence, dans les villages (Hooglund, 1982).

Au-delà du phénomène migratoire propre, le développement des migrations vers les villes révèle l'ouverture des campagnes iraniennes à l'ensemble du pays, notamment aux villes. Cette augmentation est également révélatrice de nouvelles aspirations de la société rurale. La structure par âge des populations migrantes entre 1971 et 1976 confirme l'existence de ces aspirations (Tableau 3.14). Ce sont effectivement les hommes et les femmes les plus jeunes qui migrent le plus souvent, modifiant alors la structure par âge de la population rurale. Mais aussi, les migrants sont majoritairement instruits (66 % d'entre eux d'après Kazemi (1980), cité dans Hourcade (1983)), privant ainsi le milieu rural des jeunes scolarisés. Le déséquilibre entre l'alphabétisation des populations urbaines et rurales se pérennise d'autant plus

TABLEAU 3. 14 – PROPORTION DE MIGRANTS A CHAQUE GROUPE D'AGE ENTRE 1971 ET 1976, SELON LE SEXE ET LE LIEU DE RESIDENCE EN 1976

Groupes d'âge	Zones urbaines		Zones rurales	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
5-9	10,3	10,2	3,4	3,4
10-14	9,7	8,2	3,5	2,9
15-19	18,7	13,2	5,8	5,9
20-24	31,4	17,8	13,2	7,8
25-29	20,9	15,3	9,0	5,6
30-34	17,8	11,8	7,2	4,2
35-39	14,6	8,7	5,8	3,2
40-44	10,9	7,2	4,4	2,8
45-49	8,6	6,4	3,4	2,5
50-54	7,3	6,3	2,9	2,4
55-59	6,1	6,4	2,5	2,3
60-64	5,9	6,8	2,7	2,6
65 et plus	5,6	6,2	2,4	2,4
Ensemble	14,8	10,8	5,0	4,1

Sources : Recensements, Centre de statistiques de l'Iran

Comme c'est le cas dans nombre de pays en développement, les migrations ont été causées par la situation économique défavorable en milieu rural et le souhait des jeunes de changer leurs modes de vie. Mais l'augmentation des flux migratoires a été favorisée par l'intégration croissante des zones rurales au reste du pays.

C – Les pôles de développement

Si les migrants ont été poussés par les difficultés économiques croissantes rencontrées dans les zones rurales, ils ont été aussi fortement encouragés par le gouvernement en place. Ce dernier, conscient de la difficulté de développer l'ensemble des zones rurales, chercha à n'en privilégier qu'un certain nombre, en votant une loi visant à la formation de zones de développement en juin 1976 (Nattagh, 1986). Il était jugé comme non efficace de développer les zones rurales à faible densité (Nattagh, 1986).

Le texte de loi prévoyait que seuls les villages de 50 ménages au moins bénéficieraient des programmes de développement du gouvernement. D'après Nima Nattagh (1986), près de 70 % des villages étaient ainsi exclus, soit 800000 ruraux (24 % du total). Environ 12000 villages devaient être regroupés en 1180 zones de développement situées autour de 20 « pôles de développement » (Mc Lahan, 1988). Cela devait également conduire à un regroupement de la population rurale. Ces pôles représentaient de vastes zones (au total 1,8 millions d'hectares) que le gouvernement s'engageait à développer⁷⁸. Une politique d'encouragement à la migration des populations rurales vers ces pôles fut menée. Parallèlement, la production agricole en dehors de ces zones fut fortement découragée. Le ministre de l'agriculture de l'époque, Mansur Ruhâni, recommandait alors à la banque agricole de ne pas accorder de crédits, à la société nationale des pétroles de ne pas vendre de fuel à bon marché, au ministère de l'agriculture de ne pas assurer la protection des cultures, la location-vente des machines agricoles. De même, il préconisait de ne plus « *bâtir d'écoles rurales ni de dispensaires ni fournir des routes et d'électricité* » (Brun *et al.*, 1978). Cela afin de pousser les populations qui vivaient en dehors de ces « pôles de développement » à s'y installer.

Cette politique semble avoir eu un faible effet sur les populations rurales. Le gouvernement n'a sans doute pas eu le temps de la mettre en place réellement. En 1976, nous venons de le voir, les populations rurales comptaient encore peu de migrants : seulement 5 % d'hommes et 4 % de femmes (Tableau 3.13). Mais elle est une bonne illustration de la conception que le régime Pahlavi avait du développement.

⁷⁸ Les « pôles de développement » sont très peu documentés. Les données et informations disponibles ne m'ont pas permis de les localiser et de connaître la taille de leur population.

D – La population rurale : quelles évolutions ?

De l'ensemble de ces évolutions, la société rurale s'est trouvée transformée. Le nombre de ruraux a certes progressé, mais à un rythme nettement moins important que celui des citadins (Tableau 3.15). Selon Julian Bharier (1972), c'est à partir du milieu des années 1930 que la différence de croissance serait survenue. C'est au moment de la mise en place de la politique de développement économique, notamment d'industrialisation, que les zones urbaines auraient connu une croissance plus élevée que les zones rurales. Depuis, l'écart se serait creusé.

TABLEAU 3. 15 – TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION SELON LE LIEU DE RESIDENCE, 1900-1976

Périodes	Urbain	Rural	Ensemble
1900-1926	0,1	0,1	0,1
1927-1934	1,5	1,5	1,5
1935-1940	2,3	1,3	1,5
1941-1956	4,4	1,4	2,2
1957-1966	5,3	1,7	2,9
1966-1976	4,9	1,1	2,7

Sources : 1900-1956 (Bharier, 1972) ; 1956-1976 (Recensements, centre de statistiques de l'Iran)

La forte croissance des villes s'explique de plusieurs manières. À l'époque, le taux de croissance naturelle était relativement élevé. L'Iran était entré dans la première phase de sa transition démographique. Nous l'avons vu, les niveaux de mortalité ont diminué alors que la fécondité était restée à un niveau très élevé, même si elle avait commencé à diminuer au début des années 1960 dans les villes. La population urbaine a également augmenté durant cette période suite à l'arrivée de ruraux en ville. Mais nous savons maintenant que le nombre de ces migrants n'a pas été très élevé. La population urbaine s'est accrue à mesure que des localités rurales sont devenues des villes, soit lorsque leur population a

dépassé le seuil de 5000 habitants qui définissait alors la ville⁷⁹. Ainsi, entre 1956 et 1977, le nombre de villes est passé de 199 à 448.

Traditionnellement, la population rurale iranienne est dispersée dans une multitude de petits villages. En 1955, plus de la moitié des villages avaient moins de 250 habitants (Bharier, 1972). L'atomisation de la société rurale semble avoir été une constante de l'Iran rural, certainement à cause de la rareté de l'eau. En 1966, près de la moitié des villages ont moins de 100 habitants et 88,4 % moins de 500 habitants (Tableau 3.15). Du fait de la croissance de la population, la présence de petits villages a diminué entre 1966 et 1976. On compte en effet 7,9 % de villages de moins de 100 habitants en moins. Ce sont les plus petits villages qui ont le plus diminué : 10,1 % en moins en 1976 par rapport à 1966. Par conséquent, la société rurale s'est retrouvée au cours des années 1960-1970 de plus en plus dans des grands villages, sûrement suite à la croissance naturelle des populations villageoises et des migrations internes aux zones rurales liées aux zones de développement.

Jusque dans les années 1940, les trois quarts de la population iranienne vivaient en dehors de la ville (Tableau 3.16). Depuis, la part des ruraux dans le pays a progressivement diminué. En 1976, seulement 53 % de la population vivait en milieu rural.

⁷⁹ Cette définition de la ville a été maintenue jusqu'en 1986. A partir de cette date, la ville a été définie comme une localité qui a une municipalité.

TABLEAU 3. 16 – REPARTITION ET EVOLUTION DES VILLAGES SELON LEUR TAILLE, 1966-1976

Taille des villages	Répartition des villages		Evolution du nombre de villages 1966-1976
	1966	1976	
1-24	19,5	17,9	-10,1
25-49	11,9	11,5	-4,9
50-99	15,8	15,0	-7,3
100-499	41,2	40,9	-2,5
500-999	8,0	9,9	21,2
1000-2499	3,1	4,2	31,0
2500-4999	0,5	0,7	57,1
Ensemble	0,5	0,7	-1,8

Sources : Majd (1992)

Que ce soit par un changement de statut des localités, la croissance naturelle de la population ou les migrations, le nombre de localités et de ruraux a diminué durant les années 1960-1970. Ces phénomènes ont pu avoir des incidences importantes sur les zones rurales. En effet, le nombre de villes augmentant du fait du changement de statut des villages a conduit à une certaine dispersion des villes sur l'ensemble du territoire et a réduit les distances entre les villages et les villes. Les migrations sont évidemment un facteur de brassage de la population : les migrants en ayant des liens toujours étroits avec leurs lieux de naissance forment un pont entre les villes et les villages. Ils ont de plus en souvent des informations sur le milieu urbain et des contacts avec les villes et leurs modes de vie.

TABLEAU 3. 17 – REPARTITION DE LA POPULATION IRANIENNE SELON LE LIEU DE RESIDENCE, 1900-1976

Années	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble du pays
1901	21,0	79,0	100
1934	21,0	79,0	100
1940	22,0	78,0	100
1956	31,4	68,6	100
1966	39,0	61,0	100
1976	47,0	53,0	100

Sources : 1901-1940 (Bharier, 1972) ; 1956-1976 (Recensements, Centre de statistiques de l'Iran)

Conclusions

Durant le règne des Pahlavi, du fait des nombreuses réformes entreprises, l'espace rural a été fortement modifié. Les nomades, qui autrefois représentaient près d'un tiers de la population iranienne, deviennent une minorité. On assiste à l'émergence des migrations de ruraux vers les villes, réduisant de fait la population rurale malgré un solde naturel relativement important. Cette réduction répondait vraisemblablement aux objectifs du régime impérial, qui par la mise en place de la politique des « pôles de développement » ruraux, au milieu des années 1970, affichait clairement sa volonté de regrouper et de réduire au maximum la population rurale dans un espace réaménagé.

Conclusion

Jusqu'au début des années 1920, le monde rural iranien a peu évolué. Les villageois vivaient toujours séparés des villes, les propriétaires terriens y maintenaient tous leurs pouvoirs. Avec la chute de la dynastie Qâjâr et l'accession au pouvoir des Pahlavis, la donne changea. Reza Pahlavi et plus tard, son fils, Mohammad Reza Pahlavi ont cherché à moderniser le monde rural. L'objectif principal visé n'était pas d'améliorer les conditions de vie des ruraux qui regroupait pourtant la majorité de la population, mais plutôt de consolider l'autorité centrale pour permettre un développement industriel et répondre aux attentes internationales. Des réformes entreprises, celles de la « Révolution blanche », sous Mohammad Reza Pahlavi, ont sans conteste été les plus radicales. Les transformations qui s'en suivirent touchèrent tous les secteurs de la vie rurale. On assista à une modernisation économique caractérisée par une modification des modes de production qui s'est accompagnée d'une diversification des activités rurales, une plus forte participation des femmes dans l'agriculture, une monétarisation de l'économie rurale mais aussi d'une paupérisation de la société

villageoise. Le programme d'alphabétisation de la société rurale mis en place dans le cadre de la « Révolution blanche » n'a pas entraîné une hausse des taux d'alphabétisation, hormis chez les plus jeunes. Le peu d'effets de ce programme est peut-être lié au fait qu'il a été lancé avec les autres réformes de la « Révolution blanche », et que ces dernières n'ont pas conduit à une amélioration des conditions de vie des populations. Par contre, ce programme a contribué à la prise de conscience des villageois quant à l'intérêt de l'alphabétisation, celle-ci donnant une perspective d'ascension sociale qui se réaliserait à travers les enfants. Le programme de santé, instauré également dans le cadre de la « Révolution blanche », s'il a vraisemblablement contribué à faire reculer les niveaux de mortalité du fait de la sensibilisation des populations aux questions d'hygiène, n'a pas non plus atteint tous ces objectifs, l'espérance de vie à la naissance restant encore relativement basse à la fin des années 1970.

La dynastie Pahlavi a littéralement transformé les zones rurales. À la fin des années 1970, les populations rurales étaient en pleine ébullition, tiraillées entre une certaine modernisation économique et un retard important sur le plan social.

Chapitre 4

Le monde rural iranien sous la République islamique : de la volonté d'aider les déshérités

La révolution islamique a marqué sans conteste des ruptures dans l'histoire politique, sociale et économique de l'Iran. Rompant avec les préceptes du chiisme qui stipule que tout croyant a la possibilité de choisir sa propre « source d'imitation » (*marja'e taqlid*⁸⁰) parmi les « guides à imiter » (*mojtahed*⁸¹) (Richard, 1991), la gestion des affaires de l'État est assurée par le clergé, en particulier le guide suprême (*velâyat-é faqih*). L'instauration du suffrage universel direct pour l'élection du président et du parlement a été une autre rupture politique dans le pays. La République islamique d'Iran bien que théocratique a une dimension républicaine, où le peuple est amené à participer par la voie électorale. À l'opposé des orientations économiques du régime précédent, le nouveau régime

⁸⁰ *Marja'e taqlid* : « littéralement « source d'imitation ». Chaque croyant chi'ite doit choisir parmi les mojtahed celui qui est le plus savant, le plus digne et le plus pieux, et se conformer à ses avis juridiques (fatvâ) pour l'application de la loi. Si le marja' meurt il faut en choisir immédiatement un autre, car on ne peut pas imiter un mort », (Richard, 1991, page 290)

⁸¹ Un Mojtahed est un « théologien reconnu par ses maîtres comme apte à exercer l'effort d'interprétation de la Loi, c'est-à-dire un homme mûr, raisonnable, chi'ite duodécimain, de naissance légitime, vivant et équitable » (Richard, 1991, page 64).

chercha, en tout cas durant ces dix premières années, à mettre en place une économie islamique à vocation socialisante et populiste. Enfin, les acteurs de la Révolution islamique et les dirigeants de la République islamique ont revendiqué l'instauration d'un régime inspiré ni de l'Est, ni de l'Ouest, d'une politique économique indépendante et d'une agriculture autosuffisante, rompant encore une fois avec la politique économique du précédent régime.

Bien que la Révolution ait été lancée par des intellectuels laïcs, libéraux ou de gauche, l'Ayatollah Khomeyni, exilé depuis 1963, en organisant « *un centre de subversion très efficace, auquel se rallièrent peu à peu [...] toutes les forces politiques opposées au régime Pahlavi* » est devenu, sans contestation, le leader du nouveau régime (Digard et al, 1996). À l'origine, ce régime regroupait l'ensemble des différentes tendances politiques qui avaient participé activement à la Révolution. Pragmatiques ces différentes tendances s'étaient ralliées à Khomeyni. Mais rapidement, avec l'islamisation de la République et le vote de la constitution les oppositions sont apparues. Au début des années 1980, les différentes forces révolutionnaires laïques ont été évincées du pouvoir. L'existence de la République islamique et d'un guide suprême ne faisait pas l'unanimité de la classe religieuse. Tout au long du pouvoir de Khomeyni, la classe politique a continué à se départager entre deux factions : les religieux radicaux et les religieux modérés. Les premiers étaient favorables au libre échange, à une interprétation stricte de la jurisprudence islamique et au renforcement de la morale islamique. Les seconds, populistes, soutenaient la nationalisation des secteurs clés de l'économie (Djalili, 2001). Khomeyni a gouverné avec les factions présentes et ne chercha pas à trouver un consensus entre les tendances radicales et modérées, prenant parti tantôt pour les uns, tantôt pour les autres. « *En réalité, son autorité politique l'autorisait à tisser et maintenir autour de lui une toile complexe de factions et d'opinions dont il était le pilier central* » (Ansari, 2000 ; page 87). Cependant, nous le verrons, sa conception du développement économique et social du pays était proche de la tendance « populiste » (Abrahamian, 1993). Dans un contexte théocratique et

monarchique, les luttes de pouvoir entre les différentes factions peuvent surprendre. Cette particularité tient au caractère polycéphale du chiisme⁸² et à l'absence d'unité des élites cléricales (Djalili, 2001).

Au début de la République islamique on a assisté à une étatisation de toute l'économie du pays, le secteur privé se cantonnant, si l'on peut dire, au seul marché noir. Tous les cadres de l'ancien régime qui exerçaient dans l'administration ou les entreprises furent remplacés. Les entreprises de dirigeants en fuite, emprisonnés ou exécutés et celles de leur famille ont été confisquées. Les ressources naturelles ont été nationalisées. Cette mainmise de l'Etat sur l'économie semblait nécessaire au nouveau régime pour relancer une économie bloquée depuis la période révolutionnaire et pour une meilleure redistribution des richesses.

En rupture avec la période précédente et conformément aux principes mentionnés dans la Constitution, les dirigeants de la République islamique devaient mettre en œuvre une politique qui aboutirait, entre autre, à l'indépendance économique et au bien-être des pauvres, des déshérités de l'ancien régime. Le symbole de l'indépendance économique était l'autosuffisance alimentaire qui nécessitait le développement agricole, et le bien-être des pauvres se caractérisait par la revitalisation des zones rurales⁸³ (Haghighi, 1990).

⁸² Le courant chiite est traversé par différentes tendances. Deux principales nous intéressent ici : d'une part les « *traditionalistes* » (*akhbâri*) et d'autre part les « *principlistes* » (*osuli*) selon la terminologie de Yann Richard (1991). Pour les premiers, les croyants doivent suivre la ligne de conduite tracée par les Imams, seuls à même de donner les directives adéquates ; « *tout ce qui n'est pas explicitement autorisé par les Imams est considéré comme douteux, et il est préférable de s'abstenir* ». Cette tendance du chiisme est fortement minoritaire depuis plusieurs siècles. Les *principlistes*, ont un raisonnement inverse : chaque génération a besoin de son guide, « *d'un mojtahed, qui est un théologien habilité à interpréter et appliquer La loi selon les circonstances* ». (Richard, 1991). Ce sont les partisans de cette tendance qui prirent le pouvoir en 1979 en Iran. Mais on le comprend, dans la lutte de pouvoir entre ces deux factions du clergé c'est l'existence même du guide suprême à la tête de la République islamique qui est mise en question. Cela d'autant plus que l'actuel guide, 'Ali Khamenei souffre d'une légitimité limitée au sein de la classe religieuse chiite.

⁸³ Dans la vision de Khomeyni la société, inégalitaire, est divisée entre oppresseurs et opprimés. Les premiers ont toujours favorisé l'existence d'un gouvernement injuste, les seconds, sont ralliés derrière le Prophète (Abrahamian, 1993).

C'est ainsi que tout de suite après la Révolution islamique, une attention particulière a été portée aux populations des zones rurales, considérées comme les laissés-pour-compte du régime impérial. Ce changement d'orientation politique a plusieurs explications. D'abord, les dirigeants de la jeune République ont voulu marquer fortement leur opposition à l'ancien régime. Il ne fallait pas faire les mêmes *erreurs* que le régime précédent, il ne fallait pas négliger le secteur rural. Mais aussi, la Révolution islamique, issue des villes, devait à tout prix séduire les campagnes. D'autant plus que les partis d'opposition au régime, en particulier les « Fedayin du Peuple » (*Fedayin-é khalq*) et les « Mojahedin du Peuple » (*Mojahedin-é khalq*) soutenaient les paysans de certaines régions du pays qui avaient entrepris spontanément un mouvement d'occupation des terres⁸⁴. Enfin, l'isolement économique et politique de l'Iran sur la scène internationale et la guerre avec l'Irak ont conforté les dirigeants du pays dans leur volonté de développer les zones rurales et surtout, d'augmenter la production agricole afin que celle-ci permette l'autosuffisance alimentaire.

La politique de développement économique et social axée sur les zones rurales a été remise en cause après la mort de l'Ayatollah Khomeyni, le 3 juin 1989. Pragmatiques, ses successeurs ont à nouveau misé sur la libéralisation de l'économie et l'ouverture du pays sur le monde, abandonnant la priorité accordée par Khomeyni au développement rural. Dès son accession au poste de Guide suprême de la République islamique, 'Ali Khamene'i, supprima le poste de Premier ministre pour renforcer celui de Président de la République. Hashemi Rafsandjani, élu président en juillet 1989, a mis en place un plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1989-1993)⁸⁵ dont les orientations étaient différentes de celles adoptées depuis la Révolution islamique. La société islamique, envisagée alors alliait intégrité au plan moral et satisfaction des besoins au plan matériel de l'individu. Son plan de développement prévoyait en conséquence une privatisation progressive de l'économie et un encouragement au

⁸⁴ Nous aborderons plus précisément cette question plus tard.

⁸⁵ C'est le premier plan de développement de la République islamique d'Iran.

commerce extérieur, pour favoriser la production industrielle. Ce plan constituait un tournant dans l'orientation de la politique économique du pays. La révolution iranienne entraine en quelque sorte dans sa phase *thermidorienne* (Bayart et al. 1993).

Cette tendance au pragmatisme a été amplifiée par la montée du camp réformateur sur le devant de la scène politique, avec l'élection de Mohammad Khatami à la Présidence de la République en 1997. Mais les réformateurs, issus de la gauche révolutionnaire, ont aussi marqué leur rupture avec leur prédécesseur en contestant le conservatisme social de Rafsandjani. Pour les réformateurs, la République islamique devait être porteuse de progrès sociaux et garantir certaines libertés (Ansari, 2000). L'élection de Khatami, malgré les limites de ses pouvoirs, a soulevé un espoir et donné un nouveau souffle à la société iranienne. Le débat politique fut porté sur la scène publique (Khosrokhavar et al., 1999). Les notions de société civile et d'État de droit sont apparues dans les discours politiques (Ansari, 2000).

Au cours des dix premières années de la République islamique, le développement rural, placé au centre des préoccupations du nouveau régime, a contribué à une nouvelle métamorphose du monde rural. Les relations entre les villageois et l'Etat ont été profondément modifiées, l'économie rurale a été réformée, les infrastructures développées, des programmes ambitieux d'alphabétisation et de santé ont été menés à bien et les liens avec la ville se sont renforcés. Nous verrons successivement toutes ces transformations en montrant dès que les données le permettent leurs éventuels effets sur les populations rurales.

I – Le pouvoir central et les zones rurales : décentralisation politique et centralisation administrative des villages

La République islamique a entraîné des transformations dans les relations entre les populations rurales et l'Etat central. On a assisté à la fois à une

réappropriation de la politique par les populations rurales, celles-ci participant de plus en plus à la vie politique du pays et en même temps au renforcement du rôle de l'administration iranienne et du contrôle de l'État.

A – La Révolution islamique dans les zones rurales : participation et autogestion des affaires rurales

Longtemps la société rurale iranienne s'est tenue à l'écart de tout mouvement révolutionnaire. Malgré des périodes d'extrême pauvreté et de diminution du niveau de la vie, les paysans iraniens n'ont jamais développé de mouvements de contestation propre. Cela tient, selon Farhad Kazemi et Ervand Abrahamian (1978), à l'absence de classe moyenne dans les villages, les paysans étant majoritairement des métayers ou des fermiers et, plus récemment, des salariés, à la « relation empreinte de respect et de déférence » (Dowlat et al., 1980) entretenue avec le propriétaire de leur terre et à l'isolement des villages par rapport au reste du pays⁸⁶.

Pourtant lors de la Révolution islamique, certains ruraux, certes avec un décalage par rapport aux villes, se sont impliqués dans le mouvement de protestations. Les freins aux mouvements révolutionnaires dégagés par Farhad Kazemi et Ervand Abrahamian (1978) n'étaient plus d'actualité à la veille de cette révolution. À cela plusieurs raisons. Depuis la réforme agraire des années 1960-1970, les paysans ne sont plus liés aux propriétaires terriens pour leur subsistance. L'économie rurale s'étant monétarisée, les paysans ne sont plus tenus de garder de bons contacts avec les dirigeants des villages. Ils peuvent s'allier avec d'autres personnes et montrer ouvertement leur opposition aux autorités en place. Enfin, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la paupérisation de la société paysanne a entraîné la montée de mécontentements vis à vis du régime Pahlavi.

⁸⁶ De tels facteurs n'ont pas empêché ailleurs le développement de mouvements de contestation, ne serait-ce que les « jacqueries » à une certaine époque en France.

Un certain nombre de villages étaient en contact avec le monde urbain. Les migrations vers les villes s'étaient développées après la réforme agraire et les ruraux venus en ville avaient conservé des contacts étroits avec leur village. Ces migrants, en général jeunes, informés du développement politique dès le début du mouvement révolutionnaire, se sont rapidement ralliés au mouvement de protestation (Hooglund E., 1980). Parfois même, ces jeunes apportaient des cassettes et des livres de la propagande Khomeyniste dans leurs villages (Hooglund M., 1982). Mais là ne s'arrêtaient pas les contacts entretenus par les villageois avec la ville. En effet, de nombreux ruraux, lorsque leur village était proche d'une ville, allaient quotidiennement en ville pour y travailler. D'ailleurs, l'émergence de nouvelles villes sur l'ensemble du territoire avait réduit les distances entre le monde urbain et le monde rural.

Dans un premier temps, les villageois qui prirent le parti de la Révolution étaient ceux qui étaient historiquement opposés au régime Pahlavi, aux représentants du gouvernement dans les villages, notamment aux « chefs de village » (Hooglund M., 1982). Ce sont surtout dans des villages où des litiges avaient eu lieu sous le régime précédent que des mouvements de protestations émergèrent en premier.

En effet, les factions présentes dans les villages ont cherché juste après la Révolution à faire reconnaître leurs droits. D'un côté, les propriétaires lésés par le régime précédent souhaitaient récupérer leurs anciennes terres. De l'autre, les paysans cherchaient à obtenir de nouvelles terres. Pour les paysans, malgré la réforme agraire de Mohammad Reza Pahlavi, les besoins en terre étaient très importants. Plus de la moitié des actifs agricoles avaient besoin de terres, soit parce que la taille de leur exploitation ne leur permettait pas de vivre de façon satisfaisante, soit parce qu'ils n'en possédaient toujours aucune⁸⁷ (Hourcade, 1990). Mais leurs revendications ne portaient que sur les terres non exploitées que l'Etat avait confisquées sous l'ancien régime. Ils ne remettaient aucunement en cause les avantages, même maigres, obtenus suite à la réforme agraire. La

⁸⁷ Voir chapitre précédent

Révolution islamique a suscité dans certaines régions des mouvements populaires de ruraux, avec occupation de grandes propriétés, labourage de terres en friche, etc. Ces actions étaient au départ soutenues par le régime qui appelait les populations à un retour à la terre et à produire massivement des produits alimentaires (Dowlat et al., 1980). La Révolution islamique a aussi été l'occasion de raviver les rancœurs anciennes à propos des injustices de la « Révolution blanche », entre les personnes qui avaient été favorisées et celles qui au contraire avaient été lésées. Des conflits violents éclatèrent parfois, surtout dans les régions de Gonbad-é Kavous, Gorgan et dans le Kurdistan où des émeutes ont fait plusieurs morts. Enfin, les paysans qui payaient un droit de fermage ou de métayage ont profité de la Révolution islamique pour refuser de payer ces droits aux propriétaires.

Les autres villageois n'ont pas pris tout de suite le parti de la Révolution. Manijeh Dowlat, Bernard Hourcade et Odile Puech en 1980 expliquent que « *l'abstention [comme] la participation des paysans a été en grande partie volontaire et consciente* » (page 21). Mais en général, les paysans disaient avoir ignoré « *tout de la dictature de l'ancien régime* » et « *la seule manifestation du Roi [avait] été la réforme agraire* » (Dowlat et al., 1980). Ces villageois se sont véritablement ralliés au mouvement révolutionnaire, après le retour d'exil de Khomeyni (le 1^{er} février 1979), lorsque des religieux ont été envoyés dans l'ensemble des zones rurales. Ces derniers avaient pour mission d'informer les populations sur les actions du nouveau régime. Cela devait permettre d'obtenir un soutien de cette population qui avait peu participé aux manifestations populaires de la Révolution. On estime qu'environ 35.000 villages ont ainsi reçu la visite d'un membre du clergé (Dowalt et al., 1980). Beaucoup de ruraux, qui n'étaient pas convaincus avant la venue des religieux du bien-fondé du mouvement de protestation ont rejoint le mouvement à mesure qu'on leur décrivait les injustices du régime du souverain déchu (Dowlat et al., 1980). Pour contrer les quelques récalcitrants, des *comités*, composés en général de membres des villages différents des « conseils des villages » de l'ancien régime, furent créés. Les membres de ces

comités décidaient de la conduite à suivre dans les villages et veillaient au maintien de l'ordre et au respect des biens. Durant les premiers mois qui ont suivi la Révolution islamique, une certaine forme d'autogestion des affaires villageoises s'est ainsi mise en place, l'ensemble des décisions étaient prises localement (Dowlat et al., 1980).

B – Les nouvelles institutions villageoises : émergence d'une société civile rurale

La Révolution islamique changea à nouveau les institutions villageoises. Durant les premiers mois du nouveau régime, les notables et les gendarmes étant partis des villages, les militants révolutionnaires se sont regroupés, formant des *comités* qui se sont substitués aux anciennes autorités. Puis, avec l'aide des religieux, ont été constitués des « conseils islamiques de village » (*shourâ-yé eslâmi roustâi*) dont les membres étaient élus, ou plutôt désignés par consensus, par les villageois. L'implantation de nouveaux conseils dans les villages était avant tout politique : elle visait à remplacer les structures anciennes et à asseoir durablement l'autorité du nouveau régime en milieu rural.

Comme cela avait déjà été le cas sous Mohammad Reza Pahlavi, les « conseils islamiques de villages » ont une fonction d'intermédiaire entre les villageois et le gouvernement : ils servent de point de référence pour le village. Les membres déterminent les besoins et les priorités des villages, dont ils font ensuite part aux différents représentants des ministères dans les villes les plus proches, notamment les bureaux de l'« Organisation pour la croisade de la construction » (Shakouri, 2001). De cette façon, les ruraux sont partie prenante de la modernisation de leur village, ils sont responsables de son organisation économique. Mais le rôle des conseils islamiques de village ne s'arrête pas là : il est aussi de concilier, de régler les différents éventuels entre les membres de

la communauté villageoise. Ce dernier rôle est loin d'être négligeable. Par exemple, dans le village d' Afzad (région de Kermân), aux dires des villageois, 90% des conflits étaient réglés par le nouveau conseil de village (Vivier, 2001). La création des « conseils islamiques de village » a permis d'intégrer politiquement les villageois au reste du pays et de contribuer à l'éveil et à la formation politique des populations rurales (Dowlat et al., 1980).

La mise en place, après la Révolution de 1979, des « conseils islamiques de village » a été rapide. En 1981, déjà 27.725 villages dans le pays en avaient constitué, soit 46,4% de l'ensemble des villages (Tableau 4.1). On compte alors moins de villages avec un « conseil islamique de village » en 1981 que de villages avec un « conseil de village » en 1973 (20% en moins). Est-ce parce qu'un certain nombre de villages n'avait pas encore reçu la visite d'un clerc ? En 1986, le nombre de « conseils islamiques de villages » a dépassé celui des « conseils de village » de 1973. En 1996, 63,4% des villages en avaient formé un. Que ce soit en 1986 ou en 1996, 83% de la population rurale vivait dans un village où un conseil islamique était mis en place. Bien que ces chiffres montrent un certain dynamisme des nouvelles autorités et illustrent la volonté de la République islamique de faire participer le plus possible les populations des zones rurales, on constate que, près de 20 ans après la Révolution, certains villages n'ont toujours pas constitué de « conseils de village ». On peut se demander pourquoi, comme au temps du régime impérial, certains villages n'ont pas de conseil. C'est peut-être révélateur du rôle secondaire que jouent ces conseils, dont on peut finalement se passer. À propos d' Afzad, dont nous avons parlé plus haut, Anne-Sophie Vivier (2001), nous informe que le conseil a plus un rôle d'intermédiaire avec l'Etat et que lorsqu'une décision doit être prise, elle porte « *moins sur une action directement exécutable par les habitants qu'une requête adressée à l'Etat* » (page 65). Dans ce village, le conseil sert essentiellement à régler les conflits internes.

TABLEAU 4. 1 – LES INSTITUTIONS DANS LES VILLAGES SOUS LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE

	Années			
	1981	1986	1988	1996
Conseils islamiques de village	27 725	37 807	38 483	37 482
Postes de Bassidji	-	7 319	-	10 648
Postes de Pasdarân	-	1 605	-	2 897

Sources : Ministère du combat pour la construction

Bien que l'élection des membres des conseils soit prévu dans la constitution de la République islamique d'Iran et qu'en 1981 on ait compté déjà 27725 conseils islamiques, il faut attendre 1999, avec les élections de leurs membres, pour que leurs rôles soient réellement reconnus et officialisés par le gouvernement. L'organisation de telles élections a été ralentie tout d'abord par les mouvements d'opposition survenus les premières années de la République, en particulier dans les régions du Kurdistan et de Gorgan : les autorités craignant de perdre le contrôle de certaines parties du pays ont préféré repousser la survenue de ces élections. Mais elle a aussi été retardée par un débat sur la question de la conformité des conseils avec les préceptes de l'Islam émergea au sein de la classe dirigeante. Pour certains, de telles élections ne sont pas possibles, l'Islam ne pouvant être compatible avec la reconnaissance de la souveraineté du peuple et sa participation aux prises de décision⁸⁸. En revanche pour d'autres, les conseils peuvent exister dans la mesure où les membres ont une fonction de consultant et de conseillers, les prises de décisions revenant toujours au pouvoir central. Selon ces derniers, les conseils des villes, des quartiers et des villages restent entre les mains du gouvernement central, même si leurs membres sont élus au suffrage universel. Les provinces et les régions, qui sont placées directement sous la tutelle du pouvoir central contrôlent les différents conseils locaux présents dans le pays (Schirazi, 1997). C'est ainsi qu'en 1999, soit vingt ans après l'avènement de la République islamique, la première élection locale eut lieu. Une majorité des électeurs

⁸⁸ Ce courant de pensée est en contradiction avec l'existence même de la République, puisque le peuple ne participe pas aux décisions et n'est pas « souverain ».

(60%) ont participé au vote. Ces élections ont permis à de nouveaux groupes d'individus de faire leur entrée sur la scène politique : des jeunes, des femmes, etc (Tajbakhsh, 2000). Dans certains villages, des femmes ont été élues membres des conseils islamiques, notamment à Afzad dans la région de Kermân, mais aussi, au Sud du pays⁸⁹. Ces élections ont contribué à l'émergence d'une conscience politique des villageois. Elles ont en effet été l'enjeu d'une certaine concurrence entre des candidats opposés, entraînant ainsi des débats au sein des communautés. De cette façon, ces élections locales ont contribué à l'émergence d'une société civile dans les zones rurales.

Les résultats des élections locales de 1999 montrent une forte participation des ruraux au vote. Ce sont en effet dans les régions les moins urbanisées que les taux de participation ont été les plus élevés. La quasi-totalité des personnes des régions de Chaharmahal va Bakhtiary et d'Ilam ont voté alors que plus de la moitié des habitants vivent dans des villages (Figure 4.1A). À l'inverse, le taux de participation à ces élections a été le plus bas dans la région de Téhéran. La corrélation entre l'urbanisation et la participation aux élections locales est assez forte : le coefficient de corrélation est de 0,63.

En 2003, année où les deuxièmes élections locales ont été réalisées en Iran, les taux de participation les plus élevés sont toujours observés dans les régions à faible urbanisation (Figure 4.1B). La relation s'est même accentuée depuis 1999 puisque le coefficient de corrélation est de 0,77. C'est encore les habitants de Téhéran qui ont le moins participé au vote. Les régions où les taux de participation sont les plus élevées sont celles de Kohgilouyeh va Boyer Ahmad et du Sistan va Balouchestan.

⁸⁹ Un documentaire réalisé par Arte diffusé sur les chaînes de télévision françaises portait sur l'élection d'une femme (Zinat) au conseil islamique de son village.

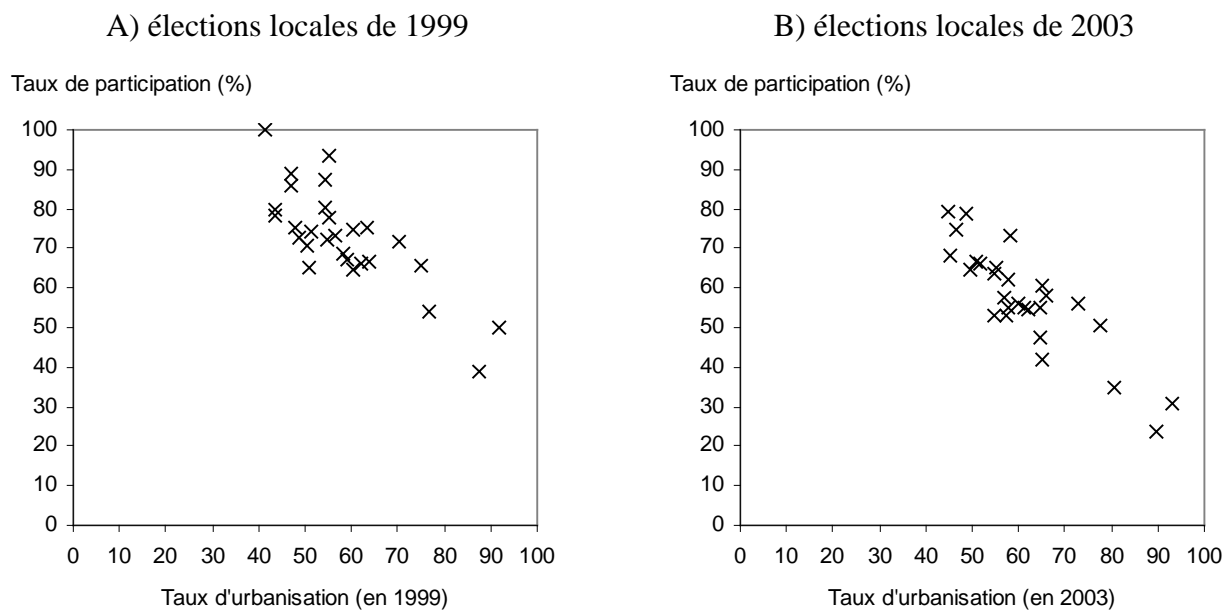


Figure 4. 1 – Taux de participation (%) aux élections locales de 1999 et 2003 selon le taux d’urbanisation

Sources : Recensements, Centre de statistiques de l’Iran ; Kian-Thiébaud (2005)

Bernard Hourcade et Nicolas Schwaller (2000) notaient (à propos d’une autre élection mais leurs conclusions s’appliquent bien aux élections locales) que « *les campagnes apparaissent comme totalement impliquées dans la diversité du débat politique* » et « *le nombre significatifs de nouveaux élus, notamment dans les zones rurales traditionnelles, confirme l’impression de renouvellement des élites locales, au détriment des membres de premières générations de politiciens, issus de la révolution islamique* » (pages 50-51).

C – Les élections nationales : l’émergence confirmée d’une conscience politique dans les villages

Les élections qui se sont succédées en Iran depuis l'avènement de la République islamique sont incontestablement révélatrices de l'intégration des zones rurales au reste du pays. Elles reflètent aussi l'éveil de la conscience politique de cette catégorie de la population.

Après le départ de Mohammad Reza Pahlavi et le retour triomphal de l'Ayatollah Khomeyni, des élections sont rapidement organisées. Le 1^{er} avril 1979, 98% des Iraniens⁹⁰ approuvent par référendum l'instauration de la République islamique. En janvier 1980, 70% des Iraniens élisent leur premier président de la République (Abo'l-Hasan Bani-Sadr). Quelque mois plus tard, les électeurs sont beaucoup moins nombreux à se rendre aux urnes : le taux de participation pour les premières élections législatives est de 52%. Un tel taux n'a plus été observé depuis pour les élections législatives. Par contre, on l'a observé en 1993, lors de la réélection de Rafsandjani à la Présidence de la République. Depuis celles de 1980, les taux de participation pour les présidentielles baissaient continuellement. La participation aux élections législatives diminuait également depuis 1984. Mais, lors des élections où les réformateurs ont pris la présidence en 1997 et 2001 et la majorité des sièges du Parlement en 2000, de forts taux de participation ont été à nouveau observés. Mais depuis 2003, on constate un désintéressement important de la population aux élections, notamment aux dernières élections législative et présidentielle qui a conduit au retour du camp conservateur au pouvoir.

Au niveau national, la participation de la population a changé depuis l'avènement de la République islamique. La participation des ruraux et des populations des petites villes semble avoir été toujours importante. D'une part, les forts taux de participation aux élections impliquent une forte participation des ruraux aux scrutins nationaux. D'autre part, ce sont principalement les

⁹⁰ Depuis 2000, tous les Iraniens âgés de 17 ans et plus peuvent voter (auparavant cet âge était fixé à 16 ans). Il suffit pour cela de présenter sa pièce d'identité (c'est la fameuse *Shenâsnâme* dont nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer au chapitre 1). Il n'est pas nécessaire comme en France de s'inscrire préalablement.

habitants des grandes villes qui se sont détournés des élections du milieu des années 1980 à 1996 et plus récemment depuis 2003. Par exemple, le taux de participation dans la capitale n'avait été que de 11% en 2003 !

Au départ, les Iraniens votaient selon leurs affinités personnelles, ethniques, tribales et familiales avec les candidats (Namazi, 2003). En réponse au développement de l'État centralisé, les provinciaux ont toujours cherché à élire les personnalités de leurs régions afin que leurs revendications remontent jusqu'aux organes décisionnels. Lors de l'élection présidentielle de 1997, les électeurs ont voté plus souvent pour Khatami dans la province de Yazd et plus précisément dans le département d'Ardekan d'où il est originaire. Son adversaire, Nâteq Nouri, a quant à lui fait son meilleur score dans le Mazandaran, au Nord du pays, sa région d'origine.

Mais en 1997, les populations des régions allant de l'Azerbaïdjan de l'Est au Sistan va Baloutshestan en passant par le Khouzestan, Bousher et Hormozgan, soit les populations des régions qui longent la bordure Ouest du pays, ont massivement voté en faveur de Khatami (Saint-Albin, 2000). En 2001, le vote pro-Khatami s'est étendu : seuls deux départements n'ont pas voté majoritairement pour lui à cette nouvelle élection (Hourcade, 2002). À ces deux élections, les ruraux, comme les citadins ont voté en faveur d'une alternance, d'un changement de politique. Le vote massif des Iraniens en faveur des réformateurs est également allé de pair avec une réduction de la préférence des électeurs pour les candidats de leur région d'origine.

Les taux de participation aux élections locales de 2003, législatives de 2004 et présidentielles de 2005 ont été parmi les plus bas : respectivement 50%, 51%, 63% (au premier tour de la dernière présidentielle) et 60% (au deuxième tour). La faible participation a certes été le fait des villes mais elle a aussi été observée dans les campagnes. Ainsi lors de la dernière élection

présidentielle on n'observe pas de corrélation entre le taux d'urbanisation⁹¹ et les taux de participation aux premier et deuxième tours. Le désintéressement de la population iranienne ne va pas à l'encontre de l'émergence de la conscience politique en milieu rural, car les ruraux ont eu la même analyse critique de la classe politique que les citadins et ont exprimé leur désaccord de la même façon. Comme le précise Azadeh Kian-Thiébaud (2005), « *largement déçus par les réformateurs, beaucoup d'Iraniens ont refusé de légitimer le régime en s'abstenant de participer aux élections sans pour autant devenir des citoyens passifs* » (page 50). Par ailleurs, ceux qui se sont déplacés n'ont pas voté majoritairement pour un candidat, comme c'était le cas pour les autres élections présidentielles (ou un seul tour avait suffi à désigner le président). Cette diversité des votes, qui n'est pas corrélée avec le taux d'urbanisation, confirme l'existence d'une conscience politique en milieu rural.

D – Armée et milices : révélateurs et moteurs d'intégration

Au lendemain de la Révolution islamique, l'armée mise en place par le régime Pahlavi fut maintenue en place. Cependant, l'effectif de cette armée se réduisit fortement, certains membres ayant été exécutés, d'autres l'ayant quitté de leur propre initiative (Djalili, 1999). Parallèlement à cette armée régulière, l'Ayatollah Khomeyni, créa l'« armée des Gardiens de la Révolution » (*Pasdaran*), une sorte de milice totalement dévouée à la cause de la Révolution islamique et les « troupes auxiliaires de volontaires » (*Bassidji*) composée de jeunes gens « volontaires » oeuvrant dans le cadre de l'« armée des Gardiens de la Révolution ». Par la création de cette milice, le gouvernement a cherché à « *contrebalancer l'armée [classique qu'il jugeait trop influencée] par l'Occident* » (Roy, 1999). Ces milices ont des fonctions de maintien de l'ordre et de la morale islamique et de défense nationale.

⁹¹ Seule variable à nous permettre d'appréhender les choix de vote des populations rurales.

Ce sont à la fois l'armée régulière et ces milices qui ont combatus lors de la guerre avec l'Irak. L'armée iranienne comptait des dizaines de milliers de jeunes « volontaires » qui étaient envoyés en premières lignes des fronts, dans des actions de sacrifice. Les *bassidji* étaient recrutés parmi les jeunes adolescents dans les écoles ou par le biais des religieux disséminés dans l'ensemble du pays, notamment dans les villages et les petites villes (Digard et al., 1996). Une grande partie des « Volontaires » venaient ainsi des zones rurales et les populations rurales se sont trouvées projetées au devant de la scène nationale. La participation des milices à la guerre avec l'Irak a accéléré l'intégration des zones rurales à l'ensemble du pays, mais aussi elle en a été un des moteurs de cette intégration. En effet, au sortir de la guerre, les rescapés du front ont pu être intégrés dans les différents ministères de la République islamique. De même, par le biais de la fondation des martyrs, les familles des victimes de la guerre bénéficient de nombreuses aides. Celles-ci peuvent être autant officielles qu'officieuses. Par exemple, pour veiller à la réinsertion des familles de martyrs de la guerre et aussi des « volontaires », des quotas d'entrée dans les universités ont été instaurés. Les démarches administratives leur sont facilitées, les accès aux crédits plus rapides, etc. Sans aucun doute, l'ensemble de ces mesures d'aides a bénéficié aux populations rurales, entre autre par le recrutement des personnels de la fonction publique.

Dans les villages, les « Gardiens de la Révolution » et les « volontaires » ont remplacés les postes de gendarmerie créées à l'époque de Mohammad Reza Pahlavi. Ces deux milices assurent la sécurité dans les villages. Bien que le nombre de postes de « Gardiens de la Révolution » et de « Volontaires » soient beaucoup moins répandus que les « conseils islamiques de villages ». On compte seulement 2.897 villages avec un poste de « Gardiens de la Révolution » (5% des villages) et 10.648 villages avec poste de « Volontaires » (à peine 18% des villages) en 1996. Ces chiffres révèlent sûrement moins la présence de l'État dans les villages, que le rôle important

joué par les « conseils islamiques de village » en matière de justice et de garant de l'ordre des communautés villageoises.

E – Les divisions administratives : un contrôle plus grand du pouvoir central

Ne nous y trompons pas, bien que les ruraux soient plus souvent présents dans les institutions et disposent d'une plus grande autonomie qu'à l'époque de Mohammad Reza Pahlavi, le pouvoir central n'en a pas moins accentué son contrôle du pays. Cela s'est réalisé par la présence des milices, mais pas seulement. Les unités administratives ont été restructurées et multipliées depuis la Révolution islamique. Les fonctionnaires à la tête de ces divisions administratives sont nommés par le pouvoir central, disposant ainsi d'un moyen de contrôle sur l'ensemble du territoire.

En 1984, un nouveau texte de loi sur les divisions administratives est voté⁹². Il s'agissait alors de donner des critères de délimitation précis aux unités administratives du pays créées sous l'ancien régime. Les principes retenus par Reza Pahlavi pour établir les divisions administratives en 1937 ont été repris⁹³. Mais ici, il est précisé qu'une petite unité administrative peut évoluer en une plus grande à mesure que la taille de la population augmente. Pour chaque unité administrative un nombre d'habitants est fixé. Le nombre d'habitants des « cantons ruraux » (*dehestân*) varie de 4000 à 8000, celui des arrondissements (*bakhsh*), en excluant les citadins, de 12000 à 30000, et celui des départements (*shahrestân*) de 50000 à 120000. Ces nombres peuvent varier selon les conditions

⁹² C'est la loi de « définition et conditions des divisions administratives du pays » de 1984 [*qânoun-é ta'ârif va khavâbet-é taqsimât-é keshvari* (1363)].

⁹³ Voir chapitre 3

géographiques (forêts, déserts, îles), si la zone est frontalière, éloignée ou difficile d'accès ou encore si la densité de la population est faible. À partir de l'ensemble de ces critères, si des « cantons ruraux », des « arrondissements », ou des « départements » n'ont pas, selon le ministère de l'intérieur, une taille optimale ils seront remodelés.

Depuis la Révolution islamique, les divisions administratives ont été constamment révisées par le ministère de l'intérieur. Chaque année de nouvelles unités administratives ont été créées. En 2005 on compte 30 régions (contre 24 en 1979), 336 départements (contre 165), 889 arrondissements (contre 475), 1015 villes (contre 448) et 2400 cantons ruraux (contre 1572) (Tableau 4.2). La multiplication des divisions s'observe à chaque échelle mais elle a été plus forte dans les départements et les arrondissements que les régions. C'est surtout entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 que les divisions administratives du pays ont été multipliées.

Bien que la taille des arrondissements a diminué au fil des ans du fait de leur multiplication, la population moyenne par arrondissement a augmenté jusqu'en 1988 (où il y avait en moyenne plus de 103610 habitants par arrondissement contre 74680 en 1977) et a diminué ensuite (Tableau 4.2). En 2005, un arrondissement a en moyenne 78014 habitants, soit 4,5% de plus que ce que l'on observait en 1977.

La multiplication des divisions administratives est conforme à l'idée d'un État fort centralisé qui contrôle mieux son territoire au travers d'un maillage de fonctionnaires à ses ordres. Mais il est surprenant que cette multiplication n'ait eu lieu qu'à partir de la fin des années 1980. D'autant plus que, nous l'avons vu, des mouvements politiques indépendants ont été observés dans certaines régions du pays. C'est donc qu'à cette période, le contrôle de l'État s'est effectué d'une autre manière. Par ailleurs, la loi sur les divisions administratives de 1984 n'a pas eu d'influence immédiate sur le nombre d'unités administratives. C'est après 1988, année où le nombre moyen d'habitants par arrondissement atteignait un niveau jamais atteint jusqu'alors, que les unités administratives ont considérablement augmenté. Les zones les plus touchées par cette multiplication sont dans l'ordre d'importance : l'Azerbaïdjan oriental, le Hamedan, le Kohgilouyeh, le Zanzan, le Yazd, le Markazi, le Gilan, le Kurdistan, l'Azerbaïdjan occidental et le Fars. Comme cela avait été le cas sous le régime impérial, les divisions administratives suivent une logique politique et économique : ce sont les régions les plus sensibles politiquement ou celles qui ont un poids économique important qui ont été le plus sub-divisées.

TABLEAU 4. 2 – LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE L'IRAN, DE 1956 A 2005

Années	Nombre de:					Superficie moyenne d'un arrondissement	Population moyenne d'un arrondissement
	Régions	Départements	Arrondissements	Villes	Cantons ruraux		
1973	23	152	460	443	1547	3 540,3	67 622,5
1977	23	162	469	448	1 572	3 472,4	74 680,6
1979	24	165	475	449	-	3 428,5	79 609,1
1980	24	165	475	449	-	3 428,5	82 718,2
1981	24	194	498	457	-	3 270,2	81 979,1
1982	24	195	500	-	1 580	3 257,1	84 840,0
1983	24	195	500	510	1 580	3 257,1	88 153,3
1984	24	195	500	484	1 581	3 257,1	91 596,0
1985	24	195	501	485	1 583	3 250,6	94 983,2
1986	24	195	501	496	1 583	3 250,6	98 692,6
1987	24	195	501	497	1 583	3 250,6	101 121,8
1988	24	196	501	497	-	3 250,6	103 610,8
1989	24	215	586	499	2 001	2 779,1	90 762,3
1990	24	227	602	513	2 100	2 705,2	90 524,6
1991	24	229	617	520	2 093	2 639,5	90 497,8
1992	24	229	617	520	2 093	2 639,5	91 825,7
1993	25	236	630	578	2 182	2 585,0	91 250,3
1994	25	241	647	591	2 191	2 517,1	90 156,4
1995	25	252	680	612	2 212	2 394,9	87 039,8
1996	26	265	707	678	2 227	2 303,5	84 944,1
1997	28	282	741	718	2 258	2 197,8	82 353,4
1998	28	282	742	724	2 260	2 194,8	83 568,5
1999	28	282	742	747	2 260	2 194,8	84 916,0
2000	28	293	777	885	2 293	2 096,0	82 398,5
2001	28	299	794	889	2 305	2 051,1	81 934,5
2002	28	314	842	928	2 350	1 934,1	78 509,5
2003	28	316	843	939	2 353	1 931,9	79 680,8
2004	28	324	865	982	2 378	1 882,7	78 906,3
2005	30	336	889	1 015	2 400	1 831,9	78 014,1

Sources : 1956 : Chasteland et al. (1966) ; Annuaires statistiques, Centre de statistique de l'Iran

F – Conclusions

La République islamique a engendré de nombreuses transformations dans la gestion des affaires politiques et juridiques dans les zones rurales. L'une des politiques de la nouvelle République a été d'impliquer de plus en plus les populations rurales aux affaires du pays. Les « conseils islamiques de village », les postes de « Volontaires » et de « Gardien de la Révolution » et l'armée sont des institutions où les ruraux sont présents et actifs. Ce qui a contribué à une intégration politique des villageois au reste du pays. Les élections organisées depuis l'avènement de la République islamique en sont une des principales manifestations. Pour autant, si les populations rurales sont de plus en plus souvent impliquées dans les affaires du pays, l'Etat n'en a pas moins continué d'étendre son contrôle sur l'ensemble du pays. Les actions des « conseils islamiques de village » sont toujours soumises au contrôle de la région qui est une instance rattachée directement au gouvernement. La multiplication des divisions administratives dans le pays contribue elle aussi à accroître l'emprise de l'Etat sur les zones rurales.

II – L'économie rurale : continuité malgré les réformes

Depuis la Révolution islamique et l'instauration de la République islamique, de nombreuses réformes ont touché l'économie rurale. Le gouvernement a cherché, d'une part, à assurer l'autosuffisance alimentaire et, d'autre part, à freiner les migrations de ruraux vers les villes. Pour ce faire, la mise en place d'une nouvelle réforme agraire a été envisagée, de nouvelles institutions agricoles ont été créées, des aides à la modernisation de l'agriculture ont été données et le développement des industries rurales a été encouragé. Après une présentation de ces différentes mesures, leurs effets sur l'économie rurale seront analysés à la fin de cette section.

A – Le secteur agricole se transforme ?

Pour remédier aux problèmes économiques laissés par le régime impérial, la République islamique réforma le secteur agricole : l'accèsion à la propriété, les institutions agricoles et les aides accordées à la modernisation des exploitations sont révisées.

1) Propriété foncière : de la confiscation de terres à la « non-réforme agraire »

(i) La période révolutionnaire : des terres sont confisquées

Dès sa mise en place le nouveau régime a renforcé sa présence dans les villages en acquérant une grande partie des terres. Il s'appropriera les terres nationalisées au moment de la réforme agraire des années 1960, il confisqua les terres de la famille Pahlavi et des dignitaires du régime impérial et il récupéra les terres de fondations de mainmorte (*vaqf*) dont le clergé avait été exproprié au moment de la « Révolution blanche »⁹⁴. Les paysans qui exploitaient ces terres devaient payer un fermage aux nouveaux gérants.

L'Etat n'était pas le seul à s'approprier des terres. Des paysans ont cherché à obtenir de nouvelles terres (en occupant de grands domaines ou en cultivant des terres incultes), tandis que des propriétaires lésés par la réforme agraire de Mohammad Reza Pahlavi ont cherché à récupérer leurs terres. Juste après la Révolution islamique, des occupations de terres par les paysans ont alors eu lieu principalement dans les régions du Gilan, du Mazandaran (deux régions situées au

⁹⁴ La récupération des terres des fondations de mainmortes a d'ailleurs fait l'objet de l'une des premières lois du nouveau régime.

Nord), du Kurdistan (à l'Est)⁹⁵. Selon Ali Shakoori (2001), durant les deux premières années de la République islamique près de 800.000 hectares de terres ont été occupés. Ce qui représentait à l'époque à peine 1% des terres cultivées. Dans certaines régions, principalement dans le Mazandaran (plus précisément autour de Gorgan et Gonbad-é Kavous), où les paysans avaient été fortement désavantagés par la réforme agraire des années 1960, ces occupations étaient soutenues par les militants du mouvement révolutionnaire, « Fedayin du Peuple ».

Sans que des changements radicaux dans la société rurale ne soient envisagés, le gouvernement provisoire travaillait à calmer les tensions et s'employait à éviter que les organisations de gauche, qui s'étaient ralliées aux mouvements d'occupation des terres dans certaines régions du pays, ne prennent de l'ampleur au point de devenir incontrôlables (Hourcade, 1990). Pour résoudre les conflits, le gouvernement provisoire créa les Conseils Agricoles (*Shourâ-yé Keshâvarzi*). Il voulait néanmoins limiter l'enjeu d'une redistribution des terres et améliorer la rentabilité de l'agriculture en relevant les prix agricoles officiels et en encourageant l'investissement en équipements ruraux.

La première loi votée au Parlement en mai 1979 à ce sujet confirmait le droit inaliénable de la propriété privée conformément au droit musulman et légalisait l'octroi des terres des dirigeants et partisans de Mohammad Reza Pahlavi au nouveau régime. Aucune redistribution des terres n'était alors prévue. Cependant, le regain d'intérêt pour les zones rurales laissait présager une nouvelle redistribution de terres plus audacieuse, ce qui contribua à un véritable retour à la terre. De jeunes citadins, qui avaient rejoint les villes sous le régime des Pahlavi, repartirent avec enthousiasme dans leurs villages d'origine, occupant des terres non cultivées ou construisant leur maison en marge des villages. Ce mouvement fut tel que la superficie des surfaces agricoles exploitées a augmenté en 1979, atteignant un niveau qui n'avait jamais été et ne sera plus atteint (Hourcade, 1990). En effet, entre 1978 et 1979, la superficie agricole cultivée est passée de

⁹⁵ De telles occupations ont également eu lieu dans les régions suivantes : Fars, Hamedan, Ispahan, Khouzestan, Kermân, Lorestan, et Yazd (Schirazi, 1993).

14.867.000 hectares⁹⁶ à 15.908.000 hectares, soit une hausse de 7%. En 1982, première année où ces résultats ont été publiés dans les annuaires statistiques, la superficie agricole cultivée était passée à 14.868.000, soit une diminution au rythme de 2% l'an.

(ii) *Les réformes agraires de la République islamique*

C'est le deuxième gouvernement de la République islamique qui a mis en place une réforme agraire radicale, certainement sous l'influence en son sein des partis communistes et révolutionnaires. Mais aussi pour venir à bout des revendications des uns et des autres, des anciens propriétaires terriens et des paysans. Cette nouvelle réforme agraire prévoyait, en plus de la distribution des terres de l'État (point a) et des terres confisquées mises à la disposition de la « Fondation des déshérités » (*Bonyâd-é Mostaz'afin*)⁹⁷ (point b), la distribution des grandes exploitations (point c, connu sous le nom de « *band-é djim* ») aux paysans les plus pauvres, principalement ceux qui ne détenaient pas le « droit de cultiver les terres » (*nassaq*) et les petits paysans. La distribution des terres était collective et les paysans qui recevaient des terres devaient intégrer des coopératives (*mousha*) de type nouveau qui impliquait un travail de la terre en équipe, du même type de ce que l'on observait auparavant (*bone*)⁹⁸. Deux aspects de cette réforme marquent une rupture importante par rapport à la réforme agraire de Mohammad Reza Pahlavi. Pour la première fois, les grandes exploitations (d'une superficie « *trois fois supérieures à ce qui est nécessaire à une personne selon la tradition locale* »⁹⁹) pouvaient être redistribuées, quel que soit leur degré de modernisation. Cette réforme ne prévoyait pas une redistribution des terres

⁹⁶ Sources : Annuaires statistiques, Centre de statistique de l'Iran

⁹⁷ La « Fondation de déshérités » a été créée en mars 1979 afin de gérer les biens de la famille Pahlavi et de la Fondation Pahlavi confisqués au moment de la Révolution islamique.

⁹⁸ Voir chapitre 1.

⁹⁹ La superficie des exploitations était fixée pour chaque département (*Shahrestan*) par une commission (nommée *commission des sept*) composées de deux représentants du ministère de l'agriculture, un gouverneur de la province, un du combat pour la construction, un du ministère de la justice et deux du conseil des villages concernés.

qu'aux seuls détenteurs du « droit de cultiver les terres », mais aussi aux non détenteurs de ce droit (*les Khoshneshin*) qui avaient été les laissés-pour-compte de la précédente réforme agraire. La redistribution des terres de l'Etat et de la fondation des déshérités n'a pas été contestée. Par contre, celle des grandes terres a suscité de nombreux débats notamment au sein de la classe religieuse, car elle remettait en cause le caractère sacré en Islam de la propriété privée. Compte tenu des protestations virulentes, la loi de réforme agraire fut rapidement modifiée. Mais les modifications ne portèrent que sur des points de détail, comme la définition d'une grande exploitation. Vivement contestée, au sein du gouvernement et en ville, cette loi était bloquée. Pourtant, sur le terrain, des expropriations et redistributions de terres ont eu lieu, à titre provisoire en attendant qu'une loi définitive ne soit votée au parlement. L'imbroglie suscité par la réforme agraire s'arrêta lorsque l'Irak attaqua en septembre 1980 le pays. Immédiatement, Khomeyni ordonna l'arrêt de l'application du point c (*band-é djim*) de la réforme agraire pour éviter tout conflit interne et pour que tous les efforts du gouvernement se concentrent sur la guerre¹⁰⁰.

Avec l'ouverture de ce conflit armé, plus que jamais l'objectif de l'autosuffisance alimentaire devint une priorité du gouvernement. En 1981, cette question est devenue l'objet d'une « guerre sainte », un *jihad* (Haghyeghi, 1990). Un nouveau gouvernement est constitué et, rapidement, un plan de développement agricole est élaboré. C'est le « *plan aux 14 points* ». Ce texte exigeait, entre autre, des propriétaires et paysans qu'ils résolvent les disputes occasionnées par la mise en place de la réforme agraire du gouvernement précédent¹⁰¹. Mais cette loi ne fut

¹⁰⁰ Si c'est la raison de la guerre qui fut évoquée par l'Ayatollah Khomeyni en 1980 pour suspendre la réforme agraire, le caractère anticonstitutionnel de cette réforme (où la propriété est un droit sacré inaliénable) semble avoir aussi poussé le leader de la République islamique à prendre cette décision.

¹⁰¹ Cette loi prévoyait également d'étendre un réseau de services d'aides aux ruraux et aux coopératives, et des centres de services agricoles. Une assistance financière était envisagée en accordant des prêts plus nombreux aux paysans par le biais de la banque de développement agricole et de la banque des coopératives agricoles. Étaient par ailleurs envisagées la création de coopératives rurales et de coopératives de production (*mousha*), la rénovation et la construction de qanâts, puits et barrages et la mécanisation des exploitations. Enfin, des garanties d'achats, une stabilisation des prix et la protection de certains produits agricoles étaient envisagées.

pas réellement mise en application, certains points posant problème. Le gouvernement chercha alors à remodeler la réforme agraire de 1980 qui avait suscité tant de contestations et de débats avant l'entrée en guerre avec l'Irak. Jusqu'en 1982, de nouvelles versions de la réforme agraire furent votées au Parlement. Mais à chaque fois, le conseil de surveillance de la constitution¹⁰² qui vérifie la conformité avec l'Islam des lois votées au Parlement avant qu'elles ne soient effectivement appliquées, les rejeta. Les membres de ce conseil ne pouvaient admettre de quelconques expropriations parce que contraire à l'Islam, mais aussi, parce que ce conseil était composé de propriétaires terriens (Shakoori, 2001). En 1983, Khomeyni chercha à sortir le pays du marasme politique lié à la loi de réforme agraire et condamna toute expropriation de terres. Finalement, en 1986, une loi votée par les deux tiers du Parlement est approuvée par le Conseil de surveillance de la constitution¹⁰³. Cette loi légalisait les terres occupées entre la victoire de la Révolution islamique et mars 1981 après achat ou accord négocié avec l'ancien propriétaire (Hourcade, 1990).

La réforme agraire n'a pas eu l'effet escompté au début de la Révolution islamique dans les zones rurales. Les terres acquises par certains paysans étaient essentiellement des terres qui avaient appartenu à l'Etat et des terres abandonnées (Hourcade, 1990). Mais, partout les accords fixés entre paysans et propriétaires ont été renégociés. Certains paysans ont pu ainsi obtenir le droit de garder l'ensemble de leur récolte en échange de leur travail d'entretien de la terre. C'est cela qui transforma le plus l'accès à la propriété : selon Bernard Hourcade (1990), « *ces négociations locales parachevaient la réforme agraire du [régime impérial]* ».

¹⁰² Le conseil de surveillance de la constitution a en charge d'évaluer le caractère islamique des lois votées au préalable au Parlement. Ainsi, toute loi jugée non conforme par cette instance de l'Etat est rejetée, même si elle a été auparavant approuvée par le Parlement.

¹⁰³ Face aux nombreux blocages du conseil de surveillance de la constitution, les lois votées au deux-tiers par le Parlement ne passent plus devant cette instance.

2) *Les nouvelles institutions agricoles : la présence de l'État toujours croissante*

Dans le cadre de la modernisation de l'agriculture, les dirigeants de la République islamique ont mis en place, rapidement après leur prise de pouvoir, un programme global de développement. Pour ce faire, des « centres de services ruraux » (*Markaz-é Khedmat-é roustâi*) et de nouvelles coopératives furent implantés dans le pays.

(i) *Les centres de services ruraux et nomades*

Afin de répondre aux besoins de développement des zones rurales, et notamment de l'agriculture, des « Centres de services ruraux » ont été créés en 1980 par le ministère de l'agriculture. Ils ont pour fonction d'aider au développement des villages, à l'augmentation de la production agricole et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Pour cela, les « Centres de services ruraux » doivent fournir les services généraux et techniques, notamment crédit, formation, marketing, conseil, planification et assistance aux agriculteurs. Bien qu'au départ les « Centres de services ruraux » devaient améliorer l'ensemble des composantes de la vie rurale, ils ne se consacrèrent réellement qu'à l'amélioration du secteur agricole (Azkia, 2002).

Dans l'optique d'un développement rural impulsé par le *bas*, en opposition aux programmes de développement imposés par le *haut* sous le régime Pahlavi, des « Centres de services ruraux » ont été créés dans tous les « villages centres »¹⁰⁴ des cantons ruraux. Ces centres sont composés d'au moins trois représentants des « Conseils de village » présents dans le canton. L'objectif n'est pas seulement de faire participer les populations rurales au développement de leur

¹⁰⁴ Nous savons que les « cantons ruraux » (*dehestân*) constituent la plus petite division administrative rurale de l'Iran. Parmi les villages présents dans le canton, il y en a un qui est qualifié de « village centre » principalement parce que sa population est la plus forte du canton rural. C'est dans ces « villages centre » que les infrastructures mises en place sous la République islamique ont été implantées.

village, mais aussi de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque village ou chaque canton. Pour autant, ces centres ne disposent pas d'une totale autonomie, puisque leurs activités sont contrôlées par des fonctionnaires du ministère de l'agriculture placés dans les arrondissements, les départements et les régions du pays. Finalement, Ali Shakoori (2001) notait que contrairement à ce qui était prévu par les textes officiels, des directives sont imposées par le *haut* : c'est au niveau de l'arrondissement et de la région que les principales décisions sont prises.

En 1986, selon les données du Ministère du Djahâd-é Sâzandegi, 1469 villages avaient un « Centre de services ruraux ». En 1996, ce chiffre est passé 1826. Ainsi, que ce soit en 1986 ou en 1996, c'est à peine 2,7% des villages habités qui avaient un « Centre de services ruraux ». Mais, compte tenu de l'implantation de ces centres à l'échelle du canton rural, il reste intéressant d'étudier leur répartition sur le territoire à cette échelle. En 1986, les « Centres de services ruraux » étaient implantés dans 877 cantons ruraux, soit un peu moins de 40% de l'ensemble des cantons ruraux du pays. En 1996, le nombre de cantons ruraux avec un « Centre de services ruraux » a augmenté de près de 30% (1135 cantons ruraux). Ainsi, un peu plus de la moitié des cantons ruraux étaient couverts par un « Centre de services ruraux » en 1996.

La présence des « Centres de services ruraux » varie fortement d'une région à l'autre (Tableau 4.3). En 1986, ce sont les régions de Qom, Qazvin, Semnan, Yazd et Kermanshah qui sont les mieux couvertes. En 1996, le nombre de régions où au moins la moitié des cantons ruraux a un « centre de services ruraux » a fortement augmenté. On en comptait 17 en 1996, contre 5 dix ans auparavant. En 1996, ce sont les régions de Zanzan, Semnan, Qazvin, Kurdistan et Azerbaïdjan occidental qui sont les mieux pourvues. Finalement, les régions historiquement les plus prospères, aux potentiels agricoles les plus élevés, sont celles où les « Centres de service ruraux » sont les plus nombreux. L'État a donc principalement investi dans les régions où les retours économiques du

développement pouvaient être les plus forts, accentuant alors les disparités entre les régions.

TABLEAU 4. 3 – PROPORTION (%) DE CANTONS RURAUX AVEC AU MOINS UN « CENTRE DE SERVICES RURAUX » DANS LES VILLAGES EN 1986 ET 1996

Régions	1986	1996
Ardebil	37,1	45,2
Azerbaïdjan occidental	43,7	60,2
Azerbaïdjan oriental	37,3	40,3
Bousher	33,3	27,8
Chaharmahal va bakhtiary	32,4	32,4
Esfahan	41,4	47,4
Fars	37,3	46,5
Gilan	44,4	58,6
Golestan	33,3	40,5
Hamedan	51,5	55,9
Hormozgan	22,9	42,9
Ilam	30,6	16,7
Kerman	36,2	58,9
Kermanshah	50,6	53,0
Khorasan	41,1	55,8
Khouzestan	41,1	51,8
Kohgilouyeh	39,5	36,8
Kordestan	33,3	67,9
Lorestan	46,9	55,6
Markazi	38,3	58,3
Mazandaran	43,0	53,0
Qazvin	54,1	70,3
Qom	66,7	55,6
Semnan	57,1	71,4
Sistan va baloutchestan	27,2	42,4
Téhéran	38,1	57,1
Yazd	50,0	55,3
Zanjan	30,2	74,4
Total	39,6	51,7

Sources : recensements

(ii) Les coopératives

En réaction aux politiques du régime Pahlavi, le régime mena une politique d'implantation de coopératives. Il créa ainsi les *mosha* (littéralement, *copropriétaire*) aux coté des coopératives rurales, des coopératives agricoles et des coopératives de production. Pour les nouveaux dirigeants, ces différentes

coopératives permettaient une utilisation optimale des facteurs de production (Schirazi, 1993).

Les agriculteurs qui bénéficiaient de la redistribution de terres sous la République islamique devaient intégrer une *mosha*. Contrairement aux anciennes coopératives dont les agriculteurs possédaient une ou plusieurs parts, les nouvelles sont basées sur la copropriété des terres et le travail collectif de ces terres. Théoriquement, une *mosha* constitue une unité de production agricole complète, à l'image des anciennes équipes de production, *bone*. Les terres sont détenues collectivement et chaque membre est spécialisé dans un aspect de la production agricole. Ainsi, les paysans n'ont plus une parcelle particulière de terre qui leur appartient individuellement, mais une part des terres tenues par la coopérative.

Les coopératives rurales fournissent un support logistique, administratif et commercial à ses membres. D'après l'étude de la Banque mondiale réalisée en 1994, ces coopératives couvrent 90% des villages du pays et compte 4,5 millions de membres. Elles assistent les paysans dans la fourniture d'intrants et d'équipements, achat de biens de consommation et le crédit. Les coopératives agricoles sont spécialisées dans une activité particulière : élevage de poulet, service d'équipement, etc.

En créant de nouvelles formes de coopératives, le régime islamique cherchait à augmenter la production agricole en facilitant l'introduction de nouvelles méthodes d'agriculture, par exemple en mécanisant les exploitations, en utilisant le maximum de main d'œuvre dans les villages, etc. Les coopératives de la République islamique sont loin d'avoir atteint les objectifs fixés au moment de leur création. Par exemple, les agriculteurs des *mosha* étaient fortement démotivés et n'exploitaient pas leurs terres de manière efficace, peut être parce qu'ils ne possédaient pas un titre de propriété nominatif et relatif à une terre précise. Souvent, contrairement à ce qu'il était prévu, les terres qui appartenaient aux *mosha* étaient exploitées individuellement, les paysans ne s'occupaient que de lopins de terre déterminés à l'avance et fixes. Ces terres étaient, en général, incultes parce que la plupart des terres redistribuées après la Révolution islamique

étaient arides, inexploitées, des broussailles, etc. (Azkia, 2002). On constate également que peu de moyens financiers ont été donnés aux autres coopératives pour qu'elles puissent fonctionner pleinement (Shakoori, 2001). En définitive, la création de telles coopératives semble avoir été un moyen pour le gouvernement de contrôler le secteur agricole. En effet, elles étaient formées, contrôlées et soutenues par l'« Organisation centrale des coopératives rurales » et étaient ainsi un moyen pour le gouvernement de mettre en place les programmes de développement (World bank, 1994).

3) La modernisation de l'agriculture

Sous la République islamique, la modernisation de l'agriculture a été impulsée par l'État (comme à l'époque de Mohammad Reza Pahlavi), à travers une politique d'aide à l'acquisition des inputs agricoles et de crédits gratuits.

(i) Politique d'aide à l'acquisition des inputs

Dans la logique de son idée de développer une économie islamique, socialisante, le nouveau régime adopta une politique d'aide à l'acquisition des inputs nécessaires à la production agricole. Dans ce cadre, des subventions aux agriculteurs pour l'achat d'inputs agricoles ont été accordées. Les entreprises publiques devaient également augmenter leur production d'inputs agricoles, afin de réduire les prix d'achat. De cette façon, l'État avait le contrôle de la distribution des engrais chimiques, pesticides, semences et de la mécanisation de l'agriculture. C'est au travers des coopératives ou de ces « Centres de services ruraux » que ces différents inputs étaient présents dans les villages (World Bank, 1994). Mais, cette politique changea à partir du début des années 1990, lorsque le gouvernement entrepris une politique de libéralisation de l'économie, annulant les subventions. L'accès aux inputs fut rendu difficile, notamment du fait de la hausse

de leurs prix. Par exemple, dans son rapport de 1994 la Banque Mondiale signale que le prix de vente d'un tracteur de type Ferguson est passé de 1,6 millions de rials à 9,7 entre 1991 et 1993, rendant leur accès problématique à certains agriculteurs (World Bank, 1994). La hausse de ces prix a introduit une certaine compétitivité avec les tracteurs produits en Iran.

(ii) Politique de crédit agricole

Après la Révolution islamique, le système bancaire a été nationalisé : toutes les opérations bancaires avaient lieu au sein de banques spécialisées régies par le gouverneur de la banque centrale. Conformément aux préceptes islamiques et dans la lignée de la politique socialisante du gouvernement, les taux d'intérêts ont été proscrits, les crédits gratuits. Les investissements dans l'agriculture devaient être facilités. Mais les banques ont compensé ces taux d'intérêts nuls en imposant une participation des emprunteurs aux frais de gestion et de risque. Cette participation peut être assimilée à des taux d'intérêts (Khosrokhavar et al., 1999).

Dans les années 1990, la libéralisation de l'économie iranienne s'est répercutée évidemment sur le secteur bancaire : les taux d'intérêts ont été restaurés. Par ailleurs, en dehors du secteur bancaire, des institutions financières privées ont vu le jour (World Bank, 1994).

Dans le domaine de l'agriculture, les crédits peuvent être obtenus auprès de la banque agricole¹⁰⁵, des systèmes formels ou informels, dont le réseau des associations d'épargne et de crédit des villages (World Bank, 1994). La banque agricole délivre des crédits avec une marge de 2% pour couvrir les frais de risque et de gestion. En 1992, les crédits accordés ont servi à l'élevage (26%), la construction de fermes (16,5%), l'achat de machines agricoles (16,4%), etc.

¹⁰⁵ La banque agricole a été créée en 1933. Longtemps, cette institution financière a eu pour objectif le développement du secteur agricole. Mais, après la guerre avec l'Irak, les activités de la banque agricole se sont diversifiées et étendues à d'autres secteurs d'activité (Bank-é keshavarzi, 2004).

(World Bank, 1994). Malgré une diversification de ses activités, plus de 90% des crédits délivrés par la banque agricole sont encore aujourd'hui destinés au secteur agricole (Bank-é Keshâvarzi, 2004).

En monnaie courante, le montant des crédits accordés par la banque agricole a augmenté rapidement. Mais si l'on tient compte de l'inflation, le montant annuel des crédits accordés par la banque agricole a oscillé. De 1984 à 1987, le montant global des crédits a diminué, puis il a augmenté jusqu'en 1992. De 1993 à 1995, le montant des crédits à une nouvelle fois diminué, pour ré-augmenter depuis. Sur la dernière période, les crédits atteignent des montants annuels qui ont augmenté de 18% en moyenne par an avec une inflation qui était de 16% en moyenne (Bank-é Keshâvarzi, 2004)

(iii) Politiques de modernisation de l'agriculture : quels effets ?

Pour évaluer les résultats de la politique de modernisation de l'agriculture, j'aurai recours à l'évolution depuis le début de la Révolution islamique du nombre d'inputs.

Le nombre de tracteurs a fortement augmenté, passant de 31353 en 1973 à 266559 en 2003, soit 8 fois plus en trente ans (Tableau 4.4). C'est dans le domaine des tracteurs que la progression a été la plus forte. Mais, les autres machines agricoles ont vu leur nombre aussi fortement augmenter : on compte 6 fois plus de soc de charrues, 4 fois plus de moissonneuse-batteuses, et 3 fois plus de pompes à eau et de pompes à insecticides. Compte tenu de ces chiffres, la mécanisation de l'agriculture sous la République islamique apparaît bien réelle, bien que les données ne nous permettent pas de mesurer avec exactitude l'effet des politiques de modernisation sur les inputs. Il aurait fallu des données sur une période de temps plus longue. Pour autant, la forte augmentation des machines agricoles est certainement liée à une politique d'aide à leur acquisition.

TABLEAU 4. 4 – LE NOMBRE DE MACHINES AGRICOLES (1973-2003)

Années	Tracteurs	Pompe à eau	Moissonneuse batteuse	Insecticides motorisés	Soc de charrue
1973	31 353	-	1 975	-	21 254
1981	86 414	135 786	5 260	28 489	54 309
1988	194 465	259 918	7 091	56 184	91 128
1993	225 804	312 491	6 905	61 467	108 578
2003	266 559	351 434	8 855	82 209	122 739

Sources : Recensements agricoles (1973, 1988, 1993, 2003), ministère de l'agriculture ; Recensement socio-économique et culturel des villages (1981), ministère du djahâd-é sâzandegi

La mécanisation de l'agriculture n'a pourtant pas touché de la même façon l'ensemble du pays. Certaines régions ont une agriculture relativement bien mécanisée, en particulier dans les régions du Nord et du Centre (Tableau 4.5).

TABLEAU 4. 5 – LES CINQ REGIONS LES MIEUX POURVUES EN MACHINES AGRICOLES EN 1993

Tracteurs	Pompes à eau	Moissonneuse batteuses	Insecticides motorisés	Socs de charrue
Golestan	Mazandaran	Golestan	Golestan	Mazandaran
Hamedan	Golestan	Ardebil	Mazandaran	Gilan
Ardebil	Hamedan	Mazandaran	Téhéran	Golestan
Azerbaïdjan occidental	Gilan	Kordestan	Hormozgan	Fars
Kordestan	Zanjan	Hamedan	Azerbaïdjan occidental	Qazvin

Sources : Recensement agricole, Centre de statistiques de l'Iran

Certes, d'une région à l'autre, les besoins en machines agricoles varient. Mais, le fait que les régions les mieux pourvues en matériel agricole soient quasiment toujours les mêmes est révélateur d'un développement différencié d'une région à l'autre. Ce n'est pas un hasard si ce sont les régions du Nord et du Centre du pays, les plus modernisées et fertiles, qui ont le plus bénéficié de la mécanisation de l'agriculture. Ce résultat est conforme à la politique pragmatique affichée par le gouvernement islamique qui souhaitait d'abord développer l'agriculture des régions où les retours sur investissements étaient supposés les plus élevés.

B – Les industries (sanâ'e) rurales (artisanat)

Bien que le gouvernement islamique ait cherché à moderniser en premier lieu l'agriculture afin d'atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire qu'il s'était fixé, il favorisa également l'implantation d'industries dans les zones rurales, afin d'enrayer les migrations des ruraux vers les villes qui, nous l'avons vu au chapitre 3, s'étaient développées dès les années 1960. Le régime islamique estimait en effet que l'implantation d'industries rurales (implantées en milieu rural et employant principalement des villageois) était un moyen efficace pour augmenter les offres d'emploi dans les villages. Les nouveaux dirigeants souhaitaient maintenir des industries artisanales familiales, comme celles de tissage de tapis, qui subissaient de plein fouet la concurrence du développement des industries modernes dans les villes. Dans cette perspective, un programme d'aide à la création d'industries rurales a été lancé en 1985 par le Ministère du « *Combat pour la construction* » (*Djahâd-é sâzandegi*)¹⁰⁶ (Khazâ'i, 2000). À partir de 1987, une politique de développement de zones industrielles dans les villages est mise en place. Ces centres industriels devaient concurrencer les pôles industriels urbains.

Les aides à la création des industries rurales apportées par le Ministère du « *Combat pour la construction* » sont assez variées. Elles consistent en une aide à la conception de projets industriels, aide aux démarches administratives, aide à la recherche de crédits, etc. Celles apportées pour la création des centres industriels sont plus nombreuses et d'un autre ordre : acquisition de terrains, aide à l'obtention de permis de construire, étude de faisabilité (accessibilité des matières premières, de la force de travail, et des marchés), formation professionnelle, etc. Une aide est aussi apportée pour la recherche de financements étrangers (World Bank, 1994).

¹⁰⁶ Nous verrons le rôle important du ministère du Combat pour la Construction dans la suite de ce chapitre.

En 1974, à peine plus de 100 industries familiales¹⁰⁷ avaient été recensées dans les villages d'Iran (Tableau 4.6). Vingt ans plus tard, on en compte six fois plus, soit 759. On dénombre quasiment autant d'ateliers et d'industries manufacturières en 1974 et 1994. De 1974 à 1987, une croissance relativement faible des industries familiales et un fléchissement du nombre d'ateliers et d'industries manufacturières sont observées. Les événements politiques de cette période expliquent facilement cette évolution. En effet, la politique menée après 1974 de Mohammad Reza Pahlavi était défavorable au développement des zones rurales et la Révolution islamique, la guerre Iran-Irak et le changement du cours du pétrole ont été des freins à l'implantation d'industries rurales dans les années 1980 (Khazâ'i, 2000). À la période suivante, entre 1987 et 1994, la politique menée par le nouveau régime et le climat économique plus favorable ont permis le développement des industries rurales. Ainsi, sur la période on assiste à une multiplication des industries familiales. Ce sont principalement des petites industries de tissage de tapis. Au niveau national¹⁰⁸, en 1994 et 1996, ces industries étaient composées en moyenne 1,9 personnes et elles étaient essentiellement féminines puisque 84,2% des salariés étaient des femmes.

TABLEAU 4. 6 – NOMBRE D'INDUSTRIES RURALES EN IRAN (1974-1994)

Types d'industries rurales	1974	1987	1994
Industries familiales	114	275	759
Ateliers et industries manufacturières	104	79	99

Sources : Khazâ'i, 2000 (page 149)

Depuis la deuxième moitié des années 1980, les industries semblent se diversifier. En 1987, les industries minières et agroalimentaires dominaient fortement le secteur (Tableau 4.7). Depuis le début des années 1990, le poids de

¹⁰⁷ Ce sont des industries tenues par un ou plusieurs membres du ménage sur leur lieu de résidence pour produire un ou plusieurs biens en vue de générer des revenus. Aucune plaque commerciale ne doit être apposée sur le lieu de production.

¹⁰⁸ Ces chiffres sont tirés des annuaires statistiques, dans lesquels la distinction en milieu urbain et rural n'est pas faite.

ces industries a diminué. Des industries rurales dans de nouveaux secteurs d'activité virent le jour, la progression la plus forte étant observée pour les industries chimiques et métallurgiques.

Malgré la volonté politique du gouvernement islamique, les industries rurales sont peu présentes dans les zones rurales, d'autant plus que le pays est particulièrement grand. Elles n'ont pu dans ce sens contribuer à une modernisation forte de la société rurale. Mais là où elles sont implantées, les villageois, attirés par un salaire fixe, préfèrent y travailler. Anne Sophie Vivier-Mureşan (2006) indique ainsi que tous les villageois d' Afzâd (dans la région de Kerman) qui parvenaient difficilement à vivre de leurs terres et de leurs troupeaux avaient rejoint l'industrie minière dès sa création, de sorte que leurs salaires étaient devenus leur principale source de revenus.

TABLEAU 4. 7 – LES DOMAINES D'ACTIVITE DES INDUSTRIES RURALES (1987-1998)

Industries rurales	1987	1991	1994	1998
Agroalimentaire	40,6	32,4	28,7	29,8
Minière	46,9	38,2	38,0	25,9
Textile	5,6	14,6	11,3	9,7
Chimique	7,0	9,2	14,0	21,6
Métallurgique	0,0	5,5	8,1	13,0
Ensemble	100	100	100	100

Sources : Khazâ'i, 2000 (pages 152-153)

C – Les réformes économiques : quels effets ?

La République islamique a entrepris plusieurs réformes du secteur agricole en vue d'une augmentation de la productivité des exploitations nécessaire pour atteindre une autosuffisance agricole. Quels ont été les effets de ces réformes ? Pour ce faire, il paraît intéressant d'étudier l'évolution de l'économie iranienne et du secteur de l'agriculture (et la comparer aux autres secteurs d'activité) et du niveau de vie de la population rurale.

1) Le produit intérieur brut par secteur d'activité

Par rapport aux années 1970, la croissance économique iranienne s'est considérablement ralentie sous la République islamique. La période de forte croissance avait été interrompue dès la deuxième moitié des années 1970, lorsque le cours du pétrole diminua. Les événements de la Révolution islamique qui ont conduit à la paralysie de l'économie ont accentué cette tendance. De même, l'isolement de l'Iran sur la scène internationale et la guerre avec l'Irak ne facilitèrent pas le retour à la croissance économique. Il faut attendre le début des années 1990 pour que le PIB augmente à nouveau (nous étudierons plus en détail cela au chapitre 5).

Le produit intérieur brut lié au secteur industriel a augmenté au même rythme que celui lié à l'agriculture (Tableau 4.8). L'évolution du PIB lié au secteur tertiaire a augmenté bien plus fortement, notamment depuis le début des années 1990. On perçoit ici l'importance du rôle du pétrole dans l'économie iranienne. Basée sur le recyclage de la manne pétrolière, cette économie est peu productive et est devenue au fil des ans une économie essentiellement d'intermédiaires (Coville, 2002). Contrairement aux volontés affichées au moment de l'accession au pouvoir des religieux, le pétrole est resté la principale source de revenu de l'Etat¹⁰⁹.

TABLEAU 4. 8 – ÉVOLUTION (INDICES) DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR SECTEUR D'ACTIVITE (1980-2001)

Secteurs d'activités	1980	1985	1991	1996	2001
Primaire	100	134,0	100	126,8	133,0
Secondaire	100	131,8	100	123,6	139,2
Tertiaire	100	123,6	100	136,1	170,9

Sources : annuaires statistiques, Centre de statistiques de l'Iran

Le poids du secteur tertiaire dans l'économie iranienne s'est considérablement accentué depuis la Révolution islamique. Près de la moitié de la

¹⁰⁹ Entre 1980 et 1999, 90% des exportations iraniennes en moyenne annuelle concernaient le pétrole, et 55% des recettes sont issues du pétrole (Coville, 2002).

richesse nationale provient de ce secteur, révélant une *désindustrialisation* de l'économie qui caractérise celles qui sont basées sur la rente pétrolière. Parallèlement, le poids du secteur agricole dans le PIB a continué de diminuer. En 2001, ce secteur ne représentait plus que 11% du PIB, contre 18% en 1982 (et 26,6% en 1962).

Pour autant, depuis la Révolution islamique, la production agricole a globalement augmenté. Si on prend en considération les principales productions agricoles du pays, la production du blé a augmenté de 125%, celle de l'orge de 43% et celle du riz de 141% entre 1983 et 2003 (Tableau 4.9). La croissance de la production de ces produits agricoles a été plus forte que celle observée sous le régime Pahlavi. Ces augmentations sont le fruit d'une augmentation des rendements, en particulier pour les productions de blé, de riz et d'orge.

TABLEAU 4. 9 – PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES EN IRAN (1983-2003)

Années	Production (millier de tonnes)			Evolution (indices, base 100 en 1983)		
	Blé	Orge	Riz	Blé	Orge	Riz
1983	5 956,2	2 033,7	1 215,6	100,0	100,0	100,0
1986	7 556,4	2 504,6	1 783,9	126,9	123,2	146,8
1991	8 792,7	3 101,6	2 356,6	147,6	152,5	193,9
1996	10 015,2	2 736,3	2 684,8	168,1	134,5	220,9
2001	9 458,6	2 423,1	1 990,2	158,8	119,1	163,7
2003	13 439,6	2 908,1	2 931,1	225,6	143,0	241,1

Sources : Ministère du Djahâd-é keshâvarzi

En conclusion, le poids de l'agriculture dans l'économie iranienne a diminué. Le pétrole a gagné en importance, conduisant à une tertiarisation importante de l'économie. Le régime islamique n'a pas renversé les tendances enclenchées sous le régime Pahlavi. Toutefois, depuis la République islamique, la production agricole a plus augmenté que sous les Pahlavi. C'est peut être le reflet des politiques menées depuis l'instauration du nouveau régime.

2) La population active : diversification de l'activité des hommes, féminisation de l'agriculture

La République islamique n'a non seulement pas empêché la diminution du poids du secteur agricole dans l'économie du pays commencée sous le régime précédent, mais elle n'a pas non plus enrayé la baisse du nombre d'actifs agricoles. Pour la première fois en 1996, le secteur agricole ne regroupe plus la majorité des actifs ruraux (Tableau 4.10). Depuis la Révolution islamique, les paysans se sont tournés vers la fonction publique, les industries manufacturières, le bâtiment, le commerce et les transports. De tous ces secteurs, celui de la fonction publique a le plus grossi, ce qui est certainement une conséquence directe de la création de nombreuses institutions dans les villages, les populations rurales ayant été incitées à participer aux affaires de leur village. Cette forte progression peut aussi être une conséquence du développement des villes, les ruraux faisant la navette pour aller travailler dans des organisations gouvernementales urbaines. On observe en effet depuis l'instauration de la République islamique une forte augmentation des villes (leur nombre a plus que doublé entre 1978 et 2003). Ces dernières sont maintenant présentes sur l'ensemble du territoire (ce point sera abordé au chapitre 6).

TABLEAU 4. 10 – REPARTITION (%) PAR SECTEURS D'ACTIVITE DE LA POPULATION ACTIVE AGEE DE 15-64 ANS SELON LE SEXE, EN MILIEU RURAL, EN 1986 ET EN 1996

Secteurs d'activité	Ensemble		Hommes		Femmes	
	1986	1996	1986	1996	1986	1996
Agriculture, élevage, pêche	55,1	47,0	54,8	48,7	57,6	35,7
Mines, extraction	0,4	0,6	0,4	0,7	0,1	0,1
Industries manufacturières	9,2	15,2	7,4	10,1	28,7	49,4
Bâtiments et TP	10,4	11,6	11,3	13,2	0,8	0,7
Eau, électricité, gaz	0,4	0,5	0,5	0,6	0,0	0,0
Commerce	2,7	4,8	2,9	5,4	0,5	0,8
Transports	3,6	4,8	3,9	5,4	0,2	0,4
Administration et autres services	15,7	14,1	16,3	14,6	9,6	10,4
Finances et assurances	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0
Indéterminé	2,3	1,3	2,3	1,1	2,4	2,5
Total	100,0	100,1	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : recensements, Centre de statistiques de l'Iran

Les répartitions masculines et féminines par secteurs d'activité des actifs occupés sont différentes. Les hommes travaillent dans des secteurs plus diversifiés que les femmes. On les trouve dans les secteurs de l'agriculture (secteur qui regroupe le plus d'hommes actifs occupés : 49% en 1996), de l'administration (15% en 1996), du bâtiment (13% en 1996), des industries manufacturières (10% en 1996), du commerce (5% en 1996) et des transports (5% en 1996). Les femmes, quant à elles, n'exercent une activité que dans trois secteurs : les industries manufacturières (49%), l'agriculture (36% en 1996) ou encore dans l'administration (10%). Compte tenu de la place de l'industrie manufacturière dans l'activité rurale, il aurait été intéressant de connaître la proportion de ceux qui travaillent dans une industrie artisanale mais les données disponibles ne nous le permettent pas.

Les tendances observées quant au statut dans l'emploi des actifs agricoles durant la période du régime Pahlavi se sont accentuées sous la République islamique. En effet, les travailleurs agricoles exercent leur activité quasi-exclusivement sur leurs propres terres (Tableau 4.11). Les salariés du privé représentent maintenant une petite partie des actifs agricoles. Mais alors que les hommes exercent le travail agricole en tant qu'indépendants, les femmes, quant à elles, sont surtout des aides familiales non rémunérées ou, dans une moindre mesure, exercent cette activité en tant qu'indépendantes.

Les ruraux sont majoritairement des travailleurs indépendants (53,9 %). Mais si l'on s'intéresse aux autres secteurs d'activité, qui ont pris de l'importance en milieu rural, on observe une présence relativement importante du salariat. En 1996, 35,8% des hommes du monde rural étaient salariés.

TABLEAU 4. 11 – REPARTITION (%) DE LA POPULATION ACTIVE RURALE SELON LE STATUT DANS L'EMPLOI, LE SEXE ET LE SECTEUR D'ACTIVITE EN 1996

Statut dans l'emploi	Hommes					Femmes	
	Agriculture, élevage, pêche	Industries manufacturières	Bâtiment, TP	Commerce	Transports	Agriculture, élevage, pêche	Industries manufacturières
Employeurs	3,5	5,0	2,4	5,1	1,4	1,6	0,4
Indépendants	69,6	21,0	23,4	43,0	65,1	26,8	33,6
Fonctionnaire	0,9	16,7	3,1	5,0	7,5	0,3	1,7
Salariés du privé	11,4	51,0	67,0	40,2	21,3	13,5	18,1
Salarié du secteur coopératif	0,1	0,4	0,1	0,2	0,5	0,1	0,9
Travailleur familial sans salaire	11,9	2,5	0,6	2,2	1,4	55,1	41,7
Indéterminé	2,5	3,4	3,3	4,3	2,7	2,6	3,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : recensement de 1996, Centre de statistiques de l'Iran

Depuis les années 1980, les hommes ont tendance à délaisser le secteur agricole. Entre 1976 et 1986, la baisse de la proportion des actifs agricoles parmi l'ensemble des actifs a touché les hommes âgés de moins de 50 ans. De 1986 à 1996, cette baisse a concerné les hommes âgés de 25 à 65 ans. En 1996, seuls les hommes âgés de moins de 15 ans et de plus de 50 ans continuent d'être en majorité des agriculteurs. La diversification de l'activité est plus importante chez les actifs âgés de 15 à 40 ans, même s'il reste encore entre 35% et 40% d'actifs de ces âges dans le secteur agricole (Tableau 4.12).

TABLEAU 4. 12 – PROPORTION (%) D'ACTIFS AGRICOLES SELON L'AGE, EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES SELON LE SEXE ET L'AGE ET PROPORTION (%) DE FEMMES PARMI LES ACTIFS AGRICOLES SELON L'AGE, DANS LES ZONES RURALES, EN 1986 ET 1996

Groupes d'âge	Proportion d'actifs agricole				Évolution des effectifs 1986-1996		Proportion de femmes	
	Hommes		Femmes		Hommes	Femmes	1986	1996
	1986	1996	1986	1996				
10-14	70,3	70,3	31,8	21,0	-20,4	-14,0	16,2	17,3
15-19	47,2	47,1	39,3	20,4	-3,9	-9,5	12,6	12,0
20-24	33,3	35,7	42,2	21,8	17,5	9,6	11,1	10,5
25-29	43,0	39,5	49,5	27,5	9,5	15,4	8,3	8,7
30-34	48,4	40,0	62,4	36,4	0,0	7,3	8,9	9,5
35-39	56,3	44,3	74,8	46,5	17,4	22,7	9,9	10,3
40-44	64,4	50,7	80,1	58,3	5,2	38,4	9,2	11,7
45-49	71,9	59,7	85,3	68,9	-26,2	7,6	8,5	11,9
50-54	77,7	68,8	86,7	76,5	-42,3	-9,4	7,1	10,7
55-59	82,3	75,4	87,0	81,1	-25,9	5,0	6,2	8,5
60-64	85,7	82,4	85,6	83,9	-2,5	30,5	4,8	6,4
65 et plus	89,7	87,3	82,2	82,6	74,0	97,8	3,7	4,2

Sources : recensements de 1986 et 1996, Centre de statistiques de l'Iran

Pour les très jeunes générations, l'activité agricole semble être pratiquée avant de trouver un emploi dans un autre domaine. Souvent, dans les villages où j'ai enquêté, les parents signalaient le désintéressement total de leurs enfants pour les activités agricoles : les jeunes des villages aspirant à exercer d'autres activités ou à aller en ville pour trouver un emploi salarié. Un emploi dans la fonction publique est le plus brigué car la stabilité de l'emploi offerte par le secteur public est rare en Iran.

La hausse de la proportion des actifs dans le secteur agricole à partir de 40 ans a deux explications. D'abord, les plus âgés ont été plus souvent que les autres des actifs agricoles tout au long de leur vie. Ensuite, il est possible que parmi la population d'actifs agricoles il y ait des personnes qui exerçaient auparavant une activité salariée. D'autant plus qu'en Iran, l'âge légal à la retraite est de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes et que des dérogations à cet âge sont possibles lorsque la durée de cotisation à la caisse de retraite a été de dix ans (Sâzmân-é ta'min-é ejtemâi, nd). Par exemple, un salarié qui a cotisé pendant vingt ou trente ans peut prétendre toucher une retraite en Iran. Lors de mon séjour dans le pays, j'ai souvent rencontré des retraités de la fonction publique d'une cinquantaine d'années qui exerçaient une nouvelle activité salariée dans le secteur privé. Cette explication est confortée lorsque l'on compare les proportions d'actifs agricoles d'une génération entre 1986 et 1996 : 69% des actifs âgés de 50-54 ans travaillaient dans l'agriculture en 1996, alors qu'ils n'étaient que 64% en 1986.

Contrairement à ce que l'on a observé pour les hommes, la participation des femmes dans l'agriculture a augmenté depuis les années 1980. Cette hausse a concerné principalement les femmes âgées de 35-45 ans et les 60 ans et plus. Ainsi, sous la République islamique, le secteur agricole s'est féminisé. Cela semble d'autant plus probable que le travail agricole des femmes est souvent sous déclaré dans les recensements. En effet, dans les différents villages où j'ai enquêté, la quasi-totalité des femmes exerçaient une activité agricole saisonnière. Pour autant, sauf dans la région du Gilan, à la question « *exercez-vous une activité ?* » elles me répondaient systématiquement qu'elles étaient des femmes au

foyer. Il fallait ajouter une question plus précise, en incluant le type d'activité, comme « *exercez vous une activité agricole ? une activité artisanale ?* » pour que les femmes mentionnent leur participation à ces secteurs. C'est le terme même de l'activité qui semble mal interprétée par les femmes ou définie d'une autre manière que celle que l'on entend traditionnellement. Mais il faut replacer ce décalage entre la déclaration et l'activité effective des femmes dans le contexte de l'Iran. Comme souvent dans les sociétés traditionnelles, en Iran, la femme, et plus particulièrement la femme villageoise, est avant tout une femme au foyer. Si souvent, le travail agricole ou artisanal de la femme est obligatoire pour la survie du couple et de la famille, dans l'idéal, l'époux reste la personne qui doit subvenir aux besoins de la famille. De cette façon, le travail de la femme ne peut être assimilé à celui des hommes et ne peut être mis au même niveau.

La féminisation du travail agricole paraît être une conséquence directe de l'abandon de cette activité par certains hommes. En effet, les hommes, plus nombreux dans les secteurs non agricoles, ont laissé la place aux femmes. Les familles propriétaires de terres continuent à les exploiter, même si les hommes sont actifs dans d'autres secteurs d'activité. Pour ce faire, les hommes travaillent au champ en complément de leur premier emploi ou encore ils ont recours, quand ils le peuvent, aux travailleurs agricoles, les femmes remplaçant les hommes dans certaines tâches.

3) Revenus et dépenses des populations rurales

L'évolution de l'activité des villageois a eu des répercussions sur les niveaux de vie des populations rurales. En monnaie courante, les revenus des villageois ont augmenté légèrement moins rapidement que ceux des citadins (Tableau 4.13). Cette augmentation a été, jusque dans les années 2000, légèrement moins importante que celle des prix. En 2001, la croissance des prix est beaucoup

plus forte que celle des revenus : ce qui accentue les difficultés économiques des villageois.

La comparaison des revenus des habitants des zones rurales avec ceux des zones urbaines révèle la pression économique exercée sur les villageois. Ces derniers perçoivent un revenu deux fois moins important que celui des citadins. Certaines années, l'écart de revenu entre les deux populations a diminué. Mais, oscillant entre 40 % et 50 % cet écart demeure toujours important.

TABLEAU 4. 13 – ÉVOLUTION COMPAREE 1982-2001 DES REVENUS URBAIN ET RURAL MOYENS

Années	Revenu moyen annuel		Rapport des revenus ruraux sur les revenus urbains	Croissance des revenus (indices)		Indices des prix à la consommation	
	Urbain	Rural		Urbain	Rural	Urbain	Rural
1982	709601	391825	55,2	100,0	100,0	100,0	100,0
1986	1126639	568558	50,5	158,8	145,1	163,5	147,0
1991	2840826	1563125	55,0	400,3	398,9	415,6	491,4
1996	9879358	5865027	59,4	1392,2	1496,8	1579,6	1632,7
2001	25831527	13047411	50,5	3640,3	3329,9	3298,3	4535,7

Sources : Annuaire statistiques, Centre de statistique de l'Iran

Je l'ai déjà dit dans le chapitre précédent, la répartition des dépenses des ménages est révélatrice de la pauvreté des populations (Schoumaker, 1999, Schoumaker et al., 1999). Plus un ménage se trouve dans une situation de pauvreté, plus l'essentiel de ses dépenses sera consacré à des postes élémentaires, comme l'alimentation, la santé et le logement.

En Iran, malgré la volonté du régime islamique de réduire la pauvreté dans le pays, les ménages ruraux consacrent 70 % de leurs dépenses à ces postes élémentaires en 2001 (Tableau 4.14). En ville, en 2001, la situation n'est guère meilleure, puisque 64 % des dépenses des citadins sont consacrées à ces postes. Mais pour la première fois en 2001 cet indicateur est moins élevé dans les villes que dans les villages.

Certaines années la situation s'est dégradée, d'autres au contraire elle s'est améliorée. C'est en 1986, que les ménages iraniens ont le plus consacré leurs

dépenses aux postes élémentaires : 75,8 % des dépenses des citadins et 73,5 % de celles des ruraux. Cette détérioration coïncide avec le début de la baisse de la fécondité dans le pays (Chapitre 2). Après 1986, la situation économique des ménages semble s'être améliorée. On constate toutefois une détérioration de la situation au début des années 2000 dans les villages du pays.

Les structures des dépenses rurales et urbaines sont différentes. En milieu rural, l'alimentation constitue de loin le premier poste des dépenses, même si depuis la Révolution islamique la part de l'alimentation dans les dépenses a diminué. Viennent ensuite les dépenses liées au logement, à l'habillement et à la santé. Dans les zones urbaines, la structure des dépenses a changé depuis la Révolution islamique. Jusqu'en 1991, l'alimentation était le principal poste de dépenses (mais la part des dépenses de produits alimentaires était inférieure à celle observée en milieu rural). Depuis, ce sont les dépenses liées au logement qui sont les plus importantes.

TABLEAU 4. 14 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES URBAINS ET RURAUX, 1982-2001

Répartition des dépenses des ménages	Zones urbaines					Zones rurales				
	1982	1986	1991	1996	2001	1982	1986	1991	1996	2001
Alimentation	40,2	41,6	31,4	28,5	25,6	53,8	56,0	46,0	46,6	44,4
Habillement, chaussures	8,5	7,4	11,9	11,5	6,9	12,1	9,7	15,1	13,7	9,9
Logement, chauffage, éclairage	27,9	30,3	34,9	34,6	31,9	12,4	13,5	15,8	14,8	18,7
Meubles et matériel ménager	6,7	4,7	6,4	6,6	6,1	7,3	6,4	7,6	7,8	8,5
Santé et hygiène corporelle	4,1	3,9	4,3	5,2	7,0	4,0	4,0	4,8	5,1	6,7
Transports et communications	6,0	6,5	5,8	6,8	10,6	4,2	4,5	4,4	5,4	7,7
Loisirs, culture	0,7	0,8	1,1	0,9	1,2	0,4	0,6	0,8	0,7	1,4
Education	0,9	0,9	1,2	2,4	2,3	0,5	0,6	0,8	1,3	1,4
Autre	5,1	3,9	3,1	3,7	8,5	5,3	4,8	4,7	4,7	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Annuaire statistiques, Centre de statistiques de l'Iran

Ces chiffres montrent des difficultés économiques moins importantes dans les villages que dans les villes. Pourtant dans les villages, la part toujours importante des dépenses consacrées à l'alimentation suggère que les ruraux sont plus fortement touchés par les difficultés économiques que les ménages urbains.

Dans les zones rurales, les ménages font de plus souvent des dépenses qu'ils ne faisaient pas autrefois. Les dépenses liées au logement, comme le chauffage et l'éclairage, celles liées à la santé et aux transports ont augmenté. L'augmentation de ces nouvelles dépenses s'explique par la présence d'infrastructures dans les villages, dont l'implantation sera présentée dans la partie suivante de ce chapitre, les changements de mode de vie des populations rurales et leur intégration à l'économie nationale.

Dans la mesure où les dépenses alimentaires constituent le premier poste des dépenses des ménages ruraux, il est intéressant de les étudier plus en détail. Depuis la Révolution, on constate que la part consacrée à l'achat de céréales a diminué (Tableau 4.15). Parallèlement, celles consacrées à l'achat de fruits, légumes, thé, fruits secs, sucreries, huiles et épices ont augmenté. On comprend finalement que les villageois ont recours de plus en plus à l'achat d'aliments qu'ils produisaient autrefois, comme les fruits et les légumes. Par ailleurs, l'achat de fruits secs, sucreries, thé, épices, sont à mettre en relation avec une ouverture des villages avec le reste du pays. Les plats traditionnels de certaines régions semblent être cuisinés partout en Iran, en remédiant à l'achat des aliments manquants. Ce qui implique un changement significatif de l'alimentation des villageois.

TABLEAU 4. 15 – REPARTITION DES DEPENSES ALIMENTAIRES DES MENAGES URBAINS ET RURAUX, 1982-2001

Répartition des dépenses alimentaires	Zones urbaines					Zones rurales				
	1982	1986	1991	1996	2001	1982	1986	1991	1996	2001
Céréales ou produits assimilés	13,1	17,2	22,5	20,3	19,4	31,5	31,7	26,9	27,0	24,4
Viande	30,4	33,9	25,7	25,1	25,7	23,8	26,7	22,3	19,9	22,3
Lait, œufs	12,0	10,5	10,0	11,1	10,8	13,7	14,3	11,7	10,7	11,6
Huiles	1,3	2,3	4,2	4,6	3,7	2,6	2,8	5,1	6,2	5,0
Fruits et légumes	23,0	20,0	15,4	14,5	15,3	10,3	8,9	12,4	12,8	13,7
Fruits secs	3,0	3,1	4,5	4,4	4,4	3,1	2,8	4,4	4,5	4,3
Thé, café, sucre, chocolat	5,6	4,1	7,2	9,8	8,5	6,6	6,4	8,8	10,6	9,6
Epices	1,4	0,5	2,1	2,6	3,1	0,7	0,7	1,6	2,4	2,9
Boissons	10,2	8,4	8,5	7,6	9,0	7,7	5,6	6,7	5,8	6,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Annuaire statistiques, Centre de statistiques de l'Iran

Conclusions

Au départ, les dirigeants de la République islamique ont cherché à modifier profondément les politiques menées par Mohammad Reza Pahlavi, en adoptant une politique économique populiste, socialisante. Une réforme agraire, de nouvelles institutions agricoles et une politique d'aide à la modernisation des exploitations ont été mises en place. De même l'implantation d'industries rurales fut encouragée. Mais certaines politiques économiques furent vite remises en cause, par différentes factions du pouvoir. La réforme agraire, au départ audacieuse, n'a pas permis l'accès à la propriété d'une grande partie des agriculteurs. Ce sont les politiques de modernisation de l'agriculture et d'implantation d'industries rurales qui ont été menées à bien. Mais après quelques années, le gouvernement abandonna sa politique économique axée sur le développement de l'agriculture. En conséquence, le déclin du secteur agricole observé depuis les années 1960 s'est poursuivi. Les hommes des villages se sont détournés de ce secteur d'activité, laissant leurs femmes prendre le relais dans certaines tâches agricoles. La paupérisation de la population rurale s'est encore accentuée. De ce côté là, le régime islamique n'a pas permis d'améliorer les conditions de vie des ruraux. Mais en même temps, on a assisté à un renforcement de l'intégration des zones rurales à l'ensemble du pays grâce aux nouvelles institutions mises en place et au développement de certaines infrastructures.

III – L'implantation des infrastructures dans les villages : une croisade

La volonté de voler au secours des populations rurales au cours des premières années de la République islamique ne s'est pas seulement manifestée

par le développement du secteur économique. En effet, dès leur accession au pouvoir, les nouveaux dirigeants ont donné une place importante au développement d'infrastructures dans les villages du pays. C'est à travers une organisation révolutionnaire, créée en 1979, que le développement rural est conçu. Cette organisation aura à sa charge entre autre l'implantation des infrastructures dans l'ensemble du pays.

A – L'organisation du « Combat pour la construction »¹¹⁰ (Djahâd-é Sâzandegi)

Dans la mesure où l'organisation du « Combat pour la construction » joue depuis la Révolution islamique un rôle majeur dans le développement des zones rurales, il est nécessaire d'en présenter brièvement l'organisation et d'étudier les effets de la politique d'implantation des infrastructures dans les villages dont elle a été chargée.

1) Le lancement du « combat pour la construction »

Pour atteindre les objectifs fixés par le nouveau régime concernant le développement des zones rurales, à savoir, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la recherche de l'autosuffisance alimentaire, quelque mois après la victoire de la Révolution islamique, le gouvernement lança la « Combat pour la construction ». Cette organisation rassemblait « *tous les individus de différents horizons, des hommes et des femmes, des personnes âgées et des jeunes, des étudiants et des professeurs, des ingénieurs, experts, des villageois et des citadins* » (discours à la Nation de l'Ayatollah Khomeyni pour le lancement de cette organisation en juin 1979). La mission de la croisade est de

¹¹⁰ J'ai traduit l'organisation du « *Djahâd-é sâzandegi* » par « combat pour la construction », le terme de croisade habituellement employé paraissant inapproprié dans un contexte musulman.

« *secourir les populations en difficultés* » et de « *reconstruire les ruines laissées par le règne du Roi* ». Afin d'accentuer l'importance du rôle de cette organisation, dans son discours Khomeyni assimilait la participation à la construction du pays à un pèlerinage à la Mecque ou Médine.

Le lancement du « Combat pour la construction » est venu de l'idée que les organisations traditionnelles ne pouvaient pas réussir à revitaliser les zones rurales. Pour éviter de commettre les mêmes *erreurs* que le régime précédent, il semblait préférable à la nouvelle République de créer une organisation d'un type nouveau¹¹¹. Les problèmes des zones rurales ne pouvaient être résolus que par le biais d'un système administratif révolutionnaire basé sur la mobilisation des masses libérées du système bureaucratique (Shirazi, 1993).

Concrètement, après la Révolution islamique, deux institutions ont eu pour préoccupation le développement des zones rurales : le « Combat pour la construction » et le Ministère de l'agriculture. Mais, contrairement au Ministère de l'agriculture la vision du développement des zones rurales de la « Combat pour la construction » était révolutionnaire. Au départ, c'était une organisation interministérielle dont la principale mission était le développement des zones rurales. Le gouvernement d'alors voulait que cette organisation ait un rôle d'assistance dans le développement, afin d'éviter qu'elle ait les mêmes fonctions que des ministères déjà existants et qu'elle devienne ainsi une organisation rivale des autres.

Depuis sa création, les activités de l'organisation de la « Combat pour la construction » se sont de plus en plus développées. La construction des écoles dans les villages, la construction des routes, le drainage des *qanât*, la distribution des tracteurs et pesticides sont placées sous la responsabilité du « Combat pour la construction ». Enfin, cette organisation a eu un rôle important durant la guerre

¹¹¹ Dans certains domaines, le régime islamique préféra créer de nouvelles institutions, parallèlement aux anciennes, même si les activités de ces institutions nouvelles recoupaient celles de ministères préexistants. Nous avons déjà vu que des milices avaient été créées en parallèle à l'armée régulière.

Iran-Irak du fait des différents ateliers de construction qui étaient sous sa tutelle, (construction des routes, ponts, canaux, lignes de défense, réseau électrique (pour qu'il y ait de l'électricité sur les lignes de front), etc). Toutes ces activités ont donc conduit au renforcement de cette organisation et au changement de son statut en ministère en 1983. Les activités de ce nouveau ministère ont alors empiété sur celles d'autres ministères, principalement le Ministère de l'agriculture. Ceci a suscité un certain nombre de débats, certains voulant supprimer le Ministère de l'agriculture, d'autre voulant fusionner les deux ministères (Ministère du « Combat pour la construction » et Ministère de l'agriculture). Dans un premier temps, on a choisi de départager les activités des deux ministères. Récemment le problème du partage des activités des deux ministères a été résolu par leur fusion en un seul ministère.

Au départ, l'organisation du « Combat pour la construction » était composée de volontaires. C'était des ruraux ou des urbains qui décidaient de partir dans les villages et s'engageaient dans cette organisation révolutionnaire. Ils répondaient à l'appel de l'Ayatollah Khomeyni du 16 juin 1979¹¹². Plus populaire, le « Combat pour la construction » se distinguait fortement du Ministère de l'agriculture qui était composé de fonctionnaires résidents en ville.

Le principe du développement rural engagé par le « Combat pour la construction » était de venir du *bas*. Les initiatives locales ont été la clé des actions menées par cette organisation. Au départ, chaque groupe de volontaires agissait selon ses propres idées : après consultation des villageois, il évaluait les besoins du village dans lequel il opérait et il entreprenait des travaux d'aménagement et d'implantation d'infrastructures. Souvent, des villageois intégraient l'organisation et agissaient dans leur village ou aux alentours. Ainsi, la

¹¹² « *Nous [le gouvernement] tendons la main vers la nation pour cette deuxième étape [de la révolution] qui est celle de la reconstruction et nous demandons que tout le monde participe à ce mouvement, que tout le monde se donne une main fraternelle pour lancer cette guerre sainte pour la reconstruction* » (Passage Extrait du message de l'Ayatollah Khomeyni au Peuple iranien à propos de la création de l'organisation du Jahâd-é sâzandegi cité dans Ladiér-Fouladi, 2003, page 319).

participation des populations rurales au développement de leur village était l'essence des actions entreprises par l'organisation.

Lorsque le « Combat pour la construction » devint un ministère, l'organisation perdit de son caractère révolutionnaire. Selon les personnes avec qui j'ai pu m'entretenir, les actions des volontaires, devenus des employés de l'État, ont perdu de leur efficacité. De fait, le « Combat pour la construction » est devenue au fil des ans un ministère lourd, en charge de nombreux aspects du développement rural. Les décisions doivent être prises au bureau central, un budget doit être alloué, un programme de priorités doit être établi, etc. Le système bureaucratique a augmenté les délais entre la conception de projets et leurs applications. Par ailleurs, les agents du « Combat pour la construction » sont devenus de plus en plus distants vis à vis de la population. L'idée d'action collective a perdu de sa force. Les anciens volontaires de l'organisation que j'ai pu rencontrer m'ont finalement dit que l'Organisation est devenue un ministère car le régime ne souhaitait pas voir les populations participer sans contrôle au développement du pays. Ce serait même selon leurs dires pour « étouffer » la participation de la population que l'organisation du « Combat pour la construction » aurait été transformé en ministère.

Le ministère du « Combat pour la construction » a une structure pyramidale, sur quatre niveaux. Au niveau du canton, il y a les bureaux du *Djahâd-é Dehestân* qui sont des centres d'exécution. Ils ont comme fonction d'offrir des services d'éducation, de communication et d'aide aux agriculteurs. Ils identifient les besoins, les potentiels et les ressources (fertilité des sols, état des routes, etc.) des différents villages et en réfèrent au niveau supérieur. C'est le point de départ de la politique de développement global des zones rurales depuis la Révolution islamique. Désormais, les villages qui souhaitent bénéficier des actions du « Combat pour la construction » doivent en faire la demande au bureau du *Djahâd-é Dehestân* le plus proche. Cette demande remontera aux niveaux supérieurs : au département, à la région et au centre. Si c'est au niveau central que les directives générales sont prises, c'est en fait au niveau de la région que les demandes locales sont examinées.

2) *Les activités du « Combat pour la construction »*

Au départ, l'« Organisation de la Combat pour la construction » devait remplir quatre objectifs :

1) Transmettre le message de la Révolution et de l'Islam dans les zones rurales. Ce premier objectif était d'autant plus prioritaire que, nous l'avons vu, les populations des zones rurales avaient au départ peu participé à la Révolution. Or, le soutien des populations rurales était important pour que le régime puisse perdurer. Il est aussi apparu nécessaire au nouveau régime de créer des institutions révolutionnaires dans les villages afin d'éviter la propagation des idées de gauche anti-islamistes, en particulier depuis l'évincement des mouvements de gauche alors qu'ils avaient pénétré certaines zones rurales (notamment dans le Gorgan où des affrontements ont éclaté).

2) Préparer le terrain pour une présence active et une forte participation de la population rurale.

3) Donner la priorité aux villages comme la principale base de production du pays et de l'indépendance agricole du pays

4) Offrir des services sanitaires, scolaires et des moyens d'améliorer le bien être des populations rurales (Djahâd-é Sâzandegi, 1994).

Tout de suite après la Révolution islamique, dans une atmosphère d'enthousiasme, la construction de routes, d'écoles, de bains publics, de ponts, de petits barrages, du réseau électrique dans les villages a commencé, afin de satisfaire les premiers besoins des populations rurales.

Un peu plus d'un an après sa création, le « Combat pour la construction » s'est préoccupée de la production agricole et de la pauvreté dans les zones rurales. Par ces actions, le régime cherchait à limiter la venue de ruraux dans les villes. Il paraissait aux yeux du gouvernement que l'implantation d'infrastructures dans les villages ne suffisait pas à résoudre les problèmes sociaux dans les villages. A

partir de cette période, le « Combat pour la construction » a mis l'accent sur l'amélioration de la production dans les zones à potentiel agricole élevé.

Depuis 1985, les activités du « Combat pour la construction » ont changé un peu de perspective, l'objectif étant le développement global des villages. Il y a eu un travail de restructuration de l'organisation des villages, par exemple en intégrant des villages dispersés, en créant des zones d'industries rurales, en encourageant la sédentarisation des nomades, etc. Il fallait distribuer les services plus efficacement et créer des zones attractives pour les investissements commerciaux.

En résumé, les activités du « Combat pour la construction » sont très diverses, allant de la construction d'infrastructures dans les zones rurales, au contrôle des produits animaliers, en passant par les industries rurales, la pêche, la participation de la population rurale, etc.

3) Les choix de développement de la République islamique

Durant les dernières années du régime Pahlavi, la priorité du développement avait été donnée à vingt grandes zones rurales. Le nouveau régime abandonna cette orientation : il n'était plus question de privilégier certaines zones par rapport à d'autres. L'idée alors était de développer les villages en prenant comme base d'action le canton. On estimait que le développement d'un « *village central* » dans un canton aurait une incidence favorable sur les villages environnants. Ce sont ainsi les villages les plus peuplés de chaque canton qui ont bénéficié les premiers des actions du « combat pour la construction ». Ces villages devaient être faciles d'accès aux habitants des autres villages du canton. Mais les activités du « Combat pour la construction » ne se sont pas arrêtées au développement du seul village central : une fois pourvu en infrastructures, le « Combat pour la construction » a entamé un programme de développement des autres villages du canton. C'est ainsi que le développement des infrastructures

était censé toucher l'ensemble du territoire iranien. En dehors du village central, il n'y a pas eu de taille minimale préconisée pour développer les villages. La planification du développement a été laissée au choix du dirigeant local : ce sont les membres des bureaux du *Djahâd-é dehestân* qui planifient leurs actions au niveau local. Ce sont en général des villages composés de plus de 15 familles qui sont développés. Parfois, les relations entretenues entre les villageois, le « conseil islamique du village », et les membres du bureau du *Djahâd-é dehestân* a permis l'implantation des infrastructures dans des villages de plus petite taille.

Bien que le gouvernement islamique ait cherché à étendre rapidement les actions du « Combat pour la construction » sur l'ensemble du territoire, certaines régions ont bénéficié plus rapidement que d'autres des programmes de développement. Malgré une volonté affichée de ne pas privilégier une région plutôt qu'une autre, c'est sur les régions où les retours économiques du développement étaient supposés les plus importants qu'ont concentré les efforts du régime. Avec la guerre, le « combat pour la construction » a conduit à l'implantation d'infrastructures dans les régions du conflit. Mais rapidement, le développement s'est propagé sur l'ensemble du territoire.

B – Le développement des infrastructures dans les villages sous la République islamique d'Iran : une métamorphose

Pour mieux appréhender l'ampleur des transformations, j'ai choisi de représenter l'évolution de la présence de différentes infrastructures dans les villages depuis les années 1960. Ce travail est d'autant plus nécessaire que ce thème n'a pas été abordé au chapitre précédent. L'analyse est réalisée à l'échelle du canton; la plus appropriée compte tenu du mode opératoire du « combat pour la construction ».

1) L'eau et l'électricité

L'évolution de la proportion de villages pourvus en eau courante et en électricité montre l'importance du développement des zones rurales depuis les années 1960 (Figure 4.2). Alors qu'à peine 5% des villages étaient pourvus en eau et en électricité en 1966, trente ans plus tard, on en compte plus de 50% (50,5% des villages pourvus en eau potable et 59,6% en électricité)¹¹³. Cette évolution est encore plus marquée si l'on s'intéresse à la proportion de ruraux pourvus en eau et en électricité : 78,1% et 88,3% des villageois ont accès à l'eau courante et à l'électricité respectivement, alors qu'on en comptait moins de 10% en 1966.

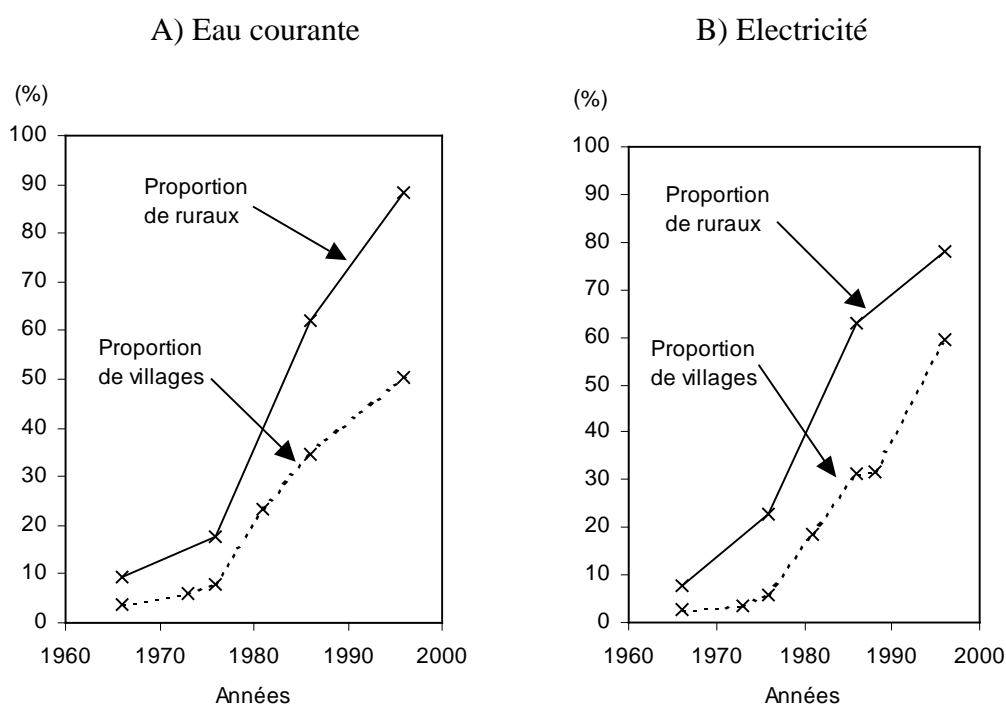


Figure 4. 2 – Proportion de ruraux et proportion de villages pourvus en eau courante et en électricité

Source: Recensements, Centre de statistiques de l'Iran et Djahâd-é Sâzandegi (1981)

¹¹³ Les données utilisées ici sont celles des recensements. Bien qu'elles ne nous permettent pas d'avoir une vision complète des effets des différentes politiques sur l'implantation des infrastructures depuis les années 1960, elles nous renseignent des transformations qui ont eu lieu.

L'écart entre la proportion de villages et la proportion de ruraux pourvus en eau courante et en électricité est le résultat de la mise en place des politiques de développement: ce sont les villages les plus peuplés de chaque canton rural qui ont bénéficié les premiers de ces installations.

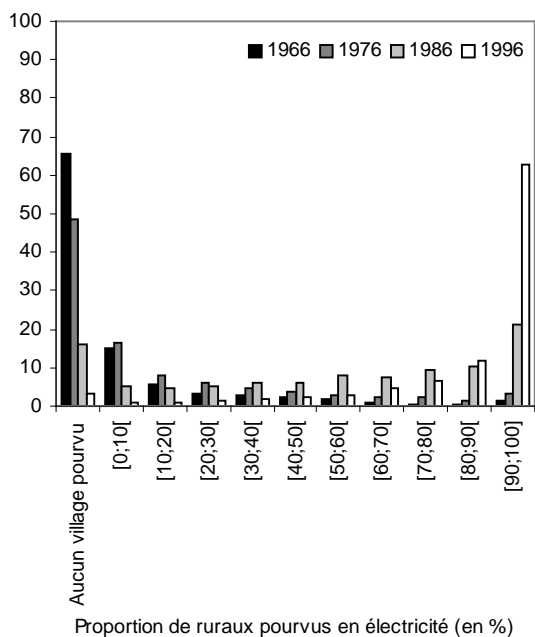
La proportion de villages pourvus en eau courante et en électricité a faiblement augmenté jusqu'en 1976. C'est véritablement après la Révolution islamique que l'on observe une accélération de leur implantation dans les villages. La diffusion du réseau d'eau potable semble se ralentir depuis le recensement de 1986, alors que pour l'électricité, elle est restée soutenue.

Bien que ce soit après la Révolution islamique que la population rurale a eu accès massivement à l'eau courante et l'électricité, dans les années 1960 déjà certains villages bénéficiaient de ces installations (Figure 4.3). En effet, entre 1966 et 1976, puis entre 1976 et 1986, la proportion de cantons ruraux dont aucun village n'est pourvu en eau a été divisée à chaque fois par deux. De telle sorte qu'en 1986, seulement 5,5% des cantons ruraux ont l'ensemble de leurs villages non pourvus en eau courante (alors qu'on en comptait 68,1% en 1966). Il en est de même pour l'électricité où cette fois-ci la diminution s'est faite en trois temps. Ce n'est qu'en 1996 que l'on ne compte quasiment plus de cantons ruraux dont tous les villages ne sont pas couverts par le réseau électrique (3,3%).

A) Eau

B) Electricité

Proportion de cantons ruraux (%)



Proportion de cantons ruraux (%)

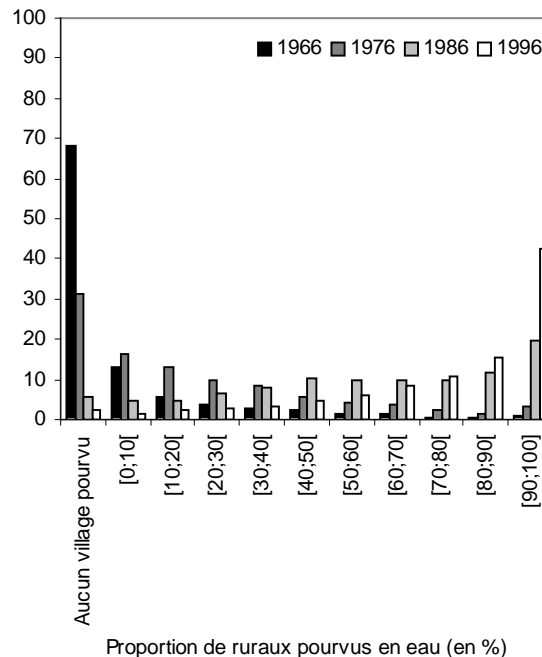


Figure 4. 3 – Répartition des cantons ruraux selon leur proportion de ruraux qui ont accès à l'eau potable et l'électricité

Source: Recensements : Centre de statistiques de l'Iran (1966, 1976, 1986 et 1996)

Depuis 1986, le nombre de cantons ruraux dont la quasi-totalité de la population est pourvue en eau et en électricité a fortement augmenté. En 1996, 42,5% des cantons ruraux ont la quasi-totalité de la population pourvue en eau et 62,9% des cantons ruraux sont dans ce cas-ci pour l'électricité. On assiste par ailleurs, d'année en année à une concentration des cantons ruraux vers une couverture maximale, cela aussi bien pour l'eau courante que l'électricité. Ce qui signifie alors que l'implantation de ces réseaux reste une priorité, l'objectif étant d'équiper tous les villages du pays.

Entre ces deux extrêmes (cantons ruraux non pourvus et cantons ruraux totalement pourvus), les cantons ruraux se répartissent de façon plus ou moins homogène dans les différentes modalités de notre variable. Ceci est le reflet de la

coexistence de situations très diverses dans le pays : l'idée d'homogénéité des zones rurales en Iran est ainsi très critiquable.

Malgré la forte augmentation des populations rurales pourvues en eau courante et en électricité, on distingue des disparités sur le territoire iranien (Figure 4.4). Ce sont en général les régions du centre qui sont le mieux fournies et les régions périphériques qui le sont le moins bien. Ainsi, alors qu'à Yazd, Qazvin, Téhéran, etc. près de la totalité des cantons ruraux ont plus de 90% de leur population rurale pourvue en eau et en électricité, dans le Sistan va Baloutchestan à peine 25% des cantons ruraux sont dans cette situation et même près d'un quart d'entre eux ont peu de villageois pourvus en eau courante et en électricité.

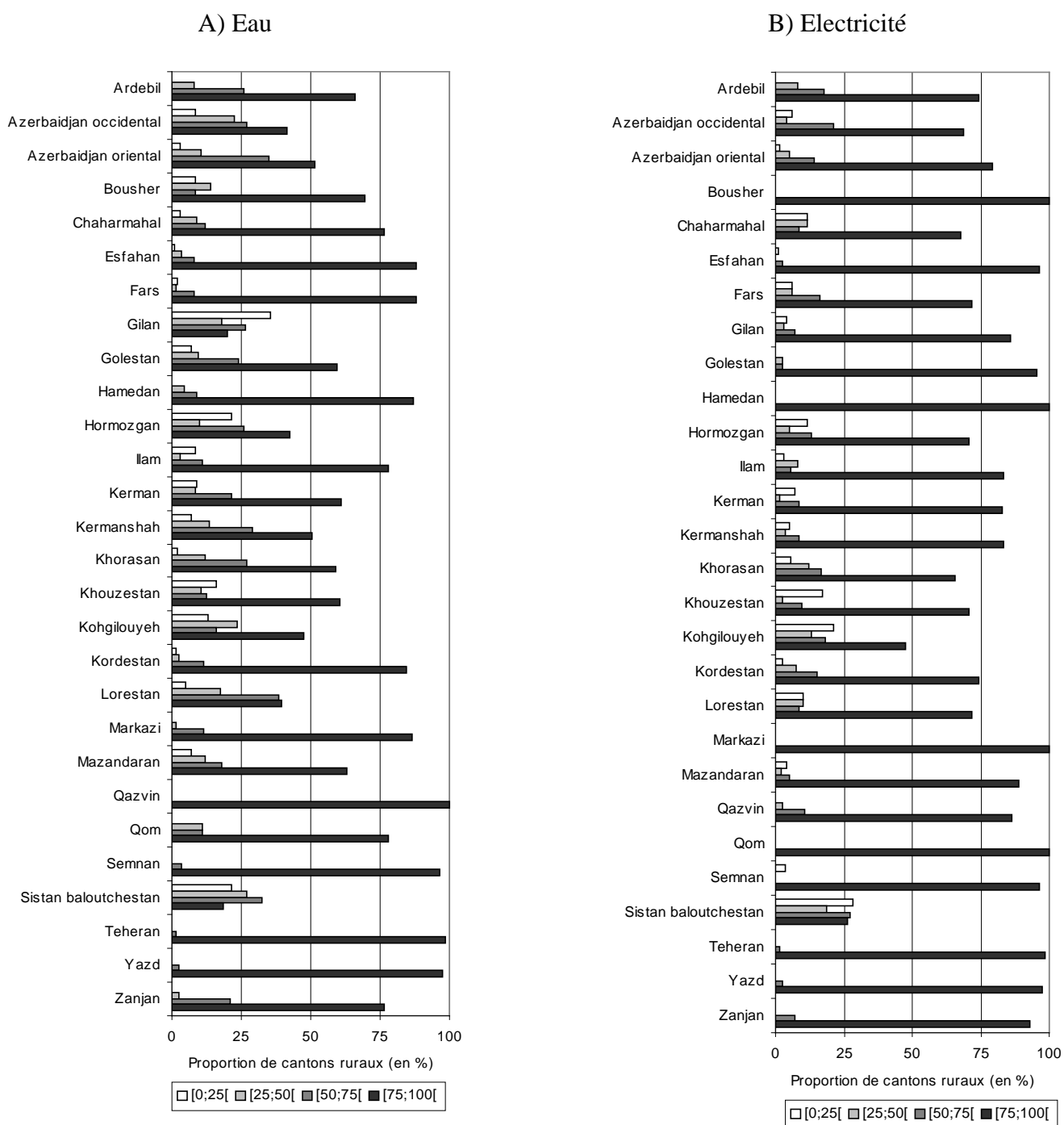


Figure 4. 4 – Répartition (%) des cantons ruraux selon la proportion de ruraux pourvus en eau et en électricité pour chaque région du pays en 1996

Source: Recensement de 1996 : Centre de statistiques de l'Iran

L'accès à l'électricité est mieux réparti que celui à l'eau courante. En effet, sur 28 régions que compte l'Iran en 1996, 17 ont plus de 75% de leurs cantons ruraux bien desservis en électricité, avec plus des trois-quarts de la population rurale couverte. On ne compte que 13 régions dans cette situation pour l'eau courante. Par ailleurs, en ce qui concerne l'électricité, les histogrammes sont relativement identiques entre les régions : avec toutefois un grand nombre de cantons ruraux biens pourvus. Seules les régions du Sistan va balouchestan et de Kohgilouyeh va boyer ahmad se distinguent des autres. Pour l'eau, les situations sont très variées d'une région à l'autre.

Si l'eau courante et l'électricité deviennent disponibles sur l'ensemble du territoire, il convient d'examiner les conséquences réelles de leur venue dans la vie des villages.

Précisons qu'avoir de l'eau courante ne signifie pas qu'elle arrive directement dans la cuisine et, si elle existe, dans la salle de bain. En effet, l'État s'engage à amener l'eau dans la cour de chaque maison. Si les habitants souhaitent acheminer l'eau jusqu'à l'intérieur de leur maison, ils devront payer les travaux.

L'arrivée de l'eau courante dans les villages évite aux femmes de devoir aller la chercher à la source. C'est évidemment important dans un pays aride comme l'Iran, où les ressources en eau sont rares. L'arrivée de l'eau courante représente un gain de temps et ôte aux femmes une tâche qui pouvait être parfois très lourde. Les femmes du village *Tang-é Tour* (département de *Sepidan*), que j'ai enquêté, devaient faire un trajet d'une demi-heure environ pour atteindre l'eau de source. Mais là ne s'arrête pas les conséquences de l'arrivée de l'eau courante

dans les maisons. Il est par exemple maintenant possible, aux plus aisés, de doter leurs maisons de *hammam*. Enfin, avec la présence de l'eau dans les cours des maisons, les femmes ne sont plus obligées de sortir de chez elles pour effectuer certaines tâches ménagères, comme la lessive et la vaisselle. Avant ces nouvelles installations, ces tâches s'effectuaient en collectivité au bord de la source d'eau du village. L'implantation de l'eau courante dans les villages pourrait conduire à un certain repli des femmes sur leur espace privé. Pourtant certaines continuent à se rendre aux bords de la source en eau pour effectuer leurs tâches ménagères. C'est notamment le cas à Afzad dans la région de Kermân, l'eau courante qui arrive dans la cour des maisons étant quasi-exclusivement réservée aux usages culinaires (Vivier, 2001).

L'arrivée de l'eau courante a été perçue comme l'un des équipements qui a le plus, selon les dires des femmes interrogées, transformé la vie des villages. Son installation a été généralement très bien perçue. Mais, ici ou là, il est apparu que la possibilité d'avoir de l'eau courante n'était pas toujours saisie par les populations rurales. Dans le département de Shaft, à Chodjar, un paysan m'expliquait qu'il ne pouvait pas recourir à l'eau courante, car cela entraînait des dépenses qu'il ne pouvait se permettre. Ces dépenses ont fortement augmenté dans les zones rurales. Entre 1982 et 2003, la part des dépenses en eau, électricité, chauffage et égouts¹¹⁴ dans les dépenses de logement des ménages ruraux est passée de 28% à 32% (certaines années cette part pouvait être plus élevée : 34,6% en 2000). La part de ces dépenses sur l'ensemble des dépenses des ménages ruraux est passée de 3,5%

¹¹⁴ Dans les statistiques, ces différentes dépenses sont regroupées.

à 5,2%). En comparaison, les ménages urbains consacrent 3,6% de l'ensemble de leurs dépenses à celles liées à l'eau, l'électricité, au chauffage et aux égouts (soit 11% des dépenses de logement). Les prix de ce poste de dépense a comme l'ensemble des prix à la consommation augmenté : la hausse a été de 177% entre 1995 et 1999¹¹⁵ en milieu rural et de 152% en milieu urbain¹¹⁶.

L'implantation du réseau électrique dans les villages a entraîné également de profondes transformations dans la vie rurale. Les journées ne sont plus limitées au temps d'ensoleillement : les veillées sont possibles et les médias radiotélévisés sont accessibles. Les ruraux les plus fortunés disposent d'un poste de radio ou d'une télévision. Ils peuvent avoir aussi d'autres équipements électriques. J'ai pu constater dans certaines maisons villageoises la présence de lecteurs DVD, Chaines Hi-Fi, machines à laver le linge, etc. Nous le verrons dans la dernière partie, l'électrification des villages a eu des répercussions sur la dot des femmes. Les villageois n'hésitent plus à avoir recours aux nouvelles technologies. Pour les fêtes religieuses, ou simplement pour l'appel à la prière, ils ont parfois recours au haut-parleur.

2) Le réseau de communication

En parallèle à l'implantation du réseau en eau courante et en électricité, un programme de développement du réseau de communication a été mis en place. L'accès aux médias, mais aussi, le téléphone, l'existence et la qualité de routes principales reliant le village et l'existence du transport en commun sont autant d'éléments qui ouvrent les villages sur le monde extérieur.

¹¹⁵ Seules années où je dispose de telles informations.

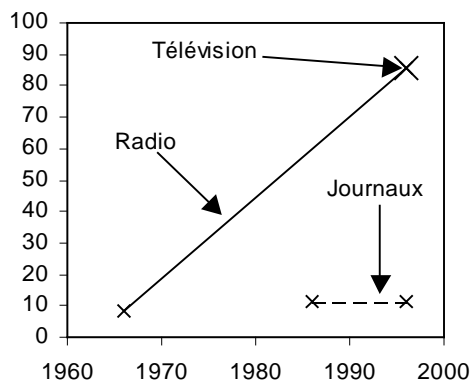
¹¹⁶ Cette hausse a été en milieu urbain (où l'on dispose de données sur une période plus longue) de plus de 600% depuis 1990 !

Les données utilisées ici sont celles des recensements. Elles mentionnent pour chaque village, si les populations rurales peuvent avoir accès aux médias (villages couverts par les ondes radio et le réseau télévisé¹¹⁷), si un kiosque à journaux existe dans le village et le type de la route par laquelle on accède au village.

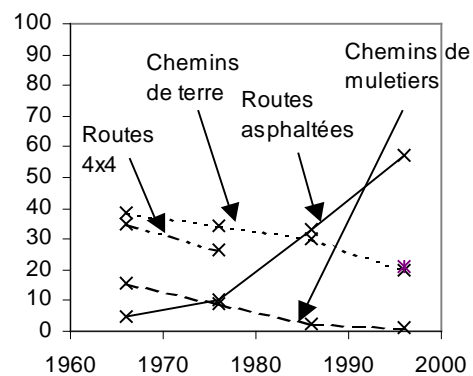
Depuis les années 1960, la proportion de villageois isolés du monde extérieur n'a cessé de diminuer (Figure 4.5). En 1996, plus de 80% des ruraux ont accès à la radio et la télévision et disposent du transport public dans leur village. Près de 60% d'entre eux accèdent à leur village par une route asphaltée et ont le téléphone.

Bien que les séries chronologiques pour l'ensemble des variables ne soient pas disponibles (comme c'est le cas pour la télévision, où 1996 est la seule année pour laquelle on a des informations), une nette augmentation de la population villageoise ayant accès au réseau de communication est observée ; cet accès semble avoir augmenté principalement depuis la Révolution islamique.

A) Média



B) Routes



C) Téléphone

D) Transport public

¹¹⁷ Pouchech-é shabake-hâ television et pouchech-é amoudj radio

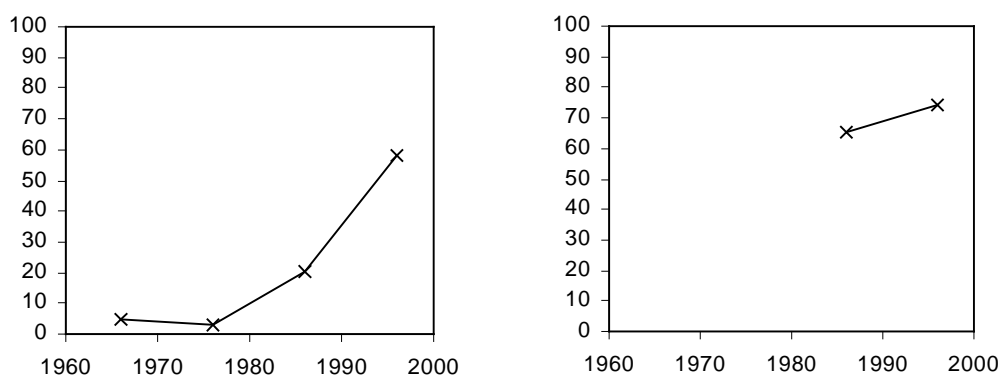


Figure 4. 5 – Proportion (%) de ruraux dont le village a accès au réseau de communication¹¹⁸

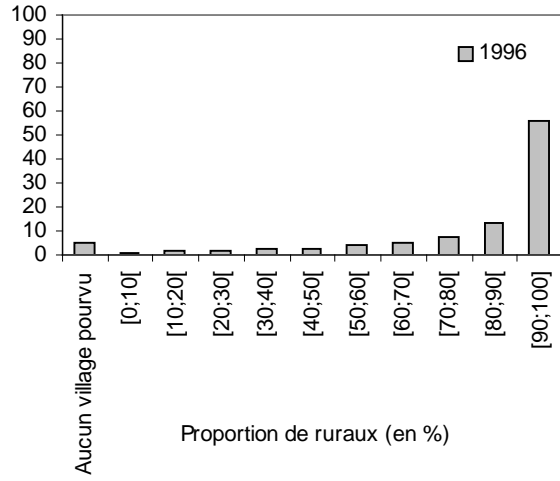
Source: Recensements, Centre de statistiques de l'Iran

On assiste aussi à une généralisation de l'accès à la radio et la télévision : moins de 5% des cantons ruraux n'ont aucun village pourvu par ces médias en 1996 (Figures 4.6A, 4.6B et 4.6C). Mais avec à peine 50% de cantons ruraux très bien pourvus, un nombre important de villages continue à ne pas bénéficier de ces médias. Contrairement à la télévision et à la radio, les journaux sont peu présents dans les villages. De cette façon, seuls les médias contrôlés par le régime islamique sont disponibles dans les villages. En effet, les journaux sont les seuls médias où, depuis que Mohammad Khatami est devenu Président de la République, un débat politique a été introduit. L'absence de kiosques à journaux est un frein au développement de la société civile dans les villages. Mais, nous l'avons vu au début de ce chapitre, cette absence n'a pas freiné l'émergence d'une conscience politique dans les villages. Cela n'a pas empêché les populations rurales de participer à l'alternance politique lors de l'accession au pouvoir de Mohammad Khatami et, plus récemment, de Ahmadinejad.

¹¹⁸ Les proportions ont été calculées à partir des données par village (comme elles sont présentes dans les annuaires statistiques des villages).

A) Télévision

Proportion de cantons ruraux (%)



B) Radio

Proportion de cantons ruraux (%)

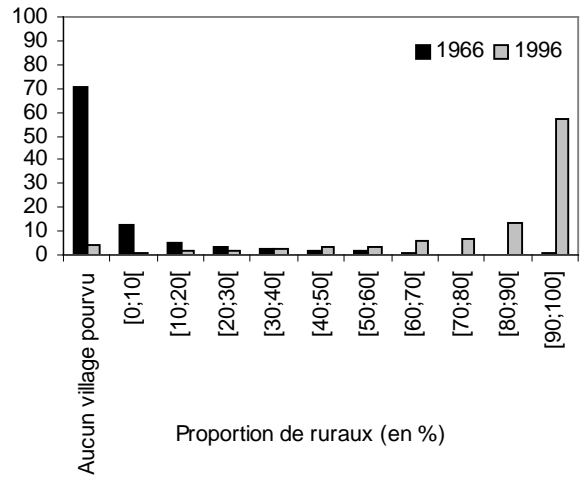
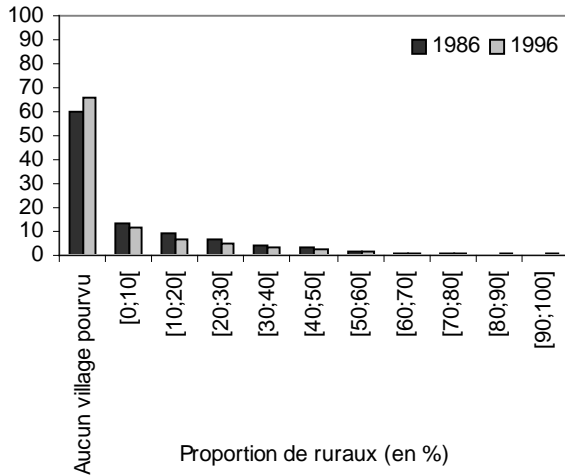


Figure 4. 6 – Répartition des cantons ruraux selon leur proportion de ruraux couverts par le réseau de communication

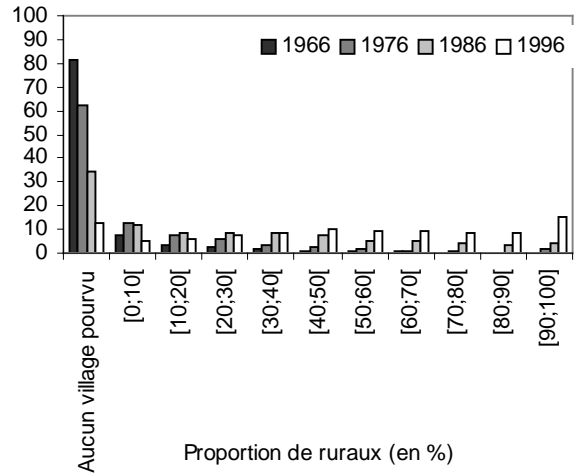
C) Journaux

Proportion de cantons ruraux (%)



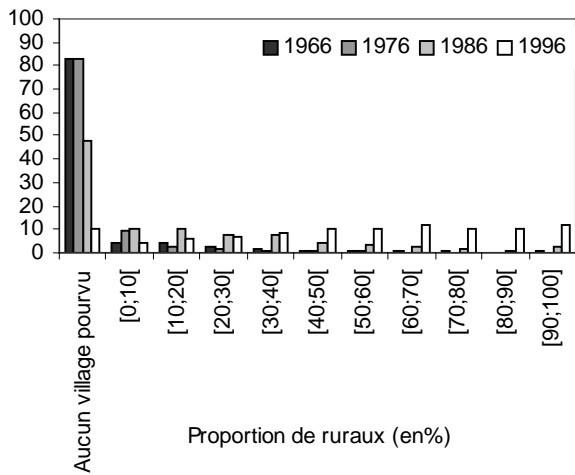
D) Route asphaltée

Proportion de cantons ruraux (%)



E) Téléphone

Proportion de cantons ruraux (%)



F) Transport en commun

Proportion de cantons ruraux (%)

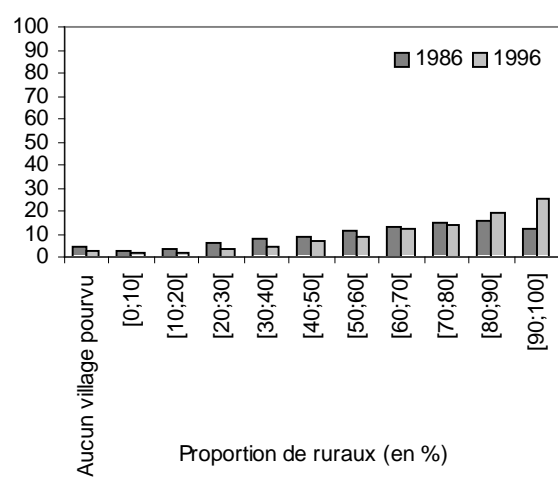


Figure 4. 6 (suite):

La construction de routes asphaltées, comme routes principales d'accès aux villages, n'a pas cessé d'augmenter depuis 1966 : la proportion de cantons ruraux dont aucun village est accessible par une route asphaltée est passée de 81,9% à 12,7% entre le premier et le dernier recensement (Figure 4.6D). Malgré cette évolution, on n'assiste pas à une concentration des cantons ruraux vers des proportions élevées de couverture. Ceci laisse supposer que la construction de routes asphaltées répond bien à la politique de développement de quelques villages centraux dans chaque canton et n'a pas concerné l'ensemble des villages du pays.

Bien qu'au début du siècle, la construction d'un réseau routier ait été une des priorités des gouvernements, les villages ne bénéficièrent quasiment pas de ces avancées. C'est en fait, le réseau routier principal qui a été mis en place à cette époque. De même, la volonté de Reza Pahlavi et de Mohammad Reza Pahlavi de développer un réseau routier secondaire n'a pas non plus touché les villages : il fallait avant tout relier les villes les unes aux autres. Ce n'est véritablement que sous la République islamique que les routes atteignirent les villages. Malgré ces progrès, les trois quart des villages n'étaient en 1996 toujours pas accessibles par une route asphaltée.

Il convient de préciser ici que l'accès par une route asphaltée ne signifie pas que l'ensemble du village est pourvu d'une chaussée. En fait, les autorités n'assurent cette construction que jusqu'à la bordure du village. Si les habitants le souhaitent, la route peut être prolongée dans le village, mais cette portion de route sera à la charge financière des villageois¹¹⁹. Ainsi, certains villages, comme Afzad dans la région de Kerman ont une route asphaltée qui entre littéralement dans le

¹¹⁹ C'est ce qui m'a été rapporté dans plusieurs villages des régions de Sepidan et de Gonbad-é Kavous.

village ; et d'autres, comme Dalin dans la région de Sepidan ont une route qui s'arrête à la bordure de leurs villages.

La mise en place du téléphone dans les villages n'est apparue qu'à partir de la Révolution islamique. Alors que 82,8% des cantons ruraux ne possédaient aucun service téléphonique dans les villages en 1966 et 1976, dès 1986 on en comptait plus que 47,9% et en 1996 seulement 10% (Figure 4.6E). Mais comme pour les routes asphaltées, cette évolution n'a pas conduit à une concentration des cantons ruraux vers des niveaux de couvertures élevés. Seulement 12,3% des cantons ruraux ont plus de 90% de leur population avec un service téléphonique dans leurs villages.

Dans les villages, le téléphone reste l'un des moyens de communication le plus important. Il est d'autant plus utilisé que nombre d'enfants de villageois vivent maintenant en ville. Mais l'installation du réseau téléphonique dans un village ne signifie pas que tous les logements du village soient équipés d'une prise téléphonique. La plupart du temps, un seul poste téléphonique existe dans le village, et il est installé dans un bâtiment à part, le *mokhâberât*. Les familles ont toujours la possibilité, si elles le souhaitent, d'installer une ligne jusqu'à chez elles, mais à leurs frais.

Enfin, compte tenu du manque d'information concernant la présence de transport en commun dans les villages avant 1986, il n'est pas possible de connaître son processus d'implantation. Toutefois, la faible proportion de cantons ruraux à ne pas en avoir en 1986 laisse supposer que les transports publics ont toujours existé. En 1996, une légère augmentation de la couverture des villages par les transports en commun est observée : dans 25% des cantons ruraux, plus de 90% de la population à accès à ce service.

La présence de moyens de communication varie dans les différentes régions du pays (Figure 4.7). Esfahan, Semnân et Yazd sont les seules régions où plus de 80% de la population a accès à la radio, à la télévision, au téléphone, aux transports en commun et habite un village desservi par une route asphaltée. À l'inverse, le Sistan va baloutchestan est la seule région où moins de 50% de la population a accès à ces moyens de communication. On observe, encore une fois, une opposition entre les régions du Centre qui sont les plus pourvues en moyen de communication et les régions périphériques qui en sont les moins pourvues.

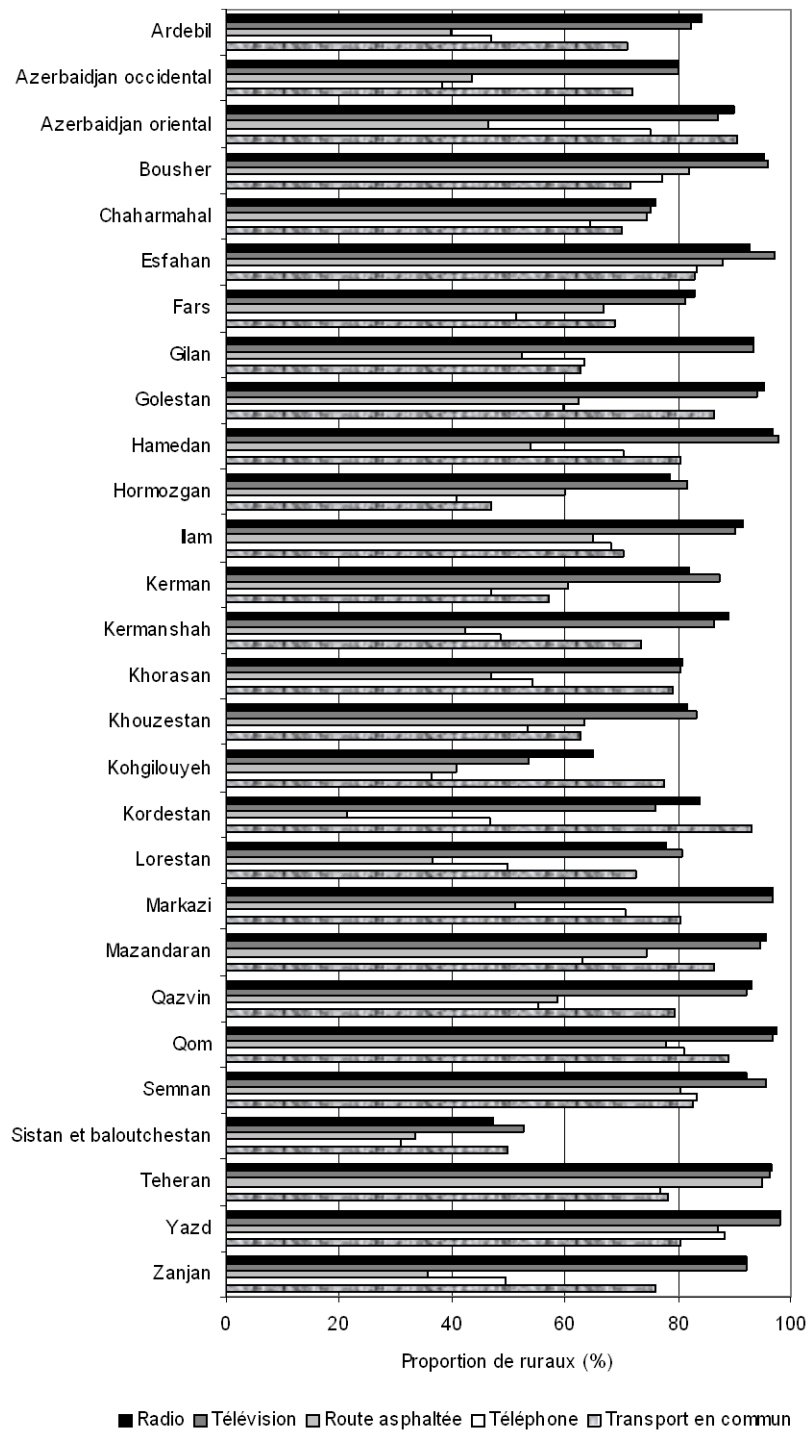


Figure 4. 7 – Proportion de ruraux à avoir accès aux différents moyens de communication

Source : Recensement, Centre de statistique de l’Iran

Entre ces deux extrêmes, le classement des régions varie selon le moyen de communication considéré. Par exemple, le Kurdistan est la région où la population a le moins accès à son village par une route asphaltée et Téhéran est celle où elle en a le plus. Hormozgan est celle où il y a le moins de transports en commun, et l’Azerbaïdjan oriental celle où il y en a le plus. Etc.

Conclusion

Incontestablement, la politique de développement d’infrastructures dans les zones rurales de la République islamique a transformé la vie des villageois iraniens. C’est l’une des grandes réussites de la politique de modernisation des zones rurales de la République islamique. C’est dans ce cadre qu’une villageoise de la région de Sepidan m’a dit que « *la Révolution islamique avait été pour [eux, villageois], l’évènement majeur qui avait transformé leur vie* ». Désormais, une grande majorité de villageois a l’eau courante et l’électricité. De même, la diffusion d’un réseau de communication a facilité leurs déplacements, a permis de les tenir informés des évènements politiques, sociaux, économiques, culturels, etc. d’autres parties du pays ou même du monde. Désormais, la plupart des zones rurales se trouvent intégrée au reste du pays.

IV – Education et santé : deux autres combats

Nous l’avons vu au chapitre précédent, à la veille de la Révolution islamique, la demande sociale en matière d’instruction était forte. Il en était de même pour l’accès aux soins. Satisfaire ces besoins était d’autant plus nécessaire que les villages étaient entrés dans un fort processus d’intégration au reste du pays.

A – L’alphabétisation des populations rurales : une autre combat

Rapidement le nouveau régime plaça la question de l’alphabétisation de la population au centre de ses préoccupations. Dix mois après son accession au pouvoir Khomeyni édicta une fatwa pour combattre l’analphabétisme. Ce fléau était selon lui une honte dans un pays dont le « *passé littéraire était si glorieux* » (Sâzmân-é nehzat-é savâd-é âmouzi, 2000). Reprenant le principe du « Combat pour la construction », la lutte contre l’illettrisme ne pouvait se réaliser que par un combat : c’était une « combat pour l’alphabétisation », un *djahâd-é savâd âmouzi*. Dans son discours, Khomeyni fit appel une nouvelle fois au peuple en décembre 1979. Il invitait les populations à se mobiliser sans attendre la venue d’instituteurs de l’État ou la construction d’écoles. Pour cela, les personnes analphabètes devaient se rendre dans les mosquées, les *takyé*¹²⁰ suivre des cours dispensés par les religieux. Les personnes alphabétisées étaient encouragées à instruire les membres de leur famille. Selon Khomeyni, chaque Iranien devait consacrer une heure ou deux par jour de sa période de repos à son instruction. Cet élan éducatif devait compenser les insuffisances du système officiel qui allait progressivement être mis en place dans les différentes régions de l’Iran. En effet, parallèlement à cette mobilisation nationale, le gouvernement s’était engagé à rendre rapidement l’école accessible à l’ensemble des enfants du pays. Pour alphabétiser les personnes qui ne pouvaient entrer dans le système scolaire classique (parce qu’ils avaient dépassé l’âge ou qu’aucune école n’était encore implantée), le régime créa le « mouvement de l’alphabétisation » (*Nehzat-é savâd-é âmouzi*)

¹²⁰ Théâtres religieux chiïtes où le massacre de l’Imam Hossein est représenté lors du mois de *moharram* (premier mois du calendrier lunaire musulman).

1) Le système scolaire iranien : un bref aperçu

(i) Présentation générale

En Iran, l'école est obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 14 ans. Durant ces années, les élèves sont censés suivre les cours de l'école primaire (*ebtedâi* ou *dabestân*) et du collège (*râhnamâi*). Ensuite, les élèves peuvent poursuivre leurs études dans les lycées (*motevasset* ou *dabirestân*) au terme desquelles ils passeront leur baccalauréat (*diplom*). L'accès à l'université n'est possible qu'à partir d'un concours. Pour poursuivre les études au sein de l'université après l'obtention de la licence ou de la maîtrise, les étudiants doivent à nouveau passer un concours d'entrée.

En 2003, selon les données du ministère de l'éducation, on comptait 236701 classes officielles du ministère de l'éducation dans les villages du pays, soit environ un tiers de l'ensemble classes ouvertes du pays (Tableau 4.16). Dans les villages, ce sont majoritairement des classes de primaire qui sont ouvertes. Viennent ensuite les collèges, qui représentent un peu plus d'un quart des classes dans les villages, et les lycées (11,1% de l'ensemble des classes dans les villages). L'enseignement fourni par le ministère de l'éducation dans les zones rurales se limite essentiellement au primaire. La plupart du temps, les élèves ruraux qui souhaitent poursuivre leurs études au-delà des classes préparatoires doivent se déplacer vers des villages plus grands ou des villes, où ils sont parfois accueillis en pension complète.

Des écoles primaires rurales sont présentes dans la quasi-totalité des cantons ruraux du pays (98,8% d'entre eux dès 1986), limitant les distances que les élèves doivent parcourir pour se rendre dans leurs écoles. Par contre, les collèges et les lycées ne semblent pas être présents systématiquement dans les différentes zones du pays. En 1986, 13,4% des cantons ruraux n'ont pas de collège sur leur territoire. Cette proportion s'élève à 75,6% pour les lycées. Plus le

niveau d'instruction augmente, plus les élèves doivent quitter leur village ou leur canton rural pour suivre des cours.

TABLEAU 4. 16 – NOMBRE DE CLASSES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE EN 2003

Ecoles	Zones urbaines			Zones rurales		
	Nombre	Répartition des classes	Proportion d'écoles mixtes	Nombre	Répartition des classes	Proportion d'écoles mixtes
Primaire	146 157	35,4	1,6	143 536	60,6	64,7
Collège	106 881	25,9	0,1	65 270	27,6	15,8
Lycée	136 159	33,0	0,0	26 238	11,1	0,0
Pich dânesghâh	23 595	5,7	0,0	1 657	0,7	0,0
Ensemble	412 792	100,0	0,6	236 701	100,0	43,6

Sources :Ministère de l'éducation, 2004

(ii) *Les limites de l'accès à l'éducation pour les filles*

Les filles ont un accès à l'éducation identique à celui des garçons mais on observe certaines limites à cet accès, les filles disposant d'un traitement différent de celui des garçons.

Nous l'avons vu, les écoles ne sont pas présentes partout sur l'ensemble du territoire iranien. Souvent, les élèves doivent aller dans le village voisin, principalement pour l'école primaire, ou dans des villages ou des villes plus éloignées, quand il s'agit du collège et du lycée. Autant les déplacements scolaires des garçons d'un village vers un autre ne posent aucun problème, autant de tels déplacements pour les filles peuvent s'avérer problématiques. Dans les villages enquêtés, les garçons pouvaient se rendre librement à leurs écoles. Ils y allaient à pied, à vélo, prenaient le taxi collectif, ou d'autres modes de transport. Pour les filles, en général, elles étaient amenées à l'école par un minibus (*service*). Si ce transport n'était pas assuré, elles étaient accompagnées par un membre de la famille. Rarement, elles pouvaient se rendre à l'école seules quand bien même celle-ci se trouvait dans le village juste à coté du leur. C'est seulement dans la région du Gilan que ces déplacements étaient autorisés. Ainsi, l'accès à l'école

des filles villageoises est donc fortement conditionné par les infrastructures en place.

2) *Le « Mouvement de l'alphabétisation » (Nehzat-é savâd-é âmouzi)*

(i) Présentation générale

Dans un souci de lutte contre l'illettrisme et compte tenu des insuffisances du ministère de l'éducation, en 1979, le « mouvement de l'alphabétisation » est créé en Iran. Si Khomeyni qualifiait les actions de cette organisation de combat (*djahâd*), il ne la nomma pas « *djahâd-é savâd-é âmouzi* » comme il le fit pour l'implantation des infrastructures dans le pays. En fait, ce nom avait déjà été donné à une organisation du même type créée en 1977 par Mohammad Reza Pahlavi. Dans un souci de marquer ces différences avec le précédent régime, c'est le terme de « mouvement » (*Nehzat*) qui fut employé pour désigner cette organisation sous la République islamique.

Depuis sa création, le « mouvement de l'alphabétisation » a pour objectif d'alphabétiser toutes les personnes âgées de dix ans et plus qui ont échappé aux programmes officiels d'alphabétisation. Ce mouvement est actif dans les zones du pays où les écoles du ministère de l'éducation nationale ne sont pas présentes. On le comprend, le « mouvement de l'alphabétisation » est plus particulièrement présent dans les zones rurales et dans les coins reculés du pays (*Sâzmân-é nehzat-é savâd-é âmouzi*, 2000). Tous les ans, le ministère de l'éducation nationale établit une liste des lieux où le « mouvement de l'alphabétisation » doit exercer ses activités.

En plus de ce devoir d'instruction et de lutte contre l'illettrisme, le « mouvement de l'alphabétisation » a aussi pour objectif de diffuser la culture et les enseignements islamiques à l'ensemble de la population iranienne.

Les cours dispensés par le « mouvement de l'alphabétisation » sont répartis en cinq niveaux : débutant, complémentaire, final, supérieur, entretien.

Les élèves qui ont suivi le programme des débutants ont un niveau d'instruction équivalent à la fin des deux premières années de l'école primaire iranienne (*dabestân, ebtedâi*). Ils apprennent l'alphabet persan, la lecture de textes faciles, et l'addition et la soustraction en mathématique. Le niveau complémentaire correspond *grosso-modo* à la troisième année de l'école primaire. Des cours de Coran, de culture islamique, d'hygiène alimentaire, etc. sont dispensés. La phase finale correspond à la dernière année de l'école primaire iranienne. Les étudiants préparent l'examen de fin de cycle qui leur permet ensuite de s'inscrire au collège (*râhnamâi*). Le niveau supérieur correspond aux cours du collège. Enfin, une phase d'entretien des acquis est incluse dans le programme du « *mouvement de l'alphabétisation* » par la distribution de livres aux populations qui ont atteint ce niveau d'instruction (Sâzmân-é nehzat-é savâd-é âmouzi, 2000).

Afin de toucher un public large, les programmes d'alphabétisation de ce mouvement touchent les personnes de différentes manières. Les chômeurs analphabètes doivent suivre des cours d'instruction pour recevoir leurs allocations. De la même façon, ces cours touchent les parents d'élèves, les fonctionnaires et conscrits analphabètes.

Les enseignants du « *mouvement de l'alphabétisation* » recrutés par cette organisation ne dépendent pas du ministère de l'éducation nationale. Les instituteurs du mouvement, nommés « *âmouzeshyâr* » sont des contractuels recrutés après un examen d'entrée. Au moment de leur recrutement ils ne sont pas reconnus en tant qu'instituteurs par le ministère de l'éducation nationale mais ils ont la possibilité de le devenir après cinq années de services dans le « *mouvement de l'alphabétisation* ». Parmi les instituteurs du mouvement sont choisis des conseillers éducatifs qui ont pour fonction d'évaluer le travail des instituteurs et de proposer des solutions aux éventuels problèmes rencontrés. Dans le même principe que « *l'Armée du savoir* » de l'époque du Mohammad Reza Pahlavi, les appelés qui ont au moins leur baccalauréat peuvent effectuer leurs services militaires en tant qu'instituteur du « *mouvement de l'alphabétisation* ».

(ii) « Le mouvement de l'alphabétisation » : quelques chiffres

Rapidement, et malgré les difficultés financières du régime du fait de la guerre avec l'Irak, « le mouvement de l'alphabétisation » a touché près de 20.000 villages du pays (Figure 4.8). A l'époque, les cours d'alphabétisation étaient donnés à un peu plus de 500.000 élèves par environ 40.000 instituteurs (*âmouseshyâr*).

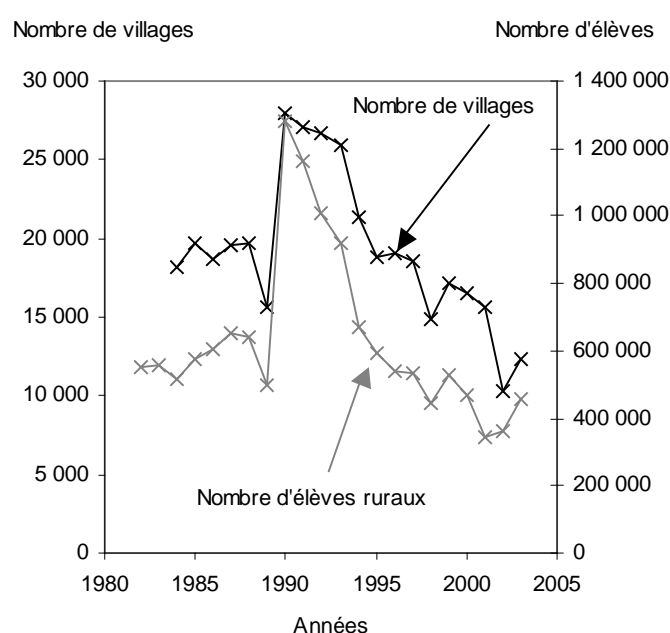


Figure 4. 8 – Nombre de villages couverts par « le mouvement de l'alphabétisation » et nombre d'élèves, 1982-2003

Sources : Sâzmân-é nehzat-é savâd-é âmouzi, 2000 ; Annuaire statistique, Centre de statistiques de l'Iran

Ces chiffres sont restés plus ou moins stables jusqu'en 1990, date à partir de laquelle ils ont considérablement augmenté : le nombre d'élèves et le nombre d'instituteurs ont doublé et celui des villages couverts a augmenté de 79%. On a assisté cette année-ci à une généralisation du mouvement sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, les instituteurs semblent avoir donné des cours à un plus

grand nombre d'élèves. Enfin, depuis le début des années 1990, les activités du « mouvement de l'alphabétisation » ont eu tendance à diminuer. Le nombre d'élèves est tombé à 454.655 en 2003 et le nombre de villages à 12.329. Cette tendance est certainement à relier aux progrès en matière d'alphabétisation que l'Iran a enregistré depuis l'instauration de la République islamique.

Durant les premières années de son existence, les élèves suivaient essentiellement les cours d'alphabétisation des débutants, avec plus de 65% de la totalité des élèves du « *mouvement de l'alphabétisation* » (Figure 4.9). En parallèle, les cours du niveau complémentaire étaient dispensés à moins d'un tiers des élèves. Progressivement, les enseignements du « *mouvement de l'alphabétisation* » se sont diversifiés, notamment en 1990, lorsque des cours de niveaux final et supérieur ont commencé à être dispensés. Depuis, c'est à peine la moitié des élèves qui suivent des cours de débutants, et entre le tiers ou le quart des élèves qui suivent des cours du niveau complémentaire. Cette diversification de l'enseignement va évidemment de pair avec l'alphabétisation progressive de la population rurale. Mais aussi, elle révèle que les élèves du « *mouvement de l'alphabétisation* » cherchent à poursuivre le plus possible leur instruction.

Il est intéressant de noter que l'âge des élèves qui suivent les cours du « *mouvement de l'alphabétisation* » augmente. Entre 1986 et 2003, l'âge moyen des élèves du niveau débutant est passé de 26,4 ans à 33,8 ans. De même, l'âge moyen des élèves du complémentaire est passé de 24,8 ans à 32,7 ans, celui des élèves du niveau final est passé de 24,8 ans à 31,4 ans, etc. Cette tendance est logique dans la mesure où l'enseignement du niveau primaire du ministère de l'éducation s'est étendu à une grande partie des zones rurales du pays. Il est rare aujourd'hui pour un enfant de ne pas pouvoir suivre les cours élémentaires. Comme le « *mouvement de l'alphabétisation* » ne concerne que les personnes analphabètes, qui n'ont pu bénéficier des enseignements de l'école primaire, ce sont maintenant essentiellement les populations adultes qui ont échappé au nouveau système qui suivent ces cours d'alphabétisation.

Répartition (%)

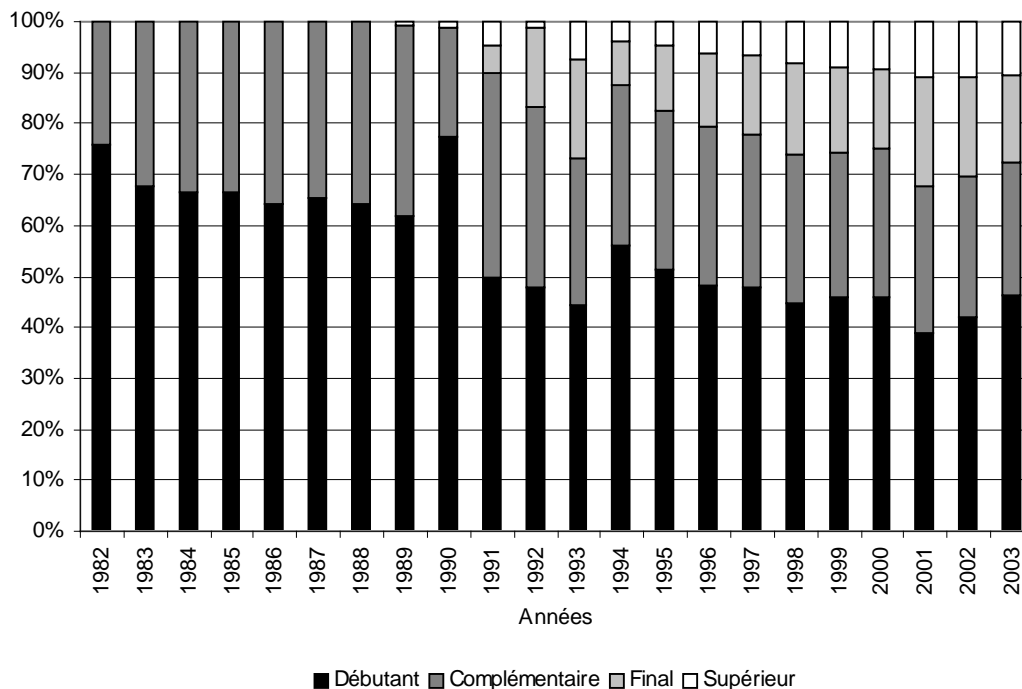


Figure 4. 9 – Répartition des élèves ruraux du « mouvement de l’alphabétisation » selon la classe suivie, 1982-2003

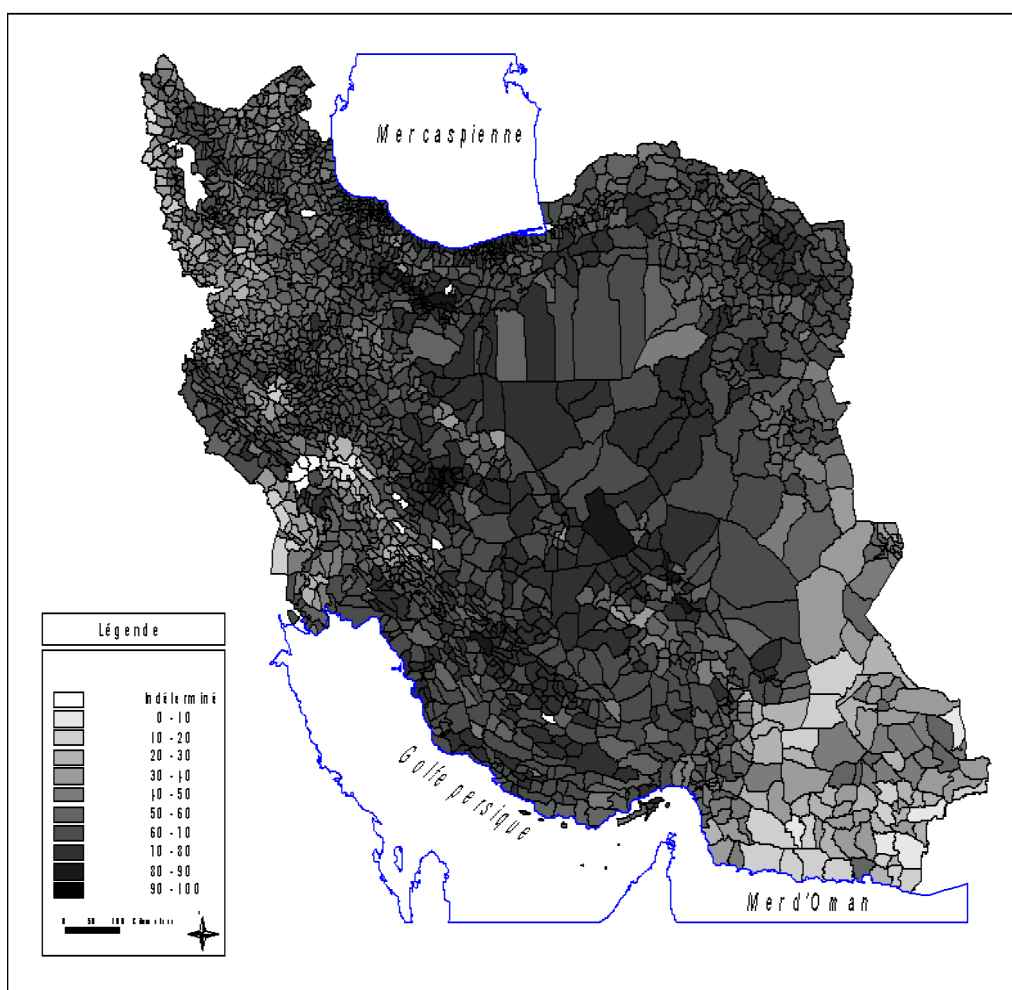
Sources : Sâzmân-é nehzat-é savâd-é âmouzi, 2000 ; Annuaire statistiques, Centre de statistiques de l’Iran

3) La politique d’alphabétisation des populations : quels bilans ?

Les politiques d’éducation de la République islamique ont eu des conséquences importantes sur l’alphabétisation de la population iranienne. Depuis 1976, la proportion d’hommes et de femmes alphabétisées a augmenté quasiment à tous les âges (Tableau 4.17). Les progressions les plus fortes sont observées dans les zones rurales et chez les femmes. Cela, certainement, parce qu’en milieu rural, à la veille de la Révolution islamique la majorité des habitants était analphabète et que la proportion d’illettrés était plus importante pour les femmes.

Dans les zones urbaines, les niveaux d’alphabétisation étant déjà élevés dans les années 1970, leur évolution a été très modérée.

Malgré une généralisation de l’alphabétisation des femmes, on observe ici ou là des zones où les taux d’alphabétisation des villageoises sont restés bas. C’est le cas notamment des cantons ruraux du Sistan va balouchestan, du Lorestan, du Khouzestan et de l’Azerbaïdjan occidental (Carte 4.1).



Carte 4. 1 – Taux d’alphabétisation des villageoises dans les cantons ruraux en 1996

Sources : Recensement de 1996 (Ministère du combat pour la construction)

TABLEAU 4. 17 – TAUX D'ALPHABÉTISATION (%) SELON LE SEXE, LE MILIEU DE RESIDENCE ET L'AGE, 1976-1996

Age	Zones urbaines								Zones rurales							
	Hommes				Femmes				Hommes				Femmes			
	1976	1986	1991	1996	1976	1986	1991	1996	1976	1986	1991	1996	1976	1986	1991	1996
10-14 ans	95,7	96,2	98,3	98,4	87,9	92,7	97,1	97,9	76,6	87,1	94,7	96,0	37,1	66,4	84,9	90,9
15-19 ans	88,7	93,1	96,8	97,9	75,8	86,0	93,8	97,0	56,1	79,2	90,7	93,9	20,5	53,1	75,8	86,5
20-24 ans	80,4	90,0	94,9	96,5	60,1	76,0	87,4	93,9	46,3	71,9	85,7	91,1	10,8	36,7	60,9	77,9
25-29 ans	76,8	84,8	92,4	95,2	50,3	65,7	80,9	89,6	35,2	57,8	76,7	85,7	5,6	22,1	44,9	65,4
30-34 ans	70,7	80,3	88,9	93,2	41,5	57,1	73,6	84,3	27,1	47,3	65,1	78,1	3,5	13,3	30,8	50,8
35-39 ans	62,4	75,5	85,4	89,8	31,6	48,3	65,7	77,0	22,4	37,3	56,5	67,0	2,4	7,5	21,1	35,8
40-44 ans	53,0	69,2	81,0	86,3	24,1	39,5	56,6	68,5	17,3	29,1	46,0	57,7	1,8	4,9	13,4	24,1
45-49 ans	50,3	59,1	75,3	81,8	22,8	29,1	47,0	57,4	15,2	22,6	38,3	47,3	1,7	3,2	9,7	14,4
50-54 ans	47,2	49,1	64,6	75,0	18,8	21,5	35,1	45,8	14,5	17,0	28,9	37,2	1,5	2,4	6,5	9,2
55-59 ans	46,3	45,1	55,4	63,9	17,8	19,4	27,5	33,1	13,7	14,7	23,3	28,2	1,6	2,0	4,9	5,4
60-64 ans	38,2	42,2	48,2	51,4	12,4	16,5	22,4	23,0	10,2	13,8	18,1	20,2	1,2	1,7	3,5	3,1

Sources : Recensements et dénombrement de 1991, Centre de statistiques de l'Iran.

Les niveaux d'instruction atteints par les populations alphabétisées sont différents selon le milieu de résidence et le sexe. Les disparités sont les plus fortes chez les plus de cinquante ans : un quart des citadins ont un niveau d'instruction primaire contre 5-7% des ruraux en 1996 (Tableau 4.17). Chez les plus jeunes, malgré une nette augmentation de l'instruction, les écarts subsistent. En 1996, plus des trois quarts des hommes et environ deux tiers des femmes vivant en zone urbaine avaient un niveau d'instruction supérieur au primaire. Par contre dans les villages, à ces âges ces niveaux d'instruction n'étaient atteints par à peine la moitié des hommes et un tiers des femmes.

Les hommes alphabétisés vivant dans les villages de l'Iran ont majoritairement reçu une instruction du ministère de l'éducation, soit les cours des écoles primaires, collèges, lycées ou du supérieur (Figure 4.10). Cette proportion diminue toutefois à mesure que l'âge augmente : 93,5% des 6-9 ans sont allés dans une école du ministère de l'éducation, contre 32,0% des 65 ans et plus. Les femmes alphabétisées des zones rurales ont, quant à elles, dans près d'un quart des cas suivi une instruction informelle ou des cours d'alphabétisation du « mouvement de l'alphabétisation ». Ces cours ont permis à la majorité des femmes âgées de 35 ans et plus d'être alphabétisées. Les femmes les plus jeunes,

comme leurs homologues masculins, ont principalement fréquenté des écoles du ministère de l'éducation nationale. Malgré ces changements, les hommes des villages ont eu plus souvent recours au système de l'éducation nationale que les femmes.

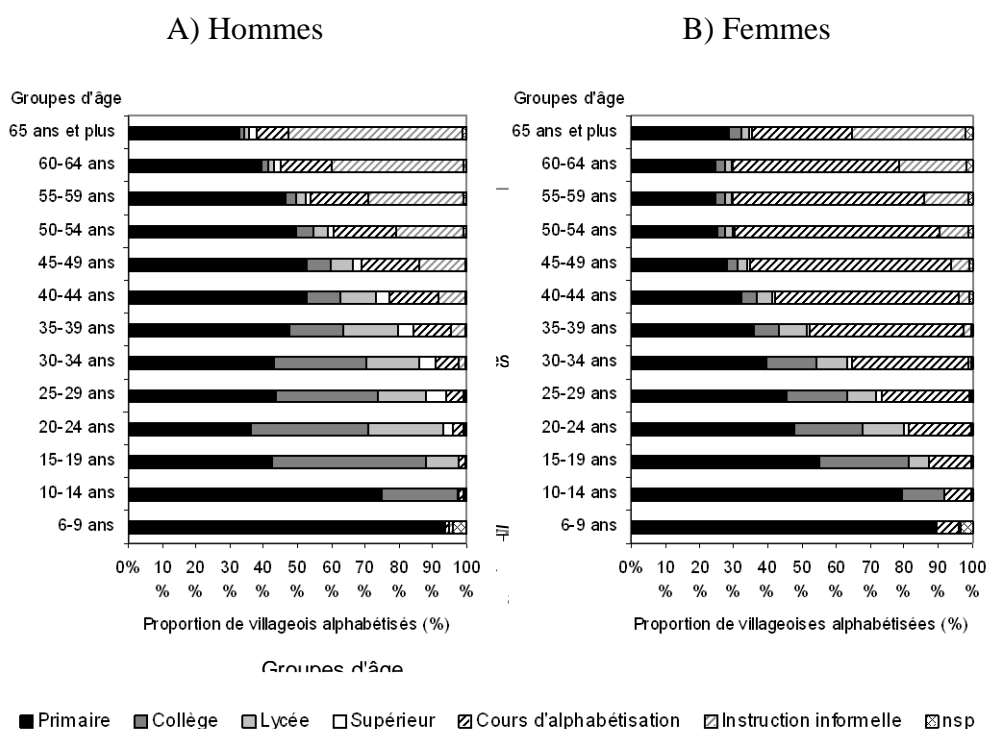


Figure 4. 10 – Répartition (%) des ruraux alphabétisés selon le niveau d'instruction, le sexe et l'âge en 1996

Sources : Sâzmân-é nehzat-é savâd-é âmouzi, 2000 ; Annuaire statistiques, Centre de statistiques de l'Iran

La scolarisation est différente selon le milieu de résidence et le sexe. Pour un âge donné, les hommes sont plus souvent scolarisés dans une école que les femmes, et les citadins que les ruraux (Figure 4.11). Entre 1986 et 1996, quel que soit le sexe et quel que soit l'âge, les proportions de personnes enrôlées à l'école ont augmenté. Les femmes des villages sont les moins nombreuses à poursuivre leur scolarisation. Elles quittent aussi le système scolaire plus précocement que les

autres. La moitié des filles ont effectivement quitté l'école avant 17,2 ans en 1996. En comparaison, la moitié des hommes ne sont plus scolarisés à partir de 19,0 ans. Dans les villes, la moitié des femmes ont quitté le système scolaire avant 21,5 ans.

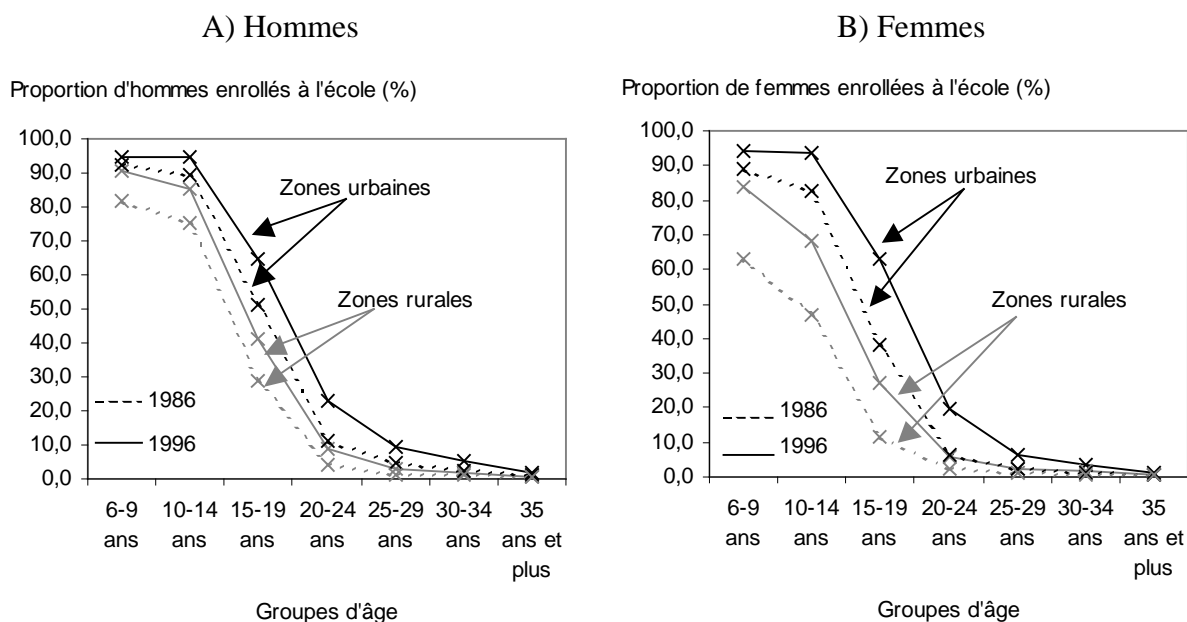


Figure 4. 11 – Répartition (%) des populations enrôlées dans une école selon leur âge, leur sexe et leur lieu de résidence, 1986-1996

Sources : Recensements de 1986 et 1996, Centre de statistiques de l'Iran

L'accès différencié à l'instruction des filles de l'Iran est, je l'ai déjà dit, lié à la présence des infrastructures scolaires. Cet accès différencié tient également au fait que l'instruction des filles paraît moins indispensable que celle des garçons. Effectivement au cours des conversations que j'ai pu avoir avec des mères ou des pères dans les villages, mais aussi dans des villes comme Téhéran, l'instruction des garçons est aux yeux de la plupart des parents iraniens « *plus prioritaire* » que celle des filles, dans la mesure où ce sont les hommes qui subviennent aux besoins des familles. Selon eux, l'ascension sociale ne peut être réalisée que par le biais de l'instruction du fils. Si la plupart des personnes rencontrées avait cette perception

différenciée de l'instruction, certaines au contraire reconnaissaient que la femme avait autant besoin que l'homme de suivre une instruction. Cette reconnaissance n'était pas forcément motivée par une volonté d'indépendance de la femme. Par exemple, à Afzâd dans la région de Kermân, une femme d'une soixantaine d'année avait encouragé ses trois filles à suivre des études afin qu'elles trouvent un emploi, parce que, m'expliquait-elle, les hommes célibataires qui souhaitent se marier recherchent une femme instruite qui gagne sa vie, cela afin de l'aider à faire vivre sa future famille.

B – L'accès aux services de santé pour tous

De la même façon que les dirigeants de la nouvelle République voulaient assurer une instruction de masse, un programme universel de santé publique a été mis en place. Dans les villages, « l'Armée de l'hygiène et de la santé » (*sépah-é béhdâsht*) ne semblait pas répondre aux besoins réels de la population. Par ailleurs, les programmes de santé implantés sous le régime Pahlavi, comme les campagnes de vaccination, paraissaient non coordonnés (Shadpour, 1994). Un grand nombre d'organisation était en charge d'activité de santé sans pour autant être reliées entre elles. La mise en place d'un nouveau programme de santé publique s'était alors fait sentir. Conformément à la volonté du nouveau régime de ne léser aucune personne, aucune région de l'Iran, un programme de « *santé pour tous* » a été adopté en 1983.

1) Un programme de santé pour tous à travers un réseau de maisons de santé

Le programme de « *santé pour tous* » mis en place par le nouveau régime consiste en la délivrance de soins primaires à travers un réseau d'infrastructures de santé (centres et maisons de santé) que le gouvernement s'était engagé à

implanter sur l'ensemble du pays, y compris les zones rurales les plus reculées (World Bank, 1993). Les « auxiliaires de santé » (*behvarz*) qui travaillent dans ces « maisons de santé » (*Khâneh-yé behdasht*) sont originaires du village ou de la région où ils exercent leur activité. Cette particularité était jugée importante au nouveau régime : les premiers soins ne devaient plus être assurés par des jeunes citadins mais par des ruraux eux-mêmes.

En réalité, ce programme a trouvé son origine à l'époque de Mohammad Reza Pahlavi. Nous l'avons vu au chapitre précédent, plusieurs projets de santé publique, basés sur la stratégie des Soins de santé primaires, avaient été mis à l'étude dans les années 1970. C'est celui expérimenté dans la région de l'Azerbaïdjan qui est retenu après la Révolution islamique, les résultats obtenus étant jugés comme les plus satisfaisants (Shadpour, 1994).

L'implantation des maisons de santé dans les zones rurales constituait la pierre angulaire du programme de santé de la République islamique. Cela répondait certes aux préoccupations du régime islamique qui souhaitait aider les populations les moins favorisées du pays. Mais aussi, dans le cadre de la mise en place d'un programme de santé publique ouvert à tous, le développement des services publics était le seul moyen de permettre aux populations rurales d'accéder aux services de santé car seuls les citadins avaient (et ont toujours) accès à d'autres services de santé, différents du secteur public, comme les services de l'assurance maladie et ceux du secteur privé.

Le département a été choisi comme unité géographique pour l'implantation des « maisons de santé. » Le « Centre de santé du département » (*markaz-é behdâsht-é shahrestân*) est une unité autonome qui a pour mission de planifier et de superviser les activités des « centres de santé » (*markaz-é behdâsht*) urbains et ruraux. Le « centre de santé » rural, qui est implanté dans un village, supervise les activités de plusieurs « maisons de santé » présentes dans plusieurs villages, dont la population couverte est d'environ 9.000 personnes. En plus de ces supervisions, des soins peuvent y être délivrés. Ils reçoivent notamment les patients des « maisons de santé » qui nécessitent des soins particuliers, comme la

pose d'un stérilet. Finalement, au dernier niveau du réseau des « centres de santé » public se trouvent les « maisons de santé » rurales. Ces dernières doivent au maximum couvrir une population de 1.500 habitants. Comme les villages de l'Iran sont, en général, constitués d'un nombre moins élevé d'habitants, les équipes d'« auxiliaires de santé » travaillent dans leur village d'implantation, mais effectuent aussi des visites dans un certain nombre de villages environnants. Théoriquement, les villages environnants (ou villages satellites) doivent être situés à une distance inférieure à une demi-heure de marche du village principal. Précisons par ailleurs que les « maisons de santé » servent de relais entre les villageois et les « centres de santé » (où se trouvent des médecins) et les maternités qui sont généralement implantées dans les villes. En cas de nécessité les habitants des villages vont en ville. Enfin, les médecins vont régulièrement dans les « maisons de santé » pour effectuer des consultations.

Les « maisons de santé » sont tenues en général par deux « auxiliaires de santé », une femme et un homme. La femme n'exerce son activité que dans la « maison de santé », l'homme assure les visites dans les villages satellites. Pour que les « auxiliaires de santé » soient le mieux possible acceptés par les populations rurales, le gouvernement islamique a entrepris un programme de recrutement et de formation des populations locales. Les « auxiliaires de santé » sont sélectionnés parmi les villageoises âgées de 16 à 24 ans et les villageois âgés de 20 à 28 ans. Les auxiliaires doivent avoir été scolarisés au moins durant les cinq années de primaire. Ils suivent ensuite une formation de deux ans.

Dans les villages, les « auxiliaires de santé » ruraux ont plusieurs fonctions. Ils délivrent principalement les premiers soins et assurent le suivi de certaines catégories de populations (enfants, femmes enceintes, personnes âgées). Depuis 1989, ils délivrent des contraceptifs. Tout patient qui nécessite des soins plus importants est envoyé soit au « centre de santé » rural le plus proche, soit à l'hôpital le plus proche (en général situé en ville). Parallèlement à ces activités, les « auxiliaires de santé » inspectent les habitations du village : ils s'assurent que

toutes disposent d'installations sanitaires de base et que celles-ci sont correctement entretenues. Si tel n'était pas le cas, ils informent les familles de l'intérêt d'améliorer la situation et les incitent à prendre les dispositions nécessaires. Enfin, les « auxiliaires de santé » récoltent des informations démographiques et sanitaires relatives aux villages où ils exercent : recensement de la population couverte par leur « maison de santé », enregistrement des migrations et des naissances et décès survenant dans les villages qu'ils couvrent, relevé d'indicateurs de santé (mortalité maternelle, mortalité des enfants de moins de 5 ans, mortalité des adultes et des informations sur les nouveaux-nés (poids de l'enfant à la naissance, âge de la mère au moment de l'accouchement, conditions de l'accouchement)). Bien que les « auxiliaires de santé » exercent leurs activités principalement dans les « maisons de santé » (et leurs villages satellites), ils font aussi des visites à domicile, notamment pour rappeler aux personnes les visites médicales qu'ils sont censés venir faire à la « maison de santé ».

2) Le développement du réseau des maisons de santé dans les villages : quels bilans ?

La proportion de population rurale couverte par les infrastructures villageoises de santé a nettement augmenté depuis les années 1960 (Figure 4.12).

Dans les années 1960 peu de ruraux avaient accès aux services de santé. Environ 10% des villageois avaient accès à un dispensaire, à un médecin ou à une sage-femme proches de leur domicile. Cette proportion avait atteint 60 % au milieu des années 1990 (60 % des villageois habitaient un village doté d'une maison de santé, 50 % avaient un auxiliaire de santé à proximité, 35 % un médecin et 30 % une sage-femme). Bien que ces derniers chiffres montrent une réelle amélioration dans ce domaine, ils peuvent paraître peu élevés. En fait, ils ne représentent pas exactement l'ampleur de l'implantation du réseau des « maisons de santé » dans les villages. En effet, leur couverture va au-delà du simple village

où ces maisons sont implantées, les personnels de santé allant régulièrement dans les villages environnants. Par manque de données il n'est pas possible de connaître avec précision le nombre d'habitants couverts par ce réseau. Les statistiques officielles mentionnent uniquement l'existence ou non d'une équipe mobile dans les différentes « maisons de santé », sans préciser le nombre de villages desservis.

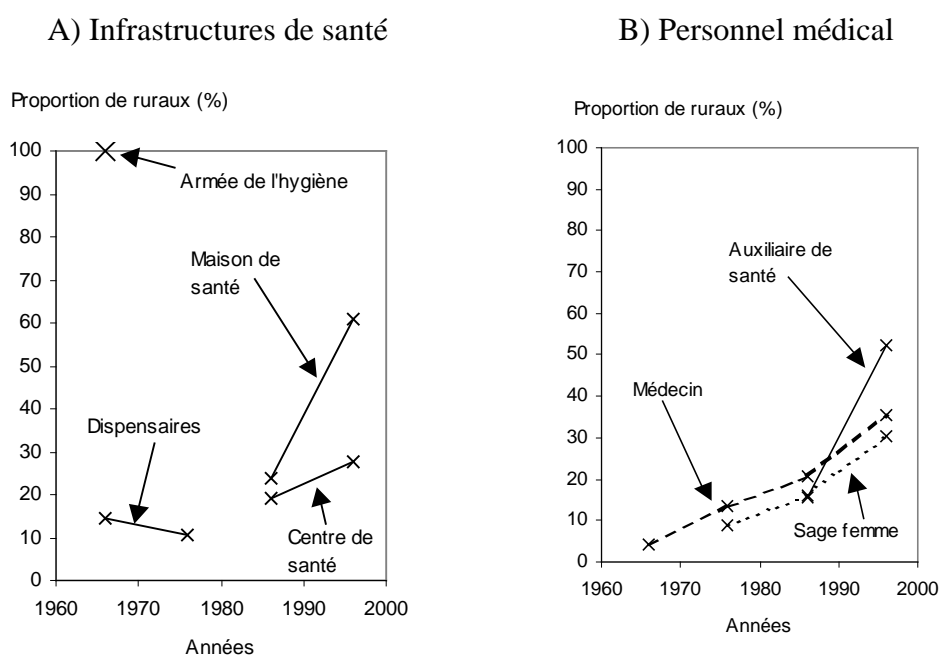


Figure 4. 12 – Proportion (%) de ruraux ayant des infrastructures de santé et du personnel de santé dans leur village

Source: Recensements (1966, 1976, 1986, 1996), Centre de statistique de l'Iran

En 1996, la quasi-totalité des cantons ruraux étaient pourvus de « maison de santé » ou d'un « auxiliaire de santé » (Figure 4.13). On compte moins de 5% de cantons ruraux sans « maison de santé » ou « auxiliaire de santé ». Le réseau de santé rural couvre donc bien l'ensemble du territoire. En fait, à cette date, 65 % des cantons ruraux avaient plus de la moitié de leur population directement couverte par ce réseau (populations des villages disposant d'une maison de santé). De 1986 à 1996, la distribution des cantons ruraux selon ce taux de couverture

s'est nettement déplacée vers le haut. C'est que, après l'implantation systématique d'une « maison de santé » dans chaque canton, des « maisons de santé » ont de plus en plus souvent été mises en place dans d'autres villages du canton.

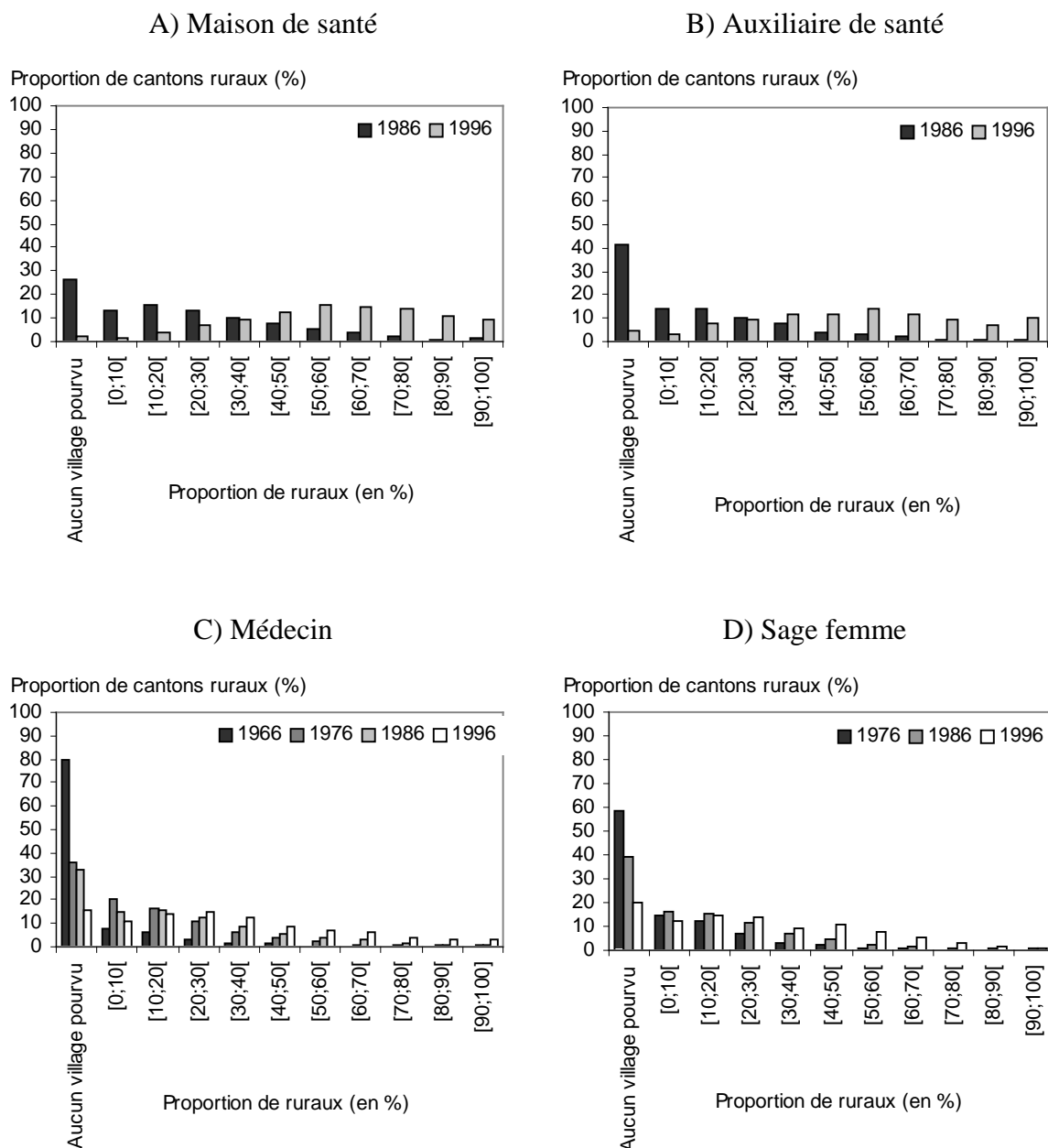


Figure 4. 13 – Répartition (%) des cantons ruraux selon la proportion de ruraux qui ont accès à des infrastructures ou à du personnel de santé

Source : Recensements, Centre de statistiques de l'Iran

Inversement, la proportion de cantons ruraux sans médecin ni sans sage-femme a fortement diminué (Figure 4.13). Désormais, seulement 15-20% des cantons ruraux sont dans ce cas-ci. Mais la présence de médecins ou de sage-femmes dans la quasi-totalité des cantons ruraux ne signifie pas que tous les villageois ont directement accès à leurs services. En effet, en 1996, 60 % des cantons ruraux ont moins de la moitié de leur population bénéficiant d'un accès direct à un médecin ou à une sage femme. C'est en fait un privilège des villageois habitant le village principal du canton.

La présence d'infrastructures et de personnel de santé varie selon les régions (Figure 4.14). À quelques exceptions près (Bousher et Khorasan), ce sont les régions du Centre et du Nord qui en sont les mieux pourvues et les régions périphériques qui le sont le moins bien. Néanmoins, toutes les régions ont bénéficié de l'implantation de maisons de santé. Il n'y a qu'au Kermanshah, au Kohgilouyeh va Boyer Ahmad, au Lorestan et au Sistan va Baloutchestan que moins de 50% de la population de la région a un accès direct à une maison de santé. La région la moins bien lotie est encore une fois le Sistan va Baloutchestan.

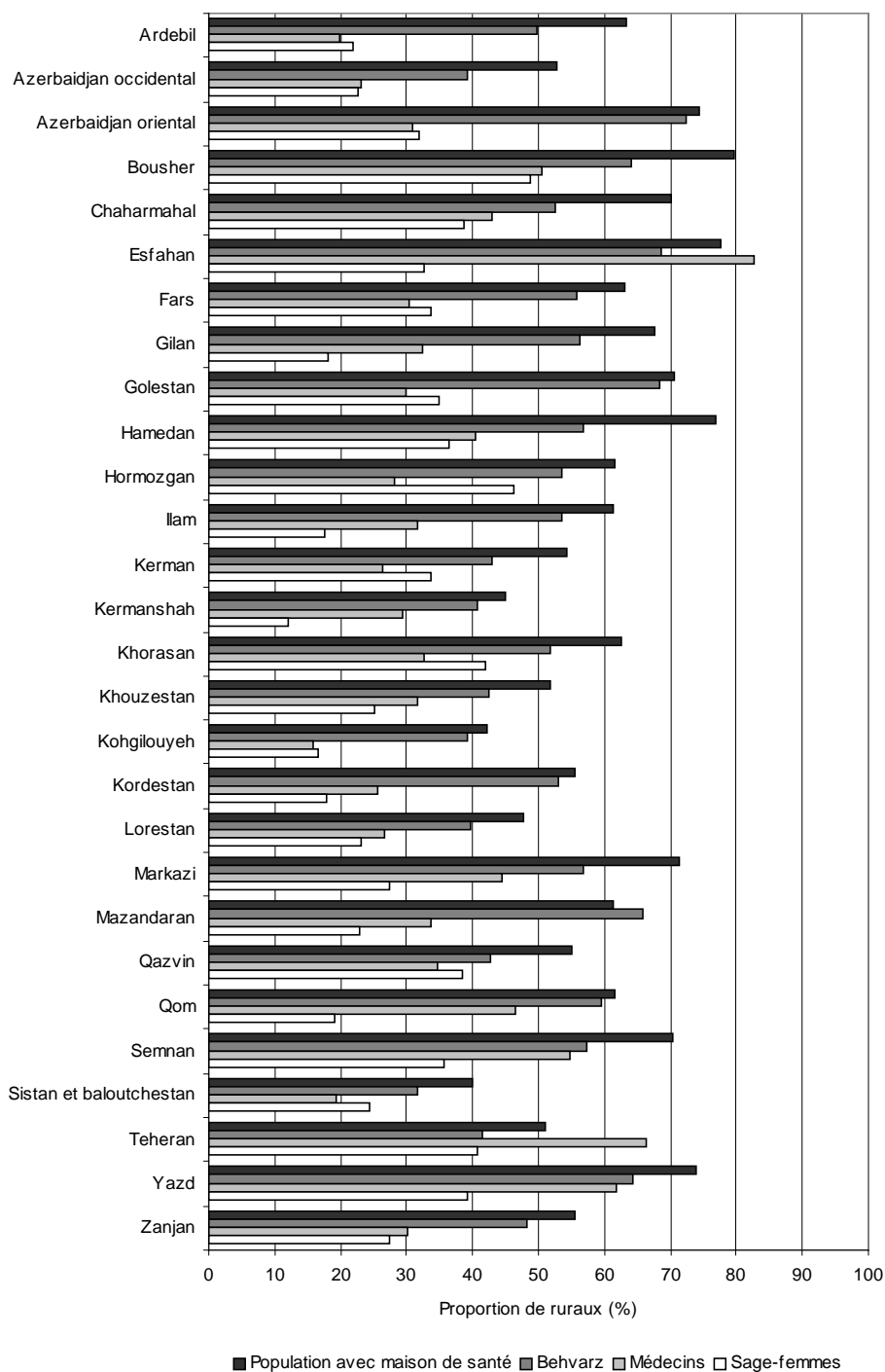


Figure 4. 14 – Proportion de population rurale ayant un accès direct aux différents services de santé en 1996

Source : Recensements, Centre de statistiques de l'Iran

Conclusions

L'instruction et la santé ont été deux secteurs où la République islamique a mené des politiques efficaces. Le nouveau régime a cherché à mettre en place des programmes qui pouvaient être rapidement développés dans l'ensemble du pays. Malgré la volonté de rupture par rapport à l'ancien régime, ces programmes ont souvent trouvé leur origine dans des initiatives de l'époque impériale. Les « maisons de santé » sont un prolongement du projet expérimental lancé en Azerbaïdjan à la fin des années 1970. Toutefois, la nouveauté du régime islamique a été de placer les populations rurales au centre du développement rural. Les « auxiliaires de santé », les instituteurs sont recrutés parmi les villageois, en rupture avec la stratégie du précédent régime. Cette particularité a probablement été la clé de la réussite des programmes d'alphabétisation et de santé des villages.

V – La population rurale et la ville : des liens de plus en plus étroits

Les politiques de développement des zones rurales menées depuis l'avènement de la République islamique avaient pour objectif d'aider les populations rurales délaissées par le régime impérial et de permettre à l'Iran d'atteindre un niveau d'autosuffisance alimentaire. Indirectement, ces politiques ont eu pour effet de réduire les distances entre les villages et la ville. Mieux intégrées, les populations rurales émigrent de plus en plus souvent en ville ou bien effectuent des déplacements réguliers de plus en plus nombreux vers la ville.

A – Les migrations des ruraux vers la ville se poursuivent

Malgré les politiques de développement rural menées depuis la Révolution islamique, les ruraux ont continué à émigrer vers la ville. Examinons quelques caractéristiques des migrants et l'attrait que suscite la ville auprès des populations villageoises.

1) Les migrations ont augmenté

Nous l'avons vu au chapitre précédent que, jusque dans les années 1960, les migrations étaient peu fréquentes en Iran. En 1966, 87% de la population avait été recensée sur son département de naissance¹²¹. Depuis, les migrations se sont intensifiées : en 1976, cette proportion était inférieure de 10 points (77 %). Comme cet indicateur ne permet pas une mesure précise de la migration, aux recensements suivants, les personnes interrogées indiquaient leur lieu de résidence 5 ans (pour le recensement de 1976 et le dénombrement de 1991) ou 10 ans avant (pour les recensements de 1986 et 1996)¹²².

En 1976, 9% de la population avait changé de lieu de résidence depuis 1971, soit 5 ans auparavant (Tableau 4.18). Il y avait eu en moyenne 482 mille migrants par ans entre 1971 et 1976. En 1986, la proportion de migrants est passée à 12%, en 1991 à 7% et en 1996 à 14,5%. Ces chiffres pris tels quels ne nous permettent pas d'avoir une bonne appréciation des mouvements migratoires du fait d'une part des intervalles de migration pris en compte différents et d'autre

¹²¹ Le lieu de naissance a été une question posée lors des recensements de 1966 à 1986. Elle permet ainsi d'avoir une première approche des migrations en Iran.

¹²² En 1986 et 1996, on demandait aux personnes si au cours de dix années qui précédaient le recensement elles avaient changé de lieu de résidence. Si elles répondaient affirmativement, on leur demandait quelle était la durée de résidence dans leur ville ou village actuel, si auparavant elles vivaient dans une ville, un village, dans le même département, la même région que la résidence actuelle ou si elle vivaient à l'étranger, enfin, on leur demandait quel était précisément le nom du département dans lequel elles vivaient auparavant.

part de la forte croissance de la population de l'ensemble du pays entre 1971 et 1986. Il est donc judicieux d'utiliser dans notre analyse le nombre annuel de migrants au cours des différentes périodes.

TABLEAU 4. 18 – PROPORTION (%) DE MIGRANTS ET NOMBRE MOYEN ANNUEL DE MIGRANTS ENTRE 1971 ET 1976, 1976 ET 1986, 1986 ET 1991 ET 1986 ET 1996, SELON LE SEXE

Périodes	Proportion de migrants			Nombre moyen annuel de migrants		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
1971-1976	9,9	7,3	8,6	284 109	198 243	482 352
1976-1986	11,6	11,9	11,8	293 836	288 227	582 063
1986-1991	6,8	6,5	6,7	389 571	350 534	740 105
1986-1996	15,8	13,2	14,5	480 901	390 976	871 877

Sources : Recensements de 1976, 1986 et 1996, Centre de statistiques de l'Iran

L'examen du nombre moyen annuel de migrants montre que l'on a assisté depuis 1971 à une augmentation du nombre de migrants (Tableau 4.18). Mais si on ramène ce nombre de migrants à l'ensemble de la population totale, qui a eu tendance à augmenter à un rythme plus soutenu, ce n'est qu'à partir du début des années 1990 que la part de migrants a eu tendance à augmenter.

Des années 1970 au milieu des années 1980, ce sont surtout les femmes qui ont connu une forte progression de leurs migrations. En effet, le nombre de femmes migrantes a augmenté de 50% en 1971-1976 et 1976-1986, alors que celui des hommes a relativement peu changé (3,4% en plus sur la période). À la période suivante, entre 1976-1986 et 1986-1996, on observe l'inverse : ce sont les migrants masculins qui ont le plus augmenté. Comme généralement la migration masculine est une migration de travail¹²³, son accentuation s'explique certainement par la détérioration du niveau de vie des populations villageoises.

¹²³ C'est effectivement ce que j'ai observé lors de mon travail sur les enquêtes « Famille et fécondité » dans la ville de Shiraz (seules enquêtes à nous renseigner sur ce thème), 32% des hommes avaient migré pour le travail (contre 1% des femmes) et 30% des femmes avaient migré pour le mariage (contre 1,5% des hommes).

En Iran, la quasi-totalité des mouvements migratoires est interne. En 1986, 84,1% des migrants recensés vivaient dans le pays en 1976 (Tableau 4.19). En 1996, cette proportion a augmenté, passant à 96,1% des migrants recensés. Entre 1986 et 1996 la diminution de la présence de populations provenant de l'étranger s'explique par la réduction des afflux de réfugiés afghans et irakiens¹²⁴.

Les villes participent le plus aux dynamiques migratoires internes. Que ce soit en 1986 ou en 1996, la moitié des migrants recensés provenaient de villes et près 70% des migrants sont allés vers des villes (Tableau 4.19). L'attraction des villes est relativement forte au sein des populations rurales : respectivement 69% et 67% des migrants provenant de villages sont allés en ville en 1986 et 1996.

TABLEAU 4. 19 – LIEU DE PROVENANCE, LIEU DE RESIDENCE DES MIGRANTS OBSERVES SUR LES PERIODES 1976-1986 ET 1986-1996

	Ancien lieu de résidence						
	1976-1986			1986-1996			
	Villes	Villages	Ensemble	Villes	Villages	Ensemble	
Répartition des migrants internes selon le lieu de provenance	53,8	46,2	84,1	66,4	33,6	96,1	
Nouveau lieu de résidence	Villes	73,8	69,0	69,5	72,5	66,7	70,6
	Villages	26,2	31,0	30,5	27,5	33,3	29,4
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Recensements de 1986 et 1996, Centre de statistiques de l'Iran

Si les citadins migrent plus souvent que les villageois, il est intéressant de noter qu'entre 1986 et 1996, le nombre de migrants provenant des villages a doublé alors que celui des citadins a augmenté à un rythme moins soutenu (62,5% de migrants provenant des villes en plus entre 1986 et 1996). Les ruraux quittent de plus en plus leurs villages et vont essentiellement vers des villes.

¹²⁴ D'un côté, depuis 1978, du fait de la guerre civile en Afghanistan, puis l'invasion du pays par les Russes, le nombre de réfugiés afghans présents sur le sol iranien n'a cessé de croître durant les années 1980. De l'autre côté, la guerre Iran-Irak a entraîné la présence de réfugiés irakiens sur le sol iranien. Leur présence sur le sol iranien a eu des effets sur des indicateurs démographiques.

2) Sexe et âge des migrants ruraux : des trajectoires différentes ?

Quel que soit l'âge, environ un tiers des migrants hommes ou femmes sont des ruraux et environ 65% à 70% des migrants ruraux vont vers les villes (Tableau 4.20). Ce sont principalement les jeunes qui quittent leurs villages d'origine, la moitié d'entre eux étant âgés entre 15 et 35 ans. La moyenne d'âge des migrants est d'environ 23 ans (23,2 ans pour les hommes et 23,0 ans pour les femmes). Les hommes migrent plus souvent que les femmes, sauf à 20-29 ans où ce sont les femmes qui sont plus nombreuses à migrer.

TABLEAU 4. 20 – CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS RURAUX EN 1996

Groupes d'âge	% migrants provenant des villages		% migrants ruraux allant vers les villes		Répartition par âge des migrants ruraux		Rapport de masculinité des migrants ruraux
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
0-4 ans	32,8	32,9	57,7	58,3	4,7	4,5	106,0
5-9 ans	35,6	35,6	66,2	66,2	13,3	11,8	104,4
10-14 ans	40,2	37,3	66,2	69,3	17,3	13,7	119,0
15-19 ans	37,5	40,0	67,6	66,6	15,2	12,9	120,8
20-24 ans	21,6	37,9	63,9	61,9	11,1	16,2	81,3
25-29 ans	27,7	35,7	69,2	64,9	11,5	13,1	95,2
30-34 ans	29,7	31,2	70,7	68,2	8,6	9,2	117,8
35-39 ans	28,6	30,6	70,8	70,0	6,0	6,6	120,8
40-44 ans	27,4	31,8	71,7	69,7	3,7	4,2	119,4
45-49 ans	28,4	34,8	69,9	69,0	2,1	2,4	107,5
50-54 ans	31,7	37,6	68,3	69,4	1,5	1,5	108,9
55-59 ans	36,5	39,9	67,3	69,8	1,3	1,1	118,1
60-64 ans	41,4	42,3	63,8	68,4	1,3	1,0	124,4
65 ans et plus	43,9	40,8	66,0	70,2	2,3	1,6	113,8
Indéterminé	30,8	30,5	86,1	85,9	0,1	0,1	410,5

Sources : Recensement de 1996, Centre de statistiques de l'Iran

Les trajectoires migratoires des femmes sont très différentes de celles des hommes, en particulier pour les populations originaires des zones rurales. Les femmes partent de leurs villages d'origine après leur mariage, lorsque leurs époux résident dans un autre village ou en ville, alors que les hommes partent essentiellement pour du travail.

Lors de visites dans différents villages, j'ai interrogé les femmes sur les migrations de leurs enfants¹²⁵. On observe de fortes différences selon le statut matrimonial des enfants. Plus de 80% des enfants mariés, filles ou garçons, vivent en dehors de leur village d'origine (Tableau 4.21). Cette proportion tombe à 5% pour les filles et à 23% pour les garçons lorsqu'ils sont célibataires. En général, les célibataires quittent leur village d'origine à la recherche d'un emploi. Ainsi, la seule fille célibataire qui vivait en dehors de chez ses parents était institutrice dans la ville de Rasht (dans la région du Gilan). Elle résidait dans un logement qui appartenait à la famille. Pour les garçons, c'est parce qu'ils occupaient un emploi dans une ville ou qu'ils effectuaient leur service militaire qu'ils vivaient en dehors de leur village d'origine.

TABLEAU 4. 21 – LES MIGRATIONS DES ENFANTS DES FEMMES INTERROGÉES DANS LES VILLAGES, 2003-2004

Lieu de résidence	Enfants mariés			Enfants célibataires		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Au village	8	4	12	18	26	44
Autre village ou petite ville	25	7	32	0	1	1
Grande ville	13	12	25	1	7	8
Ensemble	46	23	69	19	34	53

Sources : enquête de terrain, 2003-2004.

3) *Une forte attraction pour la ville*

Les données d'enquêtes représentatives n'ont pas abordé de questions au sujet des raisons de l'attraction de la ville. Par contre, je me suis entretenue de ce thème avec les femmes lors de mon enquête de terrain dans quatre zones rurales. L'attraction des ruraux pour la ville y était forte. Sur les 95 femmes interrogées, seulement 32 (soit environ un tiers des femmes) préféraient rester dans leur

¹²⁵ En 2003-2004, j'ai effectué une enquête dans quatre zones rurales du pays (Gilan, Gonbad-é Kavous, Sepidan et Taft). Quatre vingt quinze femmes ont été interrogées sur des thèmes liés à leur mariage, leur fécondité, le planning familial, la situation de leurs enfants et leur lien à la ville. Les résultats ne sont là que des indications sans prétention de représentativité.

village, même si leur situation leur permettait de s'installer dans une ville (Tableau 4.22). La majorité des femmes au contraire était en faveur d'une migration vers la ville. Enfin, à peine 4% n'avaient pas d'avis sur la question.

TABLEAU 4. 22 – REPARTITION DES FEMMES VILLAGEOISES INTERROGÉES SELON LEUR ATTRACTION POUR LA VILLE OU LA CAMPAGNE ET LEUR GROUPE D'ÂGE

Les femmes souhaiteraient vivre:	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble
en ville	33	26	59
à la campagne	18	14	32
en ville ou à la campagne, peu importe	2	2	4
Ensemble	53	42	95

Sources : enquête de terrain, 2003-2004

L'attraction pour la ville ou la campagne ne varie pas selon l'âge de la femme. Quelles soient âgées de moins de 35 ans ou de 35 ans et plus, 62% des femmes souhaiteraient vivre en ville. Certaines d'ailleurs semblent avoir avec leur mari comme projet une telle migration.

Les raisons invoquées par les femmes qui préféreraient vivre en ville sont quasiment toutes liées à la présence d'infrastructures. Il y a plus d'écoles, de médecins, d'infrastructures sportives pour leurs enfants mais, surtout, il y a plus de travail. Le travail est en effet la principale raison des migrations des enfants vers la ville. Ce n'est pas seulement parce que les opportunités de travail y sont plus nombreuses, mais aussi parce que les activités proposées ne sont pas agricoles. Au cours des entretiens, il est apparu que les enfants des villages ne souhaitent pas reprendre l'exploitation de leurs parents, d'autant plus qu'ils sont désormais majoritairement instruits.

À l'inverse, la nature semble être la principale raison de la préférence aux villages de certaines femmes : l'eau et l'air y sont meilleurs. Ces femmes préfèrent rester dans leurs villages également parce qu'elles y ont du travail et que leur vie leur paraît plus simple que si elles vivaient en ville.

B – Les déplacements vers la ville sont nombreux

Le développement des zones rurales a eu des implications importantes dans la vie des villageois iraniens. On a assisté à une intégration progressive des villages à l'ensemble du pays. Une des manifestations des changements induits concerne les déplacements de villageois vers les villes. Il apparaît désormais qu'une grande majorité de villageois se déplacent régulièrement en villes.

Nous l'avons vu, les hommes exercent de plus en plus des activités non agricoles. Ils trouvent parfois des emplois salariés dans les villes, ce qui les amène à effectuer des navettes quotidiennes entre leur village et leur lieu de travail. Parfois, notamment à Téhéran où j'ai pu rencontrer à de nombreuses reprises des personnes dans cette situation, les hommes résidaient dans les villes pour leur travail. Le plus souvent, ces hommes vivaient sur leur lieu de travail : chantier de construction, magasins, immeuble dont ils étaient les gardiens.

Les déplacements des villageois vers la ville ne concernent pas seulement les activités professionnelles et les hommes. Lors des entretiens que j'ai réalisés auprès de femmes villageoises, elles se rendaient régulièrement en ville. Plus de la moitié des femmes interrogées se rendaient au moins une fois par mois en ville (Tableau 4.23). Les femmes les plus jeunes, âgées de moins de 35 ans, semblent s'y rendre plus souvent que les plus âgées.

TABLEAU 4. 23 – REPARTITION DES FEMMES VILLAGEOISES INTERROGEES SELON LA FREQUENCE DE LEURS DEPLACEMENTS EN VILLE ET LEUR AGE

Fréquence des déplacements en ville	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble
Une ou plusieurs fois par semaine	13	5	18
Une ou plusieurs fois par mois	22	19	41
Une ou plusieurs fois par an	6	10	16
Ne sait pas	12	8	20
Ensemble	53	42	95

Sources : enquête de terrain, 2003-2004

Rendre visite à des membres de la famille est le principal motif des déplacements des femmes vers les villes (Tableau 4.24). Ainsi, les trois-quarts des femmes interrogées se déplacent en ville pour voir leurs enfants, leurs sœurs, frères, oncles, etc. Les migrations vers la ville de membres de la famille ont amené les villageois à s’y rendre régulièrement. Soulignons qu’en Iran, les visites (*mehmouni*) vers les membres de la famille constituent une part essentielle de la vie sociale des individus. Cela d’autant plus que depuis la Révolution islamique, les individus se sont tournés principalement vers la sphère familiale. Il est donc peu surprenant que les villageois aient multiplié leurs visites en ville pour ce motif.

TABLEAU 4. 24 – LES MOTIFS DES DEPLACEMENTS DES FEMMES VILLAGEOISES INTERROGEES

Motifs des déplacements	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble
Visites à la famille	39	34	73
Achats	41	29	70
Visites médicales	32	25	57
Ensemble des femmes	53	42	95

Sources : enquête de terrain, 2003-2004

Les autres raisons invoquées, à savoir les achats et les visites médicales, montrent des changements profonds de comportements. Les ruraux effectuent de plus en plus souvent des achats pour leur vie de tous les jours et ces achats s’effectuent parfois en ville par la femme. C’est près des trois-quarts des femmes interrogées qui effectuent des achats quand elles se rendent en ville. Mais, contrairement aux visites familiales, les achats ne sont pas le motif de la présence des femmes dans la ville. En fait, les visites familiales sont l’occasion pour elles d’effectuer leurs achats.

Enfin, les visites médicales motivent aussi les femmes pour se rendre en ville : 60% des femmes font un examen médical lorsqu’elles sont en ville.

Conclusion : Le monde rural sous la République islamique : développement et intégration

Depuis l'avènement de la République islamique, le monde rural a été littéralement transformé. Au cœur de cette transformation on trouve d'abord les réformes agraires successives accompagnées de la création d'institutions administratives et politiques nouvelles. Le nouveau régime a aussi considérablement développé les infrastructures pour la distribution de l'eau et de l'électricité et les nouveaux moyens de communication. Les ruraux ont aussi massivement obtenu un accès à l'école et aux soins de santé. Autre changement majeur : les populations rurales se sont retrouvées intégrées à l'ensemble du pays. Ces transformations ont eu lieu dès les débuts de la Révolution islamique lorsque les villageois géraient eux-mêmes leurs villages, puis plus tard, lorsque les ruraux ont activement participé au développement de leurs villages. Ce qui a contribué à l'émergence d'une conscience politique dans les zones rurales. L'intégration des populations rurales se manifeste également par les migrations des jeunes vers les villes et les déplacements quotidiens ou quasi-hebdomadaires des familles rurales vers les centres urbains. Mais ces points positifs sont ternis par un piètre bilan économique et l'abandon progressif de la priorité donnée à ses débuts au développement du monde rural. Le régime islamique n'a pas pu enrayer les tendances déjà observées sous l'ancien régime. En effet, la paupérisation de la société rurale s'est poursuivie, la production agricole n'est toujours pas suffisante pour l'alimentation du pays, les ruraux ont continué de se détourner du secteur agricole, préférant l'emploi salarié, même si pour cela ils doivent se rendre en ville.

L'ensemble de ces transformations ont conduit à une véritable intégration du monde rural à la sphère urbaine. L'économie et la société rurales se trouvent complètement liée à l'économie et à la société urbaine. Cette intégration se manifeste par la disparition de la « *dichotomie ville-campagne, grâce à une certaine égalisation des chances, à une certaine parité devant les possibilités d'ascension* »

sociale et les agréments de l'existence, à la ruralisation de la vie citadine, autant qu'à une urbanisation de la société rurale » (Juillard, 1973).

Partie 3

Les mécanismes de la baisse de la fécondité en milieu rural iranien : Les variables socioéconomiques et les variables d'intégration

Chapitre 5

Modernisation socio-économique et baisse de la fécondité en milieu rural iranien

La baisse de la fécondité est liée à une multitude de facteurs. Depuis son apparition dans les pays européens, de nombreuses explications ont été avancées. Un des facteurs fondamentaux de la baisse de la fécondité est le recul de la mortalité infantile : les couples commencent à envisager une réduction de leur descendance à partir du moment où il n'est plus nécessaire de mettre au monde six enfants pour en garder deux à l'âge adulte (Vallin, 2002). D'après les pères de la transition démographique, le processus de baisse de la mortalité et de la fécondité est une conséquence de la modernisation socio-économique entraînant entre autre des changements culturels, une augmentation du coût de l'enfant, etc (Hirschman, 1994). Cette modernisation socio-économique se manifeste par un développement économique (industrialisation, diversification des activités) et par le développement de l'instruction (Coale et al., 1958). Depuis de nombreuses

théories et champs explicatifs ont été élaborés¹²⁶. Parmi elles, celle de l'apparition de nouvelles valeurs, d'une certaine sécularisation de la société fait partie des facteurs fondamentaux de la baisse de la fécondité (Vallin, 2004).

Retenons qu'il n'existe pas de facteur unique de la baisse de la fécondité, que leurs rôles sur les comportements reproducteurs peuvent s'exprimer de différentes manières, suivant des calendriers distincts, que leur influence varie selon les périodes et que finalement chacun des facteurs qui peuvent être identifiés interagissent entre eux. Gardons aussi à l'esprit que les couples ne réagissent pas simultanément aux variations de leur environnement socio-économique, un laps de temps est nécessaire entre le moment où elles surviennent et le moment où les couples en prennent conscience et finalement le moment où ces couples décident de modifier leurs comportements. Enfin, les réactions individuelles aux changements socio-économiques sont fortement liées aux vécus des personnes, en particulier au cours de l'enfance.

L'accession au pouvoir des Pahlavi a marqué un tournant dans l'histoire politique, économique et sociale de l'Iran. Les zones rurales en ont été complètement transformées. La baisse de la fécondité en milieu rural iranien a démarré en 1977 après l'entrée de la société villageoise dans un processus de modernisation économique et sociale. Puis, cette modernisation s'accélérait, la fécondité a connu une baisse sans précédent. L'objet de ce chapitre est d'appréhender l'influence de différentes composantes de la modernisation socio-économique du monde rural sur la baisse de la fécondité : la mortalité infantile, les revenus, les transformations du marché du travail, l'instruction et la sécularisation de la société. Comment ces différents facteurs ont-ils contribué à la baisse de la fécondité ? Ont-ils initié le mouvement de baisse ou simplement l'ont-ils accéléré ?

¹²⁶ Je ne présenterai pas ici l'ensemble des théories et champs explicatifs de la baisse de la fécondité. Pour cela, j'invite le lecteur à consulter le Tome II du *Traité de démographie* (Caselli et al. 2002) qui porte sur « Les déterminants de la fécondité », en particulier les contributions de Heather Joshi et Patricia David (Chapitre 37) et de Bart J. de Bruijn (Chapitre 39).

I – Le recul de la mortalité infantile a précédé la baisse de la fécondité

Le premier effet du recul de la mortalité infantile sur la fécondité est physiologique : si les durées d'allaitement ne diminuent pas (ce qui est parfois observé), les mères qui allaitent leur enfant ont leur durée de stérilité post-partum plus longue et leur retour à l'ovulation moins rapide (ONU, 1988). Dans ces conditions, la fécondité a tendance à diminuer. Ensuite, lorsque la mortalité infantile et plus généralement celle des enfants de moins de 5 ans continuent de diminuer, les couples ont de plus en plus d'enfants vivants à charge s'ils ne modifient pas leurs comportements de fécondité. Pour maintenir un certain niveau de vie, ils sont contraints de réduire leur descendance.

Qu'en est-il en Iran et de ses villages ? Pour étudier la relation entre la mortalité infantile¹²⁷ et la baisse de la fécondité, j'aurai recours aux estimations faites au premier chapitre, les données disponibles étant lacunaires.

D'après mes estimations, la mortalité des enfants a fortement diminué en Iran depuis les années 1960. Le taux de mortalité infantile est passé de 126‰ à 33‰ dans les zones urbaines et de 174‰ à 49‰ dans les zones rurales entre 1962 et 1996 (Figure 5.1). La différence entre les taux de mortalité infantile urbains et ruraux au début des années 1960 suggère que la mortalité avait déjà commencé à diminuer dans les villes. Cette baisse n'est intervenue qu'au début des années 1960 dans les zones rurales. Depuis, le recul de la mortalité des enfants de moins de un an a été quasi-continu. Elle a été plus rapide dans les zones rurales, même si le taux mortalité infantile y est resté supérieur à celui des zones urbaines.

La diminution de la mortalité infantile est certainement le résultat des politiques menées par les gouvernements depuis une trentaine d'années. Comme

¹²⁷ Je ne m'intéresserai ici qu'à l'évolution de la mortalité infantile. Les taux étant calculés à partir d'estimations et de niveaux de mortalité, l'analyse de la mortalité des enfants de moins de cinq ans perdait en pertinence car les évolutions dégagées sont les mêmes que celles des taux de mortalité infantile.

je l'ai signalé au chapitre 3, bien que l'« armée de l'hygiène et de la santé » ait eu des effets limités sur l'évolution de la mortalité, elle a permis la sensibilisation d'une partie de la population rurale aux questions d'hygiène. L'implantation du réseau des « maisons de santé » sur l'ensemble du territoire depuis la Révolution islamique dont les personnels assurent un suivi médical des enfants de moins de cinq ans a consolidé et accéléré le mouvement de baisse des taux de mortalité infantile en milieu rural.

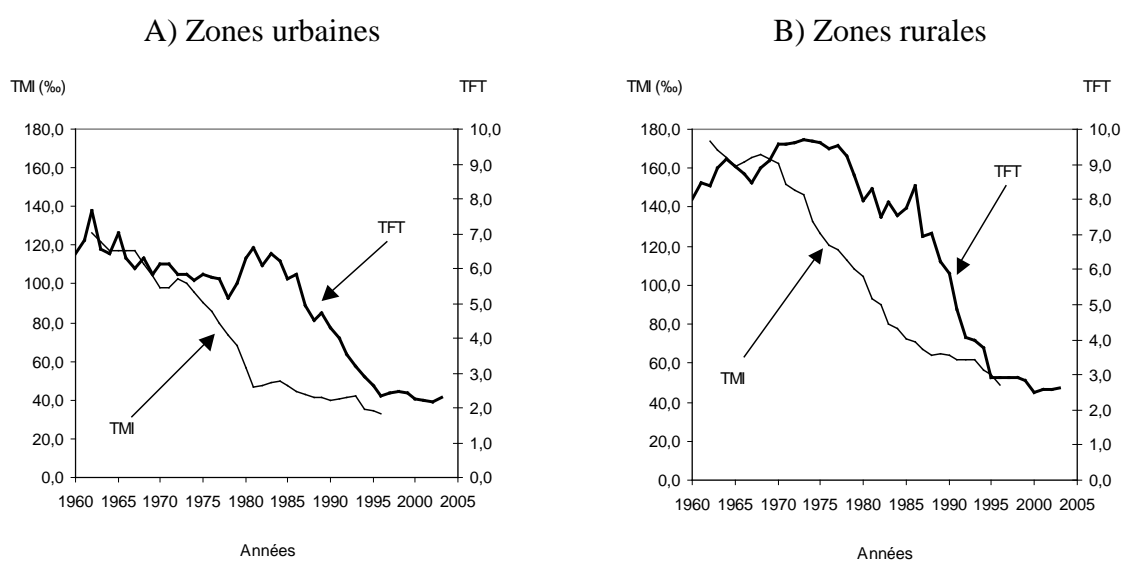


Figure 5. 1 – Taux de mortalité infantile (TMI) et taux de fécondité totale selon le lieu de résidence, 1960-2003

Sources : estimations de l'auteur

Les études réalisées sur la mortalité infantile ne mentionnent pas les causes de décès des enfants, bien que les données des « maisons de santé », permettraient une telle étude. Les seules données dont nous disposons sont celles de l'enquête MICS (*Multi-cluster survey*) réalisée par l'UNICEF en 1997 et de l'EDS réalisée en 2000. D'après ces enquêtes, nous savons que la quasi-totalité des enfants de moins de 5 ans sont vaccinés contre la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la

poliomyélite, la rougeole, l'hépatite B, etc. La couverture vaccinale est importante dans l'ensemble des régions du pays. Les taux de vaccinations les moins élevés, qui sont observés dans le Sistan va Balouchestan, oscillent entre 82% et 92%, sauf pour l'hépatite B contre lequel 60% des enfants sont vaccinés.

Conformément à ce qui a été observé dans d'autres pays, le recul de la mortalité des enfants a accompagné la baisse de la fécondité. Mais l'a-t-il précédé ? Dans les villages, le recul de la mortalité infantile date de la fin des années 1960, soit près de 8 ans avant que la fécondité ne s'enclenche. Auparavant stable autour de 165‰-174‰, le taux de mortalité infantile était de 118‰ lorsque la baisse de la fécondité rurale a démarré. Dans les villes, nous ne pouvons pas connaître précisément la valeur de ce taux, la baisse de la fécondité y ayant démarré avant 1962. Je suppose que le taux de mortalité infantile urbain était légèrement supérieur à celui observé en 1962, soit plus de 126‰. Ainsi, le niveau de mortalité infantile était en ville au début de la transition de la fécondité supérieur à celui estimé dans les villages.

La baisse de la fécondité en milieu rural (et sûrement en milieu urbain) est arrivée quelque temps après le début de celle de la mortalité infantile. Ce décalage dans le temps n'est pas unique à l'Iran, il a été observé quasiment partout dans le monde¹²⁸. En fait, la réaction à la baisse de la mortalité infantile « *ne s'affirme qu'après un certain délai, non seulement parce que la prise de conscience individuelle du recul durable d'un phénomène aussi aléatoire que la mortalité infantile n'est pas immédiate mais surtout parce que l'adoption du nouveau comportement procréateur va à l'encontre d'un préjugé ancestral favorable à une forte fécondité, ancré dans les mentalités au point de faire dans presque toutes les sociétés traditionnelles l'objet d'un culte* » (Vallin, 2004, pages 95-96).

¹²⁸ Citons le cas de la France où la baisse de la fécondité est survenue *grosso modo* en même temps que la baisse de la mortalité infantile (Vallin, 2004)

La mise en relation des niveaux de mortalité infantile et de fécondité (Figure 5.2) permet de mieux rendre compte des liens qui existent entre ces deux variables. D'abord, les nuages de points de la figure 5.2 ressemblent fortement aux courbes d'évolution de la fécondité. Les points du nuage reflètent trois temps différents de la relation. D'un coté, lorsque les taux de mortalité infantile ont atteint un niveau de 118-126‰, la fécondité a fortement diminué. Puis la fécondité s'est stabilisée alors que la mortalité infantile continuait à diminuer. Cela, jusqu'à ce que le taux de mortalité infantile atteigne 50‰ dans les villes et 70‰ dans les villages. À partir de ces taux de mortalité infantile, la fécondité a chuté littéralement. Cette forte baisse est survenue alors que le recul mortalité infantile se ralentissait.

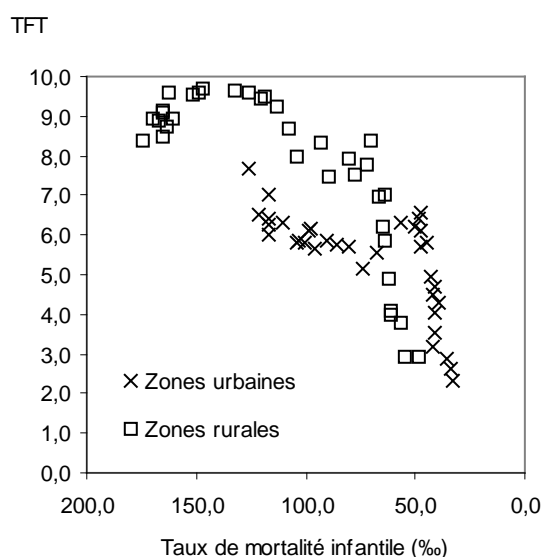


Figure 5. 2 – Corrélation entre les taux de mortalité infantile et les taux de fécondité totale dans les zones urbaines et rurales de l'Iran, 1962-1996

Sources : estimations de l'auteur

Bien que l'évolution de la fécondité suive celle de la mortalité infantile dans les villes et les villages d'Iran on constate des différences entre les milieux de résidence. L'interaction entre les deux variables ne se fait au même niveau

dans les villes et les campagnes. En général, à un niveau de mortalité infantile donné, le nombre moyen d'enfants par femme est plus élevé dans les villages que dans les villes (Figure 5.2). Mais je l'ai dit, la baisse de la fécondité rurale a démarré alors que la mortalité infantile y était supérieure à celle des villes lorsque la fécondité des citadines entama son processus de baisse. Par ailleurs, on constate que la forte accélération de la fécondité est survenue à des niveaux de mortalité infantile différents selon les lieux de résidence. Dans les villes, le taux de mortalité infantile était de 45‰ et dans les villages de 71‰. Autrement dit, il n'était pas nécessaire que les villageoises soient dans les mêmes conditions sanitaires que les citadines pour qu'elles adoptent à leur tour de nouveaux comportements procréateurs.

II – Fécondité et modernisation économique

L'économie est d'après les fondateurs de la théorie de la transition démographique un facteur déterminant de la baisse de la fécondité (Notestein, 1945). Inspirée des expériences européennes la baisse de la fécondité s'expliquait sur le plan économique par l'industrialisation, la diversification des activités économiques, la participation des femmes à la vie économique¹²⁹, etc (Coale et Hoover, 1958). Maintenant que la plupart des pays du monde ont leur fécondité qui a commencé à diminuer, on sait que les contextes socio-économiques de cette baisse peuvent être très variables (Bongaarts et al., 1996). Mais alors qu'en Europe, la baisse de la fécondité est d'abord survenue dans les régions les plus développées avant de se diffuser dans les régions limitrophes, la transition étant

¹²⁹ « *The theory of the demographic transition asserts that the high birth rates, as well as the death rates, characteristic of an agrarian low-income society are affected by economic development. The changing structure of production, with a declining importance of the family as a production unit, with the growth of impersonal systems for the allocation of jobs, and with the development of economic roles for women outside of the home, tends to increase the possibility of economic mobility that can better be achieved with small families, and tends to decrease the economic advantages of large* » (Coale A.J. et al. 1958, page 11).

alors poussée par le *haut*, dans les pays en développement, elle est parfois survenue dans un contexte de crise, touchant au départ les population les défavorisées (Cosio-Zavala, 1995).

Les réformes économiques menées par les régimes qui se sont succédés en Iran depuis le début du XX^e siècle ont eu de nombreux effets sur la société rurale. On a assisté à une paupérisation de cette société qui a conduit les hommes à diversifier leur activité et les femmes travaillent de plus en plus dans le milieu agricole. En milieu rural iranien, la transition de la fécondité paraît être survenue dans un contexte de crise. Tentons alors de comprendre comment ces transformations ont contribué à cette baisse. Nous analyserons d'abord l'influence du contexte économique sur la courbe d'évolution de la fécondité. Puis nous continuerons l'analyse en étudiant les relations entre les transformations du marché du travail et la baisse de la fécondité.

A – Un baisse de la fécondité rurale dans un contexte de crise économique

Pour connaître le contexte économique de la baisse de la fécondité, nous aurons recours à plusieurs indicateurs : produit intérieur brut réel par tête, inflation, revenus et dépenses des ménages. Bien qu'ils présentent de nombreux inconvénients, ces indicateurs sont les seuls disponibles en Iran pour appréhender l'influence du niveau de vie des ménages sur la baisse de la fécondité¹³⁰.

¹³⁰ La relation entre niveau de vie et fécondité peut changer selon l'indicateur retenu, en particulier pour les niveaux de vie les plus faibles (Schoumaker, 1999). C'est pourquoi, j'ai choisi d'utiliser plusieurs indicateurs, qui bien qu'imparfaits, amènent à la même conclusion.

***1) Produit intérieur brut réel par tête : une baisse de la fécondité dans
une contexte de récession économique***

Le PIB par tête reflète le niveau de développement des pays, est le seul indicateur dont nous disposons sur des séries temporelles relativement longues (Chesnais, 1986). Nous pouvons alors mieux appréhender le contexte économique du pays au moment où la baisse de la fécondité s'est enclenchée. Compte tenu de l'inflation galopante que connaît le pays, nous utiliserons le PIB par tête¹³¹ à prix constants en rial de 1959 à nos jours.

Jusqu'au milieu des années 1970, l'Iran a connu une croissance économique relativement forte (Figure 5.3). Sous l'impulsion du premier choc pétrolier le PIB réel par tête a fortement augmenté au début des années 1970,¹³². Puis, durant la deuxième moitié de cette décennie, il diminua. L'Iran était entré dans une phase de récession économique, qui dura *grosso modo* jusqu'à la fin des années 1980, même si, certaines années le PIB réel par tête a augmenté. Puis durant quelques années, l'Iran a connu une période de croissance économique. Mais rapidement, une récession a de nouveau eu lieu. Depuis les années 2000, le PIB réel par tête iranien est entré dans une nouvelle phase de croissance.

Au niveau national, une relation entre le PIB réel par tête et la fécondité existe. Au cours de la période de récession économique des années 1970-1980, on observe une baisse de la fécondité. Cette récession n'a pas déclenché la baisse de la fécondité dans les zones urbaines car celle-ci avait commencé à diminuer avant 1960. D'après l'étude de Adrian E. Raftery, Steven M. Lewis et Akbar Aghajanian (1995) c'est au contraire dans une période de croissance économique

¹³¹ Le produit intérieur brut mesure les richesses créées dans un pays une année donnée. Malgré ses limites, le PIB est la meilleure mesure générale du rendement de l'économie. Il permet de mesurer les changements survenus dans le bien-être des résidents d'un pays.

¹³² Les recettes pétrolières représentent en général une part non négligeable des recettes totales : 67% en 1980, 24% en 1986, 38% en 1988, 60% en 1990, 72% en 1993, 48% en 1999 (Coville, 2002).

que la baisse des taux de fécondité totale a démarré en ville. Par contre, en milieu rural, c'est au cours de la période de récession des années 1970-1980 qu'elle a débuté. Cette baisse est survenue alors que la récession économique durait depuis plusieurs années. Avec un certain décalage, les villageois ont préféré constituer des familles de taille restreinte pour maintenir un certain niveau de vie alors que la situation économique se dégradait.

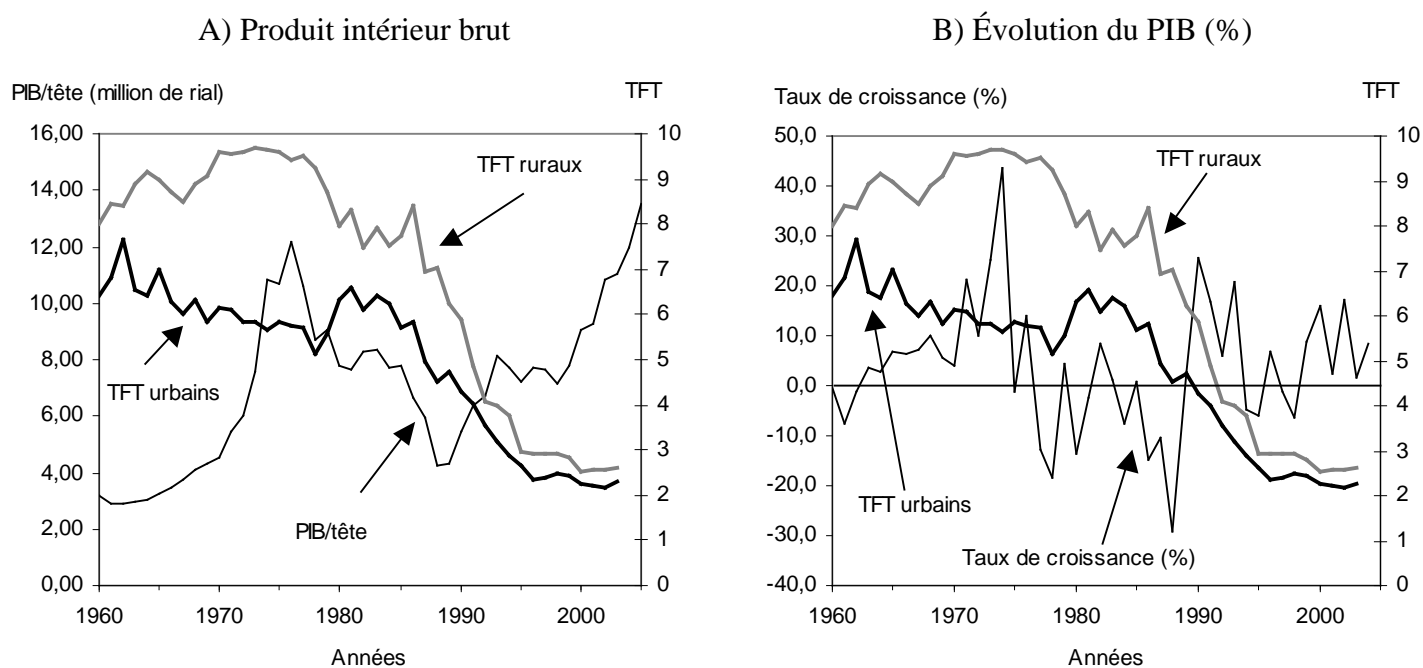


Figure 5.3 – Revenu réel par tête (prix constants, en Rials) et taux de fécondité totale en Iran

Sources : Estimations de l'auteur à partir des données de l'ONU (jusqu'en 1980) et du FMI

La détérioration du niveau de vie des Iraniens coïncide parfaitement avec l'accélération de la baisse de la fécondité dans les zones urbaines et rurales. En effet, 1986, est une *année noire* où la récession économique a été particulièrement forte. L'incidence sur les revenus des ménages a été d'autant plus forte qu'elle se cumulait à une baisse continue du PIB par tête depuis plusieurs années.

Bien que la dégradation du climat économique soit un puissant facteur de la baisse de la fécondité en Iran, et plus particulièrement dans les zones rurales, on constate qu'elle n'explique pas à elle seule l'évolution des taux de fécondité totale. D'autres facteurs sont également intervenus, en particulier entre 1979 et 1981, période où une hausse de la fécondité est survenue en milieu urbain malgré un climat économique défavorable¹³³.

2) *Fécondité et inflation galopante*

L'évolution du PIB par tête ne suffit pas pour montrer que la baisse de la fécondité est la conséquence d'une dégradation du niveau de vie des ménages, il convient de compléter notre analyse dans le cas de l'Iran par une étude de l'inflation. Cette variable pèse en effet fortement sur le pouvoir d'achat des ménages. L'inflation est en étroite relation avec la politique d'importation des biens à la consommation mise en place à l'époque du régime impérial. Initialement, le régime estimait qu'il était moins coûteux d'importer des produits que de les produire sur place. Les prix d'achats sur les marchés étrangers étant nettement trop élevés pour être accessibles aux Iraniens, les biens étaient vendus à perte sur le marché intérieur (Ladier-Fouladi, 2003). Le contrecoup du choc pétrolier de 1973 perturba cet équilibre : les revenus de la rente ont diminué (du fait du tassement de la demande internationale) et les prix de vente des produits importés ont augmenté. Les dirigeants de la République islamique n'ont pas changé cette caractéristique de l'économie iranienne, même si au départ ils souhaitaient réduire le poids du pétrole dans l'économie iranienne. L'inflation est nourrie du prix de l'essence à la pompe qui augmente chaque année. Toute augmentation de son prix, ou plutôt à chaque réduction de la subvention de l'Etat¹³⁴, les prix à la consommation augmentent. Théoriquement, cette augmentation est proportionnelle à la hausse du prix de l'essence. Or, lors de mes

¹³³ Voir le chapitre 2 pour plus de précision.

¹³⁴ l'essence étant subventionnée

trois années de résidence à Téhéran, l'augmentation des prix était nettement plus élevée que celle de l'augmentation du prix de l'essence.

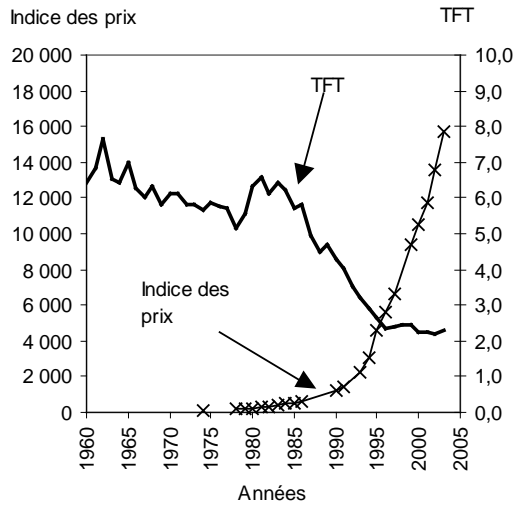
Depuis les années 1970, les ménages iraniens sont confrontés à une inflation galopante. Les prix ont augmenté de 15587 % dans les villes et de 19718 % dans les campagnes entre 1974 et 2003, ce qui représente une élévation des prix moyenne de plus de 20% chaque année (Figure 5.4). Parallèlement, les revenus des ménages ruraux ont augmenté à un rythme inférieur à l'inflation : entre 1982 et 2001¹³⁵ l'augmentation des revenus a été de 3329 % et celle des prix de 4435 %. Dans les villes, les revenus ont augmenté légèrement plus que les prix : 3540 % entre 1982 et 2001 contre une inflation de 3198 %. Ce sont les ruraux qui semblent être le plus pénalisés par la hausse des prix, d'autant plus que leur économie est largement monétarisée¹³⁶. Il faut souligner ici que l'inflation a un fort effet psychologique sur les populations, d'autant plus que la hausse des revenus (quand elle survient) accuse toujours des retards sur celle des prix.

La tendance inflationniste de l'économie iranienne est observée tout le long des années 1970. Durant cette période, la fécondité a diminué en ville et à partir de 1977 dans les campagnes. Les données disponibles ne permettent pas de conclure à un effet déclencheur de l'inflation sur la baisse de la fécondité en ville. Pour cela, il aurait fallu que les indices des prix soient connus pour les années 1950 et 1960, avant que la baisse de la fécondité ne débute en ville. Par contre, dans les zones rurales, on peut supposer que l'inflation est un déterminant fort de la baisse de la fécondité, les prix ayant déjà augmenté de 206% entre 1970 et 1977.

¹³⁵ Seules années où nous pouvons faire une telle comparaison.

¹³⁶ En 1996, première année où une telle information est disponible ; 80% des revenus des ruraux étaient monétaires (contre 70% pour les citadins).

A) Zones urbaines



B) Zones rurales

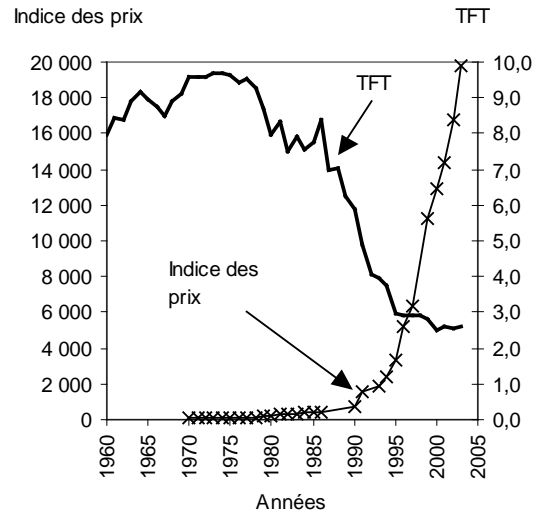


Figure 5. 4 – Indice des prix (base 100 en 1974) et taux de fécondité totale selon le lieu de résidence

Sources : estimations de l'auteur

Dans la mesure où l'indice des prix a augmenté continuellement depuis les années 1970, on observe une forte corrélation entre cet indicateur et le niveau de la fécondité (Figure 5.5). Plus que la valeur exacte de l'inflation une année donnée, c'est l'effet cumulé d'une inflation galopante continue et son impact psychologique qui est lié à la baisse de la fécondité. Les familles ont eu moins d'enfants à mesure que le poids de l'inflation sur leur budget a augmenté.

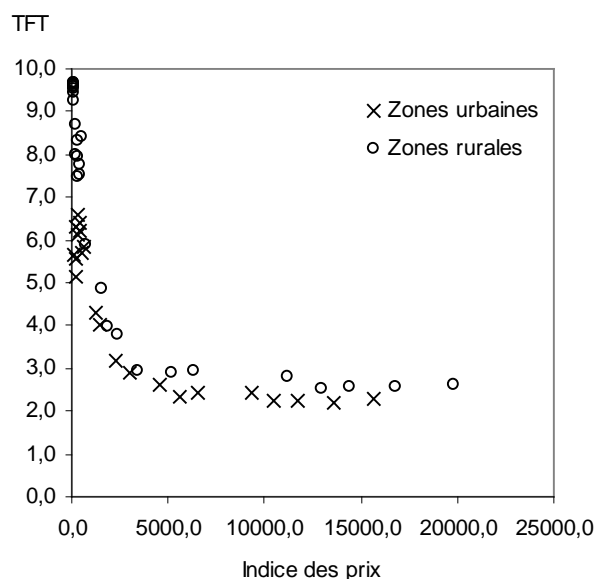


Figure 5. 5 – Corrélation entre les taux de fécondité totale et l’indice des prix (base 100 en 1982) selon le lieu de résidence

Sources : estimations de l’auteur

3) *Fécondité et revenus réels des ménages*

Comme les richesses nationales sont particulièrement mal redistribuées en Iran ¹³⁷, il convient de poursuivre notre analyse en étudiant la relation éventuelle entre les revenus réels des ménages et la fécondité. Pour cela, nous disposons des revenus des ménages urbains de 1982 à 2003 et ruraux de 1976 à 2003 ¹³⁸.

Les revenus des ménages urbains n’ont pas évolué de la même manière que ceux des ménages ruraux (Figure 5.6). Jusqu’à la moitié des années 1980 (1985 pour les villes et 1984 pour les campagnes) le revenu réel des ménages a

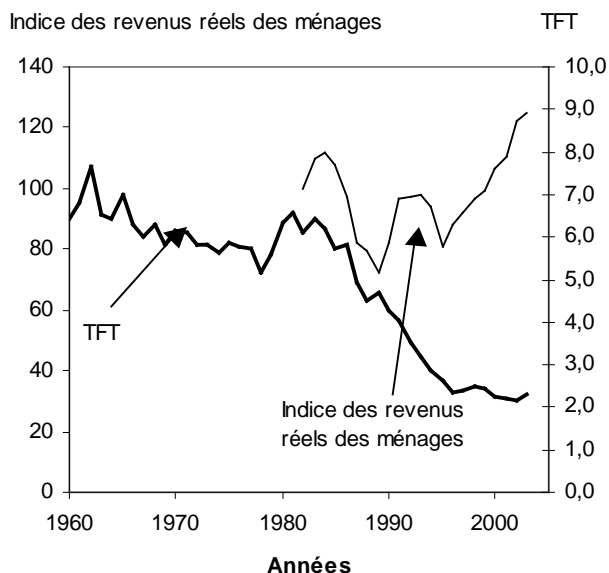
¹³⁷ À ce sujet, Bernard Hourcade précise en 2002 que « la politique monétaire de la Banque centrale d’Iran, [favorise] la redistribution des revenus pétroliers en faveur des proches du régime » (page 143).

¹³⁸ Nous n’avons pas d’information sur toutes les années des périodes indiquées, les données n’étant pas disponibles dans les annuaires statistiques.

augmenté. Cette hausse a été suivie d'une baisse qui a été plus longue en ville qu'à la campagne (jusqu'en 1989 et 1986 respectivement). Les revenus des ruraux ont augmenté pendant quelques années alors que ceux des citadins diminuaient. À la fin de cette période (à la fin des années 1980), les villageois avaient des revenus relativement proches de ceux des citadins. Cette hausse, qui est survenue au moment de la guerre avec l'Irak, peut s'expliquer par la vente des produits agricoles sur le marché noir en ville (les produits alimentaires étant rationnés¹³⁹, les agriculteurs pouvaient en vendre sur le marché noir) et par la monétarisation croissante de l'économie rurale. Cette augmentation des revenus ruraux qui intervient alors qu'au niveau national le PIB réel par tête diminue, implique une augmentation des inégalités de revenus entre les habitants des zones rurales. Le rattrapage des revenus des villageois avec ceux des citadins a été de courte durée parce que dès 1990 les revenus réels des ménages des villes ont augmenté alors que ceux de la campagne ont diminué. Depuis 2000, les revenus des ruraux augmentent à nouveau, comme ceux des citadins.

¹³⁹ Face à une diminution du pouvoir d'achat de la population iranienne et dans le cadre d'une économie de guerre, le gouvernement mis en place un système complexe de rationnement et de subvention. Elles concernaient les produits et les aliments de première nécessité : engrais chimiques, aliments pour le bétail, sucre, blé, ciment, viande, œufs, poulets, riz, coton, lait, etc. (Coville, 2002)

A) Zones urbaines



B) Zones rurales

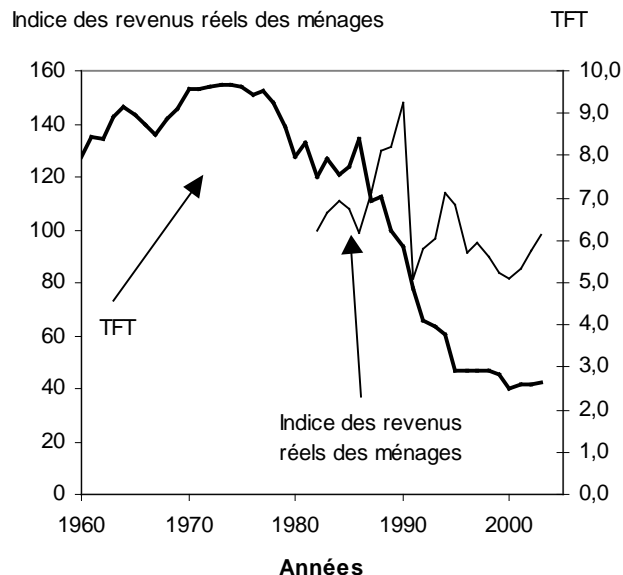


Figure 5. 6 – Indice des revenus réels des ménages (à prix constant : base 100, 1982, en rials) et taux de fécondité totale selon le lieu de résidence, 1976-2003

Sources : Estimations de l'auteur à partir des annuaires statistiques

Les données disponibles ne nous permettent pas d'appréhender le rôle des revenus des ménages urbains sur la fécondité des villes au moment où celle-ci a commencé à diminuer. Par contre, on constate que la forte baisse de la fécondité urbaine qui a démarré au milieu des années 1980 a été concomitante d'une baisse des revenus des ménages. Dans les zones rurales, la fécondité a diminué alors que les revenus des ménages augmentaient. C'est donc la hausse des inégalités de revenus entre les ruraux qui a pu jouer sur la baisse de la fécondité¹⁴⁰.

¹⁴⁰ Généralement, les données publiées en Iran ne nous permettent pas calculer des indicateurs de pauvreté. J'ai pu le calculer en 1996, où 19,4% des ménages urbains et 50,9% des ménages ruraux interrogés dans le cadre de l'enquête budget vivaient sous le seuil de pauvreté (que j'ai fixé,

4) *Fécondité et dépenses des ménages*

La dégradation du niveau de vie se répercute sur les dépenses des ménages. Nous savons que les Iraniens, en particulier les villageois, ont vu leurs dépenses augmenter du fait de leur intégration au monde urbain et de la monétarisation de leur économie (conséquence de la transformation du marché du travail, que nous verrons plus loin).

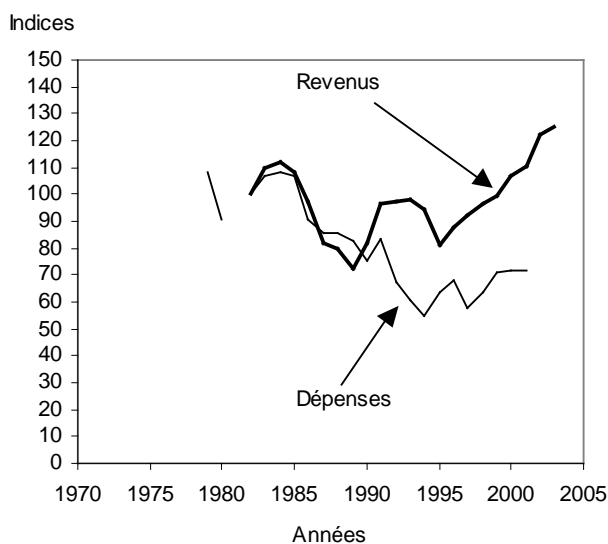
Lorsqu'on compare les revenus réels aux dépenses réelles, on constate que les comportements ont évolué dans le temps et qu'ils sont relativement proches dans les zones urbaines et rurales de l'Iran (Figure 5.7). Jusqu'à la fin des années 1980, les dépenses réelles moyennes des citadins et des ruraux variaient de la même façon que les revenus réels moyens. Depuis, alors que les revenus ont eu tendance à augmenter, les dépenses ont continué de diminuer. Dans les villes à partir du milieu des années 1990 les dépenses sont restées plus ou moins stables. Dans les zones rurales, cette tendance est moins flagrante, à cause de la discontinuité des données. Ces résultats montrent que les Iraniens, qu'ils vivent en ville ou à la campagne, épargnent de plus en plus souvent une part de leurs revenus, encouragés certainement par les taux d'intérêt relativement élevés et par les années pénuries pendant la guerre avec l'Irak. Les ruraux, à l'instar des citadins, sont ainsi devenus au fil des ans des « homo-économicus ».

Sur l'ensemble de la période, les dépenses réelles des ménages citadins ont diminué et celles des ruraux ont jusqu'en 1990 fortement augmenté et diminué ensuite (Figure 5.7). Dans les villages, l'augmentation des dépenses des ménages a sûrement joué sur la réduction de la fécondité (Figure 5.8). L'ouverture du monde rural au reste du pays, mais aussi les changements de modes de vie, comme l'instruction, les déplacements vers les villes, etc., ont contribué à

comme en France, à moins de 50% du revenu médian). J'ai refait cet exercice pour l'année 2001 où 10,5% des ménages urbains et 31,4% des ménages ruraux vivaient sous le seuil de pauvreté. Ces résultats sont à prendre avec précaution car la baisse de la pauvreté qui en ressort est incompréhensible et l'analyse de ces proportions à l'échelle des régions montrent quelques incohérences.

augmenter les dépenses des ménages. Ces nouvelles contraintes financières ont dû peser sur les ménages ruraux.

A) Zones urbaines



B) Zones rurales

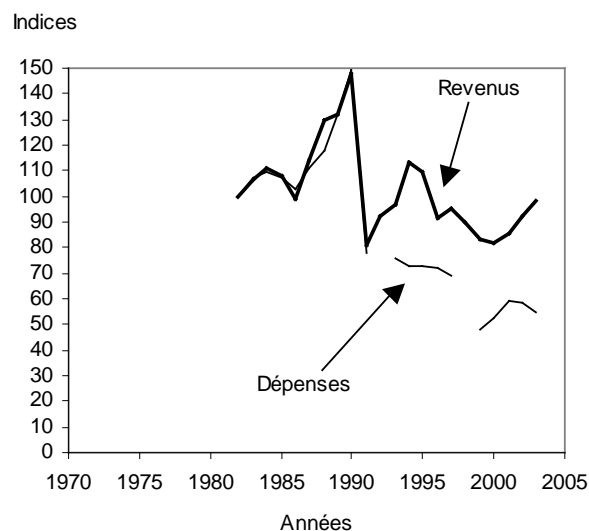


Figure 5. 7 – Indices des revenus et dépenses réels des ménages (à prix constants, base 100 en 1974, en rials) selon le lieu de résidence, 1977-2003

Sources : estimations de l'auteur à partir des annuaires statistiques du Centre de statistiques de l'Iran

La forte diminution des dépenses des années 1990, est concomitante avec la forte baisse de la fécondité (Figure 5.8). Les ménages ont préféré, parallèlement à la réduction de leurs dépenses, diminuer leur descendance, cela afin de garantir un certain niveau de vie.

Les différentes influences des dépenses des ménages sur le niveau de la fécondité en Iran, confortent l'hypothèse du rôle déterminant des pressions économiques sur la vie des ménages dans la baisse de la fécondité en Iran en général, et dans les zones rurales en particulier.

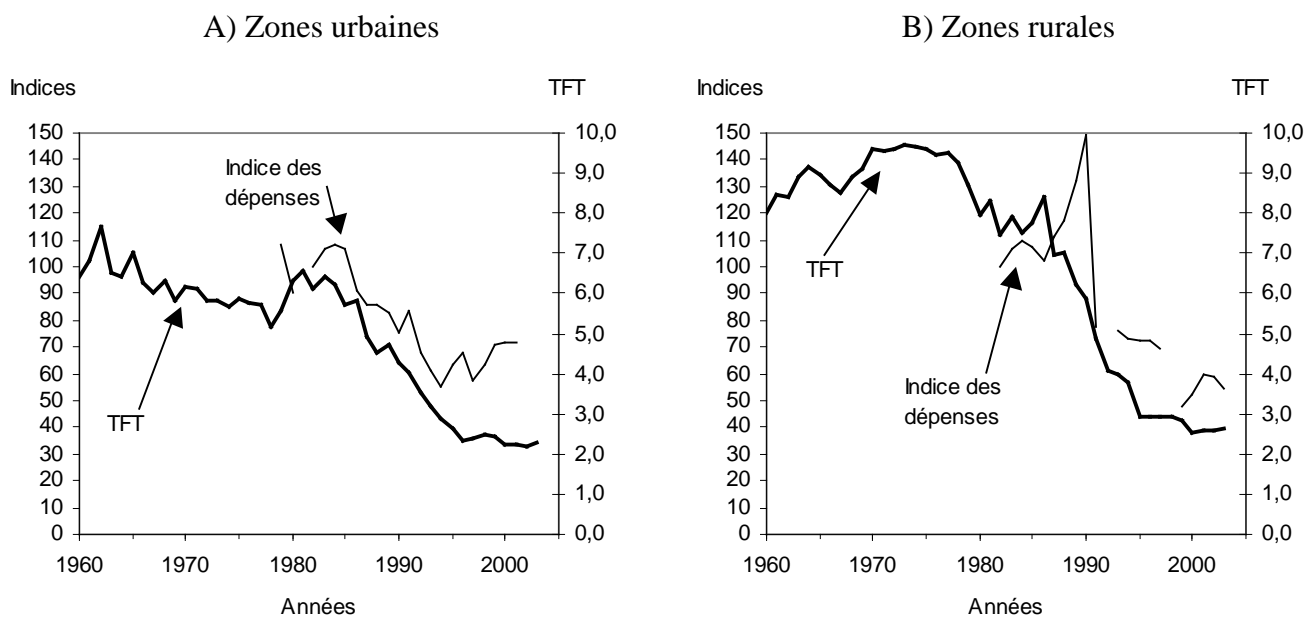


Figure 5. 8 – Indices des dépenses réelles annuelles moyennes des ménages (en Rials, prix constants de 1974) et les taux de fécondité totale selon le lieu de résidence, 1960-2003

Sources : Dépenses des ménages : reconstitution de l'auteur à partir des annuaires statistiques (Centre de statistiques de l'Iran) ; TFT : estimations de l'auteur

Conclusion

Quel que soit l'indicateur considéré, la baisse de la fécondité en Iran est fortement liée à une détérioration du niveau de vie de la population. On est donc dans un schéma de « malthusianisme de pauvreté » (Cosio, 1995), en particulier pour le milieu rural. Finalement, comme le disait Kingsley Davis déjà en 1963, à propos de l'Europe et du Japon, « *les comportements démographiques de la population rurale ont changé et ils changèrent radicalement, parce qu'il le devait* »¹⁴¹. Les ruraux ont adopté de nouveaux comportements procréateurs « *pas comme un effort délibéré de réduire la fécondité ou de résoudre les problèmes de*

¹⁴¹ « *The demographic behavior of the rural population did change, and it change drastically, because it had to* » (Davis, 1963, page 354).

*population, mais comme une réponse à la complexité et à l'insécurité des nouvelles exigences pour un statut d'adulte respectable dans des circonstances de changement »*¹⁴²

B – Fécondité et les transformations du marché du travail en milieu rural

En Iran, les réformes économiques, principalement les réformes agraires, et la paupérisation de la société rurale qui en a découlé, ont provoqué de profondes transformations du marché du travail. L'activité des hommes s'est diversifiée et les femmes participent de plus en plus souvent aux activités agricoles, facteurs possibles, nous l'avons vu, d'une baisse de la fécondité. Quelles ont été les répercussions de ces transformations sur la fécondité des ruraux en Iran ? Pour répondre à cette question, on s'intéressera à l'évolution du travail des hommes, à celui du travail des femmes et au secteur d'activité. Mais avant d'aborder spécifiquement l'influence de la diversification de l'activité masculine et de la féminisation de l'activité agricole, il semble important de s'interroger sur l'évolution des taux d'activité et du chômage en Iran.

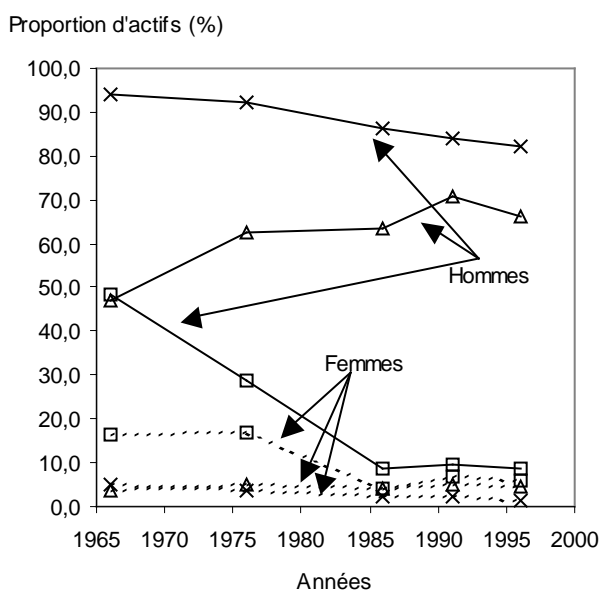
1) Évolutions des taux d'activité et des taux de chômage

Depuis les années 1960, la structure par âge des actifs ruraux a été modifiée. La proportion d'actifs, hommes et femmes, aux jeunes âges a très fortement chuté. Désormais, 9% des hommes et 6% des femmes âgées de moins de 15 ans exercent une activité professionnelle, alors que trente ans plus tôt, ils étaient respectivement de 49% et 17% (Figure 5.9A). À l'opposé, l'activité des hommes de 65 ans et plus a augmenté et celle des femmes de ces âges a diminué.

¹⁴² « *They did this, of course, not as a deliberate effort to reduce fertility or solve the population problem, but as a response to the complexity and insecurity of the new requirements for respectable adult status under changing circumstances* » (Davis, 1963, page 355-356).

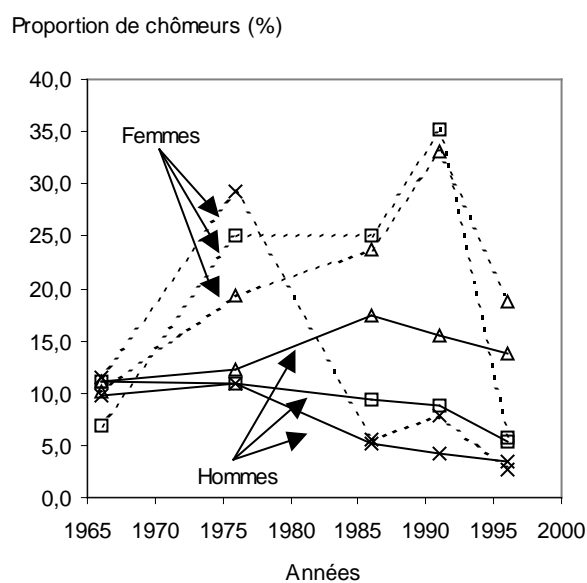
En 1996, 66% des hommes et 4% des femmes de 65 ans et plus continuaient d'exercer une activité professionnelle, contre respectivement 47% et 7% en 1966. Enfin, la proportion d'actifs âgés de 15 à 64 ans, a légèrement diminué entre 1966 et 1996, les jeunes poursuivant plus souvent leurs études au-delà de leur quinzième anniversaire.

A) Taux d'activité



□ Avant 15 ans X 15-64 ans △ 65 ans et plus

B) Taux de chômage



□ 15-29 ans X 30-64 ans △ 65 ans et plus

Figure 5. 9 – Taux d'activité et taux de chômage selon le sexe et trois grands groupes d'âge dans les zones rurales de l'Iran, 1966-1996

Sources : Recensements, Centre de statistiques de l'Iran

En Iran, le chômage touche plus fortement les femmes d'une part, et les actifs jeunes et âgés d'autre part (Figure 5.9B). Ce sont ainsi les groupes d'âge minoritaires parmi la masse des actifs qui sont le plus souvent à la recherche d'un emploi. Par rapport aux années 1960-1970, le chômage s'est accentué dans les années 1980. Par contre en 1996, on observe un changement de tendance : le

chômage tend à diminuer. Il est important de souligner que les hommes actifs âgés de 15-64 ans, dont le taux d'activité a diminué, ont vu également leur taux de chômage diminuer, ce dernier passant de 10% à moins de 5% entre les années 1960 et les années 1990.

2) *Fécondité et activité masculine*

Dans la mesure où dans la société iranienne, l'homme est celui qui subvient aux besoins de sa famille, toute modification de son activité peut avoir des incidences sur la fécondité. Chez les jeunes, la baisse des taux d'activité est due à la poursuite de leurs études. Ce qui peut avoir pour effet un recul de leur âge au premier mariage. En effet, pour subvenir aux besoins de leur future famille, on peut supposer qu'ils retarderont leur entrée en union jusqu'au moment où ils obtiendront un emploi stable. L'élévation du taux de chômage des jeunes depuis les années 1980 devrait également accentuer le retard de l'entrée en union. De ce retard dans l'entrée en union, s'il est effectivement vérifié, peut découler une baisse de la fécondité.

Mettons alors en relation l'âge au premier mariage des hommes avec leur taux d'activité et leur taux de chômage pour vérifier ces hypothèses (Figure 5.10). Vu qu'en Iran plus de 90% d'une classe d'âge est mariée avant 30 ans, l'analyse sera effectuée à partir des taux d'activité et des taux de chômage des 15-29 ans.

Contrairement à ce qu'on avait supposé, entre 1966 et 1976, l'âge au premier mariage des hommes baisse alors que les 15-29 ans ont leur taux d'activité qui diminue et leur taux de chômage qui augmente. Ce n'est qu'à partir de 1986 qu'on observe une augmentation de l'âge au premier mariage des hommes. Cette hausse est concomitante d'une baisse des taux d'activité et des taux de chômage des 15-29 ans. Ces résultats montrent que l'évolution de l'activité des moins de 30 ans ne détermine pas l'âge au mariage des hommes, d'autres facteurs sont intervenus dans cette évolution (nous verrons ce point au

chapitre 8). Précisons déjà que contrairement à d'autres pays musulmans, comme ceux du Maghreb, une certaine souplesse quant aux obligations masculines pour conclure un mariage est apparue.

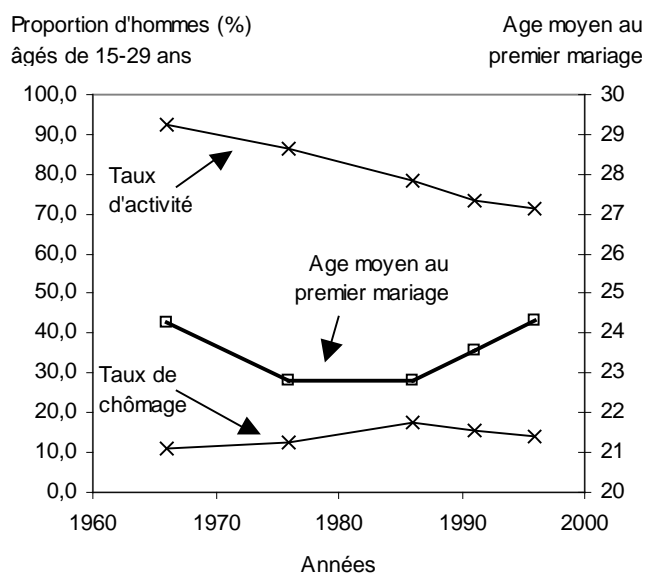


Figure 5. 10 – Taux d’activité (%) et taux de chômage (%) masculins des 15-29 ans et âge moyen au premier mariage dans les zones rurales de l’Iran, 1966-1976

Sources : recensements, Centre de statistique de l’Iran

Lorsqu’on étudie la relation entre les niveaux de fécondité et l’activité des hommes (taux d’activité et taux de chômage) à l’échelle des cantons ruraux nous arrivons à la même conclusion. Dès lors que dans les quatre cinquième des cantons ruraux, la majorité des hommes sont actifs, une relation entre les deux variables est difficilement identifiable (Tableau 5.1). Par contre le chômage semble être un indicateur discriminant du niveau de la fécondité dans les cantons ruraux : le taux de fécondité totale s’élève à mesure que le chômage des hommes augmente (cette relation est significative). Ce qui invalide l’hypothèse d’une relation inverse entre les deux variables. Pour autant, en Iran, le recours à l’emploi informel est relativement fréquent, notamment dans les villages. Il est probable

que les personnes qui occupent de tels emplois se déclarent chômeurs dans les recensements. Ce peut-être une explication si le facteur le plus puissant de la fécondité est l'emploi. Il faut en effet admettre que l'emploi informel va souvent de pair avec un faible degré d'instruction et celui-ci peut expliquer la fécondité plus élevée (nous étudierons cette question au point III).

TABLEAU 5. 1 – REPARTITION DES CANTONS RURAUX (%) ET TAUX DE FECONDITE TOTALE (1986-91 ET 1991-96) SELON LE TAUX D'ACTIVITE MASCULIN ET LE TAUX DE CHOMAGE MASCULIN EN 1996

Taux d'activité masculins				Taux de chômage masculins			
Taux d'activité	Répartition des cantons ruraux	TFT		Taux de chômage	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996			1986-1991	1991-1996
[0;25[1,0	6,9	4,0	[0;25[86,9	6,3	3,7
[25;50[17,2	7,1	4,1	[25;50[9,5	6,6	4,0
[50;75[77,5	6,1	3,6	[50;75[2,3	7,3	4,3
[75;100[4,3	6,7	4,3	[75;100[1,3	7,6	4,7

Sources : Taux d'activité : recensements (Ministère du combat pour la construction) ; TFT : estimations de l'auteur.

3) *Fécondité et activité des femmes*

Tous les chercheurs s'accordent sur le fait que l'augmentation de l'activité féminine entraîne une diminution de la fécondité. Cette relation est expliquée de différentes manières. D'un côté, les femmes actives qui ne se cantonnent plus uniquement à leur seule sphère familiale sont plus émancipées et, par voie de conséquence, plus susceptibles d'adopter des comportements reproducteurs novateurs. De l'autre côté, explication issue de la micro-économie¹⁴³ où l'enfant est un bien supérieur et les parents des acteurs rationnels, les femmes actives vont faire un arbitrage entre leur vie familiale et leur vie professionnelle, comparant les coûts avec les bénéfices de la venue d'un enfant (Tapinos, 1996).

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'activité de la femme, principalement celle des villageoises est sous enregistrée en Iran. Au niveau national, d'après le recensement de 1996, à peine plus de 10% des femmes

¹⁴³ C'est la nouvelle micro-économie de la famille développée par Becker (1981).

auraient un travail dans le pays. Or, la participation à l'activité économique des femmes de l'enquête de terrain réalisée dans quatre zones rurales en 2003-2004 était forte, toutes les femmes interrogées exerçaient une activité soit de façon saisonnière soit de façon permanente. Malgré un sous enregistrement de l'activité féminine par le biais des recensements, il est intéressant d'examiner la relation entre cette activité enregistrée et la fécondité. Faute de pouvoir apprécier l'influence de l'activité réelle des femmes sur leur fécondité, on pourra ainsi avoir une idée de celle de l'activité féminine déclarée dans les recensements.

(i) La fécondité des femmes actives est-elle différente de celle des inactives ?

En 1977, le niveau de fécondité variait en fonction de l'activité des femmes dans les villes et ne variait pas dans les villages (Figure 5.10). Ce résultat peut être lié au stade de la transition de la fécondité dans lequel se situait les zones urbaines et rurales. Dans les villes, où la baisse de la fécondité était survenue depuis une quinzaine d'années, les actives avaient moins d'enfants que les inactives. Par contre, en milieu rural, on n'observe pas cette relation car la baisse de la fécondité venait à peine de commencer : les femmes qui travaillaient avaient autant d'enfants que les femmes au foyer. Cette hypothèse est confortée lorsqu'on constate que les différences de fécondité les plus fortes s'observent chez les citadines de moins de 35 ans (les actives avaient en moyenne un enfant de moins que les femmes au foyer). La baisse de la fécondité n'était alors observée qu'en ville et concernait principalement les jeunes. Mais cette hypothèse implique que l'activité féminine est un puissant déterminant de la baisse de la fécondité. Or, nous verrons plus loin que la fécondité a diminué alors que l'activité féminine est restée relativement stable.

L'existence de la relation entre l'activité féminine et la fécondité dans les villes et son absence dans les villages peuvent être aussi liées aux différences de

niveau de vie des familles urbaines et rurales. Dans les milieux aisés, où le travail de la femme n'est pas nécessaire à la survie du couple, les femmes actives sont instruites, émancipées et, par voie de conséquence, ont moins d'enfants. C'est en milieu urbain que l'on trouve cette catégorie de femmes. Dans les classes sociales où la femme est obligée de travailler pour la viabilité de la famille, comme c'est principalement le cas dans les zones rurales, le travail des femmes n'est lié ni à leur instruction et ni à leur émancipation. Les femmes actives des milieux sociaux défavorisés n'ont pas nécessairement moins d'enfants que les femmes inactives de ces milieux là.

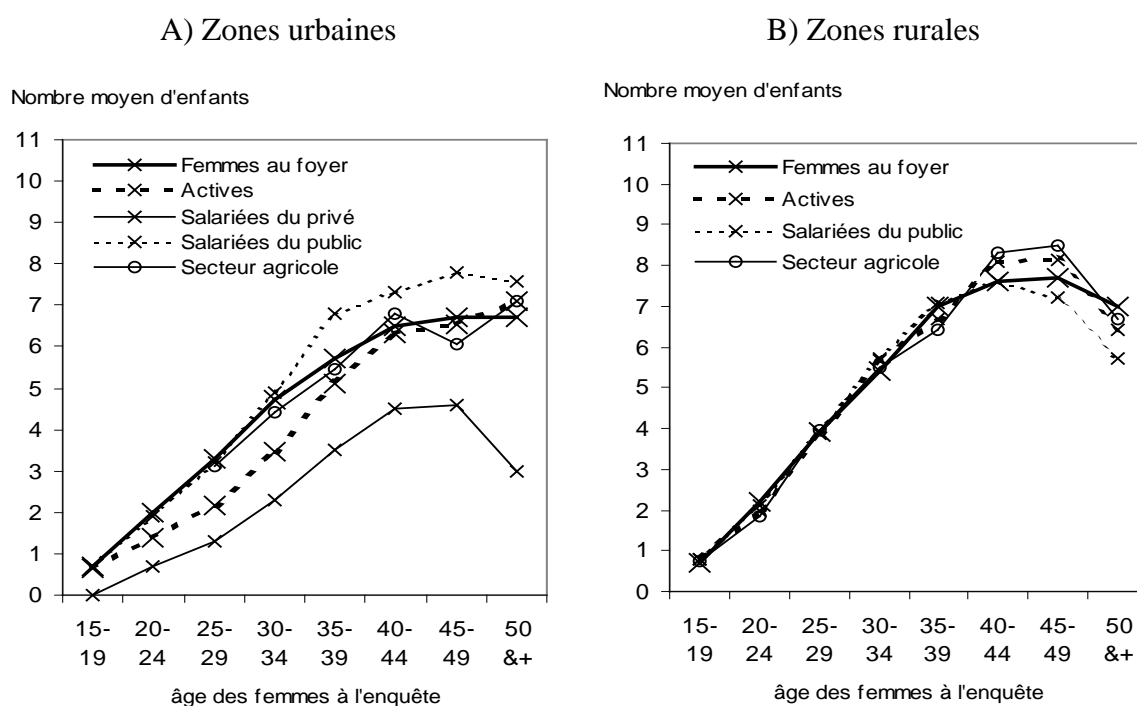


Figure 5. 11– Nombre moyen d'enfants des femmes selon leur activité, leur lieu de résidence et leur âge en 1977

Source : Agha (1985), pages 50-51

En 1977, dans les villes, la fécondité des femmes actives variait en fonction de l'activité exercée. La plus basse était observée chez les salariées du secteur privé probablement parce qu'elles étaient plus instruites, émancipées et

qu'elles vivaient dans un environnement plus favorable à une faible fécondité que les autres. À l'inverse, les salariées du public avaient la fécondité la plus élevée. Leur nombre moyen d'enfants était même supérieur à celui des femmes au foyer¹⁴⁴. Peut-être que les femmes qui travaillaient dans la fonction publique à l'époque (et qui occupaient en particulier des fonctions sociales dans la santé et l'éducation¹⁴⁵) vivaient dans un environnement favorable à la fécondité et que, contrairement au secteur privé, le cadre de travail de la fonction publique n'empêchait pas la venue d'enfants.

Le rapprochement des niveaux de fécondité des actives avec les inactives n'est pas le résultat d'un rattrapage du retard de fécondité des actives. Il reflète plutôt un changement des emplois occupés par les femmes actives. Aux âges élevés, elles travaillaient plus souvent dans le secteur public, faisant tendre ainsi la fécondité des actives à un niveau proche des inactives. Ceci ne suppose pas que les femmes actives aux âges élevés s'orientaient vers le secteur public, mais que les femmes fonctionnaires avaient tendance à rester plus souvent en poste aux âges élevés.

Bien que les questionnaires des enquêtes nationales réalisées après 1977 aient contenu ces questions, les données publiées ne permettent pas d'analyser la relation entre l'activité féminine et la fécondité. Seules les enquêtes réalisées dans le département de Shiraz en 1996 et 1998¹⁴⁶ permettent une telle étude¹⁴⁷. Sans

¹⁴⁴ Il eut été intéressant de connaître le niveau d'instruction des femmes exerçant dans la fonction publique et de le comparer à celui des femmes au foyer. Cela nous aurait permis de savoir si ce résultat est plutôt lié à l'instruction des femmes et non à leur activité. Les rapports de l'enquête IFS 1977 et les annuaires statistiques du recensement de 1976 ne permettent pas une telle étude.

¹⁴⁵ D'après le recensement de 1976, 70% des femmes actives dans la fonction publique occupaient un emploi de « travailleurs professionnels, techniques et assimilés » qui correspond aux professions de cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires de notre nomenclature de Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS).

¹⁴⁶ Dont j'ai pu exploiter le fichier individuel.

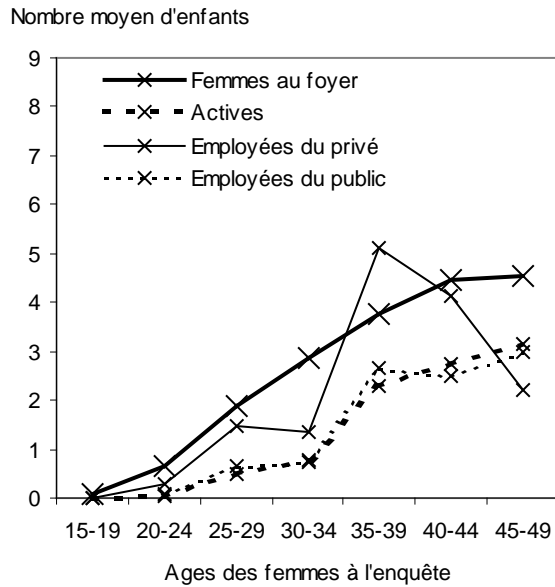
avoir une représentativité nationale, les résultats de ces deux enquêtes informent de la relation éventuelle entre la fécondité et l'activité des femmes dans les milieux urbains et ruraux.

À la fin des années 1990, dans le département de Shiraz, la relation entre l'activité des femmes et leur fécondité est différente de celle observée au niveau national en 1977. A une exception près, les actives, quel que soit leur secteur d'activité, ont toujours moins d'enfants que les femmes au foyer (Figure 5.12). Cette tendance n'est plus réservée qu'aux seules citadines, même si la relation est moins forte dans les villages environnants. Ce qui reflète les profondes transformations de la société rurale. Des différenciations apparaissent selon les groupes socio-économiques.

Les différences entre actives et inactives sont plus importantes chez les femmes les plus jeunes. Par exemple, dans la ville de Shiraz, les femmes au foyer ont près d'un enfant à 20-24 ans. Ce niveau de fécondité n'est observé qu'à partir de 30-34 ans chez les actives citadines. En milieu rural, il est observé chez les actives de 25-29 ans et les inactives de 20-24 ans. Le retard de fécondité des actives de Shiraz ne se compense pas aux âges élevés, les différences de fécondité restant importantes à 45-49 ans. Par contre, en milieu rural, la fécondité des femmes âgées de 45-49 ans est identique qu'elles soient actives ou inactives et même quel que soit leur secteur d'activité. Cette similitude semble refléter une recomposition de la classe des femmes actives aux âges élevés, celles-ci étant alors moins nombreuses.

¹⁴⁷ Deux enquêtes « Familles et fécondité » ont été réalisées dans le département de Shiraz. La première, qui constituait le volet « urbain » de l'enquête, a été réalisée par l'INED, l'IRPD (Institute of Research for Planning and Development) et le Centre Démographique de l'Université de Shiraz en 1996. Ce sont 1241 ménages de la ville de Shiraz qui ont été interrogés. La deuxième, qui constituait le volet « rural » de l'enquête, a été réalisée par l'IRPD et le Centre Démographique de l'Université de Shiraz en 1998. Ce sont 1249 ménages des villages environnants de la ville de Shiraz qui ont été interrogés. Certains résultats de ces deux enquêtes ont donné lieu à des publications (Chasteland et al., 1997 ; Chasteland, 1997) ou ont été présentés dans différents séminaires et colloques (Lebugle, 2000, 2003).

A) Ville de Shiraz



B) Villages environnants de Shiraz

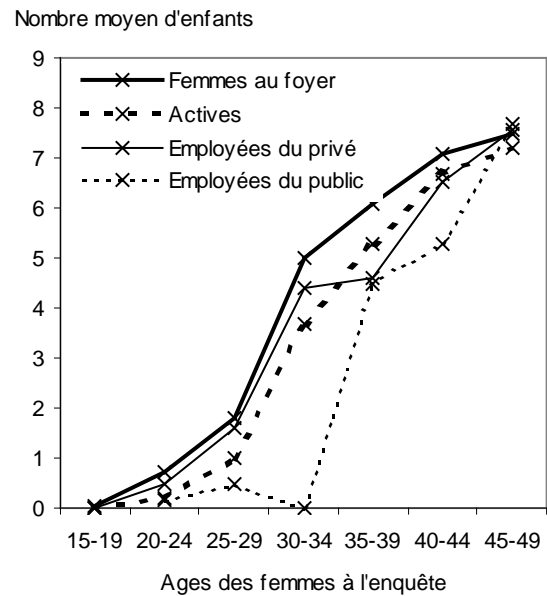


Figure 5. 12 – Nombre moyen d'enfants des femmes selon leur activité, leur lieu de résidence et leur âge dans le département de Shiraz en 1996-1998

Sources : Enquêtes « Famille et fécondité » du département de Shiraz (1996 et 1998)

Au sein du groupe des femmes actives, de nouvelles différences par rapport à 1977 sont observées. Parmi les actives, ce sont les salariées du public qui ont le moins d'enfants¹⁴⁸ (alors qu'en 1977 c'était celles qui, parmi les actives, avaient les niveaux de fécondité supérieurs). A Shiraz les femmes actives sont majoritairement salariées du public, ce qui explique la très grande proximité des niveaux de fécondité des actives avec ceux des fonctionnaires. Dans les zones rurales, les variations de la fécondité sont globalement les mêmes que celles observées dans la ville mais à des degrés moins élevés. Les villageoises actives ont une fécondité relativement proche des femmes au foyer. Mais il est important

¹⁴⁸ Les données de l'enquête rurale de Shiraz ne permettent pas d'effectuer une comparaison selon la profession exacte de la femme.

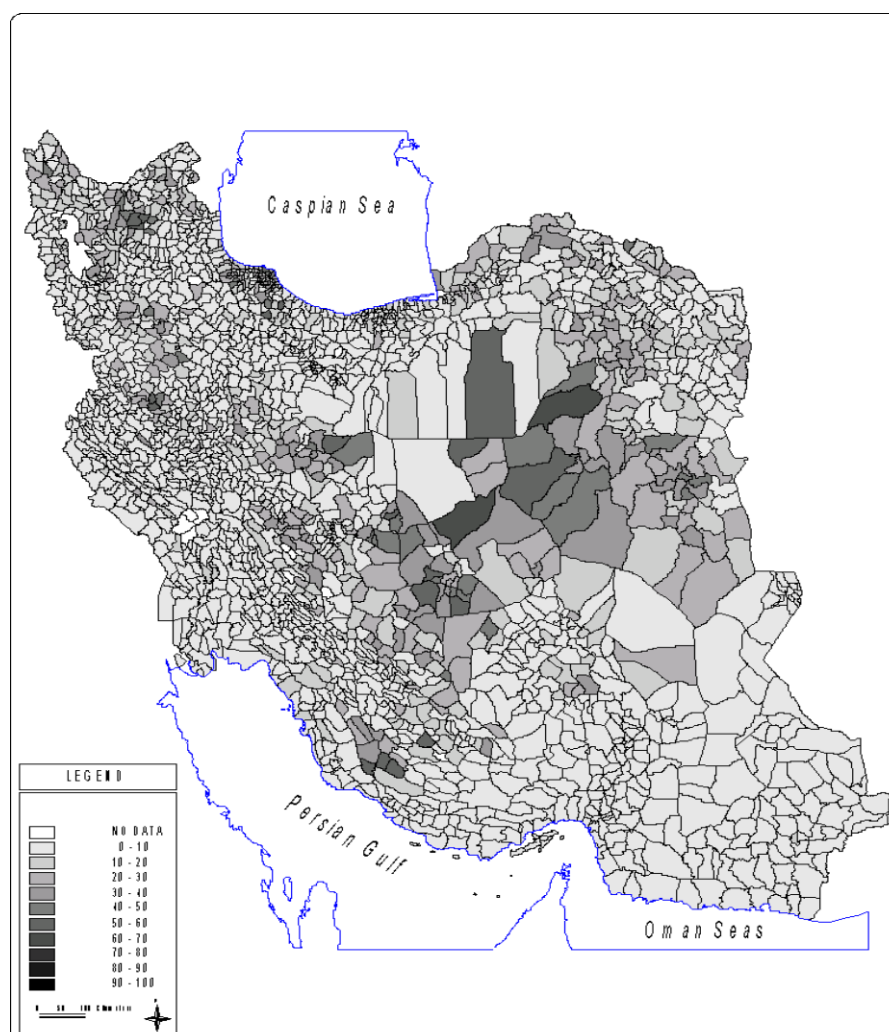
d'être prudent car je l'ai déjà signalé l'activité des villageoises est souvent sous-estimée, en particulier lorsqu'elles exercent une activité agricole ou artisanale.

(ii) L'activité féminine explique-t-elle les variations géographiques de la fécondité ?

Si comme dans le département de Shiraz, les villageoises actives de l'ensemble du pays (quel que soit leur département de résidence) ont une fécondité différente des inactives, le taux d'activité féminine peut expliquer les différences régionales dans le pays. Les régions Gilan, Yazd, Mazandaran, Chaharmahal va bakhtiary, Ispahan et Azerbaïdjan oriental sont celles où les taux d'activité des femmes sont les plus élevés en 1976. Trente ans plus tard, ce sont toujours ces régions qui ont les plus forts taux d'activité, auxquels il faut ajouter le Golestan, Khorasan, Markazi et Qom. C'est dans les régions du Nord et du Centre du pays que les femmes participent le plus à une activité économique déclarée (Carte 5.1). Or, nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de ce travail, ce sont aussi les régions où les niveaux de fécondité les plus bas sont également observés.

Les niveaux de fécondité des cantons ruraux en 1986-1991 et 1991-1996 ne sont pas corrélés aux taux d'activité féminine de 1996, le coefficient de corrélation étant seulement de 0,05. En fait, l'activité féminine est relativement homogène sur l'ensemble du territoire : une très grande partie des cantons ruraux (89%) ont un taux d'activité féminine déclarée inférieur à 25% (et même 52% des cantons ruraux ont un taux d'activité féminine inférieur à 5%) et à peine 1% d'entre eux ont plus de la moitié des femmes qui sont actives (Tableau 5.2). Ainsi, même si on observe des différences significatives (d'après le test du khi deux) de fécondité entre les cantons ruraux qui ont une faible activité féminine et ceux qui en ont une forte (la différence était d'un-demi enfant en 1986-1991), elle ne

concerne pas suffisamment de cantons ruraux pour qu'au niveau national la relation soit établie.



Carte 5. 1 – Taux d'activité féminine dans les zones rurales des cantons ruraux en 1996

Sources : Recensement de 1996 (Ministère du combat pour la construction)

TABLEAU 5. 2 – REPARTITION DES CANTONS RURAUX (%) ET TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LE TAUX D'ACTIVITE FEMININE EN 1996

Taux d'activité des femmes	Répartition des cantons ruraux	TFT		Ecart type	
		1986-1991	1991-1996	1986-1991	1991-1996
[0;25[89,3	6,4	3,8	1,3	1,0
[25;50[9,7	5,7	3,3	1,2	0,9
[50;75[1,0	5,9	3,5	0,9	0,7
[75;100[0,0	-	-	-	-

Sources : Centre de statistiques de l'Iran et estimations de l'auteur

(iii) Évolution comparée de l'activité féminine et de la fécondité

Dans les villes de l'Iran, depuis 1976, l'activité déclarée des femmes est relativement stable (Figure 5.13). Environ 10% des citadines en âge de procréer exercent une activité économique. Dans les villages, on a assisté entre 1976 et 1986 à une diminution de l'activité féminine, celle-ci passant de 18% à 9%, et entre 1986 et 1996 à une augmentation, atteignant en 1996, 13% des villageoises âgées de 15 à 49 ans.

En ville la simple lecture de la figure 5.13 montre à l'évidence qu'il n'y a aucune relation entre la chute de la fécondité et l'évolution de l'activité déclarée, cette dernière étant restée presque constante. En revanche, en milieu rural, le début de la baisse coïncide avec un recul de l'activité féminine. La diminution des taux d'activité féminins n'est pas liée à une modernisation du travail féminin car en 1986 les femmes exercent plus souvent leur activité dans l'agriculture qu'en 1976. On ne peut pas non plus supposer que ce résultat soit lié à un enregistrement moins bon de l'activité féminine en 1986, car le secteur agricole qui est celui qui échappe le plus à la déclaration, regroupe le plus d'actives. Est-ce alors parce que l'idéal de la femme au foyer encouragé par le gouvernement de l'époque a été respecté ? Cet argument n'est pas valable car si les populations avaient suivi ces recommandations elles auraient également eu plus d'enfants comme l'encourageait aussi les dirigeants. Mais il est possible que la baisse de l'activité

féminine en milieu rural soit une conséquence des migrations, les femmes qui ont quitté les villages entre 1976 et 1986 étaient plus souvent actives déclarées que les autres. Les données disponibles ne nous permettent pas de confirmer cette hypothèse. Après cette période de recul, l'activité féminine en milieu rural remonte, alors que la fécondité continue sa rapide baisse.

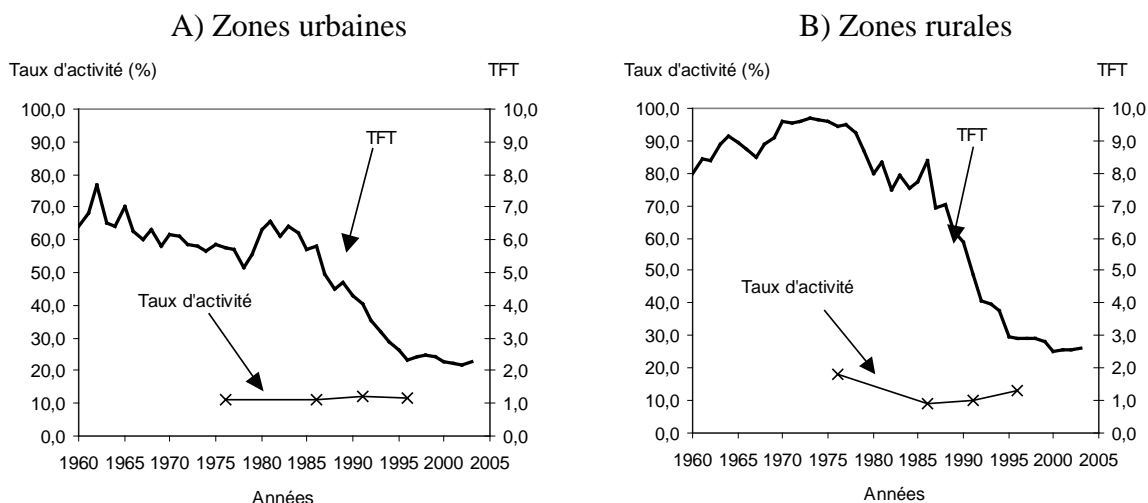


Figure 5. 13 – Évolutions des taux d'activité des femmes âgées de 15 à 49 ans et taux de fécondité totale

Sources : Taux d'activité : recensements (Centre de statistiques de l'Iran) ; TFT : estimations de l'auteur

À partir des descendance atteintes des femmes actives et inactives de 1977 et de 1996, il est possible de vérifier si, comme je le suppose, l'activité féminine n'est pas un facteur déterminant de la baisse de la fécondité rurale. Pour cela, je fais l'hypothèse que les descendance atteintes des actives et des inactives sont restées stables depuis 1977 et que seuls les taux d'activité par femme ont changé au cours de la période. Si les descendance atteintes sont proches de ce que l'on a réellement observé en 1996, alors on peut conclure à une forte

influence de l'activité féminine sur la baisse de la fécondité, et inversement, si les résultats sont proches de ce que l'on a observé en 1977.

Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, les résultats obtenus sont très proches des niveaux de fécondité de 1977 : les différences sont d'à peine 2% en moyenne (Tableau 5.3). L'évolution de l'activité féminine n'a, par conséquent, pas eu un rôle déterminant dans la baisse de la fécondité rurale en Iran. Cela est certainement dû au fait que l'activité féminine a peu changé entre 1977 et 1996.

TABLEAU 5. 3 – DESCENDANCES ATTEINTES EN 1977 ET 1996 ET DESCENDANCES ATTENDUES EN 1996 SI LES DESCENDANCES DES ACTIVES ET DES INACTIVES ETAIENT RESTEES CELLES DE 1977

Ages des femmes à l'enquête	Descendances atteintes				Descendances attendues en 1996 si les descendances des actives et inactives étaient restées celles de 1977	
	Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines	Zones rurales
	1977	1996	1977	1996		
15-19	0,8	0,5	0,8	0,6	0,7	0,7
20-24	2,0	1,2	2,1	1,5	1,9	2,2
25-29	3,1	2,1	3,9	2,8	3,1	3,9
30-34	4,4	3,1	5,6	4,4	4,5	5,4
35-39	5,6	4,1	6,9	5,9	5,6	7,0
40-44	6,7	4,9	7,8	7,0	6,5	7,6
45-49	6,8	5,5	7,8	7,6	6,7	7,7

Sources : 1977 : Agha, 1985 ; 1996 : Enquêtes « Famille et fécondité » du département de Shiraz (1996 et 1998)

(iv) Conclusion

En conclusion, l'activité des femmes est une variable dont le rôle sur les niveaux de fécondité a changé. Les actives ont moins d'enfants que les inactives. Mais alors qu'autrefois les femmes salariées du privé avaient moins d'enfants que les autres, ce sont maintenant les salariées du public qui ont la fécondité la moins élevée. Il semble que la baisse de la fécondité soit apparue d'abord chez les citadines du secteur privé, avant de se généraliser à l'ensemble des femmes, actives et inactives, citadines et villageoises. Mais le rôle de l'activité des femmes a été mineur dans la transition de la fécondité, les taux d'activité ayant peu changé

depuis les années 1970. Certes, ces résultats doivent être nuancés tant l'activité des femmes semble être sous-estimée en Iran, notamment dans les villages. Plus généralement, la baisse de la fécondité a touché toutes les femmes, et autant les actives que les inactives.

4) Fécondité et secteur d'activité

(i) Fécondité et délaissement du secteur agricole

L'industrialisation des sociétés est dans la version originelle de la transition démographique un puissant facteur de la baisse de la fécondité. Dans le contexte iranien, les villageois ont délaissé le secteur agricole depuis une quarantaine d'années. Bien que nous savons que les hommes (qui constituent 87% (ou plus selon les années) des actifs) sont ceux qui se sont orientés vers les secteurs d'activités non agricole, les femmes y augmentant leur participation (Chapitres 2 et 3), notre analyse portera sur l'ensemble de la population active, tous sexes confondus. C'est le délaissement de l'activité agricole qui importe ici.

La diminution de l'activité agricole peut expliquer la baisse de la fécondité dans les zones rurales. Il ne s'agit cependant pas d'une simple relation de cause à effet. Évolution du secteur d'activité et baisse de la fécondité peuvent dépendre de facteurs tiers communs. Les actifs non-agricoles en étant rémunérés en argent sont soumis aux aléas de l'économie nationale. Ils sont, notamment, plus sensibles à l'inflation. Ils peuvent être ainsi incités à retarder ou réduire leurs projets de fécondité quand le climat économique est défavorable. Enfin, les activités non agricoles impliquent souvent des déplacements quotidiens vers la ville ou d'autres villages, ce qui est propice à la diffusion d'idées nouvelles et aux changements de mentalité. L'influence de la diffusion des idées sur la baisse de la fécondité est l'objet du prochain chapitre.

Dans les zones rurales iraniennes, la baisse de la proportion d'actifs dans le secteur de l'agriculture a été continuelle alors que la fécondité rurale a d'abord augmenté dans les années 1960 (hausse liée à une amélioration des conditions sanitaires et aux migrations de ruraux vers les villes¹⁴⁹) avant de diminuer durablement à partir de 1977 (Figure 5.14). L'évolution de la proportion d'actifs dans l'agriculture n'a pas eu un effet simultané sur la baisse de la fécondité en milieu rural, mais un effet décalé dans le temps. Il a peut-être été nécessaire que la proportion d'actifs dans le secteur agricole diminue suffisamment et atteigne un certain niveau pour que cela se répercute sur les niveaux de fécondité. Les réactions aux transformations structurelles, en particulier quand elles sont rapides comme en Iran, nécessitent une prise de conscience des couples qui peut prendre plusieurs années.

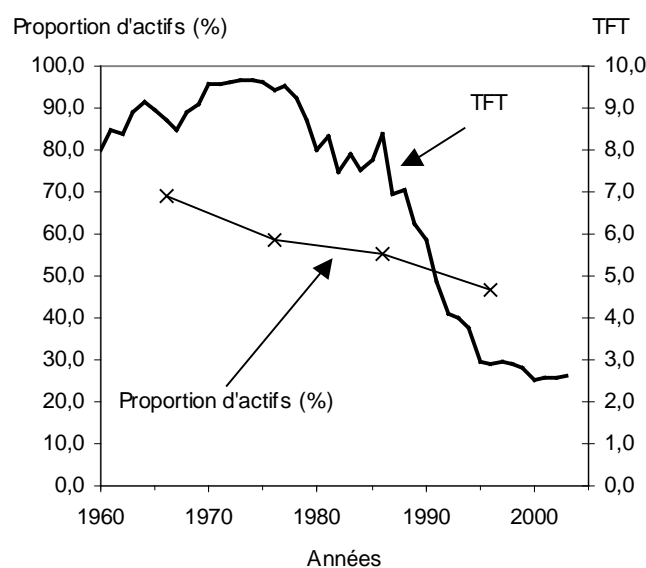


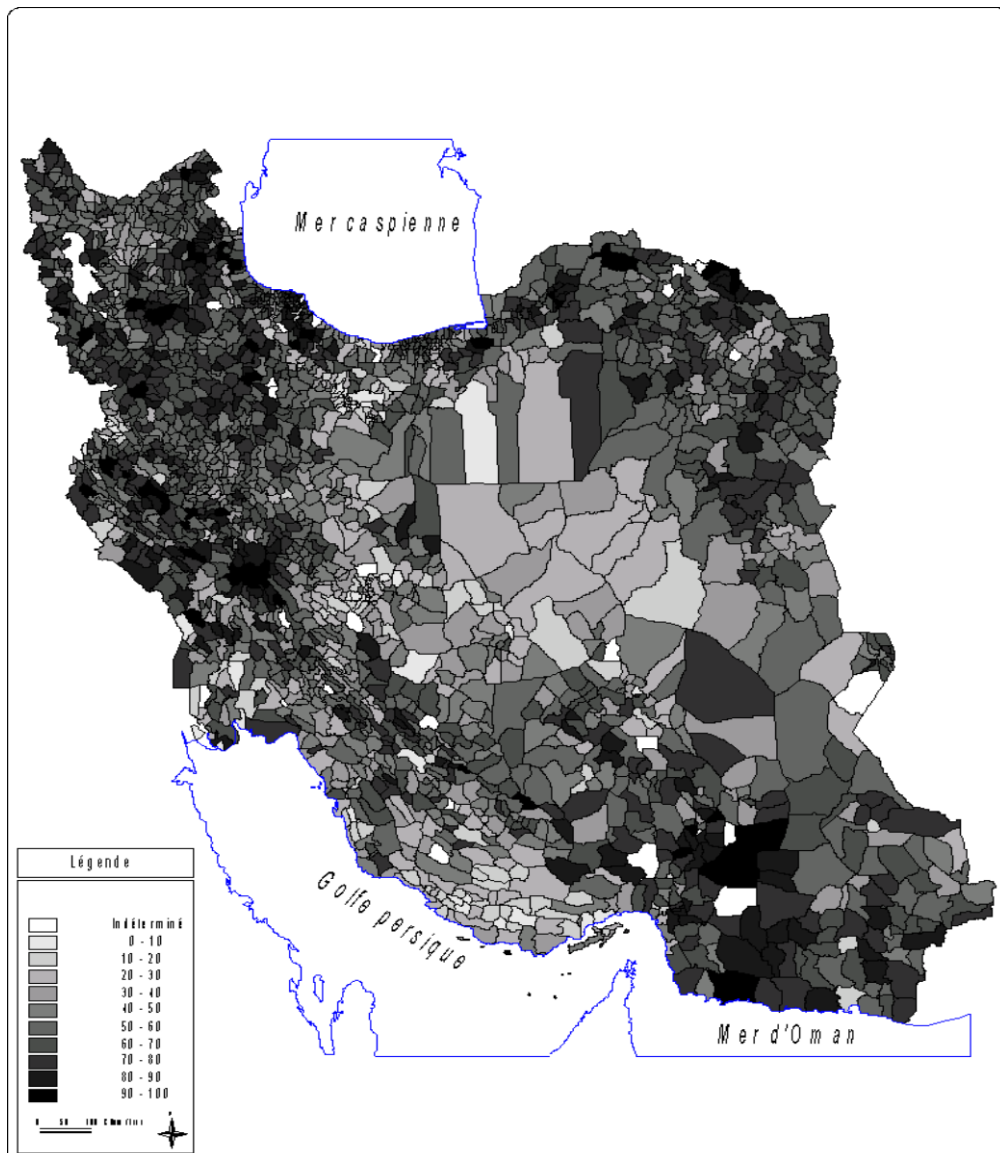
Figure 5. 14 – Proportion (%) d'actifs ruraux âgés de 15 à 64 ans dans l'agriculture et taux de fécondité totale ruraux

Sources : Recensement, Centre de statistiques de l'Iran ; TFT : estimations de l'auteur

¹⁴⁹ Voir le chapitre 2 pour plus de détails.

Les données temporelles ne permettent pas de vérifier cette hypothèse. Par contre, on peut vérifier si, à un instant « t », il y a une relation entre le niveau de la fécondité et la proportion d'actifs agricoles. Est-ce que cette proportion détermine le niveau de fécondité ?

En 1996, il reste de nombreuses zones rurales dans le pays où l'activité dominante est l'agriculture (Carte 5.2 et Tableau 5.4). En effet, 62% des cantons ruraux ont plus de la moitié de leurs actifs dans le secteur agricole. D'une manière générale, l'activité agricole est omniprésente dans les régions où la pluviométrie y est propice (Nord et Ouest du pays). Mais il y a aussi des zones où l'agriculture est la principale activité alors que le climat ne s'y prête a priori pas. C'est le cas des régions de Yazd, Kermân et du Sistân va balouchestân. Le Centre du pays est peu agricole. C'est également le cas de certaines régions du sud du pays, comme Hormozgân et Bousher.



Carte 5. 2 – Proportion d’actifs agricoles (%) dans les cantons ruraux en 1996

Sources : Recensement de 1996, Ministère du combat pour la construction

Les cantons ruraux dont la principale activité est l’agriculture ont une fécondité supérieure aux autres. Les femmes y mettaient au monde en moyenne 6,4 enfants en 1986-1991 et 3,8 enfants en 1991-1996. Ce sont les cantons ruraux où le secteur des services occupe une part importante des actifs qui ont la

fécondité la plus basse. Ces différences sont d'après le test de khi-deux significatives. Elles sont cependant minimes : à peine un demi enfant.

TABLEAU 5. 4 – REPARTITION DES CANTONS RURAUX (%) ET TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LE PRINCIPAL SECTEUR D'ACTIVITE EN 1996

Principal secteur d'activité	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
Agriculture	62,1	6,4	3,8
Industrie ou Services	37,9	6,2	3,6
Industrie	7,5	6,3	3,7
Services	5,9	6,2	3,5
Agriculture et industrie	13,2	6,2	3,6
Agriculture et services	6,7	6,0	3,5
Industrie et Services	4,6	6,0	3,6

Sources : Secteur d'activité : recensements (Ministère du combat pour la construction) ; TFT : estimations de l'auteur.

(ii) Fécondité et transformations du secteur agricole

Dans la mesure où l'agriculture continue d'occuper la majorité des actifs dans la plupart des cantons ruraux, on peut se demander si le type d'activité agricole a une influence sur la fécondité. Autrement dit, est-ce que la modernisation de ce secteur a contribué à la diminution de la fécondité ?

La proportion de surface cultivée, la proportion de cultures sèches ou irriguées, le type d'irrigation (*qanât*, puits), le nombre de tracteurs par hectare de terre cultivée sont des variables qui ne sont indentiques sur le territoire iranien (Hourcade et al., 1998). On peut ainsi avoir une indication sur une utilisation intensive et moderne des terres dans les cantons ruraux. Hormis la variable relative à la présence de tracteurs, les variables qui reflètent la nature du travail agricole ne sont pas corrélées aux taux de fécondité totale.

Le nombre moyen d'enfants augmente à mesure que le nombre de tracteurs par hectare de terre cultivée augmente (Tableau 5.5). La différence est de

près de 2 enfants entre les cantons ruraux qui n'ont pas de tracteurs sur leurs terres agricoles et ceux qui en ont plus d'un par hectare de terre cultivée. La mécanisation de l'agriculture, qui donne aux agriculteurs des revenus plus élevés, n'inciterait pas à la limitation des naissances. Ce sont les cantons ruraux où l'agriculture paraît la moins moderne que la fécondité est la plus basse. Ce qui présume encore une fois de l'importance des difficultés économiques sur la baisse de la fécondité en milieu rural. Mais dans le cas présent, comme la quasi-totalité des cantons ruraux ont moins d'un tracteur par hectare, le différentiel de fécondité a au final une faible incidence sur le niveau général de la fécondité rurale.

TABLEAU 5. 5 – TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LE NOMBRE DE TRACTEURS PAR HECTARE DE TERRE CULTIVEE DANS LES CANTONS RURAUX EN 1996

Nombre de tracteurs par hectare de terre cultivée	Répartition des cantons ruraux	TFT		Ecart type	
		1986-1991	1991-1996	1986-1991	1991-1996
Aucun tracteur	3,2	4,5	2,8	1,5	1,2
Moins d'1 tracteur par hectare	95,8	6,3	3,8	1,3	1,0
Un tracteur ou plus par hectare	1,0	6,5	3,9	0,8	0,8

Sources : Secteur d'activité : recensements (Ministère du combat pour la construction) ; TFT : estimations de l'auteur

Conclusion

En Iran, et plus particulièrement dans les zones rurales, la baisse de la fécondité a été provoquée par une profonde crise économique. Celle-ci s'est manifestée par une détérioration du niveau de vie des Iraniens et par une déstructuration du marché du travail. L'incertitude économique des couples les a amené à réduire leur descendance.

III – Fécondité et la montée de l’instruction féminine

Le rôle de l’instruction, en particulier celui des femmes, sur la baisse de la fécondité fait largement consensus chez les auteurs (Tapinos, 1996). L’alphabétisation est « la *variable explicative la mieux identifiée par les démographes* » (Courbage et al. 2007). Le rôle de l’instruction sur la fécondité est à la fois matériel et culturel (Joshi, 2002). L’instruction des femmes leur permet d’être plus présentes sur le marché du travail et d’exercer des emplois plus diversifiés. Il y a ainsi une imbrication entre le développement économique et l’amélioration de l’instruction des femmes. Du point de vue des pratiques, l’instruction peut avoir des effets qui poussent à l’élévation de la fécondité car elle conduit généralement à une réduction de la durée de l’allaitement et à l’absence de tabous et d’interdits sexuels post-partum. Mais plus nombreux et plus forts sont les effets qui poussent à la réduction de la fécondité : élévation de l’âge au premier mariage, meilleure utilisation de la contraception, baisse du désir d’enfants, etc (Joshi, 2002). Si on considère la théorie de la micro-économie de la famille, le développement de l’instruction des jeunes augmente le coût de l’enfant, entraînant de fait la fécondité, même si les revenus des parents s’élèvent avec le développement économique¹⁵⁰. Enfin, effet qui n’est pas des moindres, le développement de l’instruction entraîne un changement profond des mentalités qui permet aux couples de prendre conscience de leur possibilité de réguler leur fécondité.

Au début de la baisse de la fécondité, le niveau d’alphabétisation des ruraux et particulièrement celui des femmes était faible. Mais depuis, on a assisté à une forte progression de l’alphabétisation. Cette progression a été la plus forte entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990, au moment où le nombre moyen d’enfants par femme a chuté. En Iran, les liens entre

¹⁵⁰ Ce thème ne sera pas abordé dans ce chapitre mais au chapitre 10 lorsqu’on étudiera le désir d’enfants.

l'alphabétisation et la baisse de la fécondité semblent donc très forts. Il est alors intéressant de les étudier. Après une étude des niveaux de fécondité selon le niveau d'instruction, nous nous intéresserons à l'influence de l'élévation de l'instruction des femmes sur la baisse de la fécondité.

A – Alphabétisation des femmes et fécondité

Que ce soit en 1977, en 1996 ou en 1998-99, seules années où le nombre moyen d'enfants selon l'âge et le niveau d'instruction des femmes est connu au niveau national, les analphabètes ont plus d'enfants que les alphabétisées (Figure 5.13). A chaque date, les différences les plus fortes sont enregistrées chez les plus jeunes. Au fil des ans, les écarts de fécondité à chaque âge se sont creusés, passant de 30% à 40% en moyenne entre 1977 et 1998-99 dans les zones urbaines et de 19% à 29% en moyenne dans les zones rurales.

Déjà, on constate, à la lecture de la figure 5.15, que depuis 1977 toutes les femmes, quel que soit leur âge et leur niveau d'alphabétisation, ont réduit leur descendance (Figure 5.15). A 25-29 ans la chute est de 1,2 enfants en ville et 1,3 à la campagne entre 1977 et 1998-99. Dans les zones urbaines et rurales, la réduction de la fécondité a été plus forte entre 1996 et 1998-99 qu'entre 1977 et 1996. A la première période, les descendances atteintes ont diminué plus fortement en ville, alors qu'à la deuxième période ce sont dans les campagnes que la baisse a été la plus forte.

A) Zones urbaines

B) Zones rurales

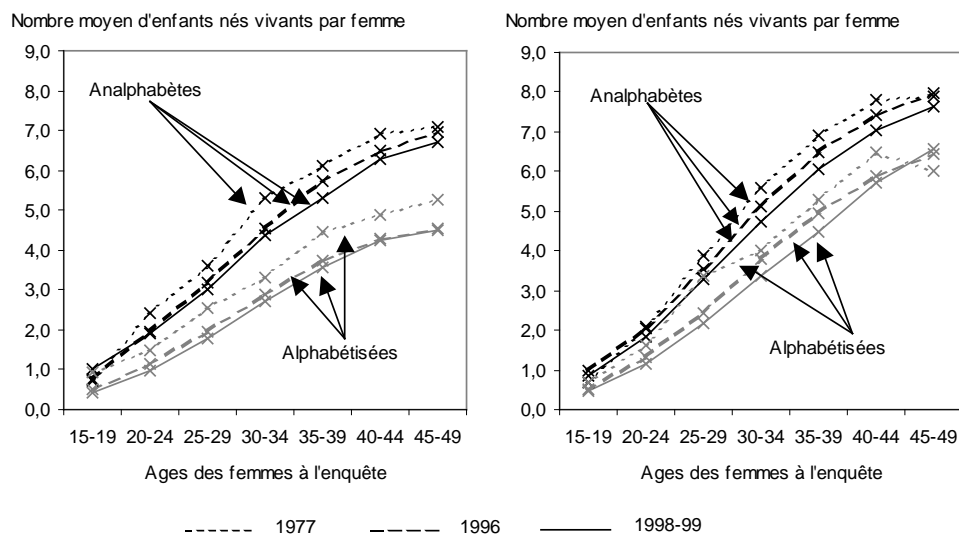


Figure 5. 15 – Nombre moyen d’enfants par femme selon leur niveau d’alphabétisation et leur âge en 1977, 1996 et 1998-99

Sources : enquêtes IFS 1977 (Agha, 1985, page51) ; enquête fécondité associée au recensement 1996 (CSI, 1998, page21).

En 1977, la fécondité des alphabétisés se différenciail selon le niveau d’instruction : à mesure qu’il s’élevait, la fécondité diminuait (Figure 5.16). Dès que les femmes suivaient des cours du primaire, leur fécondité était moins élevée que celle des analphabètes. Ce sont chez les plus âgées que les différences de fécondité sont les plus importantes. Dans les zones urbaines la relation est plus marquée qu’en zone rurale vraisemblablement parce qu’en ville on compte plus de femmes instruites qu’à la campagne (40% contre 4%).

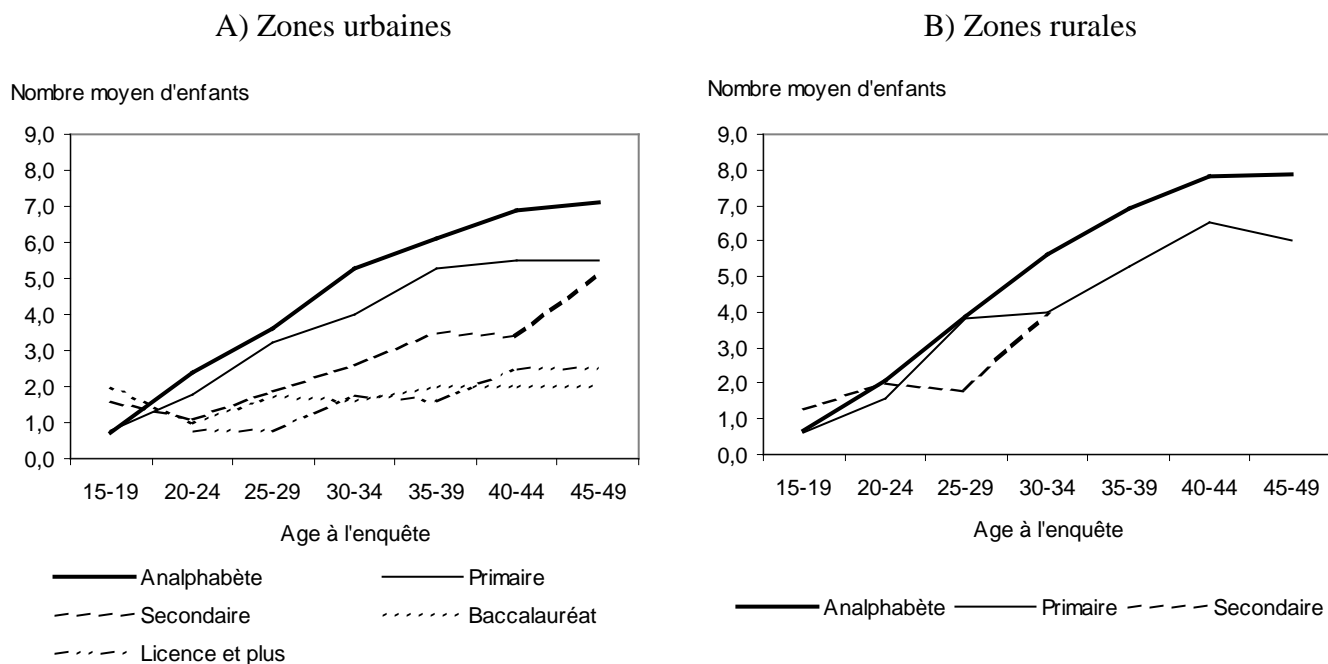


Figure 5. 16 – Descendances atteintes selon le niveau d'instruction en 1977

Sources : Agha, 1985

En 1996 et 1998, les enquêtes réalisées dans le département de Shiraz, seules à permettre une telle analyse sur la période récente, montrent que cette différenciation a quelque peu changé dans le temps, notamment dans les villages environnants à la ville de Shiraz (Figure 5.17). En effet, à l'exception des plus jeunes où l'on observe quelques différences, les niveaux de fécondité des analphabètes et des femmes scolarisées en primaire sont relativement proches. Par contre, ils sont très éloignés de ceux des femmes qui ont un niveau d'instruction plus élevé. Dans la ville de Shiraz, les niveaux de fécondité des analphabètes, bien que variant fortement d'un âge à l'autre du fait d'effectifs peu nombreux, sont également proches de ceux observés pour les femmes scolarisés en primaire.

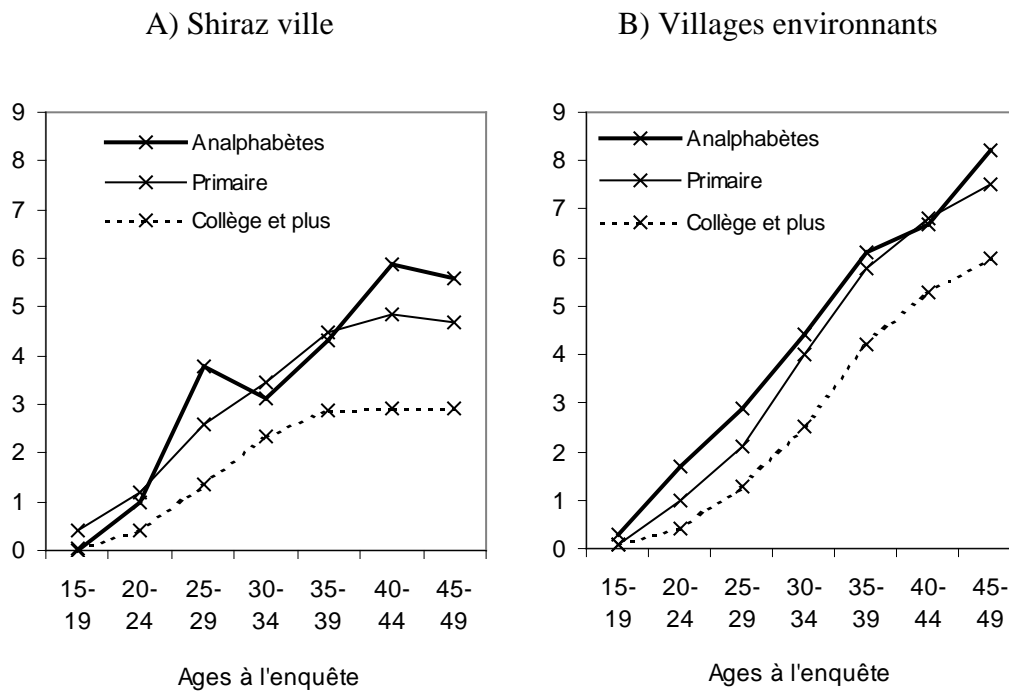


Figure 5. 17 – Descendances atteintes selon le niveau d’instruction dans le département de Shiraz en 1996 et 1998

Source : Enquêtes « Famille et Fécondité » du département de Shiraz (1996 et 1998)

Note : les oscillations de la fécondité des citadines analphabètes âgées de moins de 35 ans sont dues à des effectifs peu nombreux.

Le rôle du niveau d’instruction a ainsi changé dans le temps. Désormais, les comportements reproducteurs entre les femmes analphabètes et les femmes scolarisées en primaire sont proches. On assiste à un décalage vers le haut des comportements novateurs. Autrefois, c’étaient les femmes instruites même peu de temps en primaire qui adoptaient de nouveaux comportements de fécondité. Dans les années 1990, ce sont les femmes qui suivent une scolarisation au-delà du primaire qui sont novatrices et se distinguent des autres. Ce constat est une résultante de la généralisation de l’alphabétisation des femmes. Depuis les années 1990, la quasi-totalité des femmes ont été scolarisées en primaire ou ont suivi des

cours de niveau équivalent. Ce sont ces femmes scolarisées au-delà du primaire (collège, lycée, université) qui se différencient.

Bien que l'instruction soit une variable importante, certaines études ont montré que son rôle n'intervenait réellement qu'à partir de la venue du premier enfant. Selon l'enquête Pars Province Growth Survey (1988) et les enquêtes du département de Shiraz (1996 et 1998), la venue du premier enfant varie peu en fonction du niveau d'instruction de la femme (Lebugle, 2003). Les femmes les plus instruites ont leur premier enfant légèrement plus tard que les autres. Mais ce retard va en augmentant à mesure que le rang de naissance s'élève. L'influence mineure de l'instruction au moment de la première naissance est la marque du rôle du « *minimum culturel requis* »¹⁵¹, les familles faisant pression impose aux jeunes couples pour qu'ils deviennent parent rapidement après leur mariage. Ce n'est qu'après la venue du premier enfant que le rôle de l'instruction s'observe sur les niveaux de la fécondité, les femmes les plus instruites ayant moins souvent ou plus tardivement que les autres des enfants supplémentaires.

B – La relation entre la fécondité et l'instruction des femmes n'est pas la même partout dans le pays

À niveau d'instruction et âge donnés, les femmes n'ont pas le même niveau de fécondité d'une région à l'autre du pays. L'enquête BLS (*Base Line Survey on reproductive health*) réalisée dans neuf départements¹⁵² en 2000 par le Centre de statistique de l'Iran montre ces différences. Dans tous les départements de l'enquête, la fécondité des analphabètes est plus élevée que celle des alphabétisées (Figure 5.18). A cela, s'ajoute des différences régionales : qu'elles

¹⁵¹ Minimum cultural requirements (Mansoorian, 1993). Nous étudierons cette question au chapitre 10 ;

¹⁵² Bousher, Divandareh, Eslamshahr, Gonbad-é Kavous, Kangan, Marivan, Minoudasht, Zabol et Zahedan.

soient analphabètes ou alphabétisées, les femmes du Nord et du Centre ont moins d'enfants que celles du Sud et des périphéries. Ici, les départements de Zahedan et de Zabol de la région du Sistan va balouchestan sont ceux où à la fois les analphabètes et les femmes alphabétisées ont le plus d'enfants.

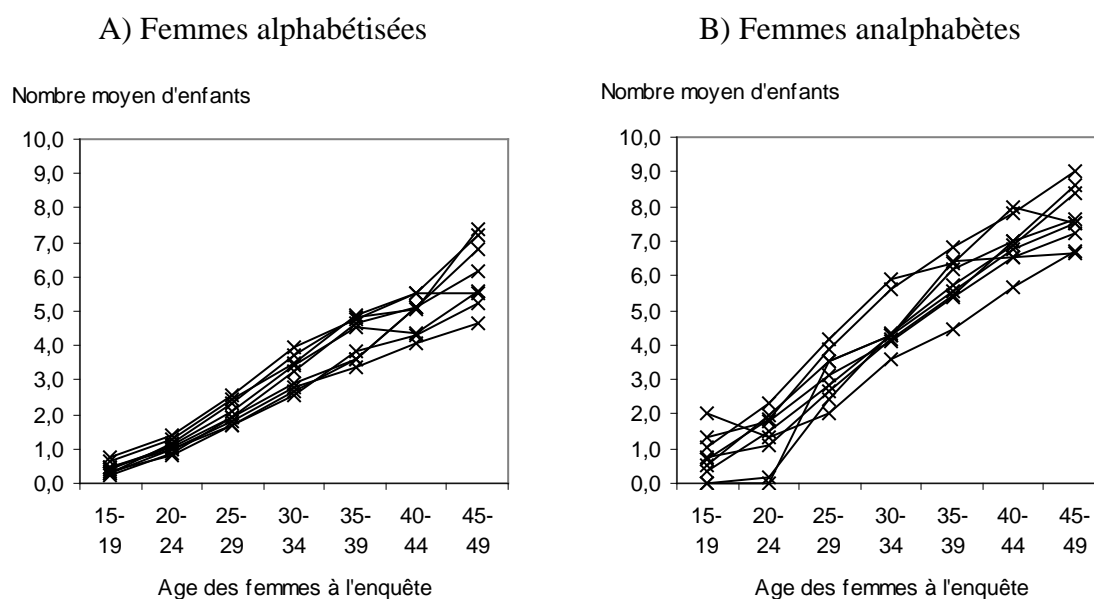


Figure 5. 18 – Nombre moyen d'enfants des femmes alphabétisées et des analphabètes dans neuf départements de l'Iran en 2000

Sources : Enquête BLS 2000, Centre de statistiques de l'Iran (2003)

C – Le rôle de l'alphabétisation des femmes dans la baisse de la fécondité

Depuis 1966, les femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) sont de plus en plus nombreuses à être alphabétisées. En ville, le taux d'alphabétisation est passé de 33,9% à 85,4% et dans les campagnes de 2,1% à 61,3% entre 1966 et 1996. Quelle que soit l'année considérée, les citadines ont des taux

d'alphabétisation par âge plus élevés que les rurales et les moins de 30 ans ont des taux plus élevés que les 30 ans et plus (Figure 5.19).

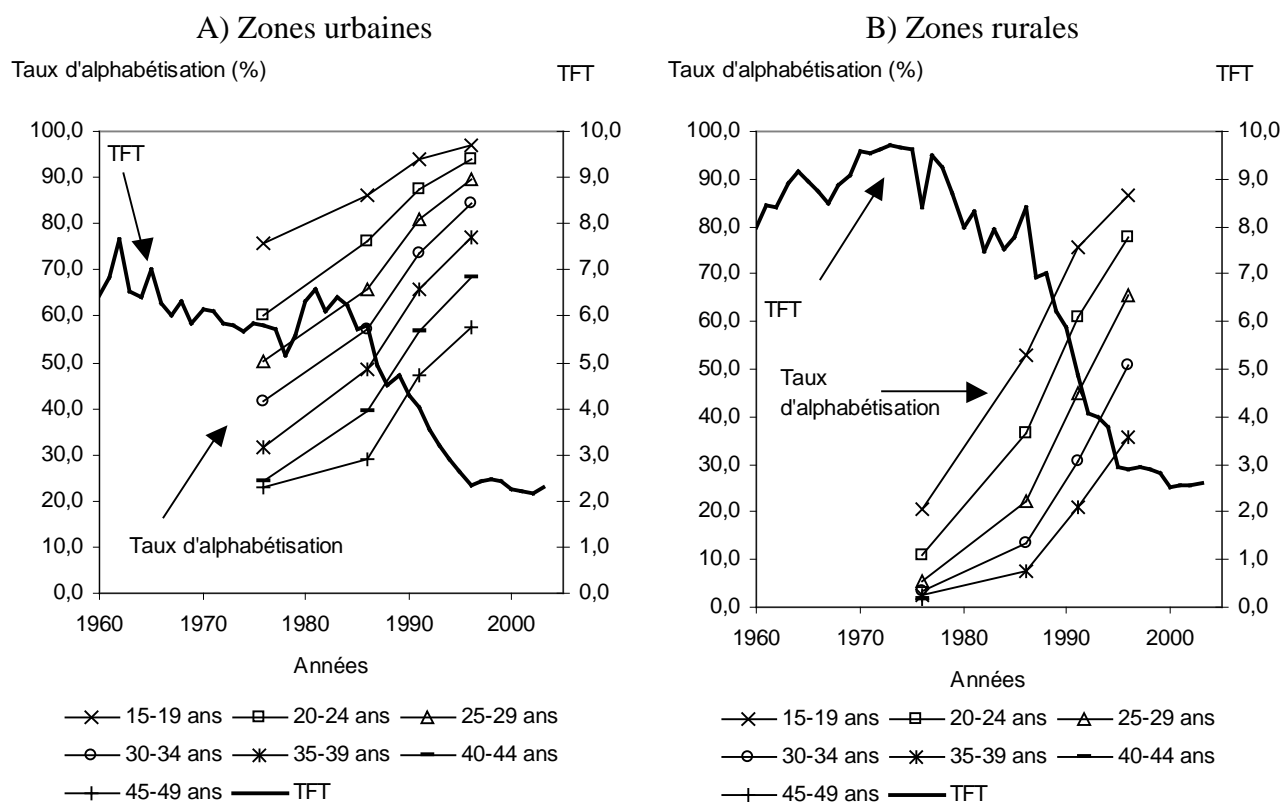


Figure 5. 19 – Taux d'alphabétisation féminine par âge (des 15-49 ans) et Taux de fécondité totale (1960-2003) selon le lieu de résidence

Sources : Taux d'alphabétisation : Recensements (Centre de statistiques de l'Iran) ; TFT : estimations de l'auteur

Depuis 1976, les taux d'alphabétisation ont plus rapidement augmenté dans les zones rurales. À l'exception des villageoises de moins de 30 ans, pour qui la progression de l'alphabétisation a été la plus forte entre 1976 et 1986, c'est entre 1986 et 1991 que l'alphabétisation des autres femmes a augmenté le plus rapidement.

Les données ne nous permettent pas de connaître le niveau d’alphabétisation des citadines au moment du début de la baisse de la fécondité. Par contre, en milieu rural, nous savons qu’à peine 9% des femmes étaient alphabétisées à ce moment là. Le mouvement de baisse de la fécondité a commencé quand le taux d’alphabétisation des villageoises était faible : les taux d’alphabétisation les plus élevés étaient observés à 15-19 ans (où il était de 20%) et à 20-24 ans (11%). Dans la mesure où les taux d’alphabétisation des femmes en âge de procréer étaient faibles quand la fécondité a entamé son processus de baisse, l’alphabétisation des villageoises ne semble pas avoir déclenché la baisse de la fécondité rurale. Il en est de même pour les hommes car en 1976 à peine 30% des ruraux masculins de 15 ans et plus était alphabétisé. Autrement dit, il n’a pas été nécessaire que l’alphabétisation soit d’un certain niveau pour la fécondité diminue en milieu rural. La fécondité rurale atteint même des niveaux relativement bas avec des taux d’alphabétisation moins élevés qu’en ville (Figure 5.20). Par contre, la progression des taux d’alphabétisation à partir des années 1980 a certainement accéléré la baisse de la fécondité rurale.

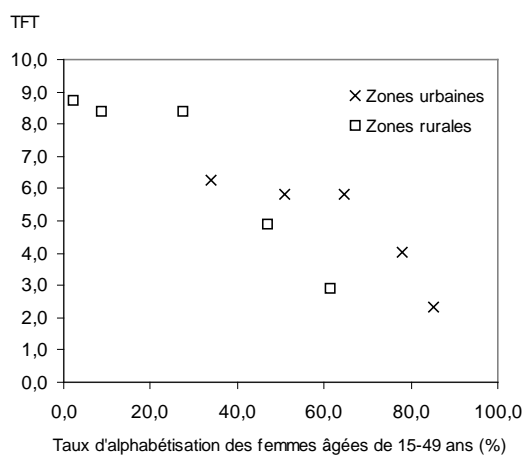


Figure 5. 20 – Corrélations entre le taux d’alphabétisation des femmes âgées de 15-49 ans et le taux de fécondité totale

Sources : Taux d’alphabétisation : Recensements (Centre de statistiques de l’Iran) ; TFT : estimations de l’auteur

On constate également que les niveaux de la fécondité dans les cantons ruraux sont corrélés aux taux d’alphabétisation des femmes (Figure 5.21). Entre 1991 et 1996, près d’un tiers de la variation des taux de fécondité totale dans les zones rurales du pays s’explique par l’alphabétisation des femmes. Mais si le lien entre ces deux variables semble effectivement établi, la relation est relativement faible. En effet, pour un même niveau d’alphabétisation des femmes, la fécondité varie fortement d’un canton à l’autre. Cette relation semble être d’un niveau inférieur à ce que l’on devait observer au milieu des années 1980. En 1986, l’alphabétisation de la population expliquait près de la moitié des différences de fécondité dans les cantons ruraux.

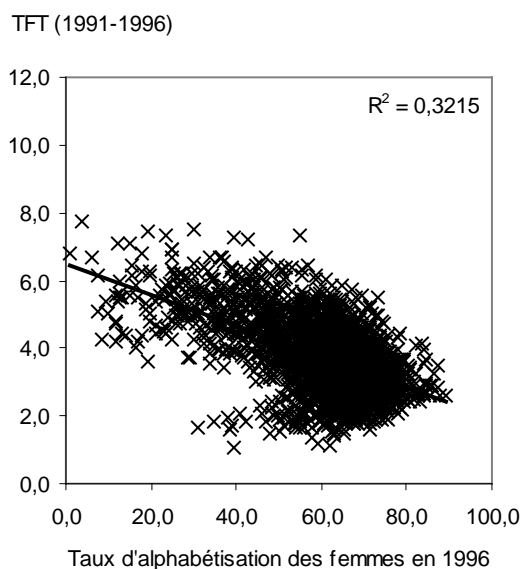


Figure 5. 21 – Corrélation entre l’alphabétisation des femmes en 1996 et les taux de fécondité totale (1991-1996) dans les cantons ruraux

Sources : Taux d’alphabétisation des femmes : Recensement, Ministère du combat pour la construction ;
TFT : estimations de l’auteur.

Lorsqu’on compare les descendance réellement atteintes en 1996 et en 1998-99 à celles qu’on aurait observé si les descendance des analphabètes et des

alphabétisées étaient restées les mêmes qu'en 1977, on peut évaluer la nature du rôle de l'alphabétisation des femmes sur la baisse de la fécondité. Si l'évolution des descendance observées de 1977 à 1996 (et à 1998-99) était le résultat exclusif de l'élévation des niveaux d'alphabétisation des femmes, les descendance attendues seraient identiques aux descendance observées en 1996 (et en 1998-99). En 1996 et 1998-99, les descendance attendues sont supérieures à ce que l'on a réellement observé (Tableau 5.6). En ville, l'écart moyen est de 26% en 1996 et 36% en 1998-99 et dans les campagnes il est de 11% en 1996 et 21% en 1998-99. Les écarts étant plus faibles dans les zones rurales, l'influence de l'alphabétisation des femmes sur la fécondité y a été plus forte que dans les zones urbaines. Entre 1996 et 1998-99, le rôle de l'alphabétisation sur la fécondité a diminué, l'écart entre les descendance attendues et les descendance atteintes de 1998-99 s'étant creusé par rapport à celui de 1996.

TABLEAU 5. 6 – DESCENDANCES ATTEINTES EN 1977, 1996 ET 1998-99 ET DESCENDANCES ATTENDUES EN 1996 ET 1998-99 SI LES DESCENDANCES DES ANALPHABETES ET DES ALPHABETISEES ETAIENT RESTEES CELLES DE 1977

Ages des femmes à l'enquête	Descendances atteintes						Descendances attendues en 1996 et 1998-99 si les descendance des analphabètes et alphabétisées étaient restées celles de 1977			
	Zones urbaines			Zones rurales			Zones urbaines		Zones rurales	
	1977	1996	1998-99	1977	1996	1998-99	1996	1998-99	1996	1998-99
15-19	0,8	0,5	0,5	0,8	0,6	0,5	0,9	0,9	0,7	0,7
20-24	2,0	1,2	1,0	2,1	1,5	1,3	1,6	1,6	1,7	1,7
25-29	3,1	2,1	1,9	3,9	2,8	2,6	2,6	2,7	3,5	3,5
30-34	4,4	3,1	3,0	5,6	4,4	4,0	3,6	3,6	4,7	4,8
35-39	5,6	4,1	4,0	6,9	5,9	5,5	4,8	4,9	6,3	6,3
40-44	6,7	4,9	4,9	7,8	7,0	6,7	5,4	5,5	7,4	7,5
45-49	6,8	5,5	5,5	7,8	7,6	7,5	6,0	6,1	7,6	7,6

Sources : données calculées à partir de l'enquête IFS 1977 (Agha, 1985), l'enquête fécondité et mortalité associée au recensement de 1996 et l'enquête croissance de la population de 1998-99

En général, plus l'âge des femmes augmente, moins l'écart entre les descendance atteintes et les descendance attendues est élevé. C'est avant 30 ans que les écarts sont les plus élevés : ils oscillent entre 30% et 97% dans les villes et entre 14% et 38% dans les campagnes. En comparaison, ces écarts pour les plus de 30 ans varient entre 9% et 22% dans les zones urbaines et entre 2% et 18% dans les zones rurales. L'élévation de l'alphabétisation des femmes depuis les

années 1970 a eu plus d'effets sur la fécondité des plus de 30 ans. La baisse de la fécondité des plus jeunes est, quant à elle, plus souvent le résultat d'une baisse de la fécondité des analphabètes et des alphabétisées.

Ces différences montrent que l'alphabétisation des femmes n'a pas eu toujours le même effet sur la baisse de la fécondité. Au départ, c'est l'élévation de l'alphabétisation qui contribue le plus à la réduction des niveaux de fécondité, les femmes alphabétisées ayant moins d'enfants que les analphabètes. Puis, à partir du moment où l'alphabétisation s'est généralisé à une grande partie des femmes en âge de procréer, la baisse de la fécondité est liée à une diminution de la fécondité à la fois chez les analphabètes et les alphabétisées. Nous verrons au chapitre 9 que les taux de prévalence de la contraception les plus récents connus montrent qu'il n'y a plus de différences entre les alphabétisées et les analphabètes et que celles-ci ont les taux de la prévalence les plus élevés de la région.

Conclusion

La baisse de la fécondité rurale de l'Iran n'a pas débuté à un moment où l'alphabétisation féminine était forte. Par contre, l'élévation de l'alphabétisation a accéléré la baisse de la fécondité. En effet, les femmes villageoises apprenant à lire et à écrire ont atteint des niveaux d'instruction liés à une fécondité plus faible. Cet effet structurel a été ensuite accompagné par une réduction de la fécondité chez les femmes alphabétisées et les analphabètes. L'effet structurel semble avoir été le principal effet de l'alphabétisation sur la baisse de la fécondité dans les zones rurales. Dans les villes son rôle est moins marqué, surtout aux jeunes âges, où l'effet s'accompagne d'une forte baisse de la fécondité chez l'ensemble des femmes quel que soit leur niveau d'alphabétisation.

IV – Fécondité et pratique religieuse

Nous savons maintenant que les villageois de l'Iran ont réduit leurs descendance pour faire face à une grave crise économique et aux modifications du marché du travail qui avait conduit, entre autres, à une monétarisation de leur économie. La montée de l'instruction a été un élément déterminant de cette adaptation des comportements procréateurs au contexte économique, les villageois prenant conscience de la détérioration de leur niveau de vie ont cherché à la surmonter. Or, une telle prise de conscience peut difficilement avoir lieu sans qu'un « *affranchissement des individus par rapport aux autorités religieuses et aux impératifs moraux que ces dernières [imposent]* » soient intervenue (Vallin, 2004). Est-ce à dire qu'en Iran, à l'instar des pays européens et quelques autres¹⁵³, la baisse de la fécondité est survenue après une certaine « sécularisation » de la société ?

Il n'est pas aisé de trouver un indicateur qui mette en lumière la sécularisation de la société iranienne. D'où la difficulté de mesurer une éventuelle sécularisation de la société. Les seuls indicateurs de religion que j'ai pu récolter à l'échelle des cantons ruraux sont la présence des infrastructures religieuses dans les villages¹⁵⁴. Il s'agit des mosquées, des *takiyé/hosseynié* (théâtres religieux où le deuil de l'Imam Hosseyn est célébré chaque année) et Imamzadé (tombeaux d'un descendant d'Imam). La présence de telles infrastructures ne préjugent pas de la pratique religieuse en tant que tel. Même s'il est recommandé de se rendre à la mosquée pour la prière du vendredi, il n'y pas d'obligation en Islam d'effectuer ses prières dans les lieux saints. On peut alors supposer que la présence de telles infrastructures révèlent un certain degré de religiosité : plus il y en aurait, plus les populations pratiqueraient leur religion « ostensiblement ».

¹⁵³ Il y a également le cas de la Chine, de la Russie, du Japon (Courbage et al., 2007)

¹⁵⁴ Lors de mon séjour en Iran, j'ai pensé à recourir aux flux migratoires au cours du mois de Ramadan, ou même à mener une enquête au cours de ce mois pendant les heures de repas (en fait, cette idée m'est venue en « surprenant » des villageois en train de déjeuner un jour de jeûn dans le Nord du pays).

Les recensements permettent de connaître la présence ou non des mosquées dans les villages de 1966 à 1986. Les présences d'imamzadé et de *takiyé/hosseynié* ne sont connues que de 1976 à 1986. En 1966, 27781 villages avaient une mosquée (Tableau 5.7). Ce nombre est passé à 27007 en 1976, à 28.053 en 1981 et 31857 en 1986. En 1976, 6604 villages avaient un *Imamzadé* et 5475 avaient un *takiyé* ou *hosseynié*. Vingt ans plus tard, on en compte respectivement 7803 et 7525. Les mosquées sont les infrastructures religieuses les plus présentes dans les villages du pays. Il est intéressant de noter que le nombre de mosquées, avait quelque peu diminué sous le régime impérial, a augmenté depuis la Révolution islamique. Notons que la plupart des mosquées du pays ont été construites avant la Révolution islamique et que leur répartition sur l'ensemble du territoire est restée la même.

TABLEAU 5. 7 – NOMBRE DE VILLAGES AVEC DES INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES (MOSQUEES, TAKIYE/HOSSEYNIÉ ET IMAMZADÉ), 1966-1986

	Nombre de villages				
	1966	1973	1976	1981	1986
Mosquées	27 781	27 641	27 007	28 053	31 857
Imamzadé			6 604	6 319	7 803
Takiyé ou Hosseynié			5 475	6 317	7 525

Sources : Recensements

La cartographie des infrastructures religieuses permet de mettre en lumière des différences géographiques de l'islam iranien. Signalons que cette cartographie issue des recensements de 1986 montre les mêmes caractéristiques que celles des années précédentes. Le régime islamique n'a pas bouleversé la carte des mosquées.

Les mosquées ne sont pas présentes de manière uniforme sur l'ensemble du territoire (Carte 5.3). On les trouve fortement dans les régions du bord de la Caspienne, du Nord-ouest du pays et du bord du golfe Persique. Les régions du Centre, de l'Ouest et du Centre-est ont en comparaison moins de mosquées sur leur territoire. Par contre, les Takiyé, les Hosseynié et les Imamzadé sont surtout

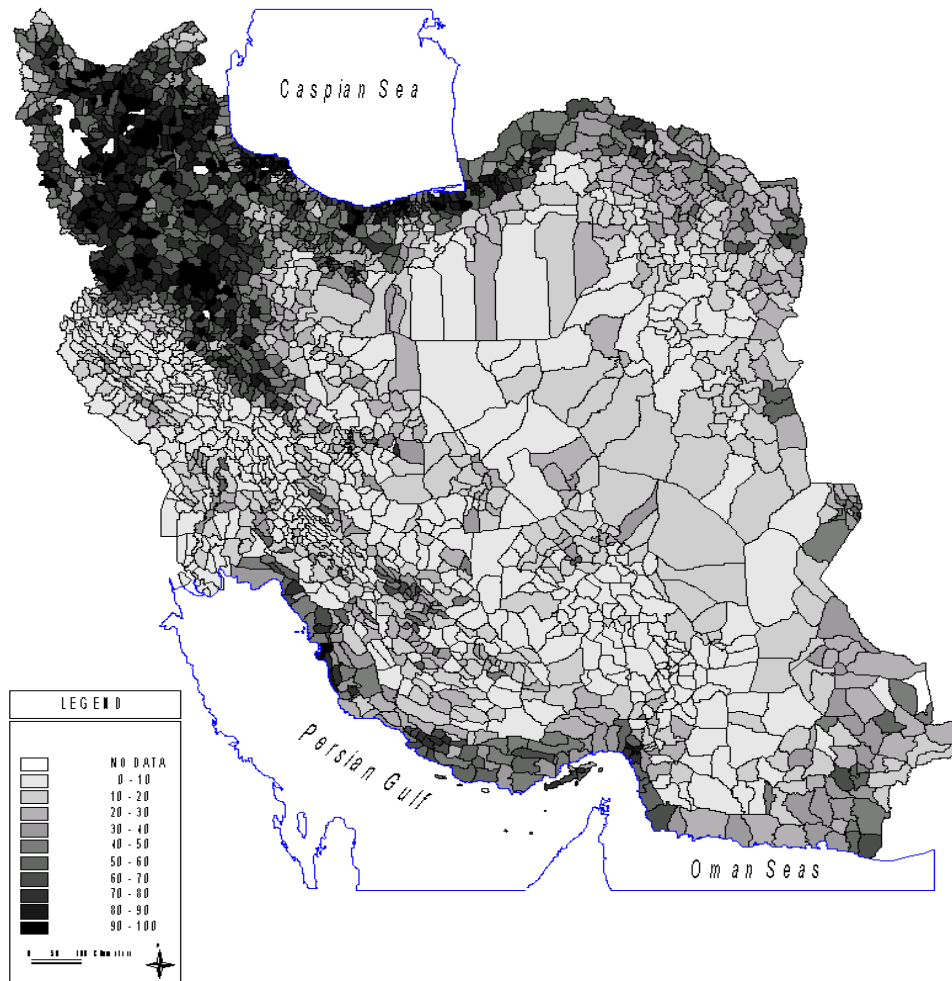
présents au centre du pays et dans les régions du Fars et de la Caspienne (Hourcade et al., 1998).

La forte présence des mosquées dans le Nord de l'Iran peut surprendre. Ces régions sont réputées être moins pratiquantes qu'ailleurs. En effet, cette région proche de la Russie et de l'Azerbaïdjan et placée un temps (au cours de la première moitié du XX^e siècle) sous influence russe, les populations ont certainement été imprégnées d'idées communistes¹⁵⁵. L'hypothèse d'une forme de sécularisation de la société rurale au Nord de l'Iran explique un certain nombre de comportements. Ce sont en effet des régions où les femmes sont plus actives, où une « culture de la contraception » existe depuis longtemps (nous verrons ce point au chapitre 9) et où la baisse de la fécondité a débuté plus tôt qu'ailleurs.

On note alors la faiblesse de mon indicateur de religiosité. Mais on peut imaginer que les régimes en place ont implanté des mosquées dans ces régions pour contrer la propagation de ces idées communistes ou du moins la sécularisation de ces populations. On peut penser que la présence de mosquées dans ces régions mesure la densité de la diffusion des messages religieux, de sorte que la campagne de planning familial a été bien diffusée et d'autant bien accueillie que l'information était relayée par le clergé local.

Les cantons ruraux qui n'ont pas de mosquée sont ceux qui ont la fécondité la plus élevée : 8 et 5,3 enfants par femme en 1986-1991 et 1991-1996 respectivement (Tableau 5.8). À l'inverse, la fécondité des cantons ruraux dont plus des trois quart des villages ont une mosquée est la plus basse (5,7 et 3,3 enfants par femme en 1986-1991 et 1991-1996 respectivement). Le niveau de fécondité varie ainsi de 29% à 39% selon les périodes. Le test de chi-deux confirme les résultats : la fécondité dépend de la présence de mosquées dans les villages, avec un risque d'erreur inférieur à 0,05%.

¹⁵⁵ Ces mouvements communistes ont même contribué à la formation éphémères de Républiques indépendantes dans le Gilan et l'Azerbaïdjan. Pour plus d'informations à ce sujet, voir Digard et al. (1996) ou Sellier et al. (1993).



Carte 5. 3- Proportion (%) de villages avec une mosquée dans les cantons ruraux en 1986

Sources : Recensements

On observe également une relation entre la présence de théâtre religieux (*Takieh* ou *Hosseynieh*), ou d'*Imamzadeh* et la fécondité. Plus ces installations religieuses sont présentes dans les cantons ruraux, moins la fécondité est élevée. La dépendance entre ces variables a été confirmée par un test de chi-deux (le risque d'erreur est inférieur à 0,05%).

TABLEAU 5. 8 – REPARTITION DES CANTONS RURAUX (%) ET TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LA PROPORTION DE VILLAGES AVEC UNE MOSQUEE DANS LES CANTONS RURAUX EN 1986

Proportion de villages avec une mosquée	Nombre de cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
Pas de mosquée	3,4	8,0	5,3
]0;25[39,5	6,5	3,8
[25;50[19,5	6,4	3,8
[50;75[19,1	6,0	3,6
[75;100[18,5	5,7	3,3

Sources : recensements et estimations de l'auteur

Ainsi, la présence d'infrastructures religieuses, en particulier les mosquées n'a pas l'influence que nous supposions au départ sur les niveaux de fécondité : plus elles sont présentes, moins la fécondité est basse. Ce résultat remet en cause le fait que la proportion de villages avec de telles infrastructures est un indicateur de sécularisation de la société.

Finalement, il semble que contrairement à la religion chrétienne (Todd, 1990 ; Lesthaeghe, 1987), la sécularisation de la société musulmane iranienne ne peut être mesurée à partir d'indicateur révélant la pratique ostensible de la religion. Cela s'explique par l'attitude positive de l'Islam à l'égard de la contraception, bien que comme toutes les religions monothéistes, elle prône la multiplication de l'espèce. Comme le précise Paul Vieille (1975), « *L'Islam a admis dans certaines conditions (gêne économique notamment) et sous certaines formes (a priori, par le coitus interromptus) la limitation des naissances* » (page 90). On peut donc être un pratiquant musulman respectueux des dogmes et recourir à la contraception.

En Iran, la religion est profondément ancrée dans les mentalités. Les Iraniens sont croyants ; les athées sont généralement pas compris et mal jugés. Pour autant, l'athéisme n'est pas la seule sortie du système religieux : il est possible d'avoir du recul par rapport à la classe religieuse et aux préceptes religieux tout en restant croyant. C'est, je pense, ce à quoi on assiste en Iran. Une telle situation a pu survenir dans ce pays certainement grâce à la nature même du chiisme : chaque croyant suit les préceptes d'un « *mojtahed* » religieux

contemporain qui est « *reconnu par ses maîtres comme apte à exercer l'effort d'interprétation de la Loi* » (Richard, 1991). L'invitation au débat sur des sujets aussi variés que la propriété, le commerce, le contrôle des naissances, l'espacement entre les naissances de l'Ayatollah Khomeyni dans la Charte de la Fraternité prend ici toute son importance (Ladier-Fouladi, 2003). En effet, il y est dit : « *La plupart des sujets énumérés plus haut¹⁵⁶, qui constituent actuellement une partie des préoccupations de la nation et du gouvernement, ont déjà été débattus par les grands savants et les grands experts des lois et des droits islamiques ; et nous constatons que les conclusions divergent. De nos jours, de nouveaux problèmes s'imposent ; et c'est aux savants actuels à trouver les réponses convenables. C'est pour cette raison que les portes de la recherche et de l'interprétation personnelle (ejtihâd) doivent rester ouvertes. La nature de notre révolution et de notre régime exige que les différents points de vue et idées soient librement exposés et débattus en permanence.* » (Ladier-Fouladi, 2003, page 322).

Anne Sophie Vivier-Mureşan (2006) note ainsi que chez les villageois d' Afzâd (région de Kermân) « *la notion de volonté divine est souple et [occasionne] de multiples interprétations : puisque Dieu est tout puissant, on peut légitimement prétendre que la contraception réussit seulement si Dieu le souhaite, ou du moins l'accepte* » (page 183). Elle fait le même constat pour la pratique de l'avortement

Conclusion

La baisse de la fécondité dans les zones rurales du pays est intervenue dans un contexte de modernisation socio-économique de la société. La diversification de l'économie, la modernisation du secteur agricole, la montée de l'instruction de la société paraissent être de puissants facteurs de la baisse de la fécondité. Comme cela a été observé dans la plupart des pays, les Iraniens ont commencé à réduire

¹⁵⁶ dont la propriété, le commerce, le contrôle des naissances, l'espacement entre les naissances.

leur descendance moins de dix ans après que l'on ait observé un recul de la mortalité infantile. Les transformations économiques qui ont contribué à une monétarisation de la société rurale et à la montée d'incertitudes a été le facteur de déclenchement de la baisse de la fécondité en milieu rural. Bien que l'alphabétisation, qui ne concernait qu'une minorité de femmes, n'a ici certainement pas contribué au déclenchement de la baisse de la fécondité, elle l'a accéléré : la baisse de la fécondité étant d'autant plus forte que les femmes étaient alphabétisées. Toutes ces transformations ont permis un bouleversement des mentalités. Finalement, la baisse de la fécondité rurale a été telle qu'elle a du se produire dans un contexte de sécularisation de la société qu'il n'a malheureusement pas été possible de mettre en lumière de façon certaine, faute d'indicateurs pertinents, favorisé vraisemblablement par la montée de l'alphabétisation.

Chapitre 6

Intégration du monde rural et baisse de la fécondité rurale

Nous connaissons maintenant mieux le contexte de la baisse de la fécondité en milieu rural. Plusieurs facteurs sont simultanément entrés en jeu. L'évolution des comportements reproductifs des villageois remonte incontestablement à la réforme agraire des années 1960 et aux changements économiques qu'elle a induits. La baisse de la fécondité rurale est donc une réaction à la montée des incertitudes et des difficultés économiques rencontrées par les villageois depuis la réforme agraire de Mohammad Reza Pahlavi. Mais ce n'est pas l'unique facteur. Les changements n'auraient pas eu un tel effet en milieu rural si la mortalité infantile n'avait pas déjà commencé à reculer. De même, la baisse de la fécondité n'aurait peut être pas été si forte et rapide si l'alphabétisation n'avait pas formidablement progressé. Mais dans le milieu rural, ce schéma transitionnel est incomplet. En effet, la baisse de la fécondité rurale n'aurait pu survenir si la société rurale ne s'était pas pleinement intégrée au pays. Or, nous savons (chapitres 3 et 4) que désormais de nombreuses interdépendances

entre villes et campagnes existent. L'intégration du monde rural a été à la fois économique, politique, sociale et culturelle. La récession économique observée au chapitre précédent n'aurait pu avoir des effets sur la fécondité rurale si cette partie du pays était restée, comme elle l'était encore au début du XX^e siècle, à ses marges. Avec cette intégration, de nouvelles aspirations ont vu le jour. Les villageois ont cherché à améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants¹⁵⁷. La modernisation socio-économique est de ce fait un facteur puissant de la baisse de la fécondité en milieu rural, bien qu'au moment de l'enclenchement de cette baisse, elle était loin d'être réalisée, l'alphabétisation par exemple ne concernant qu'une petite minorité de femmes rurales. Si la modernisation socio-économique de la société villageoise n'était pas toujours une réalité au moment de l'enclenchement de la baisse de la fécondité en milieu rural, elle l'a accompagné et même accéléré. En effet, les progrès en matière d'instruction, de santé et d'accès aux différents moyens de communication ont été tels depuis les années 1980 qu'ils ont eu une forte incidence sur la baisse de la fécondité en milieu rural. C'est d'ailleurs à cette période que la fécondité s'est effondrée. Une des conséquences de l'intégration du monde rural est qu'au milieu des années 1980, lorsque la situation économique a été particulièrement mauvaise et que le conflit armé avec l'Irak se poursuivait, les villageois et citadins ont réagi quasi-simultanément et dans le même sens à la conjoncture.

La diversification de l'activité des ruraux, l'élévation des taux d'alphabétisation et le recul de la mortalité infantile sont des signes de l'intégration du milieu rural. Le processus d'intégration s'est réalisé de plusieurs manières. Il y a une intégration du fait de la multiplication de contacts qu'entretiennent les ruraux avec les citadins : on assiste ainsi à « *l'intégration par la ville de l'ensemble de l'espace humanisé* » et à l'« *association des citadins et des ruraux pour créer ensemble une économie et une société nouvelles* » (Juillard, 1973, page 6). L'intégration du monde rural se manifeste également par une

¹⁵⁷ Nous verrons au chapitre 10 qu'une volonté d'ascension sociale, réalisée au travers des enfants, a alors émergé en milieu rural.

urbanisation¹⁵⁸ des villages liée au développement des moyens de transport, à l'accès aux médias et à l'implantation d'infrastructures transformant ainsi les modes de vie ruraux.

J'étudierai dans une première partie, l'influence du poids des villes et des migrations sur les niveaux de fécondité et dans une deuxième partie, l'influence de l'urbanisation des modes de vie sur la fécondité. Ces études seront suivies d'une analyse des niveaux de fécondité des minorités iraniennes. Je terminerai ce chapitre par une analyse multivariée de la fécondité, dans laquelle l'ensemble des variables étudiées dans les chapitres 5 et 6 sera pris en compte.

I – La ville : vecteur de la modernisation des comportements et de la diffusion de la baisse de la fécondité dans les zones rurales ?

La théorie de la transition de la fécondité donne un poids important à l'urbanisation, le développement du monde urbain étant considéré comme un moteur de la modernisation, avec l'industrialisation et le développement économique qu'il implique. Ce sont en effet dans les villes que les activités non agricoles se concentrent et se développent (au point que les ruraux y émigrent quand les opportunités d'emploi dans leurs villages n'absorbent plus la main d'œuvre rurale), changeant les modes de production, les relations dans le travail et les modes de vie. La fécondité urbaine est de ce fait moins élevée qu'à la campagne et la baisse de la fécondité y survient généralement en premier. Son importance dans la baisse de la fécondité est telle qu'elle permet la diffusion des nouveaux comportements procréateurs (Tabutin, 2000). Ainsi, à mesure que le nombre de citadins augmente, la fécondité d'un pays diminue.

L'Iran n'a pas échappé à cette règle. Bien que nous ne puissions pas vérifier si les niveaux de fécondité urbains ont toujours été inférieurs aux ruraux,

¹⁵⁸ Dans le sens où les villages prennent un caractère urbain.

nous savons que la baisse de la fécondité s'est effectivement amorcée au départ dans les villes avant d'atteindre les zones rurales (Chapitre 2). Le décalage entre les lieux de résidence a été de plus d'une vingtaine d'années. À partir de données départementales, nous avons aussi vu que la fécondité rurale était fortement corrélée à l'urbaine. Pour autant, sachant que la société rurale a connu une profonde modernisation socio-économique (Chapitre 5), est-ce que la ville a réellement eu une influence sur la baisse de la fécondité rurale ? Est-ce que les niveaux de fécondité ruraux sont corrélés à la proximité à la ville ?

L'influence des centres urbains sur le milieu rural peut se manifester de diverses manières. La présence de villes et leur poids relatif sur le territoire et les migrations entre les villes et les villages sont autant d'éléments par lesquels la ville peut influencer directement les comportements reproducteurs des villageois.

A – Présence et poids relatif du monde urbain et baisse de la fécondité rurale

Si la ville est effectivement un vecteur de diffusion de comportements de reproduction novateur, les niveaux de fécondité rurale devraient varier selon la proximité des villes. C'est à l'aide de deux indicateurs que je vais appréhender cette relation : la distance kilométrique entre les villages et la ville et le poids relatif des citadins dans les départements. Mais avant cela, il est utile de présenter brièvement les grandes caractéristiques de l'urbanisation en Iran.

1) L'urbanisation de l'Iran : une vue d'ensemble

Le monde urbain s'étend grâce aux migrations et/ou à l'accroissement naturel des populations. Il se développe également du fait du changement de statut de localités rurales qui deviennent des villes. Cela soit parce que la taille de leur population a atteint un niveau suffisant pour devenir une ville, soit du fait d'une

décision politique indépendante de la taille de la localité. Tout dépend de la définition utilisée dans le pays considéré. Les limites de taille d'une ville sont conventionnelles dans les différents pays. De même, la ville peut n'avoir qu'une définition administrative (Gregory, 1988)¹⁵⁹. En Iran, jusqu'en 1986, la ville était définie par un critère de taille : toutes les localités de 5000 habitants ou plus étaient des villes auxquelles s'ajoutaient les chefs lieux des départements même si leur population n'atteignait pas le seuil des 5000 habitants. Depuis 1986, une ville iranienne est une localité qui dispose d'une municipalité. Enfin, le monde urbain peut se développer avec la naissance de grandes métropoles dont l'expansion physique englobe les villages environnants.

Au début du XX^e siècle, d'après les estimations de Julian Bharier (1972), 21% des Iraniens vivaient en ville. Ce n'est que depuis le milieu des années 1950 que le poids de la ville a augmenté (Chapitre 3). De 1956 à 1986, le nombre de citoyens a augmenté très rapidement à un rythme de 5% par an (Tableau 6.1). Depuis 1986, la population augmente toujours mais d'une manière moins soutenue. Le taux de croissance de la population urbaine est même en constante diminution, même s'il est toujours positif. Entre 1996 et 2006, la croissance a été de 2,7% par an, soit un rythme nettement inférieur à ce que l'on observait avant 1986. Parallèlement, la population rurale a augmenté jusqu'en 1991 mais moins rapidement qu'en ville et depuis elle a commencé à diminuer. Entre 1996 et 2006, la baisse a été de 0,4% par an.

La forte progression de la population urbaine et l'évolution de la population rurale a modifié la composition de la population iranienne : depuis le début de années 1980, les Iraniens vivent majoritairement en ville¹⁶⁰. L'urbanisation de la société iranienne s'accroît par la suite, de sorte qu'en 2006, 68,5% des Iraniens étaient des citoyens.

¹⁵⁹ Joel Gregory note en 1988 la diversité des définitions des villes. sur les 38 pays africains qu'il étudiait, il a dénombré 25 définitions différentes.

¹⁶⁰ Si on suppose que la croissance de la population a été linéaire entre 1976 et 1986.

TABLEAU 6. 1 – POPULATION IRANIENNE, TAUX D'URBANISATION ET TAUX DE CROISSANCE DES VILLES ET DES CAMPAGNES A PARTIR DES RECENSEMENTS (1956-2006)

Années	Population	Taux d'urbanisation	Périodes	Taux d'accroissement annuels	
				Zones rurales	Zones urbaines
1956	18 954 704	31,4			
1966	25 788 722	38,0	1956-1966	2,1	5,1
1976	33 708 744	47,0	1966-1976	1,1	4,9
1986	49 445 010	54,3	1976-1986	2,4	5,4
1991	55 837 163	57,0	1986-1991	1,2	3,5
1996	60 055 488	61,3	1991-1996	-0,8	2,9
2006	70 472 846	68,5	1996-2006	-0,4	2,7

Sources : Recensements, Centre de statistiques de l'Iran

Téhéran est la plus grande métropole du pays. Elle regroupait en 1996 près de 7 millions d'habitants, le « Grand Téhéran » comptait quant à lui un peu plus de 11 millions d'habitants (9 millions si l'on exclut les zones rurales). C'est de loin la plus grande ville du pays. Téhéran absorbe une grande partie des migrations intérieures (Digard et al., 1996). Ainsi la capitale a connu la croissance urbaine la plus rapide du pays. Cependant, l'accroissement de la population *téhéranaise* ne s'est pas réalisé au détriment des autres régions. Partout de grandes villes ont vu le jour et se sont développées. Quatre capitales de région comptaient en 1996 plus d'un million d'habitants : Mashhad, Ispahan, Tabriz et Shiraz¹⁶¹. Enfin, de nombreuses petites villes ont vu le jour. C'est le reflet de la mise en place d'une politique de développement de villes nouvelles et de villes régionales afin de réduire la concentration de la population urbaine. Cette politique a été menée après qu'une étude réalisée au milieu des années 1970 par la société Scetiran ait été faite (Atash, 2000). En 2005, le pays avait 1015 villes, soit près de cinq fois plus par rapport à 1956 et 2 fois plus par rapport à 1976¹⁶². Toutes les régions ont été touchées par la multiplication de localités urbaines. Le monde urbain s'est alors diversifié. La population, en particulier les personnes que j'ai interrogées en 2003-2004 en milieu rural faisait une nette distinction entre les

¹⁶¹ Alors qu'il n'y en avait qu'une en 1986 : Mashhad.

¹⁶² Il y avait 199 villes en 1956, 272 en 1966 (Zanjani, 1989)

grandes villes (*shahr*, qui signifie littéralement ville) et les nouvelles villes (*shahrak*, qui signifie petite ville, bourgade)¹⁶³.

La majorité de la population urbaine vit depuis 1976 dans des villes de plus de 250.000 habitants (Tableau 6.2). À l'opposé les villes de moins de 5000 habitants regroupent à peine 1% des urbains. Mais quelque soit la taille de la ville (hormis les plus petites), leur nombre et leur population augmente. Bien que les grandes villes rassemblent une majorité de citadins, les petites villes sont nombreuses. En 1976, 47% des localités urbaines avaient moins de 10000 habitants. Malgré une baisse de cette proportion en 1986 et 1996, elle reste importante (40% et 38% respectivement).

TABLEAU 6. 2 – REPARTITION DES VILLES SELON LEUR NOMBRE D'HABITANTS (1976-1996)

Nombre d'habitants	Nombre de villes			Population urbaine (en milliers)			Taux d'accroissement annuels de la population	
	1976	1986	1996	1976	1986	1996	1976-1986	1986-1996
Moins de 5000	6	84	83	21	258	286	28,5	1,0
5000-9999	168	113	150	1 157	833	1 105	-3,2	2,9
10000-24999	109	145	166	1 648	2 300	2 578	3,4	1,1
25000-49999	45	67	94	1 539	2 320	3 310	4,2	3,6
50000-99999	22	46	60	1 531	3 155	4 260	7,5	3,0
100000-249999	15	25	36	2 153	3 757	5 133	5,7	3,2
250000 et plus	8	16	23	7 801	14 222	20 147	6,2	3,5
Total	373	496	612	15 850	26 845	36 819	5,4	3,2

Sources : Ladier-Fouladi (2003)

Les villes même petites ont toute leur importance dans la diffusion de comportements novateurs. Leur présence de plus en plus dense sur l'ensemble du territoire a contribué à réduire la distance géographique entre les mondes urbains et ruraux. Les villageois et villageoises se déplacent ainsi plus facilement vers les villes. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre, les femmes vont régulièrement en ville principalement pour rendre visite à leur famille, consulter leur médecin et faire des courses. Certainement, la réduction des distances à parcourir a facilité ce phénomène.

¹⁶³ Cette distinction a parfois été source de malentendu avec certaines villageoises interviewées. À la question « allez vous en ville (*shahr*) ? » la réponse était non, alors qu'elles allaient régulièrement dans la petite ville (*shahrak*) plus proche de leur village.

2) *Distances à la ville et niveaux de fécondité rurale*

Pour mesurer l'effet de la proximité à la ville sur la fécondité, tentons de voir si celle-ci varie en fonction de la distance qui sépare les villages des villes. Seul le recensement réalisé en 1981 par l'« Organisation du combat pour la construction » permet de connaître la distance entre un village et la capitale de l'arrondissement (*bakhsh*) ou la capitale du département (*shahrestân*). Cette étude qui consiste à mettre en relation les villes présentes en 1981 avec les taux de fécondité totale de 1986-1991 à 1991-1996 semble pertinente. En effet, la diffusion de comportements novateurs des villes vers les campagnes ne peut se faire qu'à partir de villes où les populations ont déjà adopté ces comportements novateurs. Or, la population d'une localité rurale qui vient de changer son statut en urbain ne change pas ses comportements du jour de lendemain ; il faut un certain délai pour que les transformations socio-économiques de leur lieu de résidence lié à leur changement de statut fassent leur effet¹⁶⁴.

En 1981, la plupart des villages se situaient à une distance relativement éloignée des capitales de leur arrondissement ou de leur département. Plus des trois quarts d'entre eux étaient à plus de 15 kilomètres de la capitale de l'arrondissement (Tableau 6.3). De même, 88% des villages étaient à plus de 15 kilomètres de la capitale du département. Ceux qui étaient situés à moins de 5 kilomètres des capitales de l'arrondissement et du département regroupaient respectivement moins de 5% et de 2% de l'ensemble des villages du pays.

¹⁶⁴ Même si les villages qui changent de statut sont peut-être composés d'habitants dont les comportements de reproduction sont plus novateurs que ceux d'autres villages.

TABLEAU 6. 3 – REPARTITION DES VILLAGES SELON LEUR DISTANCE PAR RAPPORT AUX CAPITALES DE L'ARRONDISSEMENT OU DU DEPARTEMENT, EN 1981.

Distances	Capitale de l'arrondissement	Capitale du département
Moins de 5 km	4,6	2,0
De 5 à 10 km	9,8	4,7
De 10 à 15 km	9,3	5,1
15 km et plus	76,3	88,2
Ensemble	100,0	100,0

Sources : Distances, recensement de 1981 (Ministère du combat pour la construction)

Les données dont je dispose ne me permettent de mesurer de manière précise la relation entre la fécondité des populations rurales et la distance des villages aux capitales d'arrondissements et départementaux : mon indicateur de fécondité rural a été calculé à l'échelle du canton rural et je connais le nombre de villages dans ces cantons ruraux selon quatre modalités de distance (moins de 5 Km, 5 à 10 Km, 10 à 15 Km et 15 Km et plus).

Comme l'on pouvait s'y attendre plus les villages sont éloignés de la capitale de l'arrondissement, plus les niveaux de fécondité sont élevés. Les cantons ruraux dont la quasi-totalité des villages sont situés à moins de 5 Km, 10 Km ou même à moins de 15 Km, ont des niveaux de fécondité inférieurs aux autres (Tableau 6.4). En 1986-1991, les cantons ruraux dont au moins 75% des villages étaient à moins de 15 kilomètres de la capitale de l'arrondissement avaient une fécondité moyenne de 5,1 enfants par femme. Ceux qui, au contraire, avaient les trois quarts ou plus de leurs villages à plus de 15 kilomètres de la capitale de l'arrondissement avaient une fécondité supérieure de plus d'un enfant par femme (6,4 enfants par femme). En 1991-1996, l'écart s'est légèrement réduit : les cantons ruraux dont 75% au moins des villages sont situés à moins de 15 kilomètres de la capitale de l'arrondissement ont une fécondité de 3,0 enfants par femme, soit une fécondité inférieure de 0,9 enfant par femme par rapport aux autres.

Comme la distance entre les villages et la capitale de l'arrondissement, celle qui sépare les villages de la capitale du département a une influence sur les niveaux de fécondité. En effet, plus les villages des cantons ruraux sont situés à

une distance éloignée de la capitale du département, plus la fécondité est élevée (Tableau 6.4B). En 1986-1991, les cantons ruraux dont les trois quarts au moins des villages sont situés à moins de 15 kilomètres de la capitale du département ont une fécondité de 4,9 enfants par femme. Alors que la fécondité des cantons ruraux dont 75% au moins des villages sont situés à plus de 15 kilomètres de la capitale du département est de 6,3 enfants par femme en 1986-1991. L'écart, de 1,4 enfants par femme, est supérieur à ce que l'on observait pour la distance par rapport à la capitale de l'arrondissement. Cet écart est tombé à 1 enfant à la période suivante, en 1991-1996.

TABLEAU 6. 4 – TFT RURAUX SELON LA PROPORTION DE VILLAGES DANS LES CANTONS RURAUX SITUÉS A UNE DISTANCE DONNÉE DE LA CAPITALE DE L'ARRONDISSEMENT OU DE LA CAPITALE DU DÉPARTEMENT

A) Distances par rapport à la capitale de l'arrondissement

Proportion de villages dans les cantons ruraux	1986-1991				1991-1996			
	Moins de 5 km	Moins de 10 km	Moins de 15 km	Plus de 15 km	Moins de 5 km	Moins de 10 km	Moins de 15 km	Plus de 15 km
[0;25[6,3	6,2	6,4	6,0	3,8	3,7	3,9	3,6
[25;50[5,1	5,9	6,1	6,2	2,9	3,5	3,6	3,7
[50;75[5,2	5,3	5,7	6,3	3,0	3,1	3,4	3,8
[75;100[7,5	4,7	5,1	6,4	3,6	2,6	3,0	3,9

B) Distances par rapport à la capitale du département

Proportion de villages dans les cantons ruraux	1986-1991				1991-1996			
	Moins de 5 km	Moins de 10 km	Moins de 15 km	Plus de 15 km	Moins de 5 km	Moins de 10 km	Moins de 15 km	Plus de 15 km
[0;25[6,2	5,9	6,2	6,1	3,8	3,6	3,8	3,6
[25;50[4,9	5,8	5,7	6,1	2,8	3,4	3,4	3,7
[50;75[5,0	5,2	5,5	6,2	2,8	3,0	3,2	3,7
[75;100[-	4,6	4,9	6,3	-	2,7	2,8	3,8

Sources : Distances, recensement de 1981 (Ministère du combat pour la construction) ; TFT : estimations de l'auteur.

La distance qui sépare les villages de la ville a une influence sur les niveaux de fécondité. Plus les villages sont proches d'une ville, moins la fécondité est élevée.

3) Poids relatif des zones urbaine et fécondité rurale

L'influence urbaine sur les niveaux de fécondité peut également être appréciée à travers la proportion de citadins présents dans le département. Cette étude complète la précédente en donnant un aperçu plus récent de la relation entre la fécondité rurale et la présence urbaine.

Si la ville est un vecteur de diffusion de comportements novateurs, on s'attend à ce que la fécondité rurale dépende de sa proximité : le nombre moyen d'enfants devrait varier en fonction de la présence de citadins à proximité des villages. On peut supposer alors que plus la population urbaine est élevée dans un département donné, plus la diffusion des comportements novateurs dans le département est forte et plus la fécondité rurale de ce département devrait être faible. Soulignons ici qu'en Iran, les villes n'ont pas de limites géographiques fixes : à mesure qu'elles croissent, elles s'étalent sur le territoire. D'autre part, même si elles sont excentrées, lorsqu'elles sont peuplées, elles ont un pouvoir attractif fort.

Une relation entre la présence de citadins et la fécondité rurale s'observe effectivement, mais elle est relativement faible. Globalement, les femmes des départements où la présence de citadins est faible ont un demi enfant de plus que celles des départements où les citadins constituent une grande majorité de la population (Tableau 6.5).

TABLEAU 6. 5 – TAUX DE FECONDITE TOTALE DES RURAUX SELON LE POIDS RELATIF DES URBAINS DANS LES DEPARTEMENTS

Proportion de citadins dans le département	Proportion de départements	TFT	
		1986-1991	1991-1996
[0;25[13,1	6,5	3,9
[25;50[47,2	6,4	3,8
[50;75[29,8	6,0	3,5
[75;100[9,9	5,9	3,5

Sources : Nombre de villes : annuaires statistiques, Centre de statistiques de l'Iran ; TFT : estimations de l'auteur.

Si on a recours au nombre de villes par kilomètres carrés pour évaluer l'influence de la ville sur la fécondité, les résultats sont plus significatifs. Cet indicateur complète le présent car au lieu de mesurer le poids de la ville par sa taille, on la mesure ici par le nombre de points à partir desquels l'influence urbaine peut s'exercer. Je suppose que la fécondité sera moins élevée dans les départements où le nombre d'unités urbaines par kilomètres carrés sera le plus élevé, la diffusion des comportements novateurs y étant forte et le nombre de villages concernés par cette diffusion plus élevé.

Plus la présence de villes est importante dans les départements, moins la fécondité est élevée (Tableau 6.6). En 1991-1996, les départements où l'on comptait moins d'une ville pour 1000 Km² avaient une fécondité moyenne de 4 enfants par femme. Alors que ceux où les villes étaient les plus nombreuses, les femmes mettaient au monde 2,6 enfants en moyenne en 1991-1996. L'influence de la présence des villes sur la fécondité est alors importante. Selon les résultats d'une régression linéaire effectuée sur ces variables, près de 11,1% de la variation des niveaux de fécondité en 1991-1996 et 1986-1991 est expliquée par la présence des villes dans les départements. Ainsi, plus que la présence de citadins, c'est la proximité d'une ville qui semble être déterminant des niveaux de fécondité. Parce que les échanges entre les villes et les villages sont plus nombreux. Mais aussi, parce que la présence de nombreuses villes dans un département reflète un haut niveau d'activité économique.

TABLEAU 6. 6 – TAUX DE FECONDITE TOTALE RURAUX SELON LE NOMBRE DE VILLES POUR 1000 KILOMETRES CARRES EN 1996, ETUDE DEPARTEMENTALE

Nombre de villes pour 1000 Km ²	Proportion de départements	TFT	
		1986-1991	1991-1996
Moins d'une ville	47,2	6,7	4,0
Une ville	39,3	6,1	3,5
Deux villes	4,8	5,4	3,1
Trois villes	4,8	4,6	2,6
Quatre villes ou plus	4,0	4,7	2,6

Sources : Nombre de villes : annuaires statistiques, Centre de statistiques de l'Iran ; TFT : estimations de l'auteur.

B – Les migrations et la fécondité

Les migrations constituent un vecteur essentiel de la diffusion des comportements démographiques novateurs des villes vers les villages. Les populations rurales migrantes vers les villes, en gardant des contacts avec leur communauté d'origine, jouent incontestablement un rôle important dans cette diffusion parce qu'ils apportent de nouvelles idées, de nouveaux comportements mais aussi parce qu'ils ouvrent la communauté rurale vers l'extérieur. En Iran, dans certaines zones rurales du pays, ces migrants ont contribué au moment de la Révolution islamique à la diffusion du mouvement de contestation (Chapitre 4). Lorsque des parents s'installent en ville, c'est une large partie de la famille qui peut être imprégnée d'idées citadines. Nous l'avons vu au chapitre 4, les déplacements en ville sont le plus fréquemment motivés par la visite à des parents résidants en ville.

En Iran, les migrations de ruraux vers les villes ont augmenté depuis la réforme agraire de Mohammad Reza Shah, depuis les années 1960 (Chapitre 3). Malgré une volonté de réduire ces flux migratoires, la République islamique n'a pas réussi à enrayer ce phénomène (Chapitre 4). L'installation en ville reste un idéal pour les villageois, la vie y paraissant plus facile. L'attraction de la ville, nous l'avons vu, est particulièrement forte dans les jeunes générations (Chapitre 4).

Il paraît donc intéressant d'étudier l'influence des mouvements migratoires sur les niveaux de fécondité rurale. L'hypothèse étant que la fécondité est d'autant plus basse, dans une zone géographique considérée, lorsque les migrations sont importantes.

Au niveau des départements, les données agrégées rendent peu compte du rôle de la migration sur la fécondité rurale. Les niveaux de fécondité sont relativement proches que les migrants constituent une partie importante ou non de la population départementale (Tableau 6.7). C'est uniquement dans les villes que le poids des migrations joue sur les niveaux de fécondité. Les départements où

dans les villes les migrants sont minoritaires (moins de 25% de la population totale) ont une fécondité de 5,1 en 1986-1991 et de 2,9 en 1991-1996, alors que ceux où les migrants constituent plus d'un quart de leur population urbaine, la fécondité tombe à 3,6 et 2,1 en 1986-1991 et 1991-1996. Ces résultats impliquent que la fécondité des migrants est plus basse que ceux qui n'émigrent pas. On peut penser aussi que les départements dont les migrants constituent une part importante des migrants sont ceux où les niveaux de fécondité sont particulièrement bas. Par exemple, 48,6% des citoyens du département de Téhéran sont des migrants.

TABLEAU 6. 7 – TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LA PROPORTION DE MIGRANTS DANS LES DEPARTEMENTS EN 1996

Proportion de migrants	Ensemble			Zones urbaines			Zones rurales		
	Nombre de départements	TFT 1986-1991	TFT 1991-1996	Nombre de départements	TFT 1986-1991	TFT 1991-1996	Nombre de départements	TFT 1986-1991	TFT 1991-1996
[0;25[88,7	5,2	3,0	89,8	5,1	2,9	80,1	6,3	3,7
[25;50[4,3	5,3	3,1	3,9	3,4	2,0	12,1	6,2	3,7
[50;75[1,2	5,9	3,5	0,4	5,5	3,4	2,0	7,2	4,6
[75;100[5,9	5,3	3,1	5,9	5,1	3,0	5,9	6,1	3,4
[25;100[11,3	5,4	3,2	10,2	3,6	2,1	19,9	6,3	3,8

Sources : Proportion de migrants : recensement de 1996, Centre de statistiques de l'Iran ; TFT : estimations de l'auteur

Dans les zones rurales, contrairement aux villes, les niveaux de fécondité ne varient pas en fonction de la présence de migrants. Les données ne permettent pas d'expliquer pourquoi on observe ces différences : les migrants présents dans les villages proviennent majoritairement de villes (66,4% pour des hommes et 56% des femmes qui ont migré).

Poursuivons notre analyse en étudiant l'influence éventuelle des migrations de ruraux vers les villes sur la fécondité rurale. Je suppose que les migrants ruraux allant en ville ont une fécondité moins élevée que ceux qui restent dans les villages. Ainsi, plus un département a de migrants ruraux dans ses villes, plus la fécondité rurale est élevée. Je présume ici que les migrants ruraux se dirigent essentiellement vers les villes du département de leur village d'origine, ce

qui concerne en toute vraisemblance la majorité des cas. C'est effectivement ce qu'on observe dans le tableau 6.8. En 1986-1991, les départements dont la population urbaine ne compte que moins de 12,5 % de migrants ruraux avaient une fécondité rurale de 6,2 enfants par femme alors que ceux où cette proportion dépassait 50 % avaient une fécondité rurale de 7,3 enfants par femme. En 1991-1996, la différence entre ces deux catégories était encore d'un enfant. Une relation entre fécondité et migration rurale semble se vérifier. La migration sélectionne les couples ou les individus les moins féconds. Plus elle est forte plus les femmes restées au village sont alors fécondes. Mais il faut être prudent quant à cette conclusion car d'après les tests de Chi-deux les résultats ne sont pas significatifs.

TABLEAU 6. 8 – TAUX DE FECONDITE TOTALE DES ZONES RURALES SELON LA PROPORTION DE MIGRANTS RURAUX DANS LA POPULATION CITADINE DEPARTEMENTALE EN 1996

Proportion de migrants	Nombre de départements	TFT 1986-1991	TFT 1991-1996
[0;12,5[79,9	6,2	3,7
[12,5;25[18,4	6,7	4,0
[25;50[1,2	7,1	4,0
[50;75[0,4	7,3	4,7
[75;100[0,0	-	-
[12,5;100[20,1	6,8	4,1

Sources : Proportion de migrants : recensement de 1996, Centre de statistiques de l'Iran ; TFT : estimations de l'auteur.

Les données disponibles ne permettent pas de mesurer de manière précise le rôle de la migration sur la baisse de la fécondité rurale. Pour cela il aurait fallu disposer de données individuelles et des données de comparaison entre le niveau de fécondité des localités de destination et de provenance. On constate seulement qu'il y a une sélection des candidats à la migration ; ceux qui partent sont ceux qui ont les comportements de reproduction les plus novateurs. Cela parce qu'ils sont plus jeunes, et sûrement plus instruits¹⁶⁵, que ceux qui restent dans les villages.

¹⁶⁵ Les données publiées ne fournissent pas le niveau d'instruction des migrants.

Conclusions

Les niveaux de fécondité rurale varient en fonction de la présence urbaine. Ainsi, plus les cantons ruraux sont proches de la capitale de l'arrondissement ou de la capitale du département, plus la fécondité est basse. De même, à partir de deux indicateurs (proportion d'urbains et nombre d'unité urbaine dans les départements) nous avons vu que les niveaux de fécondité dans les départements varient en fonction de la présence urbaine. Les données disponibles ne permettent pas de mesurer l'influence des migrations sur la fécondité. Les résultats montrent seulement une certaine sélection des migrants, ces derniers étant moins féconds que ceux qui restent dans les villages, la fécondité rurale a tendance à augmenter à mesure que les migrations de ruraux vers les villes sont importantes.

II – L'urbanisation des modes de vie du monde rural et baisse de la fécondité

La proximité à la ville a favorisé la diffusion de comportements socio-démographiques novateurs dans les villages. Qu'en est-il de l'urbanisation¹⁶⁶ des modes de vie ? Pour répondre à cette question j'aurai recours à plusieurs indicateurs : les moyens de communications, l'eau courante, l'électricité, les présences de différents commerces¹⁶⁷ dont j'ai présenté le contexte de leur implantation dans le chapitre 4. Ces indicateurs révèlent un degré d'urbanisation plus ou moins fort du milieu rural. Ils peuvent agir de différentes manières sur la fécondité rurale. Le développement des moyens de communications facilite la diffusion de messages venus des villes, en particulier ceux de la propagande du

¹⁶⁶ J'entends par urbanisation non pas les liens entretenus par les ruraux avec les urbains, mais les transformations survenues dans les villages qui ont amené les populations rurales à s'urbaniser.

¹⁶⁷ bassidji

régime (comme le planning familial)¹⁶⁸. Le développement de l'accès à l'eau courante, à l'électricité et aux commerces sont le reflet d'une certaine urbanisation des modes de vie : en leur apportant un début d'aisance, les ruraux ont vu leurs conditions de vie se métamorphoser.

Intéressons-nous à l'influence de ces différents indicateurs sur la baisse de la fécondité rurale. Je suppose que les niveaux de fécondité les plus bas seront observés dans les zones rurales les plus urbanisées. Nous devons garder à l'esprit que ces variables ne sont que des indicateurs de l'urbanisation des villages, ils peuvent être corrélés entre eux (nous étudierons ce point dans la dernière partie de ce chapitre) ou avec le développement socio-économique (que nous avons étudié au chapitre 5) et agir ensemble sur la fécondité.

A – Le développement des moyens de communication et la baisse de la fécondité en milieu rural

De la même façon que la proximité de la ville, les moyens de communications peuvent être un facteur important dans la diffusion et l'adoption de comportements novateurs par les ruraux. Les routes qui ont fortement contribué au désenclavement des zones rurales, facilitent les déplacements de ruraux vers les villes (Chapitres 3 et 4). L'univers des villes leur est devenu ainsi directement accessible. Mais les routes ne sont pas les seules à rendre la frontière entre les mondes urbains et ruraux plus perméable.

La diffusion de comportements novateurs est également liée à la création de médias et à l'extension de leur emprise sur tout le territoire. Nous l'avons vu au quatrième chapitre, la diffusion de médias s'est largement étendue à l'ensemble du territoire iranien. Désormais, les populations rurales peuvent être informées de la même manière que les citadins sur les questions politiques, sociales,

¹⁶⁸ Les médias radiotélévisés qui sont les plus diffusés en Iran, en particulier dans les zones rurales, sont émis à partir de Téhéran. Que ce soit sous le régime impérial ou sous la République islamique, les médias sont fortement contrôlés (Motamed-néjad, 1995).

économiques et internationales qui concernent le pays. L'accès aux médias peut faciliter la mise en place de programmes gouvernementaux tels que des programmes de planning familial (nous aborderons ce thème au chapitre 9), de santé et d'éducation.

En Iran, le développement des moyens de communication a contribué à la diminution de la fécondité dans les zones rurales, en particulier à la diffusion de ces comportements novateurs à l'ensemble du territoire. Qu'en est-il réellement ? Est-ce que l'ensemble des composantes du réseau de communication a une influence sur les niveaux de fécondité ?

1) Les routes d'accès au village : une influence sur la fécondité ?

La construction d'un réseau routier moderne reliant les villages aux villes a toute son importance dans la diffusion d'idées nouvelles et l'adoption de comportements novateurs. L'idée est alors que plus l'accès au village est facilité, par la construction de routes asphaltées, moins les niveaux de fécondité rurale sont élevés, et inversement lorsque l'accès au village ne se fait que par des chemins difficilement praticables par des voitures, comme des chemins de muletier. Rappelons ici que les routes sont construites dans les zones rurales par le biais du « Combat pour la construction ». Leur construction qui répond au souci de développement rural des autorités est une composante de ce développement. Gardons aussi à l'esprit que les dirigeants de la République islamique ont opté pour un développement en priorité des seules zones rurales où les retours économiques étaient les plus importants.

Le type des routes qui permettent l'accès aux villages semble avoir une influence sur les niveaux de fécondité. Plus les cantons ruraux ont des villages accessibles par une route asphaltée, moins la fécondité est élevée (Tableau 6.9). En 1986-1991, la différence entre les cantons ruraux dont peu de villages sont

accessibles par une route asphaltée et ceux où c'est le cas de la majorité des villages est d'à peine 0,2 enfants en 1986-1991 et de 0,8 enfants en 1991-1996. Si on considère que la présence de routes asphaltées est un indicateur de la modernisation des villages, ceux qui en possèdent devraient avoir une fécondité plus basse. Cette relation existe, mais elle est faible. Par contre, une relation plus nette se dessine si l'on considère les chemins de muletiers. Plus les cantons ruraux ont des villages accessibles uniquement par un chemin de muletier, plus la fécondité rurale est élevée (Tableau 6.9). Les cantons ruraux dont au moins 75% des villages sont accessibles par de tels chemins ont une fécondité de 8,8 enfants par femme en 1986-1991, soit près de deux enfants de plus que les cantons ruraux où à peine un quart des villages sont accessibles par des chemins de muletiers. En 1991-1996, l'écart de fécondité est resté stable entre les cantons ruraux où les trois quarts des villages sont accessibles par un chemin de muletier et ceux où c'est le cas de moins d'un quart des villages.

TABLEAU 6. 9 – REPARTITION DES CANTONS RURAUX (%) ET TAUX DE FECONDITE TOTALE (TFT) SELON LA PROPORTION DE VILLAGES DANS LES CANTONS RURAUX ACCESSIBLES PAR UNE ROUTE ASPHALTEE OU UN CHEMIN DE MULETIER EN 1996

A) Routes asphaltées

Proportion de villages accessibles par une route asphaltée dans le canton	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
[0;25[17,2	6,2	4,2
[25;50[25,0	6,0	3,9
[50;75[26,1	6,0	3,6
[75;100[31,7	6,0	3,4

TABLEAU 6.9 (SUITE)

B) Chemins de muletier

Proportion de villages accessibles par un chemin de muletier dans le canton	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
[0;25[89,5	6,7	4,2
[25;50[8,2	7,0	4,5
[50;75[2,1	7,9	5,7
[75;100[0,3	8,8	6,0

Sources : Type de routes : recensements, Ministère du combat pour la construction ; TFT : estimations de l'auteur.

L'absence d'un réseau routier moderne est corrélée à une forte fécondité. Cette relation n'est pas une relation de cause à effet. Comme je l'ai signalé plus haut, cette variable est certainement corrélée avec d'autres : les villages accessibles uniquement par des chemins de muletiers sont isolés et sous-développés.

2) *Les médias : une influence sur la fécondité ?*

Les accès aux médias radio-télévisés et à la presse écrite jouent un rôle dans la diffusion de normes nouvelles. Les messages qu'ils diffusent peuvent influencer les comportements démographiques et contribuer à la diminution des niveaux de fécondité dans les zones rurales de l'Iran. Ces différents médias, en étant fortement contrôlés par le pouvoir central, ont diffusé et continuent de diffuser les messages du régime en place. De cette façon, les messages du planning familial ont pu être entendus par un grand nombre d'individus, ruraux compris¹⁶⁹. Est-ce qu'on observe des niveaux de fécondité différents selon la présence ou non de ces différents médias ?

Les statistiques iraniennes rendent compte de la présence des médias de deux manières. D'abord, lors des recensements, les agents recenseurs notent pour

¹⁶⁹ Nous verrons cela plus en détail au chapitre 9.

chaque village enquêté s'il a accès aux ondes hertziennes permettant la diffusion des chaînes de télévision iraniennes et à la radio et s'il dispose d'un kiosque à journaux. Puis, les ménages interrogés notent l'ensemble des équipements dont ils disposent dans la maison, dont la télévision et la radio. Ces informations sont également demandées lors des enquêtes « budget » annuelles. Par contre, que ce soit lors du recensement ou lors des enquêtes budget, aucune information n'est donnée sur leur lecture éventuelle de journaux.

L'analyse sera donc effectuée en deux temps. D'abord, nous nous interrogerons sur l'existence éventuelle d'une relation entre la possibilité donnée aux ménages ruraux d'accéder aux différents médias et la fécondité. Puis, nous étudierons cette relation au niveau de ménage, soit la relation entre la possession d'une télévision et d'une radio sur la fécondité. Bien que la deuxième étude permette une analyse plus précise de cette relation, la première est importante car l'influence des messages diffusés dépasse le cadre des seuls ménages qui disposent de médias radio-télévisés. Il n'est pas nécessaire qu'une grande partie des villageois possède chez eux d'un téléviseur ou d'une radio pour que les messages soient diffusés à un grand nombre.

(i) L'accès aux médias et la fécondité en milieu rural

Les cantons ruraux dont au moins un village a accès à la télévision, à la radio ou aux journaux ont une fécondité moins élevée que les autres (Tableau 6.10). Parmi l'ensemble de ces médias, c'est la télévision qui influence le plus les niveaux de fécondité rurale. L'écart entre les cantons ruraux dont au moins un village a accès à la télévision et ceux qui n'en ont aucun est d'un enfant, la fécondité passant de 6,2 à 7,3 enfants par femme en 1986-1991 et de 3,7 à 4,6 en 1991-1996. Pour les autres médias, les écarts sont inférieurs à un demi enfant.

TABLEAU 6. 10 – REPARTITION (%) DES CANTONS RURAUX ET TAUX DE FECONDITE TOTALE (TFT) SELON LA PRESENCE DES DIFFERENTS MEDIAS DANS AU MOINS UN VILLAGE DES CANTONS RURAUX

A) La télévision

Accès à la télévision	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
Oui	97,4	6,2	3,7
Non	2,6	7,3	4,6

B) La radio

Accès à la radio	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
Oui	99,2	6,2	3,7
Non	0,8	6,7	3,8

C) Les journaux

Accès aux journaux	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
Oui	33,9	6,0	3,6
Non	66,1	6,3	3,9

Sources : Accès aux médias : Recensement de 1996, Ministère du combat pour la construction ; TFT : Estimations de l'auteur

Comme la télévision est le média qui paraît influencer le plus la fécondité, étudions plus en détail la relation entre son accès et la fécondité. Plus la proportion de villages qui ont accès à la télévision est élevée, plus la fécondité est basse (Tableau 6.11). Le nombre moyen d'enfants passe de 6,6 à 5,8 entre les extrêmes en 1986-1991 et de 4,1 à 3,4 en 1991-1996. Il semble ainsi que les bénéfices de la télévision ne dépassent pas les limites des villages où elle est accessible. L'ensemble des villages des cantons ruraux ne profite pas de la diffusion des messages incitant à l'adoption de comportements démographiques novateurs. Si les villageois peuvent relayer l'information dans leur village, cette information ne va pas au-delà des frontières du village.

TABLEAU 6. 11 – REPARTITION DES CANTONS RURAUX (%) ET TAUX DE FECONDITE TOTALE (TFT) SELON LA PROPORTION DE VILLAGES QUI ONT ACCES A LA TELEVISION DANS LES CANTONS RURAUX EN 1996

Proportion de villages dans les cantons ruraux	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
[0;25[24,1	6,6	4,1
[25;50[22,6	6,5	3,9
[50;75[26,8	6,4	3,8
[75;100[26,5	5,8	3,4

Sources : Accès aux médias : Recensement de 1996, Ministère du combat pour la construction ;

TFT : Estimations de l'auteur

(ii) *La possession de téléviseurs, de postes de radio et la fécondité en milieu rural*

La couverture en onde hertzienne des villages ne signifie pas pour autant que l'ensemble de la population des villages concernés a accès à l'information délivrée par les médias. Poursuivons alors cette analyse en utilisant la variable « possession d'au moins un téléviseur ou une radio » fournie par les recensements. Bien que les ménages mentionnent plus précisément le type d'équipement audiovisuel qu'ils disposent, je ne retiendrai ici que cette information car je ne m'intéresse ici qu'à la diffusion des média¹⁷⁰.

La quasi-totalité des ménages urbains (95,2% d'entre eux) et une grande majorité des ménages ruraux (81,7%) possèdent au moins une radio ou une télévision. Ce qui révèle une forte présence de ces médias en Iran. Comme le suggérait l'indicateur utilisé précédemment, les ménages iraniens ont maintenant largement accès aux messages radio-télévisés. Toutefois, de fortes différences dans cet accès sont observées selon les régions. C'est en milieu rural que les différences les plus fortes sont observées. Ce sont les ménages des régions du Sistan va Balouchestan et de Kohgilouyeh va boyer Ahmad qui ont le moins souvent accès aux médias radio-télévisés (respectivement 42,5% et 47,5% des

¹⁷⁰ En effet, peu importe que la télévision soit en noir et blanc ou en couleur, ce qui importe ici c'est que les messages radio-télévisés soient directement accessibles.

ménages de ces régions). À l’opposé, 92,5% des ménages ruraux de Téhéran, 91,9% de ceux de Yazd, 91,5% de ceux du Mazandaran et 90,3% de ceux d’Ispahan disposent d’une télévision ou d’une radio¹⁷¹.

Les niveaux de fécondité varient selon la proportion de ménages qui possèdent au moins une radio ou un téléviseur. Plus les ménages en possèdent moins la fécondité est élevée (Figure 6.1). Mais ce résultat doit être nuancé car la relation n’est pas nette : même avec une forte proportion de ménages possédant ces équipements radiotélévisés, la fécondité départementale rurale peut être élevée.

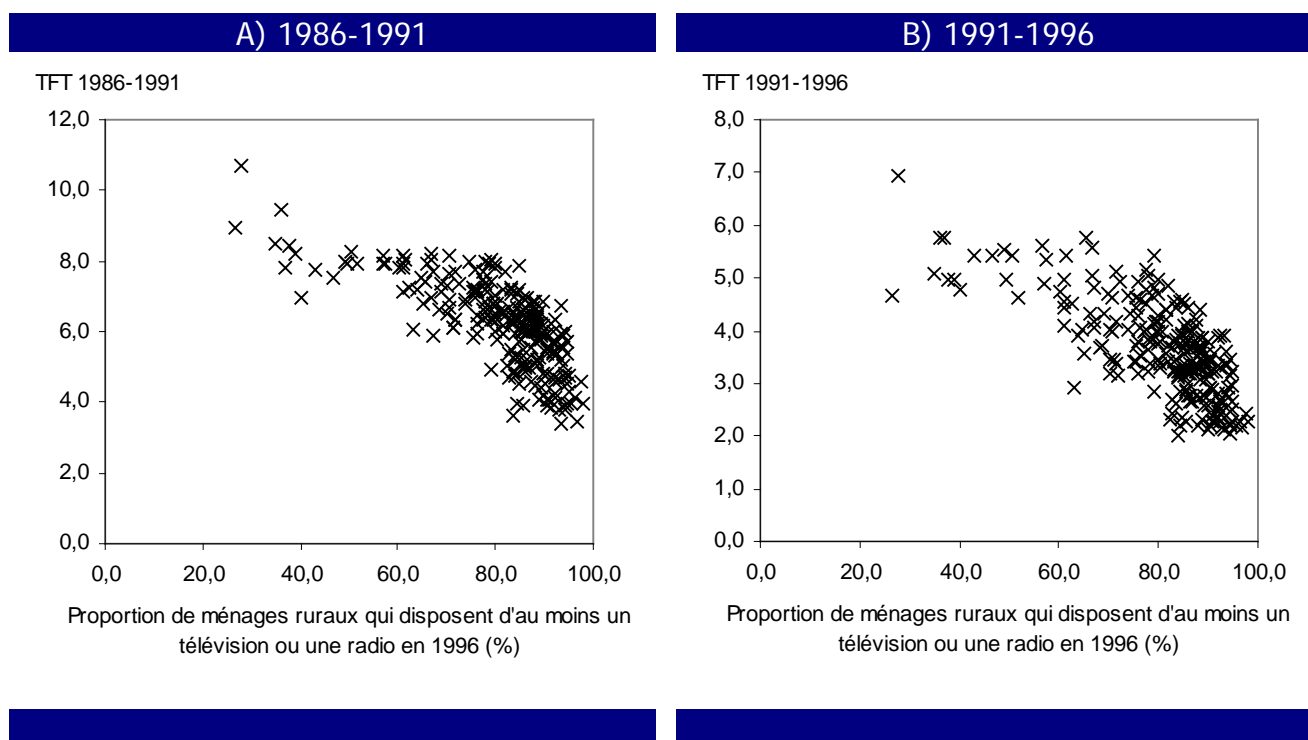


Figure 6. 1 Corrélation entre la proportion de ménages ruraux qui disposent d’au moins une radio ou un téléviseur en 1996 et les taux de fécondité totale en 1986-1991 et 1991-1996

Sources : recensement, centre de statistique de l’Iran et estimations de l’auteur

¹⁷¹ Des variations sont également observées dans les régions. Notons seulement ici que le département dont les ménages ruraux disposent le moins de médias radio-télévisés sont ceux du département de Chahbahar du Sistan va Balouchestan (26,5% seulement des ménages ruraux en détiennent) et celui dont les ménages ruraux en disposent le plus est Mahmoud Abâd du Mazandârân (98,1% des ménages ruraux en possèdent).

B – L'accès à l'eau courante et l'électricité : une influence sur les niveaux de fécondité ?

Depuis la Révolution islamique, nous l'avons vu, la grande majorité des villageois ont accès à l'eau courante et à l'électricité (Chapitre 4). Ces deux indicateurs n'ont pas une liaison directe avec la fécondité, mais ils révèlent un certain degré d'urbanisation des villages et, c'est ce degré d'urbanisation, qui implique une modification des modes de vie, qui peut influencer les niveaux de fécondité.

Plus les villages au sein d'un canton rural ont l'eau courante, moins les niveaux de fécondité sont élevés (Tableau 6.12). Les écarts sont relativement faibles pour la période 1986-1991 : seuls les cantons ruraux qui ont plus des trois quarts de leurs villages avec l'eau courante se distinguent des autres. Par contre, à la période suivante, on observe une liaison plus nette : la différence de fécondité est d'un enfant entre les cantons ruraux fortement pourvus en eau courante et ceux qui le sont le moins.

TABLEAU 6. 12 – TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LA PROPORTION DE VILLAGES DANS LES CANTONS RURAUX QUI ONT ACCES A L'EAU COURANTE

Proportion de villages dans les cantons ruraux	TFT	
	1986-1991	1991-1996
[0;25[6,2	4,2
[25;50[6,3	3,9
[50;75[6,2	3,8
[75;100[6,0	3,3

Sources : Villages pourvus en eau courante : recensements de 1986 et 1996 (Ministère du combat pour la construction) ; TFT : estimations de l'auteur

On constate la même relation pour l'électricité : plus les villages sont électrifiés dans les cantons ruraux, moins la fécondité rurale est élevée (Tableau 6.13). En 1986-1991, les cantons ruraux dont peu de villages étaient électrifiés avaient une fécondité de 6,7 enfants par femme, alors que ceux qui en avaient plus des trois quarts avaient une fécondité de 5,0. La différence entre les extrêmes était alors de 1,7 enfants par femme. En 1991-1996, l'écart s'est réduit à moins d'un

enfant par femme : la fécondité passant de 4,2 à 3,3 selon que les villages des cantons ruraux sont à une grande majorité électrifiés ou peu électrifiés. Les écarts de fécondité selon le degré d'électrification des villages ont eu tendance à se réduire à mesure que l'électrification de ces mêmes villages progressait sur l'ensemble du territoire.

TABLEAU 6. 13 – TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LA PROPORTION DE VILLAGES ELECTRIFIES DANS LES CANTONS RURAUX

Proportion de villages dans les cantons ruraux	TFT	
	1986-1991	1991-1996
[0;25[6,7	4,2
[25;50[6,1	3,9
[50;75[5,7	3,8
[75;100[5,0	3,3

Sources : Villages électrifiés : recensements de 1986 et 1996 (Ministère du combat pour la construction) ; TFT : estimations de l'auteur

Qu'on considère l'accès à l'eau ou à l'électrification, l'urbanisation des villages paraît être une variable discriminante du niveau de fécondité.

C – Les commerces dans les villages

La présence de commerces contribue également à une modification des modes de vie des ruraux, révélant un autre aspect de l'urbanisation des villages. Ce sont ainsi des lieux de socialisation qui facilitent les échanges entre les personnes. En tant qu'indicateur d'urbanisation du monde rural, les niveaux de fécondité ruraux peuvent varier en fonction de la présence de commerces dans les villages. Pour appréhender l'influence éventuelle de cette présence sur les niveaux de fécondité, j'aurai recours à la proportion de villages dans les cantons ruraux qui ont une épicerie, un magasin où les produits de première nécessité sont

accessibles, un magasin où sont vendus des produits issus de coopératives, une maison de thé et une boucherie en 1986¹⁷².

La quasi-totalité des cantons ruraux du pays ont au moins un village avec une épicerie, un magasins où sont vendus les produits de première nécessité ou encore des produits issus de coopératives (Tableau 6.14). Des boucheries sont également présentes dans les trois quarts des cantons ruraux du pays. Enfin, les maisons de thé, haut lieu de socialisation en Iran, existent dans un peu plus de la moitié des cantons ruraux du pays. Parmi l'ensemble de ces commerces, seules les épiceries sont le plus souvent présentes dans plusieurs villages d'un même canton rural. Ces chiffres reflètent l'urbanisation des modes vie dans les villages. Les ruraux ont recours au marché pour acquérir des biens de consommation, principalement des produits alimentaires. Ils ont également eu tendance à adopter des modes de vie urbains, comme le suggère la présence relativement importante des maisons de thé.

TABLEAU 6. 14 – LA PRESENCE DE MAGASINS ET MAISONS DE THE DANS LES VILLAGES EN 1986

Proportion de villages dans les cantons ruraux	Epiceries	Magasins de produits de première nécessité	Magasins de coopératives	Maisons de thé	Boucheries
[0;25[58,5	94,3	80,9	90,3	88,2
[25;50[24,2	5,2	15,3	5,4	9,4
[50;75[13,0	0,4	3,3	2,3	2,2
[75;100[4,4	0,1	0,5	1,9	0,2
Au moins un village du canton rural en dispose	95,7	81,4	96,4	54,6	77,1
Aucun village du canton rural en dispose	4,3	18,6	3,6	45,4	22,9

Sources : Recensement de 1986 (Ministère du combat pour la construction)

La fécondité des cantons ruraux qui ont un commerce sur leur territoire est inférieure à celle des cantons ruraux qui n'en possèdent pas. La différence entre ces deux groupes de cantons ruraux varie d'un demi enfant pour les magasins de

¹⁷² Ces informations n'étaient pas disponibles en 1996.

première nécessité à plus d'un enfant et demi pour les épiceries (Tableau 6.15). Ainsi, la présence des épiceries semble être la plus déterminante, cela sûrement car la quasi-totalité des cantons ruraux ont un ou plusieurs villages avec une épicerie sur leur territoire. Ainsi, ceux qui n'en ont pas sont ceux qui ont des caractéristiques bien particulières, notamment une fécondité plus élevée.

TABLEAU 6. 15 – TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LA PRESENCE OU NON DE MAGASINS DANS LES CANTONS RURAUX EN 1986

Les magasins dans les cantons ruraux	1986-1991		1991-1996	
	Avec	Sans	Avec	Sans
Epicerie	6,2	7,8	3,7	4,9
Magasins de produits de première nécessité	6,1	6,8	3,7	4,1
Magasins de coopératives	6,2	7,3	3,7	4,3
Maisons de thé	5,9	6,8	3,5	4,1
Bougeries	6,0	7,3	3,6	4,6

Sources : Recensement de 1986 (Ministère du combat pour la construction) ; TFT : estimations de l'auteur

Plus la proportion de villages avec une épicerie dans les cantons ruraux est élevée moins la fécondité est forte (Tableau 6.16). Les cantons ruraux dont 75% ou plus des villages ont une épicerie ont une fécondité de 5,4 enfants par femme en 1986-1991 et de 3,1 en 1991-1996. Ceux dont aucun village ne possédait d'épiceries avaient une fécondité de 7,8 enfants par femme en 1986-1991 et de 4,9 enfants par femme en 1991-1996 (Tableau 6.15). La fécondité est différente de deux enfants et demi en 1986-1991 et de plus d'un enfant et demi en 1991-1996.

TABLEAU 6. 16 – TAUX DE FECONDITE TOTALE RURAUX SELON LA PROPORTION DE VILLAGES AVEC UNE EPICERIE DANS LES CANTONS RURAUX EN 1986

Proportion de villages dans les cantons ruraux	TFT	
	1986-1991	1991-1996
[0;25[6,6	4,0
[25;50[6,1	3,7
[50;75[5,7	3,3
[75;100[5,4	3,1

Sources : Recensement de 1986 (Ministère du combat pour la construction) ; TFT : estimations de l'auteur

III – Intégration politique et baisse de la fécondité

Lors des deux chapitres précédents, nous avons vu que les ruraux s'étaient de plus en plus souvent impliqués dans la vie politique du pays, en particulier dans celle de leur village. On a ainsi observé qu'une conscience politique avait émergé en milieu rural. Cette émergence est autre manifestation de l'intégration des populations rurales dans la vie politique du pays.

C'est à partir de deux indicateurs qu'on étudiera l'éventuelle relation entre la fécondité et l'émergence de la conscience politique dans les villages. Il s'agit de la présence des conseils de village et de la présence de postes de « volontaires ».

1) Les conseils de village et la fécondité

Depuis les années 1960, les régimes qui se sont succédés en Iran ont mis en place des institutions politiques dans les villages. Les conseils de village ont contribué, en particulier depuis la Révolution islamique, à l'émergence d'une conscience politique au sein de la communauté rurale, révélant ainsi une forme d'intégration à la vie politique des villages (Chapitre 4). Est ce qu'on observe une liaison entre la présence des conseils de villages et la fécondité ? autrement dit, est ce que la présence de forces politiques dans les villages a une influence sur la fécondité ? Deux hypothèses sont à vérifier. Si la présence de conseils de village devait avoir une incidence sur les niveaux de fécondité, alors le nombre moyen d'enfants par femme aurait diminué à mesure que le nombre de conseils de village augmentait. De même, la fécondité rurale serait la plus basse dans les zones où les conseils de village sont les plus nombreux.

Si on omet la période de transition durant les années révolutionnaires (pour laquelle je ne dispose pas de données), le nombre de conseils de villages a globalement peu évolué depuis le milieu des années 1960 (Figure 6.2). Cela alors que la fécondité a fortement diminué. Le nombre de conseils de village ne semble

donc pas avoir influencé la fécondité. Pour autant, on ne peut conclure à une absence de relation entre ces deux variables. En effet, nous l'avons vu dans les deux chapitres précédents, des années 1960 à nos jours, la nature des conseils de village a fortement changé. Sous Mohammad Reza Pahlavi, les membres des conseils étaient nommés par le régime en place. La participation directe de la population y était faible. Depuis l'instauration des conseils islamiques des villages, les membres ont été d'abord nommés au sein de la communauté, mais depuis 1999 ils sont élus. Les villageois participent désormais pleinement aux activités de leur village, même si un contrôle est exercé sur les activités de ces conseils à une échelle plus élevée (Chapitre 4).

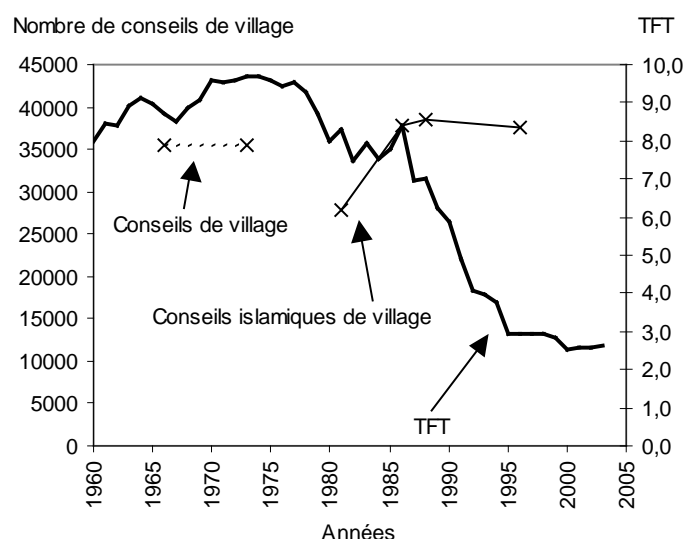
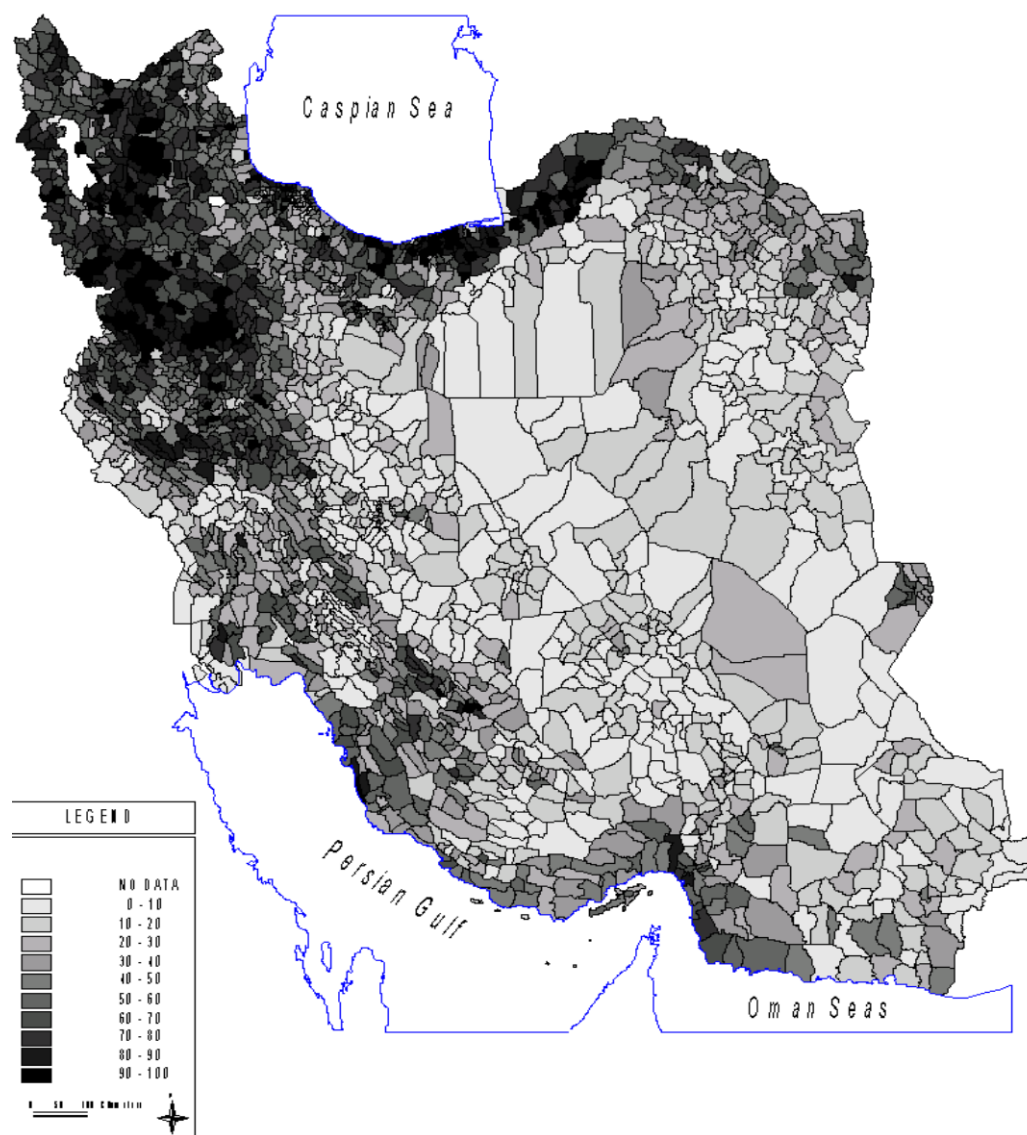


Figure 6. 2 – Nombre de conseils de village et taux de fécondité totale dans les zones rurales de l'Iran

Sources : Nombre de conseils de village et nombre de conseils islamiques de village : recensements, Ministère du combat pour la construction ; TFT : estimations de l'auteur.

En 1996, les conseils islamiques de village n'étaient pas présents de la même façon dans l'ensemble du pays. Tous les villages ne disposaient pas de cette institution. Ce sont les régions du Nord et de l'Ouest qui en avaient le plus

souvent (Carte 6.1). Parallèlement, les régions centrales et orientales du pays en avaient le moins.



Carte 6. 1 – La présence des conseils islamiques de village dans les cantons ruraux de l’Iran, 1996

Sources : recensement de 1996, Ministère du combat pour la construction

En 1996, une certaine corrélation entre la présence de conseils islamiques et le niveau de fécondité rurale est observée. Plus la proportion de villages avec

un conseil islamique dans le canton rural est élevée, moins la fécondité est élevée (Tableau 6.17). D'après le test de chi-deux, la relation entre les niveaux de fécondité et cet indicateur d'urbanisation des villages est significative.

TABLEAU 6. 17 – FECONDITE MOYENNE ET ECART TYPE (1986-1996) SELON LA PROPORTION DE VILLAGES AVEC UN CONSEIL ISLAMIQUE DE VILLAGE DANS LE CANTON RURAL EN 1996

Proportion de villages avec un conseil islamique de village dans le canton	Moyenne		écart type	
	1986-1991	1991-1996	1986-1991	1991-1996
[0;25[6,49	3,84	1,40	1,09
[25;50[6,55	3,89	1,29	1,00
[50;75[6,24	3,73	1,25	0,97
[75;100[5,98	3,47	1,32	0,95
Ensemble	6,33	3,74	1,43	1,09

Sources : Nombre de conseils de village et nombre de conseils islamiques de village : recensements, Ministère du combat pour la construction ; TFT : estimations de l'auteur

2) *La présence de postes de « volontaires » dans les villages : une relation inattendue avec la fécondité ?*

Depuis la révolution islamique, le nombre de postes de « gardiens de la Révolution »¹⁷³ et de postes de « volontaires »¹⁷⁴ dans les villages n'a cessé d'augmenter. Nous avons vu précédemment qu'ils sont passés de 7319 en 1986 à 10648 en 1996 pour les postes de « volontaires » et de 1605 à 2897 pour les postes de « gardiens de la Révolution ». Ces augmentations sont concomitantes à la forte baisse de la fécondité en milieu rural. Mais est-ce une coïncidence ou y a-t-il une réelle liaison entre la présence de ces postes et la fécondité ? Pour répondre à cette question je m'attacherai à étudier uniquement les postes de « volontaires ».¹⁷⁵

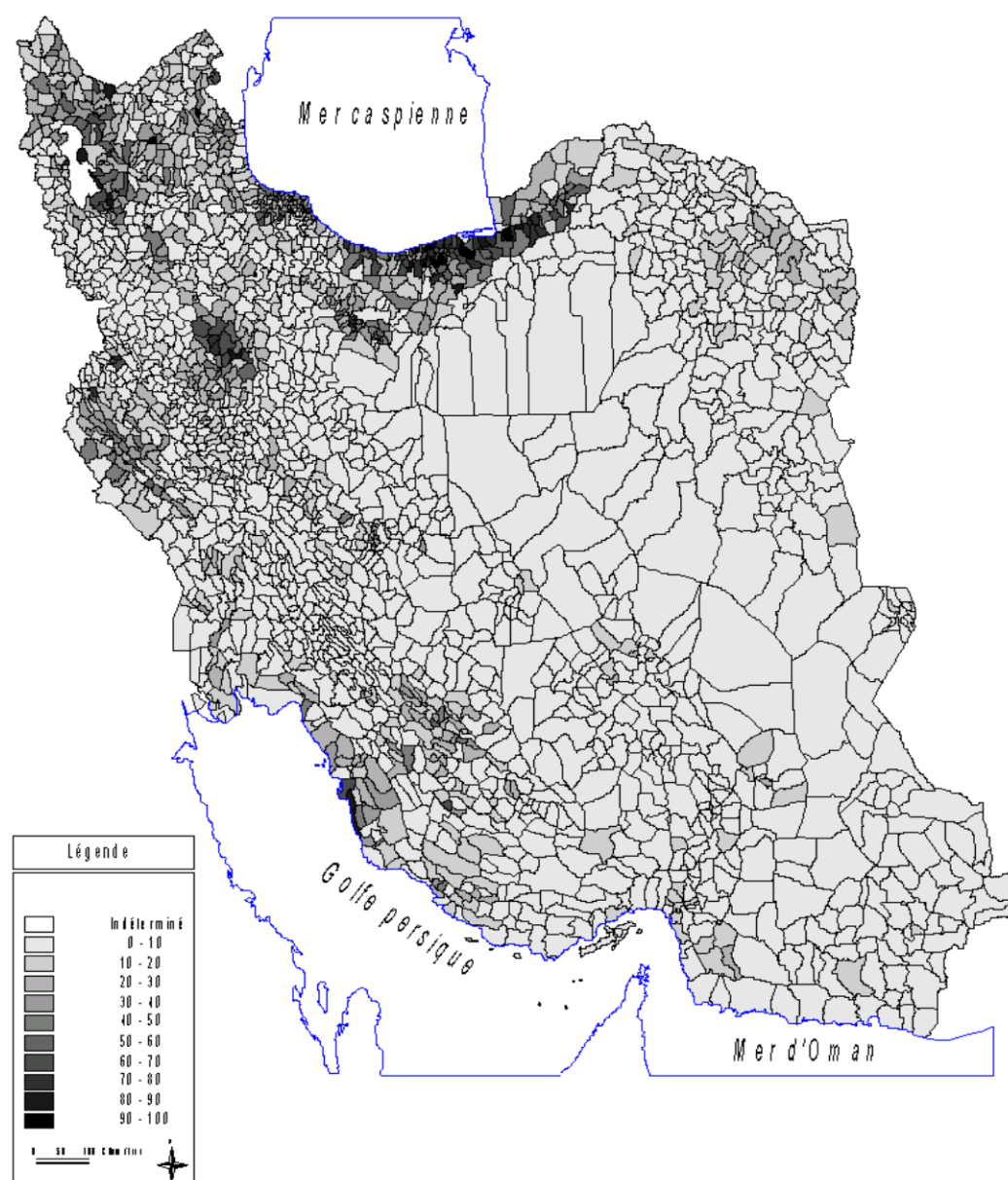
¹⁷³ Pasdarân

¹⁷⁴ Bassidji

¹⁷⁵ Car ils sont plus nombreux et plus présents dans les villages.

Sur l'ensemble du territoire, on constate que les postes de « volontaires » ne sont pas présents de manière uniforme (Carte 6.2). C'est uniquement dans certaines parties du pays que ces postes sont massivement implantés. En 1996, le Mazandaran était la région où il y en avait le plus, avec 42,8% de villages couverts. Venait ensuite, le Golestan, avec 40,8% de ses villages couverts. Enfin, par ordre décroissant de présence, il y avait Ilam, Téhéran, Hamedan, Bousher, Gilan et l'Azerbaïdjan oriental. Dans ces régions, la proportion de villages ayant un poste de « volontaires » variait de 24,4% à 21,2%. Parmi toutes ces régions, c'est uniquement dans celles de Téhéran et du Mazandaran que plus des trois quarts de la population était sous le contrôle d'un poste de « volontaires ». Enfin, il est important de souligner qu'en 1986, 29,5% des cantons ruraux du Kurdistan avaient plus de la moitié de sa population sous le contrôle d'un poste de « volontaires » et 7% plus des trois quarts.

On le comprend, ce sont les régions où la présence des forces armées s'est avérée nécessaire que l'on trouve le plus de postes de « volontaires ». Dans le Mazandaran et le Golestan, la présence des partisans des mouvements de gauche ont incité le régime islamique à contrôler de manière intensive la région. Il en est de même dans les régions de l'Azerbaïdjan et du Kurdistan. Du fait de leur présence inégale sur l'ensemble du territoire, les postes de « volontaires » ne sont pas révélateurs de la présence du gouvernement et des forces de l'ordre dans les régions. Ils sont surtout un bon indicateur du comportement de la population vis à vis du pouvoir en place. On peut considérer que leur présence augmente à mesure que la population est critique vis à vis du gouvernement. C'est dans ce sens que la présence de postes de « volontaires » reflète un degré de conscience politique de la population.



Carte 6. 2 – La présence des postes de « volontaires » dans les zones rurales de l’Iran en 1996

Sources : Recensement de 1996, Ministère du combat pour la construction

Est-ce que la fécondité rurale varie en fonction de la présence des postes de « volontaires » dans les villages ? D’une manière générale, plus les cantons ruraux ont des villages avec des postes de « volontaires », plus le niveau de la

fécondité se concentre sur des valeurs petites. En moyenne, la fécondité des cantons ruraux peu pourvus en poste de « volontaires » est supérieure d'un tiers en 1986-1991 et de 46% en 1991-1996 à celle des cantons ruraux qui ont plus de trois quarts de leurs villages pourvus en poste de « volontaire » (Tableau 6.18). D'après le test du Khi-deux, les résultats sont significatifs.

TABLEAU 6. 18 – TFT SELON LA PROPORTION DE VILLAGES AVEC UN POSTE DE « VOLONTAIRES » DANS LES CANTONS RURAUX EN 1996

Proportion de villages avec un poste de bassidji dans le canton rural	Moyenne		écart type	
	1986-1991	1991-1996	1986-1991	1991-1996
[0;25[6,62	3,95	1,27	1,01
[25;50[5,84	3,38	1,21	0,86
[50;75[5,46	3,14	1,13	0,80
[75;100[4,84	2,71	0,82	0,60

Conclusions

La présence de routes, de commerces, de conseils de village, de postes de « volontaires », l'accès aux médias, à l'eau courante, l'électricité ont véritablement transformé les modes de vie de la population rurale du pays. Ces différentes variables sont des indicateurs d'urbanisation des villages de l'Iran. Désormais, les villageois ont accès à certaines commodités comme leurs homologues urbains, ne vivent plus enclavés sur leur univers et participent à la vie politique du pays. L'ensemble de ces variables d'urbanisation sont corrélées avec les niveaux de fécondité : plus les cantons ruraux ont des villages qui ont un caractère urbain, moins la fécondité est élevée. Bien que ces indicateurs puissent être corrélés entre eux et que des facteurs externes puissent intervenir, comme la modernisation socio-économique, l'urbanisation des villages n'est pas neutre dans l'évolution de la société rurale iranienne en particulier dans la baisse de la fécondité.

IV – La fécondité des minorités ethniques : symbole d’une intégration culturelle ?

Après l’étude des facteurs économiques, sociaux, politiques et de proximité au monde urbain, il semble maintenant intéressant de s’interroger sur l’influence du facteur culturel sur la fécondité. Cela semble d’autant plus nécessaire que l’Iran est un pays multi-ethnique¹⁷⁶. C’est à travers trois variables que je vais étudier la relation éventuelle entre le facteur culturel et la fécondité : la langue parlée, le nomadisme et la religion.

A – Langue parlée et fécondité : quelles relations ?

La diversité ethnique de l’Iran est mise en lumière lorsque l’on s’intéresse à la langue parlée de la population du pays. On distingue plusieurs groupes de langue : les langues iraniennes avec le Persan, Baloutche, le Kurde, les langues de la caspienne (Guilaki, Taleshi, etc.) et le Lori ; les langues turco-altaïque avec notamment l’Azeri et le Turkmène ; et d’autres langues moins répandues comme l’Arabe.

Malgré cette diversité, la quasi-totalité des iraniens parlent le persan. En 1986, seule année où la question de la langue a été posée dans les recensements, c’était effectivement le cas de 83% de la population. À peine 2,7% de la population ne le comprenait pas et 14,3% ne le comprenaient pas et ne le parlaient pas. D’une manière générale, ce sont dans les villes que le persan est le mieux connu, avec 91,2% de citoyens qui le comprennent, contre 73,3% dans les villages du pays. Enfin, les femmes sont celles qui parlent le moins la langue persanne. Elles sont seulement 79,6% à la parler, contre 86,2% des hommes.

¹⁷⁶ J’entends ici par ethnie « un groupe qui [...] s’identifie et est identifié par les autres, comme constituant une catégorie distincte des autres groupes de même nature » Planhol (1997, page 15).

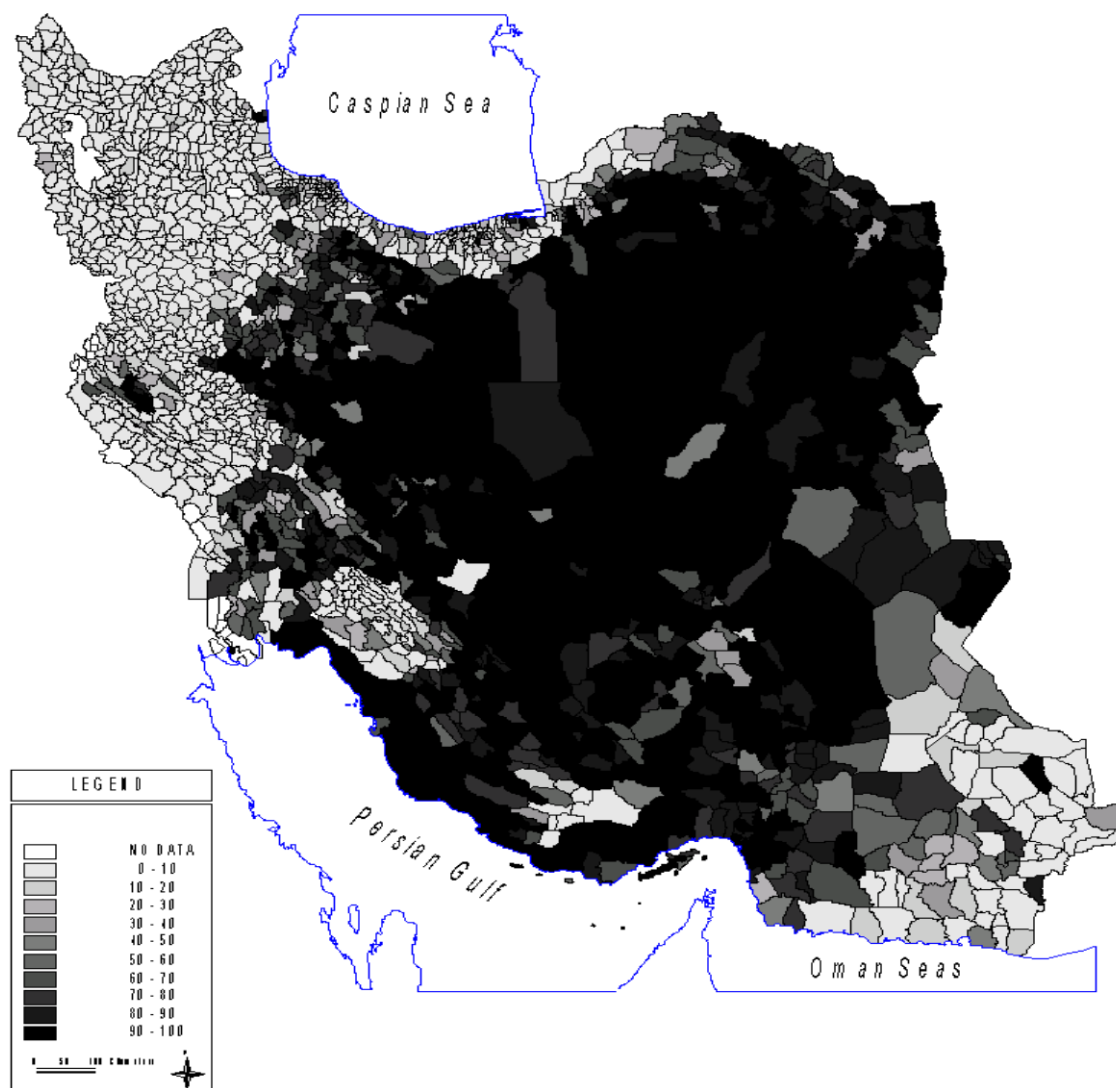
La propagation de l'école sur l'ensemble du territoire a eu sans conteste un rôle de diffusion de la langue persane. En effet, ce sont les catégories de la population qui sont les plus alphabétisées qui parlent le plus la langue nationale. Ce sont de ce fait les plus jeunes qui parlent le plus le persan. Du fait de cette évolution, il est fort probable qu'avant 1986, la population non persanophone ait été plus nombreuse. De même, il est possible qu'en 1996, la proportion d'Iraniens à parler le persan ait augmenté. Le service militaire obligatoire pour les hommes a certainement joué un rôle, comme il l'a fait en France au XIX^e siècle.

Bien que l'école a permis une diffusion du persan, les autres langues continuent d'être parlées, notamment chez les personnes âgées, dans de nombreuses régions du pays (Carte 6.3). Le persan est essentiellement parlé dans les régions du Centre du pays. C'est uniquement dans les régions périphériques du pays que les autres langues sont parlées.

Le Turc est fortement parlé dans les régions d'Ardebil, de l'Azerbaïdjan oriental et de Zanzan. Il est dans une moindre mesure parlé dans l'Azerbaïdjan occidental, Hamedan, Markazi, Qazvin, et Téhéran. Le Kurde est parlé dans les régions d'Illam, Kermanshah, Kurdistan et l'Azerbaïdjan occidental. L'Arabe est principalement parlé dans la région du Khouzestan. Le Baloutche est quant à lui parlé dans la région du Sistan baloutchestan et le Golestan. Enfin, dernière langue mentionnée dans le recensement, le Talachi est parlé uniquement dans le Guilan.

La géographie des langues parlées reflète à la fois les lieux de peuplement des habitants parlant traditionnellement ces langues. Mais aussi, elle met en lumière les mouvements migratoires qui ont eu lieu. Ainsi, à Téhéran, on observe une large présence d'habitants originaires des régions turcophones du pays. Leur présence serait telle que la capitale de l'Iran est la deuxième ville turque du pays, après Tabriz (Hourcade, 2002). De même, dans le Golestan vivent des personnes parlant le Baloutche. Leur présence dans cette région reflète les mouvements migratoires qui ont eu lieu après la réforme agraire du régime impérial dans les années 1960. A l'époque, le besoin de main-d'œuvre peu qualifiée dans le

domaine de l'agriculture était tel que de nombreux habitants de la région du Sistan va balouchestan se sont déplacés et installés dans cette région.



Carte 6. 3 – Proportion de persanophones dans les cantons ruraux, 1986

Sources : Recensement de 1996, Ministère du combat pour la construction

La fécondité des cantons ruraux varie en fonction de la langue majoritairement parlée. Ce sont ceux où l'on parle le Baloutche et l'Arabe qui ont les niveaux de fécondité les plus élevés (Tableau 6.19). À l'inverse, les cantons

ruraux où le Talachi est majoritairement parlé ont la fécondité la moins élevée. La fécondité des cantons ruraux à majorité persanophone a un niveau intermédiaire. Elle est relativement proche de celle des cantons ruraux où le Turc et le Kurde sont parlés.

TABLEAU 6. 19 – REPARTITION DES CANTONS RURAUX (%) ET TAUX DE FECONDITE TOTALE DANS LES CANTONS RURAUX SELON LA LANGUE PARLEE MAJORITAIREMENT PAR LA POPULATION RURALE

Langue majoritairement parlée	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
Arabe	2,5	7,4	4,5
Baloutche	4,2	8,0	4,9
Kurde	7,1	6,5	3,9
Persan	37,5	6,4	3,7
Talachi	0,6	4,6	2,6
Turc	25,8	6,1	3,6
Plusieurs langues, non persanophones	8,0	5,2	3,0
Plusieurs langues, dont le persan	1,8	6,5	3,9
nsp	12,4	6,7	3,9

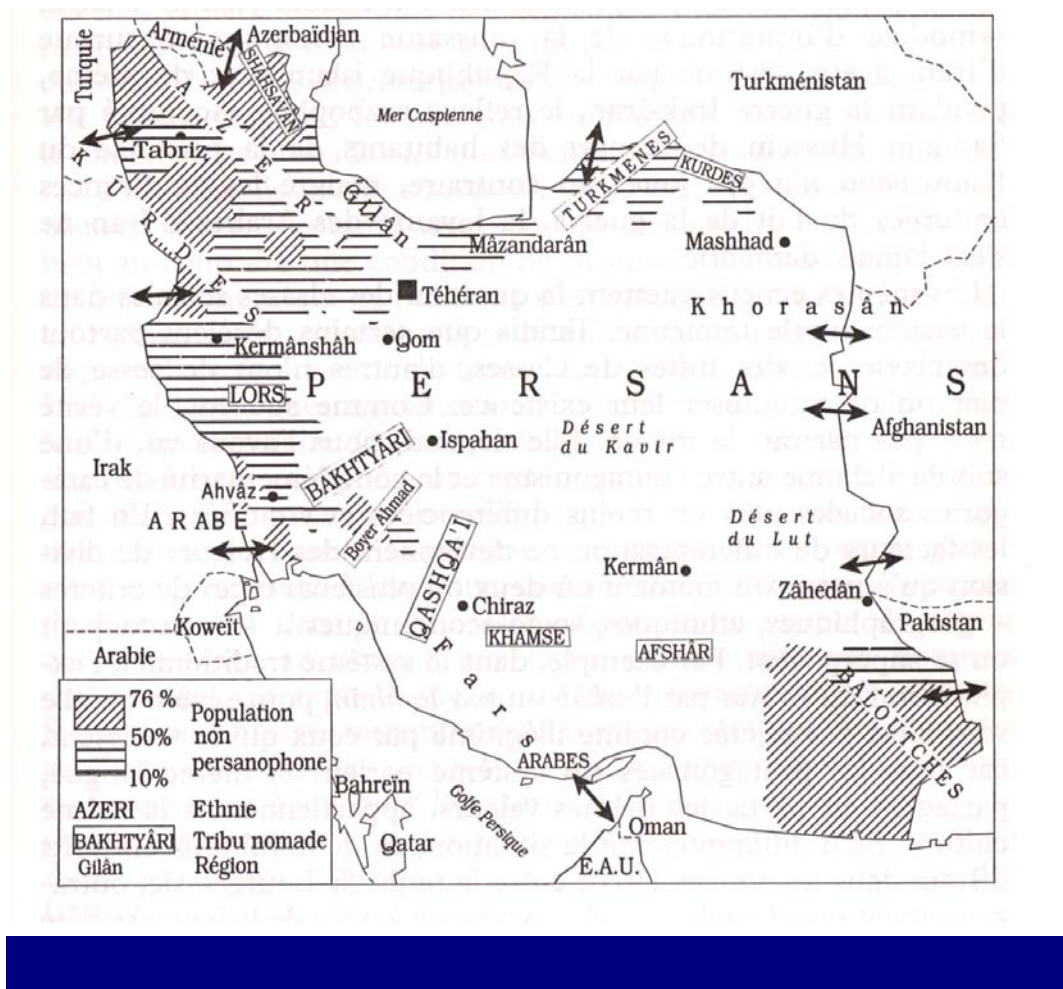
Sources : Recensement de 1996, Ministère du combat pour la construction ; TFT : estimations de l'auteur

Il y a ainsi une certaine relation entre la langue parlée et la fécondité qui est significative d'après le test de chi-deux.

B – Le nomadisme et la fécondité : quelles relations ?

La langue n'est pas le seul indicateur des différences culturelles de l'Iran. Le nomadisme constitue un autre facteur déterminant. Cette variable paraît d'autant plus importante que la représentation cartographique des niveaux de la fécondité dans les cantons ruraux (Carte 2.4) révélait une fécondité élevée dans les zones où le nomadisme est important.

En 1987, à 1,2 millions de nomades avaient été recensés en Iran, soit environ 2,5% de l'ensemble de la population du pays (Chapitre 3). Même s'ils ont perdu en importance, les nomades d'Iran constituent un marqueur fort de la culture du pays. Sur l'ensemble du territoire, les nomades ne sont pas répartis de façon homogène (Carte 6.4). Leur présence est relativement importante dans certaines régions du pays. C'est le cas du Fars, de Chaharmahal va bakhtiary, Kohgilouyeh va boyer ahmad, Lorestan et Kermân. Ces régions correspondent à celles où les plus grandes tribus du pays (Qashqaï, Bakhtiari et Afshar) se situent traditionnellement. A l'inverse, certaines régions du pays ont peu de nomades sur leur territoire. C'est le cas de l'Azerbaïdjan occidental, Bousher, Gilan, Kordestan, Zanjan et Ispahan.



Carte 6. 4 – Population non persanophone, ethnies et tribus nomades en Iran

Sources : Digard et al., 1996 (page 281)

Dans la majorité des cantons ruraux on observe la présence de familles nomades. Seulement 36,6% d'entre eux (soit 810) n'ont pas de nomades sur leur territoire (Tableau 6.20). Bien que la présence de nomades soit observée dans une majorité de cantons ruraux, nombreux sont ceux qui ont moins de 25% de familles nomades. Peu de cantons ruraux ont une présence de nomades importante : seulement 2,2% d'entre eux ont plus des trois quarts de leur familles qui sont nomades.

TABLEAU 6. 20 – REPARTITION DES CANTONS RURAUX ET TAUX DE FECONDITE TOTALE DANS LES CANTONS RURAUX SELON LA PROPORTION DE FAMILLES NOMADES DANS LES CANTONS RURAUX EN 1996

Proportion de familles nomades dans les cantons ruraux	Répartition des cantons ruraux	TFT	
		1986-1991	1991-1996
Aucune famille de nomades	36,6	6,1	3,6
Présence de familles nomades	63,4	6,5	3,8
]0;25[58,8	6,5	3,8
[25;50[2,2	6,1	3,7
[50;75[0,3	7,4	5,0
[75;100[2,2	7,2	4,4

Sources : Recensements de 1996, Ministère du combat pour la construction ; TFT : estimations de l'auteur

Il est intéressant de noter que la baisse de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996 a été également observée dans les régions à forte présence nomade. Les populations des tribus nomades du pays semblent donc être aussi entrées dans un processus de modernisation de leurs comportements socio-démographiques.

En moyenne, les cantons ruraux qui ont des nomades sur leur territoire ont une fécondité relativement proche de ceux qui n'en ont pas. La différence est de 7% en 1986-1991 et 1991-1996 (Tableau 6.20).

En 1986-1991, la proportion de cantons ruraux avec une fécondité élevée était plus importante lorsque le canton rural comptait des nomades sur son territoire que lorsqu'il n'en avait pas (Figure 6.3). A peine plus de la moitié des cantons ruraux sans nomades avait une fécondité supérieure ou égale à 5 enfants

par femme. Cette proportion passe à 85% lorsque les cantons ruraux ont des nomades parmi leur population. En 1991-1996, la différence de fécondité entre les cantons ruraux avec ou sans nomades est moins importante. On compte en effet, 68% des cantons ruraux sans nomades et 78% des cantons ruraux avec des nomades ont une fécondité supérieure ou égale à 3 enfants par femme.

La relation entre la fécondité et la présence ou non de nomades s'avère être significative, d'après le test de chi-deux.

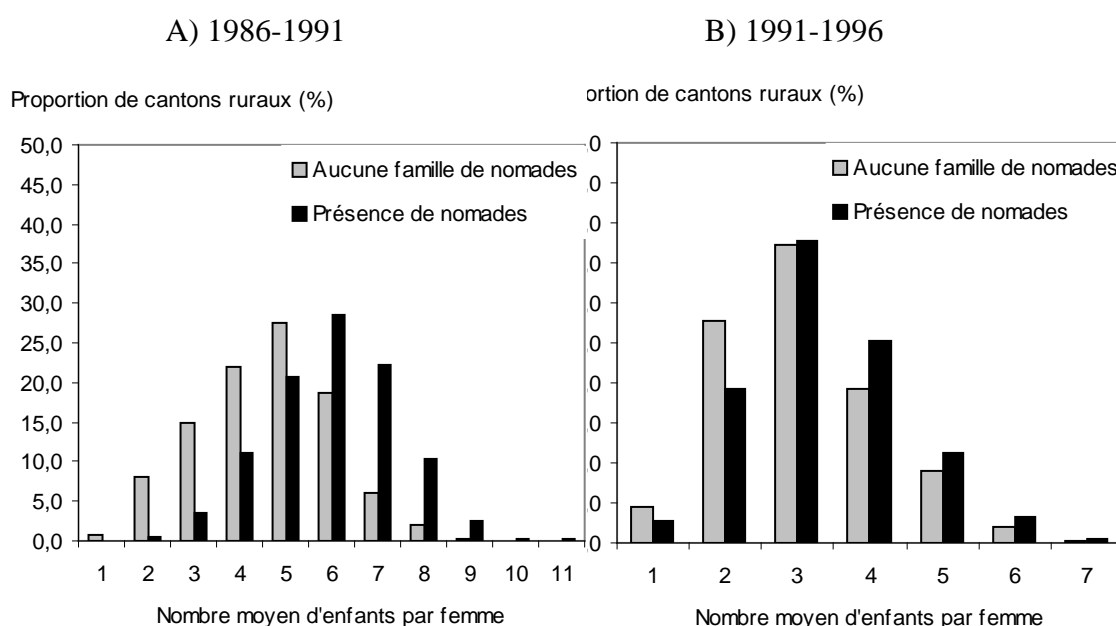


Figure 6. 3 – Répartition des cantons ruraux selon la présence ou non de nomades et le taux de fécondité totale en 1986-1991 et 1991-1996

Sources : Recensement, Ministère du combat pour la construction, et estimations de l'auteur.

Si la fécondité des cantons ruraux avec des nomades est différente de celle des cantons ruraux sans nomades, elle est également différente selon l'importance de la présence de nomades dans le canton rural. Les femmes mettent en moyenne plus d'enfants au monde dans les cantons ruraux où plus des trois quarts des familles sont des familles de nomades (Tableau 6.20). La fécondité est ainsi

supérieure de 20% à celle des cantons ruraux sans nomades, et de plus de 10% à celle des cantons ruraux qui ont peu de nomades (où moins d'un quart des familles est nomade). Le test de chi-deux effectué sur les cantons ruraux en intégrant la proportion de nomades sur leur territoire révèle une nouvelle fois une forte dépendance entre le niveau de fécondité et la présence de nomades.

Si la fécondité est différente selon la présence ou non de nomades dans les cantons ruraux, il semble également intéressant de savoir si au sein du groupe des nomades, la fécondité est différente selon les régions et finalement si la fécondité des nomades est différente selon les tribus¹⁷⁷. En effet, il est fort probable que les femmes Bakhtiari aient une fécondité différente de celle des Qashqai et de celle des Afshar. Dans la mesure où je ne dispose pas de données individuelles où l'appartenance à telle ou telle tribu nomade est mentionnée, je vais utiliser la région pour mon analyse. Certains biais peuvent apparaître, notamment si les membres d'une même tribu nomade se trouvent dans plusieurs régions ou si encore dans une même région des membres de différentes tribus nomades sont comptabilisés. Malgré ces biais, cette étude reste pertinente car les différentes tribus nomades se trouvent être en général localisées dans une région (ou plusieurs) déterminée(s).

Afin de mesurer les variations au sein des différentes tribus, je ne m'intéresserai qu'aux cantons ruraux dont plus des trois-quarts des familles est nomade. On retrouve ces cantons dans les régions à tradition nomade : Khouzestan, Chaharmahal va bakhtiary, Kerman, Fars, etc.

D'une région à l'autre du pays, la fécondité des cantons ruraux à forte présence nomade varie fortement (Tableau 6.22). La fécondité la plus basse est observée dans le Mazandaran en 1986-1991 et 1991-1996. Viennent ensuite les régions de Yazd et du Fars. La fécondité la plus haute est quant à elle observée

¹⁷⁷ Les nomades d'Iran sont composés de plusieurs grandes tribus, elles mêmes divisées en clans. Les tribus iraniennes ont des caractéristiques différentes des tribus bédouines. Elles sont en générale grande (et peuvent compter jusqu'à 0,5 million de membres ; elles se concentrent sur des territoires restreints. Ces différentes tribus ne vivent pas dans les mêmes régions.

dans les régions de Kerman, Ilam et le Sistan va balouchestan en 1986-1991 et dans les régions de Chaharmahal va bakhtiary, Khorasan et Sistan va balouchestan en 1991-1996. Les cantons ruraux avec une forte présence de nomades qui ont une forte fécondité sont les mêmes que ceux que l'on observait lorsque le facteur du nomadisme n'était pas pris en compte. Il en est de même pour ceux à forte présence nomade et fécondité moins élevée. Pour autant, les niveaux de fécondité de ces cantons sont souvent différents de ce que l'on observe dans les cantons ruraux qui n'ont pas de nomades sur leur sol. Par exemple, à Chaharmahal va bakhtiary, les cantons ruraux à forte présence nomade ont une fécondité supérieure à celle des cantons ruraux sans nomades de cette région. La différence est de 7,5% en 1986-1991 et de 27,3% en 1991-1996. Bien que les cantons ruraux à forte présence nomade aient plus d'enfants que ceux qui n'en ont pas, ici ou là on observe l'inverse. C'est le cas notamment du Fars, Mazadaran et de Yazd. Ce sont d'ailleurs les régions où la fécondité des cantons ruraux à forte présence nomade est la moins élevée.

TABLEAU 6. 21 – NOMBRE DE CANTONS RURAUX, POPULATION CONCERNEE ET TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LES REGIONS DANS LES CANTONS RURAUX OU 75% OU PLUS DES FAMILLES SONT NOMADES

Régions	Nombre de cantons ruraux	Population concernée	TFT		Evolution de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996	Différence de fécondité par rapport aux cantons sans nomades	
			1986-1991	1991-1996		1986-1991	1991-1996
Chaharmahal	4	24 194	7,7	5,2	-32,6	7,5	27,3
Esfahan	1	6 026	6,0	3,0	-50,0	11,1	20,0
Fars	4	17 553	5,2	2,3	-54,8	-23,7	-34,8
Ilam	2	5 292	8,1	4,1	-49,3	14,2	5,3
Kerman	3	4 826	8,3	3,7	-55,5	27,8	-0,2
Kermanshah	7	14 189	7,5	3,5	-53,1	21,1	-4,9
Khorasan	2	20 797	6,6	5,1	-22,1	2,4	27,7
Khouzestan	14	66 633	7,0	4,4	-36,7	-8,3	-8,1
Kohgilouyeh	2	17 194	8,0	4,6	-43,0	5,3	6,1
Mazadaran	3	12 468	2,9	1,3	-53,8	-33,4	-42,4
Sistan va baloutchestan	1	12 008	8,0	5,0	-37,5	-5,9	-3,8
Yazd	3	13 663	4,7	2,0	-57,5	-15,9	-35,5

Note du tableau : les régions d'appartenance des cantons ruraux correspondent aux découpages de 1996.

Sources : Recensement de 1996, Ministère du combat pour la construction ; TFT, estimations de l'auteur.

C – La fécondité est-elle différente selon la religion des individus ?

Bien que la population iranienne soit à une très forte majorité musulmane (99,6%), la diversité religieuse est une autre composante de la diversité culturelle du pays. Le zoroastrisme, le judaïsme et le christianisme chaldéen sont les religions non musulmanes officiellement reconnues en Iran. Les populations pratiquant ces religions sont reconnues en tant que groupes sociaux ou ethniques particuliers et ne sont pas assimilés à des communautés de pensées. D'où la non-reconnaissance d'autres cultes comme ceux des sikks, bouddhistes et bahâ'is (Hourcade et al, 1998). Par ailleurs, les musulmans présents en Iran ne sont pas tous chiites. Des sunnites sont également présents bien qu'ils ne soient pas recensés.

Traditionnellement, les communautés religieuses non-musulmanes reconnues officiellement ne se situent pas dans les mêmes régions. Les zoroastriens sont présents près de Yazd et Kerman ; les juifs se trouvent dans le Fars, et les chrétiens vivent dans les provinces d'Ispahan et de l'Azerbaïdjan occidental¹⁷⁸. En 1996, les lieux de résidence des populations de religion non-musulmane sont différents de ce que l'on observait traditionnellement. Téhéran ayant exercé un rôle attractif, la plupart de ces populations vivent maintenant dans la capitale du pays. C'est le cas de 42% des zoroastriens, 75% des chrétiens et 56% des juifs. Mais on retrouve également ces communautés sur leur territoire historique. Ainsi, 30% des juifs résident dans la région du Fars ; 10% des chrétiens dans la région d'Ispahan et 8% dans l'Azerbaïdjan occidental ; etc.

À partir des données disponibles, il est difficile de mettre en lumière la relation éventuelle entre la religion des iraniens et le niveau de la fécondité. Il semble intéressant de noter ici que la religion de la population n'est disponible qu'à l'échelle des régions et des départements du pays de 1966 à 1996. La

¹⁷⁸ Voir le livre de Xavier de Planhol (1997) pour plus d'informations à ce sujet.

difficulté réside dans le fait que des habitants non-musulmans sont présents dans la quasi-totalité des régions. En 1996, seules les zones urbaines du département de Dilem dans la région de Bousher n'avait pas d'habitants non-musulmans.

Plus la proportion de non-musulmans augmente, dans les zones urbaines et rurales du pays, moins le niveau de la fécondité est élevé (Tableau 6.22). De fait, une relation entre la présence de non-musulmans et la fécondité semble établie, mais elle est peu significative.

TABLEAU 6. 22 – REPARTITION DES DEPARTEMENTS ET TAUX DE FECONDITE TOTALE SELON LA PROPORTION DE NON-MUSULMANS DANS LE DEPARTEMENT ET LE LIEU DE RESIDENCE EN 1996

Proportion d'habitants non musulmans	Zones urbaines			Zones rurales		
	Répartition des départements	TFT		Répartition des départements	TFT	
		1986-1991	1991-1996		1986-1991	1991-1996
Inférieur à 1‰	26,3	5,5	3,1	39,2	5,3	3,0
de 1‰ à 5‰	64,3	5,1	2,9	56,9	5,0	2,8
5‰ et plus	9,4	3,7	2,2	3,9	3,3	1,9

Sources : Recensements, Centre de statistiques de l'Iran ; TFT : estimations de l'auteur.

La corrélation entre la proportion de non-musulmans et la fécondité n'est pas forcément liée à l'existence de comportements particulièrement novateurs parmi ces populations. En fait, les départements qui ont le plus d'habitants non-musulmans sont ceux où il y a des grandes villes comme Téhéran, Yazd, Shiraz et Ispahan (pour ceux qui résident en milieu rural) et ceux des régions du Centre ou du Nord du pays (pour les zones rurales). Or ce sont des régions où la fécondité est dans son ensemble moins élevée qu'ailleurs. Il ne peut en effet s'expliquer par la présence de population non-musulmane car ils ne constituent qu'une petite partie de la population des ces départements (à peine 2%).

Conclusion

L'Iran est un pays composé de plusieurs ethnies, certaines pouvant avoir des comportements de fécondité différents. Le caractère multiethnique de l'Iran peut être abordé de plusieurs manières. Nous avons cherché à savoir si les populations qui ne parlent pas le persan, les nomades et les non-musulmans ont des comportements reproducteurs différents de ce que l'on observe dans l'ensemble du pays. Les niveaux de fécondité varient en fonction de la langue parlée et de la présence de famille nomades. Contrairement aux populations non-persanophones et nomades, il est difficile d'établir une relation entre la fécondité et la culte religieux. Même si les fécondités des populations non persanophones (à l'exception des populations qui parlent le Talachi) et des nomades est supérieure à celles qui parlent le persan et les sédentaires, elles ont diminué entre 1986-1991 et 1991-1996. Ce qui montre l'adhésion de ces population au mouvement de modernisation de la société rurale iranienne.

V – Entre modernisation socio-économique et intégration : la baisse de la fécondité dans les zones rurales de l'Iran

Nous venons de le voir, ce sont à la fois des facteurs de modernisation socio-économiques (Chapitre 5) et des indicateurs d'intégration et d'urbanisation des villages (Sections précédentes du Chapitre 6) qui ont conduit à la baisse de la fécondité dans les zones rurales de l'Iran. Comment ces deux groupes de variables sont-ils intervenus dans la baisse de la fécondité ? Est-ce que leur influence a été simultanée ? Est-ce que parmi l'ensemble des variables étudiées, une ou plusieurs variables se dégagent des autres ? Pour répondre à ces questions, j'aurai recours à l'analyse multivariée : analyse en composante principale, puis régression linéaire. Cette dernière section complète les analyses bi-variées réalisées jusqu'ici et permet de faire un bilan des relations entre la fécondité et différentes variables.

A – De l'influence de la modernisation et de l'intégration sur la baisse de la fécondité dans les zones rurales : l'apport de l'analyse en composante principale

À partir du cercle des corrélations de l'analyse en composante principale (ACP) il est possible de connaître les liaisons entre les différentes variables disponibles qui caractérisent le monde rural de l'Iran. Cette analyse a été effectuée pour les années 1986 et 1996, les liaisons entre les variables ayant pu changer au cours du temps.

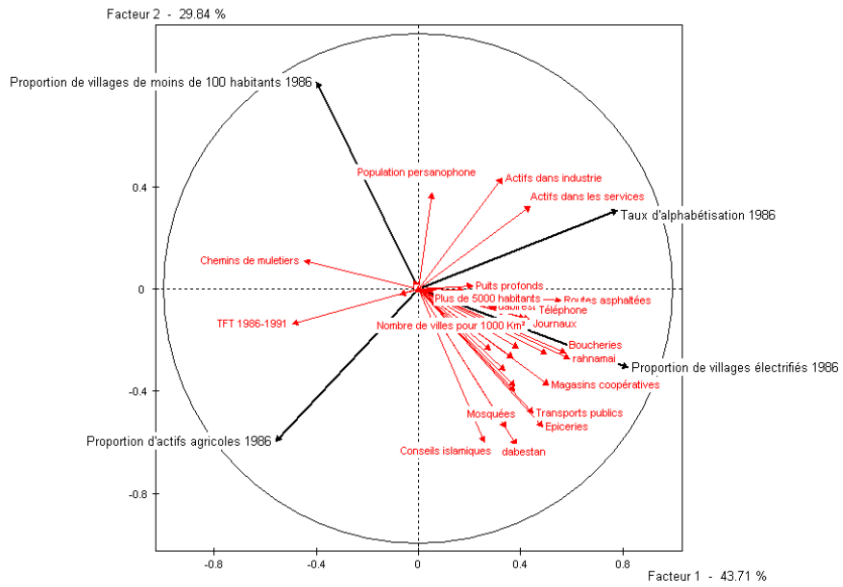
Les variables utilisées ici sont celles qui ont été présentées dans les chapitre 5 et 6 et dont je disposais la valeur à l'échelle du canton rural : taux d'alphabétisation, proportion d'actifs dans l'agriculture, l'industrie, les services, proportion de villages électrifiés, ayant accès à l'eau, le téléphone, un kiosque à journaux, proportion de villages ayant une mosquée, une école (primaire et/ou école secondaire), une coopérative, différents commerces (boucherie, maisons de thé, épicerie), proportion de villages de moins de 100 habitants, de plus de 5000 habitants, nombre de villes pour 1000 km², etc. Ces variables sont toutes continues.

Dans la mesure où certaines des variables disponibles étaient fortement corrélées entre elles, il a semblé plus judicieux de n'en retenir que quelques-unes pour la construction des axes de l'ACP. Ces variables, dites actives, sont : le taux d'alphabétisation, la proportion d'actifs dans l'agriculture, la proportion de villages électrifiés et la proportion de villages peuplés par moins de 100 habitants. Les autres variables, placées en variables illustratives, n'interviennent pas dans la construction des axes factoriels. Elles sont toutefois représentées sur le cercle des corrélations afin de caractériser les axes et de voir leurs liaisons avec les variables actives. Cela a permis ainsi d'obtenir une bonne représentation des résultats sur les deux premiers axes : en 1986, 73,6% de l'inertie est expliquée par ces deux axes, en 1996, 83,8% des carrés des distances entre les cantons ruraux est gardée (Figure 6.3). Les deux premiers axes ont un poids nettement plus important que le

troisième qui n'explique que 16% et 13% de l'inertie en 1986 et 1996 respectivement.

En 1986, le premier axe de l'analyse en composante principale représente le degré d'urbanisation des villages. En effet, les petits villages se situent à l'opposé des villages fortement électrifiés (nous savons que le critère de taille a été important pour l'implantation d'infrastructures). Le deuxième axe oppose la proportion d'actifs agricoles élevée à celle d'actifs dans les services et l'industrie et au taux d'alphabétisation. Ainsi, plus les taux d'alphabétisation sont élevés, plus les actifs travaillent dans un secteur non agricole. En 1996, les deux axes ont la même signification que pour l'analyse de 1986, mais les mêmes oppositions y sont plus fortes et les différences plus marquées.

A) 1986



B) 1996

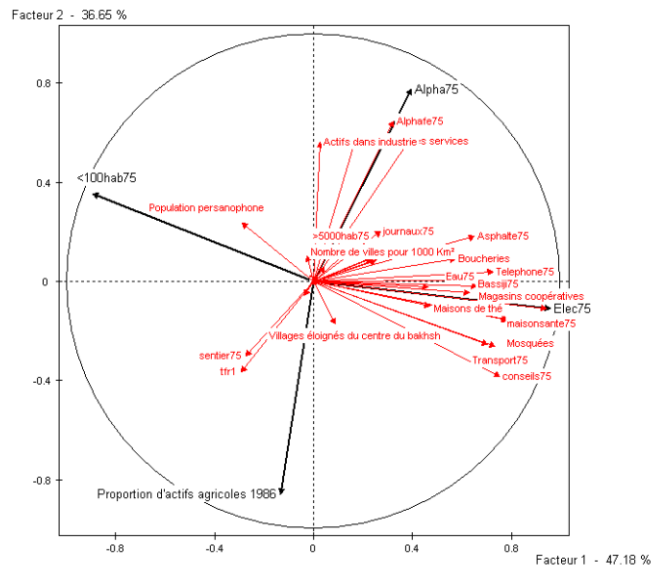


Figure 6. 4 – Cercle des corrélations de l’analyse en composante principale

En 1996 les variables sont reliées les unes aux autres de la même manière qu'en 1986. On observe sur le cercle des corrélations quatre grands groupements de variables. En haut à droite, se trouvent la proportion d'individus alphabétisés, la proportion d'actifs dans les secteurs des services et de l'industrie. Ce qui signifie alors que plus la proportion de personnes alphabétisées est forte, plus les personnes sont actives dans les secteurs de l'industrie et des services. À l'opposé de cet axe, se trouve la proportion d'actifs dans l'agriculture. Cette proportion est plus forte lorsque la proportion d'analphabètes est élevée. En bas à droite, se trouve l'ensemble des infrastructures implantées dans les villages : ce sont les proportions de villages ayant l'électricité, l'eau, etc. On constate alors que l'implantation de l'ensemble des infrastructures n'a pas eu lieu de manière aléatoire. Elle a eu lieu dans certains villages et certains cantons ruraux du pays. Ainsi, les cantons ruraux qui ont une forte proportion de villages pourvus en eau courante et en électricité sont ceux qui ont également une école primaire, des transports publics, des conseils islamiques, des épiceries, etc., ce qui reflète la volonté politique du pouvoir central. Dans ce groupement de variables se trouvent également celles reflétant la proximité à une ville, comme la proportion de villes pour 1000 Km². Ce sont ainsi toutes les variables liées à l'intégration des zones rurales qui sont regroupées dans cette partie du cercle des corrélations. À l'inverse de cet axe, se trouve la proportion de villages habités par moins de 100 habitants. Ceci montre le choix de développement rural émis par la République islamique, à savoir l'implantation des infrastructures a eu lieu dans un certain type de villages, en général les plus peuplés des cantons ruraux. Les petits villages, peuplés de moins de 100 habitants ont peu bénéficié des programmes de modernisation de la République islamique.

Sur le cercle des corrélations, la fécondité se situe à proximité de la proportion de villages accessibles par des chemins de muletiers et de l'agriculture. Ainsi, plus les villages sont difficiles d'accès, plus la proportion d'actifs dans le secteur agricole est élevée, et par extension, plus la proportion d'analphabètes est élevée et moins les infrastructures sont présentes dans les villages, plus la

fécondité est élevée. En résumé, ce sont à la fois des variables d'intégration, d'urbanisation et de modernisation qui sont liées à la fécondité rurale.

À partir de l'analyse en composante principale, il a été possible de réaliser une typologie des cantons ruraux¹⁷⁹. On procède ainsi à une classification ascendante hiérarchique. Les cantons ruraux ont été divisés en cinq sous-ensembles qui reflètent des niveaux de développement et d'urbanisation des zones rurales différents. Les deux classes extrêmes semblent les plus intéressantes. La première regroupe les cantons ruraux que l'on peut qualifier de « traditionnels » car ils se caractérisent par une forte proportion d'actifs dans l'agriculture, une forte proportion de villages peuplés de moins de 100 habitants, une faible proportion de villages électrifiés et une faible proportion d'individus alphabétisés. En 1986, on compte 423 cantons ruraux de ce type, soit 19,2% de leur ensemble (Tableau 6.23). En 1996, leur nombre est passé à 218, soit près de deux fois moins qu'en 1986. À l'opposé de cette classe, se trouvent les cantons ruraux que l'on peut qualifier de « moderne ». En 1986, on comptait 334 cantons ruraux modernes, et en 1996, 373. Ils se caractérisent par une forte proportion de villages électrifiés, une forte proportion de personnes alphabétisées, une faible proportion d'actifs dans l'agriculture et une faible proportion de villages peuplés de moins de 100 habitants. Entre ces deux extrêmes, il y a trois classes qui regroupent des cantons ruraux dont les niveaux de développement et d'urbanisation sont intermédiaires.

¹⁷⁹ Voir note 5 au chapitre 1.

TABLEAU 6. 23 – TFT SELON LE NIVEAU DE DEVELOPPEMENT DES CANTONS RURAUX

Les types de village	Proportion de cantons ruraux		TFT	
	1986	1996	1986-1991	1991-1996
Cantons ruraux Traditionnels	19,1	9,9	7,7	5,1
Cantons ruraux au niveau de développement intermédiaire	65,8	73,3	6,1	3,6
Cantons ruraux modernes	15,1	16,9	5,3	3,4

Sources : Typologie effectuée par l'auteur à partir d'une classification ascendante hiérarchique ; TFT : estimations de l'auteur.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les niveaux de fécondité varient fortement d'un type de cantons ruraux à un autre. Les cantons ruraux traditionnels avaient une fécondité de 7,7 enfants par femme en 1986-1991, soit deux enfants et demi de plus que les cantons ruraux « modernes ». À la période suivante, en 1991-1996, les différences de fécondité sont encore élevées : les cantons ruraux « traditionnels » ont une fécondité de 5,1 enfants par femme, contre 3,4 enfants par femme pour les cantons ruraux « modernes ».

B – De l'influence de la modernisation et de l'intégration sur la baisse de la fécondité dans les zones rurales : l'apport de la régression linéaire

Si l'analyse en composante principale aide à comprendre les liaisons entre les variables, elle n'a pas permis de trancher la question quant à l'influence de la modernisation et de l'urbanisation des villages sur la fécondité rurale. La régression linéaire aide à répondre à cette question.

Deux régressions linéaires ont été réalisées. La première met en relation la fécondité observée en 1986-1991 avec un ensemble d'indicateurs observés en 1986. La deuxième met en relation la fécondité observée en 1991-1996 avec des

indicateurs observés en 1996¹⁸⁰. Les variables explicatives sont les mêmes dans les deux modèles. Il s'agit de variables qui caractérisent les populations des cantons ruraux comme le taux d'alphabétisation, la proportion de persanophones et la proportion d'actifs dans le secteur agricole. À cela s'ajoute des variables qui caractérisent les villages : proportions de villages peuplés de moins de 100 habitants, accessibles par des chemins de muletiers, électrifiés, possédant un poste de « volontaires »¹⁸¹ et pourvus d'une mosquée. Enfin, des variables de proximité à la ville ont été incluses dans le modèle.

Le modèle complet expliquait 36% de la variance en 1986, et 58% en 1996 (Tableau 6.24). Afin de mesurer le rôle respectif des variables sélectionnées sur la fécondité, des coefficients de détermination du modèle ont été calculés en retirant une variable du modèle général. Plus la variable en question a une incidence sur la fécondité, plus le pouvoir explicatif du modèle se réduit lorsque la variable est retirée.

TABLEAU 6. 24 – COEFFICIENTS DE DETERMINATION (R²)

	1986	1996
Caractéristiques de la population		
Taux d'alphabétisation	30,0	27,0
Population persanophone	36,3	58,3
Proportion d'actifs agricoles	35,4	56,3
Caractéristiques des villages		
Petits villages (<100hab)	33,2	58,0
Chemins de muletier	36,3	58,1
Villages électrifié	35,4	58,3
Villages avec poste de Bassiji	35,2	58,3
Villages avec mosquée	32,6	56,1
Proximité de la ville		
Nombre de villes au km ²	34,6	58,1
Proportion de citadins	34,5	58,1
Ensemble	36,3	58,3

Note de lecture : Les R² indiqués en face d'une variable indique le pouvoir explicatif du modèle lorsqu'on supprime la variable correspondante. La perte du pouvoir explicatif s'apprécie par rapport au R² du modèle complet

¹⁸⁰ Précisons que la régression linéaire où l'évolution des taux de fécondité serait expliquée à partir de l'évolution de certaines variables n'était pas pertinente. À peine 0,1% de la variation des taux de fécondité totale était expliquée. De même, seulement 16% de la variance de l'évolution des taux de fécondité totale était expliquée par les valeurs des variables de 1986 et de 1996. Seules, les valeurs de ces indicateurs une année donnée donnent des résultats satisfaisants.

¹⁸¹ *bassidji*

Parmi l'ensemble des variables considérées, l'alphabétisation de la population est celle qui a le plus d'incidence. Son retrait réduit de 17% en 1986 et de 54% en 1996 le pouvoir explicatif du modèle complet. Mais en 1986, l'alphabétisation n'est pas la seule variable à jouer sur les niveaux de fécondité. En effet, la présence de mosquée, la taille des villages, la proportion de citadins et le nombre de villes au Km² ont une influence relativement importante sur le pouvoir explicatif du modèle. En 1996, en dehors de l'alphabétisation, les autres variables n'ont plus d'influence sur le pouvoir explicatif du modèle général.

De ces résultats, il ressort qu'au milieu des années 1980, l'alphabétisation et les variables d'intégrations des zones rurales avaient un rôle important sur les niveaux de fécondité. Il semble alors que l'intégration des zones rurales a eu un effet essentiellement aux débuts de la transition de la fécondité rurale. La fécondité était la plus basse dans les régions les mieux intégrées et les plus proches de la ville. Le rôle de l'intégration s'est estompé au fil des ans, sûrement car l'intégration rurale est devenue une réalité de la majorité des cantons ruraux du pays.

Conclusion

La baisse de la fécondité dans les zones rurales de l'Iran est due à de multiples facteurs. Au chapitre précédent nous avons vu qu'elle s'expliquait par une modernisation socio-économique et une paupérisation de la société rurale. Le schéma transitionnel qui se dégagait de ce chapitre paraissait incomplet car il omettait le rôle de l'intégration des zones rurales et de leur urbanisation. Le présent chapitre, à travers plusieurs indicateurs nous avons constaté que les niveaux de fécondité rurale (à l'échelle des cantons ruraux ou des départements) étaient fortement corrélés à la proximité à la ville et à l'urbanisation des modes de vie ruraux. L'intégration du monde rural est un facteur discriminant et explique en partie les différences de fécondité rurales. De même nous avons observé que la

baisse de la fécondité a concerné tous les groupes ethniques de l'Iran (les populations non persanophones ayant elles aussi réduit leur descendance) et les nomades, même si leur fécondité demeure généralement plus élevée que chez les persanophones et les sédentaires. Cette homogénéisation des comportements reflète une certaine intégration de l'ensemble de la population rurale iranienne.

La dernière partie de chapitre est un bilan des études bi-variées réalisées dans les chapitres 5 et 6. Grâce à une analyse en composante principale, nous savons que les facteurs de développement socio-économiques, d'intégration et d'urbanisation des villages sont fortement corrélés entre eux. Les cantons ruraux où la population est la plus alphabétisée sont ceux où les actifs travaillent moins souvent dans l'agriculture et les cantons ruraux les plus peuplés sont les urbanisés dans le sens où ils ont le plus d'infrastructures. La fécondité la plus forte est liée à une activité agricole dominante, à des niveaux d'alphabétisation peu élevés et à des petits villages qui sont moins bien pourvus en infrastructures. À partir de cette analyse, une typologie des cantons ruraux en fonction de leur niveau de développement socio-économique et d'intégration a été effectuée. Nous avons montré que les niveaux de fécondité variaient selon les différents types de cantons ruraux. Une régression linéaire nous a permis de mettre en lumière la variable ayant le plus d'influence sur les niveaux de fécondité. De l'ensemble des variables étudiées, l'alphabétisation des femmes domine : c'est celle qui explique le plus les variations des niveaux de fécondité.

Partie 4

Les mécanismes de la baisse de la fécondité en milieu rural iranien :

Les déterminants proches

Chapitre 7

Les mécanismes de la baisse de la fécondité en Iran

Dans les chapitres précédents nous avons vu que la baisse de la fécondité iranienne était déterminée, fondamentalement, par de multiples facteurs dépendant du contexte politique, socioéconomique et culturel. Interressons-nous maintenant aux modalités pratiques de la baisse de la fécondité dans ce pays. Autrement dit, demandons-nous quelles sont, selon la terminologie de Kingsley Davis et Judith Blake (1956), les principales variables intermédiaires qui affectent le risque d'avoir une naissance vivante en Iran (Caselli *et al.*, 2002) ?

Kingsley Davis et Judith Blake (1956) ont identifié onze variables intermédiaires conditionnant le niveau et l'évolution de la fécondité : âge d'entrée en union sexuelle, célibat définitif, temps passé en union et entre les unions, abstinence sexuelle volontaire et involontaire, fréquence des rapports sexuels,

fécondabilité, utilisation ou non de la contraception, infécondité d'origine volontaire, mortalité fœtale volontaire et involontaire. Elles affectent les quatre étapes du processus reproducteur, à savoir les relations sexuelles, la conception, la gestation et enfin l'accouchement. Comme le précise les auteurs, elles « *sont celles à travers laquelle, et uniquement à travers lesquelles, les facteurs culturels peuvent affecter la fécondité* »¹⁸². Affirmation un peu trop peremptoire toutefois, puisque, l'allaitement, qui a une influence majeure sur le risque de concevoir, a été omis dans la première version du modèle de Davis et Blake. Ce n'est que plus tard, dans les années 1970, qu'elle y a été intégrée.

Toutes les variables intermédiaires ne contribuent pas de la même manière à l'évolution de la fécondité ; certaines peuvent pousser à la hausse tandis que d'autres conduisent à la baisse. Le retard dans l'entrée en union et la généralisation du recours à la contraception sont les principaux facteurs de baisse de la fécondité. L'importance de ces deux variables était déjà mentionnée par les fondateurs de la théorie de la transition démographique, notamment Adolphe Landry (1934), puis Franck W. Notestein (1945). Historiquement, l'entrée tardive dans la vie féconde est généralement le premier facteur de la baisse de la fécondité, le recours croissant à la contraception intervenant plus tard, quand un processus de baisse est déjà entamé (Chesnais, 1986).

La théorie de la transition démographique prend essentiellement en compte deux variables intermédiaires de la baisse de la fécondité : le recul de l'âge au premier mariage et le recours croissant à la contraception. Laquelle a joué le plus grand rôle en Iran ? est-ce le mariage ? la contraception ? ou les deux ? Pour répondre, j'aurai recours ici à deux types d'analyse complémentaires. Dans un premier temps, le modèle de Bongaarts permettra de déterminer lesquelles des variables intermédiaires retenues ont joué sur la baisse de la fécondité. Puis dans un deuxième temps, à l'aide de la méthode de décomposition des taux de fécondité totale, le poids des deux principales variables, l'âge d'entrée en union et le recours aux méthodes contraceptives, sera précisé.

¹⁸² Such factors would be those through which, and only through which, cultural conditions can affect fertility (Davis et al., 1956, page 211).

I – Le modèle de Bongaarts

Dans la lignée de l'analyse proposée vingt ans plus tôt par Kingsley Davis et Judith Blake, John Bongaarts propose un modèle simplifié pour apprécier les effets de quatre variables intermédiaires sur la fécondité potentielle des femmes (Bongaarts, 1978 et 1993). Les variables retenues sont : la nuptialité, la contraception, l'avortement provoqué et l'infécondité post-partum liée en grande partie à la durée d'allaitement¹⁸³. Souvent, dans les pays en développement, tous ces indicateurs ne sont pas (ou mal) connus ; c'est particulièrement le cas de l'avortement et de l'infécondité post-partum. Des estimations doivent alors être effectuées¹⁸⁴.

A – L'avortement en Iran

Lorsque les informations disponibles ne permettent pas de quantifier les avortements, les démographes ont coutume de supposer, dans un pays comme l'Iran, qu'aucune femme n'y a recours. Parfois, si des indices de nuptialité, de contraception et de durée d'infécondité post-partum sont disponibles, la pratique de l'avortement peut être estimée à partir de l'équation de Bongaarts¹⁸⁵. Mais cette estimation est biaisée par les éventuelles imprécisions du modèle et par la non prise en compte des facteurs non retenus, comme le niveau de stérilité ou la fréquence des rapports sexuels (Dalla Zuanna, 2002). C'est pourquoi, il a paru

¹⁸³ Le modèle est formulé de la façon suivante : $TFT = Cm * Cc * Ca * Ci * TFBM$. TFT : taux de fécondité total ; Cm : indice du mariage ; Cc : indice de contraception ; Ca : indice de l'avortement provoqué ; Ci : indice d'infécondabilité post-partum ; TFBM : taux de fécondité biologique maximale des femmes.

¹⁸⁴ Je ne présenterai pas ici en détail l'entrée en union et le recours à la contraception, ces deux facteurs seront étudiés dans les deux prochains chapitres.

¹⁸⁵ Une telle estimation a d'ailleurs été réalisée en Iran (Hir et al., 2005). Selon cette étude, 2,0% des femmes auraient eu recours à l'avortement en Iran.

judicieux d'estimer cette pratique en Iran à partir des quelques données disponibles sur la question.

Comme souvent dans les pays du Proche et Moyen Orient, l'avortement n'est autorisé en Iran que dans un but thérapeutique : en cas de danger pour la femme ou de risque de malformation de l'enfant à naître. L'interruption volontaire de grossesse pour convenance personnelle est formellement interdite. Elle n'a été autorisée que durant la fin du règne de Mohammad Reza Pahlavi, entre 1973 et 1979. Bien qu'illégale avant 1973 et depuis 1979, d'après les témoignages que j'ai pu recueillir en milieu rural, elle semble avoir toujours été officieusement pratiquée et l'est encore¹⁸⁶. Des interruptions volontaires de grossesses ont d'ailleurs parfois lieu sous contrôle médical : comme le précise Fariba Adelkha (2001), il est toujours possible pour un médecin d'attester du caractère dangereux d'une grossesse ou de l'éventuelle malformation d'un fœtus, même si cette raison n'est pas réellement avérée.

Peu de données relatives à l'avortement sont disponibles en Iran. Seules trois enquêtes permettent d'avoir une idée de sa pratique ; il s'agit de l'enquête mondiale de fécondité de 1977, de l'enquête réalisée dans le département de Shiraz en 1996-1998 et d'une enquête, dont l'avortement est le thème principal, réalisée par Tavakkol Aghayari Hir et Amir Hooshang Mehryar (2005) dans l'hôpital Alavi du département d'Ardébil en 2004.

En 1977, 22,5 % des femmes interrogées avaient eu recours au moins une fois dans leur vie à l'avortement¹⁸⁷. Ce recours était à l'époque plus élevé dans les villes (25,8 %) que dans les villages (19,3 %). Ainsi, 7,0 % des grossesses ont été interrompues dans l'ensemble du pays, 7,4 % en ville et 6,2 % dans les villages. En moyenne, l'ensemble des femmes non célibataires avaient pratiqué 0,36 avortements (0,40 pour les citadines et 0,31 pour les villageoises) et, si l'on tient compte des seules femmes ayant eu recours à l'avortement, elles en ont pratiqué en moyenne 1,6, en ville comme en milieu rural. À cette époque, d'après une

¹⁸⁶ Ce sont des témoignages recueillis auprès de médecins à Téhéran, mais aussi auprès de femmes, notamment de femmes villageoises avec lesquelles je me suis entretenue à Téhéran lors de visites dans cinq zones rurales du pays.

¹⁸⁷ Il semble qu'il n'y ait pas eu de critère de temps dans la question posée aux femmes.

étude réalisée à Shiraz par Amir Hooshang Mehryar et H. Sajjadi (197**), les Iraniens étaient relativement tolérants à propos de cette pratique ; 40 % des personnes interrogées étaient favorables à la libéralisation de l'avortement sans restriction et près de la moitié des personnes étaient favorables à donner aux médecins le droit d'interrompre des grossesses non-désirées.

Selon l'enquête réalisée à Shiraz en 1996, 0,4 % des femmes interrogées ont eu recours à un avortement durant les cinq années qui précédaient l'enquête. Si l'on ajoute à cette proportion le nombre de fausses couches, dont on peut supposer qu'un certain nombre étaient des avortements provoqués, l'avortement aurait concerné 2,4 % des femmes durant la période 1991-1996. Enfin, la dernière enquête qui peut nous informer de la prévalence des avortements en Iran est celle réalisée dans le département d'Ardébil. Selon cette étude 2,9 % des femmes interrogées avaient eu recours à l'avortement au moins une fois dans leur vie.

Les résultats relatifs à l'avortement ne sont pas toujours comparables d'une enquête à l'autre. Les mesures faites peuvent toutefois nous donner une idée de la tendance.

Si l'on suppose, ce qui est très audacieux, que les résultats des enquêtes réalisées dans les départements de Shiraz et d'Ardebil correspondent *grosso-modo* aux niveaux nationaux, le recours à l'avortement aurait diminué en Iran depuis les années 1970. Ce n'est pas impossible dans un pays où, entre 1977 et 1996, les méthodes contraceptives sont devenues accessibles à l'ensemble de la population. En effet, Selon Gianpiero Dalla Zuanna (2002), le recours à l'avortement « *dépend de manière décisive du stade auquel se trouve la population sur la voie de la transition démographique* » (page 283). Avant que la transition de la fécondité ne s'enclenche, les populations n'ont pas souvent recours à l'avortement : les grossesses non désirées aboutissent à des naissances non désirées. Puis, au début de la transition, le recours à l'avortement augmente, les populations ayant la volonté de réduire leur descendance alors que les méthodes contraceptives efficaces ne sont pas massivement accessibles. Dans les années 1970, l'Iran se trouvait effectivement à ce stade de sa transition de la fécondité et le nombre d'avortements par femme était le plus élevé de ceux que l'on a pu

observer depuis. Enfin, à mesure que les méthodes de contraception efficaces se répandent au sein des populations, le recours à l'avortement diminue. Les grossesses non désirées sont alors évitées, le nombre de naissances non désirées diminue. Depuis les années 1990, l'Iran se situe dans cette dernière phase de la transition et le recours à l'avortement semble avoir diminué par rapport à 1977.

B – L'infécondité post-partum : infécondabilité et abstinence sexuelle

Après une naissance, les femmes ne sont pas fécondables durant un temps plus ou moins long ; l'ovulation ne se rétablit pas tout de suite après l'accouchement. La durée de l'aménorrhée post-partum est fortement prolongée en cas d'allaitement au sein : une durée d'allaitement de 6 mois est associée à une durée d'aménorrhée post-partum de quatre mois environ ; une durée d'allaitement de dix-huit mois est associée à une durée d'aménorrhée de six mois en moyenne (Leridon, 2002a et 2002b).

Plus généralement la durée de l'infécondité post-partum des femmes est également liée aux coutumes des sociétés. Parfois la reprise des rapports sexuels après un accouchement est régie par des règles ; elle n'a pas forcément lieu tout de suite après l'accouchement, mais après un certain laps de temps conformément aux coutumes du pays.

L'infécondité post-partum peut être approchée de différentes façons dans le modèle de Bongaarts. L'idéal est d'avoir recours à la durée moyenne d'infécondabilité post-partum. Si cette information n'est pas disponible, la durée de l'infécondité peut être approchée par la durée de l'allaitement, les deux variables étant fortement corrélées (Leridon, 2002b). En Iran, la durée écoulée entre l'accouchement et le retour des règles n'est connue que pour l'année 2000. Ainsi pour les autres années, faute de mieux, la durée de l'infécondité post-partum sera approchée à partir des durées d'allaitement.

1) La durée d'aménorrhée post-partum

Seule l'enquête EDS réalisée en 2000 nous renseigne de la durée écoulée entre la naissance d'un enfant et le retour des règles de la femme en Iran.

La moitié des femmes ont eu à nouveau leurs règles avant le début du sixième mois qui a suivi leur accouchement. Cette proportion passe à 75 % au début du 12^e mois et à 90 % au début du 21^e. Ainsi, en moyenne, le retour des règles a lieu 5,9 mois après la mise au monde d'un enfant (5,5 en ville et 6,6 en milieu rural).

2) *L'allaitement en Iran*

Bien que les Iraniennes ont été interrogées plusieurs fois sur leurs durées d'allaitement, la durée moyenne de l'allaitement est rarement connue. Des questions relatives à la durée d'allaitement ont été posées lors de l'enquête mondiale de fécondité de 1977, l'enquête « *Survie des enfants nés vivants* »¹⁸⁸ réalisée en 1988, l'enquête de l'état civil en 1991, l'enquête sur les « indicateurs anthropométriques et de nutrition »¹⁸⁹ réalisée en 1998 et l'EDS de 2000. Mais parmi elles, seule la première a publié la durée moyenne de l'allaitement au sein nécessaire à l'application du modèle de Bongaarts. On sait ainsi qu'en 1977 les femmes allaitaient leur enfant pendant seize mois et demi en moyenne. Pour les autres enquêtes, il a été nécessaire d'estimer les durées moyennes de l'allaitement à partir des quelques données disponibles.

Pour les enquêtes de 1977, 1991 et 2000, les femmes sont réparties selon la durée d'allaitement de leur dernier enfant. Pour celles de 1988 et 1998, ce sont les enfants qui ont été classés selon la durée de leur allaitement au sein. Entre ces différentes enquêtes, les modalités de la variable « durée d'allaitement » retenues dans les rapports ne sont pas les mêmes. La répartition des enfants selon la durée d'allaitement de ces différentes enquêtes est présenté dans les figures 7.1a et 7.1b.

¹⁸⁸ Enquête "Prior Child Survival"

¹⁸⁹ Enquête "Anthropometric and Nutrition Indicators Survey"

Il a fallu estimer les durées moyennes d'allaitement pour les enquêtes où cette information n'avait pas été donnée dans les rapports. Nous voyons dans la figure 7.1 que selon les enquêtes, la proportion d'enfants allaités ou de femmes allaitant leurs enfants était donné jusqu'à deux mois pour 1991, six mois pour 2000, 12 mois pour 1988. Or certaines femmes ont très certainement continué d'allaiter leur enfant au-delà de ces durées. J'ai supposé alors pour les autres enquêtes qu'aucune femme n'allaitait leurs enfants au delà de la limite observée en 1977, qui était de 42 mois, soit jusqu'à trois ans et demi. D'après cette hypothèse, la durée moyenne de l'allaitement aurait été de 18,9 mois en 1988 et de 14,3 mois en 2000.

A) Proportion de mères (%) dont leur dernier enfant est né au cours des deux années qui précèdent l'enquête

B) Proportion d'enfants (%) âgés de 0 à 12 mois selon leur durée d'allaitement

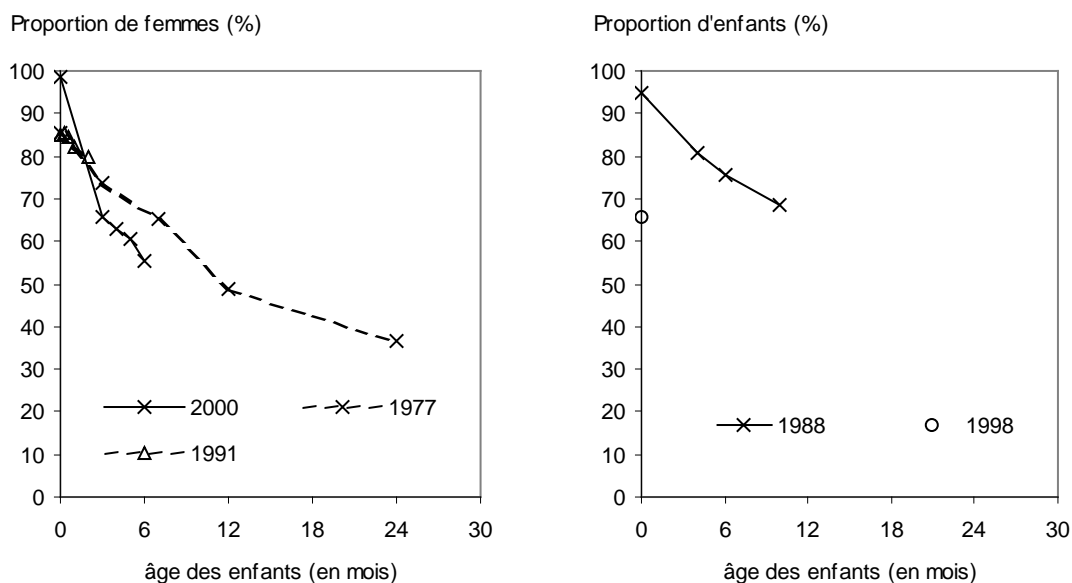


Figure 7. 1 – Deux mesures de la durée d'allaitement en Iran (1977-2000)

Sources : Enquête mondiale de fécondité (1977), enquête « Survie des enfants nés vivants » (1988), Enquête de l'état civil (1991), Enquête « indicateurs anthropométriques et de nutrition » (1998) et EDS (2000).

La durée moyenne de l'allaitement semble avoir oscillé dans le temps (Figure 7.1). En 1988, l'allaitement d'enfants était plus fréquent et plus long qu'en 1977. D'après Laurence Donia Kotobi (1998), l'allaitement des enfants avait diminué durant les dernières années du régime de Mohammad Reza Shah : il baissait à mesure que l'occidentalisation des mœurs progressait. Ainsi, cette diminution de la pratique de l'allaitement ne pouvait concerner que les villes. D'ailleurs, l'enquête de 1977 révèle une durée moyenne de l'allaitement plus élevée dans les zones rurales, les villageoises allaitaient leurs enfants pendant 17,4 mois en moyenne. Puis entre 1977 et 1988, selon l'estimation effectuée, la durée de l'allaitement a augmenté d'un peu plus de deux mois. Depuis la Révolution islamique, du fait de l'embargo économique, l'importation de lait maternisé a été rendu difficile et la pénurie de lait de vache a accentué le manque de lait de substitution pour les enfants. Ainsi, le nouveau régime a fortement encouragé les femmes à allaiter leurs enfants. Ces différents facteurs ont conduit à une augmentation de l'allaitement des enfants. La campagne d'incitation à l'allaitement s'est poursuivie après la période de la Révolution islamique et de la guerre avec l'Irak. Elle est d'ailleurs encore d'actualité. Il est fortement recommandé aux femmes d'allaiter leurs enfants jusqu'à l'âge de 2 ans. Cette campagne d'information semble toucher un assez grand nombre de femmes dans le pays. Ainsi, à Téhéran des affiches où l'on peut lire « *je bois du lait maternel, le lait maternel est excellent, c'est sain et fortifiant* »¹⁹⁰ sont visibles aux sorties du métro, dans les quartiers populaires du sud de la ville, etc. Pourtant, malgré ces encouragements, la durée moyenne de l'allaitement a diminué entre 1988 et 2000. Elle a atteint un niveau inférieur à celui observé en 1977 : actuellement, la durée de l'allaitement des enfants est de 10 mois inférieure à ce que préconise le gouvernement.

¹⁹⁰ « Chir-é mâdar mixoram, chir-é mâdar 'âli é, sâlem va moqavi é »

3) *L'abstinence sexuelle après un accouchement en Iran*

Peu d'informations sont disponibles pour appréhender l'existence d'une abstinence sexuelle après un accouchement. Seule l'EDS, réalisée en 2000, nous informe sur la question.

À peine 7 % des citadines et 10 % des villageoises ont eu des rapports sexuels au cours du premier mois qui a suivi leur dernier accouchement (entre 1998-2000). Passé ce premier mois, 46 % des citadines et 53 % villageoises ont repris leur vie sexuelle. Enfin, quatre mois après une naissance presque toutes les femmes ont repris des rapports sexuels. Ainsi, c'est en moyenne après une période de 1,7 mois en ville et 1,6 mois dans les villages qui suit leur accouchement que les femmes reprennent leur vie sexuelle.

La durée de l'abstinence post-partum est courte en Iran où il ne semble pas exister d'interdits sur la reprise des rapports sexuels après un accouchement. Souvent, en Islam, le retour à une vie sexuelle est préconisée à partir du quarantième jour qui suit une naissance (Tabutin et al, 2005).

C – Les indices du modèle de Bongaarts : le recours à la contraception domine

À travers différents indices, le modèle de Bongaarts mesure le rôle régulateur du mariage (Cm), de la contraception (Cc), de l'avortement (Ca) et de l'infécondité post-partum (Ci) sur la fécondité biologique maximale des femmes. Cette fécondité, estimée à 15,3 enfants par femme, représente le niveau maximal atteint par une femme mariée durant toute sa vie féconde qui ne pratique ni l'allaitement, ni l'avortement, ni l'abstinence post-partum et ni la contraception.

Les valeurs des indices varient entre 0 et 1. Un Cm nul indiquerait qu'aucune femme en âge reproductif n'est mariée et, inversement, si Cm était égal à 1, cela indiquerait que toutes le sont. Lorsque les femmes n'utilisent pas la

contraception, Cc est égal à 1, et inversement si toutes les femmes fertiles utilisent une méthode contraceptive efficace à 100 %, Cc serait égal à 0. Si toutes les grossesses étaient interrompues, Ca serait nul et si aucune femme n'avait recours à l'avortement, Ca serait égal à 1. Enfin, Ci serait nul si la fécondabilité des femmes reprenait dès l'accouchement et égal à 1 si la durée de stérilité post-partum était définitive. Les valeurs obtenues pour l'Iran par le modèle de Bongaarts sont donnés au tableau 7.1.

En 1977, la fécondité biologique maximale était réduite de 18,3 % du fait de l'âge au premier mariage des femmes. Le rôle réducteur du mariage sur la fécondité maximale a augmenté au fil des ans, si bien qu'en 2000, l'âge au premier mariage réduit de 40,5 % la fécondité biologique maximale.

En 1977, le rôle de la contraception sur la réduction de la fécondité maximale était légèrement moins important que celui du mariage. En effet, à cette date, le recours à la contraception ne réduisait la fécondité maximale que de 13,5 %. Dix ans plus tard, le rôle de la contraception avait fortement augmenté, réduisant de 45,9 % la fécondité biologique maximale. Il est prédominant depuis le milieu des années 1990, réduisant la fécondité maximale de plus de 75 %.

TABLEAU 7. 1 – RESULTATS DU MODELE DE BONGAARTS POUR L'IRAN

Indices	1977	1988	1996	2000	2002
Cm	0,817	0,745	0,529	0,595	0,613
Cc	0,865	0,541	0,232	0,250	0,253
Ca	0,983	-	0,994	0,990	-
Ci	0,683	0,643	-	0,783	-
Ci*	-	-	-	0,820	-
1-Cm*Cc*Ca*Ci	0,639	0,745**	0,910***	0,892	0,887****

* La valeur de l'indice a été calculée à partir de la durée moyenne écoulée entre l'accouchement et le retour des règles
** La valeur de Ca est celle de 1977
*** La valeur de Ci est celle de 2000
**** Les valeurs de Ca et Ci sont celles de 2000

Sources : estimations de l'auteur

Contrairement à l'âge d'entrée en union et au recours à la contraception, l'avortement ne réduit que très faiblement la fécondité maximale, de 0,6 à 1,7 % selon les années.

Enfin, dernier indicateur, la stérilité post-partum (Ci) réduisait d'un tiers la fécondité biologique maximale en 1977. Son rôle réducteur a légèrement augmenté en 1988-1989 mais il a diminué ensuite. Bien entendu, la mesure faite varie selon le mode de calcul de l'indicateur. Si l'on considère le délai de retour des règles, l'effet réducteur de la stérilité post-partum n'est que de 18 % mais si l'on se fonde sur la durée moyenne d'allaitement, il est de 26,7%.

L'ensemble de ces quatre facteurs a eu un effet décisif sur la baisse de la fécondité iranienne. Si en effet, en 1977, la combinaison de ces quatre variables intermédiaires réduisait de 52,6 % la fécondité maximale, en 1988-89, elle la réduisait de 74,5 % et au milieu des années 1990, la réduction était de près de 90 % (7.2).

Le taux de fécondité naturelle légitime¹⁹¹, selon la terminologie de John Bongaarts, a peu varié depuis 1977. Il est de 12,0 enfants par femme en 1996, 2000 et 2002, alors que vingt ans plus tôt il était de 10,4. C'est surtout le taux de fécondité légitime qui a évolué. Désormais, les femmes mariées ont 3,0 enfants en moyenne, alors qu'en 1977 elle en avaient 8,9. Finalement, les taux de fécondité totale légitime sont relativement proches des taux de fécondité totale.

Le modèle de Bongaarts permet de mesurer le poids des différentes variables intermédiaires retenues, à différent stade de la transition de la fécondité. Dans un régime de fécondité naturelle, les seuls facteurs qui séparent la fécondité observée de la fécondité biologique maximum sont le mariage et l'infécondité post-partum. A mesure qu'un pays avance dans un régime de fécondité contrôlée, le rôle de la contraception devient l'un des principaux facteurs de la baisse.

¹⁹¹ C'est-à-dire le niveau de fécondité déterminé en ne prenant en compte que les effets de l'infécondabilité post-partum sur la fécondité biologique maximale.

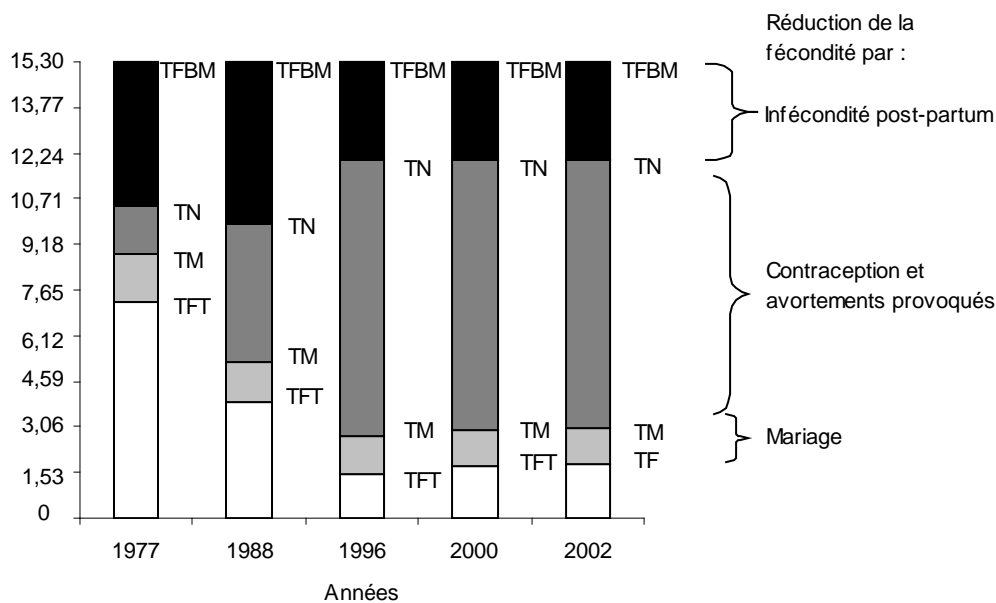


Figure 7. 2 – Effets des quatre variables du modèle de Bongaarts sur la fécondité en Iran

TFBM : Taux de fécondité biologique maximum ; TN : taux de fécondité naturelle légitime ; TM : taux de fécondité légitime ; TFT : taux de fécondité totale

Sources : estimations de l'auteur

En 1977, l'Iran était entré depuis près de quinze ans dans une phase de transition, passant d'un régime de fécondité naturelle à un régime de fécondité contrôlée. À cette date, le rôle du mariage était légèrement supérieur à celui de la contraception. Dix ans plus tard, le rôle de la contraception sur la réduction de la fécondité biologique maximum a fortement augmenté et, parallèlement, celui de l'âge au mariage a très peu changé¹⁹². La contraception est devenue le principal facteur de la réduction de la fécondité maximale. Au fil des ans, son rôle n'a cessé de croître¹⁹³. Ainsi, la contraception est depuis les années 1980 le principal facteur inhibiteur de la fécondité biologique maximale en Iran.

¹⁹² Nous verrons dans le prochain chapitre pourquoi la nuptialité n'a pas eu un rôle important dans la baisse de la fécondité.

¹⁹³ Au chapitre 9, j'étudierai la question du recours à la contraception et je tenterai d'expliquer pourquoi ce facteur a conduit la fécondité iranienne à des niveaux proches de celui du remplacement des générations.

D – Les indices du modèle de Bongaarts : une comparaison avec d’autres pays de la région

Comparons maintenant les indices du modèle de Bongaarts de l’Iran à ceux d’autres pays du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord. Hormis l’Algérie, la Tunisie, la Jordanie (1974), le Pakistan (1975) et la Turquie (1968), pour lesquels les indices ont été calculés par ailleurs, les données utilisées pour déterminer les valeurs des indices du modèle sont celles des EDS à différentes dates.

Par rapport aux pays, de la région l’influence des quatre variables du modèle de Bongaarts, à savoir le mariage, la contraception, l’avortement provoqué et l’infécondité post-partum, a été différente en Iran (Tableau 7.2).

Les valeurs de l’indice du mariage sont, à quelques exceptions près, moins élevées en Iran que dans les autres pays. Déjà dans les années 1970, dans différents pays de la région, le mariage jouait un rôle inhibiteur sur la fécondité biologique maximale bien plus fort qu’en Iran, sous doute parce que la baisse de la fécondité a été d’abord impulsée par une élévation de l’âge au premier mariage dans ces pays. Le mariage avait un effet de près de 10 points moins important en Iran qu’en Algérie, en Egypte, au Pakistan, en Tunisie et en Turquie. A l’exception de la Turquie, le rôle du mariage sur le niveau de la fécondité s’est accentué dans ces différents pays à un rythme plus soutenu qu’en Iran. Si bien que la spécificité du cas iranien s’est accentuée.

TABLEAU 7. 2 – LES INDICES DU MODELE DE BONGAARTS DANS DIFFERENTS PAYS DU PROCHE ET MOYEN ORIENT ET DE L’AFRIQUE DU NORD

Pays	Années	Cm	Cc	Ca	Ci
Iran	1977	0,8171	0,8650	0,9829	0,6829
	1988-89	0,7455	0,5407	-	0,6429
	1996	0,5294	0,2324	0,9943	-
	2000	0,5947	0,2505	0,9900	0,7831
	2002	0,6129	0,2534	-	-
Algérie*	1970	0,730	0,970	-	0,750
	1986	0,680	0,680	-	0,730
	1992	0,530	0,560	-	0,770
	2002	0,370	0,490	-	0,770
Egypte	1988	0,595	0,853	-	0,673
	1995	0,568	0,763	-	0,654
	2000	0,543	0,675	-	0,644
Jordanie	1974**	0,745	0,782	-	0,800
	1990	0,573	0,854	-	0,740
	1997	0,479	0,724	-	0,739
	2002	0,452	0,687	-	0,749
Ouzbékistan	1996	0,572	0,687	0,982	0,640
Pakistan	1975**	0,785	0,955	-	0,642
	1990-1991	0,697	0,986	-	0,638
Tunisie***	1978	0,630	0,730	-	0,710
	1988	0,520	0,600	-	0,760
	1995	0,440	0,510	-	0,800
Turkménistan	2000	0,446	0,625	0,976	0,643
Turquie	1968**	0,760	0,698	-	0,730
	1978	0,740	0,658	0,932	0,851
	1983	0,688	0,517	0,910	0,863
	1988	0,626	0,447	0,875	0,876
	1993	0,603	0,381	0,846	0,889

Sources: * Ouadah-bedidi, 2004, ** Bongaarts (1993), page 76, *** Ayad et al. (2001) et estimations de l'auteur

En opposition à ce moindre rôle du mariage, le recours massif à la contraception a eu, lui, une influence déterminante sur la fécondité en Iran plus tôt que dans les autres pays. Dans aucun autre pays inclus dans cette comparaison on a observé que la contraception avait contribué à diminuer de 75% la fécondité biologique maximale. Pour ne citer que les pays où la contraception contribuait le plus à la diminuer, la baisse de la fécondité biologique maximale liée à l'utilisation de la contraception a été de 51% en Algérie en 2002 et de 62% en Turquie en 1993.

Enfin, l'évolution de l'infécondité post-partum a été divergente en Iran et dans les autres pays de la région. Alors que dans la plupart des pays de la région,

le rôle de l'infécondité post-partum a diminué depuis les années 1970, en Iran, au contraire, son influence s'est accrue dans les années 1980, du fait d'une augmentation de l'allaitement au sein. Cette augmentation, étant fortement liée à des facteurs politiques et économiques propres à l'Iran des années 1980, ne pouvait pas être observée dans les autres pays de la région.

E – Les indices du modèle de Bongaarts en milieux urbain et rural en Iran

Comme la transition de la fécondité iranienne a commencé en ville avant de se diffuser dans les villages, il est intéressant d'étudier les indices du modèle de Bongaarts par lieux de résidence. Compte tenu des données disponibles, les indices n'ont pu être calculés que pour 1977 et 2000. Ainsi, sans nous permettre de connaître l'évolution des indices aux différentes étapes de la transition de la fécondité, on a, par le biais du modèle, une indication du rôle de quatre variables intermédiaires sur la réduction de la fécondité biologique maximale *grosso-modo* au début et à la fin de transition de la fécondité.

Nous savons qu'en 1977 la transition de la fécondité est déjà enclenchée depuis plus de quinze ans en milieu urbain, alors qu'en milieu rural elle commence à peine. En milieu rural, seuls le mariage et l'infécondité post-partum réduisent la fécondité maximale (Tableau 7.3). En ville, l'influence du mariage et de l'infécondité post-partum est certes également observée, mais la contraception commence aussi à jouer un rôle réducteur sur la fécondité biologique maximale, indiquant que les populations urbaines sont entrées dans la transition de la fécondité. Ainsi, en 1977, les quatre variables intermédiaires avaient un effet inhibiteur plus important en ville que dans les villages.

TABLEAU 7. 3 – LES INDICES DU MODELE DE BONGAARTS DANS LES VILLES ET LES VILLAGES D'IRAN

Indices	Zones urbaines		Zones rurales	
	1977	2000	1977	2000
Cm	0,817	0,581	0,861	0,615
Cc	0,705	0,224	0,933	0,305
Ca	0,977	-	0,986	-
Ci	0,744	0,786	0,671	0,758
1-Cm*Cc*Ca*Ci	0,582	0,900*	0,468	0,860*

* Les indices Ca de 1977 ont été pris en compte dans le calcul

Sources : estimations de l'auteur

En 2000, l'influence des quatre variables intermédiaires du modèle de Bongaarts a très fortement augmenté. Elles contribuent à réduire la fécondité biologique maximale de 90 % en ville et de 86 % dans les villages. Les zones urbaines et rurales sont bien entrées dans la dernière phase de leur transition de la fécondité. En effet, que ce soit en ville ou dans les villages, le contrôle des naissances est très important. Bien que l'effet inhibiteur des mariages ait augmenté par rapport à 1977 il est encore bien inférieur à celui de la contraception. Le seul recours aux méthodes de contraception suffit à réduire la fécondité biologique maximale de 77,6 % dans les zones urbaines et de 69,5 % dans les zones rurales. Enfin, l'infécondité post-partum diminuant du fait de la réduction des durées d'allaitement dans les villes et les villages a, par rapport à 1977, un effet moins important en 2000.

En 1977, la fécondité naturelle légitime était de 11,4 enfants par femme dans les villes et de 10,3 dans les villages (Figure 7.3). En 2000, la fécondité naturelle légitime a peu évolué. Finalement, c'est la fécondité au sein des mariages qui a le plus changé : les citadines mariées avaient en 2000 en moyenne 2,6 enfants, alors qu'en 1977 elles en avaient 7,8. Dans les villages, la baisse a été tout aussi spectaculaire : les villageoises n'ont plus que 3,5 enfants en moyenne en 2000 contre 9,5 en 1977.

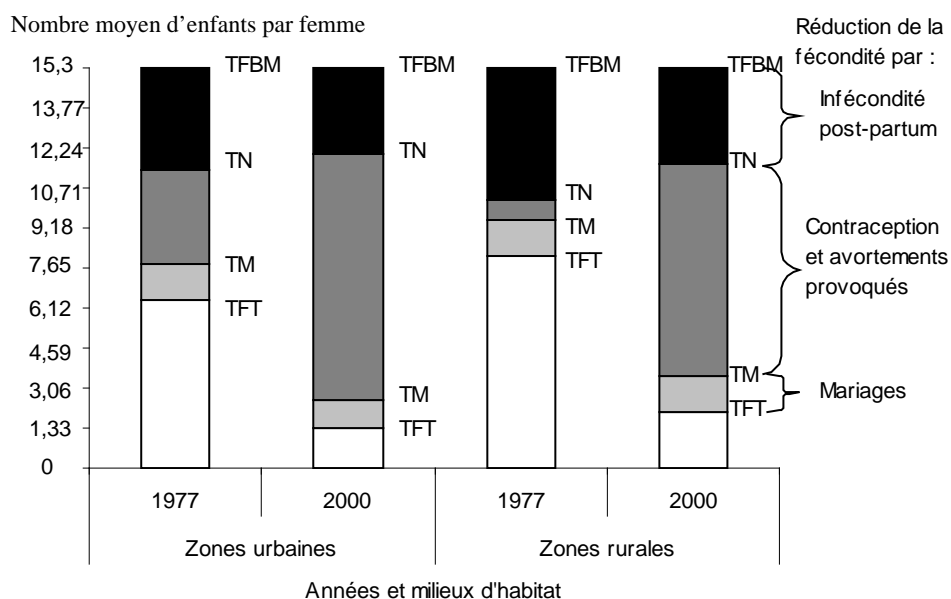


Figure 7. 3 – Effets des quatre variables du modèle de Bongaarts sur la fécondité dans les zones urbaines et rurales de l’Iran

TFBM : Taux de fécondité biologique maximum ; TN : taux de fécondité naturelle légitime ; TM : taux de fécondité légitime ; TFT : taux de fécondité totale

Sources : estimations de l’auteur

Les valeurs urbaines et rurales des indices de Bongaarts sont différentes car les zones urbaines et rurales ne sont pas au même stade de leur transition de la fécondité. Cela est évident pour 1977. Mais en 2000, on peut se demander si les différences ne reflètent pas des comportements différenciés dans les villes et les campagnes. Les citadines n’ont elles pas des comportements reproducteurs différents de ceux des villageoises ? Cette hypothèse est vérifiée dans l’étude de Susheela Singh, John Casterline et John Cleland (1985) où il a été montré que l’influence des quatre variables du modèle de Bongaarts sur la fécondité est plus élevée dans les villes que dans les villages. D’un côté, d’après cette recherche, la diminution de la fécondité biologique maximale liée au mariage et à la contraception augmenterait à mesure que le degré d’urbanisation s’élève. De l’autre, l’influence de la stérilité post-partum diminuerait à mesure que le degré d’urbanisation augmente.

Si l’on peut effectivement admettre que l’effet des quatre variables du modèle est différent dans les zones urbaines et les zones rurales, il n’en demeure

pas moins que les particularités de l'Iran quant aux rôles du mariage, de la contraception et de la stérilité post-partum se vérifient dans les deux zones de résidence. En effet, qu'elles soient citadines ou villageoises les Iraniennes ont surtout réduit leur fécondité au sein de leur mariage, en recourant de plus en plus à la contraception.

II – Mesurer le rôle moteur de l'âge d'entrée en union et du recours à la contraception en Iran : application de la méthode de décomposition des taux de fécondité totale

En 2000, Mohammad Jalal Abbasi-Shavazi a révélé l'ampleur de l'influence de la fécondité au sein des mariages sur la transition de la fécondité en Iran en utilisant la méthode de décomposition des variations de la fécondité développée initialement par Kitagawa (1955) et utilisée par la suite, en démographie, par Retherford et Ogawa (1978) ou encore Retherford et Rele (1989). J'applique ici cette méthode aux taux de fécondité totale obtenus à partir des données d'état civil dont la méthode de calcul et l'évolution ont été présentées dans la première partie de ce travail. Examinons d'abord les variations de la fécondité en fonction du mariage ou de la fécondité au sein des mariages. Pour mieux mesurer les effets de ces deux facteurs sur la baisse de la fécondité, on comparera ensuite les évolutions de deux types de taux de fécondité totale, le premier ne tenant compte que de l'évolution des proportions de femmes non célibataires et le second ne prenant en considération que l'évolution de la fécondité dans les mariages.

La présente méthode consiste à décomposer la variation de la fécondité entre deux dates en fonction de celle de la proportion de femmes non célibataires et de celle des taux de fécondité légitime. Le calcul des taux de fécondité totale peut s'effectuer de la façon suivante :

$TFT = 5\sum F_{mx}P_x$ Où F_{mx} correspond au taux de fécondité légitime de l'âge x et P_x correspond à la proportion de femmes non célibataires à l'âge x .

De cette équation, la variation des taux de fécondité totale s'effectue de la manière suivante :

$\Delta TFT = 5\sum MF_{mx} \Delta MP_x + 5\sum \Delta F_{mx} MP_x$ où MF_{mx} correspond à la moyenne, sur la période, des taux de fécondité légitime à l'âge x , MP_x à la moyenne, sur la période, des proportions de femmes non célibataires à l'âge x , ΔF_{mx} à la variation, sur la période, des taux de fécondité légitime à l'âge x et ΔMP_x à la variation sur la période des proportions de femmes non célibataires à l'âge x .

L'évolution des taux de fécondité totale est donc décomposée en deux variations. La première correspond au changement des proportions de femmes mariées quand les taux de fécondité légitime ne varient pas, la deuxième correspond à la variation des taux de fécondité légitime quand les proportions de femmes non célibataires ne changent pas. Les taux de fécondité légitime moyens et les proportions moyennes de femmes non célibataires correspondent aux valeurs de ces indicateurs quand ils ne changent pas dans le temps.

En général, depuis le début des années 1960, c'est l'évolution de la fécondité des mariages qui contribua le plus aux évolutions des taux de fécondité totale (Tableau 7.4). En effet, à partir du milieu des années 1970, environ 80 % de la baisse de la fécondité est due à la baisse de la fécondité dans les mariages. Le rôle de cette fécondité a eu tendance à augmenter durant les années de forte baisse de la fécondité. Mais son rôle semble diminuer, même s'il continue d'être élevé ; sur la dernière période, entre 1996 et 2001, 77 % de la baisse de la fécondité est liée à l'évolution dans les mariages.

TABLEAU 7. 4 – DECOMPOSITION DE LA BAISSSE DE LA FECONDITE DE 1960 ET 2001
EN FONCTION DE LA FECONDITE DANS LES MARIAGES ET DE LA NUPTIALITE

Périodes	Ensemble			Zones urbaines			Zones rurales		
	Variation des TFT	Variation des TFT due aux:		Variation des TFT	Variation des TFT due aux:		Variation des TFT	Variation des TFT due aux:	
		Mariages	Fécondité des mariages		Mariages	Fécondité des mariages		Mariages	Fécondité des mariages
1961-1966	-0,37	0,01	-0,38	-0,55	-0,08	-0,47	0,27	0,08	0,19
1966-1971	0,22	-0,20	0,43	-0,17	-0,17	0,00	0,83	-0,20	1,02
1971-1976	-0,29	-0,20	-0,09	-0,35	-0,17	-0,18	-0,12	-0,22	0,10
1976-1981	-0,32	-0,10	-0,22	0,82	-0,02	0,84	-1,11	-0,15	-0,96
1981-1986	-0,52	-0,09	-0,42	-0,76	-0,01	-0,75	0,08	-0,15	0,22
1986-1991	-2,54	-0,27	-2,27	-1,80	-0,23	-1,57	-3,52	-0,33	-3,19
1991-1996	-1,74	-0,28	-1,46	-1,68	-0,27	-1,41	-1,96	-0,31	-1,65
1996-2001	-0,26	-0,20	-0,06	-0,12	-0,18	0,07	-0,34	-0,24	-0,10

Note : les proportions de femmes non célibataires en 2001 ont été calculées en appliquant les taux de variations de cette proportion observée entre 1991 et 1996.

Sources : estimations de l'auteur à partir des données de l'état civil

Pour mieux appréhender le rôle de l'un ou de l'autre de ces facteurs, interrogeons-nous sur le niveau qu'aurait atteint la fécondité si l'un d'entre eux (l'âge moyen au premier mariage ou les taux de fécondité légitime par âge) était resté à son niveau initial.

Le résultat est éloquent. La figure 7.4 révèle la prépondérance de la fécondité dans les mariages dans la chute vertigineuse de la fécondité en Iran. Si seul l'âge au premier mariage avait varié (et parallèlement, la fécondité légitime des femmes était restée au même niveau que celui de 1960), les femmes auraient eu 6,4 enfants en moyenne en 2001, la baisse de la fécondité n'aurait été que de 17,7% entre 1960 et 2003 (alors qu'elle a été de 69,7%). A l'inverse, si seuls les taux de fécondité par âge avaient varié (et l'entrée en union matrimoniale n'avait pas évolué depuis 1960), les niveaux de fécondité auraient suivi la même tendance que celle observée réellement, la baisse de la fécondité aurait été de 52,1 %. La différence entre les deux tendances aurait été faible : les femmes auraient eu en moyenne 3,7 enfants en 2001 (contre 2,3).

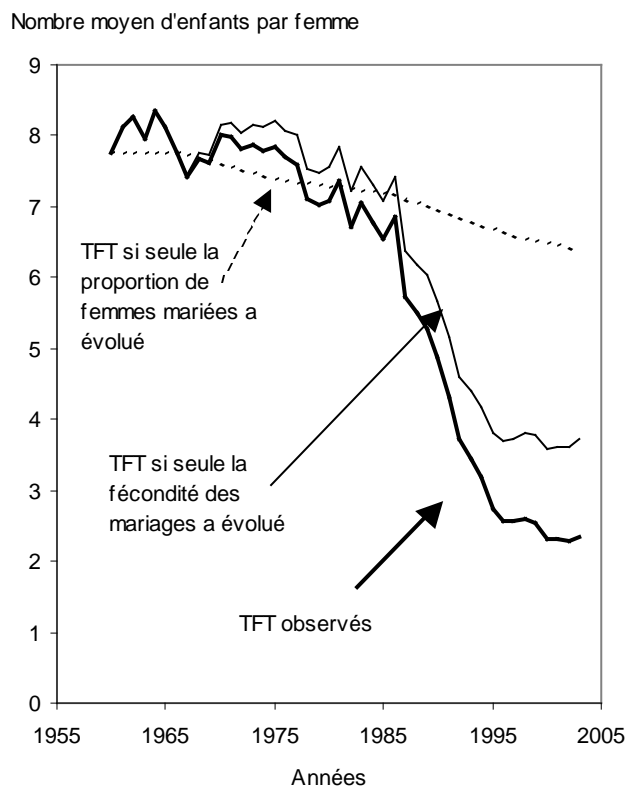
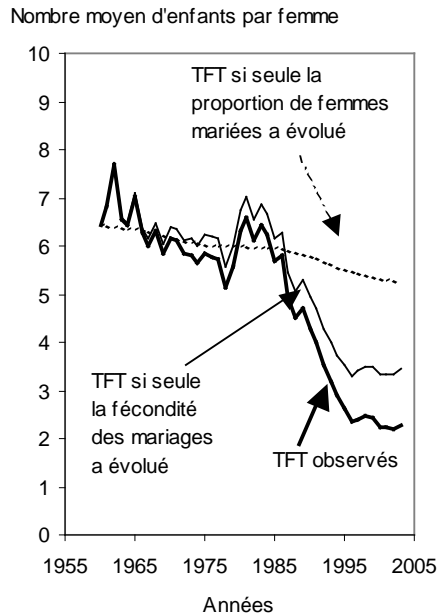


Figure 7. 4 – Niveaux de fécondité en Iran si l'âge au premier mariage ou la fécondité dans les mariages étaient restés aux niveaux initiaux de 1960

Sources : estimations de l'auteur

Dans les villes et les campagnes d'Iran, la baisse du nombre moyen d'enfants par femme est principalement liée à la diminution de la fécondité dans les mariages (Figure 7.5). Depuis les années 1970, un écart entre la fécondité observée et la fécondité calculée avec la seule évolution de la fécondité dans les mariages est observée en milieu urbain. La différence est supérieure à 5% à partir de 1972, à 10% à partir de 1977 et a atteint 40-50% depuis le milieu des années 1990. Dans les villages les différences sont très faibles jusqu'en 1985. A partir de cette date, l'écart observé est supérieur à 5%, puis à partir de 1991, cet écart est supérieur à 10% et enfin depuis les années 2000, il est de 40% environ.

A) Zones urbaines



B) Zones rurales

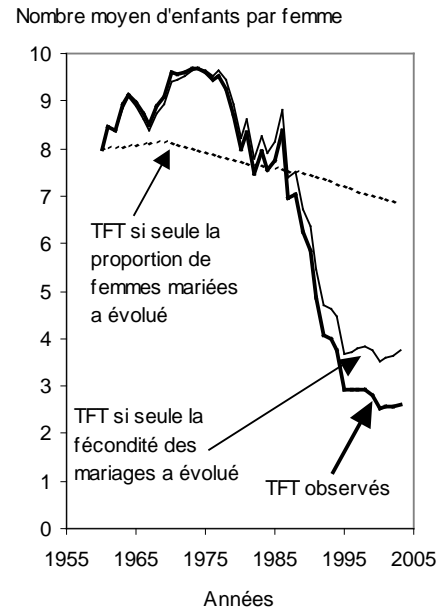


Tableau 7. 5 – Niveaux de fécondité dans les zones urbaines et rurales de l’Iran si l’âge au premier mariage ou la fécondité dans les mariages étaient restés aux niveaux initiaux de 1960

Sources : estimations de l’auteur

Ces dernières années, la nuptialité a eu un rôle dans la baisse de la fécondité. En effet, la différence entre la fécondité des mariages et la fécondité observée ne peut s’expliquer que par l’évolution de la proportion de femmes mariées. Par conséquent, ce n’est que depuis le milieu des années 1980 dans les villes et le début des années 1990 dans les villages que le changement de cette proportion a contribué de manière significative à la baisse de la fécondité. Avant, la baisse de la fécondité dans les mariages était le facteur déterminant de la baisse de la fécondité en Iran.

Il apparaît que le retard dans l’entrée en union a eu plus d’influence sur la baisse de la fécondité dans les villes que dans les villages. Ce qui implique d’une part que les proportions de femmes mariées ont moins évolué en milieu rural

qu'en milieu urbain et d'autre part que la baisse de la fécondité des zones rurales a été plus souvent le fruit d'un recours croissant aux méthodes contraceptives. Mais aussi le rôle moins important de la nuptialité dans les zones rurales peut s'expliquer par une durée de la stérilité post-partum plus importante. En effet, nous savons à partir du modèle de Bongaarts qu'en milieu rural la durée de la stérilité post-partum a un effet non négligeable sur le niveau de la fécondité ; cet effet est plus important qu'en milieu urbain.

Conclusion

En Iran, la baisse de la fécondité est en très grande partie le résultat de l'augmentation de la pratique contraceptive. L'influence de ce facteur a été telle que, selon la méthode de décomposition des taux de fécondité totale, l'évolution de la fécondité dans le mariage explique à elle seule plus de 80% de la baisse de la fécondité. Pourtant d'autres variables ont pu intervenir, notamment au début de la transition de la fécondité. En effet, les durées d'infécondité post-partum et l'avortement ont eu des effets non négligeables sur les niveaux de fécondité des Iraniennes. Le mariage aussi a eu un rôle relativement important principalement au début de la baisse de la fécondité. Mais ces facteurs ont perdu par la suite de leur importance, laissant à la fécondité dans les mariages et la contraception un rôle déterminant.

Si la transition de la fécondité rurale s'est enclenchée quelques années après celle des villes, les variables intermédiaires qui ont joué un rôle dans son évolution sont les mêmes. Seules des différences mineures quant à l'ampleur de l'un ou de l'autre des deux facteurs principaux de la transition de la fécondité sont observés entre le milieu urbain et le milieu rural. Les villageoises semblent avoir adopté totalement les comportements pionniers des populations urbaines, mais elles l'ont fait dans des délais plus courts et à un rythme plus rapide, révélant des changements sociétaux profonds et inattendus en zones rurales.

Chapitre 8

La nuptialité : évolutions en cours

Parce qu'en Iran les relations sexuelles et à fortiori les grossesses hors mariage sont sévèrement réprochées¹⁹⁴, l'entrée en union formelle est une condition quasi indispensable de l'entrée en vie féconde. Ainsi, tout retard ou avancée de l'entrée en union matrimoniale a une incidence directe sur la durée de vie féconde et par conséquent sur le nombre d'enfants mis au monde (Locoh, 2002).

L'application du modèle de Bongaarts et de la méthode de décomposition des taux aux données iraniennes a mis en lumière le rôle déterminant de la

² Il faut toutefois préciser que l'interdiction de relations sexuelles pré-nuptiales n'est en réalité strictement appliquée qu'aux filles. Selon une étude réalisée en 2004 à Shiraz, la moitié des garçons âgés de 18-29 ans ont eu des rapports sexuels avant leur mariage, contre à peine 5 % des filles du même âge (Esna-Ashari 2005). Il semble cependant que cette liberté de fait laissée aux garçons ne prévaut qu'en villes. Quant aux filles, la virginité est surtout une obligation que leur imposent les hommes la plupart des iraniens (même s'ils ont eu des rapports sexuels avant leur mariage) exigent de leur femme d'être vierge pour l'épouser.

contraception dans la baisse vertigineuse de la fécondité, celui du recul de l'âge au mariage ne venant qu'au second plan, assez loin derrière (Chapitre 7). Ces modalités de la baisse de la fécondité sont assez particulières à l'Iran. Il est donc important de comprendre pourquoi l'âge au mariage n'a joué qu'un rôle secondaire dans la transition de la fécondité, alors qu'ailleurs notamment dans les autres pays de la région, ce rôle a été important. Après une présentation des caractéristiques de la nuptialité iranienne, j'analyserai les arbitrages entre la modernité et la tradition qui freine l'élévation de l'âge au premier mariage.

III – Le mariage universel ?

Le mariage constitue l'événement majeur de la vie d'un homme ou d'une femme en Iran. C'est par le biais du mariage qu'il (et elle) quitte le domicile parental pour fonder une nouvelle famille. C'est aussi par le biais du mariage que la femme accède aux seuls statuts que la société lui reconnaît : épouse et mère (Riahi, 1998). Comme le souligne à juste titre Fariba Adelkha (1993), « *les noces [sont...] une véritable obsession, le but suprême de la vie* » (page 55). Cette obsession est palpable dans la vie de tous les jours : la première question posée à un étranger est celle de son statut matrimonial. C'est le sujet le plus souvent abordé dans les conversations lorsqu'on est en présence d'un ou d'une célibataire, ou dans les « *chats* » sur Internet, etc.

Le mariage en Iran est quasi- universel. Avec 1 % environ de non mariés à 50 ans, quel que soit le sexe et la génération, le célibat définitif est en effet presque inexistant (Figure 8.1). Par ailleurs, dès 25-29 ans pour les filles et 30-34 ans pour les garçons, 90 % d'une classe d'âge sont déjà mariées. Ainsi, l'universalité et la précocité du mariage forment encore aujourd'hui les traits essentiels de la nuptialité iranienne.

Les deux grandes religions de l'Iran, le Zoroastrisme et l'Islam, préconisent le mariage pour tous. En fait, le mariage et la mise au monde d'enfants ont toujours été considérés comme le devoir de tout croyant (Behnam, 1968).

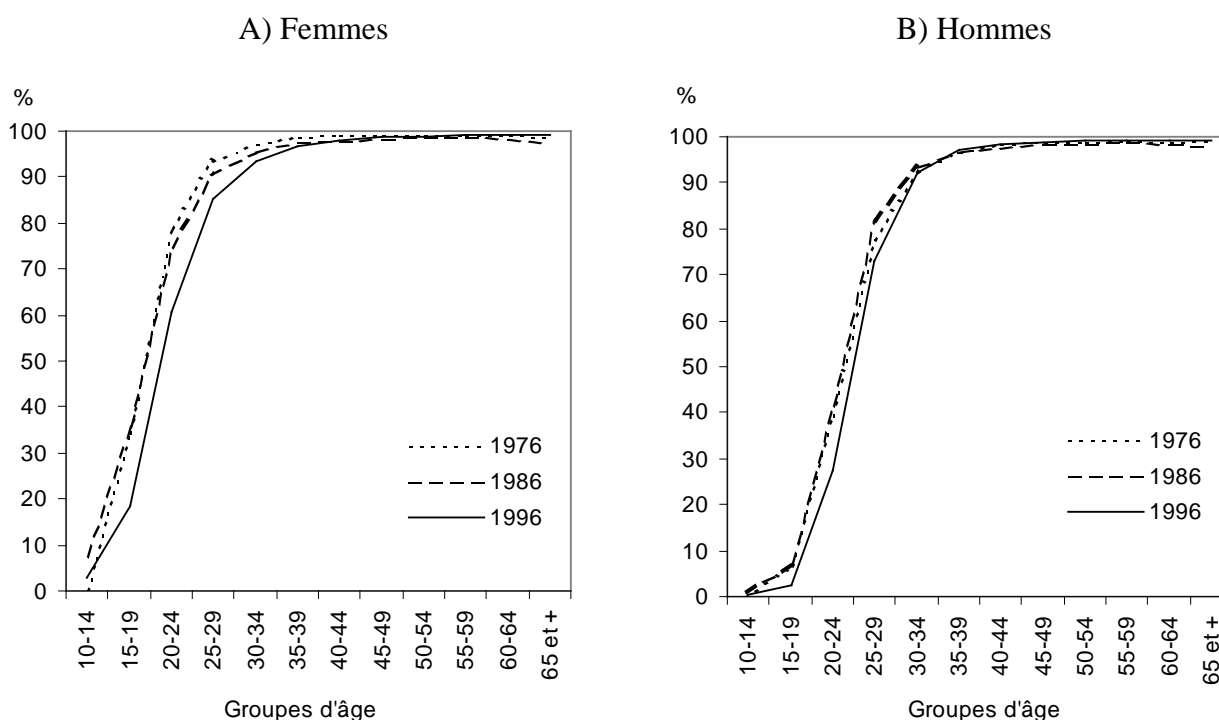


Figure 8. 1 – Proportion de non célibataires par sexe et groupe d'âge (en %)

Source : recensements de 1976, 1986 et 1996

IV – L'âge à l'entrée en union : une augmentation limitée

A – Âge à l'entrée en union des femmes

4) Une certaine élévation

En 1996, les femmes iraniennes se mariaient à 22 ans et demi en moyenne au lieu des 18 ans et demi observés au milieu des années 1950 (Figure 8.2A).

Cette augmentation, partiellement remise en question dans les années 1970, s'est accélérée entre 1986 et 1996. La proportion de femmes mariées aux jeunes âges a fortement diminué : seules 19 % des femmes de 15-19 ans étaient mariées en 1996, contre 35 % dix ans plus tôt (en 1986 comme en 1976). La dernière enquête socio-démographique réalisée en Iran (2002) montre que cette évolution s'est poursuivie dans les années 1990. En effet, en 2002, la moitié des femmes de 25-29 ans s'étaient mariées avant 20,7 ans alors que parmi les femmes de 30-34 ans, la moitié s'étaient mariées avant 19,4 ans et ces dernières s'étaient elles-mêmes mariées un an plus tard que leurs aînées (Figure 8.2B).

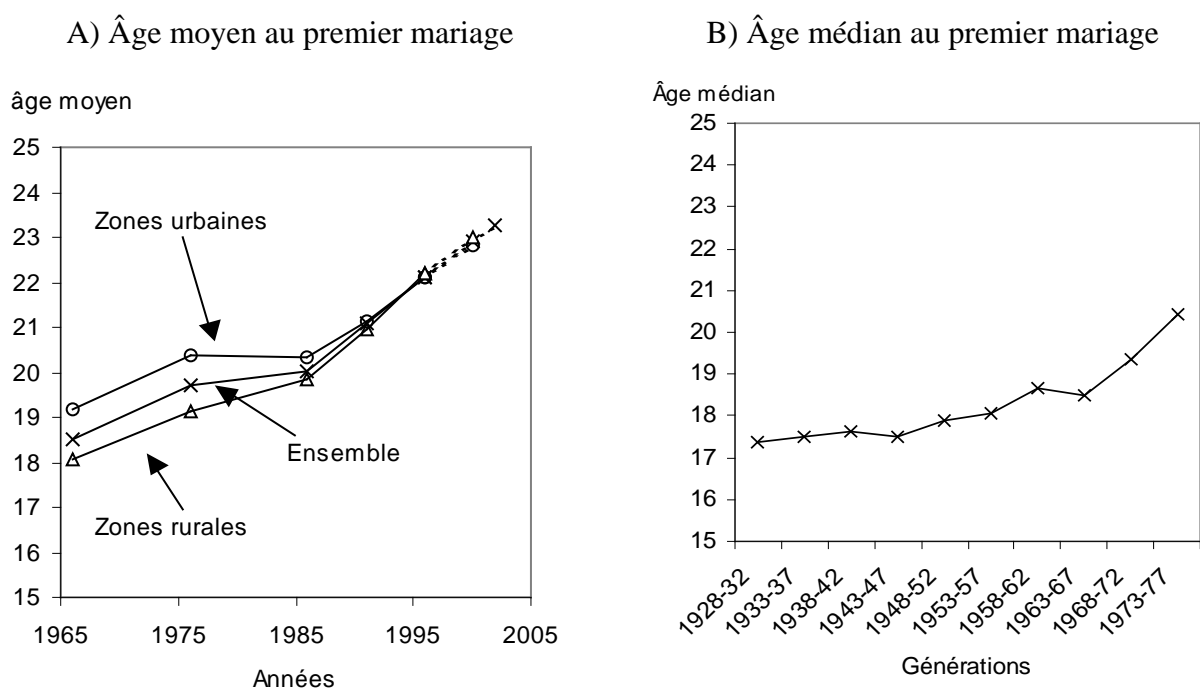


Figure 8. 2 – Age moyen et âge médian au premier mariage des femmes

Note : Traits pleins : estimations Traits en pointillés : estimations à partir d'enquêtes

Sources : recensements 1966, 1976, 1986, 1991, 1996 et enquêtes DHSI 2000 et ECSEMI2002 (méthode Hajnal) et enquêtes IFS1977 et ECSEMI2002

Le recul de l'âge au premier mariage des femmes n'est pas un phénomène isolé. Il touche autant les villes que les villages et, autant le Nord que le Sud, ou

l'Est que l'Ouest du pays. Il a même eu tendance à être plus élevé dans les campagnes : désormais, villageoises et citadines se marient en moyenne au même âge, alors que dans les années 1950 les femmes des villes se mariaient un an plus tard que les autres. Toutefois, bien qu'en augmentation dans tout le pays, l'âge femmes au premier mariage connaît encore de fortes disparités régionales, variant de 3 ans d'une région à l'autre (Figure 8.3). Suivant une géographie assez semblable à celle de la fécondité, les régions du Nord et du Centre sont généralement celles où les femmes se marient le plus tard et les régions périphériques et du Sud celles où elles se marient le plus tôt.

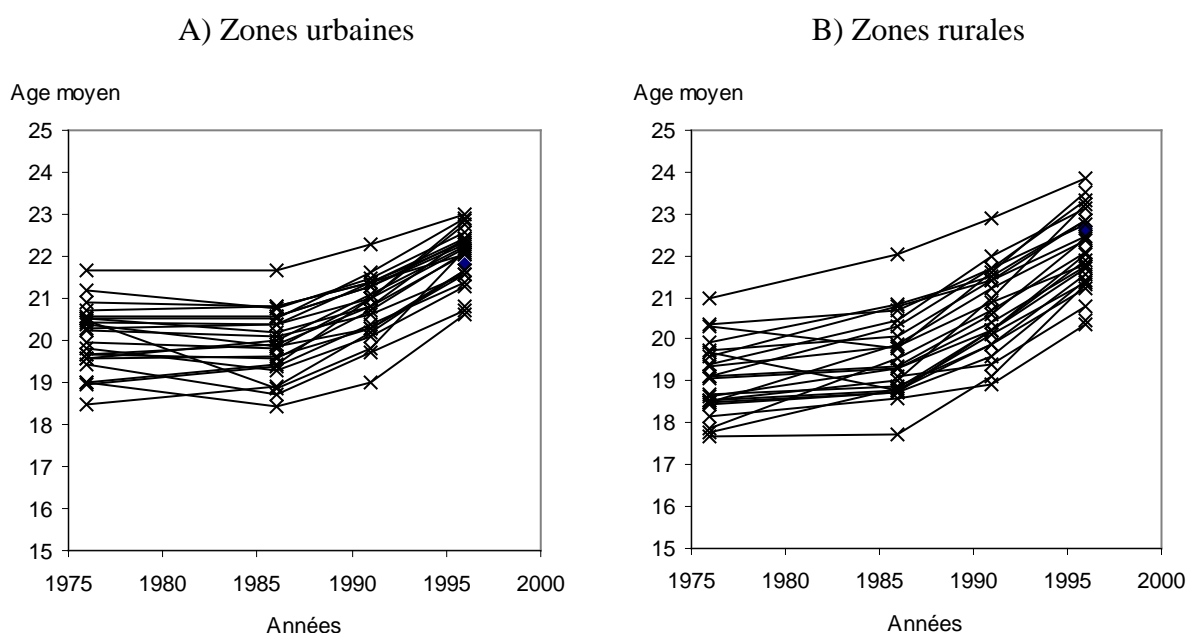


Figure 8. 3 – Âge moyen au premier mariage des femmes dans les régions

Sources : Recensements (Methode Hajnal)

Mais, l'élévation de l'âge moyen au premier mariage des femmes est restée relativement modeste en Iran. Cet âge était inférieur à 23 ans en 1996 dans la région où il est le plus élevé (Gilan). À Téhéran, pourtant capitale du pays, les femmes se marient plus tôt (22 ans en moyenne en 2000).

5) Comparaisons internationales

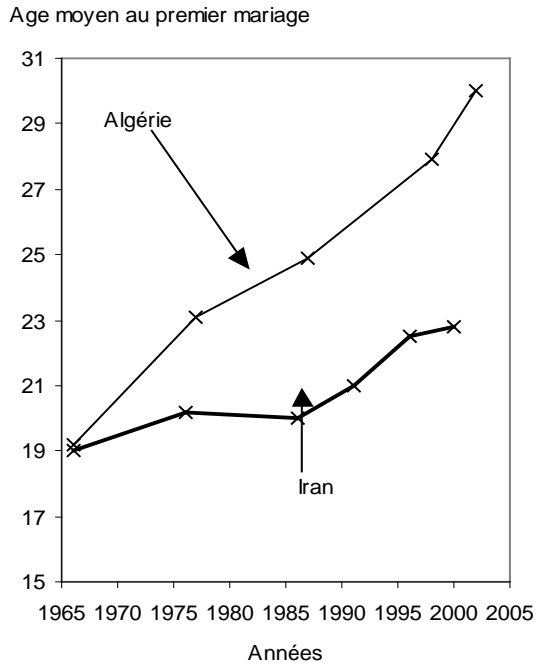
Par comparaison, les Algériennes, dont nous savons que l'évolution de la fécondité est la plus proche de celle de l'Iran, se mariaient en moyenne à 28 ans en ville et à 27 ans à la campagne en 1998 (Figure 8.4). Vers 1965, les Algériennes et les Iraniennes se mariaient pourtant en moyenne au même âge (19 ans en ville, 18 en milieu rural). Le décrochage entre les deux pays s'est opéré dès les années 1970 : les Algériennes ont alors fortement retardé leur entrée en union, alors que les Iraniennes continuaient à se marier très jeunes. Ce n'est qu'à partir de 1985 que les Iraniennes ont commencé à retarder leur mariage, mais nettement moins que les Algériennes.

Les Iraniennes sont parmi les femmes de la région qui se marient le plus tôt (Tableau 8.1). Dans les années 1990 seules les Pakistanaises, les Kazakhes, les Kirghizes, les Ouzbèkes et les Yéménites se marient plus tôt qu'elles (du moins si l'on s'en tient aux 17 pays de la région pour lesquels de telles informations sont disponibles).

L'âge moyen au premier mariage des iraniennes est proche de celui des Égyptiennes et des Turques (mais les premières ont une fécondité plus élevée). Dans les autres pays du tableau 8.1 l'âge moyen au premier mariage des femmes est nettement plus élevé, de 2 à 4 ans sans que leur fécondité soit aussi basse qu'en Iran. Finalement, seule la Turquie est parvenue à un fécondité aussi faible sans forte élévation de l'âge au premier mariage.¹⁹⁵

195

A) Zones urbaines



B) Zones rurales

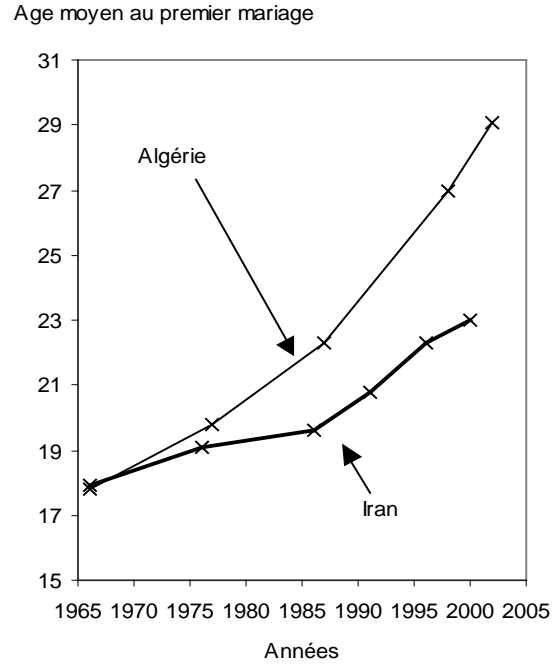


Figure 8. 4 – Âge moyen au premier mariage des Iraniennes et Algériennes

Source : Algérie (Ouadah-Bedidi, 2004) ; Iran (recensements 1966,1976,1986 et 1996)

TABLEAU 8.1 – AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES EN IRAN ET DANS
D'AUTRES PAYS DES REGIONS AVOISINANTES

Pays	Années	Age moyen au premier mariage	Pays	Années	Age moyen au premier mariage	
		Ensemble			Ensemble	
Iran	1966	18,4	Maroc	1960	17,3	
	1976	19,7		1971	19,6	
	1986	19,9		1982	22,2	
	1991	21,0		1987	23,5	
	1996	22,0		1994	25,0	
	2000	22,9		1997	26,4	
	2002	23,3		2000	26,8	
Algérie	1966	18,4		Ouzbékistan	1996	20,6
	1970	19,3		2002	21,4	
	1977	20,9	Pakistan	1951	16,9	
	1987	23,8		1961	16,7	
	1992	25,5		1972	19,7	
	1998	27,6		1981	20,2	
	2002	29,6		1998	21,7	
Arménie	2000	22,2	Syrie	1993	24,2	
	2005	23,3	Tunisie	1956	19,5	
Azerbaïdjan	2001	23,4		1966	20,8	
Égypte	1988	22,0		1975	22,7	
	1992	22,4		1984	24,3	
	1995	22,3		1989	25,2	
	2000	22,7		1994	26,3	
	2005	23,0		2001	29,2	
Jordanie	1976	21,8	Turkménistan	2000	23,4	
	1983	23,9	Turquie	1955	18,9	
	1990	24,1		1965	19,6	
	1997	25,3		1975	20,4	
	2002	25,9		1985	21,5	
Kazakhstan	1995	21,9		1989	21,8	
	1999	21,6		1993	22,4	
Kirgizstan	1996	20,4		1998	22,0	
Liban	1970	23,3			2003	23,4
	1987	25,7		Yémen	1991/92	20,8
	1996	27,5		1997	20,7	

Sources: Iran (recensements); Algérie (Ouadah-Bedidi, 2004); Maroc (Yaakoubd et al., 2005); Tunisie (Ben Salem et al, 2001; Ayad et al., 2001,); autres pays : estimations de l'auteur à partir des EDS (méthode de Hajnal).

6) *Persistence de mariages jeunes*

Bien que l'âge moyen au premier mariage des femmes ait augmenté de 4 ans dans les villes et de 5 ans dans les villages depuis les années 1960, le mariage jeune subsiste.

(i) Étude au niveau national

Les femmes de la génération de 1928-1932, les plus âgées dont on peut observer les comportements avec les données disponibles, s'étaient en moyenne mariées à 17 ans et demi (près de 22 % d'entre elles à 10-14 ans et 60 % à 15-19) (Figure 8.5). Les femmes nées cinquante ans plus tard, la génération observable la plus récente, n'ont été que 5 % à se marier à 10-14 ans et 31 % à 15-19 ans, soit, respectivement quatre et deux fois moins. Mais le mariage jeune n'a pas disparu pour autant, puisque encore un tiers des femmes se marient avant 20 ans en Iran. De plus, le recul du mariage jeune a surtout gonflé la proportion des femmes mariées à 20-24 ans, la fréquence des mariages aux âges plus élevés étant restée relativement stable.

Le recul du mariage jeune n'a d'abord concerné que les très jeunes (10-14 ans), dès les années 1960 alors que le mariage à 15-19 ans n'a commencé à reculer que dans les années 1970.

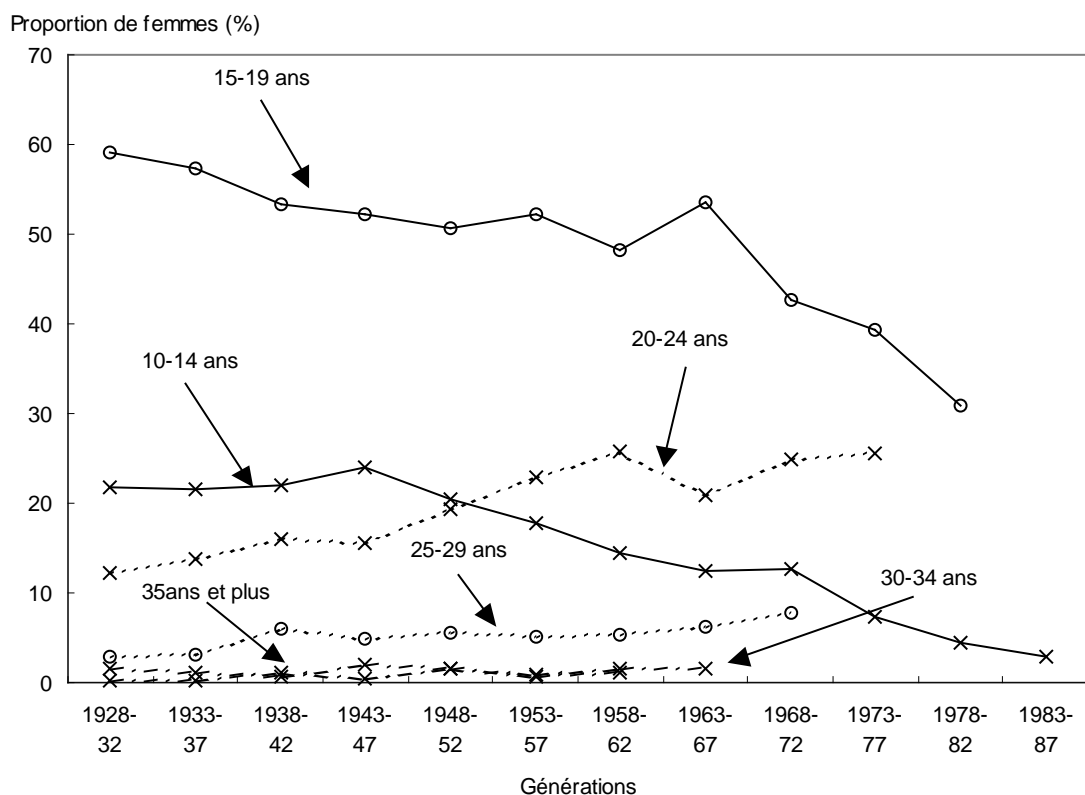


Figure 8. 5 – Répartition des femmes selon leur âge au premier mariage et leur génération

Sources : Générations 1928-32 et 1933-37 (enquête IFS 1977) ; Génération 1938-19 à 1983-87 (ECSEMI, 2002)

(ii) *Étude dans les zones urbaines et rurales du pays*

Est-ce que la répartition des femmes selon leur âge au mariage est la même dans les zones urbaines et rurales d'Iran ? Est-ce que l'évolution de cette répartition a touché seulement les villes d'Iran ? Les villages ne l'ont-ils aussi connue ?

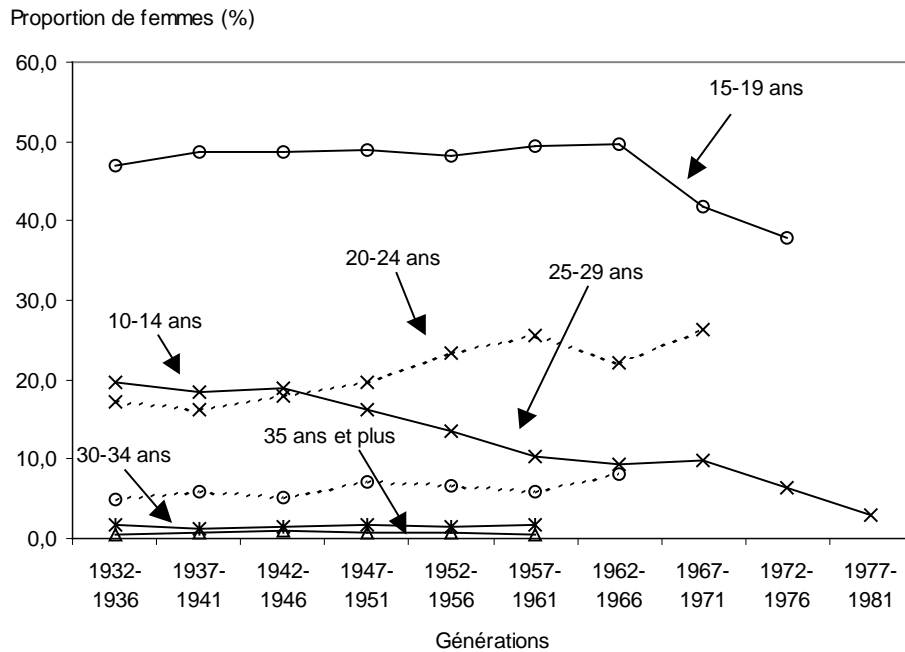
Seule, l'enquête réalisée en 1996 au moment du recensement peut nous permettre de répondre à ces questions. Nous connaissons l'âge au premier mariage

des femmes de la génération 1932-1936 à la génération 1977-1981. La comparaison entre les citadines et les villageoises nées depuis 1932 à partir de l'enquête de 1996 doit être menée avec prudence. En effet, elle ne permet qu'une connaissance ambiguë des différences entre les milieux de résidence car entre la naissance de ces femmes et 1996, certaines ont pu migrer, certaines ont pu vivre une partie de leur vie en milieu rural, migrer ensuite dans une ville et être ainsi comptabilisée en 1996 dans le milieu urbain. Or depuis les années 1970 de nombreux villageois sont venus s'installer en ville. Par conséquent le qualificatif ici de femmes urbaines comprend à la fois celles qui ont toujours résidé en ville et celles qui ont migré vers ce type de localité.

Que ce soit dans les zones urbaines ou dans les zones rurales et quelle que soit la génération considérée, il y a toujours des femmes qui avaient 10-14 ans au moment de leur mariage et d'autres qui s'étaient mariées à 35 ans ou plus. Par ailleurs, à chaque génération les mariages célébrés à 15-19 ans ont toujours regroupé le plus grand nombre de femmes (Figures 8.6a et 8.6b). Pour autant des différences entre les zones de résidence existent.

Les citadines nées entre 1932 et 1947 sont plus nombreuses, en proportion, à se marier à 10-14 ans que les villageoises (19,8 % contre 16,6 %). Par contre, ce sont les femmes rurales, nées après 1946, qui se sont mariées le plus souvent à 10-14 ans. En fait, dès la génération 1942-1946, les citadines se mariaient de moins en moins avant 15 ans, alors que les rurales ont commencé à moins se marier à 10-14 à partir de la génération 1967-1971, soit 5 générations plus tard.

A - Zones urbaines



B - Zones rurales

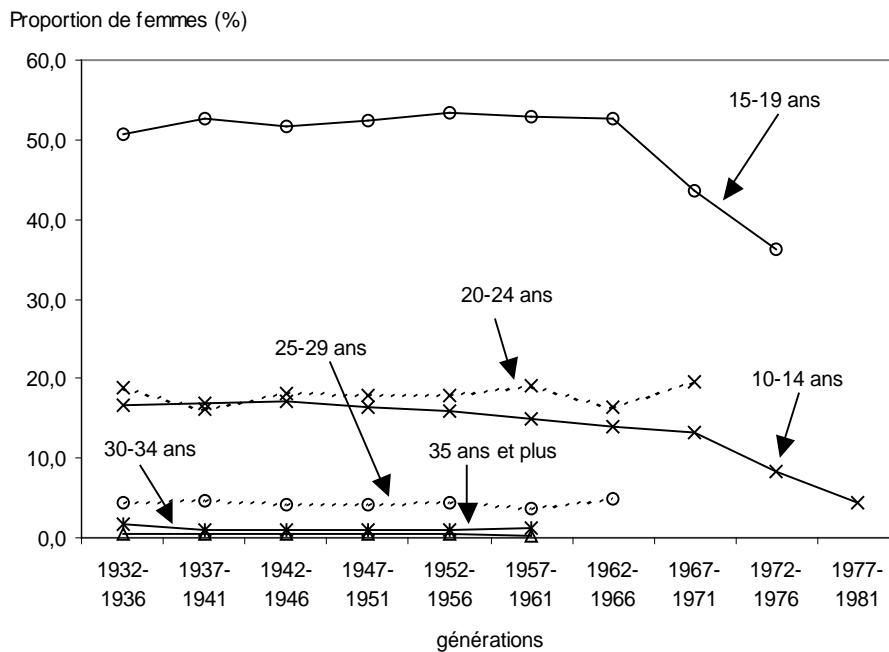


Figure 8. 6 – Répartition des femmes selon leur âge au premier mariage par génération et leur lieu de résidence

Sources : enquête 1996

Dans les villes, la diminution du nombre de mariages célébrés à 10-14 ans s'est faite au profit de ceux à 20-24 ans, la proportion de mariages à 15-19 ans restant stable. Ce n'est que depuis la génération 1962-1966 qu'on observe une augmentation de mariages à cet âge.

Dans les zones rurales la diminution du nombre de mariages à 10-14 ans qui est intervenue une génération après l'enclenchement de la diminution du nombre de mariages célébrés à 15-19 ans, a également été compensée par ceux célébrés à 20-24 ans, mais dans une moindre mesure. L'augmentation des mariages après 20 ans ne compense pas la baisse avant cet âge. En fait, le phénomène était encore trop récent en 1996 pour que sa répercussion sur les mariages célébrés après cet âge soit observée.

Malgré de réelles évolutions, l'âge au premier mariage reste précoce. Jusqu'à la génération 1972-1976, la grande majorité des Iraniennes, citadines ou villageoises, se mariaient avant 20 ans. Dans les générations les plus récentes observables, 15-19 ans continue d'être le groupe d'âges auquel le plus grand nombre de femmes se marient. Nous verrons dans la suite de ce chapitre que 20 ans correspond à une sorte d'âge limite pour le mariage des villageoises et nous tenterons d'expliquer pourquoi.

7) Indicateurs de Coale

Selon le modèle de nuptialité de Coale (1971), la nuptialité de différentes sociétés se différencie par l'âge auquel les mariages peuvent commencer à être conclus (a_0), le rythme auquel ils ont lieu (k) et la proportion finale de femmes non-célibataires (C).

L'âge a_0 n'a guère changé en Iran depuis les années 1950 (Figure 8.7), à part un léger fléchissement en 1986 qui s'explique par l'augmentation de la

proportion de femmes mariées à 10-14 ans, cette proportion passant de 0% à 1976 à 3% en 1986 (Figure 8.4).

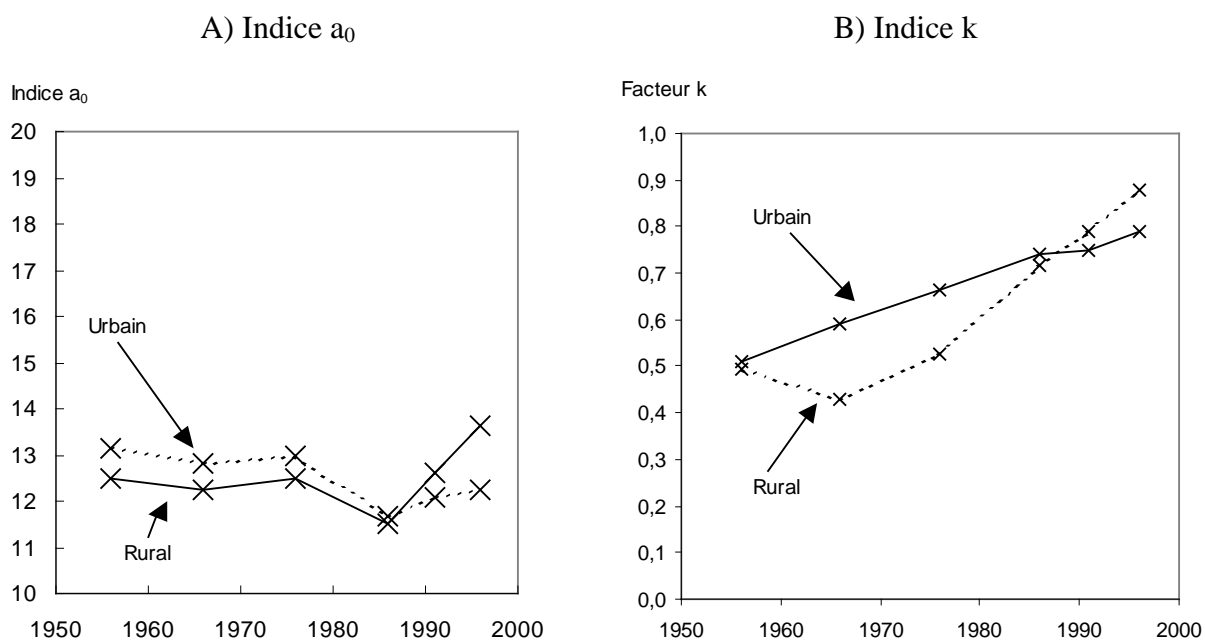


Figure 8. 7 – Indices du modèle de nuptialité de Coale

Sources: Estimations de l'auteur à partir des données de recensement 1956, 1966, 1976, 1986, 1991 et 1996 (Centre de statistiques de l'Iran)

Curieusement, en milieu rural, jusqu'en 1986, l'âge au mariage le plus bas des femmes était moins élevé que celui des citadines. Les modes de vie différenciés entre les villes et les villages incitaient sûrement à cette différence. Pour éviter les médisances, il était préférable de marier sa fille le plus tôt possible. La tendance s'inverse à partir de 1986. Les changements de mentalités ont certainement conduit à ce changement. Par contre, dans les villages, les mariages jeunes restent une coutume et une pratique courante.

Le facteur k du modèle de Coale nous renseigne sur la vitesse avec laquelle les femmes se marient entre l'âge de début de nuptialité (a_0) et l'âge de fin de nuptialité. Le rythme de survenue du mariage iranien est plus rapide que

celui du modèle standard, qui correspondait à celui de la population suédoise au début du XX^e siècle (Figure 8.7). Les mariages des iraniennes se concentraient sur des âges plus jeunes. Mais depuis les années 1950, le facteur k augmente. Ce qui révèle un ralentissement du rythme de l'entrée en union des Iraniennes. Les femmes ont maintenant tendance à se marier sur des groupes d'âges plus étendus : un plus grand nombre de femmes se marient plus tard alors que d'autres se marient encore tôt.

B – Age d'entrée en union des hommes en Iran

L'âge moyen au premier mariage des hommes a évolué différemment de celui des femmes. Mariés en moyenne à 25 ans et demi en 1956, ils sont entrés en union matrimoniale de plus en plus jeunes jusqu'en 1986 (Figure 8.8). Jamshid Behnam (1968) en donne une explication : en Iran, le nombre de mariages est fortement lié aux fluctuations économiques (coût du logement, chômage, surtout chez les jeunes, et inflation). Or durant les années 1970 nombre d'Iraniens ont pu profiter des revenus de la rente pétrolière et bénéficier relativement tôt d'une situation financière leur permettant de conclure leur mariage plus tôt (Momeni, 1979). Peu après la Révolution islamique, les aides financières liées aux politiques natalistes (qui ont été de courte durée) et d'encouragement aux mariages précoces (qui subsistent encore malgré la politique antinataliste actuelle) ont encore atténué les obstacles financiers au mariage. En revanche, depuis le milieu des années 1980, les hommes, comme les femmes, tendent à se marier plus tard. Si bien qu'en 1996, ils se mariaient en moyenne au même âge qu'en 1956, soit à 25 ans et demi, au lieu de 24 ans à la fin des années 1970. Le retard de l'entrée en union s'est poursuivi au-delà de 1996. En effet, selon la dernière enquête sociodémographique (2002), la moitié des hommes âgés de 25-29 ans se sont mariés un an plus tard que les 30-34 ans (à 25,8 ans contre 24,5 ans).

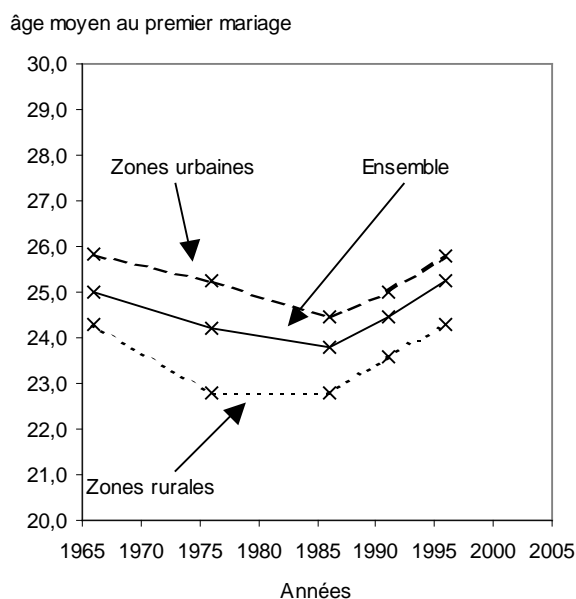


Figure 8. 8 – Âge moyen au premier mariage des hommes

Source : recensements (méthode Hajnal)

Ces explications sont fortement *urbano-centrées*. Or, on constate des différences selon les lieux de résidence. Entre 1966 et 1976, l'âge au premier mariage des hommes en milieu rural a fortement diminué, alors qu'en milieu urbain cette baisse a été plus modérée. Est-ce que cette forte baisse est liée aux bouleversements socio-économiques que connaissent les zones rurales depuis le début des années 1960 ? Ne valait-il pas mieux à l'époque se marier et fonder une famille pour espérer acquérir une terre ? Est-ce que certains jeunes ont cherché à éviter de combattre lors de la guerre Iran-Irak en se mariant, comme cela a pu être observé en Europe ?¹⁹⁶

Ces dernières années, l'augmentation de l'âge au premier mariage s'est accélérée. Ce phénomène a mis en alerte les autorités du pays, le mariage tardif étant soupçonné d'être la cause de la dépravation des mœurs des jeunes iraniens. Souvent, à l'instar d'un article publié dans l'hebdomadaire « *Irân-é Javân* »¹⁹⁷

¹⁹⁶ À ma connaissance, il n'y avait pas d'échappatoire

¹⁹⁷ Article rédigé par Mohammad Javad Ardeshir Landjani.

(cité dans Adelkha (2001), page 151), l'insatisfaction des désirs sexuels est considéré comme la source des maux de société (notamment l'alcoolisme, la drogue). De plus, « *la tradition et la morale populaire ont toujours considéré la vie conjugale comme la plus saine et la plus productive* »¹⁹⁸ (Behnam (1968), page 481). Ainsi, des initiatives ont été prises pour empêcher de trop grandes dérives par rapport au schéma nuptial classique. La plus exemplaire d'entre elle consiste en la célébration commune tous les ans de centaines de mariages d'étudiants financés par le gouvernement qui ont lieu sur plusieurs jours à Téhéran. Ces célébrations sont retransmises sur les chaînes de télévision iraniennes.

C – Un fort attachement aux mariages jeunes

Jusqu'à la dernière moitié des années 1990, l'âge au mariage a peu changé pour les hommes et n'a que modérément augmenté chez les femmes. Les traits caractéristiques de la nuptialité iranienne ont par conséquent très peu changé : ni les mesures prises par le Shah dans les années 1960 et 1970 pour augmenter l'âge au premier mariage, ni les difficultés économiques que rencontrent la majorité des familles iraniennes, ni l'augmentation de la charge de la dot et des noces n'ont vraiment ébranlé le schéma nuptial.

Les deux grande religions de l'Iran, le Zoroastrisme et l'Islam, recommandent un mariage jeune. Pour le Zoroastrisme, l'âge conseillé est de 15 ans pour les deux sexes (Mazaheri, 1938). L'Islam préconise même 9 ans pour les filles et 15 ans pour les garçons (Ladier-Fouladi, 2003). L'universalité et la précocité du mariage sont par conséquent des traits qui existent depuis la nuit des temps en Iran (Ladier-Fouladi, 2003).

¹⁹⁸ Tradition and popular morals have always considered married life the state which is at once the most healthy and the most fruitful.

Avant l'adoption du code civil iranien, les lois de la famille étaient régies par le clergé : l'âge légal au mariage était fixé à 9 ans pour les filles et 15 ans pour les garçons. En 1931, la *loi du mariage* a fixé l'âge légal au premier mariage à 13 ans pour les filles, celles qui voulaient se marier avant 15 ans devant en outre demander une autorisation aux institutions judiciaires (Mir-Hosseini, 1997). En 1967, l'âge légal au mariage a été élevé à 15 ans pour les filles et à 18 ans pour les garçons. Enfin, en 1975, dans sa volonté de moderniser encore davantage la société iranienne, le régime impérial a élevé l'âge légal à 18 ans pour les filles et 20 ans pour les garçons (Mir-Hosseini, 1997). Cette loi a immédiatement entraîné une forte diminution du nombre de mariages : par rapport à 1974, 27 % de mariages en moins sont enregistrés à l'état civil en 1975 (Figure 8.9). Avec l'instauration de la République islamique, le mouvement de hausse de l'âge légal au premier mariage est inversé. Il est abaissé à 9 ans pour les filles et de 15 ans pour les garçons. On assiste à une très forte croissance du nombre de mariage : en 1979, l'état civil enregistre 64 % de mariages en plus par rapport à 1978.

Durant les années 1970, malgré le fléchissement du nombre de mariages enregistrés à l'état civil, les Iraniens semblent avoir continué à se marier avant l'âge légal au premier mariage. En effet, des mariages de jeunes filles (âgées de moins de 18 ans) ont continué d'être célébrés par les clercs. Quelques années plus tard, lorsque les époux avaient atteints les âges légaux¹⁹⁹, ces mariages étaient transcrits sur les registres juridiques (Ladier-Fouladi, 2003). Ces comportements ont eu des incidences sur les indicateurs de nuptialité : les jeunes femmes mariées religieusement plus tôt que l'âge légal étaient toujours recensées comme célibataire en 1976, élevant fictivement l'âge au premier mariage et réduisant de fait les proportions de jeunes filles mariées à 10-14 ans et 15-19 ans. Inversement,

¹⁹⁹ Deux types de mariages sont ainsi célébrés, l'un religieux, l'autre civil. Selon Paul Vieille (1975), le premier est « *une formalisation au sein de la religion du sentiment de gravité qu'inspire au groupe social l'union d'un homme et d'une femme. [...] Le « mariage civil » [...] est la sortie d'une femme d'une famille et son entrée ou plus exactement l'entrée d'une « génitrice » dans une autre famille* » (page 73).

la forte augmentation du nombre de mariages enregistrés en 1979 correspond plus à une régularisation de mariages célébrés religieusement avant l'âge légal, qu'à une multiplication des unions matrimoniales durant cette année révolutionnaire. Momeni discutant en 1977 de l'inefficacité d'une nouvelle élévation de l'âge légal au premier mariage, signalait qu'en 1965 déjà 19,7 % des femmes et 4,7 % des hommes vivant en milieu rural s'étaient mariés avant l'âge légal de l'époque.

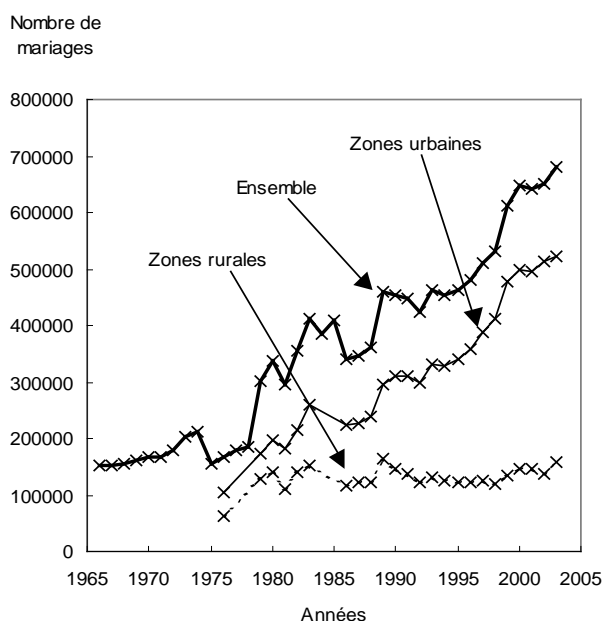


Figure 8. 9 – Nombre de mariages enregistrés chaque année à l'état civil

Sources : état civil iranien

Si la transgression des lois met effectivement en lumière l'inefficacité du politique, le facteur économique, notamment la dégradation du niveau de vie des iraniens du fait de la forte inflation ou encore de la guerre, aurait pu entraîner un fort retard de l'entrée en vie conjugale, comme cela a été observé en Algérie. Ce rôle aurait dû être d'autant plus fort que les frais de noces et le montant de la dot se sont envolés. Enfin, il aurait dû toucher autant les hommes que les femmes car le mariage entraîne des dépenses de la part des deux conjoints et de leurs familles. Théoriquement, l'homme doit financer les noces, mettre à la disposition de la

femme un *mehrié*²⁰⁰, et en général fournir un toit pour sa nouvelle famille. La femme doit, quant à elle, fournir une dot, qui correspond en général à l'aménagement et l'équipement de la nouvelle maison, incluant ainsi les meubles, canapés, vaisselle, réfrigérateur, télévision, mais aussi maintenant DVD, chaîne Hi-Fi, etc. Le montant de la dot peut atteindre des montants exorbitants. Pourtant ces dépenses en constante augmentation n'ont pas amené les Iraniens à repousser radicalement leur mariage. La tradition du mariage à des âges relativement jeune n'a pas été remise en cause.

Dans son article intitulé « *les difficultés de changer l'âge au mariage en Iran* »²⁰¹, Momeni (1977a) avance plusieurs explications à cette quasi-constance des comportements matrimoniaux en Iran. Le facteur économique d'abord aurait un rôle déterminant : les difficultés économiques poussent les familles à vouloir marier tôt leurs filles, cela malgré l'obligation de constituer une dot. Le *mehrié*, en favorisant les filles vierges et attractives, a aussi une influence sur la précocité du mariage des femmes. De même les parents peuvent choisir très tôt le futur conjoint de leur petite fille, cela dans une perspective d'alliance entre familles ou bien d'ascension sociale. D'ailleurs des pressions sociales peuvent conduire les parents à prendre rapidement une décision concernant le futur époux de leur fille, le célibat d'une femme étant vu comme la pire des disgrâces. Puis, le fait que les garçons et les filles ne peuvent que très difficilement se côtoyer en dehors de la sphère familiale pousse ces derniers à se marier jeune. Enfin, les mariages à des âges jeunes ne peuvent survenir sans une relative souplesse des engagements des uns et des autres, compte tenu de l'accroissement des difficultés économiques d'une part et des sommes engagées d'autre part. Il apparaît effectivement qu'avant de conclure un mariage, le rôle de chacun est précisé, un contrat est en quelque sorte établi. C'est à ce moment là que le montant du *mehrié* et de la dot sont fixés, ce qui donne lieu à d'âpres négociations. Si bien qu'il n'est pas nécessaire

²⁰⁰ Le *mehrié*, qui est une somme d'argent ou un bien de valeur que promet l'époux à sa femme en cas de divorce ou de décès, constitue en quelque sorte une « assurance divorce » ou « assurance décès » de la femme (Habibi, 1997). Son montant figure sur le contrat de mariage. Il dépend, selon Momeni (1977a), de l'âge de la futur femme, sa virginité, son physique et son rang social.

²⁰¹ The difficulties of changing the age at marriage in Iran.

d'atteindre des âges élevés pour se marier, pourvu que les deux parties se mettent d'accord sur leurs engagements respectifs.

Conclusions sur l'âge au premier mariage

Malgré des transformations récentes, la nuptialité iranienne a gardé ses traits caractéristiques. L'universalité est toujours de mise : tous les Iraniens se marient. Seule, la précocité a quelque peu évolué : les femmes et les hommes tendent à se marier un peu plus tard. En dépit de ce recul de l'âge au mariage, les Iraniennes continuent à se marier relativement tôt. En fait, de nombreux éléments sociaux, économiques et culturels freinent la propagation du mariage tardif. Afin de retarder les mariages le moins possible, nous l'avons vu, une certaine souplesse quant aux engagements des uns et des autres au moment de leur entrée en union est apparue.

V – Arbitrages entre modernité et tradition

Pour mieux analyser les changements en cours dans la nuptialité iranienne et les raisons qui poussent les femmes à continuer à se marier tôt, il semble nécessaire de décomposer les différentes étapes de l'entrée en union. En Iran, tout commence par la demande en mariage faite aux parents de la jeune femme par le futur époux. Les parents, et le cas échéant la jeune fille, acceptent ou refusent cette demande. L'acceptation de cette demande dépend d'un certain nombre de critères. En cas d'accord, les montants de la dot et du *mehrié* (biens ou argent dus par le mari à la femme en cas de divorce) sont fixés. Peut suivre ensuite une période de fiançailles plus ou moins courte. Enfin, dernière étape du processus, le mariage est célébré.

Les informations suivantes sont issues d'une enquête de terrain que j'ai réalisée dans quatre zones rurales de l'Iran en 2003 et 2004 (Rasht, Sepidan, Gonbad-é Kavous et Yazd). Le questionnaire, qui contenait des questions ouvertes et fermées, a été posé à 94 femmes mariées. Les résultats de cette enquête n'ont pas la prétention de représenter les comportements socio-démographiques de l'ensemble de la population rurale du pays. Ils n'en sont qu'une approximation. Il convient toutefois de préciser que les réponses des femmes étaient quasi-semblables dans les quatre zones rurales visitées.

A – La demande en mariage

1) Les femmes et leur demande en mariage

D'une manière générale, les femmes sont au courant des demandes en mariage qui leur sont faites. Parmi les femmes interrogées, seules 17 % des moins de 35 ans et 19 % des 35 ans et plus ne savaient pas si elles avaient fait l'objet de demandes en mariage autres que celle de leur conjoint (Figure 8.10).

Un quart des femmes âgées de moins de 35 ans et 15 % des 35 ans et plus n'ont reçu qu'une seule demande en mariage. La plupart des femmes ont donc fait l'objet de plusieurs demandes avant de se marier. En moyenne les femmes les plus âgées ont fait l'objet de 3,2 demandes et les plus jeunes, 2,6.

Le nombre de demandes en mariage ne dépend ni de l'âge de la femme à l'enquête, ni de son âge au premier mariage, et il ne semble pas varier d'une région à l'autre. Seuls les villageois de Nowdeh Khandouz, dans la région de Gonbad-é Kavous (au Nord-est de l'Iran, près de la frontière Turkmène) avaient pour tradition de donner la main de leur fille dès la première demande en mariage. Les femmes rencontrées dans ce village m'ont toutes dit (quel que soit leur âge) : « *à la première demande en mariage, il faut donner la fille* »²⁰². Hormis ce cas

²⁰² « *Khâstegari-yé avval, bâyard dokhtar bedeh* »

très particulier, je n'ai pas rencontré d'autres endroits partageant cette coutume, cela même dans les autres villages de cette région.

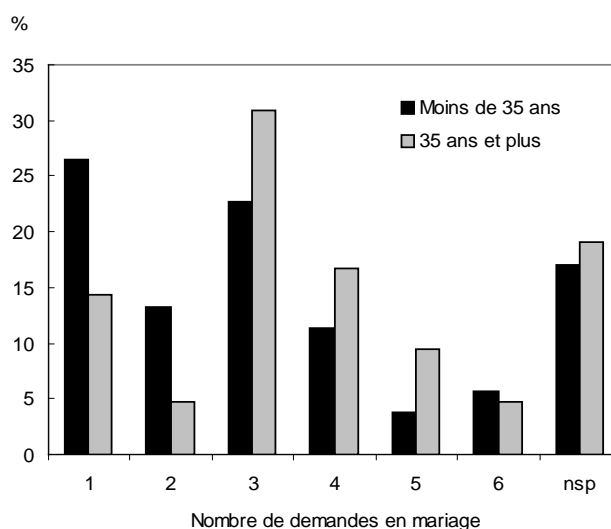


Figure 8. 10 – Nombre de demandes en mariage des femmes mariées dans quatre zones rurales de l'Iran

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004

2) *Refus ou acceptation de la demande en mariage : quels sont les critères ?*

La demande en mariage fait l'objet d'un refus ou d'une acceptation de la part de la femme et/ou de sa famille. Il semble que des critères de sélection interviennent dans cette acceptation ou ce refus. L'acceptation, dès la première demande, était moins importante chez les femmes les plus jeunes, âgées de moins de 35 ans au moment de l'enquête. Ce qui peut révéler que la sélection des futurs époux est plus importante de nos jours qu'elle ne l'était autrefois.

Dans 28 % des cas, c'est la femme elle-même qui est à l'origine du refus, soit parce qu'elle n'aime pas l'homme qui a fait la demande en mariage, soit parce qu'elle avait déjà porté son choix sur une autre personne, son mari actuel (Tableau

8.2). De leur côté, les parents refusent de donner la main de leur fille dans 17 % des cas. La femme n'est alors pas au courant des raisons exactes qui ont conduit au refus. Si on ajoute à ces refus ceux où la femme ne sait pas pourquoi il y a eu un refus de la demande en mariage, on obtient une valeur sûrement plus proche des refus réels de la part des parents. En fait, 35 % des demandes en mariage qui n'ont pas abouti viennent du refus des parents de la femme.

TABEAU 8. 2 – REPARTITION DES RAISONS INVOQUEES POUR LE REFUS DE LA DEMANDE EN MARIAGE DANS QUATRE ZONES RURALES DE L'IRAN

<i>Les raisons du refus de la demande en mariage</i>	Proportion (%)
Les parents refusent	10,7
Les parents veulent qu'elle épouse une autre personne	2,7
Les parents veulent qu'elle étudie avant le mariage	1,3
L'homme vit trop loin	10,7
L'homme est trop vieux	5,3
L'homme n'a pas une bonne situation	5,3
L'homme est de la famille	4,0
L'homme n'est pas de la famille	10,7
L'homme a des enfants	1,3
La femme est trop jeune	1,3
La femme n'aime pas l'homme en question	18,7
La femme veut se marier avec une autre personne	8,0
La femme refuse de se marier	1,3
La femme ne sait pas pourquoi	18,7
Ensemble	100,0

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004.

Intéressons-nous maintenant aux raisons des refus opposés aux hommes qui font la demande en mariage. C'est principalement parce qu'ils habitent loin du village des parents que ces derniers n'acceptent pas de donner la main de leur fille. Ce refus est à replacer dans le contexte culturel iranien qui suppose que les filles veilleront sur les parents quand ils en auront besoin. Ainsi, il est souvent apparu qu'au moins une fille de la famille était restée au village des parents ou à proximité, en épousant un homme du même village.

Le lien de parenté est aussi un déterminant de l'acceptation ou du refus de la demande en mariage. Dans 12,5 % des cas, le refus est dû au fait que l'homme

n'était pas de la famille et, seulement dans 4,5 % des cas parce qu'il était de la même famille. Il y a donc dans les zones étudiées à la fois des villageois en faveur des mariages consanguins et d'autre contre.

D'autres critères interviennent dans le choix du conjoint, comme son âge, sa situation économique et encore le fait qu'il ait déjà des enfants.

Parallèlement aux raisons qui ont conduit les parents ou la femme à refuser la demande en mariage qui était faite, il paraît intéressant de s'interroger sur les raisons de l'acceptation. À cette question, toutes les femmes m'ont parlé de « *connaissance* ». Les maris sont en fait connus des parents, de la famille ou de la femme. Ainsi, aucun parent ne semble avoir accepté de donner la main de leur fille à un inconnu. Ce qui renforce encore les raisons du refus d'un homme qui n'est pas de la famille ou vit loin du village.

B – Le choix du conjoint

1) Qui intervient ?

En Iran, les parents avaient autrefois coutume d'intervenir dans le choix du conjoint de leur fille. Les trois quarts des mariages célébrés au cours de la deuxième moitié des années 1950 étaient conclus par les parents et seulement 17 % des femmes intervenaient directement dans le choix de leur conjoint (Figure 8.11).

Au début des années 1990, 47 % des mariages résultaient d'une intervention des parents. Dans 40 % des cas, les femmes avaient choisi elles-mêmes leurs conjoints. Ainsi, par rapport aux années 1950, les femmes interviennent deux fois plus souvent dans le choix de leur conjoint.

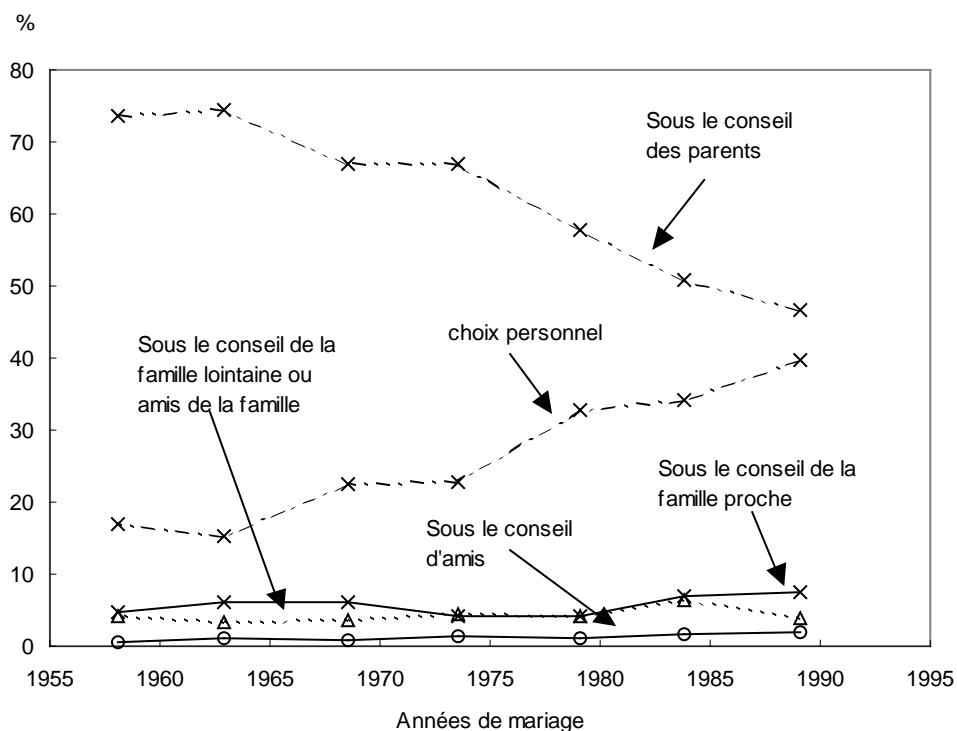


Figure 8. 11 – Répartition des femmes en fonction du choix de leur conjoint et de l'année de leur mariage (premier mariage)

Source : enquête ECSEMI, 2002

Alors qu'il semblerait normal que cette tendance favorise l'élévation de l'âge au premier mariage des femmes, l'enquête de 2002 révèle, au contraire, que les mariages avant 20 ans sont plus souvent issus d'une décision de la femme. En effet, 63 % et 53 % des femmes mariées âgées respectivement de 10-14 ans et de 15-19 ans au moment de l'enquête avaient choisi elle-même leur conjoint. Mais la question du choix du conjoint, telle qu'elle est posée dans les enquêtes, paraît ambiguë. Lorsque les femmes disent avoir choisit elles-mêmes leurs époux, est-ce que ce sont elles qui ont présenté leur futur conjoint à leurs parents ? ou est-ce qu'elles ont accepté de se marier avec l'homme que leurs parents avaient choisi ? Enfin, si les femmes se sont mariées avec un homme en suivant les conseils de leurs parents, est-ce qu'elles ont pris part à la décision ou non ? L'enquête réalisée dans les quatre zones rurales en 2003-2004 permet de répondre à ces questions.

Dans les villages étudiés, les parents interviennent fortement dans le choix du conjoint de leur fille : la majorité des femmes se sont mariées à un homme choisi par leurs parents et seulement un quart d'entre elles ont choisi seules leur époux (Tableau 8.2). Si l'on s'intéresse à la personne qui a été à l'initiative du mariage, on se rend compte que le poids des parents dans la décision est encore plus important. Pour les trois quarts des femmes, ce sont eux qui ont pris l'initiative de leur mariage. Seules 21 % des femmes interrogées ont dit avoir été à l'origine de leur mariage (avec ou sans la participation directe de leur futur époux).

Le rôle des parents dans le choix du conjoint de leur fille a eu tendance à diminuer (Tableau 8.3). Ainsi, 29 % des jeunes femmes avaient elles-mêmes choisi leur conjoint contre 19 % pour les plus âgées. De même, près d'un quart des femmes de moins de 25 ans ont choisi leur conjoint, contre 17 % des femmes de 35 ans et plus.

Cette tendance est conforme à ce que laissait présager les données présentées dans les deux sections précédentes où on a mis en lumière une participation des villageoises dans leur mariage, d'abord parce qu'elles connaissaient les demandes en mariages qui leur ont été faites et ensuite parce qu'elles sont souvent intervenues dans le refus ou l'acceptation de la demande en mariage

TABLEAU 8. 3 – REPARTITION DES FEMMES MARIÉES SELON LA PERSONNE QUI A CHOISIT LEUR MARI ET LA PERSONNE A L'INITIATIVE DU MARIAGE DANS QUATRE ZONES RURALES DE L'IRAN

	Répartition des femmes mariées selon la personne qui a choisi le mari			Répartition des femmes mariées selon la personne à l'initiative du mariage		
	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble
Parents	46,2	56,1	50,5	62,0	65,0	63,3
Père	7,7	4,9	6,5	8,0	5,0	6,7
Mère	0,0	4,9	2,2	0,0	5,0	2,2
Parents et la femme	17,3	12,2	15,1	-	-	-
La femme	28,8	19,5	24,7	14,0	5,0	10,0
Le mari	-	-	-	4,0	2,5	3,3
La femme et son mari	-	-	-	10,0	12,5	11,1
Autre membre de la famille	0,0	2,4	1,1	2,0	2,5	2,2
Une autre personne	-	-	-	0,0	2,5	1,1
Ensemble	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004.

Malgré une diminution du rôle des parents dans le choix de leur conjoint, ils restent très présents. Plus de la moitié des femmes ont encore été mariée à l'initiative de leurs parents. Cette prédominance des parents ne signifie par pour autant que les femmes ne prennent pas part à ce choix. En effet, il est apparu au cours des entretiens que les parents demandaient souvent l'avis de leur fille avant de prendre la décision (Tableau 8.4). Moins de 36 % des femmes se sont mariées sans qu'on leur demande leur avis (un tiers des moins de 35 ans et 39 % des 35 ans et plus).

TABLEAU 8. 4 – REPARTITION DES FEMMES SELON L'AVIS PARTAGE ENTRE ELLE ET LEURS PARENTS AU MOMENT DU CHOIX DE LEUR CONJOINT DANS QUATRE ZONES RURALES DE L'IRAN

	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble
L'avis entre les parents et la femme est partagé, dont:	67,3	61,0	64,5
La femme demande l'avis de ses parents	25,0	17,1	21,5
Les parents demandent l'avis de leur fille	42,3	43,9	43,0
Les parents décident seuls	32,7	39,0	35,5

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004.

La tendance est à un renforcement du dialogue entre la femme et ses parents lors du choix du conjoint, la proportion de ces mariages étant passé de 61 % pour les 35 ans et plus, à 67 % pour les moins de 35 ans. Enfin, de plus en plus, les femmes semblent choisir toutes seules leur époux : c'est le cas de plus d'un quart des jeunes femmes.

Plus le mariage des femmes de 35 ans et plus a été tardif, plus elles ont participé au choix de leur conjoint : 11 % des femmes de cette génération mariée avant 15 ans ont pu donner leur avis sur le choix du conjoint, contre 70 % des femmes mariées à 15-19 ans et 100 % des femmes mariées au-delà de ces âges. Pour les femmes de la génération la plus jeune la majorité des mariages ont eu lieu avec une concertation ; l'âge au mariage n'a plus d'influence, le dialogue est acquis quel que soit cet âge.

Ainsi, globalement, si les parents ont un rôle déterminant dans le mariage de leur fille, ils prennent rarement de décision sans leur demander leur avis. Les femmes les plus âgées m'ont clairement indiqué qu'à leur époque les parents non seulement ne demandaient pas l'avis de leur fille mais que, même lorsqu'ils en parlaient ensemble, elles ne pouvaient que s'aligner sur leur choix, car elles avaient un devoir d'obéissance. Le dialogue qui s'est récemment installé entre les femmes et leurs parents quant au choix du conjoint a par conséquent une portée importante sur le rôle de la femme dans la vie de famille.

2) Le lien de parenté avec le futur conjoint

La consanguinité des mariages est une caractéristique importante de la nuptialité en Iran. Sa pratique existait bien avant l'islamisation du pays, la religion zoroastrienne préconisant les mariages entre cousins. Le recours aux mariages entre membres d'une même famille est par ailleurs répandu lorsqu'une communauté vit sur un territoire enclavé. Ce qui était le cas, nous l'avons vu, de nombreux villages jusqu'au milieu des années 1960. Les mariages entre membre

d'une même famille s'avèrent être alors le seul moyen de marier les célibataires. Les mariages entre membres d'une même famille peuvent être un moyen de consolider les relations au sein de cette famille, de consolider le clan. Mais parfois, les mariages servaient aussi à étendre le groupe familial (Vieille, 1975).

Sur notre période d'observation, le lien de parenté entre époux a peu évolué, alors que les acteurs interviennent de plus en plus dans le choix du conjoint. À la fin des années 1940, un peu plus des deux tiers des mariages (69 %) unissaient des personnes sans lien de parenté (Figure 8.12). Au début des années 1990, cette proportion est passée à 58 %.

Parallèlement, les mariages entre cousins proches sont restés relativement stables sur toute la période, ils concernent entre 18 et 20 % des mariages selon les années. Ce sont en fait les mariages célébrés entre les membres de la famille lointaine qui ont progressé, compensant la diminution des mariages entre époux sans lien de parenté.

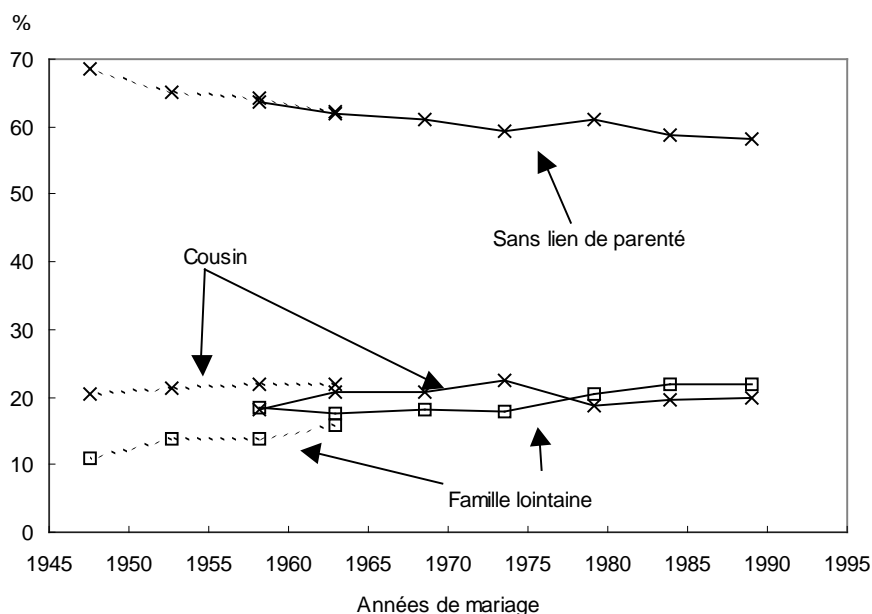


Figure 8. 12 – Répartition des femmes mariées en fonction du lien de parenté avec leur époux et leur année de mariage (premier mariage)

Source : IFS 1977 (trait en pointillé) et enquête ECSEMI, 2002 (trait continu)

Suivant la même tendance observée au niveau national, les femmes interrogées dans les quatre zones rurales se marient en majorité avec des hommes qui n'ont pas de lien de parenté avec elles (Tableau 8.5). Cependant, entre les générations, cette tendance s'est très légèrement accentuée dans les villages étudiés, avec 68 % de femmes âgées moins de 35 ans mariées à des hommes sans lien de parenté, contre 65 % pour les femmes âgées 35 ans et plus. Parallèlement, la proportion de mariages conclus entre cousins a diminué, alors que celle entre membre de la famille lointaine a augmenté. Ainsi, bien que les mariages entre cousins aient diminué, un tiers des femmes continuent de se marier avec un homme de la famille.

L'enquête réalisée dans les quatre zones rurales du pays permet d'en savoir un peu plus sur les hommes qui n'ont pas de lien de parenté avec leur épouse. La majorité des hommes qui sont dans ce cas sont des voisins, vivant dans le village d'origine de la femme. Ils peuvent aussi être des amis ou encore une connaissance des parents. Les femmes se marient donc avec un homme plus ou moins proche, connu des parents. Cette tendance rejoint les critères d'acceptation ou de refus avancés au moment des demandes en mariage : l'homme ne doit pas vivre loin et doit être connu des parents.

TABLEAU 8. 5 – REPARTITION DES FEMMES MARIEES SELON LEUR LIEN DE PARENTE AVEC LEUR EPOUX ET LEUR AGE DANS QUATRE ZONES RURALES DE L'IRAN

Lien de parenté	Moins de 35 ans	35 ans et plus
Cousins	13,2	20,0
Famille lointaine	18,9	15,0
Sans lien, du même village	45,3	40,0
Sans lien, ami ou connaissance des parents	7,5	7,5
Sans lien	15,1	17,5
Ensemble	100,0	100,0

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004.

J'ai demandé, lors des entretiens ce que les femmes pensaient des mariages entre cousins, et même plus largement, entre les membres d'une même famille. Près de la moitié des femmes étaient contre ce type de mariage et un quart des

femmes étaient pour (Tableau 8.6). Enfin, 22 % des femmes étaient favorables à de tels mariages à condition que les époux s'assurent (par une prise de sang obligatoire avant le mariage) qu'ils n'y aient pas de risques génétiques importants pour les enfants.

Les avis par rapport aux mariages consanguins ont peu varié dans le temps. Il n'y pas de réticence majeure à se marier à un cousin, encore aujourd'hui. L'avis de Massoumeh de la province de Yazd (41 ans) résume bien ce que les femmes ont pu me dire : « *avant on disait que c'était mieux (les mariages consanguins), maintenant on dit l'inverse à cause des enfants, mais si l'examen sanguin ne révèle rien, pourquoi pas ?* ».

TABLEAU 8. 6 – REPARTITION DES FEMMES SELON LEUR OPINION VIS A VIS DES MARIAGES CONSANGUINS ET LEUR AGE DANS QUATRE ZONES RURALES DE L'IRAN

La femme est ...	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble
Pour	24,4	26,3	25,3
Pour, si l'examen sanguin ne présente pas de problème pour les enfants à venir	22,0	21,1	21,5
Contre	46,3	50,0	48,1
Peu importe	7,3	2,6	5,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004.

Les femmes argumentaient leur opinion favorable aux mariages consanguins autour de quatre idées. D'abord, les époux se comprennent mieux, se connaissent mieux. On peut faire confiance aux hommes de la famille. Puis, les intérêts entre les époux sont communs. Enfin, conséquence de toutes ces raisons évoquées : de tels mariages posent moins de problèmes à la famille. Comme le remarquait déjà Paul Vieille en 1975, c'est la cohésion du groupe familial qui serait recherché par ce type de mariage.

C'est donc toujours le désir de conclure un mariage avec un homme connu et de confiance qui pousserait les femmes et/ou leur famille à choisir homme de leur famille. Cette contrainte semble très importante dans le processus de décision du mariage. Selon Akimeh (38 ans, vivant à Koushk-é Hézar, Sepidan), « *les*

mariages consanguins ne sont pas nécessaires dans les villages, car tout le monde se connaît ; par contre, en ville, il est préférable de se marier avec un membre de la famille, car on ne connaît pas les autres personnes ».

3) Les montants de la dot et du mehrié

La dot et le *mehrié*, deux éléments matériels incontournables du mariage en Iran, ont pu avoir, ces dernières années, une influence importante sur la nuptialité iranienne du fait de l'élévation de leur montant. Traditionnellement, la femme doit au moment de son mariage apporter l'ensemble des meubles et ustensiles nécessaires pour son nouveau foyer. De son côté, l'homme doit fixer, au moment du mariage, les biens ou la somme d'argent qu'il donnera à son épouse en cas de divorce (*mehrié*). Enfin, il doit être à même de disposer d'un logement.

Dans une très grande majorité, les villageoises avaient une dot pour leur mariage (Tableau 8.7). Celles qui n'en avaient pas avaient refusé de suivre l'avis de leurs parents, qui ne voulaient qu'elles se marient à l'homme qu'elles avaient elles-mêmes choisi. Dans les villages, la dot comprend un certain nombre de meubles et d'équipements : lit, tapis, ustensiles, commodes, gazinière, et réfrigérateur sont les principaux objets qui la constituent (Tableau 8.7).

Entre les jeunes générations et les anciennes, la dot a pris une forme nouvelle, notamment avec l'électrification des villages qui a ajouté aux objets d'autrefois, les appareils électroménagers (Tableau 8.8). Près d'un tiers des femmes âgées de moins de 35 ans avaient de l'électroménager dans leur dot, contre 10 % chez les 35 ans et plus. Cependant, les dots sans appareils électriques restent majoritaires, et désormais une distinction entre petites et grosses dots sont faites. C'est ainsi que 16 % des femmes m'ont signalé qu'elles avaient apporté

« *peu de choses* »²⁰³ ou « *de petits objets* »²⁰⁴, me signifiant ainsi que leur dot ne contenait pas d'appareils électroménagers.

TABLEAU 8. 7 – LES OBJETS CONSTITUANTS LA DOT DE LA FEMME DANS QUATRE ZONES RURALES DE L'IRAN

<i>Items</i>	%
Lit	36,7
Tapis	31,1
Ustensiles de cuisine	25,6
Commode	18,9
Gazinière	15,6
Réfrigérateur	13,3
Coussins (Poshti)	5,6
Argent, or	5,6
Télévision	5,6
Coffre	2,2
Rien	3,3

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004.

TABLEAU 8. 8 – PROPORTION DE FEMMES DONT LA DOT CONTENAIT OU NON DES APPAREILS ELECTROMENAGERS SELON LEUR AGE DANS QUATRE ZONES RURALES DE L'IRAN

<i>Dot:</i>	Moins de 35 ans	35 ans et plus
Avec des appareils électroménagers	32,0	10,0
Sans appareils électroménagers	68,0	90,0
Ensemble	100,0	100,0

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004.

J'ai pu constater, à de nombreuses reprises, que les villageois ne constituaient pas la dot de leur fille à la veille du mariage, mais parfois longtemps à l'avance et, parfois même dès la naissance de la fille. Il n'est pas rare de voir dans les maisons des objets entreposés qui constitueront la future dot des filles.

Le *mehrié*, sorte d'assurance divorce de la femme, est dans la majorité des cas une somme d'argent ou des pièces en or (Tableau 8.9). Certains *mehrié* comprennent la maison, ou une partie de celle-ci (la moitié ou un tiers), ou des terres. En général, les femmes interrogées n'avaient pas reçu leur *mehrié* : ce

²⁰³ « *Chizi naboud* »

²⁰⁴ « *vassâyel-é koutchik* »

dernier n'est véritablement donné qu'en cas de divorce²⁰⁵. Mais, il est apparu dans deux régions que les conjoints donnent une partie du *mehrié* à leur femme, au moment du mariage, afin de l'aider à constituer sa dot. C'était à Sepidan et à Gonbad-é Kavous.

TABLEAU 8. 9 – REPARTITION DES FEMMES SELON LES ITEMS DE LEUR *MEHRIE* DANS QUATRE ZONES RURALES DE L'IRAN

<i>Items</i>	%
Argent	78,2
Maison	8,0
Or, bijoux	2,3
Pièces en or	16,1
Terres	3,4

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004.

Le fait que l'homme donne à la femme une partie du *mehrié* pour constituer la dot est parfois mal perçu en Iran. Ainsi, avant de me rendre dans la région de Gonbad-é Kavous, les Téhéranais me disaient que les Turkmènes avaient la mauvaise habitude « *d'acheter les femmes* », en donnant des sommes faramineuses aux parents de celle-ci²⁰⁶. Une fois sur place, il est apparu que ces sommes n'étaient d'une part pas plus importantes qu'ailleurs et d'autre part qu'elles servaient à la constitution de la dot de la femme. Enfin, cette pratique ne semble pas spécifique à la région de Gonbad-é Kavous et aux Turkmènes en particulier, puisque je l'ai aussi observé dans le département de Sepidan près de Shiraz.

L'âge de la femme au moment de son mariage semble être un facteur déterminant du montant du *mehrié*. Déjà dans les années 1970, Momeni (1979)

²⁰⁵ Il peut arriver que les femmes renoncent à leur *mehrié* au moment du divorce afin d'obtenir la garde de ses enfants. Par ailleurs, le montant des *mehrié* ayant fortement augmenté, dans un contexte de crise économique et de forte inflation, il arrive que l'homme obtienne une réduction du montant qu'il doit versé à son ex-femme.

²⁰⁶ Pourtant cette pratique était mentionnée par Paul Vieille lorsqu'il étudia un groupe féodal dans la province du Guilan au début des années 1960 (1975).

signalait que le *mehrié* dépendait de l'âge de la femme : plus la femme est jeune quand elle se marie, plus le montant de son *mehrié* sera élevé. Dans le cas des femmes interrogées, cette relation n'est vérifiée que chez les femmes âgées de moins de 35 ans.

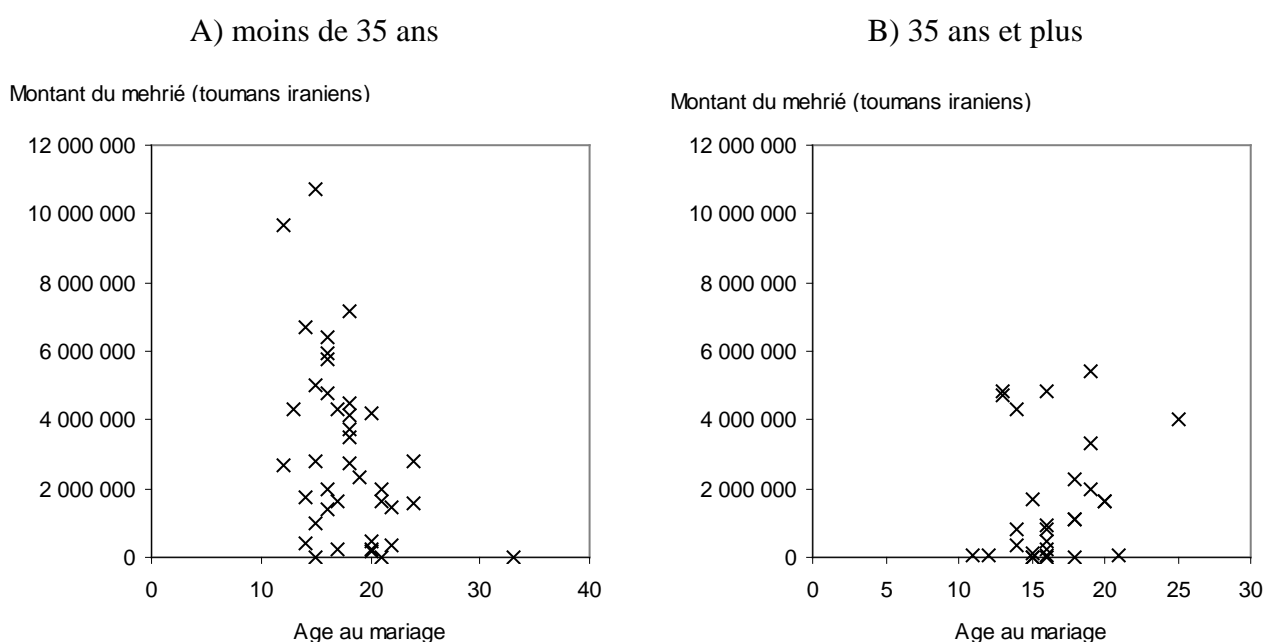


Figure 8. 13 – Relation entre le montant du *mehrié* et l'âge au premier mariage des femmes selon leur âge à l'enquête dans quatre zones rurales de l'Iran

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003-2004

Comme la dot, dont la valeur monétaire a fortement augmenté ces dernières années avec l'ajout des appareils électroménagers, la valeur du *mehrié* a augmenté. Son montant fixé au moment du mariage dépend en général de la dot qui sera apportée par la femme. À cet égard, d'ailleurs, les villageoises ne percevaient pas la constitution de la dot comme un fardeau pour les familles. Si les parents de la femme ne peuvent pas donner une dot importante, le *mehrié* sera du même ordre. Finalement, selon elles, la dot n'est pas un élément déterminant du mariage en Iran, le plus important à leurs yeux étant que les jeunes puissent se

mariage et vivre ensemble. C'est d'ailleurs dans ce contexte que l'homme est parfois amené à participer à la constitution de la dot. Il semble qu'il y ait une réelle négociation ou en tout cas une transparence quant aux contenus de la dot et du *mehrié* (ou de leurs montants respectifs) de la part des familles de l'époux et de la femme au moment du mariage. Cette mise à plat des différentes possibilités des uns et des autres peut donner lieu à d'après négociations, comme j'ai pu le constater à Téhéran. Dans les villages, les enjeux de la dot et du *mehrié* étaient moins perceptibles.

C – Vers une élévation de l'âge au premier mariage ? Âge observé et âge idéal au premier mariage

Pour les femmes de l'enquête, l'âge idéal au premier mariage pour une femme est de 19,8 ans en moyenne. Il est légèrement plus élevé chez les moins de 35 ans, qui préconisent un mariage en moyenne à 20,1 ans contre 19,5 ans pour les 35 ans et plus (Tableau 8.10). Globalement, les femmes recommandent un âge au mariage plus élevé que ce qu'elles ont connu (Figure 8.14). Elles s'étaient mariées à 16,5 ans en moyenne (16,8 ans pour les moins de 35 ans et 16,2 pour les 35 ans et plus).

TABLEAU 8. 10 – ÂGE AU PREMIER MARIAGE ET AGE IDEAL AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES DANS QUATRE ZONES RURALES DE L'IRAN

Age à l'enquête	Age au premier mariage	Age idéal au premier mariage
Moins de 35 ans	16,8	20,1
35 ans et plus	16,2	19,5
Ensemble	16,5	19,8

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003

Mais si elles souhaitent que les mariages surviennent moins tôt, ils ne doivent pas avoir lieu beaucoup plus tard, en général pas au delà de 20 ans (Figure

8.15). En effet, pour 70 % des moins de 35 ans et 82 % des 35 ans et plus, les femmes doivent être mariées avant 21 ans.

En fait, souvent les femmes ont estimé s'être mariées trop jeune. Certaines allant jusqu'à dire qu'elles étaient des enfants au moment de leurs noces. Actuellement, les mariages à de jeunes âges sont relativement mal vus par les populations villageoises. En général, le mariage d'une fille de moins de 15 ans dans un village conduit à une désapprobation de l'ensemble de la communauté. Lorsque de tels mariages s'étaient produits, les femmes semblaient très choquées et qualifiaient le marié de « *joueur de poupée* ».

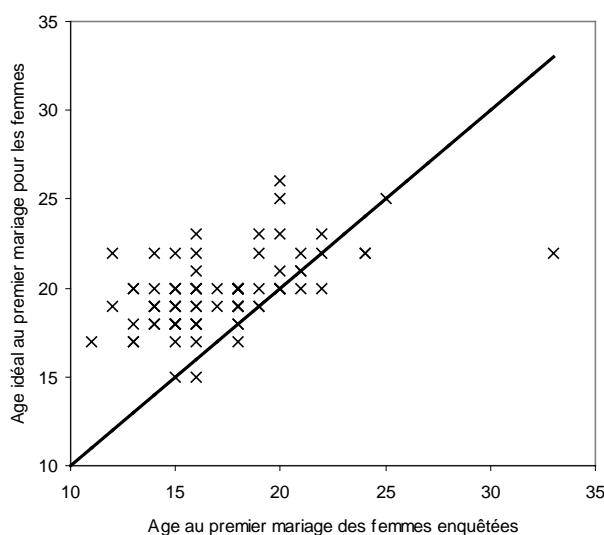


Figure 8. 14 – Relation entre l'âge idéal au premier mariage et l'âge au premier mariage des femmes dans quatre zones rurales de l'Iran

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003

Enfin, il était aussi signalé que si les femmes sont plus âgées au moment du mariage, elles « *connaîtr[ont] alors mieux leur rôle d'épouse, apprendr[ont] avant [le] mariage les difficultés de la vie et pour[ont] étudier plus longtemps* ». L'importance de l'instruction des jeunes femmes au moment du mariage était

toujours soulignée par les femmes interrogées, cela leur permettant par la suite de mieux éduquer leurs enfants.

Pour autant, les femmes ne peuvent pas se marier au-delà de 20-25 ans, pour plusieurs raisons. D'abord, et c'est la raison qui me semble la plus importante : la jeune femme risque de ne pas avoir de demande en mariage si elle attend trop longtemps. Puis, les gens du village risquent de « parler sur elle », car une fille ne doit pas se marier tard.

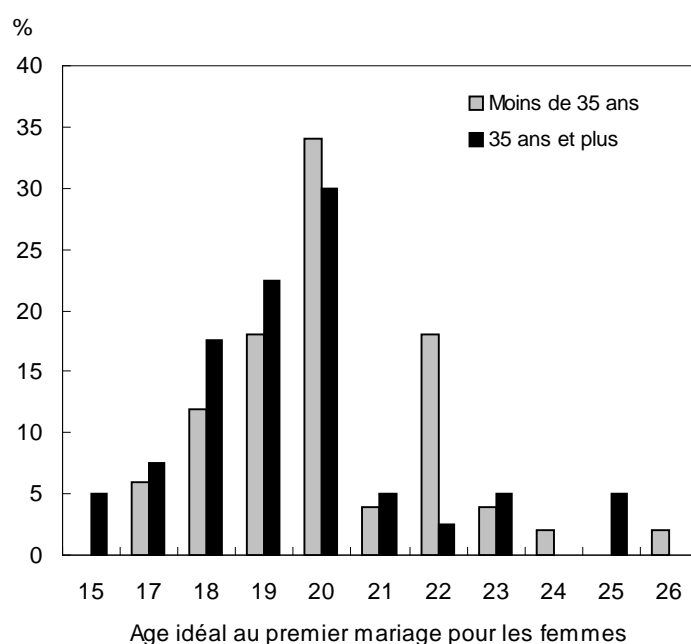


Figure 8. 15 – Âge idéal au premier mariage selon l'âge de la femme à l'enquête dans quatre zones rurales de l'Iran

Sources : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran, 2003

Malgré une élévation de l'âge idéal au premier mariage, au niveau des comportements, les filles ne se sont pas mariées plus tard que leurs mères (16,8 ans en moyenne pour les filles contre 16,5 ans pour les mères). En fait, il semblerait qu'idéalement les femmes prônent une élévation de l'âge au mariage pour leurs filles. Mais cette idée peut être remise en question dès que la première demande en mariage est formulée. Si leur fille n'est pas trop jeune, il y a de fortes

chances pour que la demande aboutisse, car m'expliquaient-elles, il était possible qu'il n'y ait pas d'autres demandes en mariage. La prudence à cet égard semble de mise. C'est pourquoi, lorsque l'homme qui demande la main de leur fille répond à certains de leurs critères, le mariage est prononcé, quand bien même l'âge de leur fille est inférieur à ce qu'elle aurait souhaité.

Conclusion

Le mariage iranien est un mélange de tradition et de modernité, où la tradition l'emporte largement. En effet, l'universalité et la précocité du mariage, la part stable des unions entre cousins, le rôle de la dot et du *mehrié* en sont la manifestation la plus certaine. Mais aussi il connaît une modernisation qui se manifeste par le rôle de plus en plus croissant des futurs époux dans leur choix de conjoint.

L'enquête réalisée dans quatre zones rurales de l'Iran a permis de mieux comprendre pourquoi les villageoises iraniennes continuaient à se marier tôt et avec des membres de leur famille. Elle a aussi mis en lumière certaines contradictions entre ce qui était considéré comme souhaitable pour l'âge au premier mariage et les obstacles rencontrés dans l'élévation de l'âge au mariage. D'une part, les familles ne se risquent pas à refuser la main de leur fille à un homme qui répond aux attentes des familles quand bien même leur fille est jeune, car rien ne dit qu'ensuite leur fille reçoive d'autres demandes en mariage, et que celles-ci soient aussi « bonnes » pour elle. Le *mehrié* est d'autant plus élevé que la femme est jeune au moment de son mariage, il peut inciter les femmes à ne pas se marier tard. Enfin, les mariages jeunes peuvent continuer d'être célébrés car il existe une certaine souplesse dans la constitution de la dot. Avant la conclusion du mariage, les familles négocient le montant de la dot de leur fille et du *mehrié* ou, en tout cas, leur montant est présenté en toute transparence. Les mariages sont

alors célébrés lorsque les deux familles du futur couple se sont mises d'accord sur les sommes dépensées dans le mariage. Cette négociation semble d'ailleurs être un important facteur d'homogamie sociale, car il est difficile à obtenir pour des familles issues de milieux sociaux trop différents.

Chapitre 9

La vraie révolution contraceptive en Iran : la population rurale rattrape celle des villes

Comme dans d'autres sociétés traditionnelles, à la fin des années 1960, le niveau de la fécondité iranienne était encore largement déterminé par l'infécondité post-partum. Dans une moindre mesure, l'âge au mariage et la contraception pesaient à peu près également. Puis, nous avons vu au chapitre 7, à partir des années 1970, l'influence de l'infécondité post-partum a diminué alors que celles de la nuptialité et de la contraception ont augmenté. Si la nuptialité a joué un rôle dans l'évolution récente de la fécondité, celle-ci a été très largement déterminée par la contraception, dont la prévalence a fortement augmenté en une génération en milieu urbain et, plus encore en milieu rural. Depuis le milieu des années 1990, à elle seule, l'utilisation de la contraception réduit de 75 % la fécondité biologique maximale (chapitre 7). En revanche, (chapitre 8) l'âge au premier mariage des femmes a relativement peu augmenté, beaucoup moins que dans les pays du Maghreb, par exemple. Tentons de comprendre pourquoi en Iran la contraception a pris une telle ampleur.

Après une présentation des programmes de planning familial, l'analyse de l'évolution de la prévalence contraceptive et des méthodes employées montrera comment, en deux décennies, les populations rurales ont rattrapé

celles des villes, même si elles ont, à certains égards, conservé des caractéristiques spécifiques.

I – Les programmes de planning familial

Depuis 1961, année d'introduction des premiers contraceptifs de type moderne²⁰⁷ en Iran, les politiques touchant à la fécondité ont varié, reflétant les idéologies aux pouvoirs. Le premier programme de planning familial, mis en place par le régime impérial en 1967 a été démantelé par la République islamique. Cependant dès septembre 1979, une *fatwa* de l'ayatollah Khomeyni autorisa les femmes à utiliser des méthodes contraceptives, pourvu que ces dernières ne « *corrompent pas leurs organes* » et sous réserve que leur conjoint soit d'accord (Ladier-Fouladi, 2003). L'accès aux contraceptifs n'a donc guère été interrompu mais aucune campagne d'information n'était faite tandis que diverses mesures incitatives étaient prises pour encourager la fécondité. À la fin des années 1980, cependant le régime islamique réorienta sa politique en mettant en place un programme énergique de planning familial²⁰⁸. Examinons successivement les deux programmes, celui du régime impérial et celui de la République islamique²⁰⁹.

²⁰⁷ J'entends par les méthodes contraceptives « modernes », l'ensemble des moyens contraceptifs cliniques ou fournis à savoir la pilule, le stérilet, le norplant, le préservatif, le diaphragme, les injections, la stérilisation féminine ou masculine, etc.

²⁰⁸ J'ai choisi de ne pas présenter ici les contextes dans lesquels ces programmes ont vu le jour, l'objectif de ce chapitre étant uniquement de comprendre la courbe d'évolution des taux de prévalence de la contraception. Faire une description exacte de ces contextes sortait du cadre de cette recherche. Ce thème est par ailleurs bien documenté. Pour des informations à ce sujet, voir les travaux de Aghajanian et al. (1999), Hoodfar et al. (2000), Ladier-Fouladi (2003), Mehryar (2000) et Mehryar et al. (1998, 2000).

²⁰⁹ Dans la mesure où les données disponibles relatives aux deux programmes ne sont pas du même ordre, je ne ferai pas de comparaison. De même, il aurait été utile de connaître les efforts financiers engagés par les gouvernements dans les deux programmes, leur succès en dépendant largement. Les données disponibles ne m'ont pas permis de faire une telle analyse.

A – Le programme de planning familial du régime impérial

L'objectif officiel du premier programme de planning familial était d'améliorer l'hygiène, la santé et le bien-être des familles. Avec lui les « *couples devaient trouver un équilibre entre le nombre d'enfants dans la famille et leur situation financière* » (Friesen *et al.*, 1972). L'espacement des naissances et la diminution du nombre de grossesses étaient préconisés. La distribution de moyens contraceptifs était assurée par les dispensaires et les centres sanitaires. Les populations étaient sensibilisées et informées sur la question de la limitation des naissances par des campagnes spécifiques (Aghajanian, 1991 ; Babaï Hemmati, 1976 ; Ladier-Fouladi, 2003). Initialement, les contraceptifs disponibles étaient la pilule, le stérilet, le préservatif, le diaphragme et la gelée spermicide. Les deux premiers ont fait l'objet d'une forte promotion, les autres ont été au contraire peu promus à cause de leur moins bonne fiabilité (Friesen *et al.*, 1972). La stérilisation était interdite et l'avortement n'était autorisé que dans un but médical, lorsque la santé ou la vie de la mère semblaient menacées (Ladier-Fouladi, 2003). En 1970, suite aux recommandations d'experts américains (Population Council, USAID et d'universités) le programme a été renforcé (Friesen *et al.*, 1972 ; Mehryar *et al.*, 2000). Une loi adoptée en 1973 et appliquée en 1976, a légalisé la stérilisation et l'avortement (Aghajanian, 1995).

4) Mise en place du programme de 1967

(i) Les organismes responsables du Planning familial

Les activités du planning familial ont été greffées sur le dispositif de santé déjà existant²¹⁰. Compte tenu de la configuration de ce dernier (chapitre 3), un grand nombre d'organismes sont intervenus dans le programme de planning

²¹⁰ On observe généralement deux types d'organisation institutionnelle lors de la mise en œuvre de programme de planification : soit les activités de planning familial sont rattachées aux services de santé existants (comme en Iran) soit une entité spécialisée dans le planning familial est créée (comme en Egypte ou en Inde).

familial, mais la plupart ne couvraient que les villes et, naturellement, aucun n'avait le planning familial comme fonction première.

En 1971, soit quatre ans après l'instauration du programme, les moyens contraceptifs étaient fournis principalement par les services du Ministère de la santé, dont dépendaient 70 % des unités chargées du planning familial dépendaient de ce ministère (Tableau 9.1) : unités de l'Armée de l'hygiène, équipes mobiles, unités de coordination²¹¹ et unités de recherche (Babai Hemmati, 1976).

TABLEAU 9. 1 – REPARTITION DES UNITES DE PLANNING FAMILIAL SELON LEURS ORGANISMES D'APPARTENANCE EN 1971

Organismes	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble
Ministère de la santé	61,8	75,5	70,2
dont Armée de l'hygiène	0,0	44,8	27,6
Hors Armée de l'hygiène	61,8	30,7	42,6
Assurance sociale	5,8	0,0	2,2
Forces armées	5,8	0,0	2,2
Universités	2,2	0,0	0,9
Lion et Soleil Rouge (Croix rouge)	1,7	0,0	0,6
Services sociaux impériaux	9,0	24,2	18,4
Association du Planning familial iranien	2,2	0,0	0,9
Institution Mère et enfant	1,5	0,3	0,8
Organisations de femmes	2,4	0,0	0,9
Assurances des fonctionnaires	1,5	0,0	0,6
Compagnie du pétrole national iranien	1,5	0,0	0,6
Autre	4,5	0,0	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Nombre d'unités	534	860	1394

Sources : UNFPA, 1972

Moins nombreuses, les unités chargées du planning familial en milieu rural n'étaient pas non plus les mêmes qu'en ville. Dans les zones urbaines, un grand nombre d'organismes oeuvraient la réalisation du programme même si le Ministère de la santé chapeautait la majorité des unités de planning familial. Dans les villages, les activités de planning familial relevaient d'un moindre nombre d'organismes : 45 % étaient des unités de l'Armée de l'hygiène, 31 % des unités

²¹¹ Il s'agissait de coordonner les activités des différents organismes qui agissaient dans le cadre du programme.

du Ministère de la santé autre que l'Armée de l'hygiène (par exemple des équipes mobiles spécialement créées pour opérer en milieu rural) et 24 % dépendaient des services sociaux impériaux.

L'inégale répartition des unités de planning familial entre les zones urbaines et rurales se cumulaient avec des inégalités entre les régions. En 1971, dans le Makazi (qui englobait à l'époque Téhéran) on dénombrait 227 établissements (centres de santé, hopitaux, maternités, équipes mobiles) où un service de planning familial était assuré alors que dans le Kohgilouyeh on en comptait seulement 13 et dans l'Ilam 14 (Tableau 9.2). Cette répartition inégale avait évidemment une incidence sur le nombre de bénéficiaires. C'est au Markazi que le nombre de personnes recourant au planning familial était le plus grand (60739 femmes bénéficiaires du planning familial) et le minimum étant atteint en Ilam (397) et au Kohgikouyeh (495).

De même, de fortes disparités pouvaient exister au sein même d'une région. Par exemple dans la région d'Ispahan, sur les 50 unités de planning familial existantes, 40 se situaient dans le département d'Ispahan et il est fort probable que l'essentiel de ces unités se situaient dans la ville d'Ispahan même. Le département d'Ispahan, pourtant le plus peuplé de la région, se trouvait être celui où la population couverte par unité de planning familial était la plus petite (4295 femmes par unités, contre, par exemple, 10352 pour le département de Nejafabad).

Au total, l'offre des services du planning familial était largement insuffisante : moins d'une unité de planning familial et moins de deux agents pour mille kilomètres carrés sur l'ensemble du pays. Que ce soit dans les villes ou dans les villages, la plupart des femmes voulant recourir aux services de planning familial devaient se déplacer pour faire des examens de contrôle et pour obtenir des contraceptifs. Cela pouvait être très contraignant, d'autant plus que des moyens de contraception proposés exigeaient de nombreuses visites de contrôle. Par exemple, les plaquettes de pilule n'étant délivrées qu'une à une il fallait aller

chaque mois au Services de planning familial. Pour le stérilet nombre de visites de contrôle étaient exigées : premiers et deuxième mois, puis une visite tous les 3-6 mois (Friesen et al., 1972).

TABLEAU 9.2 – ÉTABLISSEMENTS ET PERSONNELS DU PLANNING FAMILIAL PRESENTS DANS LES REGIONS (1971)

Régions	Nombre d'établissements fournissant du PF					Personnels employés dans le cadre du PF						
	Centres de santé	Equipes mobiles	Hopitaux	Maternités	Total	Nombre d'établissements	Médecins	Sage femme	Infirmière	Aide soignante	Total	Nombre d'employés
Azerbaïdjan occidental	64,2	35,8	0,0	0,0	100,0	53	39,6	13,5	1,8	45,0	100,0	111
Azerbaïdjan oriental	68,7	28,9	2,4	0,0	100,0	83	48,5	12,5	1,5	37,5	100,0	136
Chaharmahal va Bakhtiary	71,4	25,7	0,0	2,9	100,0	35	63,3	0,0	0,0	36,7	100,0	49
Fars	68,9	28,3	1,9	0,9	100,0	106	36,2	23,3	4,3	36,2	100,0	210
Gilan	81,8	13,6	1,5	3,0	100,0	66	44,3	21,7	0,0	34,0	100,0	106
Gorgan et Mazandaran	73,4	20,3	5,1	1,3	100,0	79	54,4	12,5	1,5	31,6	100,0	136
Hamedan	66,7	33,3	0,0	0,0	100,0	33	55,1	7,7	3,8	33,3	100,0	78
Ilam	35,7	64,3	0,0	0,0	100,0	14	37,9	0,0	0,0	62,1	100,0	29
Isfahan	67,8	24,1	5,7	2,3	100,0	87	55,3	6,7	2,0	36,0	100,0	150
Kermanshahan	62,2	33,3	4,4	0,0	100,0	45	47,0	9,0	4,0	40,0	100,0	100
Kermanshahan	69,7	27,6	2,6	0,0	100,0	76	43,1	3,7	0,9	52,3	100,0	109
Khorasan	58,8	31,1	8,4	1,7	100,0	119	50,5	5,9	4,4	39,2	100,0	204
Khouzestan	70,3	23,0	5,4	1,4	100,0	74	46,8	9,2	7,3	36,7	100,0	109
Kohgilouyé	15,4	84,6	0,0	0,0	100,0	13	37,1	0,0	0,0	62,9	100,0	35
Kordestan	50,0	45,7	0,0	4,3	100,0	46	46,9	1,0	4,2	47,9	100,0	96
Lorestan et Khora.	53,8	43,6	2,6	0,0	100,0	39	43,4	7,9	2,6	46,1	100,0	76
Markazi	73,6	17,6	7,9	0,9	100,0	227	37,7	19,3	4,0	38,9	100,0	321
Semnan	60,0	37,1	2,9	0,0	100,0	35	55,6	3,7	1,9	38,9	100,0	54
Sistan va Balouchestan	58,2	34,3	6,0	1,5	100,0	67	48,8	4,1	1,6	45,5	100,0	123
Sud est	46,6	53,4	0,0	0,0	100,0	58	42,7	3,2	1,6	52,4	100,0	124
Yazd	65,8	28,9	5,3	0,0	100,0	38	47,8	1,4	1,4	49,3	100,0	69
Ensemble	65,7	29,1	4,2	1,1	100,0	1393	45,8	10,4	2,8	40,9	100,0	2425

Sources : UNFPA, 1972

L'inégalité de l'offre était ainsi un premier handicap pour la réussite du programme de planning familial de 1967 difficile. Mais il fallait aussi compter avec des problèmes de qualité de l'offre, surtout en milieu rural où l'Armée de l'hygiène intervenait fortement dans la réalisation du programme. En effet, nous avons vu dans le troisième chapitre que cette armée n'avait pas eu le succès escompté pour plusieurs raisons : trop peu de villages desservis, discontinuité des activités, manque de formation des jeunes conscrits envoyés en zone rurale, etc. Enfin, le programme de planning familial était perçu dans les milieux populaires comme un programme inspiré par les étrangers, américains en l'occurrence.

(ii) *La diffusion des messages du planning familial*

La sensibilisation de la population aux questions démographiques et au planning familial est une composante importante du succès d'un programme de planning familial. En Iran cette sensibilisation a commencé en 1967 avec l'instauration du premier programme de planning familial. L'objectif était d'amener les personnes à vouloir réduire leur descendance. Plusieurs moyens de diffusion ont été employés : campagne d'affichage (affiches, banderolles, dépliants, etc.), messages radiophoniques et télévisés, annonces au cinéma, intégration d'informations sur les questions de population dans les textes scolaires (à partir du début des années 1970), formation d'équipes mobiles pour diffuser les messages du planning familial dans les petites villes et les villages.

La figure 9.1 montre une affiche réalisée dans le cadre du projet de communication de planning familial d'Ispahan²¹² en 1970-1971. Le slogan était alors : « deux ou trois enfants c'est mieux ». Il était mentionné que « la pilule et le stérilet sont sans danger » et que « pour prévenir une grossesse [il faut] aller au centre de planning familial du centre de santé ou de l'équipe de l'Armée de l'hygiène pour le stérilet et la pilule ».

Au-delà du message de planning familial délivré, cette affiche est intéressante car on y perçoit la modernité que le recours à la contraception impliquait. La femme qui fournit des méthodes de contraception est non voilée (alors que celle qui la reçoit l'est) et forcément instruite (compte tenu du type d'emploi qu'elle exerce). Cette affiche montre que l'usage de la contraception va dans le sens d'une libéralisation de la femme.

²¹² L'objectif de ce projet était de mettre en lumière l'influence de l'information en matière de planning familial sur la connaissance, l'attitude et la pratique contraceptive. Des enquêtes ont été réalisées avant et après une grande campagne d'information. Cette dernière a été réalisée en deux temps : d'abord les messages n'étaient diffusés que par le biais de la radio, puis ils l'ont été également par la presse, du publipostage, des banderolles, la télévision et le cinéma, etc. Les annonces décrivaient les avantages d'une famille à 2 ou 3 enfants et les avantages et inconvénients des méthodes contraceptives. Enfin, un numéro de téléphone était donné pour que les personnes aient des informations supplémentaires si elles le souhaitaient. Le projet a donné des résultats positifs en tout cas à court terme (Friesen *et al.*, 1972 ; Liberman *et al.*, 1973).

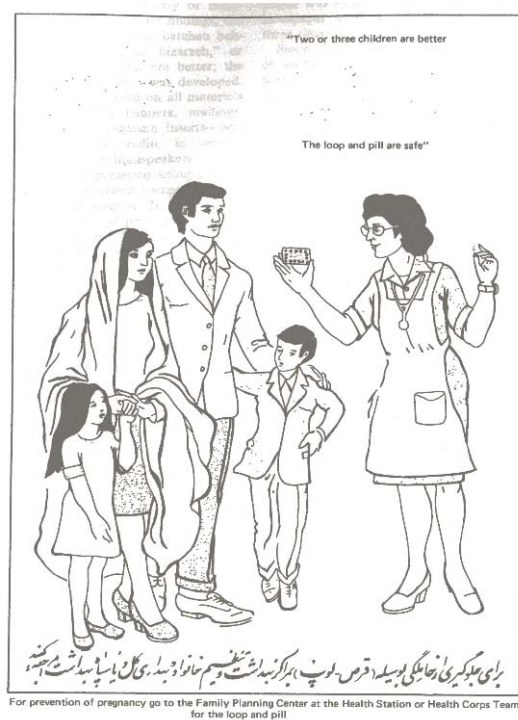


Figure 9. 1 – Affiche de planning familial, Ispahan 1971

Sources : Liberman et al., 1973

À cette époque le programme de planning familial a été fréquemment mal perçu par les classes populaires et religieuses, d'autant que celles-ci n'avaient pas ou peu été sollicitées lors de son élaboration. Cette mauvaise perception n'était pas liée au principe même de la mise en place d'un programme de planning familial, la religion musulmane n'interdisant pas, à la différence de l'Église catholique, l'utilisation de moyens de contraception modernes. Elle était liée justement à ce que pouvait impliquer l'utilisation de la contraception : la classe religieuse n'était pas certaine que les fondements de la famille iranienne (mariage universel et précoce, sexualité dans le mariage) ne soit pas ébranlés. La mise en place ce programme la même année que les lois de la « Protection de la famille » qui visait à une modernisation du mariage²¹³ et remettait en cause certains aspects

²¹³ Modernisation du mariage par l'élévation de l'âge légal au mariage, la protection des femmes mariées en retirant à leur mari le droit de les répudier de façon unilatérale et de pratiquer la

ancestraux stipulés dans la *Charia* a certainement contribué à cette incertitude (Mehryar *et al.*, 2000).

En 1971, cinq ans après l’instauration du programme de planning familial, la diffusion des messages était assuré par des personnels de diverses professions. L’Armée de l’alphabétisation en regroupait la majorité (84 %), venait ensuite l’Armée de l’hygiène (6 %) (Tableau 9.3). Lors des 6 premiers mois de 1971, 3772 séances d’informations relatives au planning familial avaient été assurées ; 38142 femmes y avaient participé (UNFPA, 1972).

TABLEAU 9. 3 – PERSONNELS IMPLIQUES DANS L’INFORMATION DU PLANNING FAMILIAL (1971)

	Effectifs	%
Assistantes sociales	304	1,6
Travailleurs sociaux	21	0,1
Agents du Planning Familial	283	1,5
Armée de l'hygiène	1 138	5,9
Infirmière rurales du MOHME	154	0,8
Extension agricole (Ministère de l'agriculture)	604	3,1
Travailleurs sociaux ruraux (ministère de la coopérative et du développement rural)	91	0,5
Armée de l'alphabétisation (ministère de l'éducation)	16 356	84,4
Autre	430	2,2
Ensemble	19 381	100,0

Sources : UNFPA, 1972

En perçoit, encore ici, les failles du programme planning familial de 1967. En effet, la diffusion de messages de planning familial par le biais de la radio et de la télévision ne pouvait toucher qu’une minorité de personnes puisque ces médias n’étaient pas massivement présents sur le territoire (Chapitre 3). Par ailleurs, l’Armée du savoir principal acteur de la diffusion de l’information n’a

polygamie sans leur accord et en leur permettant d’avoir la garde de leurs enfants (selon son intérêt) en cas de divorce (Hoodfar *et al.*, 2000)

pas plus répondu aux attentes du gouvernement sur ce point que dans le cadre de sa mission principale, pour les raisons déjà évoquées (Chapitre 3).

5) Les effets du programme de planning familial sur la connaissance des contraceptifs

On dispose de plusieurs enquêtes pour apprécier les effets du programme de planning familial de 1967 sur la connaissance des méthodes de contraception et sur les canaux d'informations.

(i) Connaissance des méthodes de contraception

À Téhéran en 1966, un an avant l'implantation de ce programme, 81 % des femmes connaissaient la contraception (Aminzâde, 1973). Parmi elles, 64 % connaissaient la pilule, 17 % le retrait et 15 % le préservatif (Tableau 9.4). Quel que soit l'âge, la majorité des femmes connaissaient la pilule. C'était la méthode la plus connue. Pour autant des différences existaient entre les générations. Les plus jeunes connaissaient plus souvent les méthodes fournies (ici la pilule et le préservatif) que les plus âgées alors que ces dernières connaissaient plus souvent le retrait.

TABLEAU 9. 4 – REPARTITION DES TEHERANAISES QUI CONNAISSAIENT LE PLANNING FAMILIAL SELON LA METHODE CONNUE EN 1966

Groupes d'âge	Douche	Diaphragme	Gel	Ogino	Pilule	Préservatif	Retrait	Autre	Ensemble
10-19	0,0	0,0	0,0	0,0	72,0	11,0	14,0	3,0	100,0
20-29	0,0	0,0	0,4	0,0	65,2	17,2	13,3	3,9	100,0
30-39	0,0	0,0	0,4	0,0	61,7	15,1	19,3	3,5	100,0
40-49	0,0	0,0	0,0	0,0	59,9	8,8	22,5	8,8	100,0
Ensemble	0,0	0,0	0,3	0,0	63,7	14,7	16,9	4,4	100,0

Sources : Amani (1973)

Ce niveau élevé de connaissance des méthodes contraceptives observé à Téhéran dès 1966 est d'autant plus remarquable qu'à l'époque aucune campagne d'information n'avait eu lieu dans le pays. Il est cependant vraisemblable que ce phénomène ait été spécifique à la capitale. Il est improbable qu'un tel niveau de connaissance ait prévalu dans les autres villes, sans parler du monde rural.

En 1970, à Ispahan, trois ans après l'instauration du programme de planning familial, 77 % des femmes connaissaient au moins une méthode de contraception (Lieberman *at al.*, 1973). Cette proportion, inférieure à celle observée à Téhéran en 1966, confirme bien la spécificité des habitants de la capitale en matière de contrôle des naissances. À Ispahan en 1970, la pilule est de loin la méthode la plus connue : 84 % des personnes interrogées la connaissaient (Tableau 9.5). Venait ensuite le préservatif (60 %), le retrait (51 %), le stérilet (49 %) et la stérilisation (27 %). D'une manière générale, les femmes connaissaient plus souvent les différentes méthodes que les hommes et les habitants d'Ispahan les connaissaient plus souvent que ceux des autres villes du département et des villages.

TABLEAU 9.5 – CONNAISSANCE DES METHODES DE CONTRACEPTION DANS LE DEPARTEMENT D'ISPAHAN EN 1970

Localités	Sexe	Pilule	Stérilet	Retrait	Stérilisation	Préservatif
Ispahan	Femmes	97	81	48	42	82
	Hommes	91	67	48	42	80
Autre villes	Femmes	92	82	56	42	84
	Hommes	80	72	39	54	77
Villages	Femmes	84	46	30	24	51
	Hommes	46	29	23	22	51
Ensemble	Femmes	89	56	53	27	64
	Hommes	77	39	48	27	55
	Ensemble	84	49	51	27	60

Sources : Lieberman et al., 1973

La pilule était la seule méthode massivement connue quel que soit le lieu et le sexe (à l'exception des hommes ruraux dont un peu moins de la moitié la

connaissaient). Pour les autres méthodes on observe de fortes différences pouvant aller du simple au double entre Ispahan et les zones rurales.

Ces différences de niveau de connaissance de la contraception s'expliquent sûrement des différences dans l'information véhiculée qui devait varier d'une localité à l'autre. En milieu urbain, les habitants étaient massivement informés sur l'ensemble des méthodes, alors que ceux des villages l'étaient principalement sur une méthode (la pilule) et éventuellement une deuxième.

Au niveau national, comme à Ispahan en 1970 et à Téhéran en 1966, la pilule était, en 1977, la méthode la plus connue : 85 % des Iraniennes la connaissaient (Tableau 9.6). Venaient ensuite le préservatif (46 %), le stérilet (45 %), le retrait (37 %) et la stérilisation féminine (30 %). En milieu urbain, la connaissance de la contraception restait plus importante et plus diversifiée qu'en zone rurale. Alors que plus de la moitié des citadines connaissaient la pilule, le stérilet, le préservatif et le retrait, en zone rurale, seule la pilule était connue de la moitié de la population.

TABLEAU 9. 6 – CONNAISSANCE DES METHODES DE CONTRACEPTION EN 1977

Méthodes	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble
Pilule	94,3	76,4	85,4
Stérilet	69,8	20,0	44,9
Autres méthodes "modernes"	8,7	1,2	5,0
Douche	8,2	1,9	5,1
Préservatif	69,0	22,4	45,7
Ogino	18,0	2,4	10,2
Retrait	58,0	17,0	37,5
Abstinence	21,5	8,6	15,1
Stérilisation féminine	46,1	14,5	30,4
Stérilisation masculine	29,4	6,3	17,9

Sources : IFS 1977

Le retrait était connu par 58 % des citadines contre seulement 17 % des villageoises. Ces proportions peuvent néanmoins paraître importantes car la campagne d'information du programme de planning familial n'encourageait pas à

cette pratique. Cela conforte l'hypothèse faite au chapitre 2 : la population iranienne, même rurale, a pu recourir à cette méthode avant que les contraceptifs modernes leur soient accessibles.

On ne peut en revanche pas mesurer les effets du planning familial de 1967 sur la connaissance des méthodes contraceptives. Pour ce faire, il aurait fallu au moins deux enquêtes réalisées sur un même territoire à deux dates différentes. Pour autant, en 1977, on constate qu'une grande majorité de femmes connaissaient au moins une méthode de contraception. Toujours est-il qu'à la veille de la Révolution islamique, la quasi-totalité des citadines et les trois quart des villageoises connaissaient au moins la pilule.

(i) Les sources d'information du planning familial

A Téhéran, en 1966, un an avant la mise en place du programme de planning familial, les 81 % des femmes interrogées dans le cadre de l'enquête sur la fécondité à Téhéran qui connaissaient le planning familial en avaient eu connaissance par le biais de dispensaires ou via leur médecin familial (Tableau 9.7). Une part importante des femmes interrogées (un tiers) avaient répondu à la question du moyen d'information du planning familial par la modalité « autre ». Il est fort probable que ces femmes avaient été informées par le biais de leurs amis ou de leur famille, deux modalités qui n'avaient pas été proposées.

En 1971, deux enquêtes de type CAP (connaissance, aptitude et pratique) ont été menées à Ispahan et à Téhéran. Dans la capitale, la majorité des femmes ont entendu parler pour la première fois du planning familial auprès de leurs amis et de leur famille (Tableau 9.8). Si l'on suppose que la catégorie « autre » de l'enquête de 1966 correspond à la modalité « famille et amis » alors on peut penser que la proportion de personnes qui connaissent le planning familial en

1971 par le biais de leur relations familiales et amicales a augmenté. Les Téhéranaises ont tendance à le connaître moins souvent par le biais de personnes extérieures. Cela suggère une forte participation de la famille dans la diffusion de l'information, certaines personnes ont dû servir de relai entre l'information entendue à l'extérieur du noyau familial et l'intérieur.

TABLEAU 9. 7 – REPARTITION DES FEMMES QUI ONT ENTENDU UN MESSAGE DU PLANNING FAMILIAL SELON LA SOURCE D'INFORMATION A TEHERAN EN 1966

Sources d'information	Répartition des femmes
Sage-femme	0,2
Médecin familial	14,1
Dispensaire	48,9
Clinique privée	3,5
Ecole, université	0
Radio, Télévision	0
Presse	0
Autre	33,3
Ensemble	100

Source : Aminzâde (1973)

TABLEAU 9. 8 – REPARTITION DES FEMMES QUI ONT ENTENDU PARLER DU PLANNING FAMILIAL SELON LEUR PREMIERE SOURCE D'INFORMATION, A ISPAHAN ET TEHERAN EN 1971

Sources d'information	Ispahan 1971	Téhéran 1971
Amis/parents	15,0	63,1
Ne se rappelle pas	2,8	7,2
Médecin	0,2	7,7
Cliniques ou hopitaux publics	15,9	5,2
Radio	59,9	5,9
Journaux/Magasines	3,1	5,8
Télévison	0,9	0,2
Autre sources	2,2	4,9
Ensemble	100,0	100,0

Sources : Amani (1971)

La même année, à Ispahan, ville où en 1970 un projet de communication a été entrepris²¹⁴, 60 % des femmes avaient eu connaissance du planning familial

²¹⁴ Voir note 3.

pour la première fois par la radio, 16 % par le biais des cliniques et hopitaux publics et 15 % par le biais d'amis et de la famille. Plus les messages de planning familial étaient diffusés, moins les femmes ont eu besoin de leur famille ou de leurs amis pour les connaître.

6) Attitudes vis à vis du planning familial

Si une grande partie des femmes connaissaient une méthode de contraception cela ne signifie pas qu'elles étaient prêtes à y recourir. Il semble donc intéressant de poursuivre l'analyse en abordant la question de la perception qu'avaient les Iraniens vis à vis du planning familial. Seules les enquêtes réalisées à Téhéran en 1966 et 1971 et à Ispahan en 1971 nous informent à ce sujet. Deux questions ont été posées aux femmes : 1) D'après-vous, est-ce que l'Islam est compatible avec le planning familial et 2) Quelles sont les raisons qui poussent les personnes à recourir à la contraception ?

(i) Compatibilité entre Islam et planning familial

La première question, posée aux femmes de Téhéran et d'Ispahan en 1971, nous informe de l'existence (ou non) d'un interdit religieux quant à l'utilisation de la contraception. À Téhéran, 63 % des femmes et 68 % des hommes pensent que l'Islam est compatible avec le planning familial (Tableau 9.9). À Ispahan cette proportion est moins importante, puisque que c'est le cas de 57 % des femmes²¹⁵. Ce résultat confirme le rôle précurseur des habitants de la capitale.

²¹⁵ Le rapport de l'enquête d'Ispahan ne mentionne pas l'opinion des hommes.

TABLEAU 9. 9 – OPINION DES PERSONNES INTERROGÉES QUANT A LA COMPATIBILITE DE ISLAM AVEC LE PLANNING FAMILIAL, A TEHERAN ET ISPAHAN EN 1971

Sexe	Niveau d'alphabétisation	Téhéran				Ispahan				
		oui	non	Nsp	Total	oui	non	Nsp	Indéterminé	Total
Femmes	Analphabètes	66,7	25,3	8,0	100,0	61,4	20,2	14,8	3,6	100,0
	Alphabétisées	59,0	32,1	8,9	100,0	51,7	28,0	18,8	1,5	100,0
	Ensemble	63,1	28,5	8,4	100,0	56,6	24,0	16,8	2,6	100,0
Hommes	Analphabètes	68,2	20,7	11,1	100,0	-	-	-	-	-
	Alphabétisées	67,4	23,4	9,2	100,0	-	-	-	-	-
	Ensemble	68,0	21,3	10,6	100,0	-	-	-	-	-

Sources : Amani (1971)

À Téhéran, la perception de la compatibilité religieuse est quasiment la même entre les sexes et les niveaux d'alphabétisation. Seules les femmes analphabètes se distinguent des autres en étant 59 % à penser que l'Islam est compatible avec la pratique de la contraception. On constate que la proportion des femmes alphabétisées à penser qu'il y a une compatibilité entre l'Islam et le planning familial est quasiment identique de celle des hommes alphabétisés (67 % contre 68 %). Plus que le sexe, c'est le niveau d'alphabétisation des populations qui joue en faveur de cette opinion.

(ii) Les raisons qui poussent à recourir au planning familial

Les raisons qui poussent les personnes à recourir au planning familial nous permettent de connaître la façon dont les personnes perçoivent l'usage de la contraception.

En 1971, pour environ 70 % des femmes de Téhéran et d'Ispahan, le recours à la contraception permet d'arrêter sa descendance et pour 30 % des Téhéranaises et 25 % des femmes d'Ispahan il permet d'espacer les naissances (Tableau 9.10).

TABLEAU 9. 10 – RAISONS POUR RECOURIR AU PLANNING FAMILIAL (ESPACEMENT OU ARRÊT) A TEHERAN ET ISPAHAN EN 1971

Raisons pour recourir au PF	Téhéran			Ispahan		
	Analphabètes	Alphabétisées	Ensemble	Analphabètes	Alphabétisées	Ensemble
Arrêt	71,5	66,8	69,5	82,7	62,7	72,0
Espacement	28,5	33,2	30,5	13,1	34,1	24,3
Indéterminé	-	-	-	4,2	3,2	3,7
Total	100	100	100,0	100	100	100,0

Sources : Amani (1971)

On remarque quelques différences avec le niveau d'instruction : lorsqu'elles sont alphabétisées, les femmes préconisent plus souvent l'utilisation de la contraception pour espacer les naissances, même si la majorité d'entre elles, recommande cette utilisation pour arrêter la descendance.

En fait, c'est le nombre d'enfants vivants des femmes interrogées qui est le déterminant de cette réponse. À Ispahan (seules données disponibles), les femmes qui ont deux enfants ou moins pensent majoritairement que la contraception sert à espacer les naissances (Figure 9.2). Dès que les femmes ont plus de deux enfants, elles pensent majoritairement que la contraception permet d'arrêter la descendance (Amani, 1971).

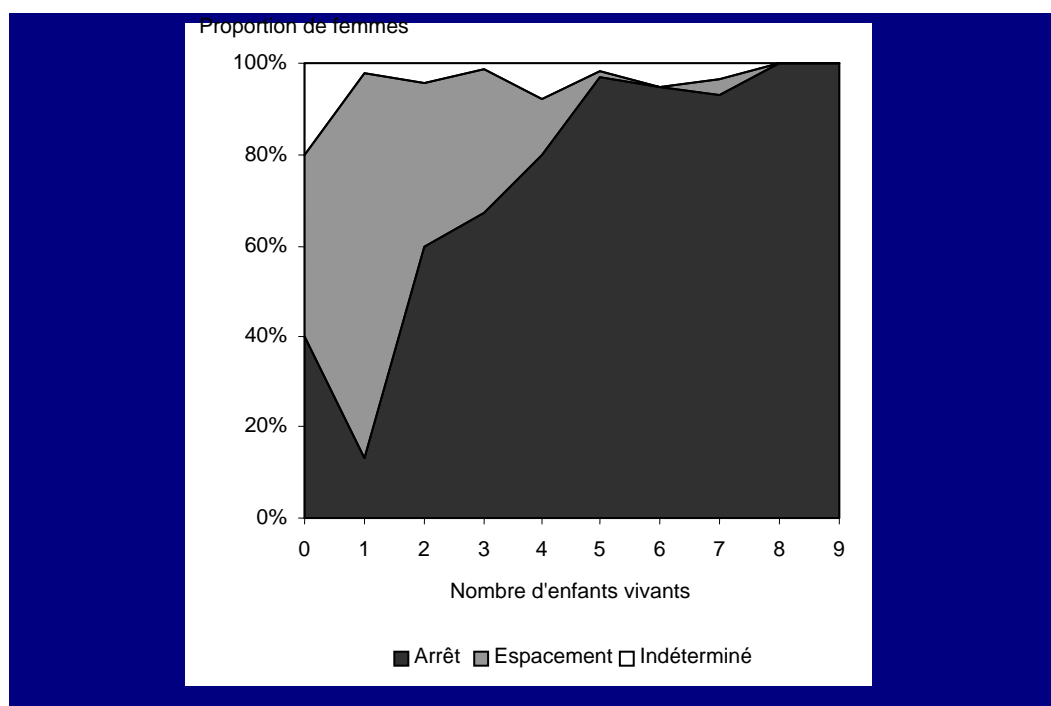


Figure 9. 2 – Répartition des femmes d’Ispahan selon leur nombre d’enfants vivants et leur raison pour l’utilisation de la contraception en 1971

Sources : Amani (1971)

Conclusions

Le premier programme de planning familial, qui date de 1967, qui prévoyait la distribution de la contraception par les infrastructures de santé existantes et une diffusion de l’information par le biais des médias radio-télévisés n’a pu avoir l’effet escompté. En effet, l’offre de contraceptif était inégalement répartie sur le territoire : elle était plus importante dans les villes et dans certaines régions mais très insuffisante dans d’autres et en milieu rural. D’une manière générale, la qualité des services offerts était médiocre. La campagne d’information n’a pas pu atteindre l’ensemble de la population, les médias n’étant pas accessibles à tous. Le programme, perçu comme inspiré de l’étranger, souffrait d’une absence de légitimité. Pourtant, sans que l’on puisse en conclure que c’est lié au programme de planning familial, à la veille de la Révolution islamique, la quasi-totalité des femmes connaissaient au moins une méthode de contraception, la pilule, et une majorité d’entre elles pensaient que l’utilisation de la contraception était compatible avec l’Islam.

B – Le programme de planning familial de la République Islamique

Dans un contexte de reconstruction du pays et d’élaboration du premier plan quinquennal de développement socioéconomique de la République islamique, la question du contrôle de la croissance démographique ressurgit. Après l’accord indirect²¹⁶ de l’Ayatollah Khomeyni le programme de planning

²¹⁶ L’Ayatollah Khomeyni a appelé à débattre de cette question dans sa « Charte de fraternité » le 1^{er} novembre 1988. Pour plus d’informations sur cette question, voir Ladier-Fouladi (2004), Mehryar (2000) et Mehryar et al. (1998, 2000).

familial de la République islamique a vu le jour en 1989. Soulignons ici qu'il est curieux qu'une campagne de planning familial ait été envisagée immédiatement après le cessez-le-feu : quatre mois séparent cette fin de guerre au discours de Khomeyni appelant à débattre sur la contraception (Charte de Fraternité). Son objectif était de réduire le taux de fécondité total de 6,4 enfants par femmes à 4 entre 1986 et 2006, le taux d'accroissement annuel de la population de 3,9 % à 3,2 % entre 1986 et 1993 et à 2,3 % entre 1993 et 2006 (Mehryar *et al*, 2000). Pour cela, le programme comportait plusieurs objectifs intermédiaires : 1) encourager l'espace des naissances de 3 à 4 ans 2) décourager les grossesses des femmes âgées de moins de 18 ans et de plus de 35 ans 3) limiter la taille de la famille à 3 enfants, (à partir de 1993, les avantages dont bénéficiaient les familles nombreuses (allocations familiales, sécurité sociale, congé de maternité, etc.) n'étaient accordées qu'aux trois premiers enfants) 4) former la population sur le planning familial et les questions de population en mettant en place une grande campagne d'information (Mehryar *et al*, 2000). Dans la lignée des programmes de santé et d'éducation pour tous (chapitre 4), le planning familial devait toucher l'ensemble de la population iranienne, quel que soit leur lieu de résidence, leur niveau d'instruction, leur niveau de vie, etc. Il devait résoudre la contradiction que le régime religieux avait créé en maintenant des politiques qui favorisaient une nuptialité élevée et précoce (avec nous l'avons vu l'abaissement de l'âge légal au mariage) alors qu'il souhaitait maîtriser la croissance démographique.

7) La mise en place du programme de planning familial sous la République islamique

(i) Les lieux de délivrance des méthodes contraceptives

Comme cela avait été prévu lors du précédent programme, les activités du planning familial se sont greffées sur celles des infrastructures de santé existantes.

Le choix de ne pas créer d'entité de planning familial propre s'explique certainement par une volonté du nouveau régime de minimiser l'impact, dénoncé par les religieux, sous l'ancien régime de l'instauration d'un programme de planning familial.

En 1992, d'après les données de l'enquête CAP, 57 % des femmes se procuraient des moyens contraceptifs de type moderne dans les services publics. Il s'agissait d'hôpitaux, de centres et de maisons de santé. Les 43 % de femmes qui avaient recours aux infrastructures privées allaient dans les pharmacies (principalement pour se procurer des préservatifs ou des boîtes de pilule), des cabinets médicaux ou des cliniques privés (Aghajanian et al., 1999).

TABLEAU 9. 11 – LIEUX DE DELIVRANCE DES METHODES DE CONTRACEPTION EN 1992

<i>Lieux de délivrance</i>	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble
Public	41,5	70,5	56,7
Privé	54,4	28,6	40,9
nsp	4,1	1,0	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Sources : Malek Afzali H. (1994)

En général, les villageois se dirigeaient vers le secteur public alors que dans les citadins allaient vers le secteur privé (Tableau 9.11). L'offre de contraceptifs par ce secteur (principalement les pharmacies) était plus présente dans les villes que dans les campagnes. Ce sont les classes aisées qui ont recours au secteur privé. Les revenus des villageois, moins élevés que ceux des citadins, ne leur permettent sûrement pas de se procurer des contraceptifs par le biais du secteur privé.

Les données disponibles ne nous permettent pas de connaître en détail les lieux de délivrance au niveau national. Pour contre, nous disposons de cette information pour la région d'Ispahan.

Dans cette région en 1992, comme au niveau national, la majorité des femmes se procuraient des méthodes de contraception dans les organismes publics (Tableau 9.12). Dans les zones urbaines, 37 % des femmes allaient dans les centres de santé, 30 % à l'hôpital et 24 % dans les pharmacies. Dans les zones rurales, 54 % des femmes se dirigeaient vers les centres et maisons de santé, 29 % allaient à l'hôpital. On remarque encore une fois que c'est en milieu urbain que les femmes se dirigeaient le plus souvent vers le secteur privé. Enfin, les villageoises allaient aussi souvent dans les hôpitaux que les citadines.

TABLEAU 9. 12 – LES LIEUX DE DELIVRANCE DES METHODES CONTRACEPTIVES
DANS LA REGION D'ISPAHAN EN 1992

Lieux de procuration des contraceptifs	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble
Hôpital	29,9	28,7	29,4
centre de santé	37,0	11,4	25,5
Maison de santé	0,0	43,3	19,5
Pharmacie	24,5	9,3	17,7
Cabinet médical ou clinique privés	8,3	6,9	7,6
nsp	0,3	0,4	0,3
Ensemble	100	100	100

Sources : Labâf Qassemi et al., 1994

L'importance du secteur public dans la délivrance des méthodes contraceptives s'est accentué en 2000 : d'après l'EDS, les trois quart des femmes qui utilisaient une contraception se dirigeaient vers ce secteur²¹⁷ (Tableau 9.13). Quelle que soit la région considérée, la majorité des femmes qui utilisaient une contraception s'en procuraient dans le secteur public. On observe cependant quelques variations régionales : dans les régions de Téhéran, Zanjan et Qom on recourait moins souvent au secteur public alors que dans les régions de Bousher et Chaharmahal va Bakhtiary on y allait le plus souvent.

²¹⁷ Les données n'ont pas été publiées selon le lieu de résidence.

L'enquête BLS (*Base-Line Survey*) réalisée dans 9 départements en 2000 par le Centre de Statistique de l'Iran, nous informe de la raison qui pousse les femmes à se diriger vers une infrastructure en particulier (Tableau 9.14). Un peu plus de la moitié des femmes (53 %) donnent une raison « pratique » au choix du lieu de délivrance: elles vont dans une infrastructure parce que celle-ci est proche de leur maison ou de leur lieu de travail ou du lieu où elles font leurs courses ou encore parce qu'elle est facile d'accès par les moyens de transport. Parmi ces raisons c'est la proximité au domicile qui est la principale (48 % des femmes interrogées ont répondu par cet item). Les autres femmes donnent des raisons liées à l'accueil et aux compétences des personnels. Les infrastructures sont plus accueillantes (raison évoquée par 10 % des femmes), plus propres (6 %), les personnels sont toujours disponibles (6%), plus professionnels (6 %), etc.

TABLEAU 9. 13 – REPARTITION (%) DES FEMMES UTILISATRICES DE
CONTRACEPTION SELON LE LIEU DE DELIVRANCE DE LA CONTRACEPTION ET LA
REGION DE RESIDENCE, EN 2000

Régions	Public	Equipe mobile	Privé
Ardebil	82,7	7,5	9,8
Azerbaïdjan occidental	76,8	3,7	19,5
Azerbaïdjan oriental	78,3	4,9	16,8
Boucher	89,3	0,9	9,8
Chaharmahal va baxtiary	91,3	0,1	8,6
Esfahan	74,6	0,8	24,6
Fars	78,9	0,5	20,6
Gilan	75,1	0,1	24,8
Golestan	85,2	0,0	14,8
Hamedan	78,3	0,7	21,0
Hormozgan	82,4	2,2	15,4
Ilam	83,9	1,9	14,2
Kerman	79,4	1,0	19,5
Kermanshah	83,0	1,6	15,4
Khorasan	75,3	1,9	22,8
Khouzestan	76,1	1,4	22,4
Kohgilouyeh va boyeh ahmad	86,7	3,4	9,9
Kordestan	83,4	2,0	14,6
Lorestan	81,1	1,2	17,8
Markazi	78,2	1,5	20,3
Mazandaran	76,5	0,0	23,5
Qazvin	74,3	4,0	21,6
Qom	68,3	0,2	31,5
Semnan	84,0	0,7	15,3
Sistan va Balouchestan	82,7	3,0	14,4
Téhéran	52,6	0,2	47,2
Téhéran (sans la ville)	66,6	0,2	33,2
Yazd	81,4	1,0	17,5
Zanjan	69,5	7,0	23,5
Ensemble	74,0	1,5	24,5

Sources : EDS, 2000

TABLEAU 9. 14 – REPARTITION DES FEMMES DE 9 DEPARTEMENTS SELON LEUR LIEU DE DELIVRANCE DES MOYENS CONTRACEPTIFS ET LA RAISON DU CHOIX DE CE LIEU

Raison du choix du lieu de délivrance	Secteur public				Secteur privé	Autre lieux	Ensemble
	Centre de santé	Hopital	Maison de santé	Ensemble			
Proche de la maison	54,9	27,2	65,6	50,7	19,4	46,2	47,9
Proche du lieu de travail ou de courses	1,5	3,0	4,2	2,7	1,6	7,6	3,2
Facile d'accès par les moyens de transport	1,7	2,7	1,6	2,0	0,8	2,7	2,0
Plus professionnels	4,8	8,7	2,1	4,9	18,5	3,8	5,8
Plus propres	5,3	11,3	3,4	6,5	15,3	2,7	6,5
Plus accueillants	8,0	15,8	5,2	9,2	25,8	6,5	10,2
Temps d'attente moins long	1,5	1,2	1,3	1,4	4,0	10,3	2,6
Les horaires	0,3	0,0	0,3	0,2	0,0	0,5	0,2
Moins chers	10,6	15,8	6,3	10,6	1,6	0,0	8,7
Toujours disponibles	6,1	4,2	6,8	5,9	4,8	10,9	6,4
Autre	5,3	10,1	3,4	6,1	8,1	8,7	6,5

Sources : enquête BLS, 2000

Les raisons du choix du lieux de délivrance des moyens contraceptifs varient en fonction des infrastructures concernées. Intéressons-nous alors aux raisons qui poussent les femmes à solliciter les maisons de santé pour se procurer des méthodes contraceptives. Rappelons que les maisons de santé n'existent qu'en milieu rural. Près des trois quarts des femmes qui y font appel donnent une raison « pratique » : ces femmes y vont dans une grande majorité (66 %) parce qu'elles sont proches de leur domicile (Tableau 9.14). Si on ajoute à ces raisons, le fait que les femmes y ont recours parce que c'est moins cher et que les personnels sont toujours disponibles, alors 83 % des femmes se dirigent vers les maisons de santé du fait de leurs attributions mêmes (elles sont proches, leurs services sont gratuits et les personnels répondent toujours aux demandes des patients). Ce qui révèle une certaine réussite du dispositif des maisons de santé. Ce sont des raisons qui décrivent un service de proximité de santé. J'ai constaté à de nombreuses reprises que les maisons de santé étaient souvent des lieux de socialisation des femmes.

(ii) La diffusion des messages du planning familial

Depuis ses débuts, le programme de planning familial de la République islamique comprend un volet important de diffusion des messages en faveur de la limitation des naissances. Des annonces devaient être diffusées dans les médias (radio, télévision, journaux) et au cinéma ; des affiches devaient être posées dans les lieux publics (bus, rues à forte circulation, parcs, stations de train, etc.) ; des informations devaient être apposées sur des autocollants, des articles comme les calendriers, stylos, porte-clé, etc. mais aussi sur d'autres supports comme les emballages de produits alimentaires (lors de mon séjour en Iran, j'ai constaté que des messages de santé publique et de planning familial étaient imprimés sur des boîtes de thon, des paquets de chips, etc.) ou encore sur des produits de consommation courante comme les boîtes d'allumettes ; des informations relatives à la population, la santé maternelle et des enfants étaient incorporées dans les livres scolaires ; des cours obligatoires sur le planning familial étaient instaurés dans chaque filière à l'université ; enfin, des consultations pré-maritales ont été mises en place.

Slogans et affiches du programme de planning familial

Plusieurs slogans ont été utilisés dans la campagne d'information du programme de planning familial. Le plus connu de tous, celui que les personnes donnent quand on leur demande de dire pourquoi maintenant les Iraniens utilisent massivement la contraception, c'est : « moins d'enfants, vie meilleure, futur plus prometteur »²¹⁸ C'est celui-là que je lisais sur les boîtes de thon ou les paquets de chips et c'est celui-là que les villageoises rencontrées me rapportaient systématiquement. Pourtant, ce slogan n'est pas le seul de cette campagne d'information. Il y a « peu d'enfants, éducation meilleure »²¹⁹ ou « moins

²¹⁸ « Bache kamtar, zedegi behtar âyendé omidvârtar »

²¹⁹ « farzand kamtar âmouzesh behtar »

d'habitants, plus d'infrastructures, futur plus propère »²²⁰ ou encore « meilleure vie avec moins d'enfants : fille ou garçon, deux ça suffit »²²¹ (Figure 9.3). D'autres supports ont été utilisés pour cette campagne. La figure 9.4 en est un exemple où une figurine représente un policier qui dit : « Stop ! deux enfants ça suffit ».

Les messages de planning familial de la République islamique mettent en avant les bienfaits d'une famille à deux enfants ; les parents peuvent ainsi instruire leurs enfants et l'accès aux infrastructures est possible pour tous. Ils mentionnent également qu'il n'est pas nécessaire de s'attacher à la préférence pour les garçons ; d'ailleurs l'affiche qui illustre ce propos montre deux petites filles (Figure 9.3, affiche de droite). Pour autant, cela ne se traduit pas par une promotion de l'égalité entre sexes. En effet, lorsqu'on regarde l'affiche de gauche de la figure 9.3 qui est relative à l'instruction, ce ne sont que des garçons qui sont représentés.

²²⁰ « Jam'iyat kamtar, emkânât bishtar, âyende omidvârtar »

²²¹ « zendegi behtar bâ farzand kamtar, doxtar yâ pesar do baché kâfist »



Figure 9. 3 – Affiches de la campagne de planning familial de la République islamique

Sources : Roudi-Fahimi (2002)



Figure 9. 4 – Figurine pour la campagne de planning familial

Sources : photo de l'auteur

Les consultations pré-maritales

Parallèlement à la campagne d'information du programme de Planning familial de la République islamique, des consultations pré-maritales d'information ont été mises en place. Ces consultations, obligatoires, sont destinées aux futurs mariés. À l'issue de cette consultation, ils recevront un certificat.

Les futurs époux visionnent un film, reçoivent une documentation et s'entretiennent avec des auxiliaires de santé. Dans les villages, ces formations s'effectuent dans les centres de santé.

Lors des consultations pré-maritales, les futurs époux, s'ils n'ont pas déjà suivi ceux de l'université (ceux-là ne sont qu'une minorité²²², particulièrement en milieu rural), reçoivent leur premier cours d'éducation sexuelle. L'intérêt de recourir au planning familial leur est signifié et les différentes méthodes contraceptives leur sont présentées. D'autres thèmes sont également abordés. Est aussi signalé, à destination des hommes que la déchirure de l'hymen de la femme n'entraîne pas forcément des saignements. Toujours pour les hommes, on leur indique que la femme est plus fragile psychologiquement du fait de ses hormones durant les jours de règles, etc. Ou encore, cette fois-ci à destination des femmes, il leur est rappelé en quoi consiste leur devoir d'épouse.

Incontestablement, les consultations pré-maritales ont joué un rôle important dans la diffusion de la connaissance des méthodes contraceptives en Iran en général et dans les villages du pays en particulier.

8) Les effets du programme de planning familial sur la connaissance de la contraception

Interrogeons-nous maintenant sur les effets du programme de planning familial de 1989. Est-ce que les Iraniens connaissent plus les contraceptifs

²²² En 1996, 12,5% des citadins, 10,6% des citadines, 5,8% des villageois et 1,9% des villageoises âgés de 25-29 ans avaient un diplôme de l'enseignement supérieur.

qu'avant ? Si oui, est-ce le résultat du planning familial de la République islamique ? Est-ce qu'ils ont été informés du planning familial par le biais des médias ou d'autres sources prévues par le programme ?

(i) *Connaissance des méthodes de contraception*

En 1989, année de lancement du nouveau programme de planning familial en Iran, une enquête CAP est réalisée. D'après celle-ci, 96 % des citadines et 86 % des villageoises du pays connaissent une méthode de contraception (Tableau 9.15). Par rapport à 1977, le niveau de connaissance urbain est quasi-identique et le rural est plus élevé de 10 points.

TABLEAU 9. 15 – CONNAISSANCE DES METHODES DE CONTRACEPTION EN IRAN EN 1989

La femme:	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble
Connaît	95,8	86,0	91,4
Ne connaît pas	4,2	14,0	8,6
Total	100	100	100

Sources : MOHME, 1993

Il est peu probable que cette élévation soit le résultat du programme de planning familial qui venait tout juste d'être à nouveau instauré. Les effets d'un tel programme ne peuvent être visible qu'après quelques années, le temps qu'il soit bien mis en place. En fait, à la suite de l'analyse d'experts qui pronaient l'idée de la mise en place d'un programme de planning familial, une opération de sensibilisation des dirigeants religieux et de la population sur les effets néfastes d'une forte croissance de la population sur le développement économique du pays a été menée (Hoodfar et al, 2000 ; Mehryar et al., 2000). Un débat portant sur la population et le planning familial s'est répandu dans la place publique. Des experts ont publié des articles dans la presse sur les conséquences d'une forte croissance démographique sur l'éducation, la santé, l'agriculture, l'offre alimentaire, le logement et les services municipaux. Les Iraniens étaient invités à

donner leur avis dans la presse ou encore lors de débats dans les rues de Téhéran et d'autres grandes villes (Hoodfar et al., 2000). Ce qui n'était pas le cas dans le programme de planning familial de 1967. Dans ce débat autant les novices que les experts en la question et autant les pro-planning familial que les anti-planning familial étaient écoutés. Si bien qu'en 1988, le gouvernement disposait d'un soutien substantiel de la population pour la mise en place d'une politique de contrôle des naissances et qu'avant même le lancement d'une campagne d'information à ce sujet un grand nombre de personnes connaissait le planning familial. Si ces débats étaient principalement présents en ville, ils ont pu être relayés par les acteurs de santé dans les villages. En effet, il est fort probable que les *behvarz* des maisons de santé qui étaient déjà implantées à l'époque aient informé les populations de ce débat.

En général, les rapports des enquêtes qui ont suivi celle de 1989 ne mentionnent pas le niveau de connaissance des populations sur la contraception. Seules les enquêtes réalisées dans le département de Shiraz en 1996 et 1998 et l'enquête EDS nous donnent des indications sur la question.

Dans le département de Shiraz, la plupart des méthodes « modernes » étaient connues par les femmes (Tableau 9.16). Globalement, la proportion de villageoises connaissant une méthode de contraception a atteint celle des citadines. Plus de 90 % des citadines de Shiraz connaissaient la pilule, le stérilet, le préservatif, les stérilisations féminine et masculine. Dans les zones rurales environnantes, cette connaissance était moins forte : 98 % des villageoises connaissaient la pilule, 82 % le stérilet, 81 % la stérilisation féminine, 73 % la stérilisation masculine et 70 % le préservatif. Certaines méthodes étaient relativement peu connues : norplant, diaphragme, rythme et douche. Le retrait était massivement connu dans la ville et peu connu dans les villages.

L'EDS réalisée en 2000 confirme la très forte connaissance des méthodes de contraception en Iran et la progression de cette connaissance dans les zones rurales. Désormais, la quasi-totalité des femmes connaissent toutes les méthodes

« modernes ». La moins connue de ces méthodes est le norplant, qui est pourtant connu par 82 % des citadines et 78 % des villageoises. Le retrait est également connue par une grande majorité de femmes : 89 % en ville et 72 % dans les campagnes.

Si l'on suppose que les résultats des enquêtes réalisées dans le département de Shiraz sont proches de ce que l'on aurait pu observer en Iran au cours des années 1996-1998, on a assisté à une nette progression de la connaissance de certaines méthodes contraceptives en milieu rural. Il s'agit du préservatif, du retrait, des stérilisations féminine et masculine, de l'injection et du norplant.

TABLEAU 9. 16 – CONNAISSANCE DES METHODES DE CONTRACEPTION DANS LE DEPARTEMENT DE SHIRAZ EN 1996-1998 ET AU NIVEAU NATIONAL EN 2000

Méthodes contraceptives	Département de Shiraz		National		
	Shiraz	Zone environnante	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble
Pilule	98,3	98,4	98,7	98	98,4
Diu	94,8	81,6	95,4	82,4	93,3
Préservatif	92,6	69,6	93,3	84,5	90,1
Stérilisation féminine	96,0	80,8	97,2	95,3	96,5
Stérilisation masculine	92,1	72,5	86,5	91,7	91,7
Injection	68,0	85,6	86,3	91	88
Norplant	43,0	45,9	82,1	78,4	80,8
Diaphragme, mousse, gelée	14,5	5,0	-	-	-
Rythme, continence	62,5	19,2	48,7	25,1	40,3
Retrait	86,2	34,9	88,8	72,4	82,9
Douche	29,9	4,3	-	-	-
Autre	0,5	0,0	-	-	-

Sources : enquête Famille et Fécondité dans le département de Shiraz (1996-1998) et EDS 2000

En 2000, l'EDS inclut une indication sur la connaissance de la contraception que devait relever les enquêteur au moment où ils interrogeaient les femmes. Ces derniers devaient mentionner si elles avaient répondu à la question de la connaissance des méthodes de contraception dès l'évocation du nom des méthodes ou s'il avait été nécessaire de les décrire pour qu'elles les reconnaissent.

Cette indication donne des résultats intéressants : la connaissance n'est pas aussi bonne que ce que suggère les résultats présentés jusqu'à présent. En dehors de la pilule, les proportions sont nettement inférieures à ce qu'on observait précédemment (Tableau 9.17). Par exemple, en milieu rural, c'est à peine plus de

la moitié des femmes qui connaissent « bien » les méthodes de contraception (qui n'ont pas besoin de la définition pour la connaître). En milieu urbain, en dehors de la pilule, à peine les trois quart des femmes connaissent « bien » le stérilet et le préservatif. La stérilisation féminine est « bien » connue par 61 % des citadines et la stérilisation masculine par 55 %. Les autres méthodes « modernes » sont « bien » connues par moins de la moitié des femmes urbaines.

TABLEAU 9. 17 – PROPORTION DE FEMMES CONNAISSANT LES METHODES DE CONTRACEPTION SANS AVOIR BESOIN DE LA DEFINITION POUR LES CONNAITRE EN 2000

Méthodes contraceptives	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble
Pilule	93,4	90,6	92,4
Stérilet	73,6	53,8	66,5
Préservatif	74,2	57,9	68,4
Stérilisation féminine	61,1	56,7	59,5
Stérilisation masculine	54,7	41,8	50,1
Injection	47,4	55,4	50,3
Norplant	45,0	37,3	42,3
Rythme	10,6	3,4	8,0
Retrait	57,2	38,6	50,6

Sources : EDS, 2000

Ces résultats montrent qu'en 2000 encore une grande partie des femmes ne connaissent « bien » qu'une seule méthode de contraception : la pilule. Les autres méthodes, si elles sont reconnues lorsqu'on les décrit aux femmes, ne leur sont pas familières.

(ii) Les sources d'information du planning familial

Les premières enquêtes à donner des informations sur la question de la source d'information du planning familial sous la République islamique sont celles réalisées dans le département de Shiraz en 1996 et 1998. À Shiraz, capitale du département, 40 % des femmes avaient entendu un message du planning familial au cours des 6 mois qui ont précédé l'enquête à la radio, 29 % à la télévision (Tableau 9.18). Les autres moyens d'information ne sont pas précisés, bien que 30 % des femmes aient déclaré avoir entendu un tel message par d'autres moyens. Le questionnaire de l'enquête réalisée en 1998 dans les villages environnants à Shiraz détaillait plus précisément la source d'information. On dispose à la fois de cette source d'information au cours des 6 mois qui précédaient l'enquête et de celle par le biais de laquelle les personnes ont entendu pour la première fois une annonce du planning familial. Au cours des 6 mois qui ont précédé l'enquête, les employés des infrastructures de santé (c'est à dire en zone rurale, les maisons et les centres de santé) ont eu un rôle plus important dans la diffusion de l'information que la télévision puisque 11 % des villageoises ont entendu parlé du planning familial par ce biais là, contre 9 % pour la télévision. Dans les zones rurales, les annonces diffusées par la radio et la télévision ont été entendues par une plus petite proportion de femmes qu'en milieu urbain.

Les maisons de santé ont eu un rôle de premier plan dans la première sensibilisation de la population, puisque près des trois quart des villageoises interrogées ont entendu parler du planning familial pour la première fois par ce biais là.

En 2000, l'enquête réalisée dans 9 départements révèle l'importance de la diffusion des messages du planning familial par les médias. Environ un quart des femmes ont entendu un annonce de ce type, au cours des quelques mois qui ont précédé l'enquête, par le biais de la télévision, 40 % de la radio, 18 % des femmes

avait lu une information à ce sujet dans un journal ou un magazine et 17 % sur un poster (Tableau 9.19).

TABLEAU 9. 18 – MOYEN PAR LEQUEL LES FEMMES ONT ENTENDU UN MESSAGE DE PLANNING FAMILIAL DANS LE DEPARTEMENT DE SHIRAZ (1996-1998)

Les femmes ont entendu, lu une annonce de Planning familial ou parlé à ce sujet	Shiraz	Villages environnants	
	Entendu au cours des 6 mois	Entendu pour la première fois	
Radio	29,2	3,4	10,3
Télévision	39,7	9,5	19,4
Presse écrite	1,4	0,6	0,8
Auprès d'employés des infrastructures de santé	-	11,0	74,3
Médecin	-		3,1
Famille	-	4,6	6,5
Amis	-	4,1	9,0

Sources : enquêtes Shiraz (1996-1998)

TABLEAU 9. 19 – PROPORTION DE FEMMES AYANT ENTENDU OU LU UN MESSAGE DE PLANNING FAMILIAL SELON DIFFERENTS MEDIAS DANS 9 DEPARTEMENTS EN 2000

Départements	Régions	Radio	Télévision	Journaux Magazines	Poster	Brochure Lettre d'information
Zabol	Sistan va	45,2	68,4	12,8	18,8	8,0
Zahedan	Balouchestan	28,6	60,1	15,7	18,5	14,8
Eslamshahr	Téhéran	34,4	83,6	28,7	25,3	7,6
Gonbad-é Kavous	Golestan	24,8	82,8	14,3	16,8	4,3
Minoudasht		21,6	76,7	10,1	19,5	2,3
Marivan	Kordestan	48,8	62,7	11,8	5,6	3,9
Divandareh		58,4	76,9	6,7	2,8	2,4
Bousher	Bousher	49,0	79,5	41,2	33,7	21,2
Kangan		46,4	75,3	22,7	15,0	10,5
Ensemble		39,8	73,9	18,3	17,4	8,4

Sources : enquête BLS, 2000

Dans les neuf départements, les proportions de femmes qui ont entendu un message de planning familial varient en fonction des médias mais la hiérarchie reste la même : la télévision est la principale source d'information, vient ensuite la radio, la presse écrite, les posters et les brochures-lettres d'information.

Dans la mesure où les femmes peuvent avoir entendu un tel message par le biais de plusieurs médias, les proportions ne peuvent pas s'additionner. On ne peut pas connaître la proportion exacte de femmes qui ont entendu une annonce de planning familial, quel que soit le média considéré, car il est fort probable que les femmes qui en ont entendu à la télévision, l'auront également entendu à la radio, etc. On peut toutefois supposer que la proportion de femmes qui ont entendu un message par le biais de la télévision, qui est la plus élevée, approche le plus la proportion des femmes qui en ont entendu quel que soit le média. Sous cette hypothèse, les trois quart des femmes ont entendu un message de planning familial au cours des quelques mois qui ont précédé l'enquête. Les femmes des départements d'Eslamshahr et de Gonbad-é Kâvous en ont entendu le plus, contre 63 % dans le département Marivan et 60 % celui de Zahedan.

Ces différentes données attestent de l'importance du rôle de la campagne d'information du programme de planning familial de la République islamique. Cette importance été rendu possible par le développement du réseau de communication et le programme de « santé pour tous » (chapitre 4). En effet, désormais un grand nombre d'Iraniens ont accès aux médias radio-télévisés et aux services de santé publics (centre et maison de santé).

9) Attitudes vis à vis du planning familial

Maintenant que nous savons que la plupart des femmes (urbaines et rurales) connaissent massivement les méthodes de contraception, il est intéressant de s'interroger sur l'acceptation (ou non) d'y recourir²²³.

²²³ Le thème de l'attitude des Iraniens vis-à-vis du planning familial a été abordé différemment dans les enquêtes qui ont été réalisées en Iran. Dans les années 1970, nous l'avons vu précédemment, on demandait aux personnes interrogées si elles pensaient que l'Islam est compatible avec la pratique de la contraception ou si la contraception permettait d'arrêter ou d'espacer les naissances. Depuis les années 1980, on demande aux personnes s'ils sont d'accord avec les principes du planning familial

En 1989, 80 % des femmes interrogées déclaraient qu'elles et leur mari étaient d'accord avec les principes du planning familial (Tableau 9.20). Cette proportion était plus importante en ville (88 %) qu'à la campagne (70 %). Sept pour cent des femmes déclaraient être d'accord alors que leur conjoint ne l'étaient pas et seulement 4 % des femmes déclaraient ne pas être d'accord.

TABLEAU 9. 20 – ACCORD VIS-A-VIS DU PLANNING FAMILIAL EN 1989

Accord vis-à-vis du Planning familial	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble
La femme n'est pas d'accord, mais le mari oui	0,3	0,8	0,5
La femme est d'accord mais le mari non	5,1	10,6	7,4
La femme et son mari sont d'accord	88,1	70,0	80,5
La femme et son mari ne sont pas d'accord	1,3	5,6	3,1
Indéterminé	5,1	13,0	8,4
Total	100	100	100

Sources : MOHME, 1993

Après celle de 1989, la seule enquête à nous donner des indications sur l'acceptation ou non du planning familial par la population est celle réalisée dans neuf départements par le Centre de statistiques de l'Iran en 2000.

D'après celle-ci, 85 % des femmes des neuf départements étaient favorables au planning familial et 10 % étaient contre (Tableau 9.21). Si on suppose que ce chiffre reflète celui que l'on aurait observé au niveau national alors il y aurait eu entre 1989 et 2000 une légère augmentation de l'acceptation du planning familial.

Des neuf départements, seuls ceux situés dans la région du Sistan va Balouchestan se distinguent des autres : les femmes y sont nettement moins favorables qu'ailleurs. En effet, c'est seulement 78 % des femmes de Zabol et 70 % de Zahedan qui sont d'accord avec les principes du planning familial, alors que dans les autres départements cette proportion oscille entre 85 % et 93 %. Dans la mesure où ce département est celui où il y a le moins d'infrastructures de santé (qui auraient pu relayer l'information du planning familial) et où la population a le moins souvent accès aux médias, etc. (voir les chapitres des parties 2 et 3) il est

fort probable que ce faible niveau d'acceptation du planning familial de cette région soit dû à un manque d'information. Ces différences révèlent ainsi le rôle qu'a pu jouer la campagne d'information du programme de planning familial sur la population.

TABLEAU 9. 21 – ACCORD VIS-A-VIS DU PLANNING FAMILIAL DANS NEUF DEPARTEMENTS EN 2000

Régions	Départements	D'accord	Pas d'accord	Pas d'avis	Total
Bousher	Bousher	91,2	5,8	3,1	100,0
	Kangan	84,7	7,5	7,7	100,0
Golestan	Gonbad-é Kavous	87,5	7,8	4,8	100,0
	Minoudasht	86,2	8,7	5,1	100,0
Kordestan	Marivan	86,3	8,1	5,6	100,0
	Divandareh	90,2	6,2	3,5	100,0
Sistan va Balouchestan	Zabol	78,1	17,9	4,0	100,0
	Zahedan	69,9	24,9	5,2	100,0
Téhéran	Eslamshahr	93,0	5,2	1,8	100,0
Ensemble		85,2	10,3	4,5	100,0

Sources : BLS, 2000

10) Conclusion

Le programme de planning familial lancé sur des bases nouvelles en 1989, qui prévoyait la distribution de contraceptifs par le biais des infrastructures de santé existantes et une vaste campagne d'information, a bénéficié du développement du réseau de communication et du réseau des centres et maisons de santé. La quasi-totalité des femmes connaissent la plupart des méthodes de contraceptions bien qu'en dehors de la pilule, il faille souvent décrire les méthodes pour qu'elles les reconnaissent. Cette connaissance est plus diversifiée qu'autrefois. Le planning familial est en général bien accueilli puisqu'une majorité de femmes déclarent être favorables à l'utilisation de la contraception.

II – La pratique contraceptive : les taux de prévalence

Maintenant que nous connaissons les politiques de population qui ont été menées en Iran depuis les années 1960 en matière de planning familial, nous pouvons étudier la pratique contraceptive en Iran. Comment les taux de prévalence de la contraception ont évolué ? Est-ce que cette évolution a été conditionnée par les différentes politiques de population ?

A – Les taux de prévalence de la contraception

11) Evolution

En 1977, première année à donner de tels chiffres à l'échelle nationale, déjà 54 % des citadines et 20 % des villageoises de l'Iran avaient recours à la contraception (Figure 9.5). En 1989, ces proportions avaient peu changé : on comptait 60 % et 20 % d'utilisatrices dans les villes et les campagnes respectivement. Puis à partir de cette date, son utilisation s'est généralisée. La progression a même été quasiment exponentielle en milieu rural.

Mais il convient d'être prudent quant à l'ampleur de cette hausse. De 1989 à 1997, les données proviennent des enquêtes CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) réalisées par le Ministère de la santé iranien. Or ce ministère a eu tendance à sur-estimer la baisse de la fécondité et le recours aux méthodes contraceptives. Cette sur-estimation semble flagrante en 1996 en milieu rural : le taux de prévalence de la contraception passe à 70 % alors qu'il

était de 59 % deux ans plus tôt et qu'il retombe à 66 % l'année suivante²²⁴. La nécessaire prudence quant à ces chiffres ne remet aucunement en question la tendance à la hausse de l'utilisation de la contraception, celle-ci est confirmée par les résultats de l'enquête EDS de 2000 où près de 80 % des citadines et 70 % des villageoises déclarent l'utiliser, soit 74 % de l'ensemble des femmes. Ce qui place l'Iran au même niveau que la France : en 2000, 75 % des françaises avaient recours à une méthode contraceptive (Bajos et al., 2004).

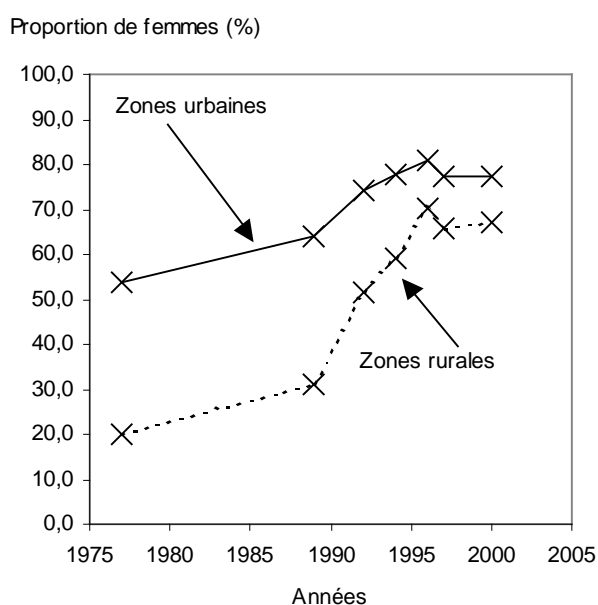


Figure 9. 5 – Taux de prévalence (en %) de la contraception selon le lieu de résidence

Sources : enquêtes IFS (1977), CAP (1989, 1992, 1994, 1996, 1997) et EDS 2000 ; résultats cités dans Mehryar (2001), page 20

²²⁴ D'autres incohérences sont relevées lorsqu'on étudie l'évolution des taux de prévalence de la contraception dans les régions à partir des seules enquêtes CAP. Les taux obtenus peuvent varier fortement d'une année à l'autre, cette variation pouvant atteindre 10 points. Aussi, certaines régions ont des taux de prévalence qui semblent fortement sur-évalués par rapport à la connaissance que nous avons des pratiques socio-démographiques des habitants de ces régions. À titre d'exemple, le Sistan va balouchetan aurait un taux de prévalence de la contraception de 72,4% en 1997, soit supérieur à celui de Semnan où le taux de prévalence était de 48,7% la même année.

Au fil des ans, les écarts entre les zones urbaines et les zones rurales s'est fortement réduit. En 1977, la proportion de citadines dépassait de plus de 30 points celle des villageoises ; les citadines utilisaient trois fois plus souvent la contraception que les villageoises. En 1989, les différences se sont réduites mais s'observent toujours : les citadines utilisent deux fois plus de contraceptifs que les femmes des zones rurales. Enfin, depuis le début des années 1990, les taux de prévalence en milieu urbain ne sont supérieurs que de 15 % à ceux des zones rurales. En une quinzaine d'années, les villages ont presque rattrapé leur retard.

Il est difficile de dater le début de la pratique contraceptive. Les enquêtes réalisées avant 1977 révèlent peu d'informations à ce sujet. La source la plus ancienne concerne Téhéran et ne remonte qu'à 1965. A cette époque, 35 % des Téhéranaises y avaient recours (Amani, 1973). L'autre source antérieure à 1977 concerne le comportement des femmes vivant dans la région d'Ispahan en 1970. Dans cette région, cette année là, 62 % des femmes vivant dans la capitale de la province (la ville d'Ispahan), 30 % de celles vivant dans d'autres villes et enfin 11 % des villageoises utilisaient la contraception (Lieberman, 1972). Ces chiffres suggèrent que la contraception a été pratiquée en Iran avant l'introduction des premières méthodes contraceptives de type « moderne » et avant le premier programme de planning familial (1967), comme cela a été observé dans d'autres pays du monde (Locoh, et al., 2006). D'après certains auteurs, les Iraniens ont toujours utilisé la contraception, principalement le retrait et le préservatif (Moore et al, 1974). De tels comportements sont d'autant plus probables qu'ils ont été observés dans d'autres pays de la région depuis de nombreuses années, comme en Turquie où *« l'accès aux méthodes dites « modernes » ne constitue pas (ni n'a constitué, semble-t-il, dans le passé) [...], un seuil critique ou une condition sine qua non pour la pratique de la contraception »* (Cem Behar (2002), page 413). Rappelons que l'utilisation des méthodes contraceptives est l'une des raisons de la baisse de la fécondité rurale au début des années 1960 (chapitre 2), l'âge moyen au premier mariage ayant peu évolué (chapitre 8).

12) Taux de prévalence et planning familial

(i) Au niveau national

L'instauration des deux programmes de planning familial peut expliquer la courbe d'évolution des taux de prévalence de la contraception. Dans le cas de l'Iran, si l'on suppose que cette courbe est liée à l'instauration des programmes de planning familial, elle peut avoir fortement augmenté à partir de 1967, puis diminué à partir de 1979 et enfin augmenter à nouveau depuis 1989.

Avant 1977, nous ne pouvons analyser le recours à la contraception que par le biais des données de la planification familiale. En 1967, seulement 0,02 % des femmes mariées âgées de 15 à 44 ans ont accepté²²⁵ la planification familiale (Tableau 9.22). Dix ans plus tard, en 1977, cette proportion est passée à 11 %. Puis, le nombre de personnes qui ont sollicité les services des dispensaires de planification familiale a continué d'augmenter (au moins jusqu'en 1990, dernière année où de telles données sont disponibles). Ces données montrent que, depuis 1967, de plus en plus de personnes ont recours à des méthodes « modernes » de contraception. Ces données ne reflètent pas l'ampleur réelle de la pratique contraceptive en Iran, puisqu'à l'époque, nous le verrons plus loin, les femmes recouraient encore fortement aux méthodes « traditionnelles »²²⁶, notamment le retrait.

²²⁵ Les personnes qui ont « accepté » le programme de planning familial correspondent à celles qui ont intégré ce programme. Cette mesure n'était pas sans poser de problèmes, certaines personnes pouvant interrompre leur utilisation, d'autres passer d'un centre de distribution à un autre, etc. (Nortman et al. 1980). Compte tenu du peu d'informations à l'époque, elle constitue une indication de la propagation de l'utilisation des moyens de contraception dans le pays.

²²⁶ Les méthodes contraceptives « traditionnelles » regroupent toutes les méthodes qui ne sont pas cliniques ou fournies (que j'appelle ici méthodes « », à savoir le retrait, les douches, la méthode Ogino, l'abstinence, etc.

Intéressons-nous alors à l'évolution de la courbe des taux de prévalence de la contraception et arrêtons-nous sur les moments où les autorités iraniennes ont mis en place ou retiré les programmes de planning familial.

En 1977, dix ans après la mise en place du premier programme de planning familial mais première année où de telles informations sont disponibles, la moitié des citadines et 20 % des villageoises recouraient à la contraception (Figure 9.6). Depuis, les différentes enquêtes socio-démographiques réalisées à des intervalles irréguliers, montrent une hausse continue de la pratique contraceptive. Cette augmentation a été relativement faible jusqu'au milieu des années 1980 et elle s'est très fortement accélérée après.

TABLEAU 9. 22 – ACTIVITES DES SERVICES DE LA PLANIFICATION FAMILIALE (1967-1990)

Années	Proportion de femmes âgées de 15-44 ans qui ont accepté la planification familiale	Années	Nombre de demandeurs s'adressant aux dispensaires de planification familiale (en milliers)
1967	0,0	1978	5230
1968	2,8	1979	4191
1969	4,8	1980	4250
1970	6,7	1981	5603
1971	8,3	1982	6196
1972	9,6	1983	5943
1973	9,4	1984	6058
1974	9,3	1985	6604
1975	9,2	1986	6701
1976	10,4	1987	7051
1977	11,0	1988	5354
		1989	9011
		1990	10412

Sources : Ladier-Fouladi (2003), pages 36-37.

Ainsi, contrairement à ce qui est souvent dit, la progression du recours aux méthodes contraceptives n'a pas été interrompue par l'instauration de la République islamique et les contraceptifs ont continué d'être distribués (Figure 9.6 et Tableau 9.22). De même, l'absence d'une campagne d'information, la

guerre Iran-Irak et l'embargo économique n'ont pas empêché cette progression. Par contre, le programme de planning familial de la République islamique, implanté en 1989, a eu un effet d'accélérateur sur la courbe des taux de prévalence de la contraception (Mehryar et al., 1998, 2000, 2001 ; Ladier-Fouladi, 1996).

Les différences entre les évolutions des taux de prévalence après l'implantation des deux programmes ont amené certains auteurs à penser que le programme de planning familial du régime impérial avait eu peu d'effets et que celui de la République islamique avait au contraire remarquablement fonctionné. Une des explications avancées alors est l'appui de la classe religieuse (Wright, 2000). Le recours aux méthodes de contraception auraient peu progressé sous le régime impérial car il était peu soutenu par les religieux et très suivi dans les années 1980-90 car il était au contraire initié par cette classe. Il est vrai que Mohammad Reza Pahlavi ne disposait pas à l'époque de son programme de planning familial de l'appui de l'ensemble de la classe religieuse. Seuls ceux proches du régime avaient donné leur approbation.

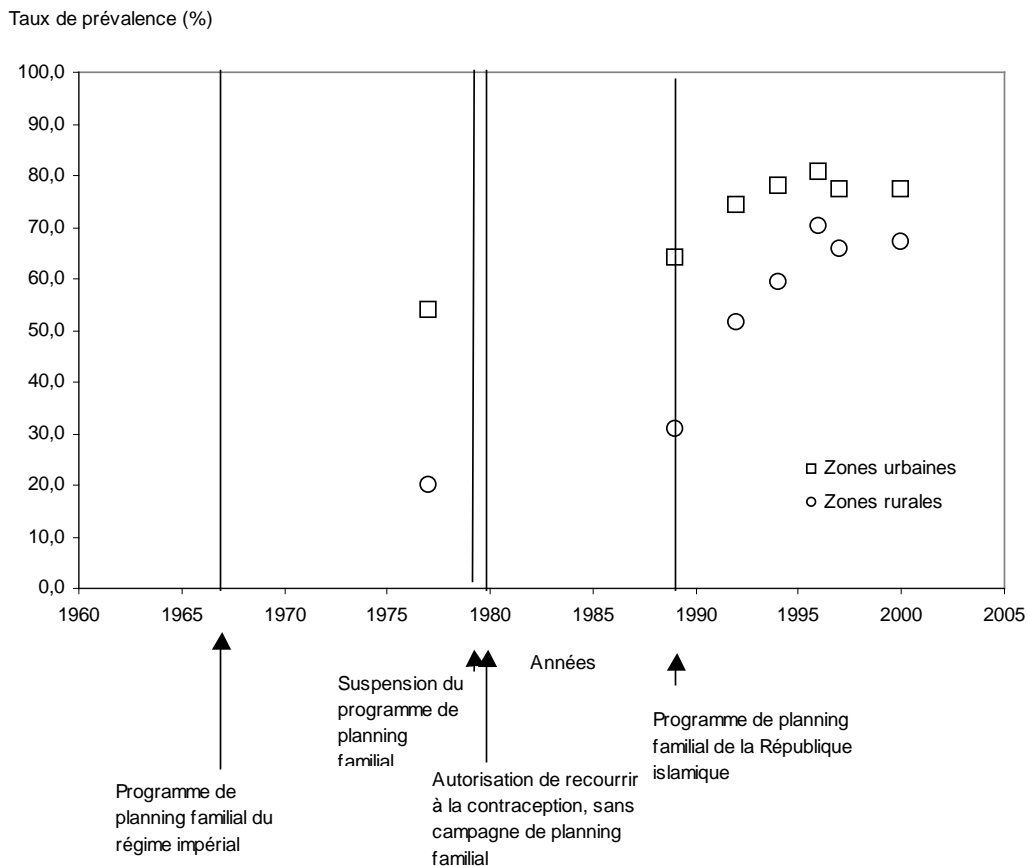


Figure 9. 6 Taux de prévalence de la contraception (%) selon le lieu de résidence et les programmes de planning familial

Sources : IFS1977, CAPI989,1992, 1996,1997, EDS2000, ECSEM2002

Comme nous l'avons déjà longuement expliqué dans le deuxième chapitre au sujet de l'évolution de la fécondité, le facteur religieux ne peut expliquer à lui seul ni la (relativement) faible prévalence de la contraception de 1977 ni la forte prévalence depuis le milieu des années 1990. L'Islam bien que prônant comme les autres religions du Livre la multiplication de l'espèce humaine, n'est pas opposé par principe comme l'Eglise catholique aux moyens de contraception modernes pourvu que ceux-ci soient utilisés dans le mariage. À l'époque de Mohammad Reza Pahlavi, les religieux, nous l'avons vu, étaient hostiles au programme de planning familial de 1967 car ils n'avaient pas la garantie que l'utilisation des contraceptifs ne se ferait que dans le cadre du mariage. Par contre, ils avaient cette

garantie en 1989, puisque le mariage, la vie sexuelle, le statut de la femme étaient fortement contrôlés par le pouvoir en place.

Le programme de planning familial du régime impérial n'a pas eu lieu dans le même contexte socio-économique que celui de la République islamique. En effet, nous savons qu'en 1977, les activités de planning familial étaient principalement assurées par des infrastructures publiques, notamment par l'Armée de l'hygiène et la diffusion des messages de planning familial était assurée par les médias, l'Armée du savoir (surtout en zone rurale) et les parents ou les amis. Finalement, en zones rurales ce sont les deux Armées (hygiène et savoir) qui assuraient la délivrance des moyens de contraception et l'information au sujet du planning familial. Or nous savons que ces deux Armées n'ont pas eu les effets escomptés sur la santé et l'instruction des populations rurales, du fait notamment d'un nombre restreint de villages touchés par ce dispositif, de la discontinuité des activités, de l'inadaptabilité des jeunes conscrits, etc. (Chapitre 3). À l'inverse, le programme de planning familial de la République islamique est issu d'une révolution populaire qui a obtenu certains succès dans les domaines de la scolarisation et de la santé et a bénéficié du développement du réseau des centres et maisons de santé (Chapitre 4). Ce programme n'était pas perçu comme inspiré de l'étranger.

Par ailleurs, le régime islamique lança une campagne d'information très importante dans l'ensemble du pays. Le slogan de cette campagne, « *moins d'enfants, vie meilleure, avenir plus prometteur* »²²⁷ est connu de tous, partout dans le pays. Le planning familial de 1967 n'avait pas eu cet écho. Il ne le pouvait d'ailleurs pas car les moyens radio-télévisés n'étaient pas encore accessibles à tous (Chapitres 3 et 4). Mais ce n'est pas la seule raison. Les caractéristiques socio-économiques de la population ont également fortement changé entre 1967 et 1989. La population, plus instruite, plus urbanisée (les ruraux étant également intégrés à ce monde urbain), frappée de plein fouet par l'accroissement de difficultés économiques, était plus réceptive à la mise en place d'un programme

²²⁷ Batche kamtar, zendegi behtar, âyende omidvârtar

de planning familial à la fin des années 1980 : les Iraniens, dans leur majorité, en étaient même demandeurs (Ladier-Fouladi, 1996 ; Lebugle, 2001).

(ii) Dans quatre zones rurales en 2003-2004

L'enquête de terrain réalisée en 2003-2004 dans quatre zones rurales du pays permet de mettre en lumière l'articulation entre le programme de planning familial et le recours à la contraception dans les villages de l'Iran.

Dans les villages, le recours aux méthodes de contraception est fortement lié à l'offre qui est proposée. En effet, la présence de maisons de santé dans les villages a conditionné la pratique de la contraception, les auxiliaires de santé ayant un rôle direct sur la pratique de la contraception. Ils incitent les femmes à y recourir et ils ont un rôle de suivi des utilisatrices. Pour ce faire, ils recensent l'ensemble des femmes mariées en âge de procréer qui résident dans les villages qui sont sous leur couverture et notent leur méthode de contraception. À partir de ce recensement, ils exercent leur rôle de suivi pour chaque femme. Ainsi, si la femme mariée prend la pilule, il note quand il lui a donné une plaquette, quand elle doit venir en reprendre. Il en est de même pour les autres méthodes. Les villageoises doivent se rendre régulièrement dans les maisons de santé. Si elles oublient un rendez-vous, les auxiliaires de santé se rendent à leur domicile ou sur leur lieu de travail pour le leur rappeler. Il y a ainsi une réelle prise en charge des femmes rurales par les auxiliaires de santé pour les inciter à utiliser des méthodes de contraception. Peu de femmes rurales échappent à ce système dès lors que leur village est couvert par les activités d'une maison de santé. Lors de mon séjour dans le pays, je n'ai rencontré qu'une seule fois le cas de villageoises qui ne se dirigeaient pas vers la maison de santé de leur village. Il s'agit de femmes vivant à Kouhbanan dans la région de Kerman où seul un homme exerçait la fonction d'auxiliaire de santé. Ces femmes préféraient aller en ville (qui était relativement proche du village) que de faire appel à cet homme pour se procurer des

contraceptifs. Pour autant, s'il ne pouvait pas exercer son rôle de suivi comme ailleurs, il savait exactement qui du village se rendait en ville pour utiliser la contraception et quelle méthode était employée.

13) La pratique de la contraception dans les régions de l'Iran

Dans les années 1970 la région Markazi (qui englobait à l'époque Téhéran) était celle où la population avait le plus recours aux méthodes contraceptives : près de 30 % des méthodes y était disponible. Au début des années 1980, c'est à Téhéran que la plupart des contraceptifs étaient distribués. Puis, progressivement, la pratique de la contraception s'est généralisée à l'ensemble du territoire. De nos jours, il reste encore des régions où cette pratique ne concerne pas la majorité des femmes. C'est le cas des zones rurales du Sistan va balouchestan et d'Hormozgan où respectivement 27 % et 39 % des femmes y avaient recours en 2000 (Figure 9.7). Ce sont les femmes des régions du Centre et du Nord du pays qui utilisent le plus souvent la contraception et inversement, celles des régions périphériques et du Sud qui y ont le moins souvent recours. Nous retrouvons ici la partition classique de l'Iran.

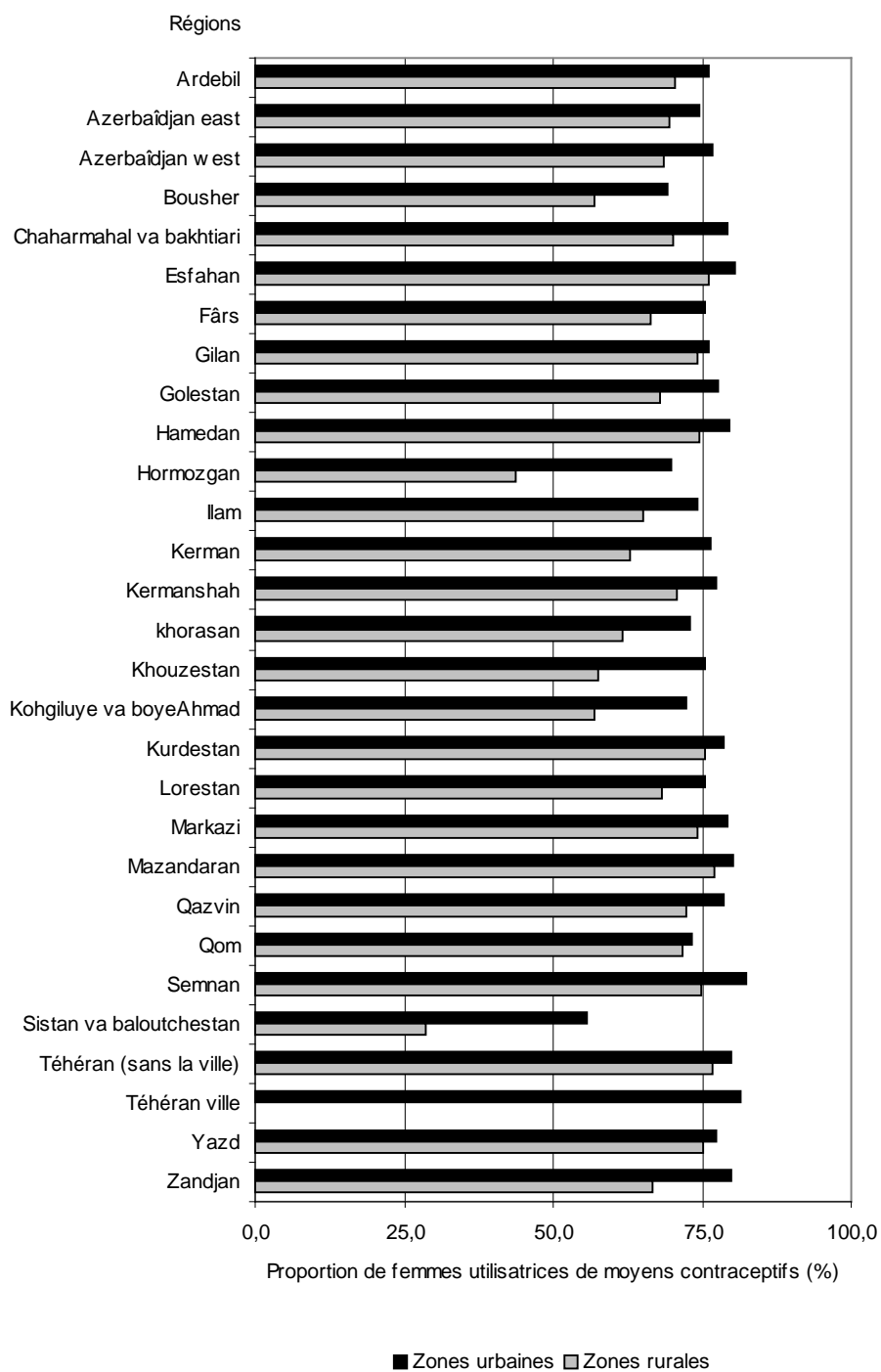


Figure 9.7 – Proportion d'utilisatrices de moyens contraceptifs dans les régions en 2000

Sources : Mehryar (2001)

Quelle que soit la région considérée, les femmes des zones urbaines utilisent plus souvent des méthodes contraceptives que celles des zones rurales. La relation entre l'utilisation urbaine et rurale de la contraception est exponentielle (Figure 9.8). Lorsque les taux de prévalence urbains sont bas ils le sont plus fortement en milieu rural. À mesure que les taux de prévalence en milieu urbain s'élèvent ceux de zones rurales augmentent mais avec une ampleur beaucoup plus forte.

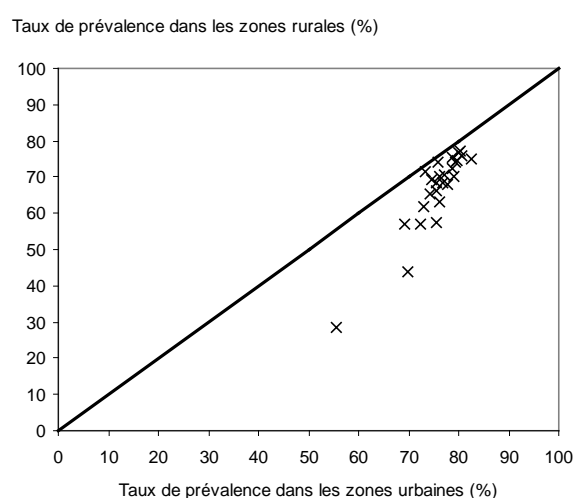


Figure 9. 8 – Relation entre le taux de prévalence de la contraception rural et le taux de prévalence de la contraception urbain en 2000

Source : Mehryar (2001)

Les écarts entre les taux de prévalence urbains et ruraux oscillent entre 3 % et 49 %. Ce sont dans les régions de Sistan va balouchestan, Hormozgan, Khouzestan et Kohgilouyeh va boyer ahmad que les écarts entre les lieux de résidence sont les plus élevés. Ce sont également des régions où les taux de prévalence de la contraception en milieu rural sont les plus bas. Ce résultat révèle implicitement une plus grande dispersion des taux de prévalence de la contraception en milieu rural. En effet, la proportion des femmes utilisant une méthode contraceptive varie de 10 points en moyenne en milieu rural, alors qu'elle ne varie que de 5 points en moyenne dans les zones urbaines.

14) La pratique de la contraception en Iran : une exception dans la région?

Parmi les pays des régions du Proche et Moyen Orient, du Caucase et de l'Asie centrale, qui entourent l'Iran, et ceux plus lointains de l'Afrique du Nord, seule la Turquie a des taux de prévalence de la contraception proches de l'Iran (71 % en 2003)²²⁸ (Tableau 9.23).

Il est intéressant de comparer plus en détail les taux de prévalence de la contraception iraniens à ceux de l'Algérie, ce pays ayant connu une évolution de la fécondité similaire à celle de l'Iran. Dans les villes, le recours aux méthodes contraceptives semble avoir été plus ancien en Iran qu'en Algérie : en 1977, 53 % des citadines iraniennes en utilisaient contre seulement 17 % des algériennes. Toutefois, dans les deux pays, la progression a été similaire. En milieu urbain, les Iraniennes sont toujours plus nombreuses que les Algériennes à utiliser une contraception. En milieu rural, les taux de prévalence de la contraception des deux pays sont relativement similaires sur toute la période. Mais, à partir de 1990, les villageoises iraniennes se sont détachées des Algériennes, le recours aux méthodes contraceptives a augmenté plus rapidement. Depuis, comme pour les citadines, les Iraniennes des zones rurales utilisent plus souvent une contraception que leurs homologues algériennes (67 % contre 54 %). Le recul de l'âge au premier mariage des Algériennes est intervenu d'une manière plus forte dans la transition de la fécondité. Ceci révèle, par contraste, le rôle capital de la contraception sur les niveaux de la fécondité en Iran.

Dans les différents pays retenus pour notre comparaison, des écarts d'utilisation de la contraception entre les citadines et les villageoises sont toujours

²²⁸ Je ne prends pas en compte le taux de prévalence observé en 2000 au Liban car d'après son évolution il semble surévalué. Entre 1996 et 2000, ce taux de prévalence passe de 61% à 70% et tombe à 58% cinq ans plus tard ; d'après ces données, le taux de prévalence de 2005 est inférieur à celui de 1996, ce qui paraît improbable.

observés. Ces écarts ont eu tendance à diminuer. Ils sont passés de plus de 100 % à 10 % en Egypte entre 1988 et 2005 et au Maroc entre 1987 et 2003-2004, de 54 % à 13 % en Jordanie entre 1990 et 2002, de 174 % à 26 % en Tunisie entre 1978 et 1994-1995, et de 39 % à 14 % entre 1983 et 2003 en Turquie.

Les taux de prévalence de la contraception observés dans les zones urbaines sont fortement corrélés à ceux des zones rurales. Si la relation est valable partout où l'on a suffisamment de données pour la mettre en évidence, des différences entre les pays existent. Ainsi, les taux de prévalence ruraux de l'Iran ont été atteints dans d'autres pays avec des taux de prévalence urbains plus élevés qu'ailleurs. En Iran plus de la moitié des villageoises utilisaient une méthode contraceptive lorsque c'était le cas de plus de 70 % des citadines. En comparaison, une telle prévalence rurale (supérieure à 50 %) a été atteinte en Algérie quand seulement 57 % des citadines recouraient à la contraception. En général, on observe dans la région (à l'exception de l'Iran) des taux de prévalence de plus de 50 % dans les zones rurales lorsque en milieu urbain ces taux sont d'environ 60 %. Cette différence n'est pas liée à une diffusion plus lente de la contraception dans les campagnes en Iran. C'est parce que les zones rurales ne sont intégrées au monde urbain que depuis quelques années. Il a fallu attendre que les barrières qui empêchaient cette diffusion tombent pour que l'usage de la contraception dans les zones rurales de l'Iran devienne presque aussi important qu'en ville.

TABLEAU 9. 23 – TAUX DE PREVALENCE DE LA CONTRACEPTION (%) DE L'IRAN
 COMPARE A CEUX D'AUTRES PAYS DE LA REGION

Pays	Années	Ensemble	Zones urbaines	Zones rurales	Pays	Années	Ensemble	Zones urbaines	Zones rurales
Iran	1977	37,0	53,8	19,9	Kazakhstan	1995	59,1	61,9	55,6
	1989	48,9	64,0	31,0		1999	66,1	67,4	64,6
	1992	64,6	74,1	51,5	Kirgizstan	1996	59,5	65,8	56,6
	1994	70,0	77,9	59,3	Liban	1996	61,0	nr	nr
	1996	76,2	80,7	70,1		2000	70,0	nr	nr
	1997	72,9	77,4	65,9		2005	58,0	nr	nr
	2000	73,8	77,4	67,2	Maroc	1987	35,9	51,9	24,6
2002	73,3	nr	nr	1992		41,5	54,5	31,6	
Algérie	1968	8,0	17,5	5,0		1995	50,3	64,2	39,2
	1984	25,0	nr	nr	2003-2004	63,0	65,5	59,7	
	1986	36,0	38,6	29,6	Ouzbékistan	1996	55,6	56,4	55,1
	1992	50,7	57,5	44,1		2002	67,7	65,6	69,0
	1995	56,9	57,2	56,6	Pakistan	1968-1969	5,5	nr	nr
	2000	64,3	64,8	53,3		1975	5,2	nr	nr
2002	57,0	59,0	54,4	1984-1985		9,1	nr	nr	
Arménie	2000	60,5	59,1	62,5		1990-1991	11,8	25,7	5,8
	2005	53,1	54,3	51,2		1994-1995	17,8	nr	nr
Azerbaïdjan	2001	55,4	53,8	57,2	1996-1997	23,9	nr	nr	
Égypte	1980	30,3	nr	nr	Syrie	1994	36,1	nr	nr
	1984	30,3	nr	nr	Tunisie	1978	31,4	46,5	17,0
	1988	37,8	51,8	24,5		1983	41,1	nr	28,9
	1992	47,1	57,0	38,4		1988	49,8	60,5	34,6
	1995	47,9	56,4	40,5		1994-1995	59,7	64,8	51,5
	1997	54,5	63,1	47,1	Turkménistan	2000	61,8	62,3	61,4
	1998	51,8	59,3	45,6	Turquie	1988	63,3	nr	nr
	2000	56,1	61,2	52,0		1993	62,6	66,2	64,1
	2003	60,0	65,5	55,9		1998	63,9	66,7	58,1
	2005	59,2	62,6	56,8		2003	71,0	73,6	64,5
Jordanie	1976	22,8	nr	nr	Yémen	1991-1992	9,7	28,2	5,7
	1983	26,0	nr	nr		1997	20,8	36,0	15,8
	1990	35,0	44,0	28,5					
	1997	50,3	54,0	45,3					
	2002	55,8	57,1	50,5					

Sources : Algérie (Ouadah, 2004), Tunisie (Ayad et al., 2001), Liban2000 (Tabutin et al., 2005), Pakistan (Sathar et al., 1998), Autres pays: EDS

Conclusions

Depuis les années 1960-1970, les taux de prévalence de la contraception ont considérablement augmenté en Iran. D'abord lente la hausse de ces taux s'est accélérée après la mise en place du programme de planning familial de la République islamique, ce programme ayant répondu aux attentes de la population. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, l'augmentation des taux de prévalence de la contraception n'a pas été freinée par la Révolution islamique, mais au contraire, stimulée. Désormais, l'utilisation de la contraception en Iran est parmi la plus forte de la région et l'évolution particulièrement rapide en milieu rural dans les années 1990 est une des caractéristiques de ce pays.

B – Le recours aux méthodes contraceptives selon quelques caractéristiques socio-économiques des femmes

Les Iraniennes ont de plus en plus souvent recours aux méthodes contraceptives. Est ce que cette progression a touché l'ensemble des femmes ? ou est ce que ce sont des femmes de certaines catégories socio-économiques qui y ont recours ? Nous nous intéresserons ici à la pratique contraceptive selon l'âge des femmes, leur niveau d'instruction et leur nombre d'enfants. Ces trois variables sont fortement déterminantes de la pratique contraceptive.

15) Le recours aux méthodes contraceptives selon l'âge des femmes

Seules deux enquêtes nous renseignent des taux de prévalence de la contraception selon l'âge et le lieu de résidence des femmes : l'enquête IFS 1977 et l'EDS de 2000.

En 1977, l'utilisation des méthodes contraceptives variait d'un âge à l'autre : il augmentait aux âges jeunes, jusqu'à 30-34 ans dans les villes et de 35-39 ans dans les campagnes et diminuait au-delà (Figure 9.9). Cette courbe reflète deux types de comportements. D'une part, avant ces âges le recours à la contraception augmente à mesure que la descendance des femmes augmente. Les femmes semblent utiliser une contraception afin d'espacer leurs naissances. Par contre, au-delà de 35-39 ans, les femmes urbaines et rurales utilisent moins souvent les méthodes contraceptives. Plusieurs raisons peuvent être évoquées. L'infertilité en est une : celle-ci augmentant avec l'âge, les femmes ont de moins en moins besoin d'y recourir. Mais aussi les interdits, les tabous ou même le fatalisme qui sont des freins au recours à la contraception, sont plus souvent ancrés dans les mentalités des femmes les plus âgées, moins réceptives, ainsi que leurs maris, à des changements de comportement.

Précisons que quelque soit leur âge, une minorité de femmes utilisaient la contraception en 1977 : aux âges où la contraception était le plus souvent utilisée, c'est à peine un tiers des citadines et un -quart des villageoises qui y avaient recours.

En 2000, comme on pouvait s'y attendre, les taux de prévalence de la contraception ont fortement augmenté à chaque âge (Figure 9.5). Ils sont 4 à 6 fois supérieurs à ceux observés en 1977. La courbe des taux de prévalence de la contraception a le même profil qu'en 1977, même si les proportions d'utilisatrices ont fortement augmenté entre ces deux dates. Jusqu'à 35-39 ans, elle augmente et au-delà elle diminue. À 35-39 ans, 88 % des citadines et 81 % des villageoises ont recours au planning familial. Désormais, quel que soit l'âge, l'utilisation de la contraception est massive : dès 25-29 ans, 80 % ou plus des femmes y ont recours en ville et 70 % ou plus dans les villages. Aux jeunes âges, cette forte pratique reflète une volonté d'espacer les naissances. Mais au-delà, notamment à partir de 40-44 ans, les femmes cherchent à arrêter la venue d'autres enfants. Ce qui explique pourquoi à 40-44 ans et à 45-49 ans, les taux de prévalence de la

contraception restent élevés. Les pratiques d'espacement ou d'arrêt des naissances qui ne touchaient autrefois qu'une fraction de la population se sont généralisées.

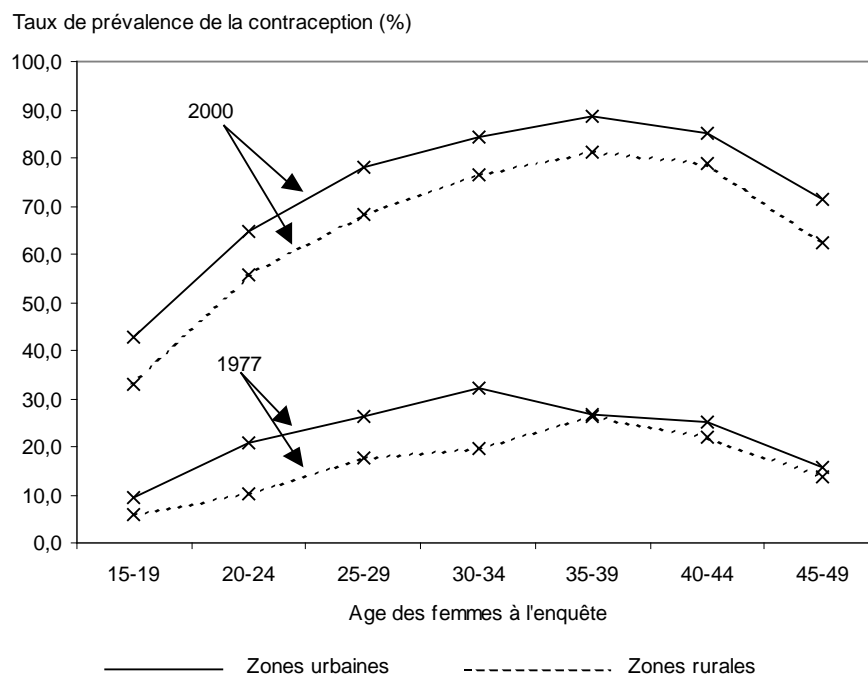


Figure 9. 9 – Taux de prévalence de la contraception selon l'âge des femmes et le milieu de résidence en 1977 et 2000

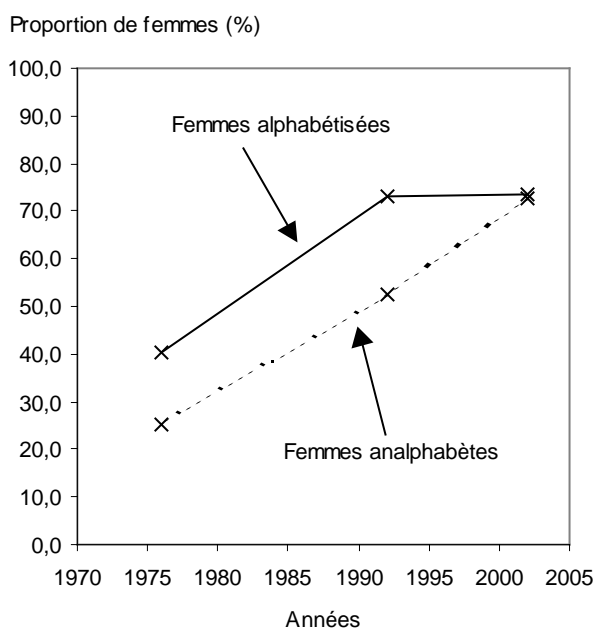
Sources : 1977 : Agha (1985) ; 2000 (Rapport EDS 2002)

16) Le recours aux méthodes contraceptives selon le niveau d'instruction des femmes

Les taux de prévalence de la contraception varient également selon les niveaux d'instruction des femmes. Peu d'enquêtes réalisées en Iran permettent de mettre en lumière ces différences, les rapports publiés se contentant souvent de ne présenter que les taux de prévalence selon l'âge des femmes.

Globalement, les femmes alphabétisées ont plus souvent recours aux méthodes contraceptives que les analphabètes (Figure 9.10A). Mais depuis 1977, l'écart entre les femmes alphabétisées et les analphabètes s'est considérablement réduit. En effet, en 1977, les taux de prévalence des femmes alphabétisées était de 60 % supérieur à celui des analphabètes. En 1992, cet écart est tombé à 39 %. En 2002, l'écart est devenu quasi-nul, les taux de prévalence de la contraception des femmes analphabètes et alphabétisées étant différents d'à peine 1 %. Cette faible différence qui est, semble-t-il, spécifique à l'Iran marque la réussite du programme de planning familial de la République islamique.

A) de 1977 à 2002



B) en 2002

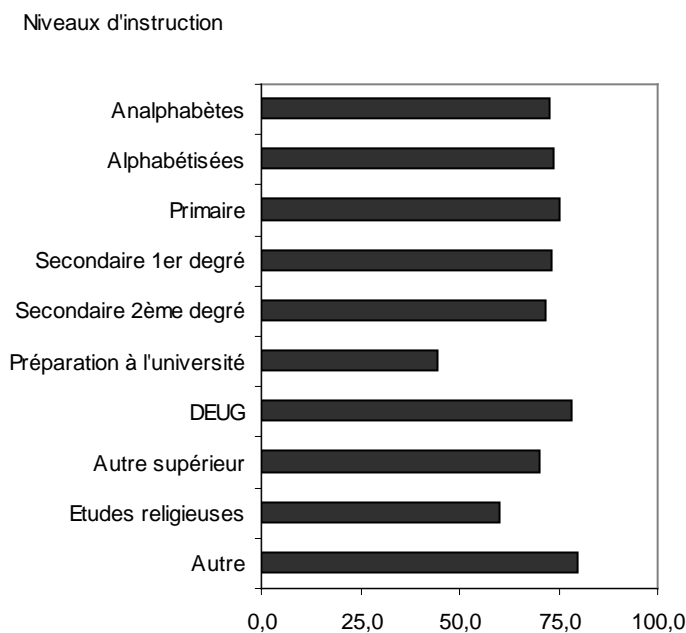


Figure 9. 10 – Taux de prévalence de la contraception selon le niveau d'instruction des femmes, de 1976 à 2002

Sources : 1977 et 1992, Aghajanian 1993, cité dans Mehryar (1998) ; 2002 : ESCSEM2002

En 2002, en Iran, le recours aux méthodes contraceptives ne varie quasiment plus en fonction du niveau d'instruction (Figure 9.10B). Seules les femmes qui ont suivi des cours de préparation à l'entrée à l'université (*Pish-dâneshgâh*) et celles qui ont suivi des études religieuses se distinguent des autres. Mais ces femmes ne représentent qu'une très faible part de l'ensemble : l'échantillon de cette enquête comptait 0,9 % de femmes de niveau scolaire « préparation à l'université » et 0,3 % de femmes ayant fait des études supérieures théologiques. On assiste ainsi à une réelle homogénéisation des comportements à l'égard de la planification familiale. Cette homogénéisation, révélatrice de l'adhésion de l'ensemble de la population, peut s'expliquer par le caractère universel du programme de planning familial, l'objectif ayant été de toucher tout le monde quel que soit le niveau d'instruction des Iraniens. On retrouve cet aspect dans le programme d'éducation massive lancé sous la République islamique. Il faut rappeler ici le caractère interventionniste du régime religieux dans tous les domaines sociaux. Il s'agit d'un régime issu d'une Révolution qui se veut pas seulement religieuse mais aussi sociale.

Dans la région, les écarts entre la pratique contraceptive des femmes analphabètes et alphabétisées se sont certes réduits mais ils restent plus importants que ceux de l'Iran (Tableau 9.24). Les différences les plus faibles sont observées en Egypte et au Maroc alors que dans ces pays le taux de prévalence de la contraception des femmes alphabétisées est supérieur à celui des analphabètes de 7 % et de 8 % respectivement. Au cours des années 2000, les différences les plus fortes sont observées en Jordanie en 2002 où les femmes alphabétisées ont un taux de prévalence de 40 % supérieur à celui des analphabètes et en Turquie, l'écart est de 32 %. Finalement, les taux de prévalence parmi les femmes analphabètes iraniennes (74 %) se situent au début des années 2000 à plus de 10 points au dessus de ceux des pays les plus avancés après elle, Maroc (61 %) puis, Egypte (57 %).

Bien que le niveau d’instruction ne semble plus être un élément discriminant de l’utilisation de méthodes contraceptives, il paraît intéressant d’affiner l’étude en intégrant la dimension de l’âge et du lieu de résidence. Cela permettra de conforter notre propos car le niveau d’alphabétisation des femmes a fortement changé depuis les années 1970. Pour ce faire, j’aurai recours aux enquêtes réalisées dans le département de Shiraz en 1996 et 1998, seules à permettre une telle analyse.

TABLEAU 9. 24 – TAUX DE PREVALENCE DE LA CONTRACEPTION (%) SELON L’ALPHABETISATION DES FEMMES DANS PLUSIEURS PAYS DE LA REGION

Pays	Années	Femmes analphabètes	Femmes alphabétisées	Pays	Années	Femmes analphabètes	Femmes alphabétisées
Iran	1977	25,3	40,4	Liban	2005	50,8	58,2**
	1992	52,6	73,2	Maroc	1987	30,8	60,2
	2002	72,5	73,6		1992	35,7	60,6
Algérie	1992	44,0	56,1		1995	44,5	64,3
	2002	52,0	58,3		2003/2004	61,2	66,0
Arménie	2000	100*	60,5	Ouzbékistan	1996	-	55,6
	2005	95,1*	53,0		2002	-	67,7
Azerbaïdjan	2001	-	55,3	Pakistan	1990-91	7,8	27,4
Egypte	1988	27,5	48,1	Syrie	1994	27,7	47,7
	1992	37,5	55,8	Tunisie	1978	27,2	38,5**
	1995	40,6	53,3		1988	42,3	59,5
	1998	46,6	55,6		1994/95	52,6	64,0**
	2000	51,5	59,4	Turkménistan	2000	49,9	61,9
	2003	57,4	61,5	Turquie	1983	47,0	61,0
	2005	54,8	61,4		1988	65,2	75,3
Jordanie	1990	31,6	42,5		1993	48,2	67,8
	1997	37,0	54,1		1998	47,9	68,0
	2002	40,6	56,7		2003	56,7	74,9
Kazakhstan	1995	-	59,1	Yémen	1991/92	7,4	28,1
	1999	56,1*	66,1		1997	17,8	33,9
Kirgizstan	1996	-	59,5				

* Effectifs faibles (inférieurs à 10 femmes)

** Taux de prévalence le plus faible parmi les femmes alphabétisées (Pour les Algériennes les taux correspondent au niveau secondaire et plus; pour les Libanaises et les Tunisiennes les taux correspondent au niveau primaire)

Sources: Algérie (Ouadah, 2004), Tunisie (Ayad et al., 2001), Autres pays: EDS

Quel que soit le niveau d’instruction et le lieu de résidence, les femmes les plus âgées sont celles qui utilisent le plus souvent les méthodes contraceptives (Tableau 9.25). Par ailleurs, plus le niveau d’instruction augmente, plus les

femmes ont recours à la contraception. Les variations des taux de prévalence sont toutefois relativement faibles, ce qui conforte l'idée soulevée plus haut, à savoir que le niveau d'instruction a une faible influence sur le recours aux méthodes contraceptives. Ce schéma s'observe dans quasiment toutes les catégories de femmes. Seules les femmes villageoises âgées de moins de 35 ans s'en détachent. Pour elles, le recours aux méthodes de contraception diminue à mesure que le niveau d'instruction augmente. C'est un effet d'âge à l'intérieur du groupe des moins de 35 ans qui conduit à ce résultat, l'élévation du niveau d'instruction dans les villages étant un phénomène relativement récent, les femmes les plus instruites sont beaucoup plus jeunes que les autres et la séparation de l'échantillon en deux groupes n'a pas gommé cet effet.

TABLEAU 9. 25 – TAUX DE PREVALENCE DE LA CONTRACEPTION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, L'AGE ET LE LIEU DE RESIDENCE, DEPARTEMENT DE SHIRAZ (1996-1998)

Niveau d'instruction	Shiraz		Zone environnante	
	Avant 35 ans	Après 35 ans	Avant 35 ans	Après 35 ans
Analphabète	80,8	74,2	79,1	82,8
Primaire	76,8	81,8	71,5	87,0
Secondaire 1er degré	83,0	91,7	55,7	100,0
Secondaire 2ème degré	83,2	93,4	54,3	100,0
Supérieur	71,9	96,9	60,0	100,0

Sources : Enquêtes Famille et Fécondité à Shiraz (1996), dans des villages environnants (1998)

17) Le recours aux méthodes contraceptives selon le nombre d'enfants vivants

De l'ensemble des caractéristiques socio-économiques des femmes, le nombre d'enfants nés vivants est une variable qui détermine le plus le recours au planning familial. Les femmes qui ont moins de quatre enfants utilisent moins souvent la contraception que celles qui en ont quatre ou plus (Figure 9.11)²²⁹.

²²⁹ Le groupement du nombre d'enfants vivants a été conditionné par la publication de ces résultats en l'état pour les enquêtes de 1976 et 1992.

Cette relation s'observe aussi bien dans les villes que dans les campagnes en 1976, 1992 et 2002. Ainsi, c'est à mesure que le nombre d'enfants s'élève que le recours aux méthodes contraceptives augmente.

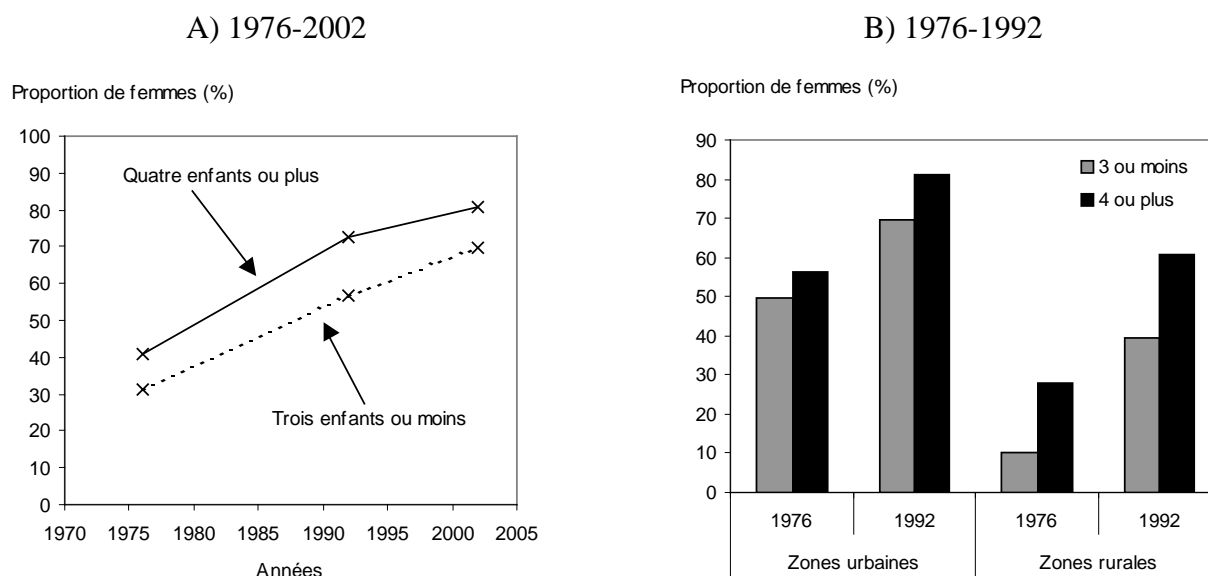


Figure 9. 11 – Taux de prévalence de la contraception selon le nombre d'enfants vivants

Sources : 1976 et 1992, Aghajanian 1993, cité dans Mehryar (1998) ; 2002 : ESCSEM2002

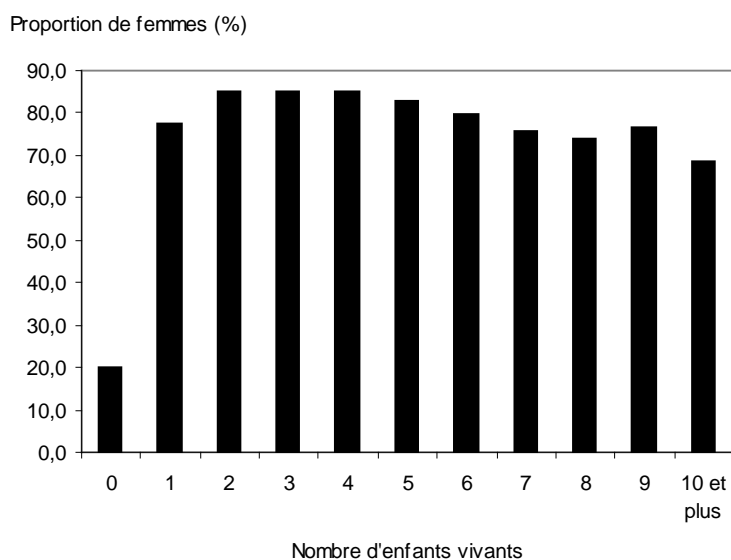
Les résultats de l'enquête réalisée en 2002 permettent de mieux appréhender la relation qui existe entre le nombre d'enfants vivants et l'utilisation de la contraception. Seules 20 % des femmes sans enfants ont recours à la contraception (Figure 9.12A). Ce sont les seules à se démarquer des autres : leurs taux de prévalence sont près de quatre fois moins importants que ceux des mères. Ainsi, dès que les femmes ont un enfant, elles ont massivement recours à la planification familiale : quel que soit leur nombre d'enfants, les taux de prévalence oscillent entre 70 % et 90 %.

Cette relation a également été observée à Shiraz en 1996 et dans les villages environnants cette ville en 1998 (Figure 9.12B). De même, les entretiens

que j'ai réalisé dans quatre zones rurales de l'Iran en 2003 et 2004 ont révélé cette relation.

Le modèle de calendrier de fécondité iranien se dessine ici. Les femmes se marient massivement à des âges relativement jeunes. Elles ont leur premier enfant rapidement après le mariage. Puis, une fois ce « *minimum culturel requis* » (Mansoorian, 1993), elles ont massivement recours à la contraception.

A) Au niveau national en 2002



B) Dans le département de Shiraz en 1996-1998

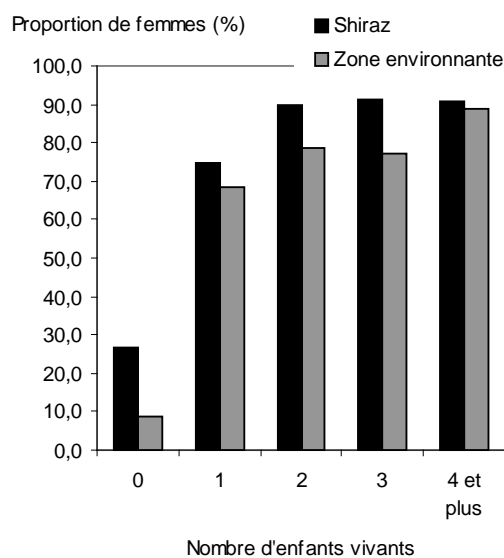


Figure 9. 12 – Taux de prévalence de la contraception selon le nombre d'enfants en 2002

Sources : ESCSEM2002, enquêtes du département de Shiraz, 1996-1998

Conclusions

Dans les années 1970, la contraception est utilisée par une minorité de femmes, principalement des citadines alphabétisées. Trente ans plus tard, on assiste à une forte homogénéisation de la pratique contraceptive. Quel que soit

leur âge, leur niveau d'instruction, les femmes utilisent massivement la contraception. Désormais, seul le nombre d'enfants vivants détermine cette pratique.

Conclusions

En conclusion, bien qu'existant depuis de nombreuses années en Iran, la pratique de la contraception demeurait le fait d'une minorité de femmes vivant principalement en ville. Ce n'est que depuis les années 1970, que l'on assiste à la généralisation de cette pratique. La progression de celle-ci a d'abord été relativement lente, avant de connaître une accélération à partir de la fin des années 1980. Le programme de planning familial de la République islamique, en survenant à un moment où la population était demandeuse, a joué un rôle décisif dans la forte hausse des taux de prévalence de la contraception, notamment en zone rurale où la diffusion des messages du planning familial et l'offre de moyens contraceptifs étaient quasi-inexistantes auparavant.

III – La pratique de la contraception en Iran : les méthodes utilisées

Intéressons nous maintenant aux méthodes contraceptives utilisées. Est-ce que les femmes ont toujours recours aux mêmes méthodes ? Est-ce que les citadines et les villageoises utilisent les mêmes contraceptifs ?

**A – Les méthodes contraceptives utilisées dans les villes et les villages
d’Iran**

18) Evolution

Dans les années 1970, les couples avaient eu recours durant leur vie féconde principalement à trois méthodes contraceptives : la pilule, le préservatif et le retrait (Figure 9.13). Notons que parmi ces méthodes deux étaient masculines.

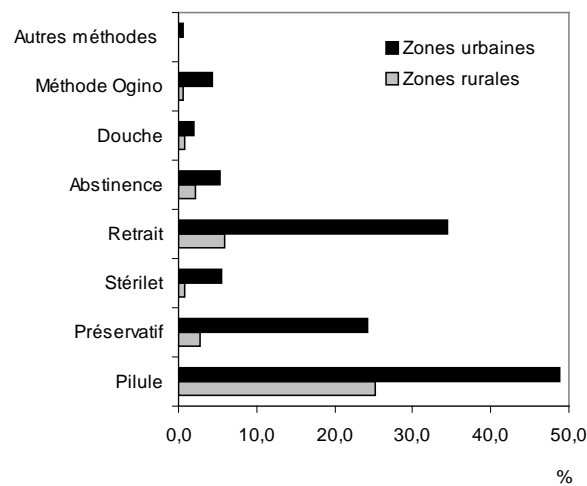


Figure 9. 13 – Les moyens contraceptifs utilisés au moins une fois au cours de leur vie féconde par les femmes (1977)

Source : IFS 1977

D’après certains auteurs, le *coit interrompu* et le préservatif ont toujours existé en Iran (Moore et al, 1974). L’introduction de moyens contraceptifs modernes à partir de 1960 puis la mise en place d’un programme de planning familial en 1967 ont changé la donne. Les femmes ont eu tendance à diversifier leurs méthodes, notamment en ville. Parmi les contraceptifs « modernes » alors disponibles, la pilule était la plus utilisée. Près de la moitié des citadines et un

quart des villageoises y avait eu recours au moins une fois dans leur vie féconde. Globalement, les femmes des villes tendaient à diversifier plus souvent leur pratique contraceptive que leurs homologues des campagnes, compte tenu, sans doute, d'une offre elle-même plus diversifiée.

D'après John K. FRIESEN et Richard V. MOORE (1972), les Iraniennes ont plus souvent recours à la pilule car c'est une méthode qui est relativement facile à utiliser. Pourtant, une partie de la population ne peut pas y recourir car elle était délivrée sous prescription médicale. Or cette prescription n'était pas toujours facile à obtenir sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones rurales où les services de santé ne sont en général pas assurés par le corps médical pourtant seul à pouvoir en faire. De l'autre côté, le stérilet est peu utilisé car il est plus difficilement administrable, les médecins et les sages-femmes n'ayant pas une grande expérience de cette pratique (Friesen et al., 1972). Les femmes peuvent être également réticente à l'examen pelvien, que nécessite la pose du stérilet, par un médecin de sexe masculin.

Au moment de l'implantation du deuxième programme de planning familial en 1989, le retrait et la pilule sont les deux méthodes les plus utilisées (Figure 9.14). En ville, le retrait domine et dans les villages la pilule. En comparaison, le préservatif et le stérilet sont des méthodes peu utilisées. Rapidement après son autorisation officielle, la stérilisation devient l'une des méthodes les plus utilisées dans le pays. En 1992, deux ans après son autorisation, déjà 10 % des citadines et 15 % des villageoises y ont eu recours. Assiste-t-on pour autant à un réel engouement de cette méthode ? Lors de mon séjour en Iran, j'ai eu l'occasion de rencontrer un médecin anesthésiste qui exerçait au début des années 1990 dans un hôpital de Gonbad-é Kavous (Golestan). Il me racontait que durant les premières années de 1990, tous les vendredis (normalement jour de repos en Iran) ils effectuaient des stérilisations de villageoises qui venaient par car entier à l'hôpital. Ces dernières n'avaient pas souvent de motif réel de se stériliser hormis le fait que « c'était bien pour elles de le faire ».

En 2000, les citadines utilisent le plus souvent le retrait (28 %), la stérilisation (21 %) et la pilule (21 %). De leur côté, les villageoises ont recours principalement à la pilule (33 %), la stérilisation (28 %) et le retrait (14 %). Les citadines utilisent plus souvent des méthodes dites « traditionnelles » que les villageoises. La stérilisation, inexistante en 1989, a gagné nombre d'adeptes. Ce sont certes les femmes qui y ont le plus recours, mais un certain nombre d'hommes ont suivi la même démarche (4 % en ville et 2 % en campagne). En additionnant ces deux types de stérilisation, cette méthode de contraception est devenue, en peu de temps, une des plus répandues du pays : 25 % en milieu urbain et 30 % en milieu rural.

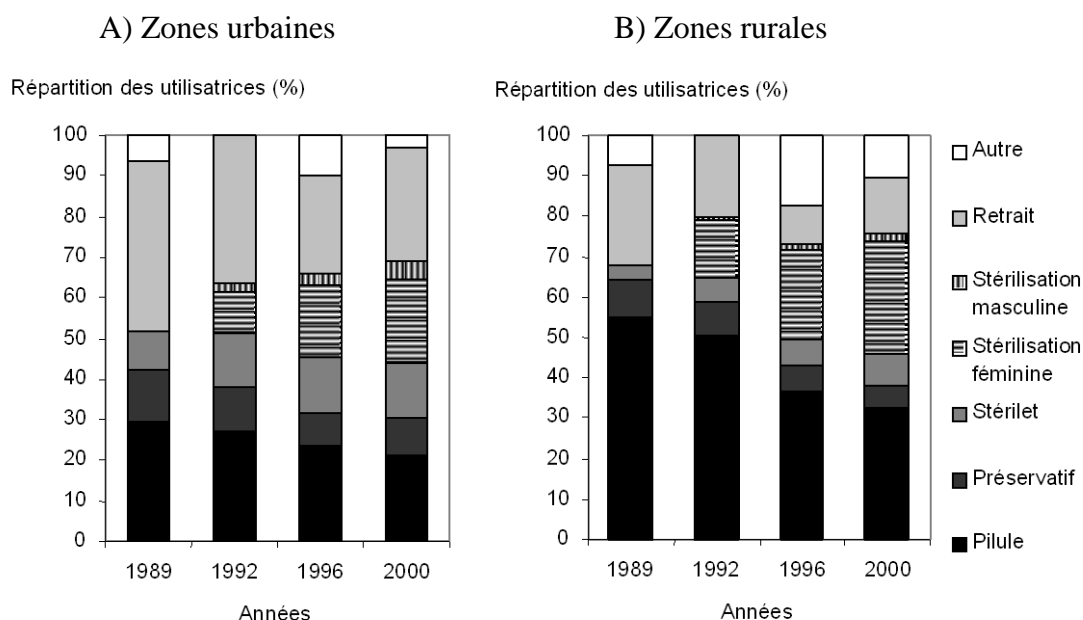


Figure 9. 14 – Répartition des utilisatrices de contraceptifs selon la méthode utilisée, 1989-2000 (en %)

Source : Enquêtes CAP (1989, 1992, 1994, 1996) et EDS 2000, résultats cités dans Mehryar (2001), page 23.

19) Les méthodes contraceptives utilisées en Iran : une exception dans la région?

L'utilisation de telles méthodes contraceptives à la fin des années 1970 ne sont pas propres à l'Iran. On l'observe notamment en Turquie où, en 1978, près d'un quart des femmes mariées recouraient au retrait et 8 % à la pilule (Tableau 9.26). Le retrait fait parti des méthodes qui étaient déjà pratiquées par les Turques à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle²³⁰.

TABLEAU 9. 26 – PROPORTION DE FEMMES QUI UTILISENT UNE CONTRACEPTION EN ALGERIE (1968), EN TUNISIE (1978) ET EN TURQUIE (1978) SELON LA METHODE UTILISEE

Méthodes contraceptives	Tunisie (1978)	Turquie (1978)
Pilule	6,6	8,0
Stérilet	8,8	4,0
méthodes scientifiques féminines	-	2,0
préservatif	-	4,0
Stérilisation féminine	7,5	-
Injections	-	-
Autre méthodes modernes	1,9	-
Retrait	-	22,0
Douche	-	6,0
Rythme	-	0,0
Méthodes folk	-	4,0
Ensemble des méthodes modernes	24,8	18,0
Ensemble des méthodes traditionnelles	6,6	32,0
Ensemble des femmes utilisatrices	31,4	50,0

Sources : Algérie (AARDES, 1970), Tunisie (Gastineau, 2001) et Turquie (Institute of Population Studies, 1987)

En comparaison, la pratique contraceptive des Tunisiennes se détachait plus fortement de celle des Iraniennes et des Turques. En Tunisie, les femmes avaient plus souvent recours à des méthodes « modernes », notamment le stérilet,

²³⁰ Les autres étant l'avortement, l'allaitement prolongé et l'abstinence (Duben et al., 2002)

la stérilisation féminine et la pilule. La contraception y était donc exclusivement féminine.

De nos jours, la pratique contraceptive des femmes iraniennes est assez singulière dans la région. La pilule est utilisée par une grande majorité des Algériennes et des Marocaines où respectivement 82 % et 64 % des femmes qui ont recours à la contraception l'utilisent (Tableau 9.27). En Iran, son utilisation est beaucoup moins importante, les méthodes contraceptives utilisées sont plus variées.

Le retrait, qui est souvent pratiqué en Iran, est également pratiqué en Arménie et en Turquie où un peu plus d'un quart des femmes y ont recours. En général le retrait est plus souvent pratiqué dans les zones rurales. Parfois dans les pays de notre comparaison on observe l'inverse, comme en Iran, mais les proportions de femmes qui pratiquent alors le retrait sont très faibles pour être une caractéristique importante de l'utilisation de la contraception de ces pays.

TABLEAU 9. 27 – REPARTITION DES FEMMES MARIEES SELON LA METHODE CONTRACEPTIVE UTILISEE AU MOMENT DES ENQUETES DANS DIFFERENTS PAYS

Pays	Années	Lieux de résidence	Pilule	Préservatif	Stérilet	Stérilisation féminine	Retrait	Toutes méthodes modernes	Toutes méthodes
Iran	2000	Zu	16,5	7,2	10,2	16,1	21,7	55,2	77,4
		Zr	21,9	3,6	5,3	18,9	9,7	57,3	67,2
		ens	18,4	5,9	8,5	17,1	17,4	55,9	73,8
Algérie	2002	Zu	46,6	-	4	-	-	52,9	59,0
		Zr	47,1	-	1,9	-	-	50,3	54,4
		ens	46,8	-	3,1	0,8	1,7	51,8	57,0
Arménie	2005	Zu	1,0	9,8	9,8	0,7	25,3	21,7	54,3
		Zr	0,6	5,5	8,9	0,4	31,4	16,1	51,2
		Ens	0,8	8,1	9,4	0,6	27,7	19,5	53,1

TABLEAU 9.27 (SUITE)

Egypte	2005	Zu	11,0	1,7	40,5	1,3	0,6	59,8	62,6
		Zr	9,1	0,5	33,6	1,2	0,1	54,2	56,8
		Ens	9,9	1,0	36,5	1,3	0,3	56,5	59,2
Jordanie	2002	Zu	7,6	3,6	25,3	2,8	9,1	42,6	57,1
		Zr	6,8	2,4	17,2	3,3	9,8	35,8	50,5
		Ens	7,5	3,4	23,6	2,9	9,3	41,2	55,8
Kazakhstan	1999	zu	3,7	6,3	40,0	2,6	1,7	54,1	67,4
		zr	1,0	2,4	44,2	3,0	4,2	51,1	64,6
		ens	2,4	4,5	42,0	2,8	2,9	52,7	66,1
Kirghizistan	1997	zu	3,0	10,6	37,6	2,4	3,7	55,0	65,8
		zr	1,2	3,4	38,4	1,5	7,1	46,0	56,6
		ens	1,7	5,7	38,2	1,8	6,0	48,9	59,5
Liban	2004	ens	12,7	4,3	13,8	3,1	-	34,0	58,0
Maroc	2003-04	zu	40,5	2,1	6,5	3,2	4,6	56,0	65,5
		zr	39,4	0,7	3,8	2,2	4,0	53,2	59,7
		ens	40,1	1,5	5,4	2,7	4,4	54,8	63,0
Ouzbékistan	2002	zu	2,1	3,6	48,8	2,1	3,5	59,9	65,6
		zr	1,4	1,0	53,6	2,9	3,5	64,6	69,0
		ens	1,6	2,0	51,8	2,6	3,5	62,8	67,7
Pakistan	1990-91	zu	1,4	6,7	2,0	7,3	3,0	18,7	25,7
		zr	0,4	1,0	0,9	1,9	0,4	4,8	5,8
		ens	0,7	2,7	1,3	3,5	1,2	9,0	11,8
	1996-97	ens	1,6	4,2	3,4	6,0	4,6	16,9	23,9
Tunisie	1988	zu	11,1	1,6	21,9	11,2	3,2	47,6	60,5
		zr	5,7	0,8	10,0	11,8	1,3	30,1	34,6
		ens	8,8	1,3	17,0	11,5	2,4	40,4	49,8
Turquie	2003	zu	5,0	12,1	21,5	5,9	25,7	45,8	73,6
		zr	3,9	7,4	17,2	5,1	28,1	34,4	64,5
		ens	4,7	10,8	20,2	5,7	26,4	42,5	71,0
Turkménistan	2000	zu	2,0	3,4	38,2	1,9	4,8	52,6	62,3
		zr	0,5	0,8	39,8	1,7	5,8	53,5	61,4
		ens	1,2	2,0	39,0	1,8	5,3	53,1	61,8
Yémen	1997	zu	9,2	0,8	7,3	2,4	4,3	21,2	36,0
		zr	2,1	0,1	1,6	1,1	0,9	6,1	15,8
		ens	3,8	0,3	3,0	1,4	1,7	9,8	20,8

Sources: Algérie (Ouadah, 2004), Tunisie (Ayad et al., 2001), Pakistan (Sathar et al., 1998), Autres pays: EDS

Des méthodes contraceptives utilisées en Iran, c'est le recours à la stérilisation qui constitue véritablement une originalité. En effet, elle est généralement peu utilisée dans la région. La Tunisie est le seul pays où les proportions de femmes qui y ont eu recours sont relativement élevées : en 1988,

elle concernait 11 % des femmes. Cette proportion reste plus faible que celle de l'Iran, où 17 % des femmes mariées étaient stérilisées en 2000.

Les femmes des autres pays de notre comparaison ont beaucoup plus souvent recours au stérilet, alors que cette méthode est très peu pratiquée en Iran. Le stérilet est utilisé par plus de la moitié des femmes qui utilisent une contraception en Egypte, dans les pays de l'Asie centrale (Kazakhstan, Kirgizistan, Ouzbékistan et Turkménistan) et dans une moindre mesure en Jordanie, Tunisie et Turquie.

20) Les méthodes contraceptives utilisées dans quatre zones rurales

Dans les zones rurales de l'Iran, les femmes ont désormais souvent recours aux méthodes contraceptives et utilisent plus souvent une méthode de type « moderne » que les femmes des villes. Il est intéressant de tenter de comprendre pourquoi. Pour cela, l'enquête de terrain réalisée dans quatre zones rurales en 2003-2004 nous donne des éléments de réponses. Encore une fois, les auxiliaires de santé ont un rôle décisif dans la méthode contraceptive employée.

Dans les différentes régions où je me suis rendue, ce ne sont pas les mêmes méthodes de contraception qui étaient privilégiées. Dans le Nord du pays, les femmes rencontrées m'expliquaient qu'elles évitaient de recourir au stérilet et à la stérilisation féminine, car leur travail ne le leur permettait pas. En effet, les auxiliaires de santé déconseillaient aux femmes de recourir à ces méthodes, car étant en général actives dans les travaux de champs, elles ne pourraient pas porter de charges lourdes : stérilisées, elles auraient très mal et risquaient d'avoir une déchirure, porteuse de stérilet, ce dernier pouvait tomber. À ce propos Sâdeqie de la région de Shaft me disait que son mari ne voulait pas qu'elle se stérilise car après elle ne pourrait pas travailler, elle ne pourrait plus porter des charges de plus de 3 kilogrammes. De même Nourâyé ne pouvait pas porter de stérilet car elle

« travaille trop dur et pour ça il ne faut pas un travail où il faut porter des charges lourdes ». Ou encore les femmes ne souhaitaient pas se stériliser car cette opération exigerait une interruption de leur travail aux champs durant une certaine période. À ce propos Golsâfé me disait : *« je ne peux pas me stériliser car je travaille tous les jours au champ ; il faudrait que je ne fasse rien pendant 6 mois. C'est impossible ! »*. Ainsi, ces femmes étaient encouragées à recourir au préservatif et à la pilule. On note également que ce sont des régions où la proportion de femmes rurales à recourir au retrait est la plus élevée du pays.

Dans les autres régions du pays, les femmes n'avaient pas toujours de telles restrictions pour la pose du stérilet ou la stérilisation. Pour autant, les auxiliaires de santé les orientaient vers la pratique d'une ou deux méthodes seulement. Il est souvent apparu que la seule méthode contraceptive présentée était la pilule lorsqu'elles avaient deux enfants et la stérilisation dès leur troisième grossesse. Cette stérilisation s'effectuait en général au moment de la naissance de leur troisième enfant. Soraya (25 ans) de la région de Shaft me disait : *« ils [les auxiliaires de santé] ne m'ont présenté que la pilule. Je ne peux pas me stériliser car les médecins refusent avant que la femme ait 3 enfants »*.

Finalement, d'après mon enquête de terrain, les villageoises utilisent plus souvent une méthode contraceptive « moderne » car elles y sont fortement incitées. Elles ont par ailleurs peu de marge de manœuvre quant au choix du contraceptif qu'elles veulent utiliser. On mesure ici l'importance du rôle des auxiliaires de santé dans l'utilisation de la contraception en zone rurale.

21) Les méthodes contraceptives utilisées en Iran : des différences régionales ?

D'une région à l'autre du pays, les femmes n'ont pas recours aux mêmes méthodes contraceptives. Les citadines du Gilan, de Qom, du Sistan va balouchestan, du Mazandaran et du Khorasan ont moins souvent recours à des

méthodes contraceptives « modernes », alors que celles d'Ilam, Kurdistan, Kermanshah, Chaharmahal va bakhtiary et Ardebil y ont le plus souvent recours. En ce qui concerne les villages, le classement change un peu. Ce sont ainsi les villageoises du Sistan va balouchestan, Hormozgan, Bousher, Khorasan et Qom qui utilisent le moins les méthodes contraceptives « modernes ». A l'inverse, les villageoises du Kurdistan, Ardebil, Hamedan, Kermanshah et Chaharmahal va bakhtiary y ont le plus souvent recours.

Dans la majorité des régions du pays, les villageoises ont plus souvent recours à des méthodes contraceptives « modernes » que les citadines. Seules cinq régions sur vingt huit (Sistan va balouchestan, Hormozgan, Khouzestan, Kohgilouyeh va boyer ahmad et Ilam) se détachent de ce schéma : ce sont les citadines qui y ont le plus souvent recours.

Les proportions de femmes qui utilisent des méthodes contraceptives « modernes » dans les régions ne rendent pas compte du traditionnel partage de l'Iran. En effet, ce n'est pas uniquement dans les périphéries du pays que les femmes ont le moins souvent recours aux méthodes « modernes » et au Nord et au centre du pays, qu'elles y ont le plus souvent recours.

Dans les zones urbaines des régions du pays, le recours aux méthodes contraceptives « modernes » n'est pas lié au taux de prévalence de la contraception : ce n'est pas parce que les femmes utilisent massivement la contraception qu'elles ont une forte utilisation de méthodes « modernes » (Figure 9.15). Ainsi, il y a des régions (Gilan et Qom) où moins de la moitié des femmes ont recours aux méthodes « modernes » alors qu'elles sont plus des trois quart à utiliser une méthode contraceptive. Contrairement aux villes, on observe une relation entre la proportion de femmes qui ont recours à des méthodes contraceptives « modernes » et les taux de prévalence de la contraception dans les villages. Ce sont dans les régions où la contraception est massivement utilisée que les femmes utilisent le plus souvent des méthodes contraceptives modernes.

Dans la mesure où d'une région à l'autre, les taux de prévalence de la contraception diffèrent, il semble intéressant de ne considérer que les femmes utilisatrices de méthodes contraceptives pour connaître le poids réel des méthodes « modernes » dans l'utilisation de la contraception. En proportion, les femmes villageoises utilisent plus souvent des méthodes « modernes » que leurs homologues citadines (Tableau 9.28 et Figure 9.16). En milieu rural les femmes ont certes moins souvent recours à la contraception, mais lorsqu'elles l'utilisent, elles ont massivement recours à des méthodes « modernes ». L'usage de la contraception y est récente et « importée », contrairement aux villes. Il n'y a pas ou peu de culture contraceptive dans les zones rurales.

A) Zones urbaines

B) Zone rurales

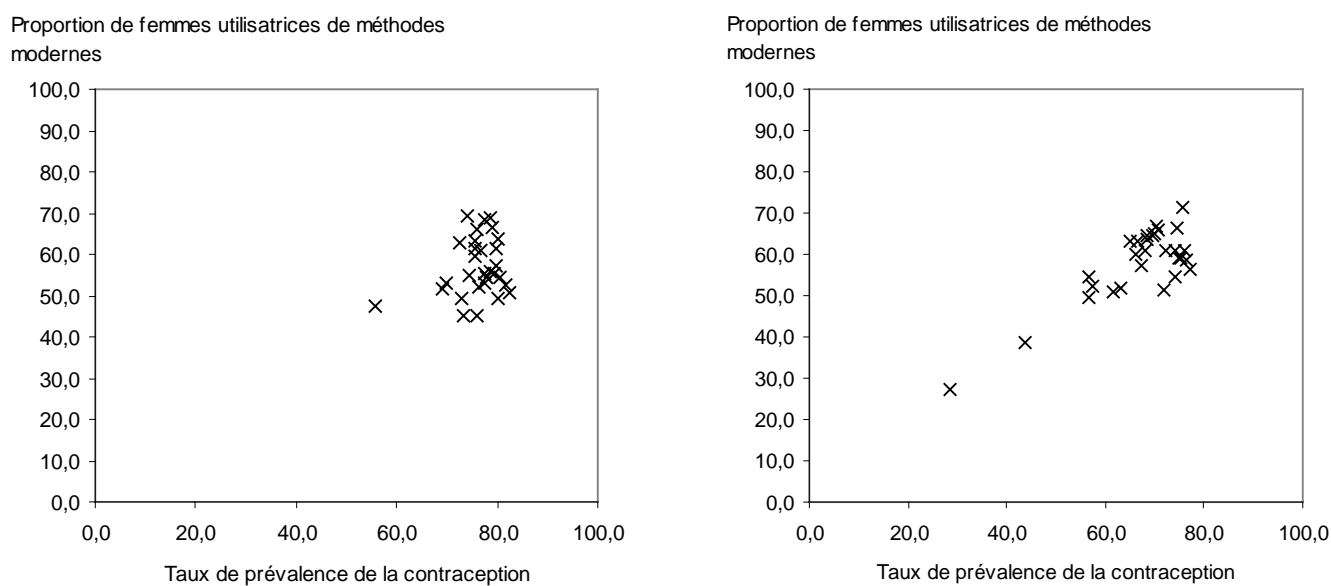


Figure 9. 15 – Relation entre les taux de prévalence de la contraception et la proportion de femmes utilisant une méthode contraceptive « moderne »

Sources : EDS 2000

TABLEAU 9. 28 – PROPORTION DE FEMMES UTILISANT CERTAINES METHODES
CONTRACEPTIVES EN 2000

Régions	Stérilisation féminine		Stérilet		Pilule		Préservatif		Méthodes traditionnelles		Toutes méthodes	
	Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales
Markazi	21,4	21,4	6,8	2,5	12,5	19,5	9,3	6,8	24,1	13,2	79,3	74,1
Gilan	14,9	17,2	3,9	2,7	17,5	27,2	5,5	4,0	31,1	19,6	76,0	74,1
Mazandaran	22,8	26,7	3,6	2,6	14,5	19,9	5,1	3,8	30,9	20,8	80,2	77,2
Azerbaïdjan east	13,1	18,2	13,4	10,9	19,0	23,8	6,2	1,7	19,8	5,1	74,5	69,4
Azerbaïdjan west	13,8	18,2	12,1	6,4	24,9	26,4	4,6	1,5	15,5	4,9	76,7	68,6
Kermanshah	21,2	26,0	7,4	2,9	27,8	25,6	6,3	2,0	9,1	4,7	77,3	70,8
Khouzestan	18,6	17,5	7,0	2,1	24,6	26,0	8,0	2,6	14,1	5,3	75,5	57,6
Fârs	20,4	21,6	8,4	3,1	16,4	23,7	8,3	3,6	16,1	6,2	75,6	66,3
Kerman	19,8	18,8	6,1	3,0	12,9	16,8	10,4	6,6	24,0	11,3	76,3	63,0
khorasan	15,1	13,4	6,9	4,6	16,3	22,9	8,1	3,6	23,4	10,7	72,9	61,7
Esfahan	14,5	19,7	9,3	9,2	12,1	17,9	9,1	5,5	26,0	15,1	80,6	76,0
Sistan va baloutchestan	8,7	3,4	4,2	0,4	24,6	15,7	5,4	1,3	8,4	2,2	55,7	28,5
Kurdestan	20,6	25,8	17,0	11,2	18,1	18,2	5,9	2,1	10,0	4,1	78,7	75,5
Hamedan	17,8	24,1	11,3	6,1	16,2	21,3	9,1	4,7	18,2	8,1	79,6	74,5
Chaharmahal va bakhtiari	25,8	29,0	9,2	6,1	18,0	20,8	6,0	1,9	12,8	5,0	79,1	70,1
Lorestan	20,1	23,8	9,8	5,5	22,5	23,5	7,2	2,1	12,3	3,6	75,6	68,3
Ilam	20,7	23,3	2,4	0,9	36,9	27,9	3,8	1,3	4,7	1,9	74,2	65,2
Kohgiluyeh va boyer-Ahmad	18,3	19,6	5,1	0,7	30,6	23,3	4,2	1,1	9,6	2,1	72,4	56,8
Bousher	12,6	12,2	3,6	1,7	19,9	22,1	10,1	7,7	17,4	7,3	69,1	56,8
Zandjan	15,7	16,4	18,5	8,9	15,5	20,5	6,0	1,4	16,1	3,4	80,0	66,7
Semnan	18,1	19,2	7,5	5,8	11,6	22,9	8,5	5,3	31,8	15,7	82,5	74,9
Yazd	16,6	19,9	9,4	10,5	9,6	14,7	14,3	12,0	24,5	16,0	77,5	75,2
Hormozgan	13,4	8,5	5,9	1,1	22,1	19,8	7,5	2,5	16,5	5,3	69,7	43,8
Téhéran (sans la ville)	19,1	18,1	13,8	13,8	14,9	17,0	3,9	4,5	22,9	18,0	79,9	76,6
Ardebil	19,3	21,8	11,2	5,5	26,4	28,8	4,5	1,3	10,0	3,5	76,1	70,3
Qom	14,1	16,7	5,0	3,1	12,5	19,5	10,6	7,8	28,2	20,5	73,3	71,7
Qazvin	18,0	20,1	9,7	6,3	14,4	19,3	7,8	4,6	22,8	11,7	78,6	72,4
Golestan	22,2	23,1	5,6	3,0	16,9	24,6	5,7	3,6	23,4	7,3	77,8	68,0
Téhéran ville	11,8	-	15,8	-	12,2	-	6,6	-	29,0	-	81,6	-
Ensemble	16,1	18,9	10,2	5,3	16,5	21,9	7,2	3,6	22,2	9,9	77,4	67,3

Sources : EDS 2000.

Globalement, on assiste à une plus forte médicalisation de la contraception en milieu rural. Ainsi, les villageoises ont plus souvent recours à la pilule et à la stérilisation féminine que les citadines. Les citadines quant à elles ont plus souvent recours au retrait, au préservatif et au stérilet que les villageoises.

Attardons-nous sur la relativement forte utilisation du retrait en Iran, car c'est un marqueur de la culture contraceptive dans le pays. En effet, dans la mesure où aucune campagne d'information ne l'encourage, la connaissance du retrait n'est diffusée que de bouches à oreilles, au sein des familles, du cercles d'amies. Lorsque je résidais en Iran il m'est arrivé d'assister à des conversations

entre femmes sans tabous sur ce sujet. De sorte que le retrait représente la pérennité de la transmission de l'information de cette pratique. C'est certainement là où il est actuellement le plus souvent utilisé qu'il était autrefois le plus pratiqué, et, comme les autres méthodes n'étaient pas ou difficilement disponibles, qu'il y avait une forte « *culture* » contraceptive.

En 2000, bien que les des méthodes modernes soient massivement disponibles, près d'un quart des citadines et 20 % des villageoises ont recours à cette pratique. On constate de grandes variations régionales, particulièrement dans les zones rurales. Ce sont les villageoises du Gilan, du Mazandaran et de Qom qui l'utilisent le plus, avec environ 20 % d'utilisatrices. À l'opposé, ce sont dans la plupart des régions périphériques qu'elles utilisent très peu cette méthode (généralement moins de 5 % d'entre elles). On sait que dans le Guilan et le Mazandaran, les femmes rurales ont toujours eu des comportements novateurs : elles participent plus qu'ailleurs à l'activité économique par exemple (Parties 2 et 3). Si on suppose que le recours du retrait reflète la pratique ancestrale de la contraception, on peut penser que la baisse de la fécondité observée en milieu rural dans les années 1960 soit effectivement liée à une utilisation de la contraception par ces femmes. Cela paraît d'autant plus probable, que la réforme agraire de Mohammad Reza Pahlavi a fortement touché les terres agricoles de ces deux régions. La forte pratique du retrait dans la région de Qom est plus difficile à expliquer. Est-ce parce que Qom²³¹, capitale de la région, particulièrement pieuse en Iran du fait de ses sanctuaires et de ses universités théologiques, les habitants préfèrent recourir à la méthode contraceptive ancestrale, contemporaine du Prophète, qu'est le retrait ? cette explication paraît très limitée. Il serait nécessaire d'avoir plus d'informations sur la pratique contraceptive dans cette région.

²³¹ La ville doit son caractère sacré au tombeau de Hazrat-é Fatimah-yé Massoumé, sœur de l'Imam Reza, qui y mourut et y fut inhumé au IX^e siècle.

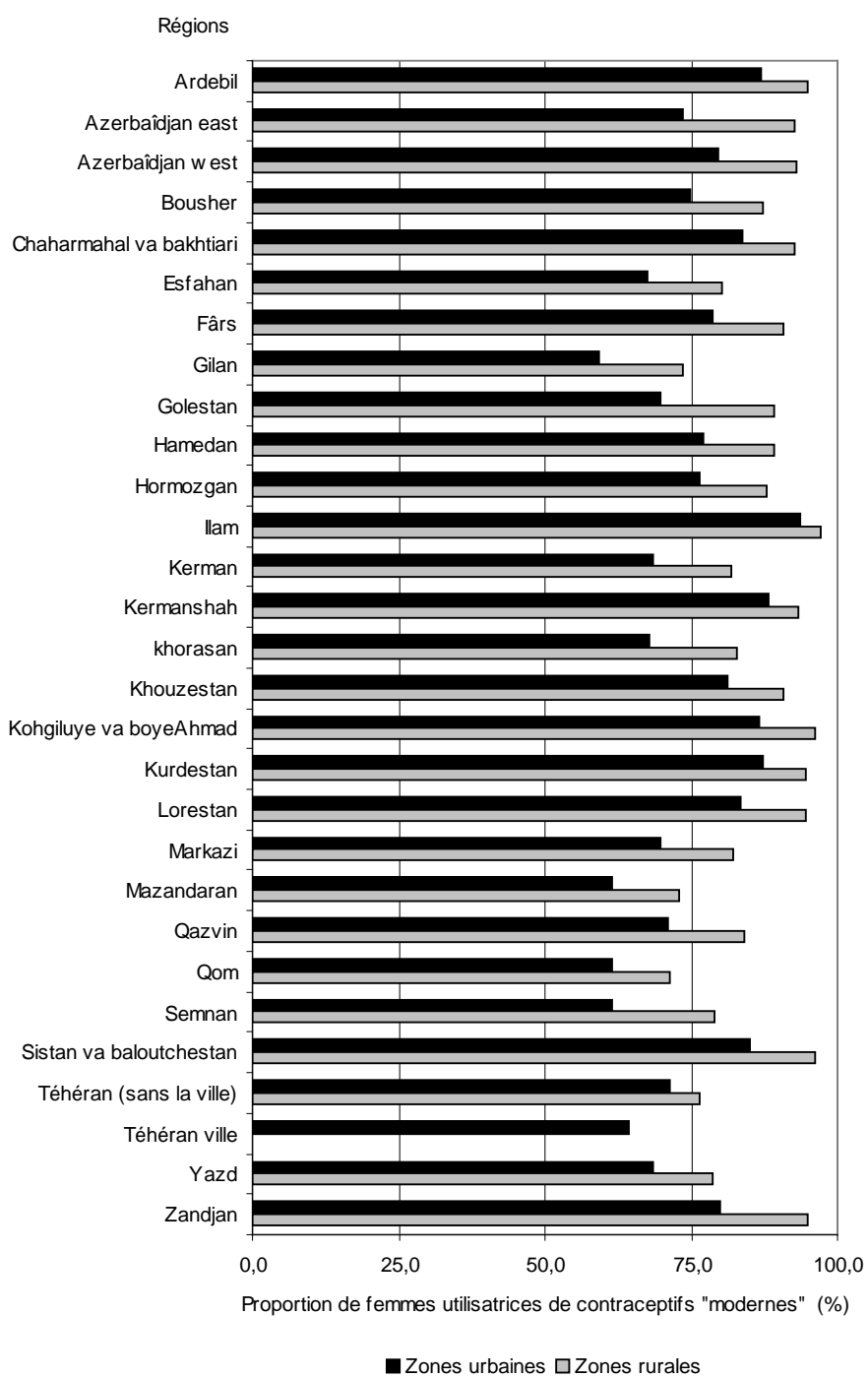


Figure 9. 16 – Proportion de femmes utilisant une méthode « moderne » de contraception parmi l'ensemble des utilisatrices, selon le lieu de résidence en 2000

Sources : EDS 2000

B – Les méthodes contraceptives utilisées Iran selon certaines caractéristiques sociales des femmes

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous avons vu que la pratique contraceptive différait selon l'âge et le nombre d'enfants vivants des femmes. Qu'en est-il pour les méthodes utilisées ? Y a-t-il des méthodes plus souvent utilisées à certains âges de la vie ? le choix du contraceptif diffère-t-il selon le nombre d'enfants vivants ?

22) Les méthodes contraceptives utilisées selon l'âge des femmes

Bien que la proportion de femmes utilisant une méthode de contraception « moderne » varie avec l'âge, ces méthodes sont utilisées par une grande majorité d'Iraniennes (Figure 9.17).

Aux âges jeunes, si on considère l'ensemble des femmes mariées, les villageoises et les citadines ont quasiment aussi souvent recours aux méthodes « modernes ». C'est à partir de 25-29 ans que les femmes des villages ont plus souvent recours aux méthodes « modernes ». L'écart d'utilisation de méthodes « modernes » se creuse ensuite à mesure que l'âge des femmes augmente.

L'utilisation massive des méthodes « modernes » dans les villages est plus flagrante lorsqu'on ne considère que les femmes qui utilisent des méthodes contraceptives. A chaque âge, les villageoises ont recours à ces méthodes plus fréquemment que les citadines. La différence varie de 10 à 15 points d'un âge à l'autre. Ainsi, la plus forte médicalisation des méthodes contraceptives dans les villages s'observe à tous les âges de la vie des femmes.

A) Parmi l'ensemble des femmes mariées

B) Parmi les seules femme utilisant une méthode de contraception

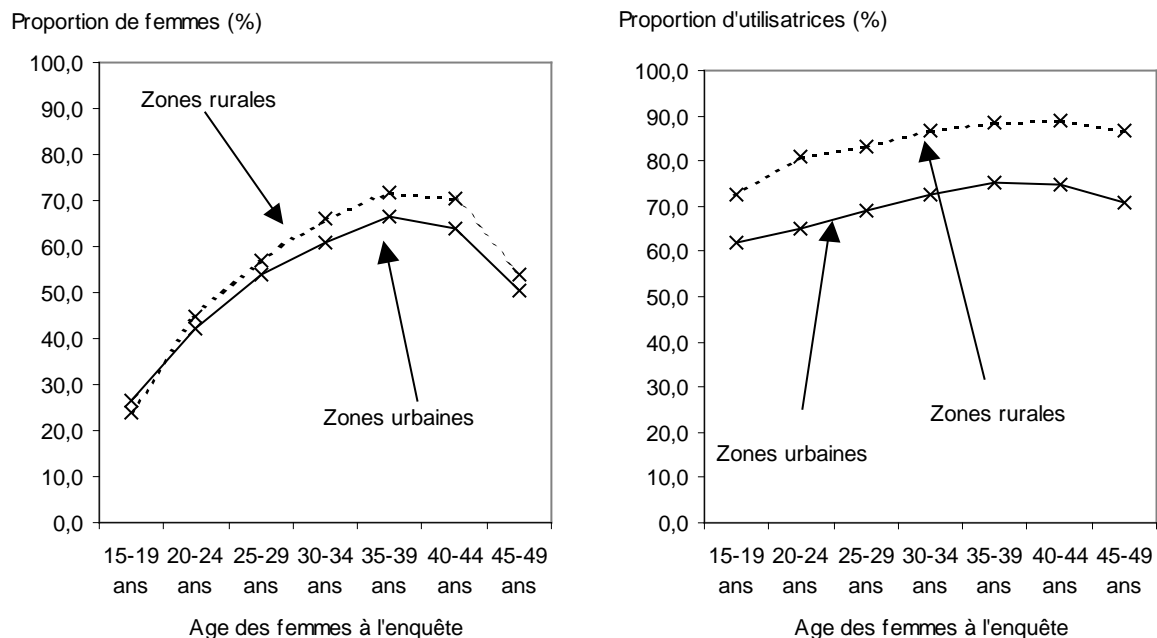


Figure 9. 17 – Proportion de femmes utilisant une méthode de contraception moderne selon l'âge et le lieu de résidence, 2000

Source : EDS 2000

Aux jeunes âges, les femmes ont recours par ordre d'importance à la pilule, au retrait, au stérilet et au préservatif (Figure 9.18). À mesure que leur âge augmente, les femmes sont moins nombreuses à avoir recours à ces méthodes. Parallèlement, elles ont plus souvent recours à la stérilisation féminine.

Globalement, quel que soit l'âge des femmes, le stérilet et le préservatif sont des méthodes peu utilisées. La pilule est surtout utilisée aux âges jeunes : la moitié des villageoises jeunes et 30 % des jeunes citadines l'utilisent. La proportion d'utilisatrices de la pilule est divisée par deux chez les femmes âgées de 35 ans et plus. La pilule est incontestablement une méthode de femmes jeunes. Inversement, la stérilisation féminine est la méthode de contraception des femmes

relativement âgées. Contrairement à la pilule, la pratique du retrait est relativement fréquent à tous les âges, même si la proportion d'utilisatrices diminue à mesure que l'âge de la femme augmente. En milieu rural, le choix des méthodes contraceptives est plus limité qu'en milieu urbain, les auxiliaires de santé ne proposant en général aux villageoises qu'une méthode contraceptive (au mieux elles auront le choix entre deux méthodes).

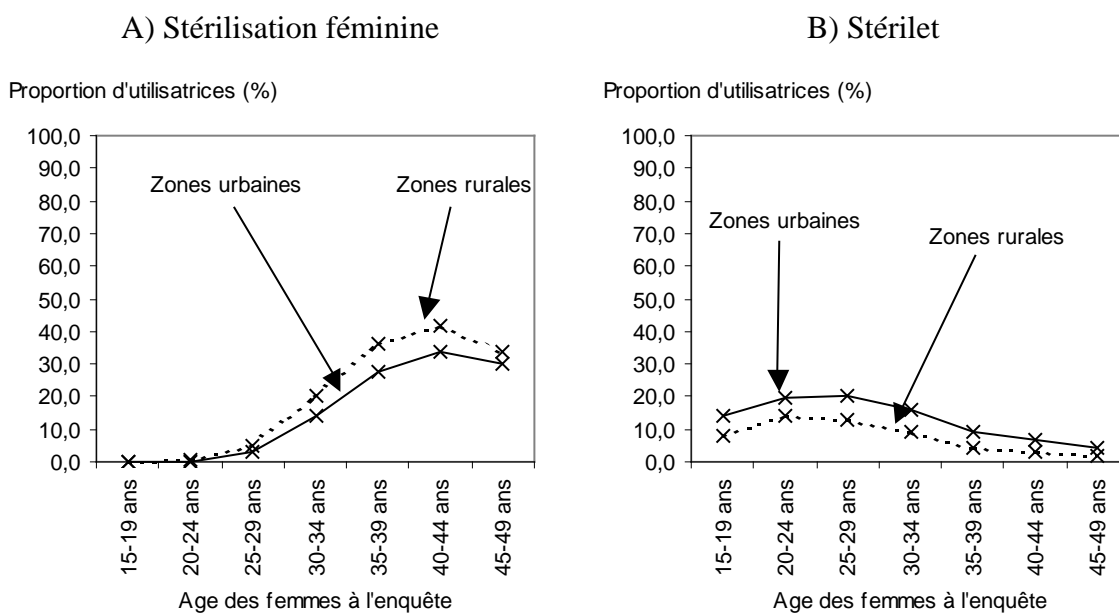
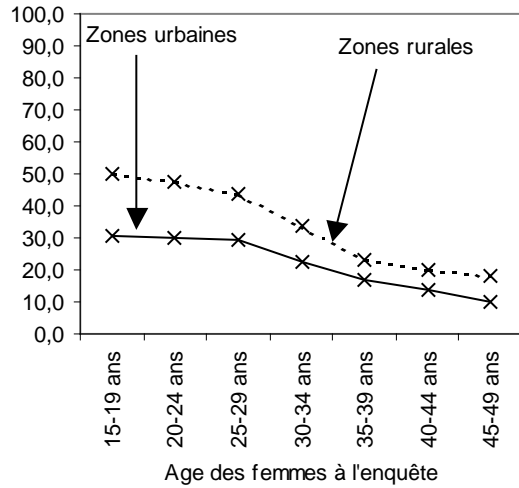


Figure 9. 18 – Proportion de femmes utilisant certaines méthodes de contraception selon l'âge et le lieu de résidence, 2000

Sources : EDS 2000

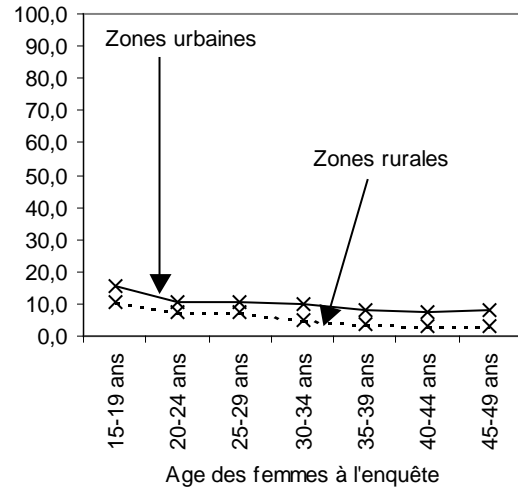
C) Pilule

Proportion d'utilisatrices (%)



D) Préservatif

Proportion d'utilisatrices (%)



E) Retrait

Proportion d'utilisatrices (%)

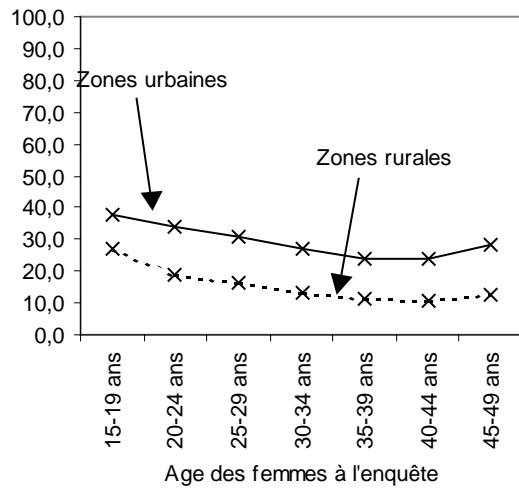


Figure 9.18 (suite)

23) Les méthodes contraceptives utilisées selon le nombre d'enfants vivants

Comme l'on pouvait s'y attendre compte tenu des résultats précédents, les femmes n'ont pas recours aux mêmes méthodes contraceptives à mesure que leur nombre d'enfants augmente.

Le retrait, la pilule et le préservatif sont les méthodes les plus souvent utilisées lorsque les femmes n'ont pas d'enfants (Figure 9.19). Ce sont ces mêmes méthodes qui sont utilisées quand les femmes ont un enfant. Puis, à mesure que le nombre d'enfants augmente, les femmes ont de plus en plus souvent recours à la stérilisation féminine. Toutefois, la pilule continue d'être fréquemment utilisée lorsque les femmes ont plus de deux enfants. Les autres méthodes sont quant à elle très peu utilisées.

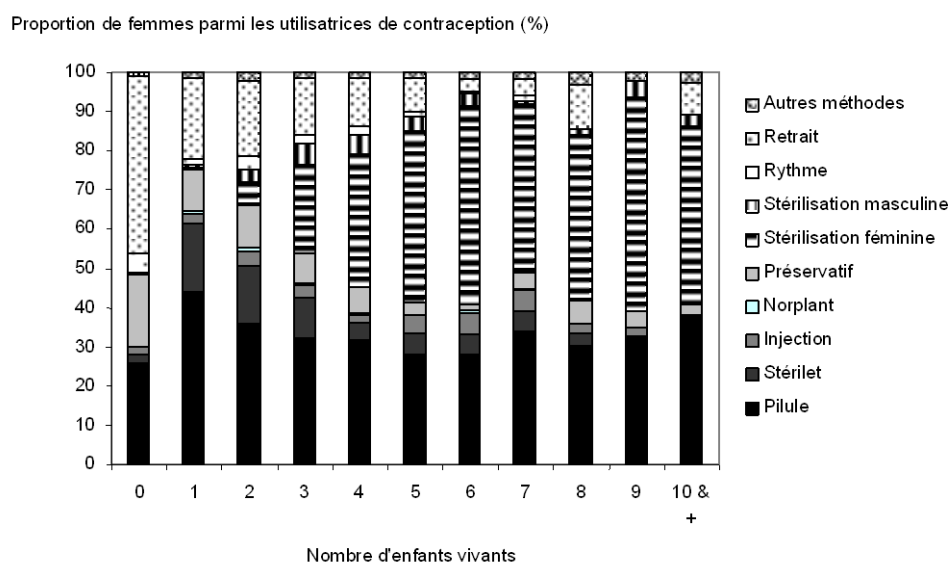


Figure 9. 19 – Proportion de femmes utilisant certaines méthodes de contraception selon le nombre d'enfants vivants, 2002

Sources : ESCSEM 2002

Dans les zones urbaines et les zones rurales du département de Shiraz en 1996 et 1998, on fait le même constat qu'au niveau national (Figure 9.20). Dans la ville de Shiraz, lorsque la femme a aucun ou un seul enfant, elle a recours principalement à la pilule, au préservatif et au retrait. Puis lorsque les femmes de Shiraz ont mis au monde trois enfants, elles ont de plus en plus souvent recours à la stérilisation féminine. Cette méthode devient la principale méthode à partir du quatrième enfant. Dans les villages, on observe quasiment le même processus. Lorsque les villageoises n'ont pas d'enfants, elles ont recours à la pilule ou au retrait. Quand elles en ont un ou deux, elles ont recours quasi-exclusivement à la pilule. Enfin, à partir du troisième enfant, elles commencent à recourir à la stérilisation. Cette méthode devient la principale à partir du quatrième enfant. Le changement radical de méthode de contraception à partir du troisième et du quatrième enfant est sûrement à mettre en parallèle avec la politique de planning familial qui cherche à limiter la taille des familles à trois enfants.

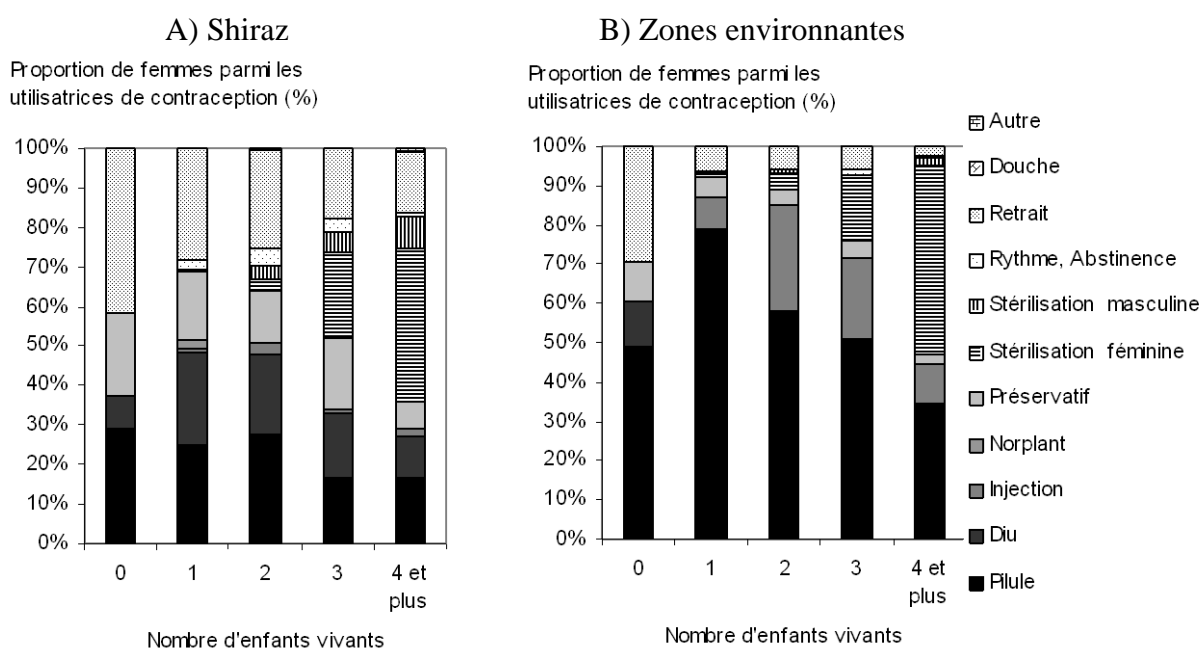


Figure 9. 20 – Proportion de femmes utilisant certaines méthodes de contraception selon le nombre d'enfants vivants et le lieu de résidence dans le département de Shiraz, 1996-1998

Sources : enquêtes Famille et fécondité réalisées dans le département de Shiraz, 1996-1998

Toutes les femmes n'utilisent pas les mêmes méthodes contraceptives. On observe des différences avec l'âge et leur nombre d'enfants. Aux âges jeunes elles ont plus souvent recours à la pilule et au retrait. Puis à mesure que leur âge et leur nombre d'enfants augmente, les femmes ont de plus en plus souvent recours à la stérilisation.

Conclusion

Alors qu'autrefois, les femmes recouraient principalement au retrait et au préservatif, ce sont les méthodes médicalisées (pilule et stérilisation) qui sont actuellement les plus souvent utilisées. La médicalisation de la contraception a été plus importante dans les villages que dans les villes du pays. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette différence. L'absence de « *culture* » contraceptive (sauf dans le Guilan et le Mazadaran) limite le recours aux moyens non médicaux. L'offre de moyens contraceptifs en milieu rural est exclusivement géré par les auxiliaires de santé. Ces derniers incitent fortement les villageoises à recourir aux contraceptifs et ne leurs présentent qu'un nombre limité de moyens contraceptifs (principalement la pilule et la stérilisation).

Conclusions et perspectives

Durant ces quarante dernières années, deux programmes de planning familial ont été mis en place en Iran : le premier, instauré en 1967 sous le régime impérial a été suspendu avec l'avènement des religieux au pouvoir, le second, lancé en 1989, dix ans après Révolution, sur des bases entièrement nouvelles est toujours en vigueur.

Le premier programme prévoyait la distribution de contraceptifs par le biais des infrastructures de santé existantes et par une campagne d'information. Ce programme n'a pu avoir les effets escomptés du fait de l'inégalité d'accès à la distribution et à l'information des populations. En effet, il était fortement urbano-centré, les « Armées du savoir et de l'hygiène » dont l'efficacité était limitée, étaient les seules à intervenir dans les zones rurales où résidait à l'époque la majorité de la population iranienne. Il était également mal perçu par de larges fractions des classes populaires et par les religieux car selon eux il était inspiré et soutenu par l'étranger et contribuait à une libéralisation à l'occidentale des mœurs contraire aux préceptes de l'Islam.

Le nouveau programme fut lancé par le pouvoir religieux dans un contexte politique, social et économique radicalement différent. La société iranienne marquée par les secousses de la Révolution, le traumatisme de huit ans d'une guerre sans merci avec l'Irak et par de profondes transformations socio-économiques qui concernaient, entre autre, les progrès rapides du niveau d'instruction des femmes, était à bien des égards très différente de celle qui existait sous le régime impérial.

Tout d'abord, sur le plan religieux le nouveau programme bénéficiait du soutien même de l'Imam Khomeyni qui avait pris position en sa faveur en novembre 1988, ce qui lui assurait d'emblée un large soutien populaire. Par ailleurs, le pouvoir religieux se portait en quelque sorte garant que ce programme ne porterait pas atteinte aux préceptes de l'Islam le plus conservateur puisque les fondements de la famille traditionnelle étaient renforcés (encouragement à une nuptialité forte et précoce, stricte ségrégation des sexes, port du voile pour les femmes etc). Ensuite, ce programme bénéficia du développement d'un réseau très dense des centres et maisons de santé, y compris en zones rurales et de moyens modernes de communication. Ce programme, on l'a vu, a rencontré un vif succès. On peut rapprocher son succès à celui de la scolarisation des filles où là aussi le pouvoir religieux a su désarmer les oppositions en se portant garant que l'éducation des filles se ferait en respectant les préceptes de l'Islam le plus conservateur (programmes adaptés, stricte ségrégation des sexes, etc)

Les données ne nous permettent pas de mesurer précisément l'effet du premier programme de planning familial ; il aurait fallu disposer de taux de prévalence sur des séries temporelles plus longues. Nous savons qu'à la veille de la Révolution islamique, la majorité des Iraniens connaissaient au moins une méthode de contraception. Les ruraux étaient ceux qui en connaissaient le moins. Vingt ans plus tard, au moment de la mise en place du deuxième programme de planning familial, les Iraniens connaissent plusieurs méthodes de contraception, même si la pilule reste la méthode la mieux connue, et les ruraux ont atteint le niveau de connaissance des citadins. Cette évolution, observée avant même la mise en œuvre du second programme, nous paraît avoir été largement favorisée par les efforts de développement du monde rural impulsé par la Révolution islamique qui a conduit, nous l'avons vu, à son intégration au reste du pays.

La progression des connaissances en matière contraceptive a été accompagnée d'une forte augmentation de la pratique contraceptive depuis les années 1960-1970. Cette augmentation d'abord lente s'est accélérée avec la mise en place du programme de 1989. Désormais, les trois quart des Iraniennes mariées en âge de procréer utilisent une contraception. En même temps, on observe une grande homogénéisation des comportements contraceptifs entre différentes catégories de femmes : le niveau d'instruction, par exemple, n'a plus d'effets discriminants. Aujourd'hui, cette pratique semble être conditionnée par un véritable projet de fécondité, les taux de prévalence variant seulement en fonction de l'âge des femmes et de leur nombre d'enfants vivants.

Les Iraniennes utilisent principalement la pilule, le retrait et la stérilisation féminine. Le recours à ces deux dernières méthodes et leur niveau d'utilisation constituent une véritable singularité de la pratique contraceptive dans les pays arabo-musulmans, mais la rapproche, du moins en ce qui concerne le retrait, de la Turquie (bien que si l'on considère le lieu de résidence des différences apparaissent).

Il subsiste encore un léger retard de l'utilisation de la contraception parmi les villageoises qui ont en revanche plus souvent recours à des méthodes « modernes » que les citadines. En milieu rural, les auxiliaires de santé qui ont un

rôle capital dans l'offre de contraceptifs incitent fortement les femmes à utiliser ces méthodes « modernes ». Les villageoises ont finalement peu de marge de manœuvre dans le choix de la méthode contraceptive qu'elles utilisent. De leur côté, les femmes urbaines jouissant en général d'un revenu plus élevé et ayant aussi une connaissance plus étendue des méthodes contraceptives, ont accès à une offre de contraceptifs plus diversifiée. Parmi les méthodes utilisées par les citadines, on notera que celles-ci ont plus souvent recours au retrait que les femmes des zones rurales.

L'importance du rôle de la contraception dans la baisse de la fécondité en Iran est à la fois le fruit d'une utilisation massive de la contraception et d'un recours massif aux contraceptifs « modernes » aux taux d'échec faibles ou nuls, comme la stérilisation. Le programme de planning familial mis en œuvre par les religieux a certainement largement contribué à cette diffusion des pratiques contraceptives dans tous les secteurs de la population. Il a été un succès parce qu'il répondait à une forte demande, que ses modalités étaient bien adaptées aux attentes d'une grande majorité de la société iranienne et qu'il constituait un des volets de la politique sociale très interventionniste du régime actuel, notamment en faveur des « déshérités » (*mostazafin*), qui lui a valu surtout à ses débuts, une forte adhésion des populations rurales, jusque là négligées.

Partie 5

Les mécanismes de la baisse de la fécondité en milieu rural iranien : Projet de fécondité et désir d'enfants

Chapitre 10

Projet de fécondité et désir d'enfants en milieu rural iranien

La forte utilisation de la contraception est révélatrice des changements de normes procréatives, l'attitude des couples face à la reproduction est ainsi un autre facteur fondamental de la baisse de la fécondité (Vallin, 2004b).

Intéressons-nous alors aux motivations qui poussent les Iraniennes à y recourir. Nous ne nous placerons plus du côté de l'offre comme nous avons pu le faire jusqu'à présent, mais du côté de la demande. Déjà, dans le deuxième chapitre de ce travail nous avons souligné, en Iran, le rôle de la demande en matière de contrôle des naissances sur l'évolution de la fécondité. Sans cette très forte demande on n'aurait pu observer sa baisse sans précédent. J'aborderai la question des motivations en étudiant d'abord les raisons qu'évoquent les femmes pour recourir (ou non) à la contraception. Ensuite j'analyserai, plus en détail, ce qui semble être la principale motivation, le désir d'enfants. Je poursuivrai l'analyse en m'interrogeant sur la perception qu'ont les Iraniennes face aux familles nombreuses et restreintes. Enfin, je terminerai ce chapitre par les raisons qui expliquent le changement de norme procréative.

I – La demande contraceptive répond à un projet de fécondité fort

En Iran, aucune enquête ne nous informe directement des raisons qui poussent les couples, ou plutôt les femmes (car ce type de question ne sont posées qu'à elles) à recourir à la contraception. Par contre, l'EDS et l'enquête BLS réalisées en 2000 permettent de connaître les raisons de la non-utilisation de la contraception²³². C'est donc par cette approche que nous étudierons les motivations à l'utilisation de la contraception.

A – Au niveau national

En 2000, d'après l'EDS, 26,2% des Iraniennes n'utilisaient pas de méthodes contraceptives (Tableau 10.1). Lors de cette enquête, ces femmes devaient mentionner, à partir d'une liste, la principale raison à cette non-utilisation. Ces raisons peuvent être divisées en plusieurs groupes. Le premier rassemble les explications pour lesquelles les femmes n'ont pas besoin de recourir aux méthodes contraceptives parce qu'elles sont stériles, ménopausées ou qu'elles ont eu une hystérectomie, ou encore parce que les femmes sont enceintes (ou qu'elles pensent l'être), viennent d'avoir un enfant (moins d'un mois et demi) ou allaitent. Le deuxième groupe concerne les femmes qui ne peuvent pas utiliser la contraception du fait d'une maladie. Un troisième groupe rassemble les femmes qui souhaitent avoir un enfant. Le quatrième groupe rassemble les femmes opposées au planning familial ou dont le conjoint ou leurs familles y sont opposés. On peut y ajouter les femmes qui n'utilisent pas la contraception pour une question de religion. Enfin un cinquième groupe concerne les femmes ayant eu à

²³² Les enquêtes réalisées dans le département de Shiraz permettent également de connaître les raisons de la non utilisation de la contraception. Je ne présenterai pas les résultats ici, l'objectif étant d'expliquer les niveaux élevés de la prévalence de la contraception au début des années 2000.

faire face à une déficience du programme de planning familial (manque d'information sur les méthodes contraceptives ou sur les lieux de délivrance, difficultés à se procurer des contraceptifs du fait de leur coût ou de la distance à parcourir pour en obtenir, peur des effets secondaires, d'accidents de maladies).

TABLEAU 10. 1 – REPARTITION DES FEMMES SELON LES RAISONS DE LA NON UTILISATION DE LA CONTRACEPTION AU MOMENT DE L'ENQUETE, 2000

Raisons de la non-utilisation de la contraception	Proportion de femmes		
	Parmi l'ensemble des femmes de l'enquête	Parmi les non-utilisatrices de la contraception	Parmi les non-utilisatrices qui peuvent concevoir un enfant
Enceinte ou pensent l'être	5,2	19,8	-
Hystérectomie, ménopausée	3,0	11,5	-
Absence de relations sexuelles	5,1	19,5	-
Stérilité primaire	1,9	7,3	-
Stérilité secondaire	2,2	8,4	-
Vient juste d'avoir un enfant	0,7	2,7	-
Allaite	1,2	4,6	-
Veut un autre enfant	3,8	14,5	55,1
Opposition du conjoint	0,4	1,5	5,8
Autre	2,7	10,3	39,1
Total	26,2	100,0	100,0
Femmes utilisant une contraception	73,8		

Sources : EDS 2000

En 2000, les trois quarts des femmes interrogées lors de l'EDS n'utilisaient pas de contraception parce qu'elles ne pouvaient pas concevoir, soit parce qu'elles étaient enceintes, venaient toute juste d'avoir un enfant ou étaient stériles. Finalement, il n'y avait que 7% des femmes non-célibataires en âge de procréer qui n'utilisaient pas la contraception en Iran. Parmi ces femmes, 55,1% n'avaient pas recours à la contraception parce qu'elles souhaitaient un enfant. Ces résultats montrent que la quasi-totalité des Iraniennes ont un projet de fécondité et que l'utilisation de la contraception (comme sa non-utilisation) est fortement liée à ce projet.

La catégorie « autre » qui rassemble 10,3% des femmes qui n'utilisent pas de contraception n'est pas détaillée dans les publications de travaux réalisés à

partir des données de l'EDS. Or celle-ci est particulièrement intéressante car elle englobe les raisons liées à l'opposition de la femme, de la famille et de la religion et les raisons liées à une déficience du programme de planning familial. Les rapports de l'enquête BLS réalisée dans neuf départements la même année détaillent mieux les raisons de la non-utilisation.

Les modalités qui sont contenues dans la catégorie « autre » de l'EDS, regroupent 14,7% des femmes non-utilisatrices de contraceptifs de l'enquête BLS²³³ (Tableau 10.2). En général, moins de 1% de l'ensemble des femmes ont répondu à chacune des modalités de cette catégorie, à l'exception des raisons « effet secondaire » (4%), « a une maladie » (2,2%), « manque d'information sur les méthodes contraceptives » (1,4%) et « autre » (2,1%).

Comme l'EDS, cette enquête montre que la principale raison de la non utilisation de la contraception est le désir d'enfants. Près de la moitié des femmes (48%) évoquent ce motif en premier. Le détail de la catégorie « autre » des modalités de la catégorie « autre » de l'EDS nous montre le rôle des déficiences du programme de planning familial et de l'opposition au planning familial dans la non utilisation de la contraception. Environ un quart des femmes déclarent ne pas recourir à la contraception alors qu'elles vivent en couple et qu'elles sont fécondables, parce qu'elles ne connaissent pas les méthodes, les lieux où on peut se les procurer, ont peur des effets secondaires, etc.

²³³ On note que la répartition des femmes selon les raisons de la non utilisation de la contraception dans l'enquête BLS est un peu différente de celle de l'EDS. Dans l'ensemble, le classement des raisons évoquées selon la proportion de femmes non-utilisatrices sont similaires dans les deux enquêtes.

TABLEAU 10. 2 – REPARTITION DES FEMMES QUI N'UTILISENT PAS DE CONTRACEPTION AU MOMENT DE L'ENQUETE SELON LEUR RAISON PRINCIPALE, EN 2000 DANS NEUF DEPARTEMENTS DE L'IRAN

Raisons de la non-utilisation de la contraception	Raisons contenues dans la catégorie "autre" de l'EDS	Répartition de l'ensemble des femmes	Répartition des non-utilisatrices	
			Parmi l'ensemble des non-utilisatrices	Parmi les non-utilisatrices qui peuvent concevoir un enfant
Est enceinte		3,7	19,7	-
Pense être enceinte		0,3	1,5	-
Hystérectomie		0,4	1,9	-
Ménopause		1,2	6,3	-
Allaite		2,0	10,7	-
Stérilité primaire		1,4	7,4	-
Stérilité secondaire		1,3	6,8	-
A accouché depuis moins d'un mois 1/2		0,5	2,5	-
Pas de relations sexuelles avec son mari		1,0	5,2	-
Pas de relations sexuelles régulières avec son mari		0,1	0,6	-
Ne vit pas avec son mari à présent		1,0	5,0	-
A une maladie	x	0,4	2,2	6,8
Effets secondaires	x	0,8	4,0	12,3
Veut un enfant		3,0	15,5	47,8
Opposée au programme de planning familial	x	0,2	0,8	2,6
Opposition du mari		0,4	2,2	6,8
Opposition des proches	x	0,0	0,0	0,1
Religion	x	0,1	0,4	1,3
Manque d'information sur les méthodes contraceptives	x	0,3	1,4	4,4
Ne connaît pas les lieux de délivrance des méthodes contraceptives	x	0,0	0,1	0,2
Ne peut pas s'en procurer du fait de coût ou de la distance	x	0,0	0,2	0,5
Peur d'accidents ou de maladies	x	0,3	1,7	5,4
L'utilisation n'est pas simple	x	0,0	0,2	0,6
Autre		0,4	2,1	6,5
nsp		0,3	1,5	4,6
Ensemble		19,1	100,0	100,0
Taux de prévalence de la contraception		80,9		

Sources : enquête BLS (2000)

Cette déficience est toute relative, car ce n'est que 0,3% de l'ensemble des femmes interrogées dans cette enquête qui n'a pas recours à la contraception à cause d'une déficience du programme de planning familial. Ce qui montre

l'efficacité des campagnes d'information et la forte diffusion du deuxième programme de planning familial (Chapitre 9).

A peine dix pour cent des femmes qui n'utilisent pas la contraception dans l'enquête, alors qu'elles sont fécondables, le font parce qu'elles mêmes ou un membre de leur famille y est opposé. Mais peu de femmes n'adhèrent pas au planning familial au point de ne pas y recourir (0,6% de l'ensemble des femmes de l'enquête). Pour terminer, on soulignera le très faible impact de la religion dans les motifs de non utilisation, 1,3 % des non utilisatrices fécondables.

B – Des différences départementales ?

À partir de l'enquête BLS nous pouvons connaître la principale raison à la non-utilisation de la contraception dans neuf départements du pays. L'analyse à une échelle géographique plus fine est intéressante ici compte tenu des différences que nous avons observé dans l'utilisation de la contraception (Chapitre 9) et des différences de niveaux de modernisation socio-économique (Chapitre 5 et 6) et de présence d'infrastructures (Chapitre 4).

Quel que soit le département considéré, le désir d'enfants reste la principale raison de la non utilisation de la contraception (Tableau 10.3). C'est la raison évoquée par plus de 60% des femmes de Gonbad-é Kavous, Minoudasht et Bousher, par plus de 40% des femmes de Zahedan, Eslamshahr, Kangan et Zabol, près d'un tiers des femmes de Marivan et un quart de Divandareh. De fortes variations entre les départements et les régions sont donc observées.

TABLEAU 10. 3 – REPARTITION DES FEMMES FECONDABLES NON-UTILISATRICES DE METHODES CONTRACEPTIVES SELON LA PRINCIPALE RAISON DE LA NON-UTILISATION DANS NEUF DEPARTEMENTS EN 2000

Région	Bousher		Golestan		Kordestan		Téhéran	Sistan va Balouchestan	
Département	Bousher	Kangan	Gonbad-é Kavous	Minoudasht	Divandareh	Marivan	Eslamshahr	Zabol	Zahedan
A une maladie	9,5	7,6	4,3	3,4	10,0	9,8	11,1	8,2	3,9
Effets secondaires	14,9	5,9	4,3	12,0	35,0	28,0	5,6	13,6	3,3
Veut un enfant	62,2	43,2	67,1	65,0	23,3	32,9	44,4	40,0	46,4
Opposée au programme de planning familial	1,4	4,2	1,4	0,9	0,0	1,2	2,8	5,5	3,3
Opposition du mari	0,0	4,2	4,3	6,8	8,3	6,1	5,6	11,8	9,8
Opposition des proches	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	0,0	0,0
Religion	0,0	0,8	1,4	0,9	0,0	0,0	0,0	3,6	2,6
Manque d'informations sur les méthodes contraceptives	2,7	10,2	4,3	0,9	0,0	2,4	0,0	4,5	7,2
Ne connaît pas les lieux de délivrance des méthodes contraceptives	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ne peut pas s'en procurer du fait de coût ou de la distance	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	2,8	0,0	1,3
Peur d'accidents ou de maladies	0,0	15,3	2,9	2,6	5,0	3,7	11,1	2,7	5,2
L'utilisation n'est pas simple	1,4	0,0	0,0	0,9	0,0	1,2	2,8	0,9	0,0
Autre	5,4	5,1	2,9	5,1	1,7	6,1	13,9	7,3	10,5
nsp	2,7	1,7	7,1	1,7	15,0	7,3	0,0	1,8	6,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : enquête BLS 2000

C'est dans la région du Sistan va Balouchestan que l'opposition au recours à la contraception regroupe le plus de femmes : 21% à Zabol et 16% à Zahedan des femmes qui n'utilisent pas de contraception alors qu'elles sont fécondables. Cette plus forte opposition peut être une explication du plus faible recours à la contraception dans cette région (Chapitre 9). Ce résultat montre la désapprobation de la population de cette région au programme de planning familial mais il est aussi le résultat de la plus faible implantation des infrastructures de santé. Au chapitre 4 nous avons vu que dans cette région, les maisons de santé y étaient les moins présentes : seulement 40% de la population rurale avait une maison de santé dans son village. Cette faible implantation explique aussi le fait qu'une partie non négligeable des femmes de cette région (22% des femmes de Zabol et 17% de celles de Zahedan) n'utilisent pas la contraception parce qu'elles manquent d'information, qu'elles ne savent pas où s'en procurer, ne peuvent pas

en utiliser du fait du coût ou de la distance ou qu'elles ont peur de maladies ou d'accidents. Dans cette région, les raisons liées à la fois à l'opposition du planning familial et à la déficience du programme de planning familial sont fortement liées. Un responsable chargé du développement du programme de planning familial dans le pays m'expliquait que le Sistan va Balouchestan étaient confronté à un manque d'infrastructures et à un problème de recrutement de personnels locaux, peu de femmes de cette région ne souhaitant exercer la fonction d'auxiliaires de santé.

Pourtant, les femmes de la région du Sistan va Balouchestan ne sont pas les plus nombreuses à déclarer ne pas recourir à la contraception du fait d'une déficience du programme de planning familial. Celles du Kordestan sont plus nombreuses (42% des non-utilisatrices alors qu'elles peuvent concevoir de Divandareh et 35% de Marivan). Cette déficience est évoquée par un tiers des non-utilisatrices qui peuvent être enceintes de Kangan et 22% d'Eslamshahr. Il aurait été intéressant de connaître les résultats de cette enquête selon le lieux de résidence (urbain- rural) des femmes pour mieux expliquer ces différences.

C – Projet de fécondité et utilisation de la contraception

Maintenant que nous savons que l'utilisation de la contraception répond à un projet de fécondité, interrogeons-nous sur la période à laquelle les femmes commencent à recourir à la contraception. L'enquête IFTS en 2002 et mon enquête de terrain en 2003-2004 ont abordé cette question de deux manières. Lors de l'enquête IFTS les femmes étaient interrogées sur leur utilisation de la contraception avant la venue du premier enfant. De mon côté, j'ai demandé aux femmes combien elles avaient d'enfants la première fois qu'elles avaient recouru à la contraception.

1) Utilisation de la contraception avant la première naissance dans quatre régions de l'Iran en 2002

Autrefois, les Iraniennes ne recouraient pas (ou peu) à la contraception avant leur première naissance. Les femmes mariées avant 1985 étaient à peine 8% à y recourir avant qu'elles ne soient mères d'au moins un enfant (Figure 10.1).

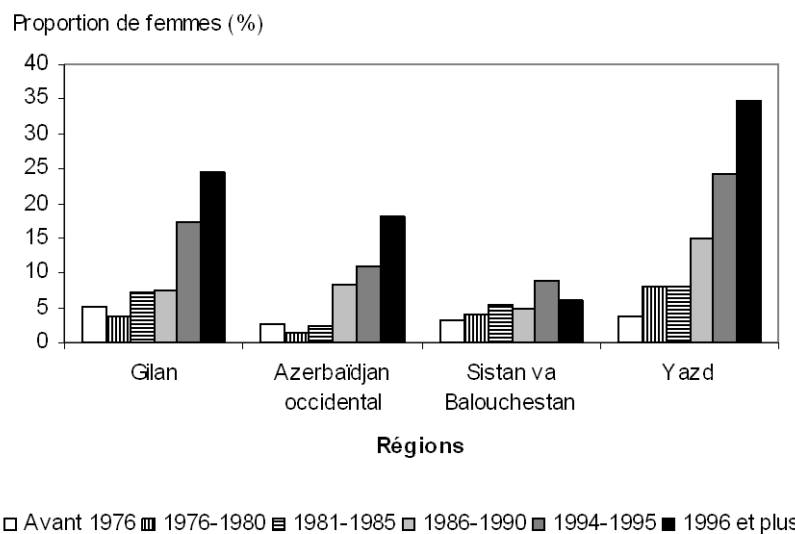


Figure 10. 1 – Proportion de femmes ayant utilisé la contraception avant leur première naissance selon la cohorte de mariage dans quatre régions de l'Iran en 2002

Sources : enquête IFTS 2002, Abbasi-Shavazi et al., 2003

On observe une nette évolution de la pratique contraceptive avant l'arrivée du premier enfant, les femmes mariées après 1985 l'utilisant de plus en plus souvent. Dans les régions du Gilan, de l'Azerbaïdjan occidental et de Yazd la progression a été relativement forte. Ainsi, plus d'un tiers des femmes de Yazd, un quart de celles du Gilan et 18% de celles de l'Azerbaïdjan occidentale qui s'étaient mariées entre 1996 et 2002 ont eu recours à la contraception avant leur

premier enfant. Seules les femmes de la région du Sistan va Balouchestan utilisent rarement la contraception avant d'être mère.

2) Nombre d'enfants au moment de la première utilisation de la contraception dans quatre zones rurales en 2003-2004

Dans mon enquête de terrain dans quatre zones rurales en 2003-2004, j'ai demandé aux femmes quel était leur nombre d'enfants et leur âge au moment de leur première utilisation de la contraception.

Cette enquête montre une grande différence entre les femmes âgées de moins de 35 ans et celles qui sont âgées de 35 ans et plus (Tableau 10.4). Les premières avaient ainsi en moyenne 1,3 enfants lorsqu'elles ont utilisé la première fois une méthode de contraception. Les secondes avaient en moyenne 3,7 enfants au moment de leur première utilisation de la contraception, soit environ deux enfants de plus que les femmes plus jeunes. Ce décalage s'explique principalement par le fait que les femmes de ces deux groupes d'âge n'ont pas été informées des méthodes contraceptives ou n'ont pas eu accès à ces méthodes au même moment de leur vie. Les femmes âgées de 35 ans et plus avaient déjà un certain nombre d'enfants. Parmi elles certaines avaient même 6 ou 7 enfants. Alors que les jeunes avaient, elles, dans une grande majorité moins de deux enfants (86,5% des femmes de moins de 35 ans).

Plus les femmes sont âgées, plus elles ont utilisé à un âge avancé une méthode de contraception pour la première fois. Elles avaient en moyenne 24,3 ans, soit 5 ans de plus que les jeunes femmes de mon enquête, âgées de moins de 35 ans (Figure 10.2)

TABLEAU 10. 4 – NOMBRE D’ENFANTS VIVANTS AU MOMENT DE LA PREMIERE UTILISATION DE METHODES CONTRACEPTIVES

Nombre d'enfants désirés	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble
0	7	0	9
1	39	15	58
2	3	5	7
3	1	0	2
4	0	5	4
5	3	0	4
6	0	10	7
7	0	7	5
Ensemble	53	42	95

Source : enquête dans quatre zones rurales, 2003-2004

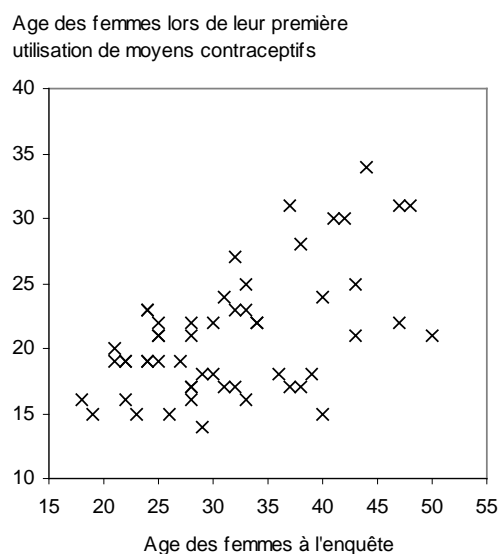


Figure 10. 2 – Corrélation entre l’âge des femmes au moment de la première utilisation de la contraception leur âge au moment de l’enquête

Source : enquête dans quatre zones rurales, 2003-2004

Notons aussi que les femmes âgées de 35 ans et plus qui n’avaient pas de contraception ne recouraient pas à la contraception. Par contre, celles qui étaient

âgées de moins de 35 ans étaient 10% environ à l'utiliser. De la même façon que ce qu'on observait dans l'enquête IFTS de 2002, les villageoises de mon enquête utilisent peu la contraception avant d'être mères, bien que cette utilisation ait augmenté entre les générations.

3) *Planification des naissances en Iran*

La faible utilisation de la contraception avant la première naissance reflète la force de la norme sociale en Iran. Malgré les bouleversements qu'a engendré la baisse de la fécondité, les jeunes continuent à se marier tôt et cherchent à être parent rapidement après leur mariage. Dans un tel contexte, la baisse de la fécondité s'explique par le retard des naissances suivantes. Une fois le premier enfant né, les couples ont recours massivement à la contraception (Chapitre 9). C'est ce que Mohammad-Karim Mansoorian (1993) appelle le « minimum culturel requis », les pressions sociales ne s'exerçant plus sur les couples à partir du moment où ils sont parents d'au moins un enfant.

Mais aussi l'enfantement constitue étape essentielle de la reconnaissance de la femme iranienne. Niloufar Riahi (1998) note ainsi qu'« *à travers l'enfantement, la femme affiche son caractère désirable, honore son mari en donnant, publiquement, la preuve de sa virilité, elle s'intègre dans sa belle famille et s'élève enfin au rang prestigieux de mère* » (page 51). Au-delà de cette simple reconnaissance, la venue du premier concrétise l'alliance entre les deux familles du couple. La femme s'intègre véritablement dans sa belle-famille.

Conclusion

La non-utilisation de la contraception chez les femmes qui ont la capacité d'enfanter, est principalement liée à la naissance d'un enfant et à la volonté d'avoir un enfant. Peu de femmes n'utilisent pas la contraception parce qu'elles-mêmes ou un membre de leur famille y sont opposés ou encore parce qu'elles manquent d'informations relatives au planning familial. La forte utilisation de la contraception et les raisons de sa non utilisation montrent qu'en Iran la quasi-totalité des femmes ont un projet de fécondité. Les femmes planifient rigoureusement leurs naissances une fois qu'elles ont mises au monde leur premier enfant. Le calendrier à la fois précoce et très contrôlé de la fécondité des couples nous semble constituer, avec un âge au mariage relativement jeune, une des caractéristiques les plus distinctives de la fécondité dans l'Iran contemporain.

II – Le désir d'enfants en Iran

Le désir d'enfants peut être appréhendé au travers de plusieurs indicateurs, chacun fondé sur les réponses à des questions différentes : le nombre idéal d'enfants, le taux de fécondité totale désiré et le taux de fécondité totale voulu (Pritchett, 1994). Le premier est directement donné par les femmes, les autres sont des variantes de la formule du taux de fécondité totale auquel on retire, pour le premier, le nombre d'enfants qui dépasse le nombre idéal d'enfants des femmes et, pour le deuxième, les naissances non voulues. D'après Lant H. Pritchett (1994), les Taux de fécondité totale observés dans les pays les moins développés sont fortement corrélés à ces trois indicateurs et la corrélation la plus forte est observée avec le taux de fécondité désiré²³⁴.

²³⁴ Nous devons remarquer que cette relation est observée alors que les données utilisées sont relativement anciennes. Vingt huit des 52 enquêtes (de 36 pays) de cette étude ont été réalisées avant 1980. Par exemple, la seule enquête utilisée pour la Turquie est celle de 1978, alors que nous savons que des enquêtes EMF et EDS ont été réalisées depuis.

Pour l'Iran, ces indicateurs n'ont pas été publiés et leur calcul dans ce travail n'était pas possible car je ne disposais pas des données nécessaires. C'est donc à partir du nombre idéal d'enfants, qui a été demandé dans plusieurs enquêtes, que j'appréhenderai le désir d'enfants en Iran.

A – Le nombre idéal d'enfants

Dans certaines enquêtes, les femmes sont interrogées sur leur nombre idéal d'enfants. On leur pose une question du type de celle posée dans l'enquête « Fécondité et Famille » de Shiraz (1996) : « si vous pouviez recommencer à partir de l'époque où vous n'aviez pas d'enfants et si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans toute votre vie, combien de garçons et de filles voudriez vous avoir ? ».

1) Évolution du nombre idéal d'enfants

La première enquête à nous fournir des indications sur le nombre moyen idéal d'enfants est celle réalisée à Téhéran en 1966. En moyenne, les femmes désiraient 3,6 enfants (Amani, 1973). Ce nombre oscillait légèrement entre les générations, passant de 3,5 pour les femmes âgées de moins de 20 ans, à 3,3 pour celles de 20-29 ans, 3,5 pour celles de 30-39 ans et 3,7 pour les 40-49 ans. Malgré ces oscillations, le nombre idéal d'enfants était relativement stable entre les générations.

Quel que soit leur âge au moment de l'enquête, la moitié des *Téhéranaises* souhaitaient avoir moins de 3 enfants et même 85% d'entre elles souhaitaient en avoir moins de 4 en 1966 (Figure 10.3A). Soulignons qu'à l'époque à peine plus d'un quart des femmes de Téhéran souhaitaient avoir au plus deux enfants.

Cette enquête nous indique les différences selon le lieu de naissance des femmes (Téhéran ou ailleurs). Les femmes nées à Téhéran désirent en moyenne

moins d'enfants que les autres (Figure 10.3B). Mais les écarts entre les deux groupes de femmes sont faibles (entre 7% et 22% selon les groupes d'âge).

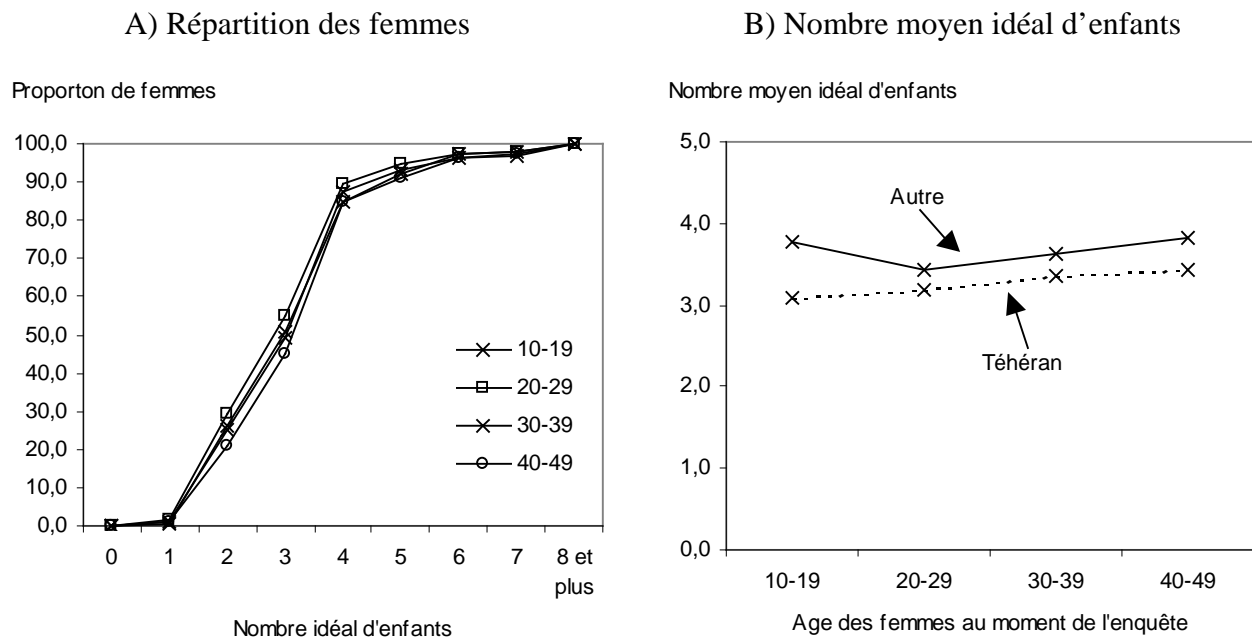


Figure 10. 3 – Répartition des femmes selon leur nombre idéal d'enfants et nombre moyen idéal d'enfants selon le lieu de résidence et l'âge des femmes au moment de l'enquête à Téhéran en 1966

Sources : Amani, 1973

C'est en 1977 que le nombre moyen idéal d'enfants est connu à l'échelle nationale avec une distinction entre lieu de résidence. Les femmes âgées de 45-49 ans au moment de l'enquête désiraient 4,3 enfants lorsqu'elles vivaient en ville et 4,6 quand elles vivaient à la campagne (Figure 10.4). C'est le nombre idéal d'enfants le plus élevé, les femmes les plus jeunes en souhaitant moins.

Contrairement à ce que l'on observait en 1966 à Téhéran, plus les femmes sont jeunes plus leur nombre moyen idéal d'enfants diminue. Dans les zones urbaines, ce nombre a continuellement diminué entre les générations, tombant à 2,5 enfants chez les 15-19 ans (Figure 10.4). La différence entre les générations extrêmes est élevée : les plus jeunes citadines voulaient près de deux enfants de moins que les plus âgées (soit une différence de 42%).

En milieu rural, on observe également une diminution du nombre moyen idéal d'enfants, mais celle-ci a été moins forte qu'en milieu urbain et moins continue. Ce ne sont véritablement que les femmes âgées de moins de 25 ans qui se détachent des autres (Figure 10.4). Au total, les plus jeunes femmes souhaitent à peine un enfant de moins que les femmes les plus âgées, la différence (20%) est moitié moindre que celle observée en ville.

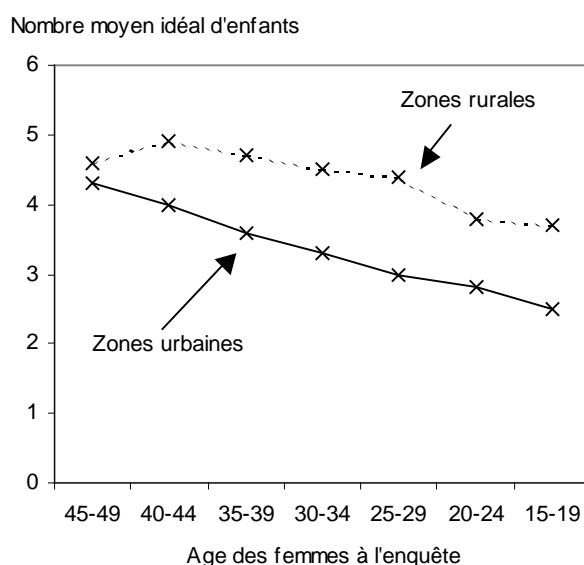


Figure 10. 4 – Nombre moyen idéal d'enfants selon l'âge des femmes à l'enquête et le lieu de résidence en 1977

Sources : IFS 1977 (Agha, 1985)

Après l'enquête de 1977 ce sont celles réalisées dans le département de Shiraz en 1996 et 1998 qui permettent de connaître le nombre idéal d'enfants selon l'âge des femmes. Bien que ces deux enquêtes ne soient pas représentatives de l'échelle nationale, elles illustrent bien les changements qui se sont opérés dans le pays depuis la fin des années 1970, en particulier dans les zones rurales.

À Shiraz, capitale du département, les femmes souhaitent avoir entre 2,0 et 2,2 enfants selon leur âge (Figure 10.5). Une famille composée de deux enfants apparaît être la nouvelle norme procréative. Dans les villages environnants, on

observe une diminution considérable du nombre idéal d'enfants entre les générations. Les femmes les âgées souhaitent avoir 4,0 enfants en moyenne alors que les plus jeunes souhaitent en avoir 2,4. Les femmes âgées de 30-34 ans ont été les premières à se démarquer de leurs aînées. Les femmes de moins de 30 ans ont accentué les écarts avec les générations les plus vieilles : elles souhaitent en moyenne près de deux enfants en moins que les femmes âgées de 40-49 ans. Les villageoises les plus jeunes ont un nombre idéal d'enfants à peine plus élevé que celui des citadines, ce qui reflète l'adhésion de cette population à la nouvelle procréative.

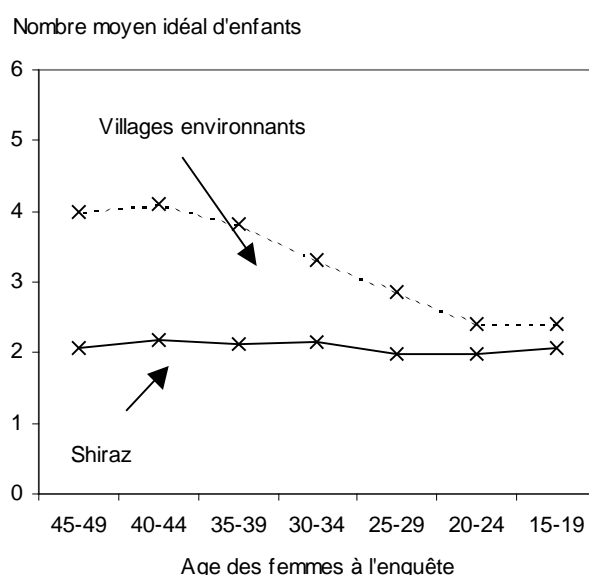
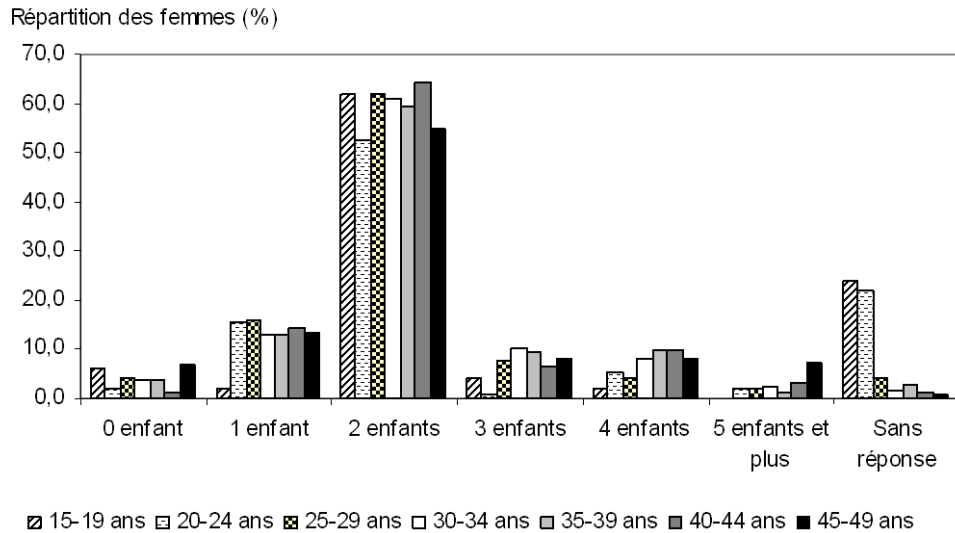


Figure 10. 5 – Nombre moyen idéal d'enfants selon l'âge et le lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1996 et 1998

Sources : enquêtes « Famille et fécondité » de Shiraz (1996-1998)

Ces résultats doivent être nuancés car environ un quart des femmes âgées de moins de 25 ans ne donnent pas de nombre idéal d'enfants. Cette proportion est beaucoup plus forte que celle des femmes plus âgées qui sont moins de 5% à ne pas s'être prononcé sur le nombre idéal d'enfants (Figure 10.6). Malgré cette prudence nécessaire, nous observons bien une diminution du nombre idéal d'enfants chez les jeunes générations de villageoises.

A) Shiraz



B) Villages environnants

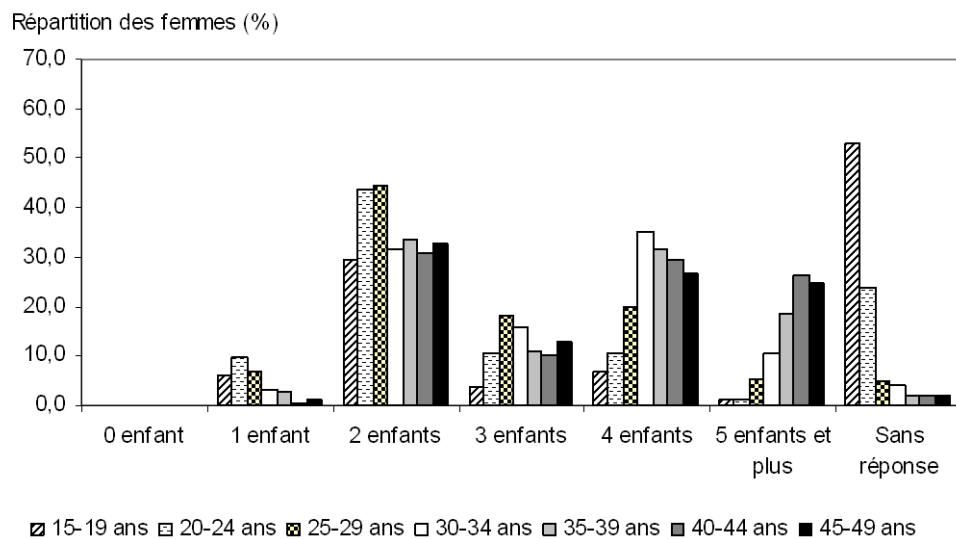


Figure 10. 6 – Répartition des femmes selon leur nombre idéal d'enfants, leur âge et leur lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1996-1998

Sources : enquêtes « Famille et fécondité » de Shiraz (1996-1998)

L'adhésion à cette nouvelle norme procréative est confirmée lorsqu'on analyse la répartition des femmes selon leur nombre idéal d'enfants. À Shiraz,

quelque soit leur âge, la majorité des femmes souhaite avoir 2 enfants. Quatre vingt deux pour cent des femmes âgées de 25-29 ans désirent deux enfants au plus. C'est légèrement plus que les femmes de 45-49 ans qui sont déjà 79% dans ce cas (Figure 10.6). Ainsi, entre les générations, l'idéal d'une famille à deux enfants semble être établi dans cette ville.

Ce sont dans les villages environnants à la ville de Shiraz qu'on assiste à une réelle transformation des modalités du désir d'enfants. Seulement, un tiers des femmes âgées de 40-49 ans souhaite avoir 2 enfants, un quart en souhaite 4 et un autre quart en désire au moins 5. Les générations suivantes sont beaucoup moins nombreuses à souhaiter 5 enfants au moins : les 25-29 ans ne sont plus que 5% à donner un tel nombre idéal d'enfants. Cette diminution s'est faite pour les femmes âgées de 35-39 ans au profit d'une descendance désirée à 4 enfants. Ce ne sont que chez les femmes âgées de 25-34 ans qu'on assiste à une relativement forte augmentation des femmes souhaitant 2 enfants. Est-ce à dire que les villageoises du département de Shiraz tendent à suivre l'exemple de leur consœurs urbaine ? Le phénomène est trop récent en milieu rural pour qu'on puisse arriver à une telle conclusion. Mais ces résultats en sont un premier signe.

2) Nombre idéal d'enfants dans quatre zones rurales en 2003-2004

Lors de mon enquête de terrain réalisée dans 4 zones rurales en 2003-2004, j'ai également interrogé les femmes sur leur désir d'enfants. Bien que cette enquête réalisée auprès de 95 femmes ne soit pas représentative à l'échelle nationale, elle indique des niveaux actuels du désir d'enfants.

La répartition des femmes selon le nombre idéal d'enfants rend compte des fortes différences qui existent entre les générations, révélant ainsi l'ampleur des changements qui se sont opérés en milieu rural (Tableau 10.5).

TABLEAU 10. 5 – NOMBRE IDEAL D'ENFANTS DANS QUATRE ZONES RURALES EN 2003-2004

nombre d'enfants désiré	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble
1	6	1	7
2	27	7	34
3	4	2	6
4	4	6	10
5	0	1	1
Dieu	3	18	21
nsp	9	7	16
Ensemble	53	42	95

Source : enquête dans quatre zones rurales, 2003-2004

Alors que 43% des femmes âgées de 35 ans et plus ont déclaré que seul Dieu déterminerait le nombre d'enfants qu'elles pourraient avoir, les moins de 35 ans se sont rarement prononcé dans ce sens (6% d'entre elles). Si on ajoute à ces femmes, celles qui ne savaient pas quoi répondre, près de 60% des femmes de 35 ans et plus et 23% des moins de 35 ans n'ont pas donné un nombre idéal d'enfants.

Les femmes les plus âgées qui se sont prononcées donnaient un nombre idéal de 2 enfants (17% d'entre elles) ou de 4 enfants (14%). Les femmes de moins de 35 ans quant à elles donnaient majoritairement (51%) un nombre idéal de deux enfants. Ces résultats montrent une certaine adhésion de la population villageoise à la nouvelle norme reproductive qui reprend largement les objectifs fixés par les dirigeants de la République islamique que le slogan « *deux ça suffit !* » illustre très bien (voir Chapitre 9). Cette adhésion correspond à une rationalisation des comportements reproductifs engendré par les transformations socio-économiques du monde rural (nous verrons ce point un peu plus loin). Cette rationalisation ne s'est pas faite au détriment de tout sentiment religieux, la religion accompagnant au contraire ces changements. De cette façon, Anne Sophie Vivier-Mureşan (2006) note que les jeunes gens du villages d' Afzad « *après avoir avancé le chiffre de deux [enfants, ...] concluaient souvent leur*

phrase par « mais ce que Dieu voudra » comme s'ils cherchaient à se protéger de quelque blasphème » (page 182).

3) Nombre idéal d'enfants : des différences dans les régions et les départements ?

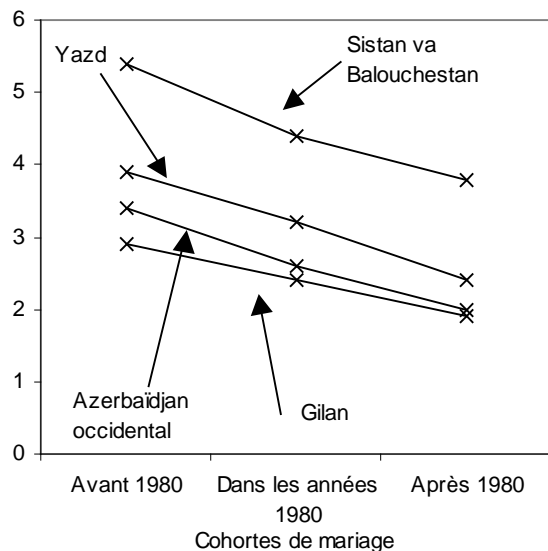
De la même façon qu'on observait précédemment des différences entre les lieux de résidence, le nombre idéal d'enfants varie d'une région à l'autre du pays. Deux enquêtes nous permettent de montrer ces différences ; il s'agit de l'enquête BLS (Base Line Survey) réalisée en 2000 par le Centre de statistiques de l'Iran et l'enquête IFTS (Iran Fertility Transition Survey) réalisée en 2002 par l'université de Téhéran et l'université nationale d'Australie (ANU).

Quelle que soit la génération considérée, le nombre moyen idéal d'enfants varie fortement d'une région à l'autre et d'un département à l'autre du pays. Les femmes de la région du Sistan va Balouchestan souhaitent avoir plus d'enfants que celles des autres régions : de 5,4 et 3,8 enfants en moyenne selon la cohorte de mariage (Figure 10.7). À l'opposé, les femmes du Gilan sont celles qui veulent moins d'enfants : 2,9 à 1,9 enfants en moyenne selon les cohortes de mariage, soit environ 2 enfants de moins que les femmes du Sistan va Balouchestan.

Les femmes d'Azerbaïdjan occidental ont un nombre moyen idéal d'enfants légèrement plus élevé que celles du Gilan (Figure 10.7). Les femmes de la région de Yazd ont un désir d'enfants intermédiaire qui est plus élevé que celui du Gilan et de l'Azerbaïdjan mais moins élevé que celui du Sistan va Balouchestan.

A) Dans quatre régions

Nombre moyen idéal d'enfants



B) Dans neuf départements

Nombre moyen idéal d'enfants

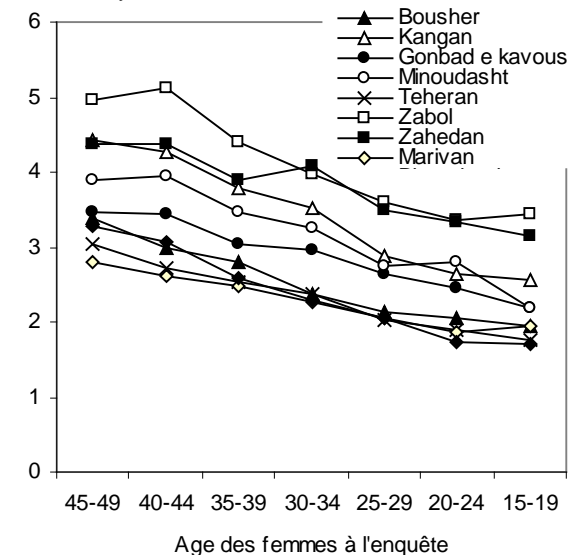


Figure 10. 7 – Nombre moyen idéal d'enfants selon l'âge des femmes dans neuf départements en 2000 et selon la cohorte de mariage dans quatre régions en 2002

Sources : enquêtes BLS 2000 et IFTS 2002

Des variations sont également observées dans les régions. Le nombre idéal d'enfants dans le Sistan va balouchestan est plus élevé dans le département de Zabol que dans celui de Zahedan. L'enquête BLS, en incluant des départements d'autres régions que l'enquête IFTS, nous permet de constater que le Sistan va Balouchestan n'est pas la seule zone géographique du pays où le nombre idéal d'enfants est élevé. Par exemple, les femmes du département de Kangan (région de Bousher) âgées de 35 ans et plus au moment de l'enquête ont un nombre idéal d'enfants proche des femmes de Zahedan. Finalement, il aurait fallu avoir des informations sur l'ensemble des régions et départements de l'Iran pour conclure à une réelle particularité de la région du Sistan va Balouchestan.

B – Le nombre moyen idéal d'enfants actuel

La baisse considérable de la fécondité de l'Iran implique des changements brusques des normes procréatives. Cette baisse n'a pu intervenir sans une forte modification du désir d'enfants. Or on sait que le nombre moyen idéal d'enfants des femmes si les femmes pouvaient revenir au début de leur vie féconde, nombre est corrélé au vécu des femmes, en particulier au nombre d'enfants qu'elle a déjà mis au monde (Leridon, 1995). Bien que cet indicateur nous permette de déceler une diminution du nombre idéal d'enfants, les changements brusques des normes procréatives ne peuvent pas ressortir. Nous pouvons mieux l'appréhender en étudiant le nombre idéal d'enfants chez les jeunes générations. Mais nous avons vu qu'elles étaient plus nombreuses que les autres à ne pas se prononcer. Il est alors intéressant de demander aux femmes quel serait leur nombre idéal d'enfants si elles devaient commencer leur vie féconde au moment de l'enquête (c'est le nombre idéal d'enfant actuel). Parmi les enquêtes réalisées en Iran, seule l'IFTS réalisée en 2003 pose cette question. Lors de cette enquête, les femmes étaient également interrogées sur le nombre d'enfants qu'elles jugeaient être trop élevé et celui qu'elle jugeait être trop bas.

1) Nombre idéal d'enfants actuels dans quatre départements

Si les femmes commençaient leur vie féconde au moment de l'enquête elles auraient souhaité avoir 2,5 enfants en moyenne en 2002 (Tableau 10.6). Dans la région du Gilan, ce nombre est de 2,0 ; dans celles d'Azerbaïdjan occidentale et de Yazd il est légèrement supérieur (2,3). Par contre, dans le Sistan va Balouchestan, ce nombre idéal d'enfants est de 3,6.

Bien que des différences existent entre les cohortes de mariages (les femmes mariées avant 1980 désirant généralement plus d'enfants que celles qui se sont mariées après), on constate que le nombre moyen idéal d'enfants oscille entre 2,0 et 2,5 enfants par femme. Seules les femmes du Sistan va Balouchestan se démarquent des autres femmes en souhaitant, entre 3,2 et 4,1 enfants en moyenne, .

TABLEAU 10. 6 – NOMBRE MOYEN IDEAL D'ENFANTS SI LES FEMMES COMMENÇAIENT LEUR VIE FECONDE AU MOMENT DE L'ENQUETE, SELON LA REGION ET LEUR ANNEE DE MARIAGE EN 2002

Régions	Cohortes de mariages			
	Avant les années 1980	Au cours des années 1980	Après les années 1980	Ensemble
Gilan	2,0	1,9	2,0	2,0
Azerbaïdjan occidental	2,5	2,2	2,1	2,3
Sistan va Balouchestan	4,1	3,2	3,7	3,6
Yazd	2,5	2,3	2,2	2,3
Ensemble	2,7	2,4	2,5	2,5

Sources : Abbasi-Shavazi et al. (2003)*

Le nombre moyen idéal d'enfants actuel est inférieur au nombre d'enfants que les femmes souhaitaient au début de leur vie féconde (Figure 10.8). Plus les femmes sont âgées au moment de l'enquête plus leur nombre idéal d'enfants au moment du mariage est supérieur à ce qu'elle souhaiterait si elles s'étaient mariées en 2002.

Ce qui montre la rapide transformation du nombre idéal d'enfants, en une génération l'ensemble des femmes (à l'exception ici de celles du Sistan va Balouchestan) adhèrent à une nouvelle norme reproductive, constituée de deux enfants seulement.

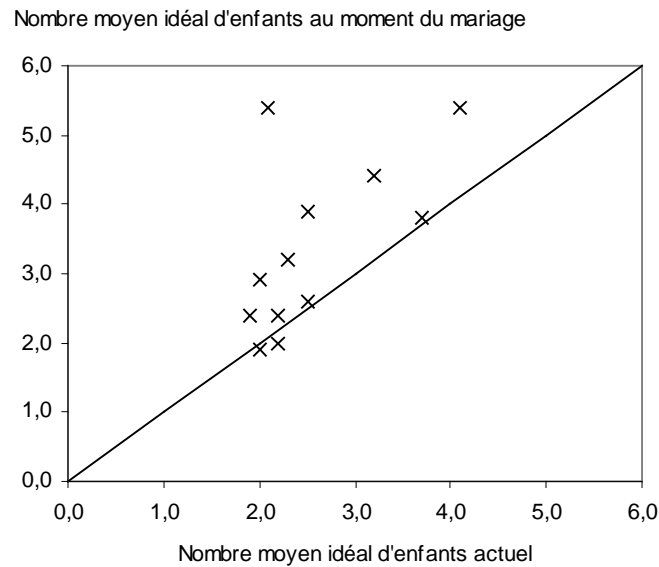


Figure 10. 8 – Corrélation entre le nombre moyen idéal d'enfants et le nombre moyen idéal d'enfants actuels, régions et âge des femmes confondus

Source : IFTS 2002

2) *Nombre d'enfants trop élevé et trop bas*

Les transformations de l'idéal familial se confirment lorsqu'on s'intéresse au nombre d'enfants considéré comme trop élevé et trop bas par les femmes.

En 2002, les femmes du Gilan et de l'Azerbaïdjan occidental considèrent qu'avoir 4,5 enfants en moyenne est trop. Les femmes de Yazd pensent qu'on en a trop lorsqu'on a 5 enfants et celles du Sistan va Balouchestan lorsqu'on en a plus de 6. Dans ces régions, le nombre d'enfants qualifié comme trop élevé est nettement supérieur à celui du Gilan et de l'Azerbaïdjan occidental.

À l'opposé, les femmes considèrent qu'avoir moins de 1,5 enfants en moyenne c'est trop bas (Tableau 10.7). A l'exception du Sistan va Balouchestan le nombre d'enfants trop bas est quasi identique dans les régions de l'enquête.

TABLEAU 10. 7 – NOMBRE D’ENFANTS TROP ELEVE ET TROP BAS SELON LES COHORTES DE MARIAGE DANS QUATRE REGIONS DE L’IRAN EN 2002

Régions	Cohortes de mariages		
	Avant 1980	Au cours des années 1980	Après 1980
Nombre d'enfants trop élevé			
Gilan	4,5	4,5	4,1
Azerbaïdjan occidental	4,9	4,3	4,2
Sistan va Balouchestan	6,8	7,0	6,5
Yazd	5,3	5,0	4,7
Nombre d'enfants trop bas			
Gilan	1,4	1,6	1,4
Azerbaïdjan occidental	1,8	1,3	1,5
Sistan va Balouchestan	2,0	2,7	2,7
Yazd	1,4	1,3	1,2

Sources : IFTS, 2002

Il est intéressant de rapprocher ces nombres avec le Taux de fécondité totale qu'on a observé sur cette période dans ces régions. Les jeunes femmes donnent un nombre moyen d'enfants « trop grand » supérieur à ce qu'elles ont. Par contre, le nombre d'enfants jugé « trop grand » des femmes mariées avant 1980 est systématiquement inférieur au nombre moyen d'enfants qu'elles ont. Ces résultats illustrent les transformations rapides de norme la procréative en Iran.

À l'inverse, le nombre d'enfants que les femmes jugent « trop bas » est inférieur au nombre d'enfants qu'elles ont. Il est également inférieur au taux de fécondité totale qu'on observait dans ces régions en 1998-2000.

On remarque que la fourchette entre ce que les femmes considèrent être un nombre « trop élevé » d'enfants et un nombre « trop bas » est relativement ouverte. Le nombre d'enfants « trop élevé » est en général 3 fois plus élevé que le nombre d'enfants considéré comme « trop bas ».

C – Préférence pour les garçons ?

Traditionnellement, en Iran et de la même manière que cela était observé dans d'autres pays, les familles souhaitent avoir (au moins) un garçon. Dans un contexte de transformation des normes procréatives, la préférence pour les garçons a certainement évolué. C'est au travers de du sexe ratio et du nombre idéal d'enfants selon le sexe qu'on appréhendera la préférence pour les garçons.

1) Évolution du rapport de masculinité à la naissance

Le rapport de masculinité à la naissance est un indicateur qui est souvent utilisé pour pointer les préférences de sexe à la naissance. De tout temps et partout dans le monde, s'il n'y a pas de comportements nuisibles envers un sexe, il naît 105 garçons pour 100 filles (Leridon, 2000). Les écarts par rapport à cet indicateur révèlent de différences de comportements : s'il est inférieur à 105, il y a une préférence pour les filles et lorsqu'il est supérieur il y a au contraire une préférence pour les garçons.

En Iran, le rapport de masculinité à la naissance se situe entre 100 et 105 et varie selon les années (Figure 10.9). Les valeurs de cet indicateur n'indiquent pas de préférences pour les garçons. Cela signifie qu'il n'y a pas de comportements différenciés pendant et après la naissance amenant à une surmortalité des filles, comme cela est observé dans des pays du Caucase, en Chine et en Inde (Meslé, et al., 2004 ; Attané, 2006). Cette absence de comportements ne signifie pas pour autant que dans l'idéal les familles ne préfèrent pas avoir un garçon.

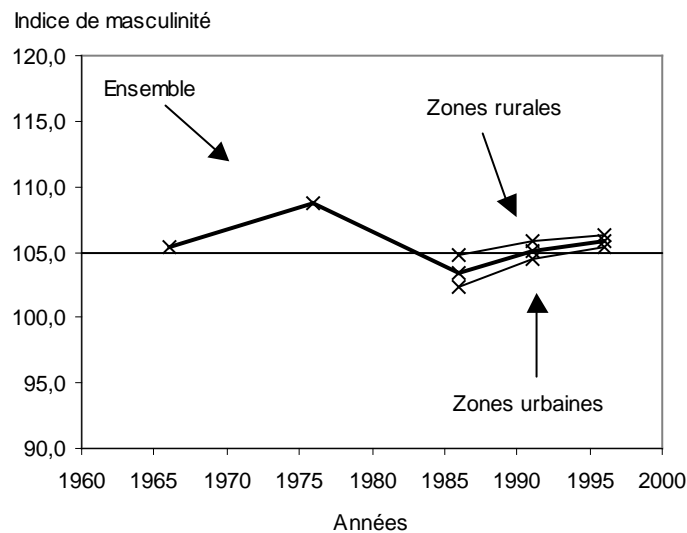


Figure 10. 9 –Rapport de masculinité à la naissance selon le lieu de résidence, 1966-1996

Sources : recensements, centre de statistiques de l'Iran

2) *La préférence pour les garçons : enquête du département de Shiraz*

Avec les enquêtes démographiques nous pouvons appréhender la question de la préférence pour les garçons d'une autre manière. Ainsi, les enquêtes réalisées dans le département de Shiraz en 1996 et 1998 nous indiquent d'une part le nombre idéal de garçons et de filles et d'autre part l'espacement entre les naissances selon le sexe des enfants.

À Shiraz, quel que soit leur âge, les femmes souhaitent avoir légèrement plus de garçons que de filles : en moyenne 1,1garçon pour 1,0 fille (Figure 10.10). On retrouve ici l'idéal de la famille que le régime islamique préconise.

Dans les villages environnants, les femmes souhaitent avoir un peu plus de garçons que de filles. L'écart entre le nombre idéal de garçons et le nombre idéal de filles est un peu plus élevé qu'à Shiraz (19% contre 12%). La réduction du

nombre idéal d'enfants que nous avons observé en milieu rural ne s'est pas faite au détriment des filles, le nombre idéal de garçons ayant diminué aussi.

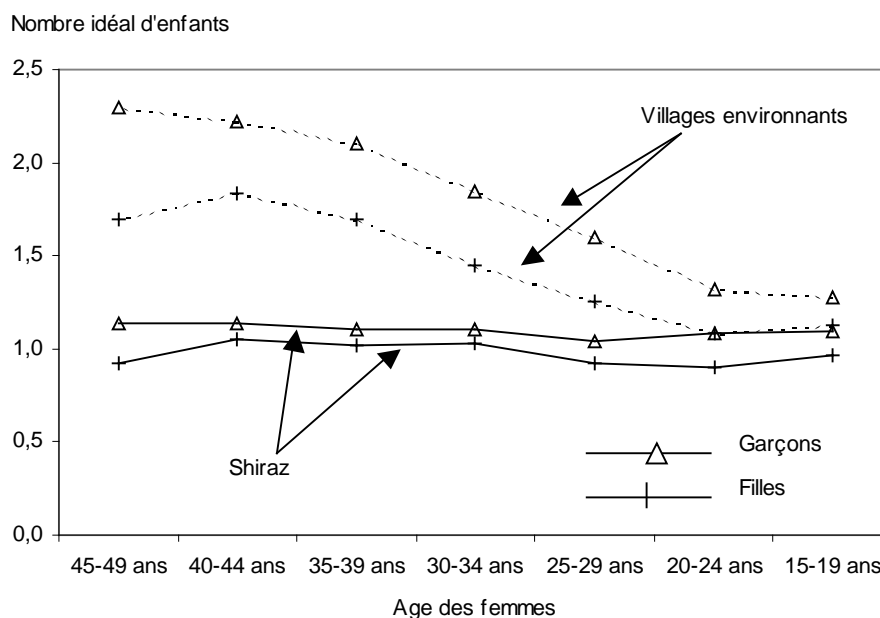


Figure 10. 10 – Nombre idéal d'enfants selon le sexe de l'enfant et le lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1996-1998

Sources : Enquêtes « Famille et Fécondité » du département de Shiraz

Que ce soit à Shiraz ou dans les villages environnant et quel que soit le nombre idéal d'enfants total, les femmes se prononcent en faveur d'une parité de leur descendance : elles souhaitent quasiment autant de garçons que de filles. Concrètement, quand elles souhaitent avoir deux enfants en moyenne, elles veulent un garçon et une fille et lorsqu'elles en veulent quatre, elles souhaitent avoir deux garçons et deux filles. Ces résultats suggèrent que la préférence pour les garçons n'existe plus en Iran et que même dans les générations les plus anciennes, elle n'était guère prononcée.

La volonté d'avoir des enfants des deux sexes s'observe également lorsqu'on s'intéresse aux intervalles moyens entre les naissances selon le sexe de l'enfants (ou des enfants) déjà né(s).

Que ce soit à Shiraz ou dans les villages environnants, le deuxième enfant est venu plus rapidement lorsque le premier enfant était une fille que lorsque c'était un garçon. Mais la différence est vraiment trop faible (à peine 3 mois) pour qu'on puisse considérer qu'elle reflète une différence de comportement. De même, l'arrivée du troisième enfant est plus rapide lorsque les femmes ont eu deux enfants du même sexe : que ce soit pour des filles ou que ce soit pour des garçons.

TABLEAU 10. 8 – INTERVALLES ENTRE LES TROIS PREMIERES NAISSANCES SELON LE SEXE DE L'ENFANT PRECEDENT ET LE LIEU DE RESIDENCE DANS LE DEPARTEMENT DE SHIRAZ EN 1996-1998

A) Shiraz

B) Villages environnants

Sexe du premier enfant	Durée moyenne	Sexe du deuxième enfant	Durée moyenne
Garçon	2,84	Garçon	3,32
		Fille	3,63
Fille	2,6	Garçon	4,19
		Fille	3,22

Sexe du premier enfant	Durée moyenne	Sexe du deuxième enfant	Durée moyenne
Garçon	2,19	Garçon	2,25
		Fille	2,24
Fille	2,12	Garçon	2,44
		Fille	2,48

Sources : Enquêtes « Famille et Fécondité » dans le département de Shiraz (1996-1998)

Conclusion

On assiste à l'émergence d'une nouvelle norme reproductive où une famille à deux enfants est aujourd'hui dominante. Cette nouvelle norme apparaît dans l'ensemble des régions de notre étude (à l'exception du Sistan va

Balouchestan) et aussi bien à la campagne qu'en ville. On constate en outre que les Iraniens ne manifestent pas une préférence forte pour les garçons. La réalité de cette non-préférence se confirme par le comportement des familles qui ne conduit pas à une surmortalité des filles à la naissance.

III – Perception des Iraniens face aux familles nombreuses et familles restreintes

Nous poursuivons notre analyse en nous interrogeant sur la façon dont les Iraniens perçoivent les familles nombreuses et les familles restreintes. Cela permettra de connaître quels sont, pour eux, les avantages et les inconvénients des deux types de familles. Quelques enquêtes nous informent de cette question. Il s'agit de l'enquête « Fécondité » de Téhéran en 1966, de l'enquête « Valeur de l'enfant »²³⁵ réalisée dans le département de Shiraz en 1970 et de l'enquête « Iranian Fertility Transition Survey » réalisée en 2002.

A – Perception des familles nombreuses et restreintes à Téhéran en 1966

En plus de la question du nombre idéal d'enfants posée dans le cadre de l'enquête « Fécondité » à Téhéran en 1966, les femmes étaient invitées à donner les raisons qui selon elles pouvaient justifier d'une augmentation du nombre d'enfants et celles qui justifiaient d'une diminution de la fécondité.

Le rapport de l'enquête détaille peu les raisons évoquées par les femmes. L'importance de la catégorie « autre » montre qu'il aurait été utile de la détailler plus (Tableau 10.9). Quoi qu'il en soit les résultats sont intéressants car ils

²³⁵ *Arzesh-é koudakân*

révèlent les freins qui pouvaient exister en 1966 pour une forte réduction de la taille des familles.

Avoir une descendance nombreuse permet essentiellement d'augmenter la taille de la famille (40% des femmes répondent ainsi). Les naissances nombreuses contribuent ainsi à l'élargissement et à la consolidation du clan que les mariages futurs instaureront (Vieille, 1975). Mais aussi, près d'un-quart des femmes répondent qu'une vie sans enfants n'a pas d'importance et 9% qu'il faut au moins un garçon et une fille. Cette dernière réponse révèle l'importance de ce qu'on observait précédemment : les Iraniens attachent une grande importance à la parité de leur descendance. On perçoit bien dans ces réponses la croyance que tout enfant est « *porteur de chance et de bonne fortune pour ses parents* » (Vivier-Mureşan, 2006, page 182).

TABLEAU 10. 9 – REPARTITION DES FEMMES SELON LES RAISONS QUI POUSSENT A UNE AUGMENTATION DE LA FECONDITE ET A UNE BAISSSE DE CELLE-CI A TEHERAN EN 1966

A) Raisons pour une augmentation de la fécondité

B) Raisons pour une diminution de la fécondité

Raisons	Répartition d	Raisons	Répartition d
Augmenter la taille de la famille	39	Sinon, l'éducation des enfants est moins bonne	34,
Une vie sans enfants n'a pas d'importance	22	Sinon, on a des problèmes financiers	30,
Il faut au moins un garçon et une fille	9,	Sinon, les mères font moins attention à leurs enfants	23,
Autre	29	La santé des mères est meilleure	0,5
Total	100	Autre	11,

Sources : Enquête « fécondité » de Téhéran en 1966

À l'opposé, avoir une descendance restreinte est principalement bénéfique aux enfants, puisque leur éducation sera meilleure (34% de répondantes), les mères y feront plus attention (24%). Enfin, quand les familles ont moins d'enfants, elles ont moins de souci financiers (30%). C'est seulement 0,5% des femmes qui

évoquent qu'une descendance restreinte est bénéfique aux femmes, leur santé étant meilleure.

Ces réponses montrent qu'en 1966 les familles *téhéranaises* étaient déjà tiraillées entre une volonté d'avoir une famille nombreuse et les nouvelles contraintes qu'imposent le quotidien, en particulier le besoin d'éduquer les enfants (et non plus seulement de les élever) et les problèmes financiers.

B – Les attentes vis-à-vis des enfants en 1970 dans le département de Shiraz

En 1970, l'université de Shiraz réalisa dans la ville de Shiraz et quelques villages environnants, une enquête sur « La valeur de l'enfant ». Les résultats de l'enquête, même s'ils ne nous permettent pas de comprendre pourquoi les femmes préféraient avoir peu ou beaucoup d'enfants, nous informent de ce qu'elles pouvaient penser d'une famille nombreuse et d'une famille restreinte. Les données publiées étant assez parcellaires et difficilement exploitables, nous pouvons seulement savoir si les femmes villageoises et celles qui résidaient à Shiraz considéraient qu'une grande famille est avantageux du point de vue économique, les enfants aidant au travail et financièrement les parents (Aghajanian, 1985).

Les femmes villageoises attendaient de leurs enfants qu'ils les aident tout au long de leur vie (Tableau 10.10). La quasi-totalité des villageoises attendaient alors de leurs enfants qu'ils les aident dès qu'ils travailleraient, quand elle et son mari seront vieux et qu'ils les hébergeraient jusqu'à la fin de leur vie. Ce sont autant d'attentes qui sont en faveur d'une famille nombreuse : plus les femmes ont des enfants, plus ces derniers seront susceptibles de répondre favorablement à ces attentes.

TABLEAU 10. 10 – PROPORTION DE FEMMES AYANT DES ATTENTES ECONOMIQUES VIS-A-VIS DE LEURS ENFANTS SELON LE LIEU DE RESIDENCE DANS LE DEPARTEMENT DE SHIRAZ EN 1970

	Zones rurales	Shiraz
Les parents attendent de l'enfant qu'il les aide dès qu'il travaille	98,2	35,9
Les parents attendent que l'enfant les aide financièrement et les protège quand ils seront vieux	100	51,4
Les parents s'attendent à vivre avec au moins un enfant jusqu'à la fin de leur vie	98,3	42,5

Sources : Aghajanian, 1985

Dans la ville de Shiraz, les femmes sont moitié moins nombreuses à avoir de telles attentes. On ne peut pourtant pas en conclure que ce résultat explique en partie le plus faible niveau de fécondité des femmes de Shiraz.

C – Perception des familles nombreuses en 2002

Les femmes interrogées dans le cadre de l'enquête IFTS en 2002 devaient dire si elles étaient d'accord avec un certain nombre d'affirmations qui révèlent leur perception des avantages et inconvénients d'une famille nombreuse.

Parmi les affirmations du questionnaire, six montrent les avantages d'une famille nombreuse et quatre les inconvénients. On constate que les affirmations qui valorisent les familles nombreuses rassemblent beaucoup moins d'adeptes que celles qui au contraire soulignent les inconvénients (Tableau 10.11). En 2002, la majorité des femmes pensent qu'avoir beaucoup d'enfants ne permet pas d'assurer ses vieux jours, d'augmenter ses revenus, d'avoir une aide à la maison, de se sentir en vie après la mort, d'augmenter le pouvoir de la famille et de l'ethnie, etc. Les femmes n'ont plus la même perception de la famille nombreuse qu'en 1970. Les croyances qui valorisaient les familles nombreuses ne sont plus en vigueur. Il

aurait été intéressant de connaître les différences éventuelles selon le lieu de résidence, mais ce type de résultats n'a pas été publié.

La majorité des femmes pensent qu'avoir beaucoup d'enfants nuit à leur instruction. De l'autre côté, plus de 80% des femmes pensent qu'avoir beaucoup d'enfants est un obstacle pour les intérêts de la famille, provoque le stress et crée des pressions financières. Ces désavantages liés aux familles nombreuses rejoignent les avantages que les femmes trouvaient aux familles restreintes en 1966 à Téhéran.

TABLEAU 10. 11 – PROPORTION DE FEMMES D'ACCORD AVEC DES AFFIRMATIONS LIEES AUX AVANTAGES ET INCONVENIENTS D'UNE FAMILLE NOMBREUSE

Affirmations	Gilan	Azerbaïdjan occidental	Sistan va Balouchestan	Yazd
Les parents doivent avoir beaucoup d'enfants pour leurs vieux jours	17,4	22,8	50,0	25,0
Avoir beaucoup d'enfants augmente le revenu de la famille	12,6	18,8	41,9	13,0
Avoir beaucoup d'enfants c'est une bonne aide pour entretenir la maison	22,3	28,6	53,9	24,2
L'indépendance du couple augmente à mesure que le nombre d'enfants augmente	12,1	13,2	33,7	14,6
les parents se sentent en vie après leur mort quand ils ont beaucoup d'enfants	17,8	23,2	40,5	19,3
Avoir beaucoup d'enfants augmente le pouvoir de la famille et de l'ethnie	11,2	24,8	43,0	12,7
Avoir beaucoup d'enfants est un obstacle aux intérêts des parents	90,3	86,3	70,7	84,4
Avoir beaucoup donne du stress psychologique aux parents	97,2	95,9	87,4	95,7
Les parents ne peuvent pas éduquer convenablement beaucoup d'enfants	92,5	91,4	84,7	94,3
Avoir beaucoup d'enfants n'affecte pas leur instruction	12,7	15,8	33,1	9,5
Avoir beaucoup d'enfants crée des pressions financières sur la famille	97	97,2	89,9	97,5
Si les personnes ont plus de revenus ils ont plus d'enfants	17,6	15,4	40,1	17,0
Le contrôle des naissances est une interférence dans les affaires de Dieu	21,2	23,0	40,8	30,4

Source : Abbasi-Shavazi et al. 2003

Les femmes de Yazd et du Gilan ont répondu à peu près de la même manière aux affirmations présentes dans le questionnaire (Tableau 10.11). Ce sont les femmes qui sont les moins nombreuses à trouver des avantages aux familles nombreuses. Les femmes de l'Azerbaïdjan occidental ont des réponses relativement proches, mais elles sont un peu plus nombreuses à être d'accord avec des affirmations qui valorisent les familles nombreuses. Enfin, comme on pouvait s'y attendre, les femmes du Sistan va Balouchestan sont beaucoup plus nombreuses à être d'accord avec des affirmations qui valorisent les familles nombreuses. La moitié d'entre elles estime qu'une famille nombreuse permet d'assurer ses vieux jours, fournit une aide pour entretenir la maison ; 40% d'entre elles pensent que plus on a d'enfants plus les revenus de la famille augmentent, le pouvoir de la famille et du clan augmente, etc. Ainsi, le problème d'offre de contraceptifs et le faible niveau de modernisation socio-économique n'ont pas seulement restreint l'offre de contraceptifs mais aussi n'ont pas contribué à changer l'idéal de la famille nombreuse.

IV – Les raisons d'une réduction de la fécondité en milieu rural iranien : entre difficulté économique, instruction des enfants et travail des femmes

Tout au long de ce travail, nous avons vu que les causes de la baisse de la fécondité en milieu rural iranien sont multiples. Il s'agit maintenant de comprendre les raisons que les femmes donnent à la réduction du désir d'enfants et à l'instauration de cette nouvelle norme familiale qu'on observe dans la quasi-totalité des villages d'Iran.

Lors de mon enquête de terrain en 2003-2004, j'ai demandé aux femmes pourquoi elles considéraient qu'au moment de l'enquête il fallait avoir deux enfants. Les femmes répondaient librement à cette question ; elles en ont ainsi

donné plusieurs réponses. Ces réponses, bien que variées, peuvent être regroupées en trois catégories : l'économie (cherté de la vie, dépenses, etc), éducation des enfants, santé maternelle et la difficulté de vivre au quotidien avec des enfants (les enfants sont difficiles quand ils sont petits, les enfants donnent du souci, etc.).

A – Des raisons économiques

Plus de la majorité des femmes enquêtées ont donné une réponse liée à des difficultés économiques (Tableau 10.12). Ainsi, le facteur économique paraît être une des clés de la baisse de la fécondité en milieu rural iranien. Les femmes ne veulent pas beaucoup d'enfants parce que la vie est chère (un-quart des réponses) et parce que cela engendre des dépenses qu'elles ne peuvent pas assumer financièrement. Dans leurs réponses détaillées, les dépenses que les femmes énuméraient étaient principalement celles de vêtements et d'éducation.

TABLEAU 10. 12 – REPARTITION DES FEMMES SELON LES RAISONS EVOQUEES POUR AVOIR UNE FAIBLE DESCENDANCE DANS QUATRE ZONES RURALES EN 2003-2004

Raisons	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Ensemble
Facteur économique (cherté de la vie, dépenses, etc)	29	24	53
Éducation des enfants	17	9	26
Santé maternelle	1	1	2
Difficulté de vivre au quotidien avec des enfants	10	5	15
Ensemble	53	42	95

Source : enquête dans quatre zones rurales de l'Iran en 2003-2004

Bien que les femmes au moment de l'enquête ne le mentionnassent pas, la question de l'héritage a aussi toute son importance. Depuis la réforme agraire des années 1960, nous avons vu que les paysans avaient acquis le plus souvent des terres d'une superficie qui ne permettait que la survie des familles de taille moyenne (Chapitre 3). Dans un tel contexte, pour éviter une très forte division de la propriété, les familles n'ont plus eu intérêt à avoir beaucoup d'enfants.

B – L'éducation des enfants

L'éducation des enfants est la deuxième raison qui regroupe le plus de femmes. Un tiers des moins de 35 ans, et 21% des 35 ans et plus, donnent cette raison. Ce résultat révèle l'importance que les villageoises accordent à l'instruction de leurs enfants. Une femme du département de Sepidan âgée alors de 34 ans me déclaraient que si elle avait beaucoup d'enfants « *ils ne pourraient pas aller à l'université* » ! La place accordée à l'instruction dans le désir d'enfants reflète une volonté générale d'ascension sociale qui doit se réaliser à travers les enfants. Ainsi, la généralisation de l'instruction des enfants dans le pays est un autre facteur important de la baisse de la fécondité dans les zones rurales. Ce facteur n'est d'ailleurs pas indépendant du précédent, puisque l'éducation des enfants implique des dépenses qui n'existaient pas autrefois.

Le fait que les femmes freinent la venue d'enfants pour des raisons économiques et d'instructions montrent la place qu'elles accordent désormais à leurs enfants dans la société. On assiste à une émergence de l'enfant Roi, du « *puérocritisme* » que décrit Azadeh Kian-Thiebaut (2002) au sujet de la société urbaine. Désormais les enfants doivent bénéficier de ce qu'il y a de mieux, une partie significative des ressources de la familles sont directement destinées aux seuls enfants. Cependant en milieu rural, les dépenses ne sont pas de même nature qu'en milieu urbain : c'est en matière d'habillement que le consumérisme apparaît, certaines filles « *voulant suivre la mode* ».

C – Difficulté d'élever des enfants

La troisième raison englobe une série de réponses relativement diverses qui soulignent toutes une même réalité : la venue d'enfant n'est pas ce don du ciel véhiculé traditionnellement, image d'ailleurs plus souvent valorisée par les

génération anciennes. Les femmes de moins de 35 ans m'ont plus souvent donné cette raison que les femmes de 35 ans et plus (Tableau 10.12). Cela est peut être à mettre en relation avec leurs nouvelles obligations, en particulier une participation plus accrue des femmes à la vie active. En effet, nous avons vu que les femmes de l'enquête exerçaient toute une activité agricole, leurs conjoints ayant généralement un travail rémunéré ailleurs (Chapitres 3, 4 et 5). Ce travail féminin s'ajoutant à l'ensemble de leurs tâches ménagères ne permettent pas à beaucoup de femmes d'avoir un grand nombre d'enfants. C'est ainsi qu'une femme de la région de Shaft me disait « *je ne peux pas avoir d'autres enfants. Je ne peux pas m'arrêter de travailler [au champ], ne serait-ce que 6 mois* ».

L'ensemble de ces raisons montre que la valeur de l'enfant a considérablement changé en Iran et, plus spécifiquement que les femmes dans le monde rural à l'instar des femmes actives occidentales font aujourd'hui un arbitrage entre la venue d'un enfant et leur travail .

Conclusion

En Iran, le recours à la contraception et les raisons de sa non-utilisation sont fortement liés au projet de fécondité que les couples ont conçu. La quasi-totalité des Iraniens planifient leur naissance, seule une minorité de femmes n'ont pas recours à la contraception soit qu'elles-mêmes ou un membre de sa famille y sont opposés ou soit parce qu'elles n'ont pas assez d'informations pour y recourir. Désormais, les femmes utilisent massivement la contraception une fois qu'elles ont eu leur premier enfant. Une nouvelle norme reproductive s'est instaurée dans le pays : dans l'idéal, les familles doivent avoir deux enfants. Cette nouvelle norme s'observe dans la plupart des régions et cela aussi bien dans les villes que dans les campagnes. L'instauration de cette nouvelle norme procréative a été particulièrement rapide dans les villages, puisqu'en une génération l'idéal de

la famille est passé de quatre à deux enfants. En milieu urbain, cette norme a émergé avant les zones rurales. On a pu constater qu'en Iran la préférence pour les garçons à la naissance ne se manifestait guère. Dans l'idéal, les familles souhaitent avoir autant de garçons que de filles. Ainsi, quand elles veulent quatre enfants, elles souhaitent avoir deux garçons et deux filles. Maintenant que la nouvelle norme procréative est fixée à deux enfants, elles veulent une fille et un garçon. Autrefois, les familles nombreuses étaient valorisées car elles pouvaient contribuer à la puissance de la famille et du clan. D'une manière générale, une vie sans enfants était perçue comme inacceptable. Aujourd'hui, les femmes ne sont plus d'accord sur les avantages qui étaient autrefois vantés pour valoriser les familles nombreuses. Les rurales évoquent d'ailleurs comme raisons pour justifier une réduction de la taille de la famille, les difficultés économiques, la nécessité d'élever le niveau d'instruction des enfants et la participation des femmes à la vie active.

Conclusion générale

Cette recherche visait à mieux comprendre la transition de la fécondité en milieu rural iranien. Plusieurs questions étaient posées : 1) La baisse de la fécondité en milieu rural a-t-elle été due à une diffusion des comportements reproductifs novateurs des villes vers les campagnes ? 2) Ou bien a-t-elle été due à une modernisation de la société rurale elle-même ? 3) Les mécanismes de la baisse de la fécondité ont-ils été les mêmes en milieu rural qu'en milieu urbain et peuvent-ils caractériser un schéma iranien de baisse de la fécondité ?

La réestimation de la fécondité à partir des naissances enregistrées à l'état-civil sur la base de nouvelles données disponibles, séparément pour les zones urbaines et les zones rurales a permis de décrire plus précisément qu'il n'avait pu être fait jusqu'à présent les évolutions de la fécondité depuis 1960. Cette estimation montre que la baisse de la fécondité a débuté dès le début des années

1960 dans les villes, mais ce n'est qu'à la fin des années 70, près de vingt ans plus tard, que la fécondité a commencé à baisser en milieu rural.

La baisse de la fécondité iranienne a démarré à peu près au même moment que celle de la plupart des pays d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient. De même, dans ces pays et en Iran, on a observé la baisse de la fécondité s'est caractérisée par une première période de baisse relativement lente suivie par une période de baisse accélérée. L'Iran se distingue cependant de ces pays par la durée de ces deux périodes : la période de faible baisse a été plus longue et celle de forte baisse plus courte et plus importante. La baisse de la fécondité en milieu rural iranien a été plus tardive que celle observée dans l'ensemble des pays de cette région, mais elle a été nettement plus rapide. De sorte qu'en l'espace de quinze ans, la fécondité rurale iranienne est passée de l'un des niveaux les plus élevés de la région à l'un des niveaux les plus bas.

Les événements politiques qui ont secoué le pays ont eu des effets évidents sur ces évolutions. Les réformes de la « Révolution blanche », au début des années 1960, ont d'abord entraîné une baisse très ponctuelle de la fécondité rurale, immédiatement suivie d'une hausse sur une période plus longue principalement du fait de l'émigration sélective de ruraux vers les villes. Cette émigration a par contre coup ralenti la baisse de la fécondité en milieu urbain. Cependant, la Révolution islamique est pour l'Iran l'évènement majeur de la seconde moitié du XX^e siècle dans le pays. Son effet sur la fécondité n'a pas été linéaire. Durant la période révolutionnaire, proprement dite, on a d'abord observé une forte diminution de la fécondité mais dans un deuxième temps on a assisté à une reprise de la fécondité. Cette reprise est certainement le fait du rattrapage de naissances retardées. Ce double mouvement résultant de la Révolution islamique est cependant resté propre aux villes. Dans les campagnes, on a assisté au contraire à une stabilisation de la fécondité. Par la suite, en ville comme à la campagne, la fécondité a baissé très rapidement jusqu'aux niveaux très bas actuels. Jusqu'en 1986, les forces jouant sur les niveaux de fécondité avaient parfois une influence différente dans les villes et les campagnes. Ce n'est véritablement qu'à partir du

milieu des années 1980 que les tendances se sont unifiées dans l'ensemble du pays. La détérioration du niveau de vie mais aussi la prolongation du conflit entre l'Iran et l'Irak ont incité tous les Iraniens à réduire leur descendance.

Les estimations de la fécondité faites à l'échelle de la région, du département et du canton rural ont permis de mettre en lumière le processus de diffusion de la baisse de la fécondité sur l'ensemble du territoire. Cette diffusion relève d'un double mouvement : des villes vers les campagnes et des régions du Nord et du Centre vers les régions périphériques. Mouvement spectaculaire puisqu'en une génération, les Iraniennes ont divisé par trois leur fécondité.

On sait que les raisons pouvant conduire à la baisse de la fécondité sont multiples. Certains événements politiques peuvent provoquer des variations ponctuelles sans toujours conduire une réduction durable de la fécondité. D'autres peuvent avoir un effet plus durable sur l'évolution des sociétés et, par là, déclencher un processus de transition vers de nouveaux comportements procréateurs. Mais la société peut aussi évoluer indépendamment de toute politique explicite ou implicite de population. L'étude générale du contexte historique de la baisse de la fécondité iranienne et l'étude plus systématique de l'influence des différents aspects de la modernisation socio-économique et d'intégration du monde rural au monde urbain ont permis une étude approfondie des facteurs explicatifs de la baisse de la fécondité en milieu rural iranien.

Depuis les années 1960, le monde rural iranien a connu de profondes transformations, Mohammad Reza Pahlavi a notamment engagé plusieurs réformes regroupées sous le nom de « Révolution blanche », qui ont enclenché une première vague de bouleversements en milieu rural. La deuxième vague de transformations encore plus radicale que la première, est due à l'instauration de la République islamique. Les zones rurales, considérées comme les laissées-pour-

compte du régime impérial ont bénéficié durant la décennie 1980 de toute l'attention du gouvernement.

La réforme agraire est celle qui a le plus contribué à la métamorphose, le féodalisme régissant la politique, l'économie et la société en milieu rural a été aboli. Cette mesure décisive, conjuguée à la nationalisation des pâturages, des ressources en eau et aux politiques agricoles défavorables aux petits exploitants a notoirement détérioré les conditions de vie des ruraux, provoquant une paupérisation dramatique de la société rurale et contraignant nombre de villageois à émigrer. Cette paupérisation n'a pas été résorbée par l'instauration de la République islamique, en dépit d'une volonté affichée du régime d'améliorer la situation économique des populations rurales. De nombreux blocages ont empêché toute mise en place d'une réforme agraire plus juste. La guerre avec l'Irak a sonné le glas de toute avancée et n'a pas donné au régime les moyens de mettre en place leurs politiques économiques socialisantes.

Bien qu'au niveau économique, les populations rurales aient été largement perdantes, il en est tout autrement pour ce qui concerne l'instruction et l'accès aux soins. Sous Mohammad Reza Pahlavi, le développement de l'alphabétisation et de l'accès aux soins dans les zones rurales se faisait par le biais de l'« Armée du savoir » et l'« Armée de l'hygiène et de la santé ». Souvent trop rapidement formées, inégalement réparties sur le territoire national, ces deux armées sont loin d'avoir remporté les victoires escomptées. Elles ont toutefois contribué, là où elles ont réellement pu agir, à la prise de conscience par les ruraux de l'intérêt de l'instruction, notamment pour l'ascension sociale de leurs enfants, et à leur sensibilisation aux vertus de l'hygiène. Bien qu'au cours de la période, la régression des taux d'analphabétisme ait été faible, le recul de la mortalité infantile en milieu rural s'est engagé depuis le début des années 1970. Les dirigeants de la République islamique ont mené des programmes plus audacieux, instaurant un vaste programme d'implantation d'écoles et de maisons de santé sur l'ensemble du territoire et créant sans attendre des organisations parallèles afin que l'alphabétisation se diffuse partout dans le pays. Rapidement, les populations

rurales ont été massivement alphabétisées, la mortalité des enfants a fortement reculé.

En outre, depuis les années 1960, les zones rurales ont été progressivement désenclavées et intégrées au monde urbain. Le régime impérial a contribué à l'intégration des zones rurales au monde urbain en y accroissant significativement la présence des instances de l'Etat tandis que l'émigration de ruraux tissait un réseau sans précédent d'interconnexions économiques, sociales et culturelles entre les villes et les campagnes. Sous la République islamique, on a assisté à une intensification de l'intégration des zones rurales au milieu urbain. La guerre avec l'Irak, en enrôlant des conscrits de tous milieux sociaux, y a évidemment grandement contribué. Mais c'est aussi le cas de l'émigration vers les villes qui s'est amplifiée, de la multiplication des déplacements, parfois quotidiens, de ruraux vers les villes, facilités par la densification du réseau urbain, le développement des routes asphaltées, la montée en puissance et la diversification des médias. Enfin, la mise en place d'un programme d'implantation d'infrastructures de toute sorte (eau, électricité, médias, commerces, transport en commun, etc.) ont littéralement transformé les modes de vie ruraux. La pratique électorale illustre bien cette intégration. Les ruraux participent aux différentes élections et à l'alternance politique qui a fait évoluer les stratégies des gouvernements islamiques successifs. De sorte, que les ruraux sont maintenant intégrés politiquement, économiquement et socialement au monde urbain.

La proportion de ruraux n'a cessé de diminuer d'abord sous l'effet des migrations et depuis la fin des années 1970 sous l'effet de la forte baisse de la fécondité. Parallèlement l'espace rural s'est morcelé, le réseau urbain s'est densifié, de nombreuses villes ont été créées sur l'ensemble du territoire. Le développement du nombre de localités urbaines a permis un rapprochement entre les villes et les villages.

Il ne suffisait cependant pas de retracer l'évolution du contexte historique pour comprendre la baisse de la fécondité en milieu rural. Encore fallait-il

mesurer à l'aide d'indicateurs, l'influence des principales transformations observées de la société rurale sur la fécondité, pour savoir si ces transformations avaient été à l'origine de la baisse de la fécondité ou si elles l'avaient accompagnée.

La baisse de la fécondité en milieu rural est intervenue après que le recul de la mortalité infantile ait été nettement engagé. Mais la paupérisation de la société rurale semble être le principal facteur de déclenchement de la baisse de la fécondité. La détérioration du PIB réel par tête et l'inflation galopante sont nettement corrélées à la baisse de la fécondité. En revanche, les données montrant la déstructuration du marché du travail n'ont pas permis de mettre en lumière leur incidence sur la baisse de la fécondité et l'activité des femmes vue à travers les données de recensements n'a pas d'incidence sur la fécondité. Pourtant cette variable apparaît importante dans les résultats de mon enquête de 2003-2004 et la sous déclaration au recensement peut être une raison de cette contradiction.

Si tel n'est pas tout à fait le cas de l'activité, l'alphabétisation a d'évidence eu une forte influence sur la baisse de la fécondité, même si elle n'est pas à l'origine de son démarrage (celui-ci ayant eu lieu alors que les femmes alphabétisées étaient très minoritaires). La fécondité a diminué à mesure que l'analphabétisme féminin régressait.

Les données disponibles n'ont certes pas permis de mettre en lumière l'influence d'une sécularisation de la société rurale, mais le fait que la baisse de la fécondité ait été d'abord observée dans le Nord du pays, régions où les populations sont réputées moins pieuses, suggère que cette baisse dans cette région est au moins en partie liée au détachement de la population à l'égard des dogmes religieux. Cette sécularisation semble difficilement applicable à l'ensemble des régions du pays, puisque depuis la Révolution islamique, la baisse de la fécondité est observée partout dans le pays y compris dans les régions où les populations sont plus pratiquantes. C'est alors avec l'approbation des religieux que ces populations, y compris les plus pieuses ont eu recours à la contraception.

Mais si la modernisation socioéconomique regroupe un ensemble de facteurs déterminants de la baisse de la fécondité, l'intégration du milieu rural au monde urbain est une variable clé de cette modernisation socioéconomique et donc de la baisse de la fécondité en milieu rural. C'est parce que les ruraux se sont intégrés au monde urbain qu'ils ont été confrontés aux retombées de la crise économique du pays, mais aussi que leurs activités se sont diversifiées, que l'alphabétisation a progressé, etc. Les niveaux de fécondité rurale (à l'échelle des cantons ruraux ou des départements) sont apparus fortement corrélés à la proximité d'une ville et à l'urbanisation des modes de vie ruraux. Les niveaux de fécondité les moins élevés sont observés là où l'intégration est la plus forte.

L'analyse en composante principale a montré que les niveaux de fécondité faibles étaient observés dans les cantons ruraux où l'activité non agricole était dominante, où l'alphabétisation était élevée et où l'intégration au monde urbain était la plus forte. Une régression linéaire a permis de constater que de l'ensemble de ces facteurs, l'alphabétisation des femmes est celui qui a le plus d'influence sur le niveau de fécondité.

De l'ensemble des variables intermédiaires, la nuptialité et la pratique contraceptive sont celles qui ont le plus contribué à la baisse de la fécondité. Malgré une certaine élévation de l'âge au premier mariage, la nuptialité iranienne se caractérise toujours par son universalité et sa précocité. L'étude approfondie de l'entrée en union, en particulier l'enquête de terrain réalisée dans quatre zones rurales, a mis en évidence l'adaptation des Iraniens face aux difficultés économiques pour maintenir un âge au premier mariage relativement bas. Contrairement à ce qu'on observe, par exemple, dans les pays du Maghreb, en Iran, les familles font des concessions sur leurs prérogatives (dot, *mehrié*, fête de mariage, logement) l'important étant que les jeunes soient en union. Cette adaptation a pu se faire grâce aux négociations entre les familles des deux époux qui précèdent toute conclusion d'un mariage.

C'est véritablement un recours généralisé à la contraception qui explique les niveaux bas de fécondité actuels : en 2000, 75% de la fécondité biologique maximale est réduite par la simple utilisation de la contraception. L'Iran est un pays où une certaine culture contraceptive semble exister depuis longtemps. Bien avant l'introduction des méthodes modernes, les Iraniennes utilisaient la contraception, en témoigne le retrait (méthode acceptée en terre d'Islam, déjà contemporaine du Prophète) qui est fortement pratiqué dans certaines régions, y compris en milieu rural. Bien que la contraception semble y avoir existé depuis de nombreuses années, la généralisation de sa pratique est un phénomène tout récent. Sous le régime impérial, malgré l'implantation d'un premier programme de planning familial, le recours à la contraception n'a jamais concerné qu'une très petite minorité de femmes rurales. Bien que les dirigeants de la République islamique aient interrompu le programme de planning familial de Mohammad Reza Shah, l'utilisation des moyens contraceptifs était autorisée, à condition que la femme ait l'accord de son conjoint et que la méthode employée ne « *corrompe pas les organes de la femmes* ». Ce n'est véritablement qu'à partir du début des années 1990, une fois la mise en place d'un programme énergique de planning familial, qu'on assiste à la diffusion des pratiques contraceptives modernes sur l'ensemble du territoire, en particulier en milieu rural. Les pratiques contraceptives sont désormais quasi-universelles chez les femmes en âge de procréer, y compris chez les analphabètes qui ont un taux de prévalence similaire à ceux des alphabétisées. La pratique contraceptive des analphabètes de l'Iran est ainsi la plus élevée de la région allant des pays du Caucase et de l'Asie centrale à ceux du Maghreb plus lointain. L'implantation des maisons de santé en est certainement le facteur premier. Mais c'est aussi parce que contrairement au régime impérial où le programme de planning familial était particulièrement mal jugé, le régime religieux qui se prévalait d'un retour aux enseignements de la Sharia pouvait préconiser la pratique contraceptive dans le cadre du mariage, sans que les fondements de la famille iranienne ne soient remis en cause. Désormais, qu'elles vivent à la ville ou à la campagne, les Iraniennes utilisent massivement la contraception. La forte influence de la contraception sur la baisse de la fécondité

n'est pas seulement due à une utilisation massive de contraceptifs, mais aussi à une utilisation particulièrement efficace des méthodes employées et à un recours à des méthodes radicales, comme la stérilisation.

L'importance de la pratique contraceptive révèle l'existence d'un projet de fécondité chez les Iraniennes, citadines et rurales. L'étude des raisons évoquées par les non-utilisatrices de contraceptifs confirme l'existence de ce projet et montre que les couples planifient maintenant leur descendance. Peu de femmes n'utilisent pas de contraception parce qu'elles manquent d'information ou qu'elles ou un membre de leur famille y sont opposés. Les femmes continuent à se marier jeunes et ont rapidement leur premier enfant après le mariage. Ce n'est qu'une fois parents que les couples décident de recourir à la contraception. Partout, le nombre idéal d'enfants a radicalement diminué, en particulier en milieu rural. Une nouvelle norme familiale s'est installée : l'idéal est d'avoir maintenant deux enfants, un garçon et une fille. Cette nouvelle norme familiale venue des villes s'est diffusée à la campagne. Notons qu'aucune enquête n'a révélé de préférence pour les garçons. Une parité dans le sexe des enfants désirés semble être généralement recherchée.

En milieu rural, la réduction de la taille idéale de la famille s'explique à la fois par le facteur économique (hausse des dépenses, détérioration de leurs conditions de vie, parcellisation de l'héritage, etc.), l'élévation de l'instruction (les enfants qui n'aident plus leurs parents dans les champs et aspirent à vivre ailleurs, et la difficulté d'élever et d'éduquer un enfant en bas âge en particulier à cause de la montée de l'activité féminine.

Malgré un décalage d'une vingtaine d'années, les déterminants proches de la fécondité en milieu rural sont les mêmes qu'en milieu urbain. De même, les processus de constitution de la famille sont aussi identiques. Les couples se marient jeunes, ont leur premier enfant et utilisent ensuite la contraception pour espacer leurs descendance. Enfin, une fois la descendance désirée atteinte ils ont souvent recours à la stérilisation.

Les comparaisons faites avec des pays de la région allant de l’Afrique du Nord au Caucase et à l’Asie centrale a montré la spécificité de cette transition de la fécondité iranienne : faible élévation de l’âge au premier mariage, large usage de la contraception moderne (notamment la pilule) mais pratique aussi du retrait et, finalement, recours fréquent à la stérilisation.

Cette thèse a montré la convergence des comportements procréateurs des ruraux et des citadins de l’Iran. Pourtant, des différences demeurent. En outre, dans quelques départements, dans certains cantons ruraux, la fécondité reste assez élevée, ce qui veut dire que le processus de diffusion n’est pas encore achevé et que la baisse de la fécondité rurale devrait se poursuivre. Il est possible aussi que cette baisse se poursuive au-dessous du seuil du renouvellement des générations (2,1), seuil déjà franchi, nous l’avons vu dans certains cantons ruraux. Comment le régime et la population feront face au vieillissement de la population qui se profile à l’horizon de la prochaine génération ? Cette question est d’autant plus importante que le gouvernement ne prend pas la mesure de l’opportunité que lui offre actuellement la « fenêtre démographique »²³⁶, (Vallin, 2005). Le vieillissement de la population en milieu rural va survenir d’autant plus rapidement que la baisse de la fécondité y aura été plus rapide. Le monde rural iranien devra alors faire face à une nouvelle période de transformations qui toucheront de multiples aspects de la vie dans ce milieu : des familles de taille très réduite assurant avec difficulté le soutien des anciens, une main-d’oeuvre rare et âgée peu portée à l’innovation, des villages à la population clairsemée, mais surtout une très forte demande pour des services qui ne sont actuellement accessibles qu’en ville (services d’aide à la personne, maisons de retraites, etc.) dont le développement sera un des défis des gouvernements des prochaines décennies..

²³⁶ Situation où la proportion d’actifs atteint un maximum historique

Bibliographie

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal, MCDONALD Peter et HOSSEIN CHAVOZI Meimanat (2003), *Changes in Family, fertility behavior and attitudes in Iran*, The Australian National University, Demography and research program, Working paper in Demography, n° 88, 32 pages

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal et KAVEHFIROUZ Zeinab (2002), *Bareressi taqir-é siâsathâ-yé control-é jam'iyat dar irân va ta'sir-é ân bar tahavolât-é bârvâri tey chand dahe axir* (*Les changements des politiques de population en Iran et leurs effets sur la fécondité durant les dernières décennies*) Université de Téhéran, rapport final de projets de recherche, 97 pages.

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal (2002). *Recent Changes and the Future of Fertility in Iran*, Communication présentée à l'Expert Group Meeting on Completing the Fertility Transition, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, United Nations Secretariat, New York, 11-14 mars 2002, 14 pages

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal et JONES Gavin W. (2001). *Socio-economic and Demographic Setting of Muslim Populations*. Research School of Social Sciences, Demography Program, The Australian National University, working Paper n° 86, 25 pages.

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal, MEHRYAR Amir H., JONES Gavin et MCDONALD Peter (2001). *Revolution, War and Modernization : Population Policy and fertility Change in Iran*. Communication présentée au XXIVème

colloque de l'UIESP, Salvador de Bahia (Brésil), 18-24 août 2001
séances ??????????.30 pages.

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal (2001). Below replacement-level fertility in Iran : Progress and Prospects. Communication présentée au Séminaire de l'UIESP 'International Perspectives on low fertility : Trends, theories and policies', Tokyo (Japon), 21-23 mars 2001, 27 pages.

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal (2001). La fécondité en Iran : l'autre révolution. Population et société, n° 373, 4 pages.

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal (2000). Effects of Marital Fertility and Nuptiality on Fertility Transition in the Islamic Republic of Iran, 1976-1996. Research School of Social Sciences, Demography Program, The Australian National University, working Paper n° 84, 35 pages.

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal (2000). National Trends and Social Inclusion: Fertility Trends and Differentials in the Islamic republic of Iran, 1972-1996. Communication présentée lors du séminaire de l'UIESP 'Family Planing in the 21st Century', Dhaka (Bangladesh), 17-21 janvier 2000, 30 pages.

ABBASSI-SHAVAZI Mohammad Jalal, HOSSEINI Meimenat, DELAVAR Bahram et MEHRYAR Amir (????). Unintended pregnancies in the Islamic Republic of Iran: Levels and correlates. Communication présentée au XXIV^{ème} colloque de l'UIESP, Salvador de Bahia (Brésil), 18-24 août 2001
séances ??????????.17 pages.

ABDO Geneive (1999). Days of Rage in Tehran. Middle East Policy, vol. VII, n° 1, pp. 78-85.

ABRAHAMIAN Ervand (1993), *Khomeinism, essays on the Islamic Republic*, IB Tauris, Londres-New York, 188 pages.

ABRAHAMIAN Ervand (1982), *Iran between two Revolutions*, Princeton university press, Princeton, Etats-Unis, 561 pages.

ADELKHA Fariba (1998), Femmes, islamisme et féminisme en Iran. Confluences méditerranée, 'femmes et Islamisme', n° 27, pp. 95-103.

ADELKHA Fariba (1997), Iran : vers un espace public confessionnel ? Les études du CERI, n°27, 33 pages.

- ADELKHA Fariba (1996), Les élections législatives en Iran : La somme des parti(e)s n'est pas égale au tout..., Les études du CERI, n° 18, 35 pages.
- AGHA Homa, CHASTELAND Jean-Claude, COURBAGE Youssef, LADIER-FOULADI Marie et MEHRYAR Hooshang (1997), *Famille et fécondité à Shiraz*, Document de travail n°60, INED, 60 pages.
- AGHA Homa (1985), Barressi bârvari dar Irân va râbeté ân bâ Shâkhshâ-yé vaz'iyat-é eqtesâdi va ejtemâ'i (étude de la fécondité en Iran et de ses relations avec les caractéristiques socioéconomiques), Département de Démographie de l'Université de Shiraz, 195 pages.
- AGHAJANIAN Akbar et MEHRYAR Amir H. (1999). Fertility Transition in the Islamic Republic of Iran : 1976-1996. *Asia-Pacific Population Journal*, vol. 14, n° 1, pp. 21-42.
- AGHAJANIAN Akbar et MEHRYAR Amir (1999). Fertility, Contraceptive use and Family Planning Program Activity in the Islamic Republic of Iran. *International Family Planning Perspectives*, vol. 25, n° 2, pp. 98-102.
- AGHAJANIAN Akbar (1996) Status of women and Fertility in Iran. *Journal of Comparative Family Studies*, vol. XIII, n° 3, pp. 361-374.
- AGHAJANIAN Akbar, AGHA Homa et GROSS Andrew B. (1996). Cumulative Fertility in Iran. *Journal of comparative family studies*, vol. 27, n° 1, pp. 59-72.
- AGHAJANIAN Akbar (1995). A new direction in Population Policy and family Planning in the Islamic Republic of Iran. *Asia-Pacific Journal*, vol. 10, n° 1, pp. 3-20.
- AGHAJANIAN Akbar (1991). Women's roles and recent marriage trends in Iran. *Canadian Studies in Population*, vol. 18, n° 1, pp. 17-28.
- AGHAJANIAN Akbar (1991). Population Change in Iran, 1966-1986: a Stalled Demographic Transition? *Population and Development Review*, vol. 17, n° 4, pp. 703-715.
- AGHAJANIAN Akbar (1986). Agricultural variation and household size. A provincial comparison for Iran. *Genus*, vol. XLII, n° 3-4, pp. 209-213.

- AGHAJANIAN Akbar (1986), *Arzesh-é Koudak va roshd-é khânevâdeh dar shahr va roustâ* (Valeur de l'enfant et croissance des familles en ville et à la campagne), université de Shiraz, Département du planning et de sociologie 134 pages.
- AHMAD-NIA Shirin (nd). Working Mothers and their health in Tehran. A quantitative study within the field of medical sociology. Population Studies and Research Center for Asia and the Pacific, Ministry of Science, Research and Technology, working paper n°nd, 39 pages.
- AJAMI Ismail (????). Differential Fertility in Peasant Communities: A Study of Six Iranian Villages. *Population Studies*, vol. 30, n° 3, pp. 453-463.
- AKHAVI Shahrough (1988), Islam, Politics and Society in the Thought of Ayatullah Khomeini, Ayatullah Taliqani and Ali Shariati, *Middle Eastern Studies*, vol. 24, n°4, pp. 404-431.
- ALAMI Ebrahim-Khalil (1939), *Le redressement économique de l'Iran*, Imprimerie artistique moderne, Paris, 220 pages.
- ALPHANDERY Pierre, BITOUN Pierre et DUPONT Yves (2000). Ruralité : Les campagnes entre terroirs et mondialisations, *Problèmes politiques et sociaux, dossiers d'actualité mondiale*, La documentation française, n° 842, 80 pages.
- AMANI Mehdi (1994). Morouri bar sargozasht-é jam'iyatshenâssi dar Irân. *Revue kelk, a review of art and culture*, n°51-52, pp. 191-208.
- AMANI Mehdi (1994). Division de la population, des habitats humains et des études sur le développement (secteur des sciences sociales et humaines), UNESCO, 36 pages.
- AMANI Mehdi (1992), *Les effets démographiques de la guerre Iran-Irak sur la Population Iranienne*, Paris, 45 pages.
- AMANI Mehdi (1973), *Goftâri chand pirâmoun bârvâri dar Tehrân (Quelques chapitres sur la fécondité à Téhéran)*, Université de Téhéran, Institut d'études en sciences sociales, département de démographie, 234 pages.

AMANI Mehdi (1971), *Report on the study of the impact of literacy and education on fertility and family planning by K.A.P. method in city of Tehran and city of Isfahan*, IERS, Université de Téhéran, 98 pages.

AMANI Mehdi (1968), «Monâbe' âmârâ-yé jam'iyati dar Irân» (Les sources statistiques démographiques en Iran), Publication de l'institut d'études et de recherches en sciences sociales, Université de Téhéran, n° 61, Enteshârât-é Mo'assesse Motâle'ât va Tahqiqât Ejtemâ'i, Dânesghâh-é tehrân.

AMINI Parvin Merat (2002), *A single Party State in Iran, 1975-78 : The Rastakhiz Party – The Final Attempt by the Shah to Consolidate his Political Base*, Middle Eastern Studies, vol. 38, n°1, pp. 131-168.

AMINZADE Farokh (1973), raftâr dar zaminé tanzim-é movâled (comportement en matière de régulation des naissances), pp.78-97 in : AMANI Mehdi (1973), *Goftâri chand pirâmoun-é bârvari dar Tehrân* (Quelques chapitres au sujet de la fécondité à Téhéran, IERS, Université de Téhéran, 234 pages.

AMIRAHMADI Behrâm (1993), *Djam'iyat-é 'ashâyéri Irân (La population nomade de l'Iran)*, séminar-é barressi masâ'el-é djam'iyati Irân (séminaire d'études des questions de population iranienne), Ordibehesht 1372 (avril 1993), madjmou'é maqâlât (ensemble des articles), djaval-é avval, (Tome 1), pp. 23-44.

AMIRAHMADI Hooshang (1990), *Revolution and Economic Transition: The Iranian Experience*, State University of New York Press, New York, EU, 420 pages.

AMJAD Mohammed (1993), *Rural migrants, Islam and Revolution in Iran*, *Research in Social Movements, Conflict and Change*, vol. 16, pp. 35-50.

AMUZEGAR Jahangir et Fekrat Ali (1975), *Iran: Economic under Dualistic Conditions*, The university of Chicago Press, Chicago et Londres, 177 pages.

AMUZEGAR Jahangir (1977), *Iran: An Economic Profile*, The Middle East Institute, Washington DC, EU, 280 pages.

- AMUZEGAR Jahangir (1993), *Iran's Economy under the Islamic Republic*, IB Tauris, Londres et New York, 398 pages.
- AMUZEGAR Jahangir (2001). Iran's post-revolution planning: a second try. *Middle East policy*, vol. VIII, n° 1, pp. 25-42.
- AMUZEGAR jahangir (1999).Iran's future: Civil society or Civil unrest? *Middle east policy*, vol. VII, n° 1, pp. 86-100.
- ANSARI Ali (2000). La révolution iranienne, vingt ans après. *Politique étrangère*, n°1, pp. 81-93.
- ANONYME (1965). L'économie rurale et la vie paysanne dans la province Sud-Caspienne de l'Iran : le Guilân. Dossier n° XXVIII, Institut de Géographie, Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 83 pages.
- ANONYME (1993). Loan Agreement (Primary Health Care and Family Planning Project) between Islamic Republic of Iran and International Bank for Reconstruction and Development, loan n° 3584 IRN, 31 mars 1993, 22 pages.
- ANONYME (????). Iran: report on Population Growth and Family Planning, pp.3-6.
- ANONYME (1983), Current Political Attitudes In An Iranian Village, *Iranian Studies*, vol. XVI, n°1-2, pp. 3-29.
- ANSARI Ali (2000), La révolution iranienne, vingt ans après, *Politique étrangère*, vol. 1, pp. 81-93.
- ARJOMAND Said Amir (1980), The State and Khomeini's Islamic Order, *Iranian Studies*, vol. XIII, n°1-4, pp. 147-164.
- ASHFORD Lori S. (2001) Politiques de population : la promotion des droits de la femme, *Population Bulletin*, Population Reference Bureau, vol. 56, n° 1, 52 pages.
- ATASH Farhad (2000). New towns and future urbanization in Iran, *Third World Planning Review*, vol. 22, n° 1, pp. 67-76.
- ATTANE Isabelle (2006), Les "femmes manquantes" en Asie, *Le livre noir de la condition des femmes*, XO Editions, Paris, p. 30-51.

- AYAD Mohamed et JEMAI Hédi(2001), Les déterminants proches de la fécondité, in : VALLIN Jacques et LOCOH Thérèse, *Population et développement en Tunisie : La métamorphose*, éditions Cérès, Tunis, pp. 171-201.
- AZKIA Mostafa (2002) Rural Society and Revolution in Iran, pp. 96-119, in: HOOGLUND Eric (ed.), *Twenty years of Islamic Revolution: Political and Social Transition in Iran since 1979*, Syracuse University Press, Contemporary issues in the middle east, 193 pages.
- BABAÏ HEMMATI Gholam Hassan (1976), L'organisation administrative de la Politique de Population en Iran, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université René Descartes, Sciences Humaines, sous la direction d'Alain Girard.
- BAHRIER Julian (1972), The growth of towns and villages in Iran, 1960-66, *Middle eastern studies*, vol. 8, n° 1, pp. 51-61.
- BAKHASH Shaul, (1985), The reign of the Ayatollahs: Iran and the Islamic Revolution, IB Tauris, London, 282 pages.
- BANK-É KESHÂVARZI (2004), *The success story of the bank keshavarzi of I.R.Iran*, Bank-é Keshâvarzi, Téhéran, 38 pages.
- BARBIERI Magali, BLUM Alain, DOLGIKH Elena et ERGASHEV Amon (1994), *La transition de fécondité en Ouzbékistan*, Dossier et Recherche, INED, n°44, 76 pages.
- BASSRI Hassan et HOURCADE Bernard (1984), L'expérience conseilliste, *Peuple Méditerranéens*, n°29, pp. 41-52.
- BAYAT Mangol (1983), The Iranian revolution of 1978-79: Fundamentalist or modern? In: *Middle East Journal*, vol. 37, n°1, pp. 30-42.
- BAZIN Marcel (197- ?), *La vie rurale dans la région de Qom (Iran central)*, Association des Langues et Civilisations Orientales, Paris, 103 pages.

- BEHDAD Sohrab (1989). Winners and Losers of the Iranian Revolution: A Study in Income Distribution, *International Journal of Middle East Studies*, vol. 21, pp. 327-358.
- BEHNAM Jamshid (1968), Population (chapitre 14), pp. 468-485, in: Fisher WB (1968) *The Cambridge History of Iran*, vol. 1: the Land, The Cambridge University Press, Cambridge, Grande Bretagne, 783 pages.
- BEN SEDDIK M.(2000), La fécondité rurale marocaine: d'une transition poussée par le développement à une transition tirée par la pauvreté ?, Communication présentée à la *Chaire Quételet*, Axe 4 : La pauvreté, l'exclusion et les modes de développement, Atelier 2 : Le malthusianisme de pauvreté, Louvain-la-Neuve, 21-24 novembre 2000, 13 pages.
- BESSY-PIETRI Pascale, HILAL Mohamed et SCHMITT Bertrand (2001), Des évolutions démographiques rurales contrastées liées à la proximité et aux dynamiques urbaines: le cas de la France, *Espace, Population, Sociétés*, n° 2001-1-2, pp. 19-36.
- BLUM Alain (1987), La transition démographique dans les Républiques orientales d'URSS, in : *Population*, revue de l'INED, vol. 42, n°2, pp.337-358.
- BOCQUET-APPLE Jean-Pierre (1997). Détecter la diffusion spatiale d'un comportement démographique (exemple : la diffusion de la contraception en Grande Bretagne 1861-1901). Séminaire 'Démodynamiques' à l'INED du jeudi 3 juillet 1997, 40 pages.
- BOGUE Donald J., et PALMORE James A. (1964). Some empirical and analytic relations among demographic fertility measures, with regression models for fertility estimation, *Demography*, vol. 1, n° 1, pp. 316-38.
- BONELLO Yves-Henri (1996). La ville, édition Que sais-je?, PUF, Paris, 127 pages.
- BONGAARTS John et WATKINS Susan Cotts (1996), Social Interactions and Contemporary Fertility Transitions, *Population and Development Review*, vol. 22, n°4, pp. 639-682.
- BONGAARTS John (1993), les Effets inhibiteurs des variables intermédiaires de la fécondité, *Politiques de population*, n° 2, mars 1993, pp. 61-92.

- BOUILLOT Michel et LENORMAND Pierre (2002) Villes et Campagnes à l'Epreuve de l'Intercommunalité, Les carnets de l'Observatoire des Rapports entre Rural et Urbain, UMR LADYSS, n° 1, pp. 33-60.
- BROMBERGER Christian (1989), Changements techniques et transformation des rapports sociaux : la sériculture au Gilân dans la seconde moitié du XIX^e siècle, pp.71-90, in : Entre l'Iran et l'Occident : adaptation et assimilation des idées et techniques occidentales en Iran. RICHARD Yann (sous la dir.), Editions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 242 pages.
- BRUMBERG Daniel (2001). Reinventing Khomeini: The struggle for Reform in Iran; The University of Chicago Press, Chicago-London, 306 pages.
- BRUN Thierry A. et DUMONT René (1978), des prétentions impériales à la dépendance alimentaire: remarques sur le développement du secteur agroalimentaire en Iran, *Peuples méditerranéens*, n°2, pp. 3-22.
- BRUINJ (de) Bart J (2002, Fécondité : théories, structures, modèles, concepts, pp. 407-447, CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (2002), *Démographie: analyse et synthèse ; Tome 2 : Les déterminants de la fécondité*, éditions de l'INED, Paris, 460 pages.
- BROWN David L. et CROMARTIE John B. (2002). The nature of Rurality in Post Industrial Society, Communication présentée à la conférence 'New forms of Urbanization: Conceptualizing and Measuring Human Settlement in the Twenty-first Century', Organisée par l'UIESP, Groupe de travail sur l'Urbanisation, tenue en Italie, 11-15 mars 2002, 23 pages.
- CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (2002), *Démographie: analyse et synthèse ; Tome 2 : Les déterminants de la fécondité*, éditions de l'INED, Paris, 460 pages.
- CALDWELL John C. (1980). Mass Education as a Determinant of the Timing of Fertility Decline. In: *Population and Development Review*, vol. 6, n°2; pp. 225-255.
- CENTRE DE STATISTIQUES DE L'IRAN (2000), *Marg-o mir-é koudakân dar irân, ravandhâ va Shâkhsehâ : 1335-1400 (Mortalité des enfants, méthodes et indices*, CSI, 212 pages.
- CHASTELAND Jean Claude, AMANI Mehdi, AMINZADEH F., KHAZANEH H., MOEZI A. ET PUECH Olivia (1968), *Etude sur la fécondité et quelques*

caractéristiques démographiques des femmes mariées dans quatre zones rurales d'Iran, IERS, section d'études démographiques, Université de Téhéran, Iran, 316 pages.

CHASTELAND Jean-Claude, COURBAGE Youssef et LADIER-FOULADI Marie (1997). La transition démographique en Iran et dans les pays voisins, *Population et Société*, INED, n° 328, 4 pages.

CHASTELAND Jean-Claude et CHENAIS Jean-Claude (2002). La Population du Monde : géants démographiques et Défis internationaux, 2nde édition, coll. Les cahiers de l'INED, n° 149, Paris, 768 pages.

CHAUVIRE Y. et NOIN D. (1989), Dossier Pédagogique : Les disparités géographiques de la fécondité en France, Espace, Populations, Sociétés, n° 1989-2, pp.261-271.

CHESNAIS Jean-Claude (2002), La transition démographique : 35 ans de bouleversements, 1965-2000, in : CHASTELAND Jean-Claude et CHESNAIS Jean-Claude, *La population du monde : géants démographiques et défis internationaux*, Les cahiers de l'Ined n°149, pp. 455-475.

CHESNAIS Jean-Claude (1986), *La transition démographique : étapes, formes, implications économiques : étude de séries temporelles, (1720-1984) relatives à 67 pays*, Cahier de l'INED n°113, PUF, 580 pages.

CHUBIN Shahram (2000). Iran's strategic predicament. Middle East Journal, vol. 54, n° 1, pp. 10-24.

COURBAGE Youssef et TODD Emmanuel (2007), *Le rendez-vous des civilisations*, éditions La république des idées, 170 pages.

COURBAGE Youssef (????). Fertility transition in the Mashriq and the Maghrib: Education, Emigration, and the Diffusion of Ideas. ????

COURBAGE Youssef (????), Sur les pas de l'Europe du Sud: la fécondité au maghreb, pp. 469-482.

COALE Ansley J.(1971), Age patterns of Marriage, *Population studies*, vol. 25, n°2, pp. 193-214.

- COALE Ansley J et DEMENY Paul (1966), *Regional model life tables and stable populations*, Princeton university press.
- COALE Ansley J. et Hoover Edgard M. (1958), *Populaton Growth and Economic Development in Low-Income Countries: a case study of India's prospects*, Princeton, Princeton University Press, 389 pages.
- COSIO-ZAVALA Maria-Eugenia (2001), Les deux modèles de transition démographique en Amérique latine : le malthusianisme de pauvreté, in : *Les transitions démographiques des pays du sud : actes des 3e journées du Réseau Démographie*, Rabat, 9-12 décembre 1998, pp. 41-52
- COSIO-ZAVALA Maria-Eugenia (1998), *Changements démographiques en Amérique latine*, éditions Estem, 122 p.
- COVILLE Thierry (????). Les relations économiques entre l'Iran et l'Asie centrale. ????
- COVILLE Thierry (2002), *L'économie de l'Iran islamique : entre ordre et désordres*, Collection Point sur l'Asie, édition l'Harmattan, Paris, France, 271 pages.
- DAGUET Fabienne (2004), La fécondité dans les régions à la fin des années quatre-vingt-dix : davantage de naissances à la campagne, *INSEE première*, n° 963, avril 2004, 4 p.
- DALLA ZUANNA Gianpiero (2002), L'avortement provoqué, in: CASSELI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (2002), *Démographie: analyse et synthèse, Tome 2 : Les déterminants de la fécondité*, INED, Paris, pp. 283-301.
- DELBOS Genevieve (1982). Leaving Agriculture, Remaining a Peasant, *MAN*, New Series, Vol. 17, issue n° 4, pp. 747-765.
- DELVECCHIO GOOD Mary-Jo, FARR Grant M. et GOOD Byron J. (1980). Social status and Fertility: A study of a town and Three Villages in Northwestern Iran. *Population studies*, vol. 34, n° 2, pp. 311-319.

- DENIS Eric (1998). Croissance urbaine et dynamique socio-spatiale Le Caire de 1950 à 1990. *L'espace géographique*, n° 2, pp. 129-142.
- DESEQUELLES Aline et RICHET-MASTAIN Lucile, 2004, Bilan démographique 2003 : stabilité des naissances, augmentation des décès, *INSEE première*, n° 948, février 2004, 4 p.
- DESPLANQUES Guy (1993), Mesurer les disparités de fécondité à l'aide du seul recensement, *Population*, revue de l'INED, n° 6, novembre-décembre 1993, pp. 2011-2023.
- DIGARD Jean-Pierre, HOURCADE Bernard et RICHARD Yann (1996), *L'Iran au XXème siècle*, éditions Fayard, France, 459 pages.
- DIGARD Jean-Pierre et KARIMI Asghar (1989), Les Bakhtyâri sous influence occidentale : acculturation et déculturation, pp. 105-116, in : RICHARD Yann (sous la dir.), *Entre l'Iran et l'Occident : adaptation et assimilation des idées et techniques occidentales en Iran*, éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 242 pages.
- DIGARD Jean-Pierre (1979), Les nomades et l'état central en Iran : quelques enseignements d'un long passé d'«hostilité réglementée», *Peuples méditerranéens*, n° 7, pp. 37-53.
- DI GIULIO Paola, LESTHEAGHE Ron, MOORS Guy G. et PINNELLI Antonelle (????). Fertility tempo and quantum : an empirical test of major theories with data from four FFS-Countries. ????
- DIRY Jean-Paul (1999), Les espaces ruraux, Coll. Campus Géographie (Analyse/Méthodes/Outils), éditions SEDES, 192 pages.
- DJALILI Mohammad Reza (2001), *Iran : L'illusion réformiste*, Presses de Sciences-Po, Paris, 127 pages.
- DJALILI Mohammad Reza (1999), L'armée et la politique : le cas de l'Iran, *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien (CEMOTI)*, n°27, pp. 95-113.
- DOWLAT Manijeh, HOURCADE Bernard et PUECH Odile (1980), Les paysans et la révolution iranienne, *Peuples méditerranéens*, n°10, pp. 19-42.

- DOWLATABADI Mahmoud (1966), Hejrat-é soleyman (La fuite de Soleyman, nouvelle écrite en 1964), extrait du recueil '*Lâlehâ-yé Biyâbâni*', éd. Rouz, Téhéran, Traduit par BOGNETTI Michèle (2002), dans le livre intitulé '*Cinq histoires cruelles*' éd. Gallimard, Coll. Connaissance de l'Orient, pp. 83-115
- DUBEN Alan et BEHAR Cem (2002), *Istanbul households : marriage, family and fertility, 1880-1940*, Cambridge studies in population, economy and society in past time, Cambridge University Press, 2002, 276 p.
- DUPAQUIER J. (1989). Le plein rural en France, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1989-3, pp.349-356.
- DYSON Tim et MURPHY Mike (1985). The Onset of Fertility Transition. *Population and Development Review*, vol. 11, n° 3, pp. 399-440.
- EFTekhARI Nirou (1984), L'économie: continuité d'une crise, *Peuples Méditerranéens*, n°29, pp. 53-83.
- EHLERS Eckart et FLOOR Willem (1993), Urban change in Iran, 1920-1941, *Iranian Studies*, vol. 26, n°3-4, pp. 251-275.
- EHTESHAMI Anoushiravan (1995) *After Khomeini: The Iranian Second Republic*.ed. Routledge, Londre et New York, 244 pages.
- EINI ZINAB Hassan (2002). Evaluation of the Impact of Family Planning Programs on Fertility: Using Prevalence Model for Selected Districts in Iran 2001. Communication présentée lors du 1er colloque de la PAI, février 2003, 24 pages.
- ELSENHANS Harmut (2000). La théorie de la croissance endogène modifie t-elle radicalement la théorie du développement ?. *Revue du Tiers Monde*, vol. XLI, n° 164, pp. ????
- EPOSITO John L. (1985), *Islam and Politics*, Syracuse University Press, 273 pages.
- ESNA-ASHARI Farah (2005), *Differences in Attitudes towards Premarital Sex: The impact of Some Demographic and Socio-Economic Factors in a Sample of Shiraz City Youth*, Congrès de l'UIESP (séance poster n°1403), juillet 2005, Tours, France.

- ETHINGTON Philip J. (1997). The Intellectual Construction of 'Social Distance': Toward a Recovery of Georg Simmel's Social Geometry. *Cybergeo*, n° 30, 22 pages.
- FARGUES Philippe (2003). La femmes dans les pays arabes : vers une remise en cause du système patriarcal ?, Coll. *Population et Sociétés*, INED, n° 387, 4 pages.
- FARGUES Philippe (2000), *Génération arabes : l'alchimie du nombre*, éditions Fayard, Paris, 349 pages.
- FARGUES Philippe (1986), Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne 1885-1985, *Population*, revue de l'INED, n° 2, mars-avril 1986, p. 205-232
- FARJANI Mohamed-Chérif (1998). Islamisme et droits de la femme. *Confluences méditerranée*, 'femmes et Islamisme', n° 27, pp. 11-23.
- FORAN John (1989), The concept of Dependent Development as a Key to the Political Economy of Qajar Iran (1800-1925), *Iranian Studies*, vol. 22, n° 2-3, pp. 5-56.
- FRIESEN John K. et MOORE Richard V. (1972), *Iran*, Coll. Country Profiles. Publication du Population Council. 19 pages.
- FUSTIER Bernard (???) Les interactions spatiales. In : Ponsard Claude, édition *Analyse économique spatiale*, coll. Economie, PUF, pp.193-230.
- GEORGE Pierre (1989) Les Franges urbaines: Les effets marginaux de l'urbanisation, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1989-3, pp.357-364. (classé avec Dupaquier)
- GHALIOUN Burhan (2000). Islam, modernité et laïcité. Les sociétés arabes contemporaines *Confluences méditerranée*, n° 32, pp. 25-34.
- GHORAYSHI Parvin (1997). Women and Social Change: Towards Understanding Gender Relation in Rural Iran. *Revue Canadienne d'études du développement*, vol. 18, n° 1, pp. 72-92.
- GHORAYSHI Parvin (1996), Women, Paid-Work and the Family in the Islamic Republic of Iran, *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 27, n° 3, pp. 453-466.

- GREENHALGH Susan (1990), Towards a Political Economy of Fertility : Anthropological Contributions, *Population and Development review*, vol. 16, n° 1, pp. 85-106.
- GREGORY Joel (1988) Migrations et urbanisation, Collection de tirés à part n° 254, Département de Démographie, Université de Montréal, 31 p.
- GUEND Abdelhane (1995). Discours politique, discours religieux et transition de la fécondité en Algérie. In : Transitions démographiques et sociétés, Chaire Quételet 1992, Academia-Bruylant/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp. 521-532.
- GUEROIS Marianne et PAULUS Fabien (2002), Commune centre, agglomération, aire urbaine : Quelle pertinence pour l'étude des villes ?, *Cybergéo*, n° 212, 9 pages.
- HABIBI Nader (1997) An Economic Analysis of the Prenuptial Agreement (Mahrieh) in Contemporary Iran, *Economic development and cultural change*, n° 2, January 1997, p. 281-293.
- HABIBI Nader (1989). Allocation of educational and occupational opportunities in the Islamic Republic of Iran: A Case Study in the Political Screening of Human Capital, *Iranian Studies*, vol. XXII, n° 4, pp. 19-46.
- HAGHAYEGHI Mehrdad (1990) Agricultural Development Planning Under the Islamic Republic of Iran, *Iranian Studies*, vol. XXIII, n°1-4, pp. 5-29.
- HAKIMIAN Hassan (2001). From Demographic Transition to Population Boom and Bust: the experience of Iran in the 1980's and 1990's. Working paper n° 109, 35 pages.
- HAKIMIAN Hassan (1999). Population Dynamics in Post-Revolutionary Iran : A Re-examination of Evidence. ??????
- HALFACREE Keith (2002). Re-thinking 'rurality', Communication présentée à la conférence 'New forms of Urbanization: Conceptualizing and Measuring Human Settlement in the Twenty-first Century', Organisée par l'UIESP, Groupe de travail sur l'Urbanisation, tenue en Italie, 11-15 mars 2002, 24 pages.
- HALPERN Joel M. et BRODE John (1967). Peasant Society: Economic Change and Revolutionary Transformation, *Biennial Review of Anthropology*, vol. 5, pp. 46-139.

- HEATON Tim B. (1996). Socioeconomic and Familial Status of Women Associated With Age at First Marriage in Three Islamic Societies, *Journal of Comparative Family Studies*, vol. XXVII, n° 1, pp. 41-58.
- HEDIN-POURGHASEMI Marianne et AMIDI Sima (1974), *Auxiliary health workers in family planning: the case of Iran*, Pahlavi Population center, University of Shiraz, 27 pages.
- HENRY Louis (1953), Aspects démographiques d'une région rurale de l'Iran, *Population*, Revue de l'INED, vol.8, n°3, pp. 590-592.
- HIRSCHMAN Charles (1994), Why fertility changes, *Annual Review of Sociology*, vol. 20, pp. 203-233.
- HOODFAR Homa et ASSADPOUR Samad (2000), The Politics of Population Policy in the Islamic Republic of Iran, *Studies in Family Planning*, vol. 31, n° 1, pp. 19-34.
- HOODFAR Homa (????), Population policy and gender Equity in Post-Revolutionary Iran, In: ?????, pp. 105-135.
- HOODFAR Homa (2001). Reproductive Health Counselling in the Islamic Republic of Iran : The Role of Women Mullahs. In: Makhlof Obermeyer Carla (2001), *Cultural Perspectives on Reproductive Health*, Oxford University Press, pages ????, pp. 153-174.
- HOOGLUND Eric J. (1982), *Land and Revolution in Iran, 1960-1980*, Modern Middle East series n°7, University of Texas Press, Austin, 191 pages.
- HOOGLUND Eric J (1980), Rural participation in the Revolution, *Middle East Research and Information Project (MERIP)*, report n° 87, pp.3-6.
- HOOGLUND Mary J. (1982), Religious ritual and political struggle in an iranian village, *Middle East Research and Information Project (MERIP)*, report n° 102, pp.10-17.
- HOULLON Vincent et THOMSIN Laurence (2001). Dossier pédagogique : Définitions du rural et de l'urbain dans quelques pays européens, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2001-1-2, pp. 195-200.
- HOURCADE Bernard (2004), *Vingt-cinq ans après la Révolution Islamique : Le réveil de l'Iran*, *Le monde diplomatique*, février 2004, pages 12-13.

- HOURCADE Bernard (2002), *Iran : nouvelles identités d'une république*, Paris, La documentation française, éditions Belin, 223 pages.
- HOURCADE Bernard et SCHWALLER Nicolas (2000), La révolution lente : L'Iran entre consensus et rupture, *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 60, n°4, pp. 43-63.
- HOURCADE Bernard, MAZUREK Hubert, TALEGHANI Mahmoud et PAPOLI-YAZDI Mohammed-Hosseyn (1998), *Atlas d'Iran*, Reclus-La Documentation Française, Montpellier-Paris, 198 pages.
- HOURCADE Bernard (1990), Statut de la terre et Révolution islamique, *Les Cahiers de l'Orient*, n° 18, pp. 71-102.
- HOURCADE Bernard (1989), Vaqf et Modernité en Iran : Les agro-business de l'Âstân-e qods de Mašhad, pp. 117-141, in : RICHARD Yann (sous la dir.), *Entre l'Iran et l'Occident : adaptation et assimilation des idées et techniques occidentales en Iran*, éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 242 pages.
- HOURCADE Bernard (1983), Migrations intérieures et changement social en Iran (1966-1976), *Méditerranée*, n° 4, pp. 63-9.
- HOURCADE Bernard (1977), Les nomades du Lâr face aux problèmes de l'expansion de Téhéran, revue de géographie de l'Est, tome XVII, n°1-2, pp.37-51.
- HUNTINGTON Dale (2001). Abortion in Egypt: Official Constraint and Popular Practices. In: Makhoulf Obermeyer Carla (2001), *Cultural Perspectives on Reproductive Health*, Oxford University Press, pages ????
- INHAYATULLAH (1972), *Cooperatives and Development in Asia: A study of Cooperatives in fourteen Rural Communities of Iran, Pakistan and Ceylon*, United Nations Research Institute for Social Development, Rural Institutions and planned change, vol. VII, Genève, 272 pages.
- INRA (1997). Les espaces ruraux: Une nouvelle définition d'après les relations villes-campagnes. *Inra Sciences sociales*, 10^{ème} année, n°5, 4 pages.
- ISSAWI Charles, (1991), European economic penetration, 1982-1921, in: AVERY Peter, HAMBLY Gavin, et MELVILLE Charles, *The Cambridge history of Iran: from Nadir Shah to Islamic Republic* (Tome 7), pp. 590-607.
- ISSAWI Charles, ed., (1971), *The Economic History of Iran, 1800-1914*, The University of Chicago Press, Chicago et Londres, 405 pages.

- JEAN Bruno (2003). Ruralité et modernité avancée : la recomposition des systèmes ruraux au Québec, Communication présentée lors du Séminaire de l'Observatoire des Rapports entre le Rural et l'Urbain, Nanterre, le 23 janvier 2003, 22 pages.
- JOSHI Heather et DAVID Patricia (2002), Le contexte économique et social de la fécondité, pp. 327-374, in : CASSELI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (2002), *Démographie: analyse et synthèse ; Tome 2 : Les déterminants de la fécondité*, éditions de l'INED, Paris, 460 pages.
- JULIEN Philippe (2001). Les grandes villes françaises étendent leur influence. Insee première, n° 766, 4 pages.
- JUILLARD Étienne (1973), Urbanisation des campagnes, *Etudes rurales*, vol. 49-50, pp. 5-9.
- KANOVSKY Eliyahu (1998), Iran's Sick Economy: Prospects for Change under Khatami, pp. 53-70, in: CLAWSON Patrick, EISENSTADT Michael, KANOVSKY Eliyahu et MENASHRI David (1998), *Iran under Khatami : A Political, Economic and Military Assessment*, The Washington Institute for Near East Policy, Washington DC, EU, 114 pages.
- KATOUZIAN Homa (1981), *The agrarian Question in Iran*, World Employment Program research, Rural Employment Policy Research Program, Working Paper n° WEP 10-6/WP 47, 42 pages.
- KAYSER Bernard (????). L'approche systémique. In : Kayser Bernard (????), *Les sciences sociales face au monde rurale*, Méthodes et Moyens, ed. PUF, pp.97-108.
- KAZEMI Farhad (2000), Gender, Islam and Politics, *Social Research*, vol. 67, n° 2, pp. 453-474.
- KAZEMI Farhad et ABRAHAMIAN Ervand (1978), The nonrevolutionary peasantry of modern Iran, *Iranian studies*, vol. XI, pp.259-304.
- KEDDIE Nikki (1980), *Iran: Religion, Politics and Society*, Frank CASS, Londres, 243 pages.
- KHAZÂ'I Ali (2000), Sanâi' roustâi va 'amalkard-é Djahâd-é sâzandegi (Les industries rurales et le rôle du Djahâd-é sâzandegi), pp. 141-159, in : Djahad-é sâzandegi, *Naqsh-é djahâd-é sâzandegi dar bakhsh-é keshâvarzi*

- va tows'e roustâi* (Rôle du Djahâd-é sâzandegi dans l'agriculture et le développement des villages), 291 pages.
- KHOSROKHAVAR Farhad (1980), la crise de l'université dans la Révolution Iranienne, *Peuples Méditerranéens*, n°13, pp. 65-88.
- KHOSROKHAVAR Farhad (1989), La pratique alimentaire, pp. 143-154, in : *Entre l'Iran et l'Occident : adaptation et assimilation des idées et techniques occidentales en Iran*, RICHARD Yann (sous la dir.), éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 242 pages.
- KHOSROKHAVAR Farhad (1999). Les paysans dépayés et la révolution iranienne. *CEMOTI*, n° 27, pp. 159-179.
- KHOSROKHAVAR Farhad et ROY Olibvier (1999), *Iran: comment sortir d'une révolution religieuse?*, éditions du seuil, Paris, 283 pages.
- KHOSROVI Arzang Amir (1995), *Bar âvordhâ-yé jam'iyati bar essâs-é dâdehâ-yé sâzmân sabt-é ahvâl va kârbordhâ-yé ân* (*Estimations démographiques à partir des données de l'organisation de l'état civil et leur application*), In : *Jam'iyat*, n°13-14, pâiz va zemestân 1374, pp. 1-24.
- KIAN-THIEBAUT Azadeh (2005), *La République islamique d'Iran : de la maison du Guide à la raison d'Etat*, coll. Ligne Horizon, éditions Michalon, Paris, 120 pages.
- KIAN-THIEBAUT Azadeh (2002), *Les femmes iraniennes entre Islam, Etat et Famille*, éditions Maisonneuve et Larose, 318 pages.
- KIAN-THIEBAUT Azadeh (????). La mère active iranienne entre famille, Etat et société. *REMM*, n°85-86, pp. 163-184.
- KIAN-THIEBAUT Azadeh (????). La classe moyenne urbaine, socle de la modernité post-islamiste. *REMM*, n° 85-86, pp. 81-98.
- KIAN-THIEBAUT Azadeh (1999). Le défi des femmes iraniennes à l'islamisation des lois et des institutions. In : *Femmes et Islam. Actes de colloques. Rôle et Statut des femmes dans les sociétés contemporaines de tradition musulmane*. Paris, CHEAM, 15-16 décembre 1999. ed. C. Lochon, V. Bodin et JP Doumengue, pp. 96-112.
- KITAGAWA Evelyn M. (1955), Components of a difference between two rates, *Journal of American Statistical Association*, vol.50, n°272, pp.1168-1194.

- KOUAOUCI Ali (1995), Islam, Famille et Fécondité : Potentialités de la Sociologie de la Religion dans l'Analyse de ma Transition Démographique, In : Gérard H. et Piché Victor (1995), Sociologie des Populations, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, pp. 217-231.
- LABAF QASSEMI Reza, MEHDI ZADE Morteza, HOSSEINI Meymanat (1994), Barressi mizân-é shoyou' kârbord vassâyel-é tanzim-é xânevadé dar zanân 15-45 sâl hamsardâr ostân-é Esfahân (étude de la diffusion de l'utilisation des moyens de contraception des femmes mariées âgées de 15-45 ans dans la région d'Ispahan), pp.626-647 ; in : Agha Homa (éds), *seminâr-é barressi massâyel-é jam'iyat-é Irân (séminaire d'étude des problèmes démographiques en Iran)*, Ordibehesht (avril), Markaz-é jam'iyat shenâssi, Dânesghâh-é Shirâz, (centre de Population de l'université de Shiraz), pp. 648-673.
- LADIER-FOULADI Marie (???) Iran : pouvoir islamique et baisse de la fécondité. In : ???Populations : La France, l'Europe, le Monde, pp. 260-262.
- LADIER-FOULADI Marie (2003), Population et politique en Iran : de la monarchie à la république islamique, *Les cahiers de l'INED*, n° 150, 355 pages.
- LADIER-FOULADI Marie (2004), Nouvelle identité des femmes iraniennes : questions démographiques, question de genre, *Espace, population, société*, n° 1, pp 45-58.
- LADIER-FOULADI Marie (2002), La famille en Iran entre l'inflexion démographique et la naissance de l'Etat providence, *Population*, vol. 57, n° 2, pp. 391-400.
- LADIER-FOULADI Marie (1999), *Population, société et politique en Iran : de la Monarchie à la République islamique*, Thèse de doctorat : démographie et sciences sociales, EHESS, sous la dir. de Philippe Fargues, 480 pages.
- LADIER-FOULADI Marie (1997), *Evolution de la nuptialité en Iran (1976-1991). Une présentation cartographique*, Communication présentée lors du Colloque Jeunes chercheurs, INED, 12-14 mai 1997, 15 pages.
- LADIER-FOULADI Marie et HOURCADE Bernard (1997). Les paradoxes de l'évolution démographique en Iran : Une fécondité en baisse rapide, In : ??? (1997), La population du monde : Enjeux et problèmes, coll. Travaux et Documents (INED), cahier n° 139, pp. 209-224.
- LADIER-FOULADI Marie (1996). La transition de la fécondité en Iran. *Population*, n° 6, pp. 1101-1128.

- LAHIRE Bernard (2001). Catégorisations et logiques individuelles: les obstacles à une sociologie des variations intra-individuelles. Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. CX, pp. 59-81.
- LAHSAEIZADEH Abdolali (1993), *Contemporary rural Iran*, éditions Avebury, 348 pages.
- LAMBTON Ann K.S. (1991), Land tenure and revenue administration in the nineteenth century, in: Avery Peter, Hambly Gavin et Melville Charles, *The Cambridge history of Iran, Tome 7: From Nadir Shah to the Islamic Republic*, pp. 459-505.
- LAMBTON Ann K.S. (1969), *The Persian land reform: 1962-1966*, Clarendon Press, Oxford University Press, Oxford, 387 pages.
- LAMBTON Ann K.S. (1953), *Landlord and peasant in Persia: a study of land tenure and land revenue administration*, Oxford university press, Londres, Grande Bretagne, 459 pages.
- LAMLOUM Olfa (1998). Les femmes dans le discours islamiste. Confluences méditerranée, 'femmes et Islamisme', n° 27, pp 25-32.
- LANDRY Adolphe (1934), *La révolution démographique : études et essais sur les problèmes de la population*, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 227 pages.
- LAVERGNE Marc (1994). Autour du concept de 'ville petite et moyenne' en Jordanie, quelques réflexions sur le passage du rural à l'urbain dans l'Orient arabe. Annales géographiques, n° 575, pp.5-28.
- LEBUGLE Amandine (2003), *The fertility transition in Fars District: a comparison between Shiraz city and its surrounding villages*, Poster présenté à la conférence de la PAA (Population Association of America), Minneapolis (États unis), avril 2003.
- LEBUGLE Amandine (2001). *L'influence des politiques de population dans la formation des familles en Iran*. Communication présentée lors du XXIVème congrès général de la population de l'UIESP, Salvador de Bahia (Brésil), 18-24 août 2001, 26 pages.
- LEBUGLE Amandine (2000), *La transition de la fécondité dans le département de Shiraz : étude comparée entre la capitale et la zone rurale environnante*, Communication présentée à la Chaire Quételet, Louvain La Neuve (Belgique)
- LEBUGLE Amandine (1999). Transition socio-culturelle et baisse de la fécondité en Iran. Mémoire de DEA. 52 pages.

- LEE Che-Fu et KHAN Mohammad (1977). Assessing Fertility and Nuptiality Differentials of Rural and Urban Iran, *The Pakistan development Review*, vol. XVI, n° 4, pp. 424-434.
- LERIDON Henri (1995), *Les enfants du désir*, éditions Julliard, Paris, 278 pages.
- LERIDON Henri (2002a), Les facteurs biologiques et sociaux de la fertilité, in : CASSELI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (2002), *Démographie: analyse et synthèse, Tome 2 : Les déterminants de la fécondité*, INED, Paris, pp. 173-189.
- LERIDON Henri (2002b), Les facteurs de la fécondabilité et du temps mort, in : CASSELI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (2002), *Démographie: analyse et synthèse, Tome 2 : Les déterminants de la fécondité*, INED, Paris, pp. 191-209.
- LESTHAEGHE Ron (1987) Cultural Dynamics and Economic Theories of Fertility Change. IPD-Working paper 1987-7, Vrije Universiteit, Brussels, 47 pages.
- LESTHAEGHE Ron et VANDERHOEFT Camille(1987).Une conceptualisation des transitions vers de nouvelles formes de comportements, In : Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie, Chaire Quételet 1997, Academia-Bruylant/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp. 279-306.
- LIEBERMAN Samuel S. (1973), Family planning in Iran: Results of a Survey and a Mass Media Campaign, *Iranian Studies*, vol. 5, n°4, pp. 149-179.
- LLOYD Cynthia B., KAUFMAN Carol E. et HEWETT Paul (2000), The spread of Primary Schooling in sub-Saharan Africa : implications for Fertility Change, *Population and Development Review*, vol. 26, n°3, pp. 483-515.
- LOCOH Thérèse et VANDERMEERSCH Céline (2006), La maîtrise de la fécondité dans les pays du Tiers-Monde, pp. 193-249, in : CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (2002), *Démographie: analyse et synthèse ; Tome 7 : Histoire des idées et politiques de population*, éditions de l'INED, Paris, 920 pages
- LOCOH Thérèse (2002), Les facteurs de la formation des couples, pp. 103-142, in : CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (2002), *Démographie: analyse et synthèse ; Tome 2 : Les déterminants de la fécondité*, éditions de l'INED, Paris, 460 pages.
- LOCOH Thérèse et HERTRICH Véronique (1994), *The Onset of fertility transition in sub-saharan africa*, Liège : International Union for the Scientific Study of Population : Derouaux Ordina, 1994 - 308 p.

- LORIAUX Michel (1995). Les approches méthodologiques en sociologie de la population : Bilan et perspective, In : Gérard H. et Piché Victor (1995), *Sociologie des Populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, pp. 71-113.
- LUSH Louisiana, CLELAND John, LEE Kelley et WALT Gill (2000), Politics and fertility: a new approach to population policy analysis, *Population Research and Policy Review*, vol. 19, pp. 1-28.
- MAJD Mohammad Gholi (2000), Small Landowners and Land Distribution in Iran, 1962-71, *International Journal of Middle East Studies*, vol. 32, n°1, pp. 123-153.
- MAJD Mohammad Gholi (1992). On the relationship between land reform and rural-urban migration in Iran, 1966-1976, *The Middle East Journal*, vol. 46, n°3, pp. 440-455.
- MCLACHLAN Keith (1988), *The neglected garden: The Politics and Ecology of Agriculture in Iran*, IB Tauris, Londre, Angleterre, 302 pages.
- MAKHLOUF OBERMEYER Carla (1992). Islam, Women, and Policies: The Demography of Arab Countries, *Population and Development Review*, vol. 18, n° 1, pp. 33-60.
- MAKHLOUF OBERMEYER Carla (1994). Reproductive choice in Islam: Gender and State in Iran and Tunisia, *Studies in Family Planning*, vol. 25, n° 1, pp. 41-51.
- MAKHLOUF OBERMEYER Carla (1997). Qualitative methods: A key to a Better Understanding of Demographic Behavior? *Population and development review*, vol. 23, n° 4, pp. 813-818.
- MALEK Hossein (1966) Après la réforme agraire iranienne, *Annales de géographie*, Année LXXV, n° 409, pp. 268-285.
- MALEK Mohammed H. (????). Iran after Khomeini: Perpetual Crisis or Opportunity? ????? pp. 1-19.
- MALEK AFZALI Hosein (1994), Tahlili bar vaziyat-é tanzim-é xânevâdé dar Irân (analyse de la planification familiale en Iran), in: Agha Homa (éds), *seminâr-é barressi massâyel-é jam'iyat-é Irân (séminaire d'étude des problèmes démographiques en Iran)*, Ordibehesht (avril), Markaz-é jam'iyat shenâssi, Dâneshgâh-é Shirâz, (centre de Population de l'université de Shiraz), pp. 648-673.

- MANSOORIAN Mohammad-Karim (1993), Analysis of relative risks of early births in Iran before and after Islamic Revolution, Discussion paper, 1183-7284 ; 93-1, Population Studies Centre, The University of Western Ontario, London (Canada) 28 p.
- MASHAYEKHI Mohammad B., MEAD Pauline A et HAYES Guy S. (1977), Some demographic aspects of a Rural Area in Iran, in: Momeni Jamshid A., *The Population of Iran: A selection of Readings*, East-West Population Institute-Pahlavi Population Center, 424 pages (pp. 195-211).
- MATHIEU Nicole (2002), Expériences et méthodologies des Observatoires, Les carnets de l'Observatoire des Rapports entre Rural et Urbain, UMR LADYSS, n° 1, pp. 1-31.
- MAZAHERI A.(1938), *La famille iranienne aux temps antéislamiques*, Paris, Librairie orientale et américaine, GP Maisonneuve, 453 pages.
- MCLAHAN Keith (1988), *The neglected garden The politics and ecology of Agriculture in Iran*, IB Tauris, Londres, 303 pages.
- MCNICOLL Geoffrey (????)Institutional Determinants of Fertility Change. In: ?????; pp. 441-462.
- MCNICOLL Geoffrey (1994). Démographie et changement institutionnel, Revue Internationale des Sciences Sociales, n° 141, pp. 369-378.
- MCNICOLL Geoffrey (1998). Government and fertility in Transitional and Post-Transitional Societies, Working paper n° 113, Population Council, Policy Research Division, 45 pages.
- MCNICOLL Geoffrey (????). On Fertility Policy Research. *Population and development review*????????pp. 681-693.
- MEHRAN Golnar (????) Socialization of Schoolchildren in the Islamic Republic of Iran, *Iranian Studies*, vol. 22, n°1, pp. 35-50.
- MEHRYAR Amir H.et TAJDINI Farzaneh (1998a), Population and Development in the Islamic Republic of Iran : A review of the Main Findings of the 1996 Census. Institute for Research on Planning and Development (IRPD), Tehran, 62 pages.

- MEHRYAR Amir H., ROUDI Farzaneh, AGHAJANIAN Akbar et TAJDINI Farzaneh (1998). Evolution and attainments of Family Planning Program in the Islamic Republic of Iran, Institute of Research on Planning and Development, working paper n° 15, 53 pages.
- MEHRYAR Amir H., ROUDI Farzaneh, AGHAJANIAN Akbar et TAJDINI Farzaneh (2000), Repression and Revival of the Family Planning Program and its Impact on the Fertility Levels and Demographic Transition in the Islamic Republic of Iran. Communication présentée à la 7ème conférence annuelle du Forum de recherche économique, Amman, Jordanie, 26-29 octobre 2000 ; 54 pages.
- MEHRYAR Amir H., AGHA Homa, et MUSTAFAVI Farrokh (????). Men and family planning in Shiraz, Iran: a summary of main findings. Population Studies and Research Center for Asia and the Pacific, Ministry of Science, Research and Technology, Working paper. 78 pages.
- MEHRYAR Amir H., AGHA Homa, JAZAYERI Mojtaba et MUSTAFAVI Farrokh (????). Men and family planning: a review of Iranian Experiences and Achievements. Population Studies and Research Center for Asia and the Pacific, Ministry of Science, Research and Technology, Working paper. 24 pages.
- MEHRYAR Amir H. (1996), The rise and fall of fertility rates of Iranian population after the Islamic Revolution of 1979. Institute for Research in Planning and Development (IRPD), 29 pages.
- MEHRYAR Amir H. (2000). Ideological Basis of Fertility Changes in Post-Revolutionary Iran: Shiite Teachings vs. Pragmatic Considerations. Institute of Research on Planning and Development (IRPD), 37 pages.
- MEHRYAR Amir H., DELAVAR B., FARJADI G. A., HOSSEINI-CHAVOSHI Meimanat, NAGHAVI M. et TABIBIAN M. (2001). Iranian Miracle : How to Raise Contraceptive Prevalence Rate to 70% and Cut TFR by Two-thirds in less than a decade ?. Communication présentée lors du XXIVème colloque de l'UIESP, Salvador de Bahia (Brésil), 18-24 août 2001, 45 pages.
- MEHRYAR Amir H. et GHOLIPOUR R. (19??), Provincial differences in fertility in Iran, 1976-1991. Institute for Research in Planning and Development (IRPD), Research group on Population and Social Policy, working paper n°5, 52 pages.

- MEHRYAR Amir H. (????), *Demographic and health survey in Iran, 2000: A summary of main findings*, Working Paper, Population Studies and Research Center for Asia and the Pacific, 102 pages.
- MEHRYAR Amir Hooshang et SAJJADI H, (197?), *A Survey of Beliefs and Attitudes on Induced Abortion in an Iranian City (Shiraz)*, Pahlavi population center, Pahlavi University, Shiraz, Iran, 14 pages.
- MENASHRI David (2001), *Post Revolutionary Politics in Iran: Religion, Society and Power*, Franck CASS, London, Protland, Grande Bretagne, 356 pages.
- MENDRAS Henri (1992). *La fin des paysans*, Coéditions Actes Sud-Labor-l'Aire, 425 pages.
- MENDRAS Henri et TAVERNIER Y. (1969). *Structures agraires, systèmes politiques et Politiques Agricoles*, Coll. Futuribles n° 12, 2 Tomes, éditions SEDEIS, Paris, 610 pages.
- MERAT AMINI Parvin (2002). *A single Party State in Iran, 1975-78 : The Restakhiz Party – The Final Attempt by the Shah to Consolidate his Political Base*. *Middle Eastern Studies*, vol. 38, n° 1, pp. 131-168.
- MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA FORMATION MEDICALE (1994), *Guide to Filling-Out the Vital Horoscope and Extracting Various Indices*, Ministère de la santé et de la formation médicale/UNICEF, 22 pages.
- MIR-HOSSEINI, Ziba (1997), *Marriage on trial : a study of Islamic family law : Iran and Morocco compared*, London ; New York : I.B. Tauris, 246 p.
- MIR HOSSEIN Ziba (1989). *Some aspects of changing marriage in rural Iran: the case of Kalardasht, a district in northern provinces*, *Journal of comparative family studies*, vol. XX, n° 2, pp. 215-230.
- MIRIKHOZANI Seyed Akbar (1993). *Factors affecting the availability and relevance of technology for wheat producers in Iran: A study of the Agricultural Knowledge and Information System (AKIS)*, edition Proefschrift, ????, 241 pages.
- MIRSEPASSI Ali (2000). *Intellectual discourse and the Politics of Modernization. Negotiating Modernity in Iran*. Cambridge University Press, ????? cote IFRI PM 644/45.

- MIRZAE Mohammad (1998). Swings in Fertility Limitation in Iran. Research School of Social Sciences, Demography Program, The Australian National University, working Paper n° 72, 14 pages.
- MIRZAE Mohammad (1996), *Bar âvord va tahlil shâkhsehâyé hyâti-jam'iyati keshvar dar sarshomârihâ 1365 va 1370 (estimations et analyse des indicateurs vitaux et de population du pays pour les recensements de 1386 et 1991)*, Université de Téhéran, 274 pages.
- MOADDLE Mansoor (1991). Class struggle in post-revolutionary Iran. *International Journal of Middle East Studies*, vol. 23, pp. 317-343.
- MOGHADAM Valentine M. (1995), Women's Employment Issues in Contemporary Iran: Problems and Prospects in the 1990's, *Iranian Studies*, vol. 28, n°3-4, pp. 175-202.
- MOHME (1993), *Population and Family Planning programme in the Islamic Republic of Iran*, Regional conference on family Planning, septembre 1993, Téhéran, Iran, 20 pages.
- MOHAMMAD JAVAD Amid (1990), *Agriculture, poverty and land reform in Iran*, éditions Routledge, Londres – New York, 177 pages. (Traduit en Persan, 2002, *Keshâvarzi, faqr va eslâhât-é arzi dar Irân*, éditions Nashri, 246 pages)
- MOHAMMAD Kazem, ABADI FARAHANI Farideh Khalaj, RAHGOZAR Mehdi et MAHMOODI FARAHANI Mahmood (2002). Fertility in Islamic Republic of Iran: Levels, Trends and Differentials during Three Decades (1967-1996). *Canadian Studies in Population*, vol. 29, n° 2, pp. 227-244.
- MOHSENI Manouchehr (1980), Aspects socio-démographiques de la famille rurale en Iran, *Genus* n°3-4, pp. 215-220.
- MOMENI Jamshid A. (nd), The difficulties of changing the age at first marriage in Iran,
- MOMENI Jamshid A.(1979), Determinants of female first marriage in Shiraz, Iran, *Canadian Studies in Population*, Vol. 6, pp.81-99.
- MOMENI Jamshid A. (1977). *The Population of Iran: A selection of Readings*, East-West Population Institute-Pahlavi Population Center, 424 pages.

- MOTAMED-NEJAD Kazem (1995), Médias et pouvoir en Iran, *CEMOTI*, n°20, pp. 13-43.
- MONTGOMERY Mark R. et CASTERLINE John B. (1998). Social Networks and the Diffusion of Fertility Control, Working Paper n° 119, Population Council, Policy Research Division, 63 pages.
- MOORE Richard, ASAYESH Khalil et MONTAGUE Joel (1974), Population and family planning in Iran, *The middle east journal*, vol. 28, n°4, pp. 396-408.
- MOSLEH-UDDIN M. et BASSIR M. (2002). Fertility trends in Post-Revolutionary Iran. Communication présenté au Colloque de la PAA, 2002, ??????
- MOZAFFARI Mehdi (1993). Changes in the Iranian Political System after Khomeini's death, *Political Studies*, vol. XLI, pp. 611-617.
- NAHAVANDI Firouzeh (1988). Aux sources de la révolution Iranienne, Etude socio-politique. Coll. 'Comprendre le Moyen-Orient', éditions L'Harmattan, Paris, 278 pages.
- NAMAZI Siamak (2003), Iran's upcoming parliamentary elections up for grabs, *Middle east report (MERIP)*, novembre 2003, 7 pages.
- NASHAT Mahryar et BLANDRY Richard (1966), Le corps d'éducateurs en Iran : un aperçu de ses aspects sociaux et économiques, *Revue internationale du travail*, vol. 93, n°5, pp. 579-589.
- NASR Vali (2000), Politics within the late-Pahlavi state: the ministry of economy and industrial policy, 1963-69, *International Journal of Middle East Studies*, vol. 32, n° 2, pp. 97-122.
- NASSEHI-BEHNAM Vida (1985). Change and the Iranian Family, *Current Anthropology*, vol. 26, n° 5, pp. 557-562.
- NATTAGH Nima (1986) Agriculture and regional développement in Iran, 1962-1978, *Menas studies in continuity and change in the Middle East and North Africa*,

Middle East and North African studies Press, Cambridgeshire, England, 105 pages.

NIKNAM Azadeh (????). L'islamisation du droit pénal à l'épreuve des réalités en Iran. REMM, n° 85-86, pp. 47-62.

NORTMAN Dorothy L. et HOFSTATTER Ellen (1980), *Population and family planning programs : a compendium of data through 1978*, Population council fact book, 10th, New York, 94 pages.

NOTESTEIN Franck W. (1945), Population – the long view, in: SCHULTZ Theodore W. (ed), *Food for the world*, p. 36-57, University of Chicago press, Chicago, 353 pages

NTAVYOHANYUMA Pie (1999). Quelques approches explicatives du déclin de la fécondité, hypothèses de travail et cadre conceptuel de la recherche. In : Modes de Production et Comportements démographiques : Une analyse contextuelle et historique du déclin de la fécondité au Rwanda, Thèse de Doctorat, pp. 19-38.

OMRAN A.R., STANDLEY C.C., AZAR J.E., BERTAN M., GUZMAN V., NAHAPETIAN V. et PISHAROTI K.A. (1976), *Family formation patterns and health : an international collaborative study in India, Iran, Lebanon, Philippines and Turkey*, World Health Organization, Geneva, 562 pages.

ONU (1988), Relations entre survie des enfants et fécondité, *Bulletin de démographie des Nations Unies*, n°25, pp. 33-60.

OPPENHEIM MASON Karen (1992). Culture and the Fertility transition: thoughts on theories of Fertility Decline. *Genus*, vol. XLIII, n°3-4, pp. 1-13.

ORTOLANI Mario (1989), La nouvelle géographie de la population, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1989-3, pp.317-322.

OUADAH-BEDIDI Zahia (2004), *Baisse de la fécondité en Algérie : transition de développement ou transition de crise ?*, Thèse de doctorat de Démographie économique, Institut d'études politiques de Paris, sous la direction de Thérèse LOCOH, 2 volumes., 710 pages.

- OUADAH-BEDIDI Zahia et VALLIN Jacques (2000). Ecart d'âge entre conjoints et schémas de nuptialité en Algérie. Communication présentée lors de la Chaire Quételet 2000, Louvain la Neuve, 21-24 novembre 2000, 24 pages.
- PAKDAMAN Nasser (1965), Etude critique du recensement général de l'Iran (1956), *Tiers-monde*, n°21, pp. 231-246.
- PAHLAVI SHAH Mohammad Reza (1961), *Mission for my country*, Hutchinson of London, Grande Bretagne, 336 pages.
- PAIVANDI Saeed (1995). L'analyse démographique de l'analphabétisme en Iran. *Population*, n°4-5, pp. 1153-1184.
- PALMORE James A. (1978) Regression estimates of changes in fertility, 1955-60 to 1965-75, for most major nations and territories, *Papers of the East-West Population Institute*, n°58, 59 pages.
- PAYDARFAR Ali A. et MALEKAFZALI Hossein (2001). Sociodemographic Attributes of Iranian Wives Who Reported Unwanted Pregnancies, *Social Biology*, vol. 48, n°1-2, pp. 105-124.
- PAYDARFAR Ali A. et MOINI Reza (1995). Modernization process and fertility change in pre- and post-Islamic Revolution in Iran, A cross-provincial analysis, 1966-1986, *Population Research and Policy Review*, vol. 14, n°1, pp. 71-90.
- PAYDARFAR Ali A. (1995). Effects of Multifamily Housing on Marital Fertility in Iran. *Population Policy Implications*, *Social Biology*, vol. 42, n°3-4, pp. 214-225.
- PAYDARFAR Ali A. (1977), Socio-cultural correlates of Fertility among Tribal, Rural and Urban Populations in Iran, pp. 176-191, in: MOMENI Jamshid A., *The Population of Iran: A selection of Readings*, East-West Population Institute-Pahlavi Population Center, 424 pages (pp. 195-211).
- PAYDARFAR Ali A. (1974). Differential life-style between Migrants and Nonmigrants : a case study of the city of Shiraz, Iran. *Demography*, vol. 11, n°3, pp. 509-520.
- PEROUSE Jean-François (1993). *Villes du Tiers Monde*, Coll. Optiques géographiques, édition Hatier, Paris, 79 pages.

- PETITJEAN Mikael (2000). Les effets de la globalisation sur les inégalités régionales: Quelques apports fondamentaux de l'économie géographique, *Revue du Tiers Monde*, vol. XLI, n° 164, pp. ??????
- PICHE Victor et POIRIER Jean (1995), Les approches institutionnelles de la fécondité, In : Gérard H. et Piché Victor (1995), *Sociologie des Populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, pp. 117-137.
- PLANHOL, Xavier de (1993), *Les nations du Prophète : manuel géographique de politique musulmane*, éditions Fayard, Paris, France, 894 pages.
- POIRIER Jean et PICHE Victor (1999). Trente ans de recherche explicative en démographie ; Réflexions autour des dangers du cloisonnement. In : Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie, Chaire Quételet 1997, Academia-Bruylant/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp. 41-64.
- POIRIER Jean et PICHE Victor (1995). Divergences et convergences dans les discours et théories de la transition démographique. In : Transitions démographiques et sociétés, Chaire Quételet 1992, Academia-Bruylant/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp. 111-132.
- POLLAK Robert A. et COTTS WATKINS Susan (1993). Cultural and Economic Approaches to Fertility: Proper Marriage or Mésalliance? *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, pp. 467-496.
- POPULATION REFERENCE BUREAU (2001). Population Trends and Challenges in the Middle East and North Africa, Population Reference Bureau MENA Policy Brief, 8 pages.
- PRITCHETT Lant H. (1994), Desired Fertility and the Impact of Population Policies, *Population and Development Review*, vol. 20, n°1, pp. 1-55.
- RAFTERY Adrian E., Lewis Steven M. et Aghajanian Akbar (1995). Demand or Ideation? Evidence from the Iranian Marital Fertility Decline. *Demography*, vol. 32, n°2, pp. 159-182.
- RAJAEI Bahram (2000). The politics of Refugee Policy in Post-Revolutionary Iran. *Middle East Journal*, vol. 54, n° 1, pp. 44-63.
- RAO Rama N., RELE Jawahar R., PALMORE James A.. (1987). Regression estimates of fertility for India, 1971 and 1981. Occasional Paper n° 3 of 1987. Office of Registrar General and Census Commissioner, India. Ministry of Home Affairs, Government of India, New Delhi. 85p

- RAZAVI Hossein et VAKIL Firouz (1984), *The political environment of economical planning in Iran, 1971-1983: from monarchy to Islamic Republic*, Westview Press, Boulder and London, Grande Bretagne, 194 pages.
- RAZAVI Shahrashoub (1994), Agrarian change and Gender Relations in South-east Iran, *Development and Change*, vol. 25, pp. 591-634.
- RELE Jawahar R (1967), *Fertility analysis through extension of stable population concepts*, Berkley, California : Institute of International Studies, University of California (republished in 1976 by Greenwood press, Westport, Connecticut, as population monograph series, n°2), 91 pages.
- RELE Jawahar R (1987). Fertility levels and trends in India, 1951-1981, *Population and Development Review* vol. 13, n° 3, septembre 1987, P 513-530.
- RELE Jawahar R (1988). 70 years of fertility change in Korea : New estimates from 1916 to 1985, *Asia-pacific Population Journal*, vol. 3, n°2, pp. 29-54.
- RELE Jawahar R (1992). Fertility levels and trends in south Asia : an assessment and prospects, *Genus*, vol. XLVIII, n° 1-2, 1992, pp. 133-154.
- REMY Jean et VOYE Liliane (1992). *La ville : Vers une nouvelle définition ?*, éditions L'Harmattan, Paris, 174 pages.
- RHORRAME-NEJADE Tahmouresse (1986), L'Iran et le transnational, *Peuples Méditerranéens*, n°35-36, pp. 205-225 ?
- RIAHI Niloufar (1998), *Les représentations populaires de la femme et de l'enfantement*, pp. 51-65, in : Yavari d'Hellencourt (sous la dir. de), *Les femmes en Iran : Pressions sociales et stratégies identitaires*, éditions l'Harmattan, Collection Comprendre le Moyen-Orient, Paris, 233 pages.
- RICHARD Yann (1991), *L'islam chi'ite : croyances et idéologies*, éditions Fayard, 303 pages.
- ROUDI Farzaneh (1999). Iran's Revolutionary Approach to Family Planning. *Population Today*, juillet-août 1999, pp. 4-5.

- ROUDI Farzaneh (1997). Surprising Decline in Iran's Growth Rates. *Population Today*, novembre 1997, pp. 4-5.
- ROUDI-FAHIMI Farzaneh (2003). Women's Reproductive Health in the Middle East and North Africa, Population Reference Bureau MENA Policy Brief, 8 pages.
- ROUDI-FAHIMI Farzaneh (2002). Iran's Family Planning Program: Responding to a Nation's Needs, Population Reference Bureau MENA Policy Brief, 8 pages.
- QÂSEMI LABÂF Rezâ, MEHDI ZÂDE Morteza et HOSSEINI Meymanat (1993), barresi mizân-é shivé'kârbord va vasâyel-é tanzim-é xânevade dar zanân 45-45 sâl hamsardâr ostân-é Esfahân, pp. 626-647, in: anonyme (1993), seminar beressi masâ'el-é jam'iyat-é Irân, ordoibehesht 1372, djaval 2, Markaz-é Djam'iyat-é Shenâssi, Dâneshgâh Shirâz, 770 pages.
- SAINT-ALBIN Timothée de (2000), *L'élection présidentielle iranienne de mai 1997 : entre crise de régime et réconciliation nationale*, mémoire de DEA d'Histoire des Relations Internationales et des mondes étrangers, dirigé par Frank Robert, Université de Paris1, Panthéons-sorbonne, 118 pages.
- SAINT JULIEN Thérèse (????), Processus de diffusion spatiale et modélisations du changement, in : ?????, pp. 157-186.
- SALMAN Zahrâ et VIEILLE Paul (1984), Le retournement, *Peuples Méditerranéens*, n°29, pp. 3-16.
- SAMII A. William (2001). Iran's Guardians Council as an Obstacle to Democracy. *Middle East Journal*, vol. 55, n° 4, pp. 643-662.
- SATHAR Zeba A. et CASTERLINE John B. (1998), The Onset of fertility Transition in Pakistan, *Population and development review*, vol. 24, n°4, pp. 773-796.
- SATHAR Zeba A. (2002), Une forte croissance démographique au Pakistan, mais avec les prémisses d'une baisse de la fécondité, in: CHASTELAND Jean-Claude et CHESNAIS Jean-Claude (2002), *La population du monde : Géants démographiques et défis internationaux*, Cahier de l'INED n°149, INED, Paris, pp. 341-353.

- SAZMAN-E NEHZAT-E SAVAD-E AMOUZI (2000), *Gozâresh-é 'amalkard-é nehzat-é savâd-é âmouzi dar bist sâl-é akhir* (rapport d'activité du mouvement de l'alphabétisation des vingt dernières années), Sâzmân-é nehzat-é savâd-é âmouzi, Téhéran, 180 pages.
- SAZMAN-E TA'MIN-E EDJTEMAI (nd), *Mostameri bâzneshastegi* (Pension de retraite), âchnâi bâ khedmât va vehâiyathâ-yé sâzmân-é ta'min-é edjtemâi (connaissance avec les services et les protections de l'organisation de l'assurance sociale), 2 pages.
- SCHIRAZI Asghar (1997), *The Constitution of Iran: Politics and the State in the Islamic Republic*, I.B. Tauris publishers, Londres, 325 pages.
- SCHIRAZI Asghar (1993). *Islamic Development Policy: The Agrarian Question in Iran*, editions Lynne Rienner Publishers, Boulder-London, 348 pages.
- SELLIER Jean et SELLIER André (1993), *Atlas des peuples d'Orient: Moyen-Orient, Caucase, Asie centrale*, éditions La Découverte, 200 pages.
- SEYF Ahmad (2002). *Iran and Cholera in the Nineteenth Century*. *Middle Eastern Studies*, vol. 38, n° 1, pp. 169-178.
- SHADPOUR Kamel (1994), *The PHC experience in Iran*, The council of Expansion of PHC Network, Ministry of health and Medical Education and UNICEF-Tehran. 135 pages.
- SHAKOORI Ali (2001), *The State and Rural Development in Post-Revolutionary Iran*, édition Palgrave, London-New York, 217 pages.
- SCHOUMAKER Bruno (1999), *Indicateurs de niveau de vie et mesure de la relation entre pauvreté et fécondité : l'exemple de l'Afrique du Sud*, *Population*, revue de l'INED, n° 6, novembre-décembre 1999, p. 963-992.
- SCHOUMAKER Bruno et TABUTIN Dominique (1999), *Relations entre pauvreté et fécondité dans les pays du Sud : connaissances, méthodologie et illustration*, Document de travail SPED n°2, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, Département des sciences de la population et du développement (SPED), 37 p.
- SIAVOSHI Sussan (1992), *Factionalism and Iranian Politics: The Post-Khomeini Experience*, *Iranian Studies*, Vol. 25, n°3-4, pp. 27-49.

- SINGH Susheela, CASTERLINE B et CLELAND JG (1985), The proximate determinants of fertility: sub-national variations, *Population studies*, vol. 39, pp. 113-135.
- SPRINGBORG Robert (1990). Agrarian Bourgeoisie, Semi proletarians, and the Egyptian State : Lessons for Liberalization. *International Journal of Middle East Studies*, vol. 22, pp. 447-472.
- STERNBERG-SAREL Benno (1969), Révolution blanche dans les campagnes iraniennes, pp. 469-505, in: MENDRAS Henri et TAVERNIER Y. (1969). Structures agraires, systèmes politiques et Politiques Agricoles, Coll. Futuribles n° 12, 2 Tomes, éditions SEDEIS, Paris, 610 pages.
- SUN Te-Hsiung et TING Tin-Yu (1988). Innivation-Diffusion or Adjustment: The case of Taiwanese Fertility Transition. *Journal of Population Studies*, n° 12, pp. 67-89.
- TABARI Azar (1982), The Enigma of the Veiled Iranian Women, *Merip Reports*, n°103, pp. 22-27.
- TABUTIN Dominique et SCHOUMAKER Bruno (2005), La démographie du monde arabe et du Moyen-Orient des années 1950 aux années 2000 : synthèse des changements et bilan statistique, *Population*, vol. 50, n°5-6, INED, Paris, pp. 611-724.
- TABUTIN Dominique (2000), *La ville et l'urbanisation dans les théories du changement démographique*, Document de Travail n° 6, Département des Sciences de la Population et du Développement, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 38 pages.
- TAJBAKHSH Kian (2000), Political decentralization and the Creation of Local Government in Iran : Consolidation or Transformation of the Theocratic State ?, *Social Research*, vol. 67, n°2, pp. 377-404.
- TAPINOS Georges (1996), *La démographie : population, économie et sociétés*, éditions de Fallois, Paris, 256 pages.
- TASHAKKORI Abbas et THOMPSON Vaida D. (1988). Cultural change and attitude change : An assessment of postrevolutionary marriage and family attitudes in Iran. ??????, pp. ??????

- TASHAKKORI Abbas et THOMPSON Vaida D. (1989). Sex and Ses Differences in Reports of Parental Involvement in Different Interaction Areas with Iranian Adolescents. *Journal of comparative family studies*, vol. XX, n° 2, pp. 197-215.
- TODD Emmanuel (1990), *L'invention de l'Europe*, éditions du Seuil, Paris, 543 pages.
- TRIBALAT Michèle (1996). Modéliser, pour quoi faire? 9 pages.
- UNFPA (????), Islamic Republic of Iran : Program Review and Strategy Development Report, n° 44. ???pages.
- UNFPA (1972), *The population and family planning program in Iran: an inventory of manpower and service*, mars 1972.
- UNICEF (1994), *Integration of demographic data sets for the islamic Republic of Iran*, rapport du séminaire tenu les 6-8 mars 1994 à Téhéran, 39 pages
- VALLIN Jacques (2005), The demographic window, *Asian population studies*, vol. 1, n° 2, July 2005, p. 149-167.
- VALLIN Jacques (2004a), La transition démographique européenne : 1740-1940, in : Caselli G., Vallin J. et Wunsch G., *Démographie : analyse et synthèse*, vol. 5, Histoire du peuplement et prévisions, p. 71-116, INED, Paris, 468 pages.
- VALLIN Jacques (2004b), De la mondialisation de la transition au retour des incertitudes (1940-2000), in : Caselli G., Vallin J. et Wunsch G., *Démographie : analyse et synthèse*, vol. 5, Histoire du peuplement et prévisions, p. 117-170, INED, Paris, 468 pages.
- VALLIN Jacques (2002), The End of the Demographic Transition: Relief or Concern? *Population and Development review*, vol. 28, n°1, pp.105-120.
- VALLIN Jacques et Caselli Graziella (2002), L'artifice de la cohorte fictive, pp. 271-327, in : CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (2002), *Démographie: analyse et synthèse ; Tome 1 : La dynamique des populations*, éditions de l'INED, Paris, 550 pages.

- VIELLE Paul (1978), Iranian Women in Family Alliance and Sexual Politics, In : Beck Lois et Keddye Nikki (1978), *Women in Moslem World*, Harvard University Press, Cambridge, pp. 451-472.
- VIELLE Paul (1975), *La féodalité et l'Etat en Iran*, éditions Anthropos, Paris, 244 pages.
- VIELLE Paul (1963), *Le groupement féodal en Iran : exemple d'un groupement du Guilan*, Institut d'Etudes et de Recherches Sociales, Université de Téhéran, 53 pages.
- VILLEPIN (de) Xavier, BIDARD-REYDET Danielle, DULAIT André, PICCHIA (del) Robert, DURAND-CHASTEL Hubert, ESTIER Claude, MONTESQUIOU (de) Aymeri et PUECH Jean (2000). Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées à la suite de la mission effectuées en Iran du 14 au 21 avril 2000, Sénat, n° 457, session ordinaire de 1999-2000, 58 pages.
- VIMARD Patrice (1997). Transitions démographique et familiale: Des théories de la modernisation aux modèles de crise. Documents de recherche n°3, Equipe de recherche Transition de la fécondité et Santé de la reproduction, ORSTOM, Paris, 31 pages.
- VIVIER Anne-Sophie (2001), *Afzâd: Cohésion, solidarités, ruptures d'une communauté villageoise iranienne aujourd'hui*, Mémoire de DEA (EHESS), sous la direction de Jean-Pierre Digard, 140 pages.
- VOLLE Jean-Paul (1987), Systèmes de peuplement et inégalités régionales en Bulgarie : Une approche du mode d'intégration territoriale, Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, Tome 21, fascicule 1-2, pp. 77-95.
- WINDLE Charles et SABAGH Georges (1977), Social status and Family size of Iranian Industrial Employees, pp. 138-145, in: MOMENI Jamshid A., *The Population of Iran: A selection of Readings*, East-West Population Institute-Pahlavi Population Center, 424 pages (pp. 195-211).
- WORLD BANK (1994). *Islamic Republic of Iran : Services for Agriculture and Rural Development*, Rapport n° 11956-IRN, 2 volumes, respectivement 122 pages et 36 pages.
- WORLD BANK (1993), *Islamic Republic of Iran : Primary Health Care and Family Planning Project*, Rapport n° 11547-IRN, 83 pages.
- WRIGHT Susan (1984). Rural Communities and Decision Makers, RAIN, vol. 0, issue 63, pp. 9-13.

- YAAKOUBD Abdel-Ilah et VIMARD Patrice (2005), La régulation de la fécondité au Maroc : évolution, homogénéisation et différenciation spatiale, *Conférence virtuelle : La Régulation de la fécondité en Afrique : Transformations et différenciations au tournant du XXI^e siècle* ; Thématique 4 : Le modes de régulation de la fécondité, L'articulation des différents facteurs, 10-14 mai 2005,
- YAVARI D'HELLENCOURT Nouchine (????). Le féminisme post-islamiste en Iran. REMM, n° 85-86, pp. 99-119.
- ZANJANI Habibollah et NOROLLAHI Taha (2000), *Djaval-é marg-o mir-é Irân barâyé sâl 1375 (bar hessâb-é jens dar kol-é keshvar va ostanhâ be tafkik-é shahri va roustâi)*, (Tables de mortalités de l'Iran pour l'année 1996 selon le sexe, le milieu et la région de résidence pour l'ensemble du pays), Institut scientifique de recherche sur l'assurance maladie, 316 pages.
- ZANJANI Habibollah, NASSERI Mohammad Bagher et MOGGADAM Simin Estambolchi (1997). *Abstract of Report on: Ethnic Disparities Causing Different Fertility Rates in Iranian Women*, 38 pages.
- ZANJANI Habibollah (1992), *Motâle'ât-é tahavol-é jam'iyat-é Irân : Bârvâri* (études sur l'évolution de la fécondité en Iran : fécondité), *Motâle'ât-é tahavol-é jam'iyat dar tarhrizi kâlbodi melli*, n°27, 62 pages.
- Zanjâni Habbibollah (1991), *Jam'iyat va shahrneshini dar irân. Javal 1 : Jam'iyat (Population et urbanisation en Iran. Tome 1 : Population)*, Markaz motâle'ât va taqiqât shahrsâzi va me'mâri irân, Centre d'étude et de recherche sur l'urbanisme et l'architecte en Iran, 226 pages
- ZANJANI Habibollah (1989), *Râhnamâ-yé Djam'iyat-é shahrhâ-yé irân 1335-1370 (Guide sur la population urbaine d'Iran :1956-1991)*, Markaz-é motâle'ât va tahqiqât-é shahrsâzi va mé'mâri (Centre de recherche sur le développement urbain et l'architecture), Vezârat-é maskan va shahrsâzi (ministère du logement et de l'urbanisation), 273 pages.

Liste des cartes

Carte 2. 1 – Taux de fécondité totale dans les départements de l’Iran.....	96
Carte 2. 2 – Taux de fécondité totale dans les zones urbaines de l’Iran (échelle départementale).....	103
Carte 2. 3 – Taux de fécondité totale dans les zones rurales de l’Iran (échelle départementale).....	104
Carte 2. 4 – Taux de fécondité totale dans les cantons ruraux de l’Iran.....	105
Carte 2. 5 – Taux de décroissance de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996.....	106
Carte 2. 6 – Différences de fécondité entre les zones urbaines et les zones rurales de l’Iran.....	109
Carte 2. 7 – Classification des départements de l’Iran à partir d’indicateurs de la fécondité.....	112
Carte 4. 1 – Taux d’alphabétisation des villageoises dans les cantons ruraux en 1996.....	271
Carte 5. 1 – Taux d’activité féminine dans les zones rurales des cantons ruraux en 1996.....	327
Carte 5. 2 – Proportion d’actifs agricoles (%) dans les cantons ruraux en 1996.....	334
Carte 5. 3- Proportion (%) de villages avec une mosquée dans les cantons ruraux en 1986.....	352
Carte 6. 1 – La présence des conseils islamiques de village dans les cantons ruraux de l’Iran, 1996.....	387
Carte 6. 2 – La présence des postes de « volontaires » dans les zones rurales de l’Iran en 1996.....	390
Carte 6. 3 – Proportion de persanophones dans les cantons ruraux, 1986.....	394
Carte 6. 4 – Population non persanophone, ethnies et tribus nomades en Iran.....	396

Liste des figures

Figure 1. 1– Proportion des naissances enregistrées à l’état civil ayant eu lieu l’année de leur enregistrement.....	15
Figure 1. 2– Nombre de naissances enregistrées à l’état civil.....	16
Figure 1. 3 – Trois hypothèses de répartition des naissances enregistrées tardivement à l’état civil par groupes de durées de report.....	26
Figure 1. 4 – Trois hypothèses de répartition des naissances enregistrées tardivement à l’état civil au sein des groupes de durées de report.....	27
Figure 1. 5 – Ajustement des naissances enregistrées à l’état civil selon trois hypothèses.....	29
Figure 1. 6 – Ajustement des naissances enregistrées à l’état civil dans les zones urbaines et rurales selon les trois hypothèses.....	31

Figure 1. 7 – Nombre moyen d’enfants nés vivants et nombre moyen d’enfants décédés par générations de femmes.....	35
Figure 1. 8 – Niveaux de mortalité des tables types Ouest concordant aux estimations de mortalité basées sur la méthode de Trussel et la méthode des comparaisons entre deux enquêtes.....	37
Figure 1. 9 – Comparaison des niveaux de mortalité des tables types Ouest concordant aux estimations de mortalité basées sur la méthode de Trussel et la méthode de comparaison entre deux enquêtes (courbes moyennes).....	39
Figure 1. 10 – Comparaison des taux de mortalité infantile publiés pour l’Iran et les estimations obtenues par la méthode de Trussel et la méthode des comparaisons.....	40
Figure 1. 11 – Niveaux de mortalité des tables types Ouest concordant avec les estimations de la mortalité juvénile (méthode des comparaisons) dans l’ensemble du pays, les zones urbaines et les zones rurales.....	42
Figure 1. 12 – Naissances ajustées à l’état civil en tenant compte de la mortalité	43
Figure 1. 13 – Taux de fécondité par âge observés en Iran dans différentes enquêtes.....	48
Figure 1. 14 – Taux de fécondité par âge en Iran.....	49
Figure 1. 15 – Taux de fécondité totale selon trois hypothèses de répartition des naissances enregistrées tardivement à l’état civil.....	50
Figure 1. 16 – Taux de fécondité totale en Iran estimés par la méthode de décompte des enfants au foyer.....	53
Figure 1. 17 – Taux de fécondité totale calculés par la méthode DEF (après correction).....	55
Figure 1. 18 – Comparaison des taux de fécondité obtenus par des méthodes directes et par la méthode de Rele pour l’Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Jordanie.....	58
Figure 1. 19 – Taux de fécondité totale estimés par la méthode de JR Rele...	60
Figure 1. 20 – Taux de fécondité totale en Iran, et dans les zones urbaines et rurales (méthode de Rele).....	61
Figure 1. 21 – Taux de fécondité totale selon trois méthodes d’estimation... 63	
Figure 2. 1 – Taux de fécondité totale selon trois méthodes d’estimation... 68	
Figure 2. 2 – Taux de fécondité totale dans les zones urbaines et rurales de l’Iran.....	79
Figure 2. 3 – Taux de croissance annuelle des taux de fécondité totale dans les zones urbaines et rurales de l’Iran (%).....	82
Figure 2. 4 – Différence de fécondité entre zones urbaines et zones rurales en Iran.....	83
Figure 2. 5 – Comparaison des TFT de mon estimation avec des données d’enquête.....	88
Figure 2. 6 – Répartition des départements de l’Iran selon le niveau de fécondité	91

Figure 2. 7 – Relation entre le taux de fécondité en 1986-1991 et la décroissance de la fécondité entre 1986-1991 et 1991-1996	92
Figure 2. 8 – Répartition des départements de l’Iran selon leur taux de fécondité totale et le secteur d’habitat.....	98
Figure 2. 9 – Répartition des cantons ruraux selon leur niveau de fécondité.....	99
Figure 2. 10 – Relation entre le taux de décroissance de la fécondité et son niveau initial dans les zones urbaine et rurale de chaque département du pays.....	100
Figure 2. 11 – Répartition des départements selon leur écart de fécondité entre les zones urbaines et rurales de l’Iran.....	108
Figure 2. 12 – Relation entre les niveaux de fécondité des zones urbaines et rurales des départements de l’Iran.....	110
Figure 2. 13 – Comparaison des niveaux et tendances de la fécondité iranienne avec ses pays voisins et le Maghreb.....	116
Figure 2. 14 – Niveaux et tendances de la fécondité urbaine et rurale en Iran et au Maghreb.....	119
Figure 3. 1 – Part des différents secteurs d’activité dans le produit intérieur brut, 1962-1977.....	161
Figure 3. 2 - Espérance de vie à la naissance selon le sexe et le lieu de résidence (1962-1979).....	177
Figure 4. 1 – Taux de participation (%) aux élections locales de 1999 et 2003 selon le taux d’urbanisation.....	205
Figure 4. 2 – Proportion de ruraux et proportion de villages pourvus en eau courante et en électricité.....	249
Figure 4. 3 – Répartition des cantons ruraux selon leur proportion de ruraux qui ont accès à l’eau potable et l’électricité.....	250
Figure 4. 4 – Répartition (%) des cantons ruraux selon la proportion de ruraux pourvus en eau et en électricité pour chaque région du pays en 1996.....	252
Figure 4. 5 – Proportion (%) de ruraux dont le village a accès au réseau de communication.....	256
Figure 4. 6 – Répartition des cantons ruraux selon leur proportion de ruraux couverts par le réseau de communication.....	257
Figure 4. 7 – Proportion de ruraux à avoir accès aux différents moyens de communication.....	261
Figure 4. 8 – Nombre de villages couverts par « le mouvement de l’alphabétisation » et nombre d’élèves, 1982-2003.....	268
Figure 4. 9 – Répartition des élèves ruraux du « mouvement de l’alphabétisation » selon la classe suivie, 1982-2003.....	270
Figure 4. 10 – Répartition (%) des ruraux alphabétisés selon le niveau d’instruction, le sexe et l’âge en 1996.....	273
Figure 4. 11 – Répartition (%) des populations enrôlées dans une école selon leur âge, leur sexe et leur lieu de résidence, 1986-1996.....	274
Figure 4. 12 – Proportion (%) de ruraux ayant des infrastructures de santé et du personnel de santé dans leur village.....	279

Figure 4. 13 – Répartition (%) des cantons ruraux selon la proportion de ruraux qui ont accès à des infrastructures ou à du personnel de santé.....	280
Figure 4. 14 – Proportion de population rurale ayant un accès direct aux différents services de santé en 1996.....	282
Figure 5. 1 – Taux de mortalité infantile (TMI) et taux de fécondité totale selon le lieu de résidence, 1960-2003.....	300
Figure 5. 2 – Corrélation entre les taux de mortalité infantile et les taux de fécondité totale dans les zones urbaines et rurales de l’Iran, 1962-1996.....	302
Figure 5. 3 – Revenu réel par tête (prix constants, en Rials) et taux de fécondité totale en Iran.....	306
Figure 5. 4 – Indice des prix (base 100 en 1974) et taux de fécondité totale selon le lieu de résidence.....	309
Figure 5. 5 – Corrélation entre les taux de fécondité totale et l’indice des prix (base 100 en 1982) selon le lieu de résidence.....	310
Figure 5. 6 – Indice des revenus réels des ménages (à prix constant : base 100, 1982, en rials) et taux de fécondité totale selon le lieu de résidence, 1976-2003.....	312
Figure 5. 7 – Indices des revenus et dépenses réels des ménages (à prix constants, base 100 en 1974, en rials) selon le lieu de résidence, 1977-2003.....	314
Figure 5. 8 – Indices des dépenses réelles annuelles moyennes des ménages (en Rials, prix constants de 1974) et les taux de fécondité totale selon le lieu de résidence, 1960-2003.....	315
Figure 5. 9 – Taux d’activité et taux de chômage selon le sexe et trois grands groupes d’âge dans les zones rurales de l’Iran, 1966-1996.....	317
Figure 5. 10 – Taux d’activité (%) et taux de chômage (%) masculins des 15-29 ans et âge moyen au premier mariage dans les zones rurales de l’Iran, 1966-1976.....	319
Figure 5. 11– Nombre moyen d’enfants des femmes selon leur activité, leur lieu de résidence et leur âge en 1977.....	322
Figure 5. 12 – Nombre moyen d’enfants des femmes selon leur activité, leur lieu de résidence et leur âge dans le département de Shiraz en 1996-1998.....	325
Figure 5. 13 – Évolutions des taux d’activité des femmes âgées de 15 à 49 ans et taux de fécondité totale.....	329
Figure 5. 14 – Proportion (%) d’actifs ruraux âgés de 15 à 64 ans dans l’agriculture et taux de fécondité totale ruraux.....	332
Figure 5. 15 – Nombre moyen d’enfants par femme selon leur niveau d’alphabétisation et leur âge en 1977, 1996 et 1998-99.....	339
Figure 5. 16 – Descendances atteintes selon le niveau d’instruction en 1977.....	340
Figure 5. 17 – Descendances atteintes selon le niveau d’instruction dans le département de Shiraz en 1996 et 1998.....	341
Figure 5. 18 – Nombre moyen d’enfants des femmes alphabétisées et des analphabètes dans neuf départements de l’Iran en 2000.....	343

Figure 5. 19 – Taux d’alphabétisation féminine par âge (des 15-49 ans) et Taux de fécondité totale (1960-2003) selon le lieu de résidence.....	344
Figure 5. 20 – Corrélations entre le taux d’alphabétisation des femmes âgées de 15-49 ans et le taux de fécondité totale.....	345
Figure 5. 21 – Corrélations entre l’alphabétisation des femmes en 1996 et les taux de fécondité totale (1991-1996) dans les cantons ruraux.....	346
Figure 6. 1 – Corrélations entre la proportion de ménages ruraux qui disposent d’au moins une radio ou un téléviseur en 1996 et les taux de fécondité totale en 1986-1991 et 1991-1996.....	380
Figure 6. 2 – Nombre de conseils de village et taux de fécondité totale dans les zones rurales de l’Iran.....	386
Figure 6. 3 – Répartition des cantons ruraux selon la présence ou non de nomades et le taux de fécondité totale en 1986-1991 et 1991-1996.....	398
Figure 6. 4 – Cercle des corrélations de l’analyse en composante principale.....	406
Figure 7. 1 – Deux mesures de la durée d’allaitement en Iran (1977-2000).....	422
Figure 7. 2 – Effets des quatre variables du modèle de Bongaarts sur la fécondité en Iran.....	427
Figure 7. 3 – Effets des quatre variables du modèle de Bongaarts sur la fécondité dans les zones urbaines et rurales de l’Iran.....	432
Figure 7. 4 – Niveaux de fécondité en Iran si l’âge au premier mariage ou la fécondité dans les mariages était resté aux niveaux initiaux de 1960.....	436
Figure 8. 1 – Proportion de non célibataires par sexe et groupe d’âge (en %).....	443
Figure 8. 2 – Âge moyen et âge médian au premier mariage des femmes.....	444
Figure 8. 3 – Âge moyen au premier mariage des femmes dans les régions.....	445
Figure 8. 4 – Âge moyen au premier mariage des Iraniennes et Algériennes.....	447
Figure 8. 5 – Répartition des femmes selon leur âge au premier mariage et leur génération.....	450
Figure 8. 6 – Répartition des femmes selon leur âge au premier mariage par génération et leur lieu de résidence.....	452
Figure 8. 7 – Indices du modèle de nuptialité de Coale.....	454
Figure 8. 8 – Âge moyen au premier mariage des hommes.....	456
Figure 8. 9 – Nombre de mariages enregistrés chaque année à l’état civil.....	459
Figure 8. 10 – Nombre de demandes en mariage des femmes mariées dans quatre zones rurales de l’Iran.....	463
Figure 8. 11 – Répartition des femmes en fonction du choix de leur conjoint et de l’année de leur mariage (premier mariage).....	466
Figure 8. 12 – Répartition des femmes mariées en fonction du lien de parenté avec leur époux et leur année de mariage (premier mariage).....	470
Figure 8. 13 – Relation entre le montant du mehrié et l’âge au premier mariage des femmes selon leur âge à l’enquête dans quatre zones rurales de l’Iran.....	476

Figure 8. 14 – Relation entre l’âge idéal au premier mariage et l’âge au premier mariage des femmes dans quatre zones rurales de l’Iran.....	478
Figure 8. 15 – Âge idéal au premier mariage selon l’âge de la femme à l’enquête dans quatre zones rurales de l’Iran.....	479
Figure 9. 1 – Affiche de planning familial, Ispahan 1971.....	488
Figure 9. 2 – Répartition des femmes d’Ispahan selon leur nombre d’enfants vivants et leur raison pour l’utilisation de la contraception en 1971.....	498
Figure 9. 3 – Affiches de la campagne de planning familial de la République islamique.....	507
Figure 9. 4 – Figurine pour la campagne de planning familial.....	507
Figure 9. 5 – Taux de prévalence (en %) de la contraception selon le lieu de résidence.....	519
Figure 9. 6 Taux de prévalence de la contraception (%) selon le lieu de résidence et les programmes de planning familial.....	523
Figure 9. 7 – Proportion d’utilisatrices de moyens contraceptifs dans les régions en 2000.....	527
Figure 9. 8 – Relation entre le taux de prévalence de la contraception rural et le taux de prévalence de la contraception urbain en 2000.....	528
Figure 9. 9 – Taux de prévalence de la contraception selon l’âge des femmes et le milieu de résidence en 1977 et 2000.....	534
Figure 9. 10 – Taux de prévalence de la contraception selon le niveau d’instruction des femmes, de 1976 à 2002.....	535
Figure 9. 11 – Taux de prévalence de la contraception selon le nombre d’enfants vivants.....	539
Figure 9. 12 – Taux de prévalence de la contraception selon le nombre d’enfants en 2002.....	540
Figure 9. 13 – Les moyens contraceptifs utilisés au moins une fois au cours de leur vie féconde par les femmes (1977).....	542
Figure 9. 14 – Répartition des utilisatrices de contraceptifs selon la méthode utilisée, 1989-2000 (en %).....	544
Figure 9. 15 – Relation entre les taux de prévalence de la contraception et la proportion de femmes utilisant une méthode contraceptive « moderne ».....	551
Figure 9. 16 – Proportion de femmes utilisant une méthode « moderne » de contraception parmi l’ensemble des utilisatrices, selon le lieu de résidence en 2000.....	554
Figure 9. 17 – Proportion de femmes utilisant une méthode de contraception moderne selon l’âge et le lieu de résidence, 2000.....	556
Figure 9. 18 – Proportion de femmes utilisant certaines méthodes de contraception selon l’âge et le lieu de résidence, 2000.....	557
Figure 9. 19 – Proportion de femmes utilisant certaines méthodes de contraception selon le nombre d’enfants vivants, 2002.....	559
Figure 9. 20 – Proportion de femmes utilisant certaines méthodes de contraception selon le nombre d’enfants vivants et le lieu de résidence dans le département de Shiraz, 1996-1998.....	560

Tableau 10. 1 – Répartition des femmes selon les raisons de la non utilisation de la contraception au moment de l'enquête, 2000.....	569
Tableau 10. 2 – Répartition des femmes qui n'utilisent pas de contraception au moment de l'enquête selon leur raison principale, en 2000 dans neuf départements de l'Iran.....	571
Tableau 10. 3 – Répartition des femmes fécondables non-utilisatrices de méthodes contraceptives selon la principale raison de la non-utilisation dans neuf départements en 2000.....	573
Tableau 10. 4 – Nombre d'enfants vivants au moment de la première utilisation de méthodes contraceptives.....	577
Tableau 10. 5 – Nombre idéal d'enfants dans quatre zones rurales en 2003-2004.....	586
Tableau 10. 6 – Nombre moyen idéal d'enfants si les femmes commençaient leur vie féconde au moment de l'enquête, selon la région et leur année de mariage en 2002.....	590
Tableau 10. 7 – Nombre d'enfants trop élevé et trop bas selon les cohortes de mariage dans quatre régions de l'Iran en 2002.....	592
Tableau 10. 8 – Intervalles entre les trois premières naissances selon le sexe de l'enfant précédent et le lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1996-1998.....	596
Tableau 10. 9 – Répartition des femmes selon les raisons qui poussent à une augmentation de la fécondité et à une baisse de celle-ci à Téhéran en 1966.....	598
Tableau 10. 10 – Proportion de femmes ayant des attentes économiques vis-à-vis de leurs enfants selon le lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1970.....	600
Tableau 10. 11 – Proportion de femmes d'accord avec des affirmations liées aux avantages et inconvénients d'une famille nombreuse.....	601
Tableau 10. 12 – Répartition des femmes selon les raisons évoquées pour avoir une faible descendance dans quatre zones rurales en 2003-2004.....	603
Figure 10. 1 – Proportion de femmes ayant utilisé la contraception avant leur première naissance selon la cohorte de mariage dans quatre régions de l'Iran en 2002.....	575
Figure 10. 2 – Corrélation entre l'âge des femmes au moment de la première utilisation de la contraception leur âge au moment de l'enquête.....	577
Figure 10. 3 – Répartition des femmes selon leur nombre idéal d'enfants et nombre moyen idéal d'enfants selon le lieu de résidence et l'âge des femmes au moment de l'enquête à Téhéran en 1966.....	581
Figure 10. 4 – Nombre moyen idéal d'enfants selon l'âge des femmes à l'enquête et le lieu de résidence en 1977.....	582
Figure 10. 5 – Nombre moyen idéal d'enfants selon l'âge et le lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1996 et 1998.....	583
Figure 10. 6 – Répartition des femmes selon leur nombre idéal d'enfants, leur âge et leur lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1996-1998.....	584

Figure 10. 7 – Nombre moyen idéal d'enfants selon l'âge des femmes dans neufs départements en 2000 et selon la cohorte de mariage dans quatre régions en 2002	588
Figure 10. 8 – Corrélation entre le nombre moyen idéal d'enfants et le nombre moyen idéal d'enfants actuels, régions et âge des femmes confondus	591
Figure 10. 9 – Rapport de masculinité à la naissance selon le lieu de résidence, 1966-1996	594
Figure 10. 10 – Nombre idéal d'enfants selon le sexe de l'enfant et le lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1996-1998	595

Liste des tableaux

Tableau 1. 1 – La présence de bureaux d'état civil dans les régions de l'Iran, 1981-2001	13
Tableau 1. 2 – Répartition des naissances enregistrées à l'état-civil selon les durées du report à l'enregistrement (1966-1988)	25
Tableau 1. 3 – Répartition des naissances enregistrées à l'état-civil selon la durée de report à l'enregistrement (1966-1976)	25
Tableau 1. 4 – Estimations des probabilités de décès depuis la naissance et leurs années de référence (méthode de Trussel)	36
Tableau 1. 5 – Estimations des probabilités de décès depuis la naissance et leurs années de référence (méthode des comparaisons)	36
Tableau 1. 6 – Indices de Myers en Iran	45
Tableau 1. 7 – Coefficients pour l'estimation des taux de fécondité totale à partir de deux rapports enfants-femmes (méthode de Rele)	59
Tableau 2. 1 – Les dix départements dont les taux de fécondité totale sont les moins élevés en 1986-1991	93
Tableau 2. 2 – Les dix départements dont les taux de fécondité totale sont les plus élevés en 1986-1991	94
Tableau 3.1 – Population et superficie des arrondissements dans les régions en 1979	137
Tableau 3. 2 – Production de certains produits agricoles, 1962-1977 (en millier de tonnes)	160
Tableau 3. 3 – Évolution du produit intérieur brut par secteur d'activité (indices), 1962-1977	160
Tableau 3. 4 – Répartitions des actifs hommes et femmes âgés de 15-64 ans selon leur secteur d'activité dans les zones rurales, 1966-1976	163
Tableau 3. 5 – Répartition des actifs agricoles selon leur sexe et leur âge dans les zones rurales iraniennes en 1966 et 1976	164
Tableau 3. 6 – Répartition des actifs agricoles hommes et femmes selon leur statut dans l'emploi dans les zones rurales, 1966-1976	165
Tableau 3. 7 – Dépenses par personne des ménages urbains et ruraux, 1959-1976 (prix de 1959)	166

Tableau 3. 8 – Répartition des dépenses des ménages iraniens par postes, 1971-1977	167
Tableau 3. 9 – Répartition des dépenses alimentaires des ménages urbains et ruraux iraniens, 1971-1976	168
Tableau 3. 10 – Taux d’alphabétisation en Iran selon l’âge, le sexe et le lieu de résidence en 1966 et 1976	172
Tableau 3. 11 – Ménages et population nomades en Iran, de 1966 à 1998	181
Tableau 3. 12 – Proportion d’Iraniens vivant dans le même département que leur lieu de naissance selon le sexe et le lieu de résidence, 1956-1976	183
Tableau 3. 13 – Répartition des Iraniens recensés en 1976 selon leur lieu de résidence en 1971	184
Tableau 3. 14 – Proportion de migrants à chaque groupe d’âge entre 1971 et 1976, selon le sexe et le lieu de résidence en 1976	186
Tableau 3. 15 – Taux de croissance de la population selon le lieu de résidence, 1900-1976	188
Tableau 3. 16 – Répartition et évolution des villages selon leur taille, 1966-1976	190
Tableau 3. 17 – Répartition de la population iranienne selon le lieu de résidence, 1900-1976	190
Tableau 4. 1 – Les institutions dans les villages sous la République islamique	203
Tableau 4. 2 – Les divisions administratives de l’Iran, de 1956 à 2005	212
Tableau 4. 3 – Proportion (%) de cantons ruraux avec au moins un « centre de services ruraux » dans les villages en 1986 et 1996	221
Tableau 4. 4 – Le nombre de machines agricoles (1973-2003)	226
Tableau 4. 5 – Les cinq régions les mieux pourvues en machines agricoles en 1993	226
Tableau 4. 6 – Nombre d’industries rurales en Iran (1974-1994)	228
Tableau 4. 7 – Les domaines d’activité des industries rurales (1987-1998)	229
Tableau 4. 8 – Évolution (indices) du produit intérieur brut par secteur d’activité (1980-2001)	230
Tableau 4. 9 – Production de certains produits agricoles en Iran (1983-2003)	231
Tableau 4. 10 – Répartition (%) par secteurs d’activité de la population active âgée de 15-64 ans selon le sexe, en milieu rural, en 1986 et en 1996	232
Tableau 4. 11 – Répartition (%) de la population active rurale selon le statut dans l’emploi, le sexe et le secteur d’activité en 1996	234
Tableau 4. 12 – Proportion (%) d’actifs agricoles selon l’âge, évolution du nombre d’actifs agricoles selon le sexe et l’âge et proportion (%) de femmes parmi les actifs agricoles selon l’âge, dans les zones rurales, en 1986 et 1996	235
Tableau 4. 13 – Évolution comparée 1982-2001 des revenus urbain et rural moyens	237
Tableau 4. 14 – Répartition des dépenses des ménages urbains et ruraux, 1982-2001	239
Tableau 4. 15 – Répartition des dépenses alimentaires des ménages urbains et ruraux, 1982-2001	240
Tableau 4. 16 – Nombre de classes du ministère de l’éducation selon le milieu de résidence en 2003	265

Tableau 4. 17 – Taux d’alphabétisation (%) selon le sexe, le milieu de résidence et l’âge, 1976-1996.....	272
Tableau 4. 18 – Proportion (%) de migrants et nombre moyen annuel de migrants entre 1971 et 1976, 1976 et 1986, 1986 et 1991 et 1986 et 1996, selon le sexe.....	285
Tableau 4. 19 – Lieu de provenance, lieu de résidence des migrants observés sur les périodes 1976-1986 et 1986-1996.....	286
Tableau 4. 20 – Caractéristiques des migrants ruraux en 1996.....	287
Tableau 4. 21 – Les migrations des enfants des femmes interrogées dans les villages, 2003-2004.....	288
Tableau 4. 22 – Répartition des femmes villageoises interrogées selon leur attraction pour la ville ou la campagne et leur groupe d’âge.....	289
Tableau 4. 23 – Répartition des femmes villageoises interrogées selon la fréquence de leurs déplacements en ville et leur âge.....	290
Tableau 4. 24 – Les motifs des déplacements des femmes villageoises interrogées.....	291
Tableau 5. 1 – Répartition des cantons ruraux (%) et taux de fécondité totale (1986-91 et 1991-96) selon le taux d’activité masculin et le taux de chômage masculin en 1996.....	320
Tableau 5. 2 – Répartition des cantons ruraux (%) et taux de fécondité totale selon le taux d’activité féminine en 1996.....	328
Tableau 5. 3 – Descendances atteintes en 1977 et 1996 et descendances attendues en 1996 si les descendances des actives et des inactives étaient restées celles de 1977.....	330
Tableau 5. 4 – Répartition des cantons ruraux (%) et taux de fécondité totale selon le principal secteur d’activité en 1996.....	335
Tableau 5. 5 – Taux de fécondité totale selon le nombre de tracteurs par hectare de terre cultivée dans les cantons ruraux en 1996.....	336
Tableau 5. 6 – Descendances atteintes en 1977, 1996 et 1998-99 et descendances attendues en 1996 et 1998-99 si les descendances des analphabètes et des alphabétisées étaient restées celles de 1977.....	347
Tableau 5. 7 – Nombre de villages avec des infrastructures religieuses (Mosquées, Takiyé/Hosseynié et Imamzadé), 1966-1986.....	350
Tableau 5. 8 – répartition des cantons ruraux (%) et Taux de fécondité totale selon la proportion de villages avec une mosquée dans les cantons ruraux en 1986.....	353
Tableau 6. 1 – Population iranienne, Taux d’urbanisation et taux de croissance des villes et des campagnes à partir des recensements (1956-2006).....	362
Tableau 6. 2 – Répartition des villes selon leur nombre d’habitants (1976-1996).....	363
Tableau 6. 3 – Répartition des villages selon leur distance par rapport aux capitales de l’arrondissement ou du département, en 1981.....	365
Tableau 6. 4 – TFT ruraux selon la proportion de villages dans les cantons ruraux situés à une distance donnée de la capitale de l’arrondissement ou de la capitale du département.....	366
Tableau 6. 5 – Taux de fécondité totale des ruraux selon le poids relatif des urbains dans les départements.....	367

Tableau 6. 6 – Taux de fécondité totale ruraux selon le nombre de villes pour 1000 kilomètres carrés en 1996, étude départementale.....	368
Tableau 6. 7 – Taux de fécondité totale selon la proportion de migrants dans les départements en 1996.....	370
Tableau 6. 8 – Taux de fécondité totale des zones rurales selon la proportion de migrants ruraux dans la population citadine départementale en 1996.....	371
Tableau 6. 9 – Répartition des cantons ruraux (%) et taux de fécondité totale (TFT) selon la proportion de villages dans les cantons ruraux accessibles par une route asphaltée ou un chemin de muletier en 1996.....	375
Tableau 6. 10 – Répartition (%) des cantons ruraux et taux de fécondité totale (TFT) selon la présence des différents médias dans au moins un village des cantons ruraux.....	378
Tableau 6. 11 – Répartition des cantons ruraux (%) et taux de fécondité totale (TFT) selon la proportion de villages qui ont accès à la télévision dans les cantons ruraux en 1996.....	379
Tableau 6. 12 – Taux de fécondité totale selon la proportion de villages dans les cantons ruraux qui ont accès à l'eau courante.....	381
Tableau 6. 13 – Taux de fécondité totale selon la proportion de villages électrifiés dans les cantons ruraux.....	382
Tableau 6. 14 – La présence de magasins et maisons de thé dans les villages en 1986.....	383
Tableau 6. 15 – Taux de fécondité totale selon la présence ou non de magasins dans les cantons ruraux en 1986.....	384
Tableau 6. 16 – Taux de fécondité totale ruraux selon la proportion de villages avec une épicerie dans les cantons ruraux en 1986.....	384
Tableau 6. 17 – Fécondité moyenne et écart type (1986-1996) selon la proportion de villages avec un conseil islamique de village dans le canton rural en 1996.....	388
Tableau 6. 18 – TFT selon la proportion de villages avec un poste de « volontaires » dans les cantons ruraux en 1996.....	391
Tableau 6. 19 – Répartition des cantons ruraux (%) et taux de fécondité totale dans les cantons ruraux selon la langue parlée majoritairement par la population rurale.....	395
Tableau 6. 20 – Répartition des cantons ruraux et taux de fécondité totale dans les cantons ruraux selon la proportion de familles nomades dans les cantons ruraux en 1996.....	397
Tableau 6. 21 – Nombre de cantons ruraux, Population concernée et taux de fécondité totale selon les régions dans les cantons ruraux où 75% ou plus des familles sont nomades.....	400
Tableau 6. 22 – Répartition des départements et taux de fécondité totale selon la proportion de non-musulmans dans le département et le lieu de résidence en 1996.....	402
Tableau 6. 23 – TFT selon le niveau de développement des cantons ruraux.....	409
Tableau 6. 24 – Coefficients de détermination (R ²).....	410
Tableau 7. 1 – Résultats du modèle de Bongaarts pour l'Iran.....	425
Tableau 7. 2 – Les indices du modèle de Bongaarts dans différents pays du Proche et Moyen Orient et de l'Afrique du Nord.....	429

Tableau 7. 3 – Les indices du modèle de Bongaarts dans les villes et les villages d’Iran.....	431
Tableau 7. 4 – Décomposition de la baisse de la fécondité de 1960 et 2001 en fonction de la fécondité dans les mariages et de la nuptialité.....	435
Tableau 7. 5 – Niveaux de fécondité dans les zones urbaines et rurales de l’Iran si l’âge au premier mariage ou la fécondité dans les mariages étaient restés aux niveaux initiaux de 1960.....	437
Tableau 8. 1 – Age moyen au premier mariage des femmes en Iran et dans d’autres pays des régions avoisinantes	448
Tableau 8. 2 – Répartition des raisons invoquées pour le refus de la demande en mariage dans quatre zones rurales de l’Iran.....	464
Tableau 8. 3 – Répartition des femmes mariées selon la personne qui a choisit leur mari et la personne à l’initiative du mariage dans quatre zones rurales de l’Iran	468
Tableau 8. 4 – Répartition des femmes selon l’avis partagé entre elle et leurs parents au moment du choix de leur conjoint dans quatre zones rurales de l’Iran	468
Tableau 8. 5 – Répartition des femmes mariées selon leur lien de parenté avec leur époux et leur âge dans quatre zones rurales de l’Iran.....	471
Tableau 8. 6 – Répartition des femmes selon leur opinion vis à vis des mariages consanguins et leur âge dans quatre zones rurales de l’Iran	472
Tableau 8. 7 – Les objets constituant la dot de la femme dans quatre zones rurales de l’Iran	474
Tableau 8. 8 – Proportion de femmes dont la dot contenait ou non des appareils électroménagers selon leur âge dans quatre zones rurales de l’Iran.....	474
Tableau 8. 9 – Répartition des femmes selon les items de leur mehrié dans quatre zones rurales de l’Iran	475
Tableau 8. 10 – Âge au premier mariage et âge idéal au premier mariage des femmes dans quatre zones rurales de l’Iran.....	477
Tableau 9. 1 – Répartition des unités de planning familial selon leurs organismes d’appartenance en 1971.....	484
Tableau 9. 2 – Établissements et personnels du Planning Familial présents dans les régions (1971).....	486
Tableau 9. 3 – Personnels impliqués dans l’information du planning familial (1971)	489
Tableau 9. 4 – Répartition des Téhéranaises qui connaissaient le planning familial selon la méthode connue en 1966	490
Tableau 9. 5 – Connaissance des méthodes de contraception dans le département d’Ispahan en 1970.....	491
Tableau 9. 6 – Connaissance des méthodes de contraception en 1977.....	492
Tableau 9. 7 – Répartition des femmes qui ont entendu un message du planning familial selon la source d’information à Téhéran en 1966.....	494
Tableau 9. 8 – Répartition des femmes qui ont entendu parler du planning familial selon leur première source d’information, à Ispahan et Téhéran en 1971	494
Tableau 9. 9 – Opinion des personnes interrogées quant à la compatibilité de l’Islam avec le Planning familial, à Téhéran et Ispahan en 1971.....	496

Tableau 9. 10 – Raisons pour recourir au planning familial (Espacement ou arrêt) à Téhéran et Ispahan en 1971.....	497
Tableau 9. 11 – Lieux de délivrance des méthodes de contraception en 1992	500
Tableau 9. 12 – Les lieux de délivrance des méthodes contraceptives dans la région d'Ispahan en 1992.....	501
Tableau 9. 13 – Répartition (%) des femmes utilisatrices de contraception selon le lieu de délivrance de la contraception et la région de résidence, en 2000...	503
Tableau 9. 14 – Répartition des femmes de 9 départements selon leur lieu de délivrance des moyens contraceptifs et la raison du choix de ce lieu.....	504
Tableau 9. 15 – Connaissance des méthodes de contraception en Iran en 1989.....	509
Tableau 9. 16 – Connaissance des méthodes de contraception dans le département de Shiraz en 1996-1998 et au niveau national en 2000.....	511
Tableau 9. 17 – Proportion de femmes connaissant les méthodes de contraception sans avoir besoin de la définition pour les connaître en 2000.....	512
Tableau 9. 18 – Moyen par lequel les femmes ont entendu un message de planning familial dans le département de Shiraz (1996-1998).....	514
Tableau 9. 19 – Proportion de femmes ayant entendu ou lu un message de planning familial selon différents médias dans 9 départements en 2000.....	514
Tableau 9. 20 – Accord vis-à-vis du Planning familial en 1989.....	516
Tableau 9. 21 – Accord vis-à-vis du Planning familial dans neuf départements en 2000.....	517
Tableau 9. 22 – Activités des services de la planification familiale (1967-1990)...	522
Tableau 9. 23 – Taux de prévalence de la contraception (%) de l'Iran comparé à ceux d'autres pays de la région.....	531
Tableau 9. 24 – Taux de prévalence de la contraception (%) selon l'alphabétisation des femmes dans plusieurs pays de la région.....	537
Tableau 9. 25 – Taux de prévalence de la contraception selon le niveau d'instruction, l'âge et le lieu de résidence, département de Shiraz (1996-1998).....	538
Tableau 9. 26 – Proportion de femmes qui utilisent une contraception en Algérie (1968), en Tunisie (1978) et en Turquie (1978) selon la méthode utilisée...	545
Tableau 9. 27 – Répartition des femmes mariées selon la méthode contraceptive utilisée au moment des enquêtes dans différents pays.....	546
Tableau 9. 28 – Proportion de femmes utilisant certaines méthodes contraceptives en 2000.....	552
Tableau 10. 1 – Répartition des femmes selon les raisons de la non utilisation de la contraception au moment de l'enquête, 2000.....	569
Tableau 10. 2 – Répartition des femmes qui n'utilisent pas de contraception au moment de l'enquête selon leur raison principale, en 2000 dans neuf départements de l'Iran.....	571
Tableau 10. 3 – Répartition des femmes fécondables non-utilisatrices de méthodes contraceptives selon la principale raison de la non-utilisation dans neuf départements en 2000.....	573
Tableau 10. 4 – Nombre d'enfants vivants au moment de la première utilisation de méthodes contraceptives.....	577
Tableau 10. 5 – Nombre idéal d'enfants dans quatre zones rurales en 2003-2004	586

Tableau 10. 6 – Nombre moyen idéal d’enfants si les femmes commençaient leur vie féconde au moment de l’enquête, selon la région et leur année de mariage en 2002.....	590
Tableau 10. 7 – Nombre d’enfants trop élevé et trop bas selon les cohortes de mariage dans quatre régions de l’Iran en 2002.....	592
Tableau 10. 8 – Intervalles entre les trois premières naissances selon le sexe de l’enfant précédent et le lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1996-1998.....	596
Tableau 10. 9 – Répartition des femmes selon les raisons qui poussent à une augmentation de la fécondité et à une baisse de celle-ci à Téhéran en 1966.....	598
Tableau 10. 10 – Proportion de femmes ayant des attentes économiques vis-à-vis de leurs enfants selon le lieu de résidence dans le département de Shiraz en 1970.....	600
Tableau 10. 11 – Proportion de femmes d’accord avec des affirmations liées aux avantages et inconvénients d’une famille nombreuse.....	601
Tableau 10. 12 – Répartition des femmes selon les raisons évoquées pour avoir une faible descendance dans quatre zones rurales en 2003-2004.....	603
Tableau A1. 1 – Proportion de naissances enregistrées à l’état civil.....	673
Tableau A1. 2 – Naissances enregistrées à l’état civil selon le lieu de résidence et le sexe (1956-2003).....	674
Tableau A1. 3 – Ajustement des naissances enregistrées à l’état-civil (1956-2003).....	675
Tableau A1. 4 – Niveaux de mortalité (méthode des comparaisons).....	676
Tableau A1. 5 – Taux de fécondité par âge dans différentes enquêtes nationales.....	676
Tableau A2. 1 – Taux de fécondité totale (1960-2003).....	677
Tableau A2. 2 – Répartition des départements selon leurs niveaux de fécondité.....	678
Tableau A2. 3 – Répartition des cantons ruraux selon leur niveau de fécondité.....	678
Tableau A2. 4 – TFT en Algérie selon le lieu de résidence.....	678
Tableau A2. 5 – TFT dans plusieurs pays de l’Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient, de la péninsule arabique, du Caucase et de l’Asie centrale.....	679
Tableau A2.6 – TFT dans les départements (zones urbaines et rurales).....	681
Tableau A2.7 – TFT dans les cantons ruraux.....	685
Tableau A3. 1 – Espérance de vie à la naissance (1962-1996).....	721
Tableau A4. 1 – Résultats des élections locales et taux d’urbanisation.....	723
Tableau A4. 2 – Proportion de villages et proportion de ruraux ayant accès à l’eau et à l’électricité.....	723
Tableau A4. 3 – Proportion de ruraux et proportion de villages avec l’eau courante et l’électricité (1966-1996).....	724
Tableau A4. 4 – Répartition des cantons ruraux selon la proportion de ruraux qui ont accès à l’eau potable.....	724
Tableau A4. 5 – Répartition des cantons ruraux selon la proportion de ruraux qui ont accès à l’électricité.....	725
Tableau A4. 6 – Proportion de ruraux ayant accès à différents moyens de communication.....	725

Tableau A4. 7 – Répartition des cantons ruraux selon leur proportion de ruraux ayant accès à différents moyens de communication.....	726
Tableau A4. 8 – Proportion de ruraux ayant accès à différents moyens de communication.....	726
Tableau A4. 9 – Nombre de villages couverts par le mouvement de l'alphabétisation et nombre d'élèves.....	727
Tableau A4. 10 – Répartition des élèves du "mouvement de l'alphabétisation" selon leur niveau scolaire en milieu rural.....	727
Tableau A4. 11 – Répartition des ruraux alphabétisés selon leur niveau d'instruction, leur âge et leur sexe.....	728
Tableau A4. 12 – Répartition des populations enrôlées dans une école selon l'âge, le sexe et le lieu de résidence.....	728
Tableau A4. 13 – Proportion de ruraux ayant des infrastructures ou des personnels de santé dans leur village.....	728
Tableau A4. 14 – Répartition des cantons selon leur population ayant accès aux infrastructures et personnels de santé.....	729
Tableau A4. 15 – Proportion de ruraux ayant accès aux infrastructures et personnels de santé en 1996.....	729
Tableau A5. 1 – Taux de mortalité infantile selon le lieu de résidence (1962-2000).....	731
Tableau A5. 2 – Produit intérieur brut réel par tête.....	732
Tableau A5. 3 – Indice des prix, base 100 en 1974.....	733
Tableau A5. 4 – Indice des revenus réels, base 100 en 1982.....	734
Tableau A5. 5 – Indices des dépenses réelles, base 100 en 1981.....	735
Tableau A5. 6 – Taux d'activité selon le sexe, le lieu de résidence et le groupe d'âge.....	735
Tableau A5. 7 – Taux de chômage selon le sexe, le lieu de résidence et le groupe d'âge.....	736
Tableau A5. 8 – Nombre moyen d'enfants selon l'activité des femmes et le lieu de résidence en 1977.....	736
Tableau A5. 9 – Taux d'activité des femmes âgées de 15 à 49 ans.....	736
Tableau A5. 10 – Répartitions des actifs ruraux âgés de 15-64 ans selon leur secteur d'activité.....	737
Tableau A5. 11 – Nombre moyen d'enfants selon l'alphabétisation des femmes et leur lieu de résidence.....	737
Tableau A5. 12 – Nombre moyen d'enfants selon le niveau d'instruction des femmes en 1977.....	737
Tableau A5. 13 – Nombre moyen d'enfants selon l'âge, l'alphabétisation des femmes et leur lieu de résidence (9 départements).....	738
Tableau A5. 14 – Taux d'alphabétisation des femmes selon leur âge et leur lieu de résidence (1976-1996).....	738
Tableau A6. 1 – Répartition des cantons ruraux selon la présence de familles nomades et le taux de fécondité totale.....	739
Tableau A8. 1 – Proportion de non célibataires.....	741
Tableau A8. 2 – Âge moyen au premier mariage.....	741

Tableau A8. 3 – Age médian au premier mariage des femmes selon leur âge à l'enquête (2002).....	741
Tableau A8. 4 – Age moyen au premier mariage dans les régions.....	742
Tableau A8. 5 – Âge moyen au premier mariage des femmes.....	742
Tableau A8. 6 – Proportion de femmes mariées par groupe d'âge, par génération.....	742
Tableau A8. 7 – Proportion de femmes mariées par groupe d'âge, par génération, selon le lieu de résidence.....	743
Tableau A8. 8 – Indice du modèle de nuptialité de Coale.....	743
Tableau A8. 9 – Répartition des femmes en fonction du choix de leur conjoint et de leur année de mariage.....	743
Tableau A8. 10 – Nombre de mariages et de divorces enregistrés à l'état civil.....	744
Tableau A8. 11 – Répartition des femmes selon le lien de parenté avec leur conjoint et leur génération.....	745
Tableau A9. 1 – Évolution du taux de prévalence de la contraception selon le lieu de résidence.....	747
Tableau A9. 2 – Taux de prévalence de la contraception dans les régions, selon la méthode employée et le lieu de résidence.....	747
Tableau A9. 3 – Taux de prévalence de la contraception selon l'âge et le lieu de résidence en 1977-2000.....	748
Tableau A9. 4 – Taux de prévalence selon l'alphabétisation des femmes (1976-2002).....	748
Tableau A9. 5 – Taux de prévalence de la contraception selon l'instruction des femmes en 2002.....	748
Tableau A9. 6 – Taux de prévalence de la contraception selon le nombre d'enfants et le lieu de résidence.....	748
Tableau A9. 7 – Taux de prévalence de la contraception selon le nombre d'enfants en 2002.....	749
Tableau A9. 8 – Taux de prévalence de la contraception selon le nombre d'enfants vivants dans le département de Shiraz, selon le lieu de résidence.....	749
Tableau A9. 9 – Répartition des utilisatrices de contraceptifs selon la méthode utilisée.....	749
Tableau A9. 10 – Proportion de femmes utilisant une méthode contraceptive moderne.....	750
Tableau A9. 11 – Proportion de femmes utilisant certaines méthodes de contraception selon l'âge et le lieu de résidence en 2000.....	750
Tableau A9. 12 – Méthode de contraception utilisée selon le nombre d'enfants vivants en 2002.....	750
Tableau A9. 13 – Méthode de contraception utilisée selon le nombre d'enfants vivants et le lieu de résidence dans le département de Shiraz.....	751
Tableau A10. 1 : Proportion de femmes ayant utilisé la contraception avec leur selon la cohorte de mariage dans quatre régions de l'Iran (enquête de 2002).....	753
Tableau A10. 2 : Répartition cumulée des femmes selon leur nombre idéal d'enfants en 1966, et nombre moyen idéal d'enfants (enquête fécondité à Téhéran).....	753
Tableau A10. 3 : Nombre moyen idéal d'enfants en 1977, selon le lieu de résidence et l'âge des femmes à l'enquête.....	753

Tableau A10. 4 : Nombre idéal d'enfants selon le sexe de l'enfant et le lieu de résidence en 1996-1998. Département de Shiraz.....	754
Tableau A10. 5 : Répartition des femmes selon leur nombre idéal d'enfants en 1996-1998, selon leur âge et leur lieu de résidence dans le département de Shiraz.....	754
Tableau A10. 6 : Nombre moyen idéal d'enfants selon la cohorte de mariage dans quatre régions, en 2002.....	754
Tableau A10. 7 : Nombre moyen idéal d'enfants selon l'âge des femmes dans neuf départements, en 2000.....	755
Tableau A10. 8 : Rapport de masculinité à la naissance (urbain, rural et ensemble), à différentes dates de recensements.....	755